Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 156 (2015)

Artikel: Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches : les temples et le péribole - étude des architectures
Autor: Bridel, Philippe / Bigovi, Slobodan / Dubois, Yves
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835638

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahiers d'archéologie romande 156 Aventicum XX

Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches

Les temples et le péribole – Étude des architectures

Philippe Bridel

Avec des contributions de Slobodan Bigović et Yves Dubois



Lausanne 2015

Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches

Les temples et le péribole – Étude des architectures

Code de citation

Bridel, Philippe, Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches. Les temples et le péribole. Étude des architectures. Avec des contributions de Slobodan Bigović et Yves Dubois. Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande 156, *Aventicum* XX), Lausanne, 2015, 1 vol. de 256 p. et 1 portefeuille de 18 dépliants réunis en 1 boîte.

Illustrations de couverture (maquette Jean-Paul Dal Bianco, MRA):

1ère page: le temple carré vu du sud-est, avec le portique nord. Restitution 3D de Mathias Glaus, adaptée et complétée par Jean-Paul Dal Bianco, MRA.

4e page: les ordres restitués du *pronaos* et de l'*ambitus* du temple carré (Philippe Bridel, MRA et Mathias Glaus), avec le médaillon à tête d'Acheloüs (photographie Andreas Schneider, MRA).

Frontispice en page de titre: cat. 39+40, panneau d'attique à médaillon en *clipeus* à tête d'Acheloüs (photographie Andreas Schneider, MRA).

La série des Cahiers d'archéologie romande (CAR)
a été créée en 1974 à Lausanne par Colin Martin, en complément
à la Bibliothèque historique vaudoise (BHV).
La direction de cette série indépendante de monographies
d'archéologie a été reprise en 1993, à partir du n° 58,
par Gilbert Kaenel, Daniel Paunier et Denis Weidmann,
qui constituent l'actuel comité d'édition.

FNSNF
FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ouvrage publié avec le soutien de:
Fonds national suisse de la recherche scientifique
Fonds des publications
du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
Association Pro Aventico
Fondation Pro Aventico (legs de la Dr. Erwin Lauper Stiftung, Berne)

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Les commandes et demandes d'échange peuvent être adressées à:
Cahiers d'archéologie romande
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
CH-1005 Lausanne
mcah@vd.ch
www.mcah.ch

ISBN: 978-2-88028-156-7
ISSN: 1021-1713
Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation sont réservés pour tous les pays
© 2015 by Cahiers d'archéologie romande
Mise en page, photolithographie et impression: IRL plus SA, chemin du Closel 5, CH-1020 Renens

Cahiers d'archéologie romande 156 Aventicum XX

Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches

Les temples et le péribole – Étude des architectures

Philippe Bridel

Avec des contributions de Slobodan Bigović et Yves Dubois



Lausanne 2015



Propos liminaires

Aventicum-Avenches, la «capitale» de l'Helvétie romaine, a laissé un riche héritage monumental: des temples, un théâtre, un amphithéâtre, des thermes, un mur d'enceinte long de 5,5 kilomètres et renforcé de 73 tours et, au-delà du mur, de spectaculaires monuments funéraires. L'équipe du Site et Musée romains d'Avenches a connu au cours des trois décennies écoulées une réjouissante activité d'édition et de publication. Ce sont tour à tour la nécropole et les monuments funéraires d'En Chaplix[1], les thermes de l'Insula 19[2], le théâtre[3], le Palais Derrière La Tour[4] qui ont été soigneusement publiés. Rappelons pour mémoire la production annuelle *Bulletin Pro Aventico*, qui s'est progressivement hissé au rang d'un périodique scientifique d'excellente tenue, et plusieurs autres publications encore.

À cet ensemble, Philippe Bridel a contribué par trois monographies: le sanctuaire du Cigognier[5], l'amphithéâtre[6] et aujourd'hui le volume qu'on a entre les mains, la belle publication du sanctuaire de la Grange des Dîmes. Ces trois ouvrages sont à la mesure des monuments auxquels ils sont consacrés. Et tous trois sont dus à un seul et même auteur. Le fait est suffisamment rare pour être souligné. Peu nombreux en effet sont les monuments antiques qui bénéficient d'analyses architecturales d'un niveau comparable à celles-ci, que ce soit dans la sphère grecque ou dans le monde romain.

Pour paraître, les publications architecturales exigent de leurs auteurs de nombreuses qualités, en plus de la compétence et d'une haute conscience professionnelle. Nous pensons à l'opiniâtreté nécessaire pour faire aboutir de longues recherches, par essence austères, dans des pierriers peu accueillants. Est indispensable aussi un sens de l'organisation pour coordonner les travaux de spécialistes, de dessinateurs, d'architectes, aujourd'hui d'architectes-informaticiens comme Mathias Glaus, brillant représentant d'une génération nouvelle: diplômé de l'EPFL, il met son talent au service de plusieurs théâtres de recherche (Erétrie en Grèce, Aventicum-Avenches, mais aussi monuments médiévaux). Dessins, planches, photographies ont de tout temps accompagné la publication de monuments. Les restitutions graphiques dues à d'excellents dessinateurs ont par le passé donné à des relevés précis, mais austères, une dimension esthétique, voire poétique. Aujourd'hui, l'outil informatique maîtrisé permet de proposer des restitutions si exactes qu'elles offrent pour les monuments un reflet d'une qualité à laquelle on ne pouvait prétendre voici encore quelques années.

---

1 Daniel Castella, Chantal Martin Pruvot *et alii, La nécropole gallo-romaine d'Avenches* «En *Chaplix*», *CAR* 77-78, *Aventicum* 9-10 (1999); Laurent Flutsch, Pierre Hauser, *Le mausolée nouveau est arrivé, Les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix, CAR* 137-138, *Aventicum* 18-19 (2012).

2 Chantal Martin Pruvot, *L'insula 19 à Avenches, De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle, CAR* 103, *Aventicum* 14 (2006).

3 Georg Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum, CAR* 114, *Aventicum* 11 (2009).

4 Jacques Morel, Daniel Castella, Anne de Pury Gysel, *Le palais de Derrière la Tour à Avenches, CAR* 117-118, *Aventicum* 16-17 (2010).

5 Philippe Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier, CAR* 22, *Aventicum* 3, 2 vol. (1982).

6 Philippe Bridel, *L'amphithéâtre d'Avenches, CAR* 96, *Aventicum* 13, 2 vol. (2004).

Les conditions du succès

Un talent, une volonté, une équipe de spécialistes, tels sont donc quelques-uns des ingrédients du succès. Les conditions-cadre de la recherche archéologique sont aujourd'hui plus exigeantes encore que par le passé, car elles impliquent la connaissance d'une bibliographie en expansion permanente et, dans le cas d'Avenches, la familiarité avec des archives anciennes parfois de plusieurs siècles, qui demandent à être soigneusement dépouillées. Le chemin est long, qui conduit de la découverte d'un édifice à son dégagement puis à sa publication.

Faut-il poursuivre sur la voie des volumes édités à grands frais, ou se diriger comme le suggèrent certains, au sein même du Fonds national suisse de la recherche scientifique, vers des publications tout-électroniques sans support papier? On aura relevé dans les notes ci-dessus la mention répétée du sigle *CAR*, pour *Cahiers d'archéologie romande*. Cette remarquable collection, qui compte aujourd'hui 156 volumes, est née en 1974 dans le sillage de la *Bibliothèque Historique Vaudoise* grâce à l'énergie créatrice de Colin Martin (1906-1995), personnalité hors norme, avocat de métier, numismate et éditeur par passion. La collection a été reprise et conduite d'une main ferme et compétente par Gilbert Kaenel, l'auteur du premier tome paru de la série, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire jusqu'en 2015, Daniel Paunier, aujourd'hui professeur honoraire d'archéologie provinciale romaine aux Universités de Lausanne et de Genève et Denis Weidmann, ancien archéologue cantonal vaudois. Il est à peine besoin de dire que le soussigné a soutenu, soutient et continuera à soutenir la publication de volumes dans cette série. Ils assurent de manière excellente et durable la diffusion des connaissances émanant des recherches les plus diverses conduites principalement dans la Suisse francophone. L'interruption de la collection serait plus qu'une perte, un naufrage.

Nous évoquerons un autre soutien essentiel de la recherche dans le site romain d'Avenches, l'Association Pro Aventico. Fondée en 1885, l'Association Pro Aventico a encouragé depuis sa création les activités de recherche et de conservation des antiquités du site, ainsi que les contacts avec le public et la diffusion de l'information. En 1964, l'Etat de Vaud décidait de confier à une fondation nouvellement créée, la Fondation Pro Aventico, la responsabilité de la conduite des recherches et plus généralement de la gouvernance du site. C'est la Fondation qui a assuré le salaire de Philippe Bridel et qui donc lui a fourni le cadre financier grâce auquel il a pu se livrer à ses recherches, puis les publier.

Financée par des subsides du canton de Vaud et de la Confédération, la Fondation Pro Aventico, en collaboration avec le Musée romain, a conduit toutes les activités sur le site et a apporté son concours aux activités de l'Association Pro Aventico. Cette dernière a pour mission d'assurer le contact avec le public de toutes les manières possibles: conférences, publications, édition du *Bulletin Pro Aventico* et du périodique *Aventicum*. Le présent volume sera le dernier à paraître grâce à l'appui de la Fondation Pro Aventico. En effet, cet outil politique et administratif, l'un des organes de tutelle du Site et Musée romains d'Avenches durant les 50 dernières années, s'est révélé mal adapté à son temps. Depuis le 1er janvier 2014, l'ensemble composé du site et du musée romains est directement rattaché aux services compétents de l'Etat de Vaud. Les collaborateurs sont incorporés à la fonction publique vaudoise. La Fondation Pro Aventico, qui sera officiellement dissoute en 2015, et l'Association Pro Aventico, qui poursuit son action, ont tout lieu d'être fières du dernier volume paru sous leurs auspices communs.

Visions d'avenir

Maintenant que les autorités cantonales sont directement responsables de l'avenir du site d'importance nationale qu'est Avenches, il leur appartient de sauvegarder et de valoriser ce patrimoine d'une manière plus efficace encore que ne l'avait fait la Fondation Pro Aventico.

Pour s'acquitter de cette tâche, le canton peut compter sur une équipe expérimentée et enthousiaste. Par ses diverses compétences, elle est en mesure d'organiser et de conduire les fouilles, préventives ou purement scientifiques, d'assurer la conservation et la restauration des vestiges et du mobilier archéologique, la gestion des collections et des archives, l'étude de la documentation et la publication d'ouvrages scientifiques, enfin la préparation d'expositions et l'ouverture vers le public.

Si à l'avenir Aventicum-Avenches, qui bénéficie d'une bibliothèque et d'une documentation exceptionnellement riches, continuera à servir de référence pour l'archéologie romaine en Suisse et restera un centre de recherche de pointe dans ce domaine, il lui faudra pour parachever son action un musée digne de ce nom. C'est le vœu qui reste à exaucer.

Pierre Ducrey, président de la Fondation Pro Aventico 1995-2015,
président de l'Association Pro Aventico 1995-2011.

Préface

Ceux qui s'y sont livré mesurent l'ampleur du travail qui consiste à rendre compte de fouilles anciennes, ou plus récentes mais menées par d'autres, et de surcroît remblayées : éplucher les carnets et les rapports, rechercher le point zéro des hypsométries, tenter de pallier telle absence de mesure, mettre le tout en cohérence et en faire la synthèse. Ceux qui n'ont pas eu à le faire le découvriront dans cet ouvrage où toutes les données sont exposées et discutées, où la moindre pierre a été scrutée et souvent restituée à son emplacement d'origine.

Cette fragmentation de la recherche n'a d'égale que celle du terrain, largement occupé par de la voirie et des habitats, couturé de canalisations modernes et d'excavations sauvages qui ont parfois réduit les murs antiques à la tranchée de leur pillage ou les ont remplacés par des fondations de maisons, et dont l'unité antique n'est aujourd'hui perceptible qu'au travers de ce livre. Tout y figure : l'analyse, la datation et le reconstitution de deux temples, de leur péribole portiqué à rotonde axiale en saillie et de deux édicules quadrangulaires originaux qui viennent ajouter une touche de mystère à ce panorama scientifiquement établi et dont les zones d'ombre ont pourtant été largement chassées.

J'y ai retrouvé les qualités que l'auteur avait montrées dans sa publication du sanctuaire du Cigognier, dont la *vista* d'un architecte nourri de culture antique, celle qui lui permet d'attribuer tel bloc à tel endroit, parfois attendu, parfois moins et fût-ce en sortant des sentiers battus. Je songe ici à la disposition de la rotonde, fermée sur une colonnade interne, et, surtout, à l'audacieuse restitution des orthostates à *clipei* en position d'attique sur le péristyle du temple carré. Audacieuse, car ce type de décor, connu uniquement sur des portiques, n'est pas attesté sur un temple, ni de type romain[1], ni, encore moins, du type du *fanum* gallo-romain. Audacieuse enfin, mais appuyée sur une argumentation rigoureuse.

Mais la principale qualité de ce livre réside en ce que l'on y prend les auteurs de ces édifices pour de véritables architectes, c'est à dire des hommes pétris de connaissances puisées dans des manuels aujourd'hui disparus (à l'exception du *De architectura* de Vitruve), sans doute formés dans des écoles et auditeurs dans les cercles de philosophes et de mathématiciens, et qui ont fréquenté, en Italie ou ailleurs, les chantiers de leurs collègues ou de leurs devanciers. Ils connaissaient intimement l'architecture du pourtour méditerranéen, mais ils avaient aussi assimilé des traditions locales chères à leurs commanditaires. Philippe Bridel le sait. Il sait que rien n'est laissé au hasard dans cette grande architecture et on le suit lorsqu'il détecte les rythmes et les modules dans les plans et les membres architectoniques connus. On le suit encore lorsqu'il en déduit des systèmes qu'il applique à ce qui est moins connu. Certes, à mesure que l'on s'écarte des deux grands temples et de leurs deux satellites, moins l'on dispose d'éléments architectoniques et plus il faut recourir aux données théoriques. Mais l'auteur le fait avec rigueur et je suis persuadé que les découvertes à venir corrigeront, certes, ses restitutions – il en a conscience -, mais qu'elles le feront très probablement à la marge.

[1] La lumière n'est pas faite, de ce point de vue, en ce qui concerne les Piliers de Tutelle à Bordeaux, mais l'attique à arcades et atlantes y est d'un type tout différent.

Ce qui m'a frappé aussi, c'est précisément cette rigueur des reconstitutions, dans lesquelles le moindre détail est exploité, comme les mortaises qui montrent l'existence de barrières entre les colonnes du *fanum* carré. C'est encore l'affranchissement par rapport aux idées ambiantes, notamment lorsqu'au lieu de reproduire les élévations trapues que les dessins de restitution, jusqu'à une date récente voire contemporaine, attribuent volontiers à la cella du *fanum*, il n'hésite pas, comme je l'ai fait à Barzan, à leur donner les proportions du temple de Janus à Autun, ignoré des archéologues quand bien même l'édifice subsiste intégralement et est connu depuis toujours, et à illustrer, à Avenches aussi, la turriformité si spécifique de l'architecture gallo-romaine.

Dans le domaine des interprétations, l'on apprécie que l'auteur n'ait pas tenté, malgré la présence d'importants restes sculptés d'effigies d'empereurs, à faire de l'un ou l'autre des temples le lieu d'un culte impérial. Même si ce culte est répandu, sans doute partout, il n'est pas hébergé, en Gaule non narbonnaise, dans un édifice particulier, notamment pas de type indigène. En revanche, les élites locales tenaient à manifester leur loyalisme en érigeant ces statues dans les divers sanctuaires et lieux de spectacles. La conclusion du livre, qui replace dans une perspective historique et ancre dans l'histoire locale les étapes de la monumentalisation de ce vaste secteur urbain périphérique, nous vaut du reste une excellente analyse de la politique de ces mécènes, qui se créent un centre cultuel ancestral propre, à l'écart du lieu de leur affichage officiel que constitue le forum, sans oublier d'y renouveler leur allégeance consentie à Rome.

Et puis, bien sûr, il y a tout l'appareil d'études annexes qui se doit de figurer dans une publication exhaustive, telle qu'on la conçoit à bon droit aujourd'hui. C'est là aussi, grâce à l'intervention de collaborateurs bien choisis, l'occasion de découvertes, comme la polychromie, que l'on croyait jusqu'il y a peu l'apanage de l'architecture et de la sculpture gréco-romaines et qui est une fois de plus attestée en Gaule, où elle préfigure celle de nos églises et cathédrales.

Tous ces acquis viennent illustrer deux phénomènes qui se font jour à mesure que progresse la recherche. Le premier conjugue lui-même deux éléments : l'acculturation des populations provinciales, qui se traduit par l'adoption du vocabulaire architectural gréco-romain et par sa mise au service de formes nouvelles – ici le *fanum* – que, faute de mieux et parce que l'on n'en trouve nulle part ailleurs, on dénomme celtiques. C'est d'ailleurs cette synthèse originale, présente aussi hors du domaine religieux, qui m'a inspiré la création de la collection « Architecture de la Gaule romaine » : on comprend combien je suis sensible à la contribution que lui apportera ce livre. Le second phénomène réside précisément dans l'existence même de ces formes dites celtiques, avec les interrogations qu'elles suscitent : en l'occurrence présente, d'où viennent le plan centré et la turriformité de ces *fana* ? Interrogation que prolongent les deux édicules, tétrastyle et tétrapile, en pierre et en bois, voisins du temple carré. D'époque impériale, mais peu déchiffrable, leur morphologie est dépourvue de références dans le domaine religieux gallo-romain et force est de se tourner vers une tradition locale, fût-elle encore à définir.

Voilà qui renouvelle nos regrets quant au caractère partiel et très morcelé de l'exploration archéologique. Il y a en effet de fortes probabilités pour qu'au-dessous du niveau où gisent certainement d'autres pièces du puzzle gallo-romain, l'on mette au jour des dispositifs antérieurs plus explicites que les quelques fossés déjà repérés. Le site mérite cet approfondissement. Cet ouvrage constitue donc à la fois un bilan précieux et novateur dans un domaine où les publications sont rares, ainsi qu'une invitation à poursuivre le voyage où il nous entraîne.

Pierre Aupert

Remerciements

À quelques jours de la remise du manuscrit de ce volume à l'imprimerie, il m'est un agréable devoir de remercier tous ceux qui m'ont aidé, encouragé, conseillé durant les années où j'ai étudié, sur le terrain et dans les réserves du Musée romain d'Avenches, les vestiges des monuments du sanctuaire de la Grange des Dîmes, puis élaboré leur publication. Qu'ils aient appartenu à l'équipe si efficace et sympathique du Site et du Musée romains, dont j'ai fait partie et que j'ai appréciée depuis le début des années 1970, ou que j'aie eu le privilège de les rencontrer lors de colloques, de congrès, de visites de sites, tout au long des années où j'ai été en charge des monuments d'*Aventicum*, tous ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de cet ouvrage :

Denis Weidmann, archéologue cantonal de 1973 à 2009, fidèle ami et indéfectible soutien, tant au sein de l'administration cantonale, que de la Fondation Pro Aventico, et enfin de la rédaction des Cahiers d'archéologie romande.

Les directeurs successifs du Musée, puis Site et Musée romains d'Avenches :
Hans Bögli, qui me confia dès 1972 l'étude et la publication du sanctuaire du Cigognier, puis celle de l'amphithéâtre, me permettant ainsi de prospecter systématiquement les réserves lapidaires du Musée et les monuments du site.

Anne de Pury Gysel, qui, dès sa prise de fonction en janvier 1995, sut trouver les ressources en personnel et en moyens financiers pour me permettre de publier l'amphithéâtre d'Avenches, puis me confia l'étude du sanctuaire de la Grange des Dîmes.

Marie-France Meylan Krause, revenue à Avenches en 2010 pour prendre la direction du Site et Musée, qui n'a pas ménagé sa peine pour me permettre de terminer l'étude engagée et de préparer la publication du présent volume dans la série *Aventicum* des Cahiers d'archéologie romande.

†Jacques Morel, fouilleur assidu du site dès 1985, puis responsable des fouilles dès 1995 jusqu'à son décès prématuré en 2006, qui sut mener à bien l'exploration de tout le secteur sacré du pied de la colline d'Avenches, menée dans les conditions difficiles qu'imposaient les chantiers de rénovation des équipements urbains. Il fut alors efficacement secondé par Christian Chevalley, puis par Anna Mazur, responsables des chantiers les plus importants qui touchèrent entre autres les deux temples objets de notre étude. Les discussions souvent passionnées que nous avons eues sur le terrain ou lors de l'élaboration des rapports de fouille, et des contributions au *Bulletin Pro Aventico*, à *Archéologie Suisse* ou aux Actes du colloque *Topographie sacrée et rituels, le cas d'*Aventicum, *capitale des Helvètes*, de novembre 2006, ont compté pour beaucoup dans mon enquête.

Mireille Gerber Laurens, Christian Chevalley et Laurent Francey, excellents dessinateurs, qui ont relevé avec moi, puis mis au net les dessins des blocs et fragments d'architecture, finalement numérisés pour publication.

Jean-Paul Dal Bianco, archiviste adjoint, qui m'a aidé à retrouver nombre de documents, plans ou photographies anciennes, par lui numérisés ; il a élaboré également à ma demande quelques cartes de répartition.

Mathias Glaus, architecte et archéologue particulièrement expert en restitution tridimensionnelle, a mis au net par informatique les esquisses de mes dessins de relevé et de restitution, me tirant souvent, par ses judicieuses remarques et critiques, d'impasses ou d'apories dans lesquelles je m'étais enfermé. C'est à lui que je dois les superbes restitution 3D illustrant de manière à la fois suggestive et parfaitement exacte l'image que je me suis faite du sanctuaire de la Grange des Dîmes et de ses temples.

Andreas Schneider a su réaliser à ma demande et selon mes instructions parfois très pointilleuses la documentation photographique systématique de tous les blocs et fragments d'architecture du catalogue, que nous avons le plus souvent manipulés ensemble dans les divers dépôts du Musée; il a aussi élaboré ses prises de vue pour les rendre aptes à la publication, en les mettant à l'échelle requise et en détourant les sujets.

Sandrine Bosse, chargée d'inventaire, m'a bien souvent secondé dans mes travaux d'identification et de catalogage du lapidaire, ne rechignant pas à la tâche lorsqu'il s'agissait de déplacer des blocs de plusieurs tonnes..., parfois avec l'aide d'Edouard Rubin.

Slobodan Bigović, restaurateur au laboratoire du Musée, a su mettre en œuvre, sous la direction de Verena Fischbacher puis de Myriam Krieg, les mesures de nettoyage et de conservation que requéraient certains éléments de la collection lapidaire. Repérant lors de ces travaux des traces de polychromie déjà signalées autrefois, il a accepté, en collaboration avec Myriam Krieg, d'en entreprendre l'étude systématique qu'il présente en annexe de ce volume, avec un rapport d'analyse de Marie Wörle et Tiziana Lombardo, du Sammlungszentrum du Musée national de Zurich.

Yves Dubois, expert en peintures et stucs antiques, a bien voulu nous faire bénéficier de son savoir en présentant ici en annexe une revue systématique des fragments de décors pariétaux retrouvés dans l'emprise du sanctuaire, toutes périodes confondues.

Thomas Hufschmid, éminent spécialiste d'architecture romaine, qui a rejoint récemment l'équipe d'Avenches, ami sûr et fidèle, a bien voulu relire un premier état du manuscrit et reprendre avec moi la discussion de plusieurs aspects de mon travail. Je lui dois en particulier de précieuses suggestions pour la restitution du portail oriental du mur sud de l'enclos du sanctuaire, sur laquelle nous nous sommes longuement penchés ensemble.

Merci pour leurs conseils et avis à tous les collègues rencontrés lors de colloques où j'ai présenté certains aspects de ma recherche, encore en cours: Pierre Aupert, qui a bien voulu rédiger la préface de ce volume, Jean-Louis Paillet, fidèle ami et précieux critique de mes hypothèses, Anne Congès, qui a accepté de relire le manuscrit définitif avec son habituelle et bienvenue méticulosité, et bien d'autres encore.

La Fondation Pro Aventico a pu compter sur la Dr. Erwin Lauper Stiftung, Berne, pour un financement complémentaire qui a permis l'achèvement de la documentation photographique et de la rédaction du manuscrit.

Gilbert Kaenel et Denis Weidmann ont accueilli cet imposant volume dans la série *Aventicum* des Cahiers d'archéologie romande; avec Marie-France Meylan Krause, ils ont su trouver auprès de Fonds national suisse de la recherche scientifique, du Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, de l'Association Pro Aventico, de la Fondation Pro Aventico (legs de la Dr. Erwin Lauper Stiftung, Berne), les considérables ressources financières requises pour son édition, confiée à IRL plus SA, Renens.

C'est à la patience et à la compétence des collaborateurs de cette excellente entreprise, en particulier de MM. Alexandre Schlup et Jean-Marc Dewarrat que nous devons l'élégante présentation, sous coffret, du volume de 256 pages de texte et du portefeuille de plans en 18 dépliants constituant l'ouvrage.

À l'heure où la publication traditionnelle sous forme de volume imprimé est largement concurrencée par l'édition numérique diffusée sur l'Internet, il nous plaît de souligner notre bonheur de pouvoir, une fois encore, faire connaître le résultat de recherches longues et complexes, fruit de nombreuses collaborations, en éditant un vrai livre accompagné d'illustrations lisibles et à bonne échelle, le tout sur un support, le papier, garantissant une pérennité reconnue de longue date.

Philippe Bridel, décembre 2014

Avant-propos

Historique de l'exploration du secteur Objectifs de l'enquête, moyens mis en œuvre et options de publication

De Saint Symphorien à Mercure et à la famille impériale : un siècle d'exploration du flanc sud-est de la colline d'Avenches.

Entre amphithéâtre et Cigognier, les deux monuments emblématiques et bien visibles tout au long des siècles, rien de romain n'avait été signalé jusqu'au milieu du XIXe siècle sur le flanc sud-est de la colline d'Avenches, en dépit des importants travaux d'aménagement d'une nouvelle route d'accès à la ville, réalisée dans ce secteur par les autorités bernoises de 1749 à 1752, puis améliorée par les autorités vaudoises dès 1825[1]. Dans la première livraison de son *Aventicum Helvetiorum*, C. Bursian donne un plan qui mentionne une tour attribuée par certains à une enceinte réduite de la ville romaine tardive, par d'autres à un baptistère paléochrétien[2]. Rasée en 1873 et transformée en cave, cette « tour » apparaît sur les premiers plans archéologiques édités par l'Association Pro Aventico, en compagnie d'un édifice rectangulaire qui la jouxte au sud, puis d'un long mur à abside apparu plus au sud encore en 1876 et 1898. En dépit d'un développement important de la ville dans ce secteur ensoleillé et bien desservi, on ne signale que la découverte, en 1892, au bas de l'avenue Jomini, de deux fragments d'un sarcophage en auge, taillé dans un bloc de grès de la Molière sans doute remployé, et considéré comme typiquement paléochrétien[3]. Ces quelques indices viennent corroborer les études d'histoire et de topographie chrétienne de deux personnages issus du catholicisme vaudois, Marius Besson, alors jeune docteur de l'Université de Fribourg, plus tard évêque de Lausanne et Genève dès 1920[4], et Maxime Reymond, rédacteur passionné d'histoire de la Feuille d'Avis de Lausanne dès 1891[5], qui situent l'antique chapelle de Saint-Symphorien, érigée au VIe s. par l'évêque Marius au voisinage de la Grange des Dîmes[6]. C'est donc plutôt vers saint Symphorien, associé dès le XVIe siècle à saint Pancrace, que semblent s'orienter les fouilles décidées par le comité de l'APA en octobre 1905, et qui débutent le 4 décembre de la même année dans la frange méridionale de deux parcelles bordant l'avenue Jomini au nord. Dès le 15 du même mois, des vestiges imposants sont mis au jour : un demi-acrotère en bronze doré, des murs soigneusement maçonnés, des blocs et fragments d'architecture monumentale. Le 27 décembre, le propriétaire de la parcelle occidentale, qui s'est mis a fouiller pour son compte, dégage plus au nord-ouest, en limite septentrionale de son fonds, un petit autel votif inscrit, dédié à Mercure *Cissonius* et un lot de vases miniature, eux aussi sans doute déposés en ex-voto. Le rapprochement de ces deux trouvailles, pourtant distantes de plus de 40 m, conduit W. Cart à supposer à titre d'hypothèse qu'on pourrait avoir affaire à un dépôt réalisé auprès de la chapelle consacrée

1 Sur ces travaux, voir notre présentation dans Bridel 2004, p. 13-19 avec les références à la documentation.
2 Bursian 1867, pl. II. Pour les autres mentions de ce qui finira par être reconnu comme un « temple rond », Morel 1992, p. 31.
3 Faccani 2004, p. 12, n. 15 et fig. 6, p. 16.
4 Cf. *DHS* 2, 2003, p. 277-278.
5 Cf. *DHS* 10, 2011, p. 404 ; Coutaz 2001, p. 197-204, avec, p. 201-202, les réserves sur la valeur historique de ses contributions, émises par Jean-Daniel Morerod, *Genèse d'une principauté épiscopale : la politique des évêques de Lausanne (IXe-XIe siècle)*, *BHV* 116, Lausanne 2000, p. 31.
6 Besson 1905, p. 18 ; Reymond 1905a, p. 30-40 ; Reymond 1905b, p. 3 ; Reymond 1919 ; Faccani 2004, p. 21-29 ; Grandjean 2007, p. 134.

à une forme locale et secondaire de la même divinité honorée dans le temple principal sous sa forme proprement romaine, Mercure[7]. Poursuivie du 22 au 29 novembre 1906 sous l'avenue Jomini et au sud de celle-ci, l'exploration du temple permit de dégager l'angle sud-ouest de l'*ambitus* et le mur sud de la *cella*. Une étude comparative de son plan, excellente pour l'état des connaissances de l'époque, est immédiatement proposée par W. Cart[8]. L'hypothèse d'une chapelle paléochrétienne paraît au demeurant confortée par la présence de nombreux ossements, de sépultures et du sarcophage précédemment récupéré dans le secteur; elle aurait été bâtie sur les décombres de ce temple en remployant les blocs provenant de sa spoliation sur lesquels des traces d'un badigeon bleu couvrant le fin décor sculpté attesteraient une sorte de *damnatio memoriae* des anciens ornements et des croyances païennes auxquelles ils étaient associés[9]. On verra qu'il n'en est rien en réalité, et que l'on a bien là des vestiges, infimes il est vrai, d'un décor polychrome venant souligner, et sans doute parfois affiner le rendu plutôt schématique du décor sculpté.[10]

En quelques mois, et grâce à l'identification de toute une série de blocs comme provenant du même édifice, parvenus au Musée dès son ouverture[11] et récupérés sans doute lors de la construction de la route bernoise en 1749-1752, c'est un nouveau sanctuaire, avec son temple de plan carré typiquement gallo-romain qui vient compléter le panorama de la ville romaine.

Même si, en 1906-1907, de nouvelles fouilles sont pratiquées au Rafour par François Jomini, conservateur du Musée, qui dégage les premiers éléments du portail en grand appareil de l'amphithéâtre[12], l'exploration du versant sud-est de la colline ne reprend qu'un demi-siècle plus tard. Son pied est alors largement touché par les travaux de construction, dès juillet 1963, d'une nouvelle route de contournement qui suit à peu près le tracé de la voie décumane menant de la porte de l'Ouest, découverte à cette occasion par G.-Th. Schwarz, au réseau orthonormé des *insulae* de la ville antique, qu'il vient de préciser. Dans une série de sondages, il identifie les niveaux successifs de cet axe majeur de la voirie urbaine et repère les divers états d'un long et imposant mur de clôture qui le borde au nord. Menés dans l'urgence, ces travaux permettent toutefois de proposer le tracé d'une clôture délimitant l'enclos sacré du temple carré de la Grange des Dîmes, avec son portail, et celui, adjacent à l'ouest, d'un autre édifice qui n'est pas encore reconnu comme religieux[13].

De 1964 à 1965, c'est Hans Bögli, nouveau conservateur du Musée, qui assure la fouille de la partie encore méconnue du temple carré de la Grange des Dîmes, dégageant les fondations de son long escalier d'accès et plusieurs aménagements conservés dans la cour qui s'étend au sud. Les conditions sont réunies pour une première étude systématique de l'édifice et de son contexte proche. La tâche est confiée dès 1974 à Monika Verzár, jeune diplômée de l'Université de Berne. Cette élève de Hans Jucker, qui terminera sa carrière comme professeur à l'Université de Trieste, publie en 1978 une monographie consacrée essentiellement au décor sculpté, avec une proposition de restitution des architectures hâtive et peu argumentée[14]. L'analyse iconographique des divers registres sculptés la convainc que le temple est consacré au culte impérial. En dépit de réserves formulées par plusieurs collègues, elle confirmera son point de vue en 1995[15].

Le développement et le renouvellement de l'habitat dans le secteur qui nous intéresse livrent en 1976 une première découverte restée inexpliquée jusqu'en 2002, où on pourra l'interpréter comme l'amorce d'une rotonde scandant en son centre le vaste portique limitant au nord l'enclos commun aux deux temples. La fouille préventive de toute la parcelle située au nord du temple carré de la Grange des Dîmes permet dès 1992 de dégager ce portique sur près de 25 m et d'explorer l'enclos qu'il délimite sur une surface de 625 m^2 environ. Plusieurs états du sanctuaire antérieurs au temple maçonné sont relevés et étudiés, mais l'état de conservation des niveaux contemporains du temple se révèle très érodé par les réoccupations plus tardives[16].

La fouille partielle que mène Jacques Morel dès 1992, en recourant à des sondages successifs sur ce qui avait été considéré longtemps comme une tour, révèle un temple à *cella* circulaire et colonnade polygonale situé au centre d'un enclos adjacent à celui du temple carré[17].

Toute une série de tranchées ouvertes de 1992 à 2005 dans l'avenue Jomini et dans les propriétés adjacentes pour rénover les divers services techniques va permettre de compléter tant bien que mal, sur des surfaces très réduites, l'image qu'on peut se faire des deux temples et des enclos qui les entourent, finalement réunis en un seul. La plus

7 Cart 1907a, p. 309-311 = Cart 1907b, p. 19-21.
8 Cart 1907a, p. 305-309, plus développé que dans Cart 1907b, p. 15-19.
9 Cart 1907a, p. 312 = Cart 1907b, p. 22-23.
10 Cf. *infra*, annexe 1, p. 174-183.
11 En tant que collection municipale en 1824, puis de musée cantonal en 1838.
12 Bridel 2004. p. 20-22.
13 Schwarz 1964, p. 79-80.
14 Verzár 1978.
15 Verzár 1995.
16 Outre les comptes-rendus du *BPA*, on verra essentiellement le rapport resté inédit de Christian Chevalley, responsable de cette fouille: Chevalley 1998. Voir aussi la synthèse donnée lors du colloque de 2004: Morel†, Blanc 2008, p. 37-50.
17 Morel 1991; Morel 1992; Chevalley 2000.

importante coupera le temple carré en 2004 et permettra à Anna Mazur, qui dirige les travaux, d'établir une excellente stratigraphie rendant compte de l'évolution de ce sanctuaire, de ses origines au début du Ier siècle à son abandon au haut Moyen Âge[18]. Entre temps, Guido Faccani avait repris la question des occupations tardives, en proposant une première lecture bien informée[19].

Enfin, la découverte en 2004 de gros fragments de marbre de Luni identifiés par M. Bossert comme les vestiges d'un groupe statuaire figurant plusieurs membres de la famille impériale et remontant à l'époque tibéro-claudienne vint remettre à l'ordre du jour la question du culte impérial dans le secteur plus tard occupé par le temple carré de la Grange des Dîmes[20].

Le présent volume : objectifs visés et moyens mis en œuvre

Notre étude remonte à un projet de restauration des vestiges du temple de la Grange des Dîmes, réalisé en 1990 et 1991[21]. Ayant participé activement à l'élaboration des diverses synthèses avenchoises présentées lors du colloque de 2006[22], nous avons décidé de tenter une restitution des architectures des deux temples et des dispositifs connus délimitant ou agrémentant leurs enclos, et ceci dans leur état le plus développé, atteint au milieu du IIe siècle. Renonçant à une présentation systématique des états antérieurs, connus avant tout par le mobilier résiduel récolté dans les couches sous-jacentes qui ont révélé des dispositifs trop ténus et trop fragmentaires pour faire l'objet d'un exposé dépassant ce qui avait été présenté au colloque de 2006, nous nous limiterons ici à l'étude systématique de l'architecture des deux temples et de l'écrin monumental qui les met en valeur, pour tenter *in fine* d'en comprendre l'évolution et la signification dans le cadre du développement urbain d'*Aventicum*, et plus particulièrement de son secteur sacré occidental.

Les moyens mis en œuvre sont classiques : reprise systématique des archives rendant compte d'un siècle de fouilles aux méthodes et documents de qualité fort diverses ; relevé et analyse non moins systématique de tous les blocs ou fragments architecturaux attribués aux divers bâtiments ou aménagements de ce vaste sanctuaire, débouchant sur un catalogue sélectif ; étude de restitution s'appuyant sur une approche comparatiste désormais mieux informée grâce aux nombreuses publications de qualité qui sont parues ces dix ou vingt dernières années ; enfin, mise en perspective chronologique des monuments restitués en les insérant dans le processus de développement historique et urbanistique de la ville, dans l'intention de mieux en comprendre les fonctions civiques et religieuses, d'esquisser le déroulement des rites qui ont pu y être pratiqués.

Un secteur religieux peu exploré et au développement encore mal connu

Même si les restitutions numériques en trois dimensions, réalisées à notre demande par Mathias Glaus, sur la base de nos plans, offrent une vision fort suggestive du vaste sanctuaire de la Grange des Dîmes dans son état du milieu du IIe siècle, bien des points restent encore incertains, voire inconnus. Nous les avons évoqués, dans la mesure du possible, en recourant à la modélisation informatique élaborée pour le colloque de 2006, qui a servi de cadre de référence pour la mise en place de l'ensemble. Mais l'exploration de ce site sacré des Helvètes, remontant sans doute à l'origine de la ville d'*Aventicum*, reste encore largement lacunaire en raison des contraintes techniques qu'impose l'archéologie préventive. Trop souvent, il faut se limiter à ne relever que ce qui sera immédiatement détruit, sans pouvoir développer une véritable stratégie de fouille, mise en œuvre en surface et en profondeur selon les critères scientifiques et techniques garantissant la meilleure compréhension du secteur étudié.

De vastes surfaces inexplorées subsistent cependant, tant entre les bâtiments bordant l'avenue Jomini de part et d'autre que dans la vaste parcelle horticole qui abrite le temple rond. Si elles sont probablement en partie érodées par les occupations successives en haut de pente, les plus basses devraient en revanche receler maintes traces des aménagements multiples et successivement réalisés dans les cours des deux sanctuaires. Il y aura là peut-être quelque indice sûr à propos des cultes pratiqués dans ces enclos sacrés, quelque inscription éclairante, quelque dépôt votif intact particulièrement instructif quant aux rites. La plus grande vigilance s'impose donc en cette période de croissance et de renouvellement frénétique du bâti moderne.

---

18 Mazur 2006.
19 Faccani 2004.
20 Bossert, Meylan Krause 2007.
21 Bridel 1991, p. 147-148.
22 Castella, Meylan Krause (dir.) 2008.

I

Le temple carré de la Grange des Dîmes

Introduction
Les antécédents et la chronologie de l'occupation du secteur

Un siècle d'explorations archéologiques

Mieux qu'un exposé détaillé des chantiers qui ont successivement touché le temple carré de la Grange des Dîmes et son enclos sacré, quelques plans d'ensemble commentés diront, le premier l'exiguïté des surfaces explorées, la complexité des vestiges retrouvés et bien difficilement interprétés, toutes époques superposées (fig. 1), les trois suivants présentant les structures attribuées aux occupations successives qui précèdent la construction du temple carré (fig. 2-4), le cinquième donnant l'état du secteur vers le milieu du IIe siècle, lorsque le sanctuaire atteint son développement fonctionnel le plus complet (fig. 5), le dernier l'état ultime de fonctionnement du sanctuaire, vers 200-300 (fig. 6) ; les diverses étapes de construction des édifices utilisés simultanément restent précisées par une couleur différente. On constatera sans peine le caractère fort lacunaire de nos connaissances des états antérieurs à la construction du temple maçonné (fig. 2-4), et l'absence de toute construction, de tout aménagement contemporain du temple carré dans le secteur nord de l'enclos sacré, pourtant systématiquement fouillé (fig. 5-6) : c'est que l'arasement des niveaux d'occupation lors des phases ultérieures à son abandon a tout emporté. À l'est, au sud et à l'ouest du temple, les faibles surfaces explorées ont bien livré quelques maçonneries ou quelques structures qui trahissent une densification progressive de l'occupation de la cour, mais leur interprétation reste très problématique, on le verra.

L'interprétation proposée pour les phases antérieures au temple sur podium

Pour la bonne compréhension du caractère radical des transformations apportées au sanctuaire par la construction d'un temple sur *podium* qui vient s'implanter, à l'extrême fin du Ier ou au début du IIe siècle sur les vestiges arasés d'édifices sacrés antérieurs, non loin du temple rond, édifié près d'un demi-siècle auparavant sans doute, et pour tenter de saisir ainsi l'évolution des rites et des cultes pratiqués en ces lieux, il nous paraît opportun de résumer ici l'état de la question tel qu'il a été établi à l'occasion du colloque international de 2006[23], et précisé depuis par quelques recherches complémentaires[24]. Une monographie systématique consacrée à ces premières phases est en préparation, et les divers mobiliers (céramiques, monétaires, etc..) sont en cours d'étude. Nous nous contenterons donc d'une présentation sommaire, largement inspirée d'une communication donnée avec M.-F. Meylan Krause lors du colloque tenu à Grand, fin octobre 2011, et dont les actes sont sous presse[25].

Dans une première phase, qui s'étend de la fin du Ier siècle avant J.-C. aux années 20 à 30 de notre ère (fig. 2), plusieurs fossés parallèles sont creusés, orientés à peu de chose près selon le même azimut que le *decumanus maximus* du plan urbain. L'un d'eux présentait au fond les empreintes de piquets alignés qui permettent de l'interpréter comme une

[23] Morel†, Blanc 2008, p. 41-43 ; Meylan-Krause 2008, p. 63-66.
[24] Bossert, Meylan Krause 2007 ; Bridel 2011, p. 289-290 ; Bridel, à paraître a et b.
[25] Bridel, Meylan Krause, à paraître.

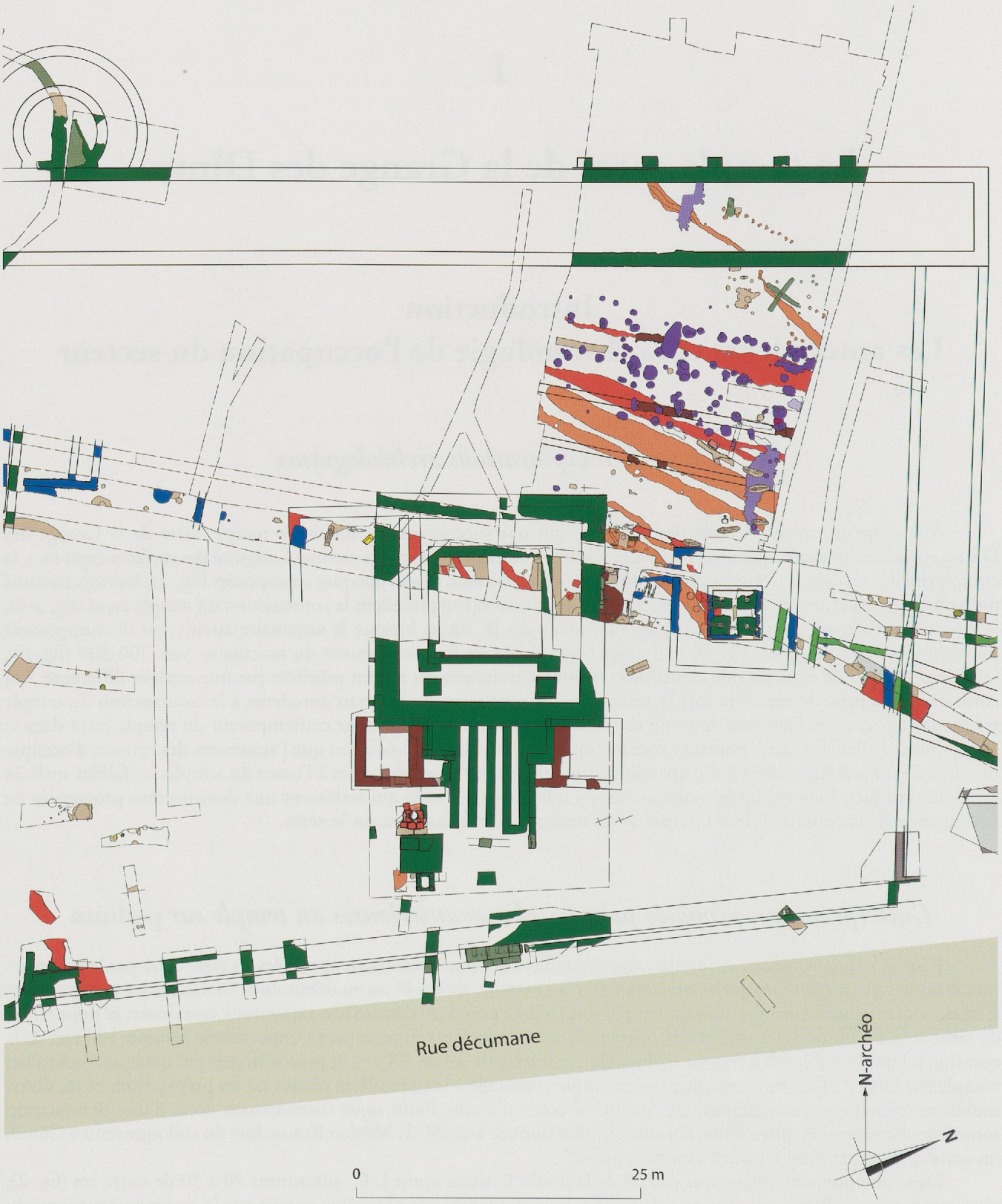

Fig. 1. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble, toutes phases superposées. Éch. 1/500.



Fig. 2. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 1 (15 av. J.-C. à 20/30 apr. J.-C.). Éch. 1/500.



Fig. 3. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 2 (30/40 à 50/70 apr. J.-C.). Éch. 1/500.



Fig. 4. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 3 (70 à 100 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

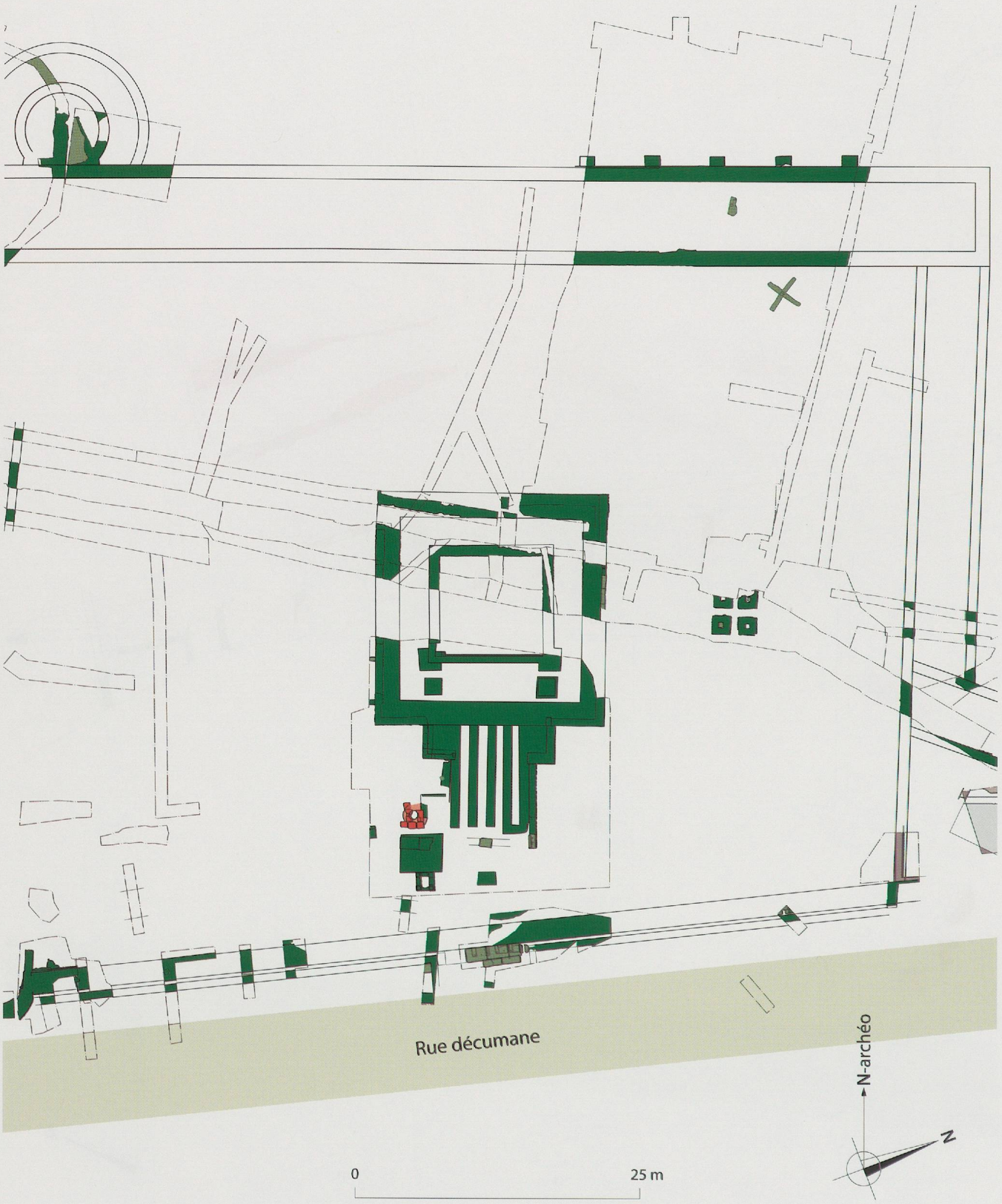

Fig. 5. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures dans leur développement maximum, phase 4 (vers 150 apr. J.-C.). Éch. 1/500.



Fig. 6. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures dans leur ultime état de fonctionnement, phase 5 (vers 200/300 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

clôture ; un autre avait été comblé par les restes de repas rituels mêlés à des objets divers déposés en offrande. D'autres fossés pourraient être de simples drainages, alors qu'une petite fosse contenant le mobilier résiduel d'une incinération a été repérée sous les fondations du monument tétrapile édifié plus tard à l'est du temple carré (*infra*, p. 75-76). Une autre petite fosse a été découverte sous le monument tétrastyle qui viendra plus tard flanquer ce même temple au sud-ouest. L'interprétation exacte de ces traces reste difficile. Il a pu s'agir d'un enclos cultuel, qui pourrait avoir pris la forme d'un premier sanctuaire de tradition La Tène, avec au centre un foyer, une fosse ou un autel. Ce pourrait être également un enclos funéraire, protégeant une tombe. La combinaison des deux fonctions n'est d'ailleurs pas exclue, dans l'hypothèse d'une tombe de héros vénéré comme un dieu.

Dans une seconde phase, qu'on peut situer entre les années 30 à 40 et 50 à 70 apr. J.-C. (fig. 3), de nouvelles installations sont réalisées après arasement des précédentes et nivellement systématique du terrain. De nouveaux fossés, parallèles à ceux, comblés, de la phase précédente, sont établis plus au nord, peut-être de simples drainages. Un premier mur maçonné, large de 2 p. et de même orientation, est édifié un peu au sud, plutôt mur d'enclos que mur montant d'un édifice couvert ; il a vraisemblablement reçu une couverture de chaperons en grès molassique, semblables au bloc cat. 68. Un imposant soubassement de maçonnerie suivant la même orientation et situé dans l'axe de la bordure nord du *decumanus*, a pu servir de socle pour le groupe de statues en marbre de la famille impériale dont les vestiges ont été retrouvés de part et d'autre du *podium* du temple carré (*infra*, p. 63-66 et fig. 39) ; elles avaient été sans doute déplacées dans cet édifice lorsque une construction plus tardive, puis le portique fermant l'enclos à l'est est venu oblitérer leur soubassement original. Relevant d'une orientation différente, qui correspond à celle de la voie décumane, plus infléchie vers le sud que le réseau urbain des *insulae*, un édifice peut-être quadrangulaire (11,5 x 11,5 m ?) n'est connu que par quelques fossés de récupération et un unique tronçon de mur qui a pu porter une élévation de terre et bois ; repéré à l'état de lambeaux sévèrement dégradés par la construction de l'angle nord-ouest du temple carré, ce bâtiment pourrait être une première chapelle consacrée à une divinité inconnue. Contemporain du temple rond qui présente alors déjà une architecture monumentale tout à fait achevée, cet édifice paraissait sans doute encore modeste et rustique, mais présentait peut-être deux piliers en façade, comme le laisse supposer le chapiteau toscan sur plan carré cat. 67, en grès molassique. C'est à la même époque qu'est sans doute aménagé le puits retrouvé à l'ouest du pied de l'escalier du temple carré, qui restera en activité jusqu'au haut Moyen Âge semble-t-il. Enfin, un premier état du mur de clôture sud de l'enclos semble remonter à cette phase, si l'on en croit les vestiges retrouvés à son intersection avec le mur (du portique ?) de refend séparant plus tard les cours des deux temples.

Une troisième phase de construction, limitée semble-t-il au secteur oriental de la cour, est à situer dans les années 70 à 100 apr. J.-C. (fig. 4). Un édifice dont le plan reste très lacunaire vient se superposer au soubassement monumental de la phase 2, arasé à cette occasion. Il paraît composé de plusieurs pièces limitées à l'ouest par un portique ou un couloir dont l'orientation ne correspond à aucune de celles déjà signalées, ni à celle du mur limitant alors à l'ouest les thermes voisins de l'*insula* 19, ni même à celle du temple carré, plus récent. Au vu du mobilier récolté dans les niveaux d'occupation, il a pu avoir une fonction artisanale, au moins pour un temps ; quoi qu'il en soit, il est venu alors délimiter à l'est l'espace sacré, en le réduisant si l'on admet que le soubassement massif qu'il recouvre appartenait bien à l'espace consacré du sanctuaire primitif.

Si les vestiges de constructions ou d'aménagements relevés lors des fouilles restent peu explicites en raison de leur caractère lacunaire, l'étude systématique des ensembles de mobilier prélevés dans les niveaux relevant de ces phases successives d'occupation des lieux semble prometteuse au regard des premières constatations qui ont déjà mis en évidence quelques pratiques rituelles encore à mieux définir.

Les vestiges retrouvés en place

Chacun des chantiers ouverts dès 1963 a généré sa propre nomenclature des vestiges, de sorte qu'il nous a fallu en établir une nouvelle rendant compte de l'ensemble des maçonneries repérées du temple et des aménagements de l'enclos sacré, donnée par la fig. 7, le dépl. 1 et le tableau de concordance 1, p. 24.

La manière de désigner l'orientation générale des édifices s'inspire ici de celle qui prévaut depuis longtemps dans la plupart des publications avenchoises pour le réseau des *insulae*: le nord archéologique correspond à l'ancienne dénomination «Jura» dans une rose des vents qui appelait, dès 1830 environ, Bise et Vent les points opposés dans l'axe du plateau suisse, Alpes et Jura ceux de l'axe perpendiculaire[26]. Cette orientation est celle du *cardo maximus*, soit la rue principale qui sépare les demi-*insulae* 4W, 10W et 16W de leur pendant 4E, 10E et 16E, incliné de 49,5° W par rapport au nord géographique[27]. Mais le temple de la Grange des Dîmes, hors réseau orthonormé, présente son grand axe longitudinal plus incliné encore vers l'ouest, à 68° W du nord géographique. Eu égard à l'orientation de la voie décumane sur laquelle il donne, et qui relie le *decumanus maximus* à la Porte de l'Ouest, on a préféré conserver pour ce temple aussi la manière traditionnelle de désigner les points cardinaux, même si sa façade, qui regarde pourtant le soleil levant, est ainsi nommée côté sud!



Fig. 7. Temple carré et ses abords immédiats. Plan masse schématique avec limites des divers chantiers ou sondages et nomenclature unifiée. Éch. 1/200.

26 Cf. sur ce problème de dénomination Grandjean 2007, tome I, p. XVI.

27 Schwarz 1957, plan II en annexe; Schwarz 1961, p. 53, (l'orientation du *decumanus* est de 40°); Combe 1996, p. 10, fig. 3, d'après Schwarz 1957, surchargé (orientation à corriger: 40,5° au lieu de 45°), p. 12, 16-19 avec la fig. 7; l'orientation de 40,5° Est est celle du *decumanus*.

Tableau 1. Concordance de la désignation des murs et des structures

Temple carré

Fouille	*Podium*, murs				*Cella*, murs et contreforts S						*Pronaos*, hypobases		Massifs latéraux		Escalier, limons						Annexe W				Annexe E		Reprise *podium*
	N	E	S	W	N	E	S	W	W	E	W	E	W	E	1	2	3	4	5	S s.n.	W	N	E	S	W	S	E
Cart 1905/06	X			X	X	X	X	X				X															
GTS 1963/64	(S19)	(S19)																									
Bögli 1964/65			MR2				MR1						MR7	MR3	7	6	5	4	3		MR 12		MR11	MR 10	MR8	MR9	
Chevalley 1992/93	M1	M1																									
Mazur 2004	M8	M1		M5	M3	M2		M4																			M6
Mazur 2005																								M3			
Bridel 2015	M1N	M1E	M1S	M1W	M2N	M2E	M2S	M2W	St1	St2	St3	St4	St5	St6	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15

Temple rond

Fouille	*Cella*	*Ambitus*	*Pronaos*	Escalier
Sondage	S1, 2, 5, 6, 7, 9	S3, 4, 10, 11 ,12	S 99/1	S 99/1
Morel 1992	M1, M1E	M3, M6		
Chevalley 2000			St 10,	M1, M2, St1, St2
Jomini 2005				
Bridel 2015	M1	M2	St1	St2

Enclos de la Grange des Dîmes

Fouille	Puits	Tétrastyle	Autel	Platef.	Tétrapile								Enclos											
					Bases				Enclos				Murs S		Portique E		Portique N		Mur W	Rotonde	Abside			
									N	E	S	W			W	E	S	N						
Cart 1905/06																								
GTS 1963/64																								
Bögli 1964/65																								
Chevalley 1992/93									21						M1	M2	M4	M3+13,14, 16-18	M18, M9		M10			
Mazur 2004					St45a-c					8	17	14			M10, M19	M20, M21		M6	M1*	M7				
Mazur 2005	M2,St2, St6	St1		M1																				
Bridel 2015	St7	S8	St9	S10	St11								Ma	Mb										

La qualité des documents graphiques à disposition est très inégale, reflétant les modes de fouille et de relevé de leur époque. Les coupes stratigraphiques utilisables ne sont disponibles que depuis le chantier de 1991/1992, à l'exception de quelques relevés schématiques rapidement dressés par G.-Th. Schwarz lors de ses sondages de 1963-1964. Toute la chronologie de l'occupation et du développement progressif des aménagements dans le secteur sud, le seul qui ait conservé des niveaux de circulation assurément contemporains du temple monumental et l'unique à avoir été fouillé en extension, en 1964-1965, s'en trouve ainsi fort difficile à restituer, même si la documentation exemplaire des chantiers ultérieurs permet, par extrapolation, d'étayer quelques hypothèses en la matière.

De même, les relevés de 1964-1965, à quelques exceptions près, pour un ou deux secteurs de peu de surface, se résument à un plan masse au 1/50, levé à l'équerre à prisme, où les parements des murs ne sont figurés que comme des droites joignant deux points mesurés, avec quelques cotes d'altitude, sans aucune indication ni analyse de l'appareil des murs. Aucune élévation ne vient combler ces lacunes; il ne reste plus, pour analyser le mode de construction des maçonneries, qu'à se référer aux photographies, de bonne qualité, mais pas toujours prises sous les meilleurs angles, pour tenter de saisir comment les fondations de cet édifice, son seul élément demeuré en place, ont été érigées. Distinguer dans ces conditions leurs divers modes de construction semble quelque peu hasardeux. L'étude plus précise conduite en 1991-1992 et en 2004, des niveaux de chantier, des tranchées de fondation, de l'appareil des murs et de leurs réparations, même si elle s'est limitée pour des raisons techniques à quelques courts tronçons, permet cependant de proposer une reconstitution vraisemblable des étapes du chantier. Résumons tout d'abord ce que nous savons des divers murs et structures constituant les fondations du temple, et de leur rapport avec le terrain environnant.

Les murs du podium *(M1N, E, S, W,* dépl. 2 et 3*)*

Socle monumental de l'édifice, le *podium* est constitué d'un terre-plein contenu sur ses quatre côtés par un mur épais en moyenne de 2,1 m (7 p.), fonctionnant également, on le verra, comme stylobate des colonnes de l'*ambitus* et de la façade du *pronaos*. Bâti en petit appareil de moellons de calcaire hauterivien, il présente un aspect qui varie selon les parements, les niveaux et les emplacements, en fonction des modalités de mise en œuvre des matériaux.

Le radier de boulets posés de chant et à sec en fond de fouille n'a pas toujours été observé, ni la semelle de fondation débordant en principe sur les deux faces.

Le parement interne, destiné à disparaître dans les terres de remblai, n'est réalisé que dans ses dernières assises en moellons bien dressés, soigneusement disposés en lits réguliers, les joints parfois repassés au fer; au-dessous il est constitué de pierres informes, brutes de débitage et de tailles diverses, en sorte qu'on ne distingue pas d'assises régulières, mais elles sont prises dans un abondant mortier qui semble parfois les recouvrir en parement. Cette espèce d'*opus incertum* a-t-il été monté «à vue» dans une tranchée à peine plus large que le mur à bâtir, ouverte à cet effet à partir du niveau d'arase des vestiges de l'état précédent? Ou a-t-il été mis en œuvre «à l'aveugle» dans un coffrage coulissant et rehaussable, les maçons travaillant à l'intérieur de ce dispositif fonctionnant aussi comme étayage de la tranchée? Ou monté au fond d'une fouille plus largement ouverte, dégageant totalement le niveau de la base des fondations du *podium*, de la *cella* et des hypobases du *pronaos*? Ou encore, le mur a-t-il été, pour ses parties basses, coulé «a sacco» directement au fond d'une tranchée étroite servant de coffrage? Toutes ces techniques semblent avoir été tour à tour mises en œuvre selon les besoins du chantier.

Le parement externe donne quelques indices sur les niveaux de circulation au pied du *podium* et les niveaux successifs du chantier de construction, qu'on décrira plus bas pour chacun des côtés. On retiendra principalement ici qu'à partir d'une certaine hauteur, qui varie en fonction de la pente nord-sud du terrain et du profil prévu pour son réglage définitif en fin de chantier, les faces visibles du *podium* sont traitées en grand appareil monté à sec de blocs de grès coquillier, dont quelques uns sont conservés en place, alors que d'autres, récupérés dès la fin de l'Antiquité, peuvent être reconstitués à partir des empreintes qu'ils ont laissées dans le noyau d'*opus caementicium* coulé à l'arrière, pour lequel ils ont fonctionné comme coffrage. Hauteur et largeur de ces assises peuvent être ainsi reconstituées, et même parfois la longueur de certains des blocs (fig. 9, dépl. 2.2). Sur des dalles de fondation de ce grand appareil, plutôt larges, on trouve parfois des orthostates ou des assises de longs parpaings plus étroites qui, par «indentation» permettent une meilleure cohésion avec le noyau d'*opus caementicium*. Le même procédé se retrouve dans la première assise commune aux quatre face du *podium*, constituée de dalles rectangulaires de près d'un mètre de largeur. On relèvera que ce dispositif est absent de la face sud du mur sud, le petit appareil se poursuivant jusqu'au sommet des maçonneries conservées, caché par l'escalier monumental qui vient s'adosser à elles, sans doute jusqu'au niveau qui portait les dalles du stylobate.

Dimensions relevées sur la semelle de fondation: env. $68^{2}/_{3}$ p. (20,42 m) et 68 p. (20,22 m) de côté, les quatre murs n'étant pas exactement perpendiculaires entre eux.

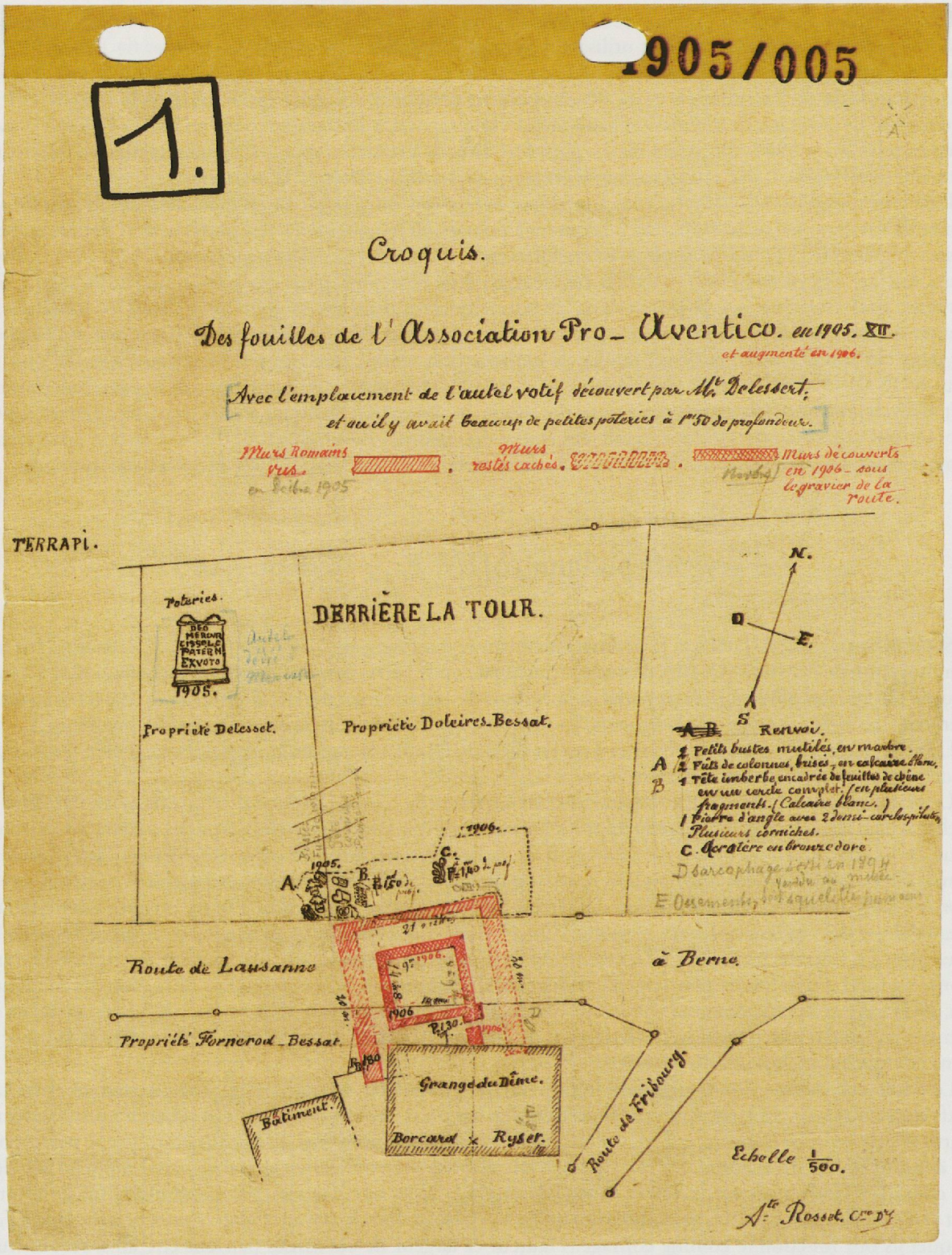

Fig. 8. « Croquis des fouilles de l'Association Pro Aventico en 1905 XII [et augmenté en 1906] ». Éch. originale 1/500, ici 1/750.



Fig. 9. Temple carré, mur nord du podium *M1N, avec empreintes des blocs de grand appareil et parement des fondations. Vue du nord.*

Le mur nord (M1N)

Dégagé en décembre 1905 sur toute sa longueur, soit 21 m selon la cote légendant le plan d'A. Rosset[28] (fig. 8), avec l'amorce de ses deux retours est M1E et ouest M1W, il est indiqué avec une largeur de 1,20 m, sans doute parce qu'il n'a été vu qu'en surface, là où manquent les dalles du parement de grès coquillier. Probablement recoupé en août 1924 lors de la pose d'un câble de téléphone dans une tranchée dûment documentée par L. Bosset, qui cependant ne le signale pas, ce mur sera à nouveau vu sur un court tronçon de son parement sud en juillet 1963 par Georg Theodor Schwarz, dans le sondage 19 ouvert lors de la construction de la route de contournement[29]. Désormais enfoui sous le trottoir nord de l'avenue Jomini et les murs de clôture qui le bordent, il ne pourra être étudié qu'à l'occasion de fouilles systématiques pratiquées en 1992 sur l'ensemble de la parcelle 765, avant la construction d'un nouvel immeuble, au 15 de l'avenue Jomini[30].

Ces fouilles dégagent l'angle NE de M1, dont 7,8 m de M1N[31]. Un complément est apporté par la tranchée d'une conduite posée en 1993, qui mettra au jour le sommet des maçonneries de M1N sur plus de 10,5 m de longueur, avec le parement sud sur plus de 3 m et l'angle externe nord-ouest[32]. Le plan s'en trouve ainsi bien calé, et l'élévation peut être étudiée, la fouille atteignant en un point la base du mur. Il ne sera retouché que très ponctuellement en 2004, lors de la pose d'une nouvelle canalisation desservant la maison sise 13, avenue Jomini[33], dégageant le parement sud sur à peine plus d'un mètre de longueur.

Le sommet conservé des maçonneries se situe entre 454,19 m à l'ouest et 454,00 m à l'angle est. L'empreinte de plusieurs grandes dalles, sans aucun doute de grès coquillier, est encore lisible, tant dans le lit d'attente de mortier qui les recevait, entre 453, 54 et 453,56 m au plus haut, que dans l'élévation du noyau d'*opus caementicium* coulé à l'arrière. La hauteur de cette première assise du parement de grand appareil peut être restituée à 1½ p., culminant à 454,00 m environ, la largeur des blocs, assez irréguliers sur leur face arrière, entre 3¼ et 3½ p., leur longueur oscillant apparemment entre 4 et 5 p. (fig. 9, plan dépl. 2.2., coupes cc', dépl. 3.5 et AA', dépl. 3.1).

---

28 Plan MRA 1905/005, mis au net par G. Trivelli (plans MRA 1905/006, publié dans Cart 1907a, pl. XX, et Cart 1907b, hors texte entre les p. 4 et 5 et 1905/007, colorié, tous deux au 1/250). Une photo de l'original est donnée par Verzár 1978, pl. 22. La cote de 21 m reste approximative, et trop longue.

29 Plans MRA 1963/196.1 et 200.

30 Sondages préliminaires les 24 et 25 septembre 1991, dont l'un dégage l'angle nord-est de M1N, par J. Morel qui en rend compte dans son rapport du 7 octobre 1991. En prélude à la fouille de l'année suivante, décapage systématique à la pelle mécanique du 13 au 15 novembre 1991, suivi par L. Maroelli qui récupère 23 monnaies dont 8 romaines et une vingtaine de petits objets métalliques, le tout repéré au détecteur de métaux, et donne un résumé (non daté) de son intervention. La fouille proprement dite durera du 2 mars à fin août 1992, avec un suivi ultérieur, en septembre et octobre, de la pose d'un collecteur sous le trottoir de l'avenue Jomini et enfin, en mars 1993, de la pose d'une canalisation dans le même secteur qui ont permis de compléter quelque peu l'étude du mur M1N ; cf. Chevalley 1998, en particulier p. 23-24 et fig. 18-20 pour l'angle M1N/M1E.

31 Plans MRA 1992/152, 157, 158, 166, 264a, 378, 384, (D43, 47, 48, 54, 62, 156, 229, 238).

32 Plans MRA 1992/393-395 (D248-250).

33 Plans MRA 2004/0068, 0075 (D38 et D45).

Les fondations, observées du côté nord[34], sont poussées à la cote 451,86, où un radier de boulets morainiques mêlés de moellons grossiers de calcaire jaune est disposé à sec en fond de fouille. Dès 452,00, un appareil assez régulier de petits blocs de calcaire jaune est monté sans doute « à l'aveugle » dans un coffrage atteignant 452,62, niveau où une reprise de la construction a été observée. Disposé dans une tranchée ouverte à partir du niveau d'arase de l'occupation précédente, soit 453,00 m env., trop étroite pour avoir permis à un maçon de s'y tenir, et trop large pour servir de coffrage à une maçonnerie coulée « a sacco », ce coffrage devait reposer sur le radier légèrement débordant. Une fois la tranchée à moitié comblée peu en dessous de la première arase, un coffrage a sans doute été à nouveau mis en place pour réaliser, en deux banchées successives de 0,45 m de hauteur semble-t-il, la suite de l'élévation, plus grossièrement dressée et mêlant en lits plus irréguliers quelques boulets aux petits blocs de calcaire jaune. Le niveau utile à la pose des dalles de fondation du parement en grand appareil est ainsi atteint, et la tranchée de fondation peut être comblée à hauteur idoine pour la suite du chantier.

Le parement sud, dont la base n'a pas été dégagée, présente une ligne de reprise de l'ouvrage décalée vers le nord à la cote 453,29/453,40 selon les emplacements, puis un véritable redan à la cote 453,58/453,59, soit au niveau de pose de la première assise du parement externe de grand appareil. Au-dessus, la largeur du mur, désormais certainement monté à vue en assises probablement plus régulières, est ainsi ramenée de 7 1/3 p. (2,18 m) à sa base à 7 p. (2,08 m). L'appareil de la partie inférieure de ce parement sud n'a pu être observé nulle part de manière satisfaisante, en sorte qu'on ignore s'il a été monté à vue dès sa base, ou, plus probablement, coulé « a sacco » en tranchée étroite jusqu'à la cote 453,00 environ, niveau de l'arasement des occupations antérieures, à moins qu'il n'ait été, sur cette face aussi, monté à l'aveugle, en coffrage ou contre la paroi de la tranchée[35].

Le mur est (M1E)

Mise au jour en décembre 1905 , seule l'extrémité nord de ce mur a été vue, sur une longueur de 3 m environ, pour une largeur constatée de 2,1 m. Georg Theodor Schwarz le recoupe dans son sondage 19 de 1963, à peine au sud de l'angle intérieur nord-est, sur une largeur constatée de 1,45 m, le niveau de la maçonnerie recevant les dalles de grand appareil du parement n'ayant pas été atteint.

En 1964, Hans Bögli fouille l'extrémité sud avec l'angle sud-est sur une longueur de près de 7 m, dégageant profondément les fondations (fig. 10). Le plan masse au 1/50 n'en donne qu'un relevé partiel, tronqué au nord et sans le parement oriental. Seules quelques photos permettent de se faire une idée de son état de conservation et de l'aspect de son parement ouest, qui semble soigneusement appareillé, avec des joints marqués au fer dès 452,50 environ[36]. Aucune coupe stratigraphique n'est disponible, qui aurait permis la reconstitution des étapes et du mode de construction de ces maçonneries, conservées jusqu'à 453,55 m au maximum.

Les fouilles de 1992, complétées par le suivi d'une tranchée ouverte en 1993 sous le trottoir de l'avenue Jomini, vont à nouveau toucher l'extrémité nord de ce mur, dégageant en deux étapes ses parements externe sur une longueur de 4,3 m et interne sur à peine 1 m, à compter de l'angle nord-est[37]. Si la base des maçonneries n'est nulle part atteinte, une bonne étude de l'appareil est donnée pour la hauteur dégagée (fig. 11).

C'est la large tranchée ouverte dans la rue elle-même en 2004 pour accueillir un nouvel égout collecteur qui permettra la meilleure documentation, dégageant sur près de 5 m de longueur et parfois jusqu'à leur base les deux parements du mur, qui a en outre conservé quelques blocs *in situ* de son parement en grand appareil[38]. Le procédé de construction peut être analysé en détail grâce aux empreintes laissées dans l'*opus caementicium* par les blocs de grand appareil lors de leur récupération, à l'occasion d'une réparation et transformation tardive de l'élévation (fig. 12).

Il est ainsi possible, mettant ensemble ces bribes de documentation dispersées dans l'espace et dans le temps, de tenter une restitution du mur oriental du *podium* et de son parement de grand appareil (dépl. 2.3).

Le radier, qui ne déborde pas le pied du mur maçonné, est constitué principalement de boulets morainiques atteignant jusqu'à 18 cm de diamètre et de quelques moellons de calcaire hauterivien et de grès coquillier, disposés en une assise posée à sec. Il est établi à la cote 451,86 dans l'angle nord, puis 451,20 entre 4,50 et 6,30 m plus au sud, enfin à 451,00 environ semble-t-il pour le reste du mur.

[34] Plan MRA 1992/166 (D 54) ; dias 92/1690-1698.

[35] Plan MRA 1992/395.2 (D295.2). L'appareil en semble assez régulier ; cf. photo n.-b GdD 1992 (?), film 75, nég. 3-6 ; dias 92/2421-2422.

[36] MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos n.-b. 64 : 21, 24, 25, 27, 29, 36 ; dias 64 : 18-20, 27, 28, 31.

[37] Plans MRA 1992/152 (D43), s.n. (D62), /378 (D229), /384 (D238), /395.3 (D250.3).

[38] Plans MRA 2004/041 (D11), /044 (D14), /054 (D24), /088 (D58), /092 (D62), /105a et b (D75A et B), /107 (D77), /191 (D161), /202 (D172).

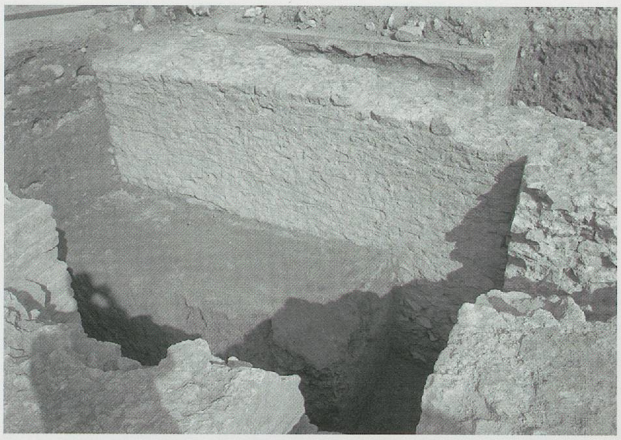

Fig. 10. Temple carré, angle intérieur des murs est M1E et sud M1S du podium. *Vue de l'ouest.*



Fig. 11. Temple carré, murs nord M1N et est M1E du podium. *Vue du nord-est.*



Fig. 12. Temple carré, mur est M1E du podium, *avec dalles et empreintes de dalles de grand appareil du parement. Vue du nord-est.*

La maçonnerie de petit *opus incertum* édifiée sur ce radier, sur une largeur de 2,10 m en moyenne, l'est sans doute « a sacco » dans une tranchée étroite, jusqu'à la cote 452,60 environ dans la partie nord, premier niveau de chantier. Dès la cote 452,78/452,95 selon les emplacements, le parement occidental est bâti à vue en moellons beaucoup plus réguliers. Le parement est présente deux redans successifs : le premier en retrait de 2¼ p. (0,67 m) sur les fondations à la cote 453,24 au nord, puis 452,47 de 6,20 m à 13,3 m de cet angle, enfin 451,79 jusqu'à l'angle sud-est ; le second, large de 3¼ p. (0,97 m) à compter du parement des fondations, à la cote unique de 453,56 m.

Le premier redan recevait les dalles de fondation du grand appareil de grès coquillier à un niveau qui décroît selon la pente nord-sud du terrain telle qu'elle était prévue en fin de chantier. Le second marque la première assise commune à toutes les faces du *podium*. Entre ces deux assises partiellement ennoyées dans l'*opus caementicium* de la maçonnerie, d'autres assises d'orthostates ou de parpaings se succédaient dès 6,20 m de l'angle nord pour habiller la hauteur croissante du *podium*. Trois blocs de l'assise de fondation, hauts de 1 p. environ (0,297 m) étaient conservés *in situ*, attestant que l'assise qu'ils portaient à la cote 452,80 env. était plus étroite puisqu'ils sont pris à l'arrière dans le noyau de maçonnerie sur la moitié de leur largeur environ. Cette deuxième assise devait donc avoir une largeur de 1 ou 1 1/12 p. (0,30 à 0,32 m) pour une hauteur de 2½ p. environ (0,74 m), atteignant le niveau du lit de pose de la troisième assise. La longueur de ces orthostates peut être estimée à 2 1/6 p. (0,64 m) d'après les traces de ravalement et les cavités techniques relevées au lit d'attente des dalles de la première assise. Pour les grandes dalles de la troisième assise, larges de 3¼ p., dont l'empreinte est bien visible plus au nord dans le noyau de maçonnerie, on supposera des longueurs comparables à celles des dalles de la face nord auxquelles elles font suite au même niveau, soit 3 p. pour la dalle d'angle, 6 p. pour la suivante, 5 p. pour toutes les autres jusqu'à l'extrémité sud qui se terminerait par une dalle de 6 p. et une dalle en retour d'angle mesurant 3¼ p. sur cette face. La hauteur croissante du parement de grand appareil implique, au sud du point où les dalles de fondation sont conservées, la restitution de deux assises supplémentaires au moins, dont aucune trace n'est conservée dans le noyau maçonné, inexploré ou mal documenté dans ce secteur. Attesté au plus haut à 454,07 dans l'angle nord-est, le noyau maçonné culmine à 453,22 dans l'angle sud-est, le lit d'attente recevant la première assise de grand appareil se situant à 451,78 à cet emplacement.

Le mur sud (M1S)

En raison de l'emprise de la Grange des Dîmes, qui ne sera détruite qu'en 1963, seul l'angle ouest fut repéré lors des fouilles de 1905, et encore ce retour sud du mur ouest, mesuré à 20 m de l'angle nord-ouest, ne correspondait-il qu'aux vestiges du noyau maçonné, le parement de grands blocs ayant disparu. Ce sont les fouilles conduites par Hans Bögli en 1964 et 1965 qui permirent de le dégager sur toute sa longueur et jusqu'à sa base sur ses deux parements (fig. 13). Lors des travaux de réhabilitation de 1989/1990, nous avons pu vérifier et compléter le relevé du noyau du mur à ses deux extrémités, là où il recevait les blocs en grand appareil de son parement dont certains ont laissé leur empreinte dans le mortier de pose.

Le noyau maçonné est conservé jusqu'à la cote 453,54/453,22 selon les emplacements. Le parement nord s'élève sur une semelle maçonnée, haute de 0,30 m au moins, débordant de 0,20 m environ et culminant à la cote 451,50; soigneusement parementé, il a pu être bâti à vue ou contre un coffrage reposant sur la semelle débordante.

Le parement sud présente deux aspects différents. De part et d'autre de l'escalier et des massifs qui le flanquent, on retrouve le système de la fondation maçonnée portant un parement de grand appareil. Le parement du tronçon occidental repose sur cet *opus caementicium* à 452,22/452,23, sa première assise, large de 2 1/6 p. environ, ayant laissé une empreinte dans le noyau maçonné qui lui donne une hauteur de 1½ p. environ[39] (fig. 14). À l'est, il prend appui à 451,78, sa première assise, dont il reste un fragment ennoyé dans l'articulation des maçonneries du massif latéral et du *podium*, culminant ici à 452,10 (fig. 15). La trace d'une seconde, à peu près de même hauteur, est conservée dans le noyau de maçonnerie[40].

Entre ces deux tronçons, le parement sud du mur est bâti à vue ou peut-être en coffrage, marquant un léger ressaut, ou une limite de banchée à la cote 452,36 environ. Tant les massifs latéraux que les murs limons de l'escalier viendront s'adosser à ce parement, sans qu'ils lui soient liés d'aucune manière.

Le mur maçonné atteint une largeur de 2,10 m environ (7 p. = 2,08 m) au-dessus de la semelle de fondation; cette largeur est réduite de 2 p. (0,59 m) environ par la ou les premières assises de blocs de grand appareil du parement, jusqu'à la cote 453,35 au moins, et plus probablement 453,56, niveau de pose des larges dalles de la première assise courant tout autour du *podium* et venant profondément s'indenter dans le massif maçonné.

Le mur ouest (M1W)

Seules les extrémités nord et sud de ce mur large de 2,10 m ont été mises au jour en décembre 1905, la première sur une longueur de 2,5 m env. et à une profondeur de 1,5 m, la seconde sur 8 m, à une profondeur de 1,8 m. La distance de 20 m d'angle à angle de l'édifice, donnée sur le plan d'A. Rosset (fig. 8), semble trop courte, peut-être parce que la largeur donnée aux murs en retour au nord et au sud est insuffisante.

Les fouilles conduites en 1964 par Hans Bögli dégagent à nouveau le tronçon sud sur une longueur de 6 m environ depuis l'angle sud-ouest, mais en raison de la présence encombrante d'un mur de clôture, seul le parement oriental peut être observé, jusqu'à la cote 452,25 environ, et encore sur à peine plus d'un mètre de longueur, au nord de l'excavation[41] (fig. 16). Ce n'est que lors de l'aménagement du site, en 1966-1969, que le mur sera dégagé sur toute sa largeur et mis en valeur, sans qu'aucune documentation complémentaire soit réalisée.

Lors des travaux préparatoires à la réhabilitation des maçonneries, nous avons nous-même procédé à un relevé sommaire de ce qui subsistait du parement occidental de ce mur, à l'intérieur du périmètre aménagé, repérant les empreintes laissées par les grands blocs de la première assise du parement dans le mortier de pose qui recouvre les fondations de maçonnerie[42] (fig. 17).

L'angle nord-ouest du parement externe sera à nouveau dégagé sur 1,2 m et précisément relevé et situé en 1993, dans une tranchée ouverte pour la pose d'une ligne électrique (fig. 18). Plus au sud, à 2,8 m de l'angle nord-ouest, un nouveau tronçon long de 4,8 m sera systématiquement exploré sur toute sa largeur et jusqu'aux fondations lors des fouilles de 2004, les deux parements étant soigneusement analysés et documentés (fig. 19).

Comparable au mur oriental dans son développement étagé du nord au sud, ce côté occidental du *podium* est sans doute fondé à son extrémité nord sur un rang de boulets posés à sec à la cote 451,86, qui porte une élévation maçonnée coulée «a sacco» en tranchée étroite jusqu'à la cote 452,60, puis montée à vue en petit appareil régulier; le sommet en est conservé au niveau de pose de la première assise de grand appareil courant tout autour du *podium*, à la cote 453,57.

39 MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 52 = 64:9.
40 MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 74 = 64:17.
41 MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 37 = 64:52, 39 = 64:1, 40 = 64:59, 41 = 64:51.
42 MRA, Grange des Dîmes, DF II, photos 1990/172-175, dias 1990/1374-1380 et plan 1990/376.



Fig. 13. Temple carré, mur sud du podium *M1S et hypobase St.4. Vue du nord-ouest.*



Fig. 14. Temple carré, mur sud du podium *M1S, partie ouest. Vue du sud-ouest.*



Fig. 15. Temple carré, mur sud du podium *M1S, partie est. Vue du sud.*

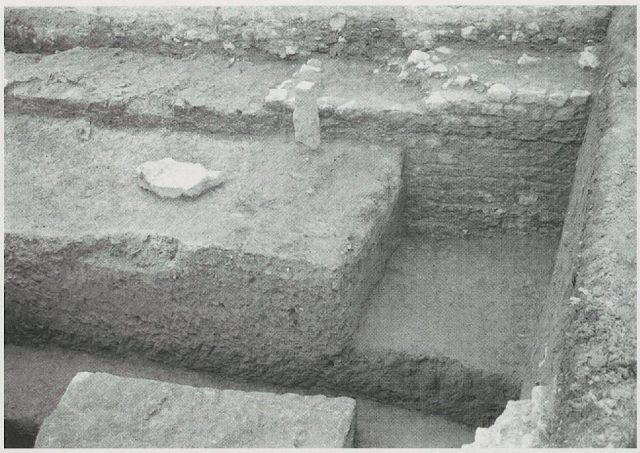

Fig. 16. Temple carré, mur ouest du podium *M1W en 1964. Vue de l'est.*



Fig. 17. Temple carré, mur ouest du podium *M1W en 1990. Vue du sud.*



Fig. 18. Temple carré, murs nord M1N et ouest M1W du podium. *Vue de l'ouest.*



Fig. 19. Temple carré, mur ouest du podium *M1W. Vue de l'ouest.*

Plus au sud, dans le secteur exploré en 2004, les fondations, larges de 2,15 à 2,25 m, sont poussées jusqu'à la cote 451,68, mais dépourvues de radier en boulets; un premier redan est ménagé dans la maçonnerie du parement ouest, large de 0,74 m (2½ p.) à la cote 453,30, sur une longueur de 3,1 m env., ou, plus au sud, large de 0,64 m (2 1/6 p.) à 452,78; il recevait la première assise du parement en grand appareil, culminant respectivement à 453,57 et 453,00 probablement. L'empreinte d'un carreau de la deuxième assise, large de 3½ p. (1,04 m), est encore visible dans le noyau de maçonnerie à la cote 453,56. L'analyse de l'appareil du parement ouest est compliquée par une probable réparation et de nombreuses perturbations tardives qui ont coupé les raccords stratigraphiques. Il semble bien, cependant, que le niveau de chantier à partir duquel on a creusé la tranchée de fondation devait se situer là entre 452,90 et 452,80 (fig. 19).

Le parement oriental, très irrégulier, paraît monté ou coulé en pleine terre jusqu'à la cote 453,30, ce qui présuppose un remblai important déposé avant cette phase de chantier contre le mur nord du *podium*.

Le tronçon méridional, étudié en 1989/1990, est sans doute fondé tout comme le mur sud à la cote 451,21 env.; large de 2,10 à 2,20 m à sa base, il présente un redan irrégulier de 0,6 à 0,7 m, à des niveaux décroissants: 452,67, 452,38 et 452,26; ces paliers et les empreintes laissées dans le noyau de maçonnerie autorisent ici aussi une restitution à peu près assurée de la stéréotomie de la première assise du parement de grand appareil de grès coquillier (dépl. 2.1).

Les murs de la cella *(M2N, E, S, W) et les contreforts des angles SW et SE (St1 et St2)*

Les mêmes techniques de construction sont employées pour édifier les fondations de la *cella*, destinées à disparaître complètement dans le terre-plein du *podium*. Celles-ci sont larges en moyenne de 3 p. (0,89 m) sur toute leur hauteur conservée, au-dessus des éventuels ressauts de fondation qui portent parfois cette dimension à 3¼ p. (0,97 m). Elles atteignent en certains points une profondeur supérieure à celle des murs du *podium*, peut-être en raison de la nature du sous-sol, plus probablement parce qu'elles portaient une élévation plus haute.

Le mur nord (M2N)

Entièrement dégagé avec ses deux angles est et ouest lors des fouilles ouvertes dans l'avenue Jomini du 22 au 29 novembre 1906, ce mur est donné avec une largeur de 1 m et une longueur de 9 + 2 x 1 = 11 m sur la version du plan d'A. Rosset mise au net par G. Trivelli[43]. On ignore la profondeur atteinte par cette tranchée très vite refermée. Il faut attendre le chantier de 2004 pour qu'il soit à nouveau mis au jour et exploré en profondeur, sur toute la longueur de son parement sud et les deux tiers de son parement nord. Des canalisations et des constructions datant du XXe siècle étaient venues entre temps le détruire en partie (fig. 20).

Sa base a été dégagée du côté sud à la cote 451,60/451,67, soit 0,6 m plus haut que les fondations de M2E; le mur est large à ce niveau de 1,04 m env. (3½ p.), alors qu'un redan visible à 453,05 env. réduit cette dimension à 0,89 m env. (3 p.). La maçonnerie à parement de petit *opus incertum* semble coulée «a sacco» en tranchée étroite à partir du niveau de chantier (453,20 env.), atteignant le terrain naturel dès 452,35[44]. Au-dessus, le mur est bâti à vue en moellons plus réguliers et mieux assisés, les joints marqués au fer dès 453,45 env., jusqu'à son sommet conservé à 453,64[45].

Du côté nord, la tranchée étroite dans laquelle le mur est coulé est ouverte à partir d'un niveau de chantier repéré à 453,10 env., le terrain naturel étant perforé à 452,70. Apparemment dépourvu de ressaut ou de semelle de fondation, le parement présente les mêmes caractéristiques que du côté sud.

Le mur est (M2E) et son contrefort (St2)

L'angle sud-est avec son contrefort St2 a été dégagé et relevé en décembre 1905 sur une longueur de 4 m env., l'autre extrémité sur 4 m aussi, en novembre 1906[46]. Ce mur est long de 8 à 9 m selon A. Rosset, sans doute selon que l'on inclut ou non le contrefort angulaire sud.

L'extrémité sud et le contrefort St2 sont à nouveau dégagés sur 3 m de longueur environ par H. Bögli en 1964, mais sans relevé de détail[47]. De bonnes photographies permettent cependant une analyse *a posteriori* qui révèle qu'à sa base, qu'on peut restituer à 451,20 environ, le contrefort St2 présente une semelle de fondation débordant le nu de son parement est de près de 0,20 m et culminant à la cote 451,40 (fig. 21).

43 Plan MRA 1905/006, cf. *supra* n. 28.

44 La large tranchée st.18, visible sur le plan MRA 2004/0055 (D25) et poussée à 452,50 n'est probablement que le résultat de l'exploration de novembre 1906...

45 Plans MRA 2004/0047 (D17), /0048 (D18), coupes MRA 2004/0036 (D6), /0055 (D25), /0064 (D34), /0067a et b (D37A et B).

46 Le tronçon central est noté comme resté caché sur le plan original d'A. Rosset (plan MRA 1905/005, notre fig. 8), alors qu'il apparaît comme dégagé en 1906 sur le plan de G. Trivelli (plan MRA 1905/006, cf. *supra* n. 28).

47 Seul le contrefort d'angle sera dégagé en profondeur. Pour l'aspect de l'arase du mur, cf. Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 1 = 64:145, 2 = 64:144, 3 = 64:141, 4 = 64:143, 5 = 64:142.



Fig. 20. Temple carré, angle intérieur des murs nord M2N et ouest M2W de la cella.



Fig. 22. Temple carré, mur est de la cella *M2E, angle intérieur nord.*



Fig. 21. Temple carré, mur est de la cella *M2E, partie sud. Vue du nord.*



Fig. 23. Temple carré, mur est de la cella *M2E et contrefort d'angle St.2; noter le coup de sabre qui les sépare. Vue du nord.*

La fouille conduite par A. Mazur en 2004 met au jour un tronçon long de 5,3 m env., au sud de l'angle nord-est, tout juste dégagé du côté de sa face interne (fig. 22). Le parement ouest est relevé sur près de 5 m, l'oriental sur 2,7 m à peine. La base des fondations n'est atteinte que dans l'angle nord, ici dépourvu de semelle de fondation, à 450,96[48]. L'*opus incertum* semble coulé en tranchée étroite jusqu'à 453,05 à cet emplacement, où une assise de réglage a été notée. Au sud du tronçon dégagé, la base des fondations n'a pas été vue, mais la face ouest du mur est bien parementée et montée à vue dès 452,86, alors que la stratigraphie révèle un comblement du terre-plein par des remblais dès la cote 452,60[49].

Les deux tronçons dégagés se distinguent donc par leur mode de construction.

Au sud, et jusqu'à mi-longueur du mur, il semble bien que le niveau du chantier est situé, dans un premier temps, à la cote même de la base du mur, qui serait construit en coffrage, rehaussable et coulissant, et ce jusqu'à la cote 452,40 dès laquelle le parement est désormais monté à vue, plus régulier, soigneusement appareillé, les joints marqués au fer[50]. Mais l'analyse se limite au contrefort, seul dégagé, qui révèle en outre, dans les dernières assises conservées à son sommet, qu'il est bâti en doublage non liaisonné de l'angle des murs M2E et M2S proprement dits. À preuve, un coup de sabre bien visible jusqu'à la cote 453,30 environ, les trois dernières assises, conservées jusqu'à 453,61, étant elles communes à M2 et St2[51] (fig. 23).

Au nord, le parement de la face ouest ne semble soigneusement appareillé et monté à vue qu'à partir de 453,00, au-dessus de l'assise de réglage posée à 452,86. Le parement est paraît monté à vue dès 452,77[52].

Le mur sud (M2S)

Selon le plan original d'A. Rosset (fig. 8), l'ensemble du mur sud de la *cella* aurait été repéré en décembre 1905 déjà, et dégagé à 1,30 m de profondeur. Si le contrefort oriental St2 est bien relevé, son pendant ouest St1 manque, et la date de la mise au jour de cette extrémité du mur semble incertaine[53].

En 1964, H. Bögli dégage les deux extrémités de ce mur jusqu'à la profondeur de 451,31, où semble apparaître un ressaut de fondation. À l'est, le parement sud est mis au jour sur 4,80 m de longueur, à partir de l'angle externe du contrefort est St2 (fig. 24). Le parement intérieur n'est dégagé que sur ses deux ou trois dernières assises et l'angle interne sud-est tout juste repéré, sans être reporté sur le plan ; le mur culmine à 453,03 dans cet angle mais sa largeur n'a pas été mesurée. Elle est sans doute de 3 p. (0,89 m).

L'angle sud-ouest n'est fouillé que pour dégager le contrefort St1, le mur lui-même n'étant exploré que sur 0,5 m à peine, juste de quoi mettre en évidence l'angle interne, et confirmer une largeur de 0,95 m au niveau des fondations (fig. 25). La maçonnerie, qui a été en bonne partie récupérée sur une hauteur de 1,30 m, est conservée à la cote maximum de 452,35.

Pour le reste, ce mur qui portait la façade principale de la *cella*, avec la porte y donnant accès, reste inexploré, contrairement à ce que laisse croire le relevé, largement lacunaire et erroné[54].

Faute de stratigraphie véritable, et au vu de la semelle de fondation qui semble déborder le nu du parement sud, on supposera là aussi que ce mur a été bâti en *opus incertum* à l'intérieur d'un coffrage, plutôt que coulé « a sacco » en tranchée étroite, et ce jusqu'à la cote 451,85. Il est ensuite monté à vue en assises de petits moellons plus réguliers. Un premier remblai semble établi à 452,75 environ, pour faciliter la suite du chantier. Les contreforts d'angle St1, détruit très bas, et St2 sont bâtis après coup contre les angles, déjà montés, formés par les murs M2W, M2S et M2E, comme le prouve le coup de sabre bien visible dans la maçonnerie de l'angle rentrant formé par St2 et M2S à son extrémité orientale[55]. La situation est moins claire dans l'angle sud-ouest, photos et relevé ne se confirmant pas l'un l'autre[56].

48 Plan MRA 2004/0067b (D37B).
49 Plan MRA 2004/0196 (D166).
50 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 30 = 64:28, 45 = 64:22, 48 = 64:30, 49 = 64:31.
51 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 4 = 64:143, 6 = 64:146 pour le mur M2E et 27 = 64:25 pour le mur M2S.
52 Plans MRA 2004/036 (D6), /044 (D14), /065 (D35).
53 Décembre 1905 selon le code graphique du plan d'A. Rosset, pourtant surchargé ici d'une mention « 1906 », novembre 1906 selon la mise au net de G. Trivelli. Le texte de Cart 1907a, p. 296-297 ne permet pas de trancher. Il donne une largeur de 0,9 m au mur, alors que Trivelli cote 1 m sur son plan.
54 Plan MRA 1965/001.
55 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 45 = 64:22.
56 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 31 = 64:2, 32 = 64:3, 36 = 64:54, 38 = 64:57, 43 = 64:53.



Fig. 24. Temple carré, mur sud de la cella *M2S, partie est, et contrefort d'angle St.2. Vue de l'est.*

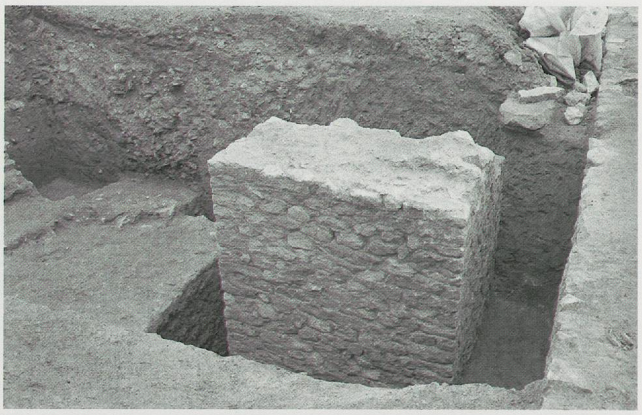

Fig. 25. Temple carré, angle sud-ouest du mur de la cella *M2, avec le contrefort St1, l'hypobase St.3 et le mur sud du* podium *M1S. Vue de l'ouest.*



Fig. 26. Temple carré, mur ouest de la cella *M2W, partie sud, contrefort d'angle St1 et hypobase St.3. Vue du sud.*

Le mur ouest (M2W)

Alors que l'angle sud-ouest avait été repéré en décembre 1905, sans mettre en évidence toutefois le contrefort St1, c'est en novembre 1906 que ce mur est dégagé sous la route, à une profondeur inconnue, sur presque toute sa longueur estimée à 10 m hors tout (8 m en œuvre + 2 x 1 m pour l'épaisseur donnée sur le plan aux murs en retour).

En 1964, l'extrémité sud est mise au jour jusqu'à sa base, sur une longueur de 2,70 m, contrefort St1 compris, le fond de la fouille atteignant la cote 452,02. Ce n'est qu'à l'extrémité nord de ce tronçon que le mur atteint encore une hauteur appréciable (453,71), le reste, avec le contrefort St1 étant arasé à la cote 452,35 (fig. 26). On notera, dans l'élévation bien visible en coupe, une reprise avec surlargeur et décalage pour réalignement vers l'ouest, à la cote 452,75/452,85 environ. Le parement ouest se trouve ainsi en net porte-à-faux sur ses fondations, alors que la face est du mur marque un léger rentrant. La partie inférieure semble en *opus incertum*, coulé en tranchée étroite ou monté en coffrage, tandis que la maçonnerie en porte-à-faux paraît bâtie à vue en moellons plus soignés, disposés en assises régulières. Un premier remblai de chantier rehausse le niveau de travail à la cote 453,30 env., qui correspond à une reprise dans le parement est du mur M1W[57].

En 2004, c'est l'extrémité nord qui est explorée systématiquement par A. Mazur, sur une longueur de 3,80 m à compter de l'angle extérieur nord-ouest (fig. 27). La base du mur est repérée à 451,07, le sommet conservé des maçonneries oscillant entre 453,72 au nord et 453,36 au sud. La base du mur, large de 0,94 m (3 1/6 p.) est coulée « a sacco » en tranchée étroite jusqu'à 453,03 du côté est et 452,98 du côté ouest, puis montée à vue en assises régulières soigneusement parementées sur la largeur standard de 3 p. (0,89 m), un léger redan étant à signaler du côté est.

[57] Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 31 = 64:2, 32 = 64:3, 36 = 64:54, 38 = 64:57, 43 = 64:53, 36 = 64:54, 38 = 64:57, 39 = 64:1, 41 = 64:51, 43 = 64:53, 50 = 64:49.



Fig. 27. Temple carré, mur ouest de la cella *M2W, partie nord. Vue de l'est.*

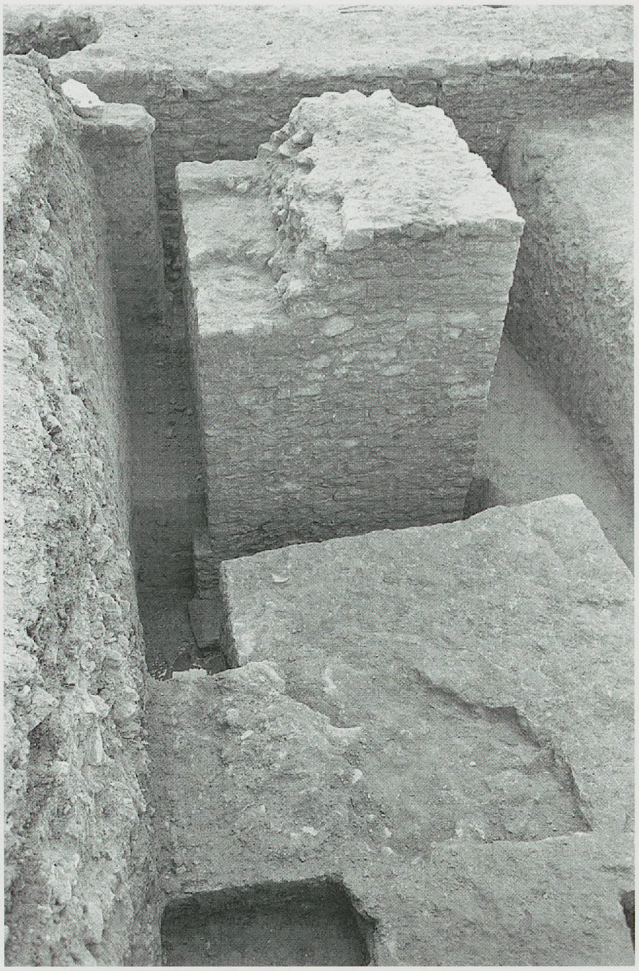

Fig. 28. Temple carré, hypobase St.3 et contrefort d'angle St1 et mur sud du podium *M1S. Vue du nord.*

En raison de la déclivité naturelle du terrain, ou peut-être pour faciliter l'édification de la façade sud, avec les contreforts St1 et St2, l'escalier et ses limons M3 à M7, les hypobases St3 et St4 et les massifs latéraux St5 et St6, le chantier a donc été ouvert au niveau même de la base des murs, qui seront élevés en coffrage ou à vue, alors que plus au nord, les fondations ont été coulées sur une hauteur variable en tranchées étroites.

Les hypobases des piliers du pronaos *(St3 et St4)*

Édifiées à mi-distance des contreforts St1 et St2 et du mur M1S, ces piles de maçonneries dont l'élévation cote en plan 5 x 5 p. environ ont leurs parements en vis-à-vis alignés sur ceux des contreforts. St3 n'a pas été vu lors des fouilles de 1905/1906, caché sous l'angle nord-ouest de la Grange des Dîmes, auquel il servait sans doute de fondation. St4, à l'est, a été repéré en novembre 1906 (fig. 8), recouvert en partie par la façade nord du même édifice, en sorte qu'on l'a cru lié au mur sud M1S, supposé sous cette même façade[58].

Il faut attendre les fouilles de Hans Bögli, en 1964, pour que St3 soit exploré jusqu'à 452,02 sur ses faces sud et ouest, plus bas sur les deux autres côtés qui révèlent un ressaut de fondation à la cote 451,50 environ, la base de cette maçonnerie n'étant pas atteinte (fig. 28). Traitée en petit appareil, assez irrégulier dans la partie inférieure, plus soigné et régulier, avec des joints repassés au fer dans les dernières assises, elle est conservée au plus haut à 453,61. Les arêtes sont nettes, les parements bien dressés, en sorte qu'on hésite entre une construction entièrement montée à vue et un

[58] Plans MRA 1905/005-007 ; Cart 1907a et 1907b ne mentionne pas cet élément.



Fig. 29. Temple carré, hypobase St.4. Vue de l'ouest.



Fig. 30. Temple carré, les murs d'échiffre M3 à M6, le mur M8 et le massif St.5. Vue du sud.

opus incertum réalisé en coffrage, peut-être plus probable en partie inférieure. Aucune stratigraphie du terre-plein dans lequel cette fondation a été finalement enterrée n'a été observée ou relevée, nous privant de renseignements précieux sur le déroulement du chantier. Les seuls indices sont tirés des quelques photographies disponibles[59].

L'hypobase orientale St4, dégagée jusqu'à sa base en 1964, est mieux documentée, le plan de relevé indiquant même les divers ressauts, avec leurs niveaux[60] (fig. 29). La maçonnerie est conservée jusqu'à la cote 453,57. Si sa base n'a pas été atteinte, une semelle de fondation débordant de 0,15 m sur les quatre faces a été vue, culminant à 451,40. Un nouveau redan est signalé sur les faces ouest et sud à 452,32, un dernier encore sur la face ouest à 453,27. C'est à ce niveau que l'hypobase atteint en plan ses dimensions standard de 5 x 5 p. L'ensemble est monté sans doute en coffrage de 451,40 à 452,32, puis bâti à vue en moellons plus réguliers soigneusement assisés, les joints passés au fer[61].

Les substructions de l'escalier (M3 à M8) et les massifs latéraux (St5 et St6)

Le dispositif d'accès au temple depuis la cour du sanctuaire a été exploré par H. Bögli en 1964 et 1965, et documenté principalement par des photographies. Quelques petits secteurs ont été l'objet de relevés plus détaillés au 1/20, de part et d'autre des massifs latéraux St5 et St6[62].

Lors des travaux préparatoires à la réhabilitation du monument, conduits en 1989/1990, nous avons nous-même rapidement complété le relevé en plan du parement est du massif oriental St6 et du mur d'échiffre M7 et procédé à l'analyse et au relevé détaillé, en plan et coupe, du parement de grand appareil du massif occidental St5[63].

La face sud du *podium* disparaît en grande partie derrière l'escalier monumental qui assure l'accès au monument, porté par cinq murs d'échiffre et flanqué de deux massifs en avancée. Ceux-ci, bâtis solidaires du premier et du dernier de ces murs, ont leur parement externe nord-sud aligné sur celui des hypobases (fig. 30). L'ensemble est adossé au mur sud M1S du *podium*, monté ici en petit appareil sur toute sa hauteur. La rampe de l'escalier, à restituer longue de 10,80 m environ hors tout et peut-être en pas d'âne nous le verrons, n'est donc pas fondée sur une paillasse de maçonnerie massive, à sec ou à bain de mortier, comme on l'observe habituellement[64], peut-être, comme le *podium*, pour diminuer la charge exercée sur un sous-sol qu'on sait ici baigné par la nappe phréatique à quelques décimètres sous le niveau de la cour.

Le massif occidental St5 et le mur d'échiffre M3

Bâtis solidairement de petit appareil habillé d'un parement de grands blocs de grès coquillier sur les faces ouest et sud, ces deux éléments limitant l'escalier à l'ouest n'ont pas été explorés jusqu'à la base de leurs fondations, qu'on peut cependant restituer, peut-être sous forme d'un radier de boulets disposés à secs, à l'altitude de 451,20 au nord et 450,80 au sud, suivant en cela la pente naturelle du terrain. L'extrémité sud de M3 n'est pas connue, mais devait buter, comme les autres murs et en particulier M4 qui semble complet, contre une maçonnerie perpendiculaire M8 (fig. 31), orientée ouest-est et servant de fondation continue aux trois premiers degrés[65].

St5 a conservé ses trois dalles de fondation du parement en grand appareil des faces ouest et sud, qui culminent à 452,16 (fig. 32). Elles sont larges de 0,89 m env. (3 p.), hautes de 0,32 m (1 1/12 p.), et longues de 2,10 m env. (7 p.) pour deux d'entre elles, de 0,84 m env. (2 5/6 p.) pour la troisième. La maçonnerie de petit appareil qui les porte culmine à 451,82 env. Le noyau de la maçonnerie montante, conservé à 453,42, coffré par les orthostates du parement, déborde largement sur les dalles de la première assise, n'en laissant libre qu'une largeur de 0,40/0,45 m. La disposition des trous

59 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 31 = 64:2, 32 = 64:3, 35 = 64:50, 36 = 64:54.

60 Plan MRA 1965/001.

61 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 44 = 64:21, 45 = 64:22, 46 = 64:27, 47 = 64:26, 48 = 64:30, 49 = 64:31.

62 Plans MRA 1965/005 et /006: détails 1 et 2, 1965/008: profil des murs d'échiffre M3 et M4, 1965/123b: face est du massif St6, tous au 1/20.

63 Plans MRA1990/s.n., des 20-21.8.1990, au 1/50, et 1989/045, au 1/20. Cf. Bridel dans Faccani 2004, p. 52-54.

64 Pour une paillasse montée à sec, cf. *infra*, p. 88, l'exemple de l'escalier du temple rond; plus classiquement, l'escalier du temple du Cigognier repose sur un imposant massif maçonné, fondé sur pilotis: cf. Bridel 1982, p. 41, pour ne citer que des exemples avenchois. Seul le temple de Derrière la Tour présente un dispositif comparable à celui ici décrit, avec cependant quatre murs d'échiffre seulement, longs de 6,90 m, mais des massifs latéraux marquant une avancée plus forte, de 5,70 m environ. Cf. Morel 1996, p. 92 et fig. 3, p. 94.

65 Cf. fig. 37 et MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 9 = 64:31, 11 = 64:128 et 16 = 64:124. Le dégagement et le relevé incomplets de ce dispositif ne permettent pas d'en préciser le profil, probablement en gradins.



Fig. 31. Temple carré, les murs d'échiffre M3 à M7 et les massifs St.5 et St.6. Vue de l'ouest..



Fig. 33. Temple carré, recharge tardive sur les murs d'échiffre M6 et M7 et sur la fondation du départ de l'escalier M8. Vue du nord-est.

Fig. 32. Temple carré, massif occidental St.5 avec dalles du parement et fragment de l'orthostate sud-est en place. Vue du sud-ouest.



de manœuvre et le surcreusement bien visible du lit d'attente de ces dalles pour recevoir les orthostates permettent de donner à ceux-ci une épaisseur de 0,26 à 0,30 m et de leur supposer une hauteur de 0,89 m (3 p.), pour une longueur de 0,59 m (2 p.) et 1,98 m ($6^2/_3$ p.) du côté ouest, de 1,88 m ($6^1/_3$ p.) et 0,84 m ($2^5/_6$ p.) du côté sud. Un fragment de l'extrémité de l'orthostate est du parement sud est encore conservé, noyé dans la maçonnerie; il est un peu plus large (0,35 m), peut-être en raison même de sa position à l'articulation avec le parement de M3.

Le mur M3, large en élévation de 0,75 m env. (2½p.) a été relevé sur une longueur de 9 m env. à compter du parement sud de M1S, et devait venir buter à l'arrière de la fondation perpendiculaire des premiers degrés M8 (fig. 31), bien visible sur une photo[66]. Sa face ouest était elle aussi habillée de grand appareil, reposant sur une assise en attente de la fondation du mur, plus large jusqu'à ce niveau de 0,75 m semble-t-il, qui culmine à 451,79 au nord, et devait atteindre, par paliers successifs, 451,20 au sud. Mais ce dispositif a été fort mal documenté, et peut-être perturbé par le démantèlement du massif St5 et la construction de l'annexe tardive qui le flanque. On se reportera donc, pour la restitution, aux données plus claires fournies par le parement est du mur M7, son symétrique.

Les murs d'échiffre M4, M5, M6

Conservés à une cote sommitale valant entre 453,44 et 453,25 au contact de M1S, et 451,35 env. à leur extrémité sud, derrière M8, ces trois murs, larges de 0,75 m environ (2½ p.) n'ont été dégagés que très localement jusqu'à la base probable de leurs fondations estimée à 451,20 à leur extrémité nord, 450,80 à l'extrémité sud, entre M4 et M6[67]. M5 présente un ressaut de fondation du côté est à 452,36, M6 du côté ouest à 452,38. Au-dessus, les trois murs sont montés en petit appareil de moellons réguliers; au-dessous les fondations sont coulées, en coffrage ou en tranchée étroite.

À son extrémité sud, M6 est relié à M7 par une maçonnerie qui semble une recharge tardive apportée à M8, culminant à 452,20[68], qui vient oblitérer l'état original de M8 et déborder sans doute au nord (fig. 33).

Le mur d'échiffre M7 et le massif oriental St6

Bâtis solidairement en les adossant en tête à M1S, ces deux éléments qui délimitent l'escalier à l'est sont réalisés en petit appareil régulier monté à vue pour leur parement ouest, élevé en coffrage derrière le parement de grand appareil de grès coquillier pour leur face est et le retour sud de St6[69] (fig. 34). Les fondations de petit appareil débordent l'*opus caementicium* du noyau de 0,69 m du côté est de St6, conservant à 451,60 l'empreinte de la première assise de grand appareil, large sans doute de $2^1/_3$ p. (0,595 m), et haute de 0,45 m (1½ p.) environ; les deux orthostates de la deuxième assise, larges de 1½ p. (0,445 m) ont pu culminer $2^1/_3$ p. plus haut à 452,74 (dépl. 2.3, fig. 35). Sur la face sud de ce même massif, la saillie des fondations est de 0,89 à 0,95 m env., arrêtée à 451,42 env., pour recevoir une assise de grand appareil large de 0,89 à 0,96 m (3 à 3¼ p.), et haute de 0,45 m env. (1½ p.). Les orthostates de la deuxième assise avaient sans doute même hauteur et même largeur que du côté est, marquant un retrait important sur les dalles de fondation.

La maçonnerie de petit appareil de M7, qui culmine à 453,42 au nord et 451,39 à son extrémité sud, présente la largeur standard de 0,75 m env. (2½ p.), augmentée en fondation à 1,34 m (4½ p.). Elle ménage ainsi, à la cote 451,68/451,64 et entre 3,35 et 8,10 m du parement sud de M1S, un lit d'attente qui recevait la première assise de grands blocs de grès du parement; ceux-ci sont larges de 2 p. (0,595 m) et hauts de 0,25 m env. ($^5/_6$ p.) à en croire les indices livrés par l'ultime dalle de fondation, conservée à l'extrémité sud, qui porte le seul bloc conservé du parapet (fig. 36). Mais sur les derniers 2,7 m de son développement, ce lit d'attente de la fondation est abaissé pour se situer entre 451,49 et 451,31, accusant du même coup une pente nord-est qui vient s'ajouter à celle du sommet du bloc de parapet, le tout coïncidant ainsi avec la pente que nous restituerons aux marches de l'escalier[70]. Un redan du noyau de maçonnerie large de 0,25/0,12 m a été noté sur sa face est, lors de nos relevés de 1989, à la cote 451,68/451,64; il pourrait s'agir éventuellement de l'empreinte d'une assise rentrante du parement de grand appareil, mais ce n'est plus probablement que le résultat des travaux de consolidation et restauration de 1965.

---

66 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 7 = 64:127, 9 = 64: 131.

67 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 13 = 64:126.

68 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 14 = 64:123, 15 = 64: 121, 16 = 64:124, 1 = 64:122.

69 Plan MRA 1965/103.

70 Cf. *infra*, p. 47, 55; la pente du sommet du bloc de parapet vaut environ 11,1°, celle de la dalle de fondation env. 4,6°, le tout atteignant ainsi 15,7°, alors que l'escalier restitué implique une pente de 18,5° env. Ou: dénivelé cumulé de 1 p. pour 3 p. de distance horizontale, soit 18,5°.



Fig. 34. Temple carré, mur d'échiffre M7 et massif oriental St.6. Vue du sud.



Fig. 36. Temple carré, extrémité sud du mur d'échiffre M7 avec dalle de parapet en place sur sa dalle de fondation in situ *et fondation M8 du départ de l'escalier. Vue de l'est.*

Fig. 35 Temple carré, massif oriental St.6, face est avec empreintes de blocs du parement de grand appareil. Vue de l'est.





Fig. 37. Temple carré, fondation M8 du départ de l'escalier, partie ouest. Vue de l'ouest.



Fig. 38. Temple carré, fondation M8 du départ de l'escalier, partie est, avec au fond la dalle de parapet. Vue de l'ouest.

La maçonnerie M8, fondation des premières marches de l'escalier

Vue lors des fouilles de 1964, comme en témoignent plusieurs photographies[71], cette maçonnerie perpendiculaire aux murs M3 à M7 à leur extrémité sud, n'a été dégagée qu'en partie: sur 0,90 m de largeur et sur 2,5 m de longueur environ à l'ouest, avec un lit d'attente à 451,55 env. du côté nord, face à M3 (fig. 37) ; sur toute sa largeur de 1,5 m à l'extrémité orientale, où, peut-être ici rechargée, elle cote 451,56 environ du côté sud (cf. fig. 36) ; sur 4 m environ face à M4, M5 et M6, où apparaît seulement la recharge tardive à 451,60 de son degré sud, large de 0,60 m env. (fig. 38). Les relevés de 1964, très lacunaires, ne rendent pas bien compte de ces vestiges pourtant bien repérés mais mal dégagés et non cotés en altitude. On aura pourtant compris qu'il s'agit des fondations continues destinées à supporter les trois premières marches en dalles de grès de l'escalier, chacune de 0,45 m de foulée nous le verrons (dépl. 2.1 et 3).

[71] Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 7 = 64:127, 9 = 64: 131, 11 = 64:128, 12 = 64:129, 13 = 64: 126, 19 = 64: 132.

Étude de restitution

L'édifice n'étant conservé qu'en fondations et au-dessous du niveau de circulation du *podium*, toute tentative de restitution du plan et des élévations ne peut passer que par une analyse des deux ordres, très partiellement conservés, de l'*ambitus* et du *pronaos*. Elle permettra une recherche modulaire de la disposition des colonnes et leur mise en place théorique sur une plate-forme qu'on supposera parfaitement carrée, en dépit des légères disparités angulaires et dimensionnelles relevées sur les vestiges en place[72].

La restitution des élévations s'appuiera au plus près sur les indices éclairants livrés par l'étude des blocs de la collection lapidaire, présentés dans un catalogue donné *infra*, p. 117-173. Chacun d'entre eux y trouvera un emplacement dûment justifié, les diverses séries étant replacées dans un ensemble cohérent qui, argumenté nécessairement par une recherche comparative, aboutira à la mise au point d'un schéma régulateur du plan et des élévations, matérialisant le projet de l'architecte antique.

L'étude du décor sculpté s'attachera avant tout à l'examen des schémas compositionnels et à l'analyse des relations entre les motifs, leur emplacement attesté ou probable, et les messages que délivrent leur répertoire iconographique.

Le plan

L'interprétation des vestiges en place

Les tentatives anciennes

W. Cart retient, dès ses publications de 1907, que nous sommes en présence d'un temple de type gallo-romain à plan centré, proposant même, à titre d'hypothèse, de situer les médaillons à masques de divinités en « acrotères ornant les angles de l'enceinte extérieure ». Il ne nous en donne cependant aucune restitution graphique, mais semble supposer que la *cella*, dont il relève qu'elle n'est pas exactement carrée, a pu présenter des colonnes engagées, qui en feraient un pseudo-périptère. Il tente déjà de suppléer les lacunes de notre information par un recours à la comparaison avec quelques monuments alors mieux connus[73]. Cette prudente démarche, poursuivie pour la restitution du seul ordre alors documenté, reste très sommaire, mais révèle une bonne compréhension des vestiges dégagés. On n'en dira pas autant des élucubrations de G.-Th. Schwarz[74], qui dégagea pourtant le portail d'entrée du sanctuaire en 1963 : lecture mal informée des plans anciens, qu'il faudra peu après compléter en ajoutant les maçonneries fouillées par H. Bögli en 1964 et 1965 ; interprétation fort aléatoire de la collection lapidaire, à laquelle il ajoute abusivement le chapiteau dit des *Lugoves* ; refus mal motivé du plan centré gallo-romain et hypothèse farfelue de deux états successifs de l'édifice, distants de plus d'un siècle. Aucune illustration ne vient étayer, et pour cause, des suppositions au demeurant le plus souvent oiseuses.

C'est à Monika Verzár que l'on doit une première étude approfondie des blocs sculptés attribués au temple, qu'ils proviennent des fouilles de 1905/1906, de celles de 1964/1965 ou des collections anciennes du Musée. Étude iconographique avant tout, débouchant sur l'interprétation de l'édifice comme un temple du culte de la famille impériale, accompagnée d'un essai de restitution de son architecture des plus contestables[75] : il s'agirait d'un pseudo-périptère prostyle hexastyle limité à l'emprise de la *cella* et perdu au milieu d'un vaste *podium*, lui-même orné en façade méridionale des fameux *clipei* qui viennent flanquer l'escalier monumental. Le choix des blocs retenus pour argumenter cette restitution ou de ceux exclus au prétexte qu'ils n'auraient pas appartenu à l'édifice mais résulteraient d'une

[72] Mesures prises sur le plan des vestiges (dépl. 1 et 8), lui-même assemblage de relevés disparates dont le calage topographique exact ne peut être garanti pour les plus anciens, les vestiges ayant été l'objet de restaurations... cf. *supra* p. 25. En retenant ici pour le pied romain p. (*pes monetalis*) la valeur de 0,29736 m déjà attestée au sanctuaire du Cigognier, à peu près contemporain, le *podium* mesure 68 p. de côté au nu de son parement, soit 20,22 m. Les termes « *pronaos* » plutôt que « porche » et « *ambitus* » plutôt que « galerie » sont communément utilisés dans le jargon des architectes-archéologues, même s'ils ne semblent pas correspondre à l'acception antique de ces termes.

[73] Cart 1907a, p. 305-309 et Cart 1907b, p. 15-19.

[74] Schwarz 1964, p. 77-81.

[75] Verzár 1978, p. 24-31.

collecte destinée à alimenter un four à chaux, par ailleurs non attesté, ne convainc guère. Les quelques monuments évoqués pour comparaison sont à peine décrits et peu éclairants.

Les études comparatives: modèle et variantes du temple « gallo-romain »

Un colloque organisé en mai 1979 par l'Université d'Oxford a tenté une présentation systématique de l'état de la recherche sur les temples gallo-romains de Grande Bretagne, débouchant sur une publication qui fait encore référence aujourd'hui, complétée d'une précieuse revue de tous les temples gallo-romains du continent connus à cette date[76]. L'exposé introductif de D.R. Wilson fait le point sur l'état de la question. Les lacunes de la publication de M. Verzár, parue peu auparavant, apparaissent dès lors à l'évidence. Le plan du temple d'Izernore, avec les piliers angulaires cordiformes de son *ambitus*, connu de longue date, est par lui utilement rappelé. Il n'aurait pas dû échapper à l'attention de M. Verzár.

Il faut attendre une contribution de P.D. Horne au volume *Pagan Gods and Shrines of the Roman Empire*, publié en 1986 par M. Hennig et A. King[77] pour lire une réponse circonstanciée aux hypothèses de M. Verzár. Revenant à juste titre à un plan centré de type gallo-romain, l'auteur propose un *ambitus* clos d'un mur scandé intérieurement et extérieurement de demi-colonnes, le pilier cordiforme écarté par M. Verzár prenant place à l'angle interne. Le *pronaos* qui relève d'un second ordre, plus développé, présenterait quatre colonnes en façade, portant l'entablement à frise de rinceaux alors encore exposé en couronnement du mur de terrasse du Musée. La combinaison d'une haute *cella* carrée et d'un *ambitus*, typiques du temple de tradition celtique, avec un *pronaos* à fronton très romain, est ici bien argumentée, pour la première fois, dans le cas d'espèce du temple de la Grange des Dîmes, même si la localisation en élévation des divers éléments conservés ne convient pas, comme nous le verrons.

H. Bögli tiendra compte de nos premières remarques dès la 2e édition du Guide archéologique d'Avenches, qui présente désormais un plan schématiquement restitué du temple en surimpression de celui des vestiges dégagés[78].

Un temple gallo-romain à *podium* et *pronaos*

L'étude des vestiges en place nous a convaincu que le temple de la Grange des Dîmes est édifié sur un *podium* réalisé en recourant à la technique gallo-romaine traditionnelle du terre-plein plutôt qu'à celle, plus typiquement romaine et attestée ailleurs sur le site d'Avenches, de la platée et du massif de maçonnerie pleine[79]. Ce *podium* carré porte un *ambitus* dont les vestiges d'un angle de la colonnade[80] et de l'entablement[81] ont été retrouvés, tombés ou démontés délibérément, au voisinage de l'angle nord-ouest de l'édifice (fig. 39). Les fondations des murs de la *cella*, légèrement plus large que profonde (37 x 35 p. hors-œuvre) et dont l'axe est-ouest est décalé de 1½ p. environ au nord de celui du *podium*, impliquent un léger rétrécissement de la galerie nord de l'*ambitus*, et un élargissement de la galerie sud, interrompue par la présence de deux hypobases. Ces deux piles de fondation isolées des autres maçonneries prouvent l'existence d'un élément intrusif très romain qui vient modifier le plan centré du temple dit « de tradition indigène » : un *pronaos* relevant d'un second ordre, plus développé que celui de l'*ambitus*, attesté d'ailleurs par un bloc qui combine base et départ du fût[82], trouvé au pied de l'escalier monumental desservant le *podium*, autre élément « romain » ajouté au dispositif traditionnel. Ces blocs d'architecture permettent de tenter une restitution, théorique mais argumentée, du plan de l'édifice.

[76] Rodwell (éd.) 1980 ; Wilson 1980 ; Horne, King 1980.

[77] Horne 1986, repris par Trunk 1991, p. 183.

[78] Bögli 1989, fig. 13, p. 16.

[79] Bridel 1982, p. 39-41 ; Bossert, Fuchs 1989, p. 15-17, 28.

[80] Cat. 57, 58, 59, auxquels on ajoutera cat. 79, 91, 94, 95, 97, 98, 103, 106, 107 (?), 139, 140 (?) et 144, fragments de fûts rudentés ou de bases trouvés ailleurs ; cf. le plan de situation fig. 39.

[81] Cat. 10, 12, 25, 32, 33, 41, 45, 51, 52, 85, 96, 101, 129 pour les blocs ou fragments de frise architravée, cat. 4, 5, 8, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 31, 44, 50, 80 (?), 84, 90, 105, 115, 118, 128 (?), 130, 133, 141, 145 et 146 pour les blocs ou fragments de corniches modillonnaires, cat. 26, 27, 28 (?), 29, 39, 40, 43, 55 pour des orthostates d'attique à décor de *clipeus*, cat. 123 pour un bloc de corniche d'attique à ressaut.

[82] Cat. 56, *infra* p. 48, 53. Pour les blocs d'une frise à guirlandes à attribuer peut-être à l'entablement du *pronaos*: cat. 1, 2, 13, 42, 55, cf. *infra* p. 53.



Fig. 39. Temple carré, plan de situation des vestiges épars de l'élévation. Les numéros sont ceux du catalogue, infra p. 119-165. Éch. 1/500.

Hypothèse de restitution en plan (dépl. 8)

Le *podium* et ses dimensions

Mesurant sur ses quatre faces 68 p. (20,22 m) au nu de son parement de grand appareil[83], le *podium* culminait à une hauteur que nous restituerons, par hypothèse, à la cote 455,12, soit 12 p. au-dessus de la base de l'escalier qui le dessert. Eu égard à la pente du terrain environnant, naturelle ou aménagée, son parement de grand appareil reste ainsi visible sur 9½ p. environ sur la façade sud, de part et d'autre de l'escalier, et sur 5 p. environ sur la face arrière nord. On supposera que la dernière assise de grand appareil de ses quatre murs se présentait sous forme d'un dallage formant stylobate sur toute leur largeur; ce dallage se poursuivait-il jusqu'au pied des murs de la *cella*, porté par un radier de maçonnerie, ou délimitait-il un sol coulé, de mortier au tuileau par exemple, rien ne nous permet d'en décider. De même, la nature du sol ménagé à l'intérieur de la *cella* reste-t-elle inconnue.

L'escalier et ses dimensions

Large à sa base de 28 p. hors œuvre pour une largeur utile de 24 p., la rampe d'escalier se développe sur une longueur de 36 p.; un rélargissement, sur ses 10 derniers p., constitué d'une maçonnerie pleine et parementée de grand appareil débordant de 5 p. de part et d'autre, est à restituer sans doute sous la forme de deux massifs de 7 x 10 p., culminant à hauteur du stylobate. Mais nous ne leur donnerons cependant pas un plan carré[84], qui réduirait la largeur utile de l'escalier à 18 p. au moment même où il faut répartir les visiteurs par les trois entrecolonnements de la façade du *pronaos*. Les murs délimitant l'escalier de part et d'autre sont légèrement divergents au niveau des fondations relevées, en sorte que la superposition du plan théorique de restitution sur celui des vestiges fait apparaître une distorsion importante. Erreur de relevé ou de superposition des deux documents ou réalisation peu précise du plan de l'architecte antique par les maçons? Sans doute de tout un peu..., à moins qu'il s'agisse d'un raffinement délibéré visant à accentuer optiquement l'effet de perspective...

La *cella* et ses dimensions

Rien ne subsiste de l'élévation de la *cella*, mais l'analyse des fondations de ses quatre murs, d'une largeur de 3 p. jusqu'au sommet du *podium*, permet de poser l'hypothèse que celle des murs montants était réduite à 2½ p. À ce niveau, nous avons considéré que les imprécisions dans la perpendicularité des murs entre eux, et dans leur parallélisme avec les murs du *podium* étaient corrigées. La *cella* mesure ainsi, d'axe en axe des murs, 34 p. d'ouest en est, soit la moitié de la longueur du *podium*, pour 32 p. du sud au nord; son axe ouest-est se trouve cependant décalé de 1½ p. environ vers le nord par rapport à celui du *podium*, augmentant la profondeur du *pronaos* et diminuant celle de la branche nord de l'*ambitus*. Dans ses deux angles sud-ouest et sud-est, les puissants contreforts St1 et St2, débordant largement des fondations, n'apparaîtront plus que comme de modestes pilastres corniers saillant de ¼ p. à peine sur le nu des murs et dont les dimensions relèvent de l'ordre du *pronaos*. La largeur de 8 p. attribuée à la porte, sans doute à deux battants, qui donne accès à la *cella* du côté sud, est purement hypothétique[85].

L'*ambitus* et ses dimensions

L'existence même d'un *ambitus*, galerie basse cernant la *cella* sur ses quatre côtés, suggérée par le plan des fondations, est attestée par plusieurs éléments du lapidaire, retrouvés au pied du *podium* ou identifiés dans les collections du Musée. On ne retiendra ici que les tambours de colonnes cat. 86, 94, 95, 103, 106, 107, 144, le tambour de

[83] Faut-il supposer une corniche de couronnement, alors qu'aucune moulure de base n'est attestée, ni possible à l'examen de l'assise de fondation conservée? Nous ne l'avons pas cru nécessaire.

[84] Comme proposé par Horne 1986, p. 16, fig. 1c.

[85] Elle pourrait être portée à 10 p., valeur très proche du tiers de la largeur de la *cella* en œuvre; la hauteur de la baie atteindrait alors 20 p. selon la proportion 1:2, proche de celle de la Maison Carrée (Amy, Gros 1979, p. 96-97, 103 et pl. 37); avec un entablement valant 1/5 de cette hauteur, l'encadrement de la porte culminerait à 24 p., soit à hauteur de la base du chapiteau, comme à Nîmes. Pour cette question, cf. aussi Aupert 2010, p. 240-245.

demi-colonne adossée cat. 57 et ceux des piliers d'angle cordiformes à demi-colonnes engagées cat. 58, 59, 91, 98[86], tous à cannelures rudentées sur toute leur hauteur. Ces éléments autorisent une restitution en plan sur la base d'un diamètre D des fûts valant 1¾ p., un entraxe E des colonnes valant 5½ p.[87]. Aux angles, les piliers cordiformes rallongent les colonnades de 2 x 1 p. pour déterminer l'alignement des axes de la colonnade en retour, en sorte qu'on peut aisément restituer à l'*ambitus* 11 travées sur ses côtés nord, ouest et est. En façade sud, la rencontre du *pronaos*, qui relève d'un autre ordre, implique une légère adaptation du rythme des colonnes en retour, dont l'entraxe E est porté à 5¾ p., et l'insertion d'un mince pilastre recevant la demi-colonne à peine outrepassée, adossée à chacun des piliers d'angle du *pronaos*, dont l'axe se situe à ¼ p. du nu de ce pilier.

La largeur de l'*ambitus*, mesurée du nu du mur de la *cella* à l'axe de la colonnade, atteint ainsi 13 p. à l'ouest et à l'est, $12^{1}/_{3}$ p. au nord et $15^{2}/_{3}$ p. au sud, pour une longueur totale d'axe en axe des colonnades de 62½ p. sur ses quatre côtés. La distance de l'axe des colonnades au bord du *podium* vaut ainsi 2¾ p. de part et d'autre, pour un total de 68 - 62½ p. = 5½ p. = E.

Le *pronaos* et ses dimensions

Les hypobases St3 et St4, éléments qui apparaissent comme des intrus dans le plan des fondations, attestent l'existence de deux supports intermédiaires entre mur sud du *podium* et mur sud de la *cella*. Ils sont l'indice d'une interruption de l'*ambitus* par un corps de bâtiment devançant la *cella* face à l'escalier d'accès, un *pronaos*. L'ordre de ce vestibule peut être reconstitué à partir du seul bloc cat. 56, qui combine base attique sans plinthe et départ d'un fût de colonne à cannelures rudentées de 0,89 m de diamètre, soit D = 3 p. Pour assurer au mieux la transition avec l'ordre de l'*ambitus*, nous restituons une façade à deux colonnes entre deux piliers carrés de 3 p. de côté, dont l'entraxe central vaut 12 p. soit 4 D et les entraxes latéraux 11 p. soit $3^{2}/_{3}$ D. Cet ordre fait retour dans l'axe des murs de la *cella*, sous forme de deux piliers carrés et de deux pilastres corniers légèrement saillants sur les angles sud-ouest et sud-est de la *cella*. L'entraxe est ici de $8^{1}/_{3}$ p., soit 2,7777 D, valeur résiduelle qui permet de laisser, de part et d'autre du *pronaos*, deux baies de $5^{1}/_{3}$ p. donnant sur l'*ambitus*.

Les élévations

*L'*ambitus

Le lapidaire (dépl. 4, 5, 6.1)

Outre les tambours de colonnes déjà signalés, à 20 cannelures rudentées, les fouilles et les réserves du Musée ont livré une série de blocs permettant de restituer l'entablement et l'attique de la colonnade, mais aucun fragment de base ne peut être attribué avec certitude à cet ordre[88], ni aucun chapiteau.

S'articulant en façade sud sur les piliers d'angle de la façade du *pronaos*, la colonnade était semble-t-il fermée sur tous ses côtés par une balustrade, probablement de bois, qui s'insérait dans des mortaises ménagées dans les fûts à hau-

[86] On regrettera que les piliers du même type conservés *in situ* à Izernore (Ain) n'aient pas fait l'objet d'une publication systématique à ce jour. Ce temple (de Mars?), par bien des aspects comparable à celui de la Grange des Dîmes, n'est connu que par des relevés anciens et partiels, et par une restitution virtuelle en 3D, hautement fantaisiste et non argumentée, consultable sur le site Internet du Musée d'Izernore. Autres exemples de piliers cordiformes au *Forum Vetus* de *Leptis Magna*, temple d'Auguste et de Rome, état tibérien, et temple d'Hercule, mais tous deux des périptères *sine postico* d'ordre ionique: Di Vita, Livadiotti (éd.) 2005, p. 204-217, 228-229 (avec en note 163 une utile bibliographie pour l'origine du pilier cordiforme, probablement cyrénaïque) pl. VIIIA et IXA et B pour l'état tibérien du temple d'Auguste et de Rome, p. 335-339, 363-367, 384-387, pl. XIII pour le temple d'Hercule. Les piliers d'angle à colonne engagée situés aux angles arrières de la chapelle du Mausolée sud d'En Chaplix présentent des problèmes et des solutions comparables tant au niveau des supports et des chapiteaux que de l'entablement lui-même: Flutsch, Hauser 2012, p. 208-213.

[87] Soit D x 22/7 (approximation de la valeur de π); une telle dimension n'est sans doute pas due au hasard: elle correspond à la longueur de la circonférence du fût, facile à mesurer à l'aide d'une cordelette enroulée autour de celui-ci, puis à reproduire par itération selon un mode opératoire aisé à mettre en œuvre.

[88] A l'exception, peut-être, du petit fragment cat. 79. Le profil restitué graphiquement de cat. 140 semble trop développé pour convenir, impliquant un diamètre hors-tout de 0,82 m environ.

teur d'appui. C'est du moins ce que nous supposons sur la base de la morphologie de la demi-colonne adossée cat. 57, qui présente une cavité pour l'insertion à mi-bois d'une main-courante de 18 x 18 cm de section. L'appartenance de ce bloc au lapidaire du temple n'est pas complètement assurée; on s'attendrait à ce que cet élément, comme à la colonne du portique du Cigognier, soit taillé dans un seul et même bloc d'assise que le pilier du *pronaos*, ce qui fut peut-être le cas des assises supérieures. Au niveau du premier tambour, les conflits entre les bases des deux ordres et la mise en place de la balustrade ont pu cependant nécessiter la réalisation d'un bloc rapporté[89].

Architrave et frise sont réalisées en une seule assise et un seul cours. Un bloc d'angle est conservé (cat. 41), incomplet cependant dans sa longueur; il a été découvert au nord-ouest du temple lors des fouilles de 1906, avec d'autres fragments de même type, cat. 45, 51 et 52. En raison même de leur morphologie et de leur décor de frise de rinceaux, on ajoutera à cette série les blocs et fragments cat. 10, 12 (?), 25, dans les collections du Musée dès avant 1906, cat. 32 et 33, récupérés en remploi à Châtillon-sur-Glâne, les fragments cat. 85, 90 et 96, découverts en 1992 immédiatement à l'est du temple, le fragment cat. 101 trouvé en 1993 en remploi dans une ancienne canalisation démolie pour poser une ligne électrique et le fragment cat. 129, trouvé en 2004 (cf. plan de situation des trouvailles, fig. 39).

La corniche modillonnaire qui complétait cet entablement est connue par un bloc d'angle cat. 4, les blocs courants ou fragments cat. 5, 8, 9, 11, 14, 18, 19, 20, 24, retrouvés dans les réserves du Musée et dont certains peuvent provenir des fouilles de 1905 au nord du *podium*; les blocs cat. 44 et 50, qui viennent certainement des fouilles de 1906, les fragments cat. 80 (?) et 84, livrés par la fouille de 1992 sous le trottoir de l'avenue Jomini, à l'est du temple, les fragments cat. 105, 115, 118, 128 (sans cimaise?), 130, 133, 141, 145 et 146, tous récupérés lors des fouilles de 2004.

L'attique est représenté par les orthostates à décor de *clipei*, entiers ou fragmentaires, cat. 26, 27, 29, entrés au Musée avant 1852, mais sans indication précise de provenance, cat. 39 et 40, jointifs, et cat. 43, fragmentaire, tous trois sortis des fouilles de 1906, près de l'angle nord-ouest du *podium*. L'attique était couronné d'une corniche lisse marquant un ressaut aux angles, comme l'indique le seul bloc conservé, cat. 123.

Restitution de l'ordre de la colonnade, de l'attique et de la toiture à partir des fragments de l'angle nord-ouest (dépl. 9)

Retenant comme module un diamètre maximum du fût D valant 1¾ p., nous avons supposé pour cet ordre une base attique sans plinthe, semblable à celle, conservée, du *pronaos*, mais plus proche des proportions habituellement admises (diam. de la base = 1½ D; h. base = ½ D selon Vitruve III, 5, 2), avec un diamètre de 2½ p. = $^{10}/_{7}$ D[90] et une hauteur de ¾ p. = $^{3}/_{7}$ D[91]; pour le profil de cette base, nous nous sommes inspiré de celle du temple «rond», plus ancienne, mais elle aussi sans plinthe et à scotie très réduite, «en trait de scie»[92].

Le diamètre supérieur du fût d, sous la moulure de couronnement, a été restitué à 1½ p, valant $^{6}/_{7}$ D. Cette dimension a aussi été retenue pour le diamètre du chapiteau à sa base.

Nous avons supposé un chapiteau corinthien, dont le modèle a été arbitrairement repris de celui du temple d'Hadrien à Rome[93]. Nous avons donné à l'abaque la dimension diagonale de 3½ p, soit 2 D, ce qui correspond à très peu de chose près à un développement en façade de 2½ p., équivalent du diamètre de la base[94]. Une autre possibilité, tout aussi hasardeuse, aurait été d'attribuer à cet ordre un chapiteau composite dont le bloc cat. 30, trouvé en remploi à Châtillon-sur-Glâne (FR), serait le seul témoin. Pour le pilastre d'angle, large de 1¾ p. à son sommet comme à sa base, le chapiteau est restitué avec le même décor, mais organisé selon le schéma plus aéré attesté déjà à Ostie au temple

89 Bridel 1982, p. 64-66; mais là aussi, un élément est rapporté par encastrement: la base.

90 Wilson Jones 1989, p. 47, point 4 et note 21 donne des proportions très proches basées sur une plinthe large de 7/5 D ou de D x √2, soit ici 2,45 ou 2,47 p. On admettra, dans un souci de standardisation de la fabrication, que le diamètre maximum de la base, équivalent au côté de la plinthe ici inexistante, soit arrondi à 2½ p.

91 La base, dépourvue de plinthe, échappe en fait aux règles de proportion habituelles; cf. Wilson Jones 1989, p. 40, Table C.

92 Cf. *infra*, p. 90. Pour l'évolution de la base attique et les persistances provinciales de variantes à scotie étroite, cf. Gros 2001, p. 495-496. Contrairement à Aupert 2010, p. 215-218, d'ailleurs prudent sur ce point, nous n'avons pas supposé de plinthe réalisée séparément. La faible épaisseur de cet élément, qui vaut au Moulin du Fâ de Barzan 0,45 de la hauteur totale de la base, n'atteindrait ici, selon les mêmes proportions, qu'à peine 0,12 m soit $^{3}/_{8}$ p. env., ce qui nous semble trop peu pour lui assurer une résistance suffisante à l'écrasement, eu égard à la nature de la pierre utilisée. Le lapidaire n'a d'ailleurs fourni aucun fragment qu'on puisse attribuer à un tel élément.

93 D'après Wilson Jones 1989, p. 51, fig. 8a = Wilson Jones 2000, p. 150, fig. 7.28. Bien que daté de 140, ce chapiteau nous paraît suivre une tradition déjà attestée à l'époque flavienne. Cf. cependant Gros 2001, p. 484-490 pour l'évolution des chapiteaux corinthiens et de leur décor à la fin du Ier et au IIe siècle; la fig. 593, reprise de K. S. Freyberger donne un modèle théorique pour l'époque de Domitien, à Rome et Ostie, qui a pu valoir encore à la fin du Ier siècle dans les provinces occidentales.

94 Conformément au schéma retenu par Wilson Jones 1989, p. 48, fig. 5 et 51, fig. 8a et b.

de Rome et Auguste et plus tard, en couronnement d'un pilier d'angle cordiforme, à l'étage inférieur de la palestre du Gymnase de Pergame[95].

En donnant à ces chapiteaux une hauteur de 2 p., soit $^{8}/_{7}$ de D, et au fût une hauteur h de 13 ¾ p., on obtient une hauteur libre sous architrave H de 16½ p., soit l'équivalent de 3 entraxes E de 5½ p. Cette proportion introduit ainsi une commensurabilité particulièrement intéressante entre plan et élévation, qui permet des tracés modulaires communs aux deux types de dessins, comme on le verra plus loin. Le rapport H/h s'établit ainsi à $^{6}/_{5}$, ou 1,2, et les rapports H/D à 9,43 et h/D à 7,86, proportions courantes selon les recherches de Wilson Jones[96].

L'entablement peut être entièrement restitué à partir des éléments conservés dans la collection lapidaire, dont ceux de l'angle nord-ouest.

L'architrave, haute de 1¼ p. et réalisée avec la frise dans une même assise haute de 2½ p. et en un seul cours large de 1½ p. = d à sa base, peut être restituée, si l'on en croit le bloc d'angle cat. 41 et les autres fragments conservés (cat. 10, 12, 25, 32, 33, 51, 85, 90, 96, 101), selon le schéma compositionnel et les dimensions moyennes suivants :

Une *ima fascia* en léger talus sur la face avant, à situer à l'extrémité ouest de la colonnade nord, mais quasiment verticale sur la face en retour ; elle est couronnée d'un cordon sur la face avant ou d'un rang de perles et pirouettes sur la face en retour à droite, côté ouest, pour une hauteur valant $^{7}/_{24}$ du tout ;

Une *media fascia* quasiment verticale, couronnée d'un rang de perles oblongues, pour une hauteur de $^{5}/_{24}$ du tout ;

Une *summa fascia* légèrement inclinée vers l'avant, couronnée d'un rang de rais-de-cœur et d'un bandeau pour une hauteur de $^{9}/_{24}$ du tout, le bandeau valant $^{4}/_{24}$ et la fasce avec sa moulure de couronnement $^{5}/_{24}$.

L'ensemble marque une projection maximum de $^{1}/_{5}$ p. environ. Le rythme et la taille des moulures sommant les fasces varient beaucoup d'un fragment à l'autre, trahissant une réalisation assez négligée de ces motifs très courants.

Le bloc d'angle cat. 41 peut être restitué avec une longueur originale de 5½ + 2¾ = 8¼ p. au lit de pose, son joint gauche venant à l'aplomb de l'axe de la première colonne libre de la galerie nord, la base de l'*ima fascia* à l'aplomb du pilastre en retour ; le joint droit, conservé, de la face en retour tombe au droit de l'axe de la demi-colonne en retour à l'ouest.

La frise de rinceaux occupe elle aussi une hauteur de 1¼ p. environ, si l'on y inclut le chanfrein du bandeau de couronnement de l'architrave ; à sa base, elle marque un retrait de son champ sculpté à l'aplomb du rang de rais-de-cœur de l'architrave, alors qu'à son sommet elle est presque à l'aplomb de la base de l'architrave.

Sur la face longue du bloc cat. 41, le décor de rinceaux se termine, à l'extrémité ouest de la face nord selon notre restitution, par une palmette ascendante oblique, le dernier enroulement, lévogyre ascendant, étant centré sur l'axe de la demi-colonne du pilier cordiforme. L'axe de l'enroulement précédent, dextrogyre descendant, peut être restitué à une distance de $1^{1}/_{3}$ p. environ, ce qui permet de restituer 22 enroulements de part et d'autre d'un culot central d'acanthe de $1^{5}/_{6}$ p. pour une longueur totale d'axe en axe des rinceaux de 60½ p., allongée par les palmettes d'angle de $1^{5}/_{6}$ p. de part et d'autre, pour une longueur hors tout de $64^{1}/_{6}$ p. très proche de la longueur de la colonnade hors tout d'angle de pilastre à angle de pilastre, qui vaut théoriquement 64¼ p.

Le profil théorique de la corniche modillonnaire peut être restitué à partir du bloc d'angle cat. 4, sans doute trouvé près de l'angle nord-ouest du *podium* lors de la construction de la route bernoise de 1750-1751 et entré au Musée avant 1852, mais alors dépourvu de numéro d'inventaire. De par son plan et les traces de pose relevées au lit d'attente du bloc d'angle de frise architravée cat. 41, il trouverait parfaitement sa place en couronnement de l'angle nord-ouest de l'*ambitus*, son long côté brisé s'étendant sans doute à l'origine jusqu'à l'aplomb de l'axe de la première colonne libre de la branche nord de l'*ambitus*. La hauteur de ce bloc ne dépasse pas 0,425 m, alors qu'on attendrait l'équivalent de 1½ p., soit 0,446 m pour distribuer assez classiquement les trois éléments de l'entablement selon un rythme proportionnel de 5, 5 et 6 parties dans une hauteur totale de 4 p., valant à peu de chose près le quart de la hauteur H de la colonne. Il faut sans doute mettre cette différence au compte d'imprécisions de taille que confirment les autres blocs de cette assise conservés sur toute leur hauteur (cat. 5, 9, 14, 20, 24, 44), mais aussi des retailles aux lits d'attente, réalisées pour la mise en place des orthostates de l'attique.

Le profil de la corniche, large à sa base de 1½ p. = d et axée sur les centres des colonnes, accuse une projection de son bandeau de couronnement de 1¼ p. en moyenne. Il superpose un talon droit orné d'un motif de rais-de-cœur et sommé d'un réglet, un ovolo, un rang de denticules, des modillons en console très aplatie à feuille d'acanthe alternant avec des caissons à fleurons, un larmier orné de billettes et couronné d'un listel, une cimaise en doucine droite ornée

[95] *EAA Atlante*, Tav. 370, fig. 36 = Pensabene 1973, pl. LXXX, n° 216. Rohmann 1998, Taf. 25.3,4 par exemple, ou Taf. 21.1-3 avec les solutions, difficiles à trouver, pour résoudre les conflits de voisinage entre chapiteau de pilier et chapiteau de demi-colonne ; cf. aussi Schazmann 1923, Taf. XX,9.

[96] Wilson Jones 1989, p. 38, Table A et p. 39, Table B, plutôt dans son Group II.

d'une frise d'acanthes et joncs ascendants et couronnée d'un réglet, enfin un bandeau lisse en léger talus se terminant par un chanfrein assurant l'écoulement des eaux pluviales, d'une largeur variable. Le rendu des divers motifs sculptés reste sommaire, eu égard à la nature parfois poreuse de la pierre utilisée; il était sans doute ici ou là affiné par le recours à un enduit bouche-pore blanc recevant un décor peint polychrome figurant le détail de l'un ou l'autre des motifs végétaux[97]. L'ordonnance de cette corniche, dont la cimaise fait retour à l'angle, attestant un toit en appentis sur les quatre faces de l'*ambitus*, ne trouve pas si aisément qu'on pourrait l'espérer des profils comparables parmi les édifices chronologiquement et régionalement proches, même si les motifs de l'ornementation sculptée relèvent d'un répertoire qui semble bien connu dès le milieu du Ier siècle au moins[98].

La collection des blocs de corniche conservés ne permet pas de détecter des assemblages sur la base de l'examen des trous de crampons; le rythme, pas toujours très régulier, des divers motifs révèle en outre une réalisation un peu négligée et des variantes d'exécution notables.

On peut cependant supposer, sur la base de l'espacement moyen des modillons, qu'il y en avait probablement 98 sur chaque face, pour une répartition rythmée sur un module théorique de $^{2}/_{3}$ p.[99].

La hauteur totale de l'entablement He atteint ainsi 4 p ($3^{5}/_{6}$ p. sans le chanfrein sommital) soit en théorie 1,19 m, ici en réalité 1,16 m. H vaut ainsi 4,13 He[100]. La répartition de ses éléments constitutifs selon le schéma proportionnel 5-5-6, aisément transcrit en p.: 1¼, 1¼, 1½ (ou $^{15}/_{12}$, $^{15}/_{12}$ et $^{16}/_{12}$ p. sans le chanfrein) semble conforme aux données connues ailleurs dans les Gaules et les Germanies à la fin du Ier siècle, même s'il ne faut pas en faire une règle[101].

L'attique

Conformément à une disposition bien connue dès le Forum d'Auguste[102], puis aux portiques est et ouest de celui de Trajan[103] à Rome, mais aussi au forum provincial de Tarragone et à celui de Merida[104], nous restituons en attique de l'*ambitus* les orthostates ornés de *clipei* (cat. 26, 27, 29, 39, 40, 43), à tête de Zeus Amon ou d'Acheloüs pour les blocs conservés[105], ou figurant d'autres divinités marines ou de Méduses pour les fragments incomplets, couronnés d'une corniche à mouluration lisse dont ne subsiste qu'un bloc d'angle, à ressaut, cat. 123.

Les deux blocs jointifs cat. 39 et 40, remontés à partir de fragments trouvés près de l'angle nord-ouest du temple en 1906, permettent de reconstituer un motif complet. Ils sont ornés d'une tête imberbe d'Acheloüs[106] reconnaissable à ses cornes de taureau, au centre d'un médaillon circulaire bordé d'un rang de perles et pirouettes, d'une doucine droite décorée d'un rang de feuilles d'acanthes et joncs, d'un rang de perles légèrement oblongues, d'un ovolo et d'un listel, pour un diamètre total de 4 p. environ (1,20 m). De part et d'autre, un rameau ascendant issu d'un calice déploie ses feuilles d'acanthe et fleurons en un rinceau qui rappelle ceux de la frise, des enroulements de volutes venant combler les écoinçons. La longueur cumulée des deux blocs atteint 1,68 m, soit $5^{2}/_{3}$ p., en sorte que nous proposons de situer cette séquence en couronnement de l'extrémité ouest de la façade nord, le motif débordant à droite l'axe de la demi-colonne de tête, mais s'alignant à gauche sur celui de la première colonne libre. Les autres orthostates ne devaient pas dépasser une longueur de 5½ p., soit un entraxe E de la colonnade. Nous écartant des schémas compositionnels des forums de Rome ou de Tarragone, nous n'avons pas restitué d'autre motif intermédiaire que les rameaux ascendants,

[97] Cf. *infra* annexe 1, p. 178-183, rehauts visibles également sur des blocs de la frise de rinceaux.

[98] Si le rang d'oves ornant la base de la corniche modillonnaire du Temple de *Mars Ultor* à Rome, ou plutôt le sommet de sa frise (Gros 1996, p. 147; Leon 1971, p. 188-190, Typ A, fig. 8.), ou le motif de rais-de-cœur en étrier connu au même emplacement à celle du portique de *l'area sacra* de Nyon (Rossi 1995, p. 122) est ici banalement remplacé par un rang de rais-de-cœur en ciseau (même transition entre les mausolées nord et sud d'Avenches en Chaplix, Flutsch, Hauser 2012, I, p. 267), ces moulures fonctionnant d'ailleurs comme couronnement de la frise, c'est bien la hauteur relative de chacun des registres qui intrigue dans notre corniche d'Avenches, mais surtout la superposition d'un imposant rang d'oves et d'une modeste rangée de denticules, sans moulure de transition avec les caissons et les modillons. Une telle disposition, inverse du schéma canonique attesté dès Auguste à la Maison Carrée de Nîmes, dès Tibère au moins au temple de la Concorde, semble apparaître dès l'époque julio-claudienne à l'ordre interne de la *Basilica Aemilia* (Leon 1971, p. 193, 262, 266, 299, pl. 126.3) ou même peut-être déjà à l'époque protoaugustéenne, à l'ordre intérieur de l'un des temples, restaurés, du *Forum Holitorium* (von Hesberg 1980, p. 206 et pl. 31.1-2). Ce schéma assez rare est également connu au Capitole de Dougga, daté de 166/167 (Gros 1996, p. 193).

[99] Cf. dépl. 8; 9.1-2.

[100] Valeur qui se trouve ainsi dans une fourchette communément admise: cf. Gros 2001, p. 497-498.

[101] Gros 2001, p. 493-495. Quelques décennies plus tôt, au portique de l'*area sacra* de Nyon, tel que restitué par P. Hauser dans Rossi 1995, p. 121-122, ces rapports sont H = 4 He = 10 D, l'entablement étant construit selon les proportions 7-7-8.

[102] Meneghini, Santangeli Valenzani 2007, p. 54-57, fig. 36, 54, 55; Meneghini 2009, p. 59-78.

[103] Packer 2001, p. 60-61, fig. 54, 61, 62 et 159; plus complet, Packer 1997, I, The east colonnade and hemicycle, p. 96-111, fig. 54 et 61, II, pl. 50.1-53, en attendant l'exploitation sur ce point des résultats des récentes fouilles de la Commune de Rome, présentés déjà par Meneghini, Santangeli Valenzani 2007, p. 88-93, fig. 80, 84, 93; Meneghini 2009, p. 117-163.

[104] Tarragone: Mar 1993, p. 137-144, fig. 20-24; Mérida: Álvarez Martínez 1993, p. 142.

[105] Pour l'étude iconographique comparative, cf. Bossert 1998a, p. 51-53.

[106] Bossert 1998a, p. 45-46. Pour la «réception» de ce motif, V. Goldbeck, *Die Rezeption des Augustusforums an Platzanlagen in de römischen Provinzen* (Diss. Freiburg 2007, à paraître dans la série Eikoniká chez Schnell+Steiner, Regensburg).

d'apparence très variée selon les médaillons, et sans doute dédoublés de part et d'autre de l'axe de chaque colonne. L'encadrement circulaire des autres médaillons présente des variantes dans le choix des motifs (perles et pirouettes sous l'ovolo au bloc cat. 27 ; feuilles d'eau en lieu et place des feuilles d'acanthe au bloc cat. 43) ou dans leurs proportions.

En façade sud, les entraxes de 5¾ p. réclament sans doute des orthostates plus longs, entraînant probablement un développement plus large des rinceaux intermédiaires.

Aux angles, le lit d'attente de la corniche de l'entablement présente un décrochement vers l'avant de la retaille recevant l'assise de l'attique qui suggère un rélargissement de cette assise de ¼ p. environ, passant de 0,41 m à 0,495 m (1²/₃ p.), sur une longueur de 0,446 m (1½ p.). Il faut sans doute restituer à ce niveau, dans les angles de l'attique, une sorte de piédestal ou pilier d'angle en ressaut, comme le confirme le décrochement du bloc de corniche cat. 123, lui aussi trouvé près de l'angle nord-ouest du *podium*, qui viendrait le couronner. A-t-il porté des statues ou d'autres ornements sculptés ? Était-il orné sur ses faces de masques faisant office de gargouille pour l'évacuation des eaux de la toiture cachée par l'attique comme on va le voir ? Les indices manquent pour se prononcer.

Avec des orthostates hauts de 4 p. et une corniche dont on peut restituer la hauteur à 1 p., l'attique totaliserait 5 p. de hauteur, culminant à 25½ p. au-dessus du stylobate.

La toiture

Les orthostates conservés de l'attique, larges en moyenne de 1¹/₃ p., et provenant probablement tous de la galerie nord de l'*ambitus*, présentent à la face arrière, outre des trous de crampons sans doute coudés destinés à leur assujettissement au bloc de corniche de l'entablement (cat. 26 et 39), une rainure longitudinale de section triangulaire, profonde de 7 à 9 cm, haute de 9 à 10 cm environ, ménagée dès une hauteur qui varie entre 24 et 28 cm selon les blocs (cat. 26, 39, 40). Une telle saignée quasi horizontale nous semble convenir à l'insertion d'une gouttière ménagée à la base de la toiture en appentis de l'*ambitus*, réalisée probablement à l'aide d'*imbrices* calées entre les têtes des chevrons et les orthostates et maçonnées dans ce logement qui semble accuser la pente nécessaire à l'évacuation des eaux pluviales. Le déversement de ces eaux se faisait-il par des gargouilles ménagées dans les piliers d'angle de l'attique ou par des descentes maçonnées dans l'angle rentrant des piliers cordiformes, comme pourrait le suggérer la morphologie du bloc de corniche cat. 5 ? Les indices manquent pour trancher, mais il semble bien qu'il faille admettre que la charpente du toit de l'*ambitus* reposait sur la corniche de l'entablement, et non sur celle de l'attique, trop instable pour recevoir une telle charge à notre avis[107]. De place en place, sans doute dans l'axe des colonnes, un logement a du être ménagé à l'arrière de la corniche pour permettre l'encastrement de la tête de l'entrait qui recevait l'extrémité d'un arbalétrier (cf. dépl. 9.2 ; 10.4-6). Nous avons retenu une pente de 2/5 pour cette toiture ainsi presque totalement cachée par l'attique, et qui culmine sous le niveau de l'architrave du *pronaos*. L'encastrement de l'égout du toit dans les orthostates de l'attique n'était sans doute nécessaire qu'à la branche nord de l'*ambitus*, plus étroite que les autres ; celles-ci, plus larges, offraient un espace apte à recevoir plus aisément l'égout du pan de toiture se prolongeant plus bas, jusqu'au niveau du lit d'attente de la corniche de l'entablement.

Une autre hypothèse, que nous avons écartée, serait que la saignée ménagée à l'arrière des orthostates recevait la naissance d'un plafond voûté en structure légère, la toiture étant reportée au niveau du sommet de l'attique[108].

L'articulation avec le *pronaos*

En façade sud, les deux branches de l'*ambitus* comptent chacune deux travées de 5¾ p. d'entraxe et se terminent par une demi-colonne adossée au pilastre cornier que nous restituons aux deux extrémités de la façade du *pronaos*. Nous avons attribué à ce nœud architectural le tambour de demi-colonne adossée et légèrement outrepassée cat. 57 (dépl. 9.1), dont l'appartenance au temple n'est cependant pas totalement assurée. Tant par ses dimensions que par la nature et le travail de sa pierre, il conviendrait cependant parfaitement à cet emplacement ; la demi-colonne rudentée, un peu inégalement développée de part et d'autre du listel axial, s'adosse à un modeste pilastre de plan légèrement

[107] Contrairement aux portiques des forums cités, la toiture de l'*ambitus* n'a qu'un pan dont la charge tend à pousser latéralement l'ordre qui la porte à sa base, même si l'on doit supposer une charpente dont les demi-fermes assurent la reprise de cette charge à mi-hauteur du pan. La récolte des eaux de toiture derrière un attique est impliquée par la restitution de Packer 1997, I, p. 265-267 et fig. 150 et 152, d'un toit en terrasse à la façade sud de la basilique du forum de Trajan.

[108] Solution retenue par Bauer 1985, p. 232-233 et fig. 10 et Bauer 1987, p. 767 et fig. 2 p. 763 pour le forum d'Auguste ; par Mar 1993, p. 140-142 et fig. 23 pour le portique du sanctuaire impérial de Tarragone ; par Packer 2001, p. 65, fig. 61, 62, p. 204, fig. 158, et déjà Packer 1997, I, p. 99 et fig. 61, 62 pour les portiques est et ouest du forum de Trajan. On notera cependant dans ce cas que les puissantes statues des Daces, soutenant les ressauts de l'entablement couronnant l'attique, viennent en assurer la stabilité et permettre l'insertion, derrière un « superattico » portant les enseignes, des chevrons du toit, dont les tuiles sont ainsi cachées à sa base, les eaux pluviales étant dès lors évacuées au travers des piédestaux des enseignes, qui alternent avec des orthostates formant parapet. L'attique de la façade ouest de la basilique cache quant à lui une couverture en terrasse portée par une voûte maçonnée naissant au niveau du sommet de l'architrave de l'ordre : Packer 2001, p. 185, fig. 152.

trapézoïdal, large de 2 p. et saillant de 4,5 à 8 cm. environ selon les emplacements sur la face arrière du bloc, une face de joint démaigrie à deux bandeaux d'anathyrose verticaux. Ce bloc s'adossait donc à un bloc adjacent, ou s'encastrait en partie dans un logement ménagé dans celui-ci. Pour cette assise au moins, sans doute la première au-dessus de la base si l'on admet que la mortaise visible au lit d'attente recevait l'extrémité d'une balustrade[109], on aurait eu recours à un bloc rapporté, alors qu'au-dessus, pilastre et demi colonne ont pu être taillés avec le pilier d'angle du *pronaos* dans un même bloc d'assise. L'insertion plus ou moins profonde du bloc cat. 57 dans l'assise correspondante du pilier du *pronaos* a permis sans doute de procéder au réglage final des axes des supports de ces deux ordres. La partie apparente du pilastre devait en théorie saillir de ¼ p. pour respecter la longueur de 62½ p. admise pour l'*ambitus*, mesurée d'axe en axe des colonnades latérales. Son extrémité supérieure disparaissait sans doute derrière le chapiteau de la demi-colonne, à moins qu'il se soit prolongé au niveau de l'attique jusque sous l'astragale du pilier d'angle du *pronaos*, facilitant ainsi l'exécution du joint avec le premier orthostate de l'attique.

Le pronaos

Le lapidaire (dépl. 7.2)

Outre la base avec départ de fût rudenté à 24 cannelures cat. 56, dont le diamètre D de 3 p. donne le module de cet ordre monumental, nous attribuons à son entablement les carreaux cat. 1, 2, 13 et 42, considérés jusqu'ici comme les éléments d'un autel en raison de leur décor de guirlandes. La restitution théorique de la dimension originale de ces blocs interdit en effet de les remonter sur la prétendue base maçonnée repérée au pied de l'escalier, trop petite. Nous proposons de les situer en frise du grand ordre du *pronaos*, assise sans doute constituée de deux cours, dont un d'anti-théma, totalement perdu. La longueur restituée de chacun de ces blocs, larges de 0,40 m ($1^1/_3$ p.) au maximum, atteint sans doute 3 p., pour une hauteur restituée en fonction du décor qui valait probablement 2¼ p. Telles sont les seules données tirées du lapidaire qui permettent d'envisager la restitution de l'ordre du *pronaos*, que nous avons considéré par ailleurs comme homologue de celui de l'*ambitus*, et d'ordre corinthien normal.

La restitution (dépl. 9.1-2)

Pour une hauteur totale sous architrave H = 28 p. = $9^1/_3$ D, nous restituons, sur la base à scotie en trait de scie, (dépourvue de plinthe et haute de 1¼ p. = $^5/_{12}$ D pour un diamètre de 4 p., soit $1^1/_3$ D), un fût haut de $23^1/_3$ p., soit $^5/_6$ H ou 7,777 D, dont le diamètre se réduit sous l'astragale sommital à d = $2^5/_8$ p. = $^7/_8$ D, et un chapiteau corinthien de même diamètre à la base, haut de $3^5/_{12}$ p.

Reprenant des proportions simples et voisines de celles de l'ordre de l'*ambitus*, nous attribuons à l'entablement, y compris la cimaise sommitale présente uniquement en rampant et sur les côtés en retour, une hauteur valant le quart de H, soit 7 p. Cette dimension est réduite à 6 p. pour la corniche de base du fronton, dépourvue de cimaise.

L'entablement, supposé homologue de celui de l'*ambitus*, superposerait alors une architrave monolithique haute de 2¼ p., la frise à guirlandes, de même hauteur, mais réalisée en deux cours de $1^1/_3$ p. de largeur et une corniche modillonnaire haute de 1½ p. à la base du fronton, de 2½ p. en rive du fronton et sur les côtés en retour. La base du fronton culmine ainsi à 34 p. du stylobate, soit l'équivalent de la largeur du *pronaos* et de la *cella* d'axe en axe des piliers d'angle et des murs, ou de la moitié de la largeur du *podium*; elle est aussi ainsi à 40 p. de la base de l'escalier.

Les blocs d'architrave devaient mesurer 12 p. de long pour la travée axiale, et 12½ p. pour les travées latérales à l'extrémité desquelles ils amorcent la face en retour.

Les blocs des deux assises supérieures pouvaient être moins massifs et semblent ne pas avoir dépassé, pour ceux de la frise, 3 p. de longueur, sauf peut-être aux angles. Mais là encore, les données tirées des blocs conservés et de leur décor sont trop lacunaires pour assurer une restitution détaillée.

En supposant que le fronton accuse une pente de 2:5 ou 21,8°, on peut lui restituer une hauteur au faîte de la corniche de $9^1/_5$ p., culminant à $43^1/_5$ p. du stylobate.

Les côtés en retour du *pronaos*, derrière les piliers d'angle de la façade, présentent extérieurement un aspect comparable à celle-ci, avec les chapiteaux des piliers intermédiaires et des pilastres corniers saillant de peu sur le pan de mur qui clôt ces travées dès la base de l'entablement de l'*ambitus*, chapiteaux d'ailleurs à peine visibles au-dessus des pans du toit de l'*ambitus*.

[109] Haut de 0,70 m ($2^1/_3$ p = 0,694 m), il devait reposer sur une première assise haute de 1¼ p., comme la base du pilier d'angle du *pronaos*, et combinant base et départ du fût de la demi-colonne; la balustrade de 0,18 x 0,18 m de section, culminerait ainsi à hauteur d'appui, soit à $3^7/_{12}$ p. = 1,0655 m.

À l'intérieur du *pronaos*, les baies jumelles qui donnent des deux côtés sur l'*ambitus* étaient sans doute sommées d'un linteau monolithe clavé, repris par des sommiers contre-clavés taillés dans l'une des assises des piliers et des pilastres corniers. La faible portée libre entre ces supports, 5 1/3 p., et l'épaisseur peut-être réduite du mur montant nous semblent autoriser une telle restitution. La face côté *ambitus* de ce mur a pu s'orner à sa base, en couronnement des baies, de l'éventuelle modénature interne de l'ordre de l'*ambitus*, se poursuivant peut-être sur la face externe des murs de la *cella*. De même, un entablement simplifié a pu orner la face interne du *pronaos* sur ses trois côtés, se poursuivant sur la façade de la *cella*. Faute de témoins de tels éléments architecturaux réalisés en pierre, on serait tenté de les supposer stuqués et peints sur la face arrière brute des entablements externes.

La cella

Le lapidaire (dépl. 7.3)

Aucun des blocs ou fragments enregistrés à l'inventaire ou mentionnés dans notre catalogue ne peut être attribué avec certitude à la *cella*. Son plan, très simple, n'autorise la restitution d'une architecture d'applique qu'aux deux angles sud, sous forme de pilastres corniers, recevant l'ordre du *pronaos* et faisant sans doute retour sur les faces est et ouest.

Le seul élément que nous proposons de lui attribuer est l'acrotère de bronze doré cat. 49, que nous restituons au sommet du fronton arrière eu égard à son lieu de trouvaille, supposant un élément identique en façade avant. Le toit de la *cella* est alors nécessairement à deux pans, le faîte orienté nord-sud.

La restitution (dépl. 10)

Dans l'élévation des murs, larges de 2½ p., nous avons supposé sur trois côtés des fenêtres de 4 p. de côté, à appui très oblique à l'intérieur, pour assurer un bon éclairage[110]. À la porte, large de 8 p., nous avons attribué une hauteur double, de 16 p., et un seuil de ½ p. qui la fait culminer à la hauteur du soffite de l'architrave de l'*ambitus*[111]. Les fermes de la charpente reposent dans des logements ménagés à l'arrière d'une simple corniche de couronnement qui combinerait un cavet, un listel, une doucine droite et un bandeau, qui font retour en couronnement des frontons, seul le cavet et le listel apparaissant à leur base.

Nous avons supposé, fort de comparaisons qui nous semblent convaincantes, que la corniche d'égout culmine à 48 p. au-dessus du stylobate, le faîte à 56 p., équivalant à 60 et 68 p. sur la base de l'escalier. Sans compter l'acrotère, haut de 3 p., l'édifice atteint ainsi une hauteur équivalent au côté du *podium*, ou à deux fois la largeur de la *cella*, mesurée dans l'axe des murs.

Eu égard aux nombreux fragments de placages et de petites corniches d'applique lisses[112], réalisés dans toutes sortes de pierres décoratives[113], il faut sans doute admettre que les parois, tant internes qu'externes, étaient ornées d'un riche décor polychrome, superposant un soubassement en placage de pierre et des panneaux peut-être peints, encadrés de moulures d'applique, de pierre ou de stuc[114].

[110] Cf. par exemple le dispositif du temple « de Janus » à Autun : Parlasca 1998, p. 277-282, fig. 24 et 25.

[111] Ces dimensions pourraient être portées à 10 x 20 p. sans difficulté : cf. *supra*, note 85.

[112] Cf. les fragments cat. 62, 63, 65, 66, 71-77, 79, 82, 83, 87, 88, 92, 93, 97, 99, 100, 102, 104, 111-115, 119-122, 124, 131, 132, 139, 147-149, 152, trouvés éparpillés tout autour du *podium*, auxquels il faut ajouter les innombrables petits fragments non décrits, mais dûment enregistrés à l'inventaire du musée et provenant des ensembles K 92/9134, 9138, 9142, 9144, 9172, 9179, 9182-9184, 9191, 9196, 9197, 04/13068, 13069, 13076, 13088, 13118, 13126-13131, 13134, 13150, 13256-13258, 13261, 13263, 13264, 13274, 13895-1898, 13901. La plupart de ces pièces proviennent de niveaux de destruction souvent remaniés tardivement.

[113] Calcaire blanc urgonien, calcaire gris dolomitique, brèches alpines à veines rouges ou vertes, marbres de Sampan, etc., toute la gamme des pierres décoratives attestées ailleurs sur le site, tant dans les bâtiments publics que dans les habitats de bon standing.

[114] Cf. *infra*, p. 201-214, la contribution de Y. Dubois. et les occurrences citées par Aupert 2010, p. 239-240 à la Tour de Vésone, au temple de Corseul tout comme au Moulin du Fâ lui-même.

L'escalier et les massifs latéraux

Le lapidaire

Le seul bloc attribuable à l'escalier est un orthostate trouvé et conservé *in situ*, qui n'a pas été à ce jour enregistré à l'inventaire du Musée[115]. Épais de 0,28 à 0,30 cm, long de 1,07 m au lit de pose, haut de 0,92 au joint droit, démaigri, ses deux autres côtés présentent un profil arrondi en demi-cercle, le plus court (0,71 m) à restituer comme vertical, le plus long (environ 1,12 m) formant avec le lit de pose un angle de 11,1° environ (dépl. 2.3, 8). On est en présence du premier bloc formant parapet de l'escalier, à la base de son côté oriental, où il repose sur une dalle en place, munie de cavités de bardage et d'une ligne de pose qui permet de replacer exactement cet élément de parapet. La pente nord-sud qu'accuse cette dalle de fondation, de 4,6° environ, ajoutée à celle du côté de l'orthostate fonctionnant comme main-courante, atteint 15, 7°, valeur proche de celle que nous restituerons à l'escalier lui-même, dont les degrés présentent une proportion giron/hauteur de 3:1, soit 18,5°. Les différentes assises du parement de grands blocs de M7 qui portent les autres dalles formant parapet sont elles bien horizontales, dès 2,7 m du pied de l'escalier, impliquant pour celles-ci une main-courante formant un angle de 18,5° avec leur lit de pose.

La restitution : hauteur du *podium* ; marches ou rampe en pas d'âne ? (dépl. 2.1,3 ; 3.1)

Quelle pente et quel rythme faut-il donner à cette rampe longue de 36 p. (10,70 m), aux degrés portés par des murs limons espacés de 5 p. d'axe en axe environ ? Le profil conservé des murs M3 à M7 ne permet pas de se prononcer, et tout dépend de la hauteur restituée du *podium*, et de la présence éventuelle d'un palier intermédiaire[116]. Nous avons opté pour une solution simple, qui s'inspire du dispositif des rampes en pas d'âne donnant accès au *podium* et au *thalamos* sud du temple de Bêl à Palmyre, sans toutefois retenir dans nos dessins de restitution les degrés au giron incliné de près de 6° qui caractérisent ce dernier[117]. En l'absence de toute marche conservée, on ne peut cependant exclure cette possibilité.

Pour aboutir à un schéma régulateur de la façade qui englobe le *podium* et l'escalier dans son tracé, nous proposons de situer le stylobate à la cote 455,12 et le bas de l'escalier à 451,55, donnant ainsi à cette volée des marches une hauteur de 3,57 m, soit 12 p., valant la moitié de sa largeur utile de 24 p. et le tiers de sa longueur de 36 p. Il en résulte une pente de 1:3, soit de 18,5° donnée par l'alignement des nez des marches.

En restituant 24 marches hautes de ½ p. et au giron de 1½ p., on atteint la hauteur du *podium* en avant de celui-ci d'une largeur de marche. Cette particularité doit permettre de plus facilement atteindre les massifs latéraux et de mieux distribuer le public vers les trois entrecolonnements du *pronaos*, l'espace libre en avant des bases des colonnes atteignant $2^{1}/_{3}$ p.

Comment faut-il concevoir ces degrés ? Sans doute sous forme de dalles longues de 5 ou 7 p. et peut-être larges d'un peu plus de 3 p. pour pouvoir contenir deux degrés taillés dans un même bloc haut de 1 p. Cette solution, adoptée au temple de Bêl de Palmyre, a l'avantage d'être plus résistante au cisaillement qu'une dalle épaisse de ½ p. et large d'un peu plus de 1½ p., qui n'aurait représenté qu'un emmarchement, mais aurait difficilement supporté une charge importante.

La main-courante, culminant environ 2 p. au-dessus du nez des marches, venait s'arrêter contre le parement sud des massifs latéraux qui la rendent inutile, à hauteur de la dix-huitième marche.

Modules et schémas régulateurs

Les propositions de restitution du plan et de l'élévation du monument que nous avons avancées sur la base de l'étude du plan des vestiges et du relevé des blocs d'architecture témoignent-elles d'un projet d'architecte que l'on peut reconstituer ? Ce projet s'exprimait-il plutôt en termes mathématiques, par la mise en œuvre de dimensions modulaires exprimées en multiples ou sous-multiples du pied romain ? ou plutôt par un tracé géométrique ? En l'absence de vestiges en place de l'élévation, il est bien hasardeux de se risquer à quelque supposition que ce soit. Tentons pourtant de relever quelques faits notables qui donnent une certaine cohérence à nos restitutions, sous forme d'un tableau pour les mesures modulaires, de quelques figures commentées pour les tracés régulateurs.

[115] Relevé 1/10 du 7.3.1989, PhB, dessins MRA 1989/s.n.

[116] Solution retenue par nous à titre d'hypothèse lors d'une présentation provisoire de nos travaux à la table ronde Architecture et romanisation, tenue à Bibracte/Glux-en-Glennes les 16 et 17 avril 2009, dans le cadre du PPF Sociétés antiques de l'Est de la Gaule, animé par M. Reddé : Bridel 2011, p. 292 et fig. 3-5.

[117] Amy, Seyrig, Will 1975, p. 12-13 et plans 15-20 de l'album, p. 108 avec la fig. 55 et plans 71-73, 77 de l'album.

Dimensions notables et recherche des modules (Dépl. 8)

Tableau 2. Temple carré. Dimensions et modules

Désignation	**Dimension**		
	m	**p.**	**module**
Plan			
Diamètre maximum D_1 du fût de la colonne de l'*ambitus*	*0,52*	1¾	**D_1**
Diamètre minimum d_1 du fût de la colonne de l'*ambitus*	0,45	1½	**d_1**
Diamètre de la base Db_1 de la colonne de l'*ambitus*	0,74	2½	$1^3/_7$ D_1
Longueur ou largeur L_1 du *podium* hors tout	*20,22*	68	**L_1** = 12 E_1 + 2 p.
Retrait de l'axe des colonnes sur le bord du *podium*	0,82	2¾	½ E_1
Entraxe E des colonnades W, N et E	1,64	5½	**$E_1 = \pi \times D_1$**
Entraxe de la colonnade S	1,71	5¾	E_1 + ¼ p.
Longueur des colonnades W, N, E, d'axe en axe des retours	18,59	62½	11 E_1 + 2 p.
Largeur des branches W et E de l'*ambitus*, d'axe en axe	4,24	14¼	2,59 E_1 ou $8^1/_7$ D_1
Largeur des branches W et E de l'*ambitus*, de l'axe de la colonne au nu du mur de la *cella*	3,87	13	2,36 E_1 ou 7,43 D_1
Largeur de la branche N de l'*ambitus*, d'axe en axe	3,99	$13^5/_{12}$	2,44 E_1 ou 7⅔ D_1
Largeur de la branche N de l'*ambitus*, de l'axe de la colonne au nu du mur de la *cella*	3,82	$12^5/_6$	2⅓ E_1 ou 7⅓ D_1
Largeur de la branche S de l'*ambitus*, d'axe en axe	4,96	$16^2/_3$	3,03 E_1 ou 9,52 D_1
Largeur de la branche S de l'*ambitus*, de l'axe de la colonne au nu du mur de la *cella*	4,58	$15^5/_{12}$	2,80 E_1 ou 8,81 D_1
Diamètre maximum du fût D_2 de la colonne (ou côté du pilier) du *pronaos*	*0,89*	3	**D_2**
Diamètre minimum du fût d_2 de la colonne du *pronaos*	0,78	$2^5/8$	**d_2**
Diamètre de la base Db2 de la colonne (ou côté du pilier) du *pronaos*	*1,19*	4	1⅓ D_2
Longueur L_2 du *pronaos*, d'axe en axe des piliers d'angle	10,11	34	L_2 = ½ L_1
Entraxe central E_2 du *pronaos*	3,57	12	**E_2** = 4 D_2
Entraxes latéraux du *pronaos*	3,27	11	3⅔ D_2
Entraxes retours du *pronaos*	2,48	8⅓	2,78 D_2
Longueur de la *cella*, d'axe en axe des murs	*10,11*	34	**L_2 = ½ L_1**
Profondeur de la *cella*, d'axe en axe des murs	*9,52*	32	
Largeur utile de l'escalier	*7,14*	24	8 D_2
Largeur hors tout de l'escalier	*8,33*	28	9⅓ D_2
Longueur utile de l'escalier	*10,70*	36	12 D_2
Longueur visible du *podium* de part et d'autre de l'escalier	*4,46*	15	5 D_2
Longueur ouest-est des massifs latéraux	*2,08*	7	2⅓ D_2
Longueur nord-sud des massifs latéraux	*2,97*	10	3⅓ D_2
Élévation			
Hauteur du *podium*, de la base de l'escalier au stylobate	3,57	12	4 D_2
Hauteur sous architrave H_1 de l'ordre de l'*ambitus*	4,91	16½	$9^3/_7$ D_1 = 3 E_1*
Hauteur de la base hb_1 de l'ordre de l'*ambitus*	0,22	¾	$^3/_7$ D_1
Hauteur du fût h_1 de l'ordre de l'*ambitus*	4,09	13¾	$7^6/_7$ D_1
Hauteur du chapiteau hc_1 de l'ordre de l'*ambitus*	0,59	2	$1^1/_7$ D_1 ou 1⅓ d_1
Hauteur de l'entablement He_1 de l'ordre de l'*ambitus*	1,19	4	$2^2/_7$ D_1
Hauteur de la frise architravée de l'ordre de l'*ambitus*	*0,74*	2½	$1^3/_7$ D_1
Hauteur de la corniche de l'ordre de l'*ambitus*	0,45	1½	$^6/_7$ D_1
Hauteur à la corniche Hc de l'ordre de l'*ambitus* H_1 + He_1	6,10	20½	$11^5/_7$ D1**
Hauteur de l'attique de l'*ambitus* Ha	1,49	5	$2^6/_7$ D_1
Hauteur des panneaux à médaillons figurés de l'attique	1,19	4	$2^2/_7$ D_1**
Hauteur de la corniche lisse de l'attique	0,30	1	$^4/_7$ D_1
Hauteur hors tout de l'*ambitus*, attique compris	7,58	25½	$15^5/_7$ D_1
Hauteur sous architrave H_2 de l'ordre du *pronaos*	8,33	28	9⅓ D_2
Hauteur de la base hb_2 de l'ordre du *pronaos*	0,37	1¼	$^5/_{12}$ D_2
Hauteur du fût h_2 de l'ordre du *pronaos*	6,94	23⅓	$7^7/_9$ D_2

Désignation	Dimension		
	m	p.	module
Hauteur du chapiteau hc_2 de l'ordre du *pronaos*	1,02	$3^5/_{12}$	$1^5/_{36}$ D_2 ou $1^{19}/_{63}$ d_2
Hauteur totale de l'entablement He2 du *pronaos*	2,08	7	$2⅓$ D_2 = ¼ H_2 = $^7/_{12}$ E_2
Hauteur de l'entablement du *pronaos* à la base du fronton	1,78	6	2 D_2 = ½ E_2
Hauteur totale de l'ordre du *pronaos* à la base du fronton	10,11	34	$11⅓$ D_2= **L_2**
Hauteur à la corniche de l'ordre du *pronaos*	10,41	35	$11⅔$ D_2
Hauteur au faîte du fronton du *pronaos*	12,85	$43^1/_5$	
Hauteur à la corniche de la *cella*	14,27	48	4 $E_2 \tilde{=} L_2 \times \sqrt{2}$
Hauteur au faîte de la *cella*	16,65	56	
Hauteur totale dès bas de l'escalier	20,22	68	**$L_1 = 2\ L_2$**

Notes au tableau: Les dimensions en m attestées par les blocs conservés ou obtenues directement par l'analyse des vestiges conservés sont données en italique.

* Faudrait-il modifier cette dimension en allongeant le fût ou en dotant la base d'une plinthe pour atteindre la valeur de 17 p. = ½ L_2? En l'absence de toute donnée sur la base et le chapiteau de cet ordre, il est bien difficile de se prononcer. Eu égard au plan inexactement centré et imparfaitement carré de la *cella*, la proportionnalité avec l'entraxe E nous semble plus justifiée.

** La hauteur de l'entablement, au lit d'attente de la corniche recevant l'attique, ne dépasse pas 1,16 m en réalité, en partie compensée par celle des panneaux à médaillons qui vaut 1,20 m au lieu des 1,19 m attendus. Faut-il dès lors supposer que la hauteur à la corniche de l'ordre de l'*ambitus* est plutôt définie graphiquement par rabattement de la diagonale du carré inscrit dans la largeur des portiques latéraux de l'*ambitus*, d'axe en axe du mur et de la colonnade? Cette valeur, 14¼ × √2 = 20,15 p ou 5,99 m, plus courte de 0,35 p. ou 0,10 m environ, semble insuffisante.

Proportions et tracés régulateurs (dépl. 8)

Proportions

Le rapport entre la hauteur de la *cella* à la corniche et celle de l'*ambitus* à la corniche modillonnaire vaut ici 48 p.: 20½ p. = 2,34; en incluant l'attique, 48 p.: 25½p. = 1,88 .

Si on établit ce même rapport au niveau du sommet des toitures[118], il vaut 56 p.: 26½ p. = 2,11. Cette proportion vaut 2,22 au temple de Janus à Autun, 2,22 à la Tour de Vésone, à Périgueux, 2,22 également au temple du Moulin du Fâ à Barzan, selon la restitution de P. Aupert[119], de 2,14 à Riaz/Tronche Bélon.

Le rapport entre la hauteur totale de la *cella* à compter du sommet du *podium*, et sa largeur hors tout (ou son diamètre pour les temples ronds) vaut au temple de la Grange des Dîmes 56 p.: 37 p. = 1,51 selon notre hypothèse. Il s'établit à 1,7 au temple de Janus à Autun (mais la pente de la toiture est particulièrement raide), 1,39 à la Tour de Vésone à Périgueux, 1,422 à la Tour de Grisset à Fréteval, et P. Aupert le restitue à 1,74 au Moulin du Fâ, dont on ne connaît pas la hauteur originelle. Notre restitution semble donc dans une bonne moyenne[120].

Tracés régulateurs

En plan, le décentrement de l'axe transversal de la *cella* par rapport à celui du *podium* et le plan légèrement barlong de celle-ci ne permettent pas d'autre tracé régulateur que celui du carré du *podium* et de l'axe des murs nord-sud de la *cella*, distants entre eux , dans l'axe, de la demi-longueur du *podium*.

En élévation, la façade de l'édifice s'inscrit dans un cercle de 34 p. de rayon, dont le diamètre vaut la longueur du *podium* et la hauteur au faîte de la *cella*, à compter du bas de l'escalier. Le cercle de 34 p. de diamètre inscrit entre les axes des piliers d'angle du *pronaos* et tangent à sa base à la ligne marquant le niveau du stylobate donne la hauteur de la base du fronton.

[118] Le sommet du pan de la toiture de l'*ambitus* culmine en effet à 6 p. au-dessus de la corniche modillonnaire, soit à 26½ p. au-dessus du *podium*.

[119] Aupert 2010, p. 246-252, auquel nous empruntons les dimensions des monuments donnés pour comparaison.

[120] Nous avions proposé il y a peu (Bridel 2011, p. 293-294 et fig. 4 et 5) une restitution plus élancée, combinant un toit plus pentu (pente de 1: 2 au lieu de 2: 5), un *podium* plus bas (6 p.) inclus dans le calcul de la proportion h. totale/h sommet toit de l'*ambitus*, qui valait ainsi 2 selon notre hypothèse ou 2,19 en excluant le *podium*. Le rapport h. totale *cella* sur *podium*/l. *cella* valait alors 1,85. Cette hypothèse reste plausible, mais réduit à 1½ p. seulement la hauteur du *podium* à la face arrière du temple, ce qui nous paraît difficile à admettre.

La hauteur à la corniche modillonnaire de l'ordre de l'*ambitus* pourrait être obtenue en rabattant sur l'axe du mur de la *cella* la diagonale joignant l'axe du mur de la *cella* à sa base à l'axe de la colonne à une hauteur égale à la largeur de l'*ambitus* d'axe en axe, pour autant que cette dernière distance ait mesuré 14½ p. On obtiendrait une hauteur de 14½ × √2 =~ 20½ p.

La valeur retenue de 14¼ p. ne donne qu'une hauteur de 20,15 p., insuffisante, et ce tracé ne semble donc pas opératoire.

Pour la *cella*, l'hypothèse que nous avons retenue détermine la hauteur à la corniche par le rabattement sur l'axe d'une des parois de la diagonale du carré de 34 p. inscrit entre les axes de ces mêmes parois, ce qui lui donne une valeur de 34 × √2 =~ 48 p.

En dépit des incertitudes qui grèvent notre tentative de restitution, elle paraît en fin de compte compatible avec les données recueillies sur le terrain et dans les réserves du Musée, et cohérente eu égard aux dimensions et proportions de la série des temples comparables, dans laquelle elle s'insère assez aisément.

Le décor sculpté : l'iconographie et sa signification

Si l'attribution de la frise à rinceaux à l'ordre de l'*ambitus* et des médaillons figurés à son attique peut être assurée matériellement par l'étude de restitution qui permet d'assigner une place précise à chacun des blocs conservés, il n'en va pas de même du décor du *pronaos* et de celui de la *cella*; seules des hypothèses peuvent être ici suggérées, en tentant de situer dans l'élévation quelques blocs sculptés provenant certainement du temple, comme les fragments de frise à guirlandes, ou qui lui ont été attribués à titre d'hypothèse en raison de leur lieu de trouvaille, mais surtout de leur registre iconographique et de leur style.

Le groupe des sculptures en marbre de membres de la famille impériale, provenant de l'état tibéro-caliguléen du sanctuaire, a dû sans nul doute trouver un emplacement de choix dans le dispositif architectural et rituel de la fin du Ier siècle. Celui-ci demeurera cependant indéterminé, en dépit d'une première proposition que nous avions faite de replacer ces statues sur les avancées que présente le *podium* de part et d'autre de l'escalier axial, ou sur un palier que celui-ci aurait marqué à mi-hauteur[121]. La surface explorée de la cour du sanctuaire nous paraît trop exiguë pour saisir avec assez de précision la disposition des édifices annexes et la répartition des monuments votifs ou honorifiques qui ont dû la peupler peu à peu, et parmi eux sans doute le groupe de la famille impériale; on ne peut toutefois exclure, on le verra, qu'il ait trouvé place quelque part dans le temple lui-même.

Au-delà de ces problèmes de distribution spatiale des divers *membra disjecta* de *l'ornamentum* du sanctuaire, nous voudrions tenter aussi, dans une brève approche iconologique, de saisir la signification de cet assemblage de motifs d'inspiration très classique dans le cadre d'un édifice dont l'architecture, on l'a vu, présente une synthèse originale entre plan « de tradition indigène » et élévation qui recourt à des composants et des modèles assurément et sans doute délibérément romains. Peut-on entrevoir ici le sens et la fonction que les commanditaires ont voulu donner au temple qu'ils font ériger à la fin du Ier siècle? À quelle(s) divinité(s) ils l'ont consacré, quels cultes ils ont pu y pratiquer?

*La frise de rinceaux de l'*ambitus

Les rinceaux d'acanthes sont connus en ornement de frise à Avenches même, aux mausolées nord et sud de Chaplix, avec des variantes qui témoignent de l'évolution du motif entre 30 et 40 apr. J.-C.[122], mais aussi, entre autres, sur le forum de Nyon dès Claude ou Néron, au portique de *l'area sacra*[123], puis à la basilique de l'*area publica*[124]. Ces attestations régionales et plutôt précoces se situent sans doute dans la descendance des frises à rinceaux connues en

[121] Bridel à paraître a; notre restitution, on l'a vu, exclut désormais un palier intermédiaire pour l'escalier.

[122] Castella (dir.) 1998, p. 22, 25; Castella, Flutsch 1990, p. 14-16, 18-24; Castella *et al.* 2001, p. 79-81, fig. 107-109; Bossert 2002a, p. 54-55, fig. 26a et b; Flutsch, Hauser 2006, fig. 2-5, p. 409-412; Flutsch, Hauser 2012, I, p. 70, 196, 211-212, 259, 263-265 (mausolée sud), 234-235, 254 (mausolée nord).

[123] Bridel 1994, p. 145-146; Bossert 2002b, p. 42-43, cat. 28a-b, pl. 34-35 et p. 58-62 pour les comparaisons avec Avenches et Augst; Hauser dans Rossi 1995, p. 118-120, 124-126, cat. 1 et 3; Trunk 1991, p. 128-131, qui donne une bonne étude régionaliste du motif, p. 125-134.

[124] Bridel 1989, p. 64-65, Bridel 1994, p. 146-149, Bossert 2002b, p. 55. La construction de la seconde basilique est désormais datée « vers le milieu du Ier siècle », Brunetti, Henny 2012, p. 67.

Narbonnaise dès l'époque augustéenne, à la Maison Carrée de Nîmes[125], puis à l'« Arc admirable » d'Arles[126] ou encore sur des blocs de Narbonne[127], pour n'en citer que quelques-uns. Avec les rinceaux d'acanthes, et non plus de tiges qui ornent la frise du temple avenchois, c'est peut-être plutôt du côté du Capitole de Brescia[128] , érigé sous Vespasien, qu'il faut chercher un élément de comparaison. Laissant aux spécialistes l'analyse iconographique d'un motif sans doute déjà courant, voir banal à la fin du Ier siècle, puisqu'il est alors, depuis longtemps, l'un des symboles de l'âge d'or inauguré par Auguste lui-même et symbolisé par l'*Ara Pacis* de Rome, c'est plutôt son association avec le motif des *clipei* de l'attique qui retiendra ici notre attention. On notera cependant que les rinceaux se retrouvent tant sur des édifices publics, civiques ou sacrés, que sur des monuments funéraires.

Les clipei *de l'attique de l'*ambitus

On a dit souvent ce motif inspiré du forum d'Auguste, où, selon la vue traditionnelle de P. Zanker[129], l'attique du portique du *Forum Augusti* fait alterner masques de Zeus-Amon et d'autres divinités[130] avec des caryatides figurant les peuplades soumises. Tant le registre iconographique exact que son interprétation ont été récemment l'objet de nouvelles interprétations[131] qui en nuancent la signification et la portée. Les *clipei* comme décor de l'attique d'un portique sont un dispositif architectural repris maintes fois ailleurs dans les provinces occidentales, comme à Clunia[132], Merida[133], à Caderousse près d'Orange[134], et finalement aux colonnades flanquant la *Basilica Ulpia* de Rome[135]. Il pourrait paraître réduit à n'être qu'un motif assez banal et courant du décor des sanctuaires du culte impérial ou des *fora* des colonies, de l'époque de Tibère aux Flaviens. Il présente cependant à Avenches, comme l'a bien vu M. Verzár[136], une variante attestée à Arles[137] et au portique du forum provincial de Tarragone[138], entre autres, qui fait se succéder des panneaux rectangulaires, scandés de rinceaux et candélabres, sans le recours à des personnages intercalaires. Ce même modèle, considéré à Arles comme relevant d'une seconde phase de construction du forum, sous Vespasien, serait déjà connu au forum de Nyon[139], puis repris au temple de la Grange des Dîmes.

M. Verzár situait les *clipei* d'Avenches en décor du *podium*, ce que rien ne permet d'attester : nous avons vu qu'ils ornent en réalité l'attique de l'*ambitus*[140]. Elle en faisait l'indice sûr d'une consécration de l'édifice qui les porte au culte de la maison impériale. Pour des raisons relevant à la fois de l'évolution du sanctuaire et de son organisation, nous verrons qu'il n'en est probablement rien et que le modèle du *Forum Augusti*, lui-même à l'aspect encore incertain à plus d'un titre, a subi, en Narbonnaise en particulier, des adaptations formelles et peut-être aussi sémantiques très claires[141].

[125] Amy, Gros 1979, p. 150-156.
[126] Bossert 1998a, p. 52 ; Verzár 1978, pl. 24.2 ; von Gladiss 1972, pl. 44.1 ; Janon 1986, p. 40-46.
[127] Janon 1986, p. 75-78, blocs 55-66 et pl. XVII-XXII.
[128] Gabelmann 1971, p. 144-145.
[129] Zanker 1969, p. 13.
[130] Verzár 1978, p. 35, n. 41 y voit plutôt des têtes de barbares vaincus.
[131] Bonne présentation critique dans Sauron 2006, p. 206, et ses conclusions p. 214-217 ; révision du cadre architectural, suite aux récentes fouilles, dans Gros 2006, p. 116 et 123.
[132] Hauschild 1972-1974, p. 38 ; Verzár 1978, p. 38, n. 64 et 65.
[133] Trillmich 1990, p. 310-311 ; De La Barrera 2000, p. 158-162.
[134] Sauron 2006, p. 206, Espérandieu 1, 1907, n° 272.
[135] Packer 2001, p. 60-69, en particulier fig. 54, p. 63 et 61, p. 65. Les personnages séparant les *clipei* ne sont plus des caryatides, mais des Daces vaincus.
[136] Verzár 1978, p. 38-39.
[137] Gros 1987a, p. 357-361.
[138] Hauschild 1972-74, p. 36-39, 41 et fig. 32 ; Pensabene 1993, p. 89-97 ; Mar 1993, p. 137-145, fig. 21-25.
[139] Bridel 1994, p. 146-148 ; Bossert 2002b, cat. 26 et 27, p. 41-42, pl. 32-33, et p. 55, avec pour comparaison, le cat. 16, p. 33-34 et pl. 18-19, une tête de Jupiter-Amon en décor d'un ressaut de la frise de l'ordre de la basilique probablement. Un nouveau fragment de *clipeus* a été récemment publié par P. Hauser, dans Brunetti, Henny 2012, p. 145-146 qui propose de l'attribuer au portique de l'*area publica*.
[140] À Tarragone, hésitation entre l'attique et le *podium* : Hauschild 1972-1974, p. 38 et Hauschild 1993, p. 326 ; réticences quant à la localisation en décor de *podium* aussi chez Koppel 1990, p. 337-338. Pour les *clipei* d'Arles, Gros 1987a p. 357-358 penche plutôt pour un revêtement de *podium*. Cf. Verzár-Bass 1995, p. 23 et n. 32-34.
[141] Rosso 2011, p. 199. Nous allons au-delà de la prudente et fine analyse d'Emmanuelle Rosso dans cette récente contribution qui donne un état fort utile de la question et de l'évolution du motif de *clipeus*. Le statut d'Avenches, colonie latine sous Vespasien seulement, celui du sanctuaire de la Grange des Dîmes, qui n'est ni un forum, ni un sanctuaire du culte impérial, nous ont convaincu de la légitimité de cette démarche.

Suivant l'opinion de Martin Bossert[142], nous soulignerons enfin que les panneaux avenchois n'attestent qu'une représentation de Zeus Amon (pas nécessairement lié au culte de l'empereur) et une autre d'une divinité fluviale [143] qui rappelle le masque d'Océan de l'état flavien du forum d'Arles[144]. Les masques qui ornaient les nombreux autres *clipei* perdus restent inconnus, alors que nous proposons d'en restituer 37 en tout. Ils s'y présentaient d'ailleurs sous deux variantes au moins, si l'on en croit les fragments conservés, l'une avec un *clipeus*, bordé de godrons ou feuilles d'eau, qui semble plus directement hérité du modèle augustéen de Rome (cat. 27? et 43), l'autre au médaillon bordé d'un rang de feuilles d'acanthe rappelant le modèle arlésien d'époque flavienne (cat. 26, 29, 39, 40)[145]. C'est dire la part d'incertitude qui demeure dans l'interprétation à donner de ce registre iconographique, connu également, dès 40 ap. J.-C. sans doute, au monument sud de la nécropole d'Avenches/En Chaplix où des *clipei* sont ornés de motifs centraux géométriques, floraux ou peut-être figurés[146] ou encore à Porrentruy, au mausolée de la Communance[147].

Tout comme le dispositif architectural du temple de la Grange des Dîmes propose une relecture du portique à attique du forum d'Auguste ou de celui de Tarragone, retourné pour s'appliquer à l'*ambitus* d'un temple de plan « indigène », le registre iconographique a pu susciter une nouvelle lecture, revisitée d'allusions à des circonstances locales, de motifs devenus des poncifs, et dont le sens exact nous échappe en bonne partie. On notera cependant qu'une tendance à figurer des divinités marines ou aquatiques semble se dessiner, qu'on avait déjà signalée, sans pouvoir non plus l'interpréter, au sanctuaire du Cigognier[148]. Sans doute symboles d'ordre, de domination et de prospérité de l'*Orbis terrarum* tout entier[149], certes sous la garde de l'empereur, ces divinités n'attestent pas pour autant, à notre avis, un culte exclusif de la maison impériale dans l'édifice qu'elles ornent[150].

Une frise de guirlandes pour le pronaos *?*

Nous avons démontré plus haut l'impossibilité, pour des raisons tenant à leur morphologie, d'attribuer les blocs à frise de guirlandes cat. 1, 2, 13 et 42 à l'autel, probablement monolithique, qui se dressait vraisemblablement dans l'axe du temple, en avant de l'escalier desservant le *podium*. On ne peut totalement écarter l'hypothèse d'un autel monumental bâti en grands blocs sculptés, à l'image de celui que Martin Bossert suppose sur l'*area sacra* du forum de Nyon, s'inspirant de l'*Ara Pacis* de Rome ou de l'*Ara Augusti* de la cour du *Bouleuterion* de Milet[151], dont on pourrait un jour retrouver les fondations dans la partie inexplorée de la cour du sanctuaire avenchois. Le soubassement St10, tardivement bâti entre le puits et le tétrastyle ne saurait convenir, l'étude stylistique ayant démontré que le traitement du décor de guirlandes est contemporain de celui de l'ordre de l'*ambitus* du temple[152].

Si les diverses variantes de guirlandes et de supports qui les soutiennent sont bien connues[153] tant par des autels, funéraires[154] ou non, le plus souvent monolithiques, que par des monuments funéraires où elles ornent habituellement les entrecolonnements aveugles des soubassements[155], on en trouve aussi, portées par des bucrânes, à l'entablement

142 Bossert 1998a, p. 129-130.
143 Bossert 1998a, p. 51-52, fig. 13.
144 Identification reprise en commentaire du *clipeus* de Vienne dans *NEsp* I, Vienne, 2003, n° 107, p. 52 (Renaud Robert).
145 Rosso 2011, p. 199 distingue bien les deux types.
146 Bossert 2002a, cat. S 7-9, p. 39-41, pl. 20-21. La situation en décor du soubassement reste discutable à notre avis ; cf. désormais Flutsch, Hauser 2012, p. 70-77.
147 Bossert dans Bossert *et al.* 2011, cat. 10, p. 110-111, pl. 20-21 (*clipeus* à portrait) et cat. 11, p. 111-112, pl. 22-23 (*clipeus* à masque de Jupiter-Amon) avec les conclusions p. 141 et une restitution schématique de l'architecture, fig. 32, p. 142, en attendant la publication systématique que méritent les vestiges de ce monument.
148 Fuchs 2010, p. 130-133, à propos de la représentation du dieu Océan sur la mosaïque de Münsingen.
149 Sauron 2006, p. 216-217.
150 Bossert 1998a, p. 131 et n. 70.
151 Bossert 2002b, p. 44-45 et fig. 6a-b, p. 46.
152 Verzár 1978, cat. 26-28b, p. 18, pl. 16.2-19.1, p. 23, p. 46 et pl. 36.1,2.
153 Honroth 1971.
154 Boschung 1987 en donne une bonne typologie.
155 À Pompéi, nécropole de la porte d'*Herculanum*: Kockel 1983, Girlandengrab Nord 6, fig. 33-34, p. 146-147, pl. 40-41 ; mausolée des *Julii* à *Glanum*: Rolland 1969, p. 24-26, pl. 48-49 ; mausolée de l'île du Comte, à Beaucaire : Roth Congès 1987, p. 51-53, 78-79, 96 ; mausolée de *Lucius Poblicius* à Cologne : Precht 1975, p. 28-30, 49, pl. 1, 10 ; mausolée nord à Avenches/En Chaplix,: Bossert 2002a, fig. 26a, p. 54, Flutsch, Hauser 2006, p. 408-416 et fig. 2, 5, Flutsch, Hauser 2012, I, p. 41, 231, 233, 254 (mausolée nord) ; mausolée de Faverolles : Février 2006, fig. 2, p. 379 ; mausolée de Fourches Vieilles à Orange : Mignon, Zugmeyer 2006, p. 300-302.

du temple du forum provincial de Tarragone[156], où elles sont associées aux instruments du sacrifice et aux insignes des flamines connus à l'entablement du temple du *Divus Vespasianus*, sur le forum romain[157], ou encore, dans le domaine funéraire, en décor de la frise d'épicranitis du tombeau de *Cecilia Metella* sur la Via Appia ou d'un autre monument dont quelques blocs ont été retrouvés en remploi, Via Mantova, à Brescia[158].

On notera sur les fragments d'Avenches, qui ne permettent malheureusement pas une restitution complète du motif, que nous sommes en présence de guirlandes de fruits[159], bien distinctes des guirlandes de feuilles de laurier signes de victoire au temple d'Apollon *Sosianus* de Rome ou de feuilles de chêne de la face interne de *l'Ara Pacis* rappelant la *corona civica* votée par le Sénat en l'honneur d'Auguste. Le fragment cat. 2 pourrait quant à lui présenter une variante à feuilles de lierre, peut-être accrochée à la corne d'un bucrâne.

Les *membra disjecta* avenchois ne permettent donc d'identifier avec certitude ni les éléments qui supportaient les guirlandes (peut-être un simple clou sur le fragment cat. 1[160], éventuellement un bucrâne végétalisé sur le bloc cat. 55[161]), ni le déroulement exact du motif, dont le même bloc cat. 55 semble marquer l'amorce, avec sa guirlande pendant à la verticale. La décoration de la frise comportait-elle d'autres motifs, comme au forum de Tarragone, qui auraient fait allusion aux rites et cultes célébrés dans le temple?

Même si les termes de comparaison les plus proches semblent nous ramener au culte impérial, nous resterons prudent dans notre exégèse, en insistant sur les différences, sans doute significatives, qui distinguent le décor du temple de la Grange des Dîmes.

De par les dimensions qu'on peut restituer à la frise sur la base des fragments conservés, on retiendra cependant que rien ne s'oppose à sa restitution hypothétique à l'entablement du *pronaos*, où elle viendrait éloquemment compléter l'ornementation de l'*ambitus*. Avec un développement de 6 p. entre ses points d'accrochage ou de support, elle s'intégrerait assez aisément dans le rythme de la façade du monument.

Mercure, Sol, *Hercule et anguipède? En décor de fronton ou ailleurs?*

Trois hauts-reliefs réalisés dans le même calcaire jaune hauterivien que les architectures du temple pourraient, en toute hypothèse, avoir appartenu à sa décoration.

Martin Bossert attribue la tête de *Mercure* cat. 48[162] à une représentation grandeur nature ou presque (h. 1,55 m) d'un Mercure jeune, coiffé de son pétase, le chef légèrement tourné vers la droite et incliné vers le bas, qui prendrait place au fronton du *pronaos*. L'espace disponible (2,00 m environ au faîte du tympan) y suffirait en effet. Il pourrait avoir été flanqué de parèdres, le couple *Fortuna* et *Némésis* ou celui réunissant *Rosmerta* et *Fortuna* ou *Victoria*.

Le caractère très fragmentaire de ce relief, son lieu de trouvaille au nord-ouest du temple, en partie incertain[163], et l'attribution du temple à Mercure *Cissonius* qui découlerait de la trouvaille à son voisinage de l'autel inscrit à son nom, pourtant récupéré hors de l'enclos semble-t-il, tout cela incite à la plus grande prudence. L'emplacement du relief pourrait être aussi bien en fronton avant ou arrière de la *cella*, ou ailleurs encore. La datation, tardo flavienne, et le type rendent cependant vraisemblable la proposition de Martin Bossert.

[156] Hauschild 1972-1974, p. 36 et fig. 26; Pensabene 1993, cat. 80-81, p. 84-87 et Mar 1993, p. 133-136, qui insiste, avec Pensabene, sur le fait qu'il s'agit ici de guirlandes de feuilles de chêne et propose de restituer ces deux blocs en frise de l'ordre monumental du temple (fig. 17); Pensabene 2005, p. 236-240 dans Lafon, Sauron (éd.) 2005.

[157] Sans guirlande, mais avec bucrânes: De Angeli 1992, p. 92-94, 144.

[158] Eisner 1986, p. 36-41, pl. 9.2,3; Cavalieri Manasse 1990, p. 43-52, pl. II-VI, VII-XXIII.

[159] Emmanuelle Rosso a récemment présenté des guirlandes de fruits et fleurs de Reims, symbole de l'*ubertas* de l'*aurea aetas* et repris l'étude de l'iconographie et de la signification de ce motif: Rosso 2009, p. 100-104. Voir aussi Robert 2005, p. 250.

[160] Comme au portique de l'*area publica* de Nyon, selon Hauser dans Brunetti, Henny 2012, p. 136, 152.

[161] Motif attesté par d'autres blocs de la même série nyonnaise: Bossert 2002b, cat. 29a-e, p. 44-45, pl. 36-37; Hauser dans Brunetti, Henny 2012, p. 137, 142, 144. Un nouveau bloc vient la compléter, trouvé en remploi dans un enrochement d'une ancienne berge de l'Arve à Carouge (GE), route de Veyrier 37A, en automne 2012. Cf. Genequand, Aliquot 2014, p. 122-125, fig. 5.

[162] Verzár 1978 cat. 31, p. 19 et pl. 35,2 = Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 9, p. 53, qui en font encore une tête de femme ou d'enfant ornant un modillon; pour une meilleure interprétation: Bossert 1998a, cat. 20, p. 47-48, 51, pl. 12.

[163] La tête n'est pas mentionnée sur le plan d'A. Rosset, fig. 8.

La tête radiée de *Sol* cat. 28 orne un orthostate qui présente une morphologie bien particulière, le joint gauche, d'origine, étant nécessairement oblique. Si la seconde hypothèse de M. Bossert qui en fait une représentation en buste est la bonne[164], le bloc pourrait avoir été inséré dans une assise clavée, peut-être en fronton du *pronaos*; *Sol* serait ainsi parèdre de Mercure et une *Luna* pourrait lui répondre à gauche; mais un tel couple pourrait aussi trouver sa place au-dessus de la porte de la *cella*, flanquant un motif central inconnu; *Sol* seul pourrait enfin s'insérer à l'une des extrémités de la frise de guirlandes du *pronaos*, la hauteur d'assise coïncidant. Toutes ces hypothèses se fondent essentiellement sur l'étude stylistique du rendu, datable de l'époque flavienne tardive et sur la vraisemblance présupposée d'une présence de *Sol* dans le temple de la Grange des Dîmes. Le lieu de provenance du relief reste en effet problématique, mais sa découverte date d'avant 1784 et son entrée au Musée remonte à 1824, son enregistrement à l'inventaire à 1852. Qu'il soit ou non associé à Mercure, *Sol* semble de toute façon ne pas être le sujet central du relief monumental dont il provient.

Le bloc d'assise cat. n° 53, figurant en haut-relief la partie médiane d'un Hercule qui devait compter 5 à 6 assises et mesurer 3 m de hauteur environ selon Martin Bossert[165] est attribué par lui, à titre d'hypothèse, à une pierre aux quatre dieux, qui pourrait avoir porté une colonne de Jupiter à l'anguipède atteignant près de 20 m de hauteur totale! Les dimensions originales du bloc ne sont pas connues, à part sa hauteur, mais l'absence de trou de louve implique une longueur et une largeur restituées de 3 p. au minimum; cependant, si l'on retranche la saillie du relief, de 0,13 à 0,22 m sur le fond, il n'est pas totalement exclu que cet Hercule ait pu orner la façade de la *cella*, flanquant par exemple la porte d'entrée, l'arrière du bloc étant noyé dans l'épaisseur du mur, restitué avec une largeur de 2½ p.[166] Une mise en œuvre dans l'un des piliers d'angle ou en retour latéral du *pronaos* n'est pas non plus totalement exclue. La localisation exacte de cette trouvaille des fouilles de 1965 reste cependant sujette à caution: elle n'apparaît que sur une seule et unique diapositive, visiblement déjà nettoyée et sans doute déplacée en dépit de la légende la prétendant *in situ*, à l'angle nord-est de la plateforme tardivement édifiée qui jouxte au nord l'édicule tétrastyle[167]. Il s'agirait selon Monika Verzár, d'une récupération de provenance inconnue destinée à un hypothétique four à chaux, qui n'est pourtant attesté par aucun document.

Si l'on retient, avec Martin Bossert, l'hypothèse d'une très monumentale colonne de Jupiter à l'anguipède, faut-il la restituer dans la cour du sanctuaire, au voisinage du temple, et pourquoi pas sur la plate-forme de 3,60 x 3,30 m environ (St10) où a été photographié le bloc conservé? Cette fondation dallée, portée par une maçonnerie de 0,70 m d'épaisseur environ[168], semble bien faible pour porter le poids d'un monument culminant à 20 m du sol, soit à la hauteur du faîte du temple. On exclura donc une telle éventualité à proximité immédiate du *podium*, sans pouvoir définitivement abandonner l'hypothèse d'une colonne de Jupiter édifiée tardivement, vers la fin du IIe siècle sans doute, à l'intérieur du périmètre consacré de la Grange des Dîmes.

Martin Bossert[169] restitue une autre colonne de Jupiter à l'anguipède, plus modeste, haute de 6,9 m, pierre aux quatre dieux et socle intermédiaire compris, à partir de quatre fragments de tambours d'une colonne à écailles de provenance inconnue, d'un chapiteau à bustes trouvé en 1899 prétendument dans un dépôt de chaufournier[170] en avant du bâtiment de scène dans l'*orchestra* du théâtre et d'une tête fragmentaire de géant anguipède qui proviendrait des fouilles de 1965 à la Grange des Dîmes (cat. 54). On hésitera, faute d'un témoignage précis sur la provenance du seul fragment trouvé dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes, et eu égard à la dispersion des autres blocs, à considérer que ce monument se situait réellement dans l'enclos sacré du temple. Il pourrait toutefois, en toute hypothèse, avoir pris place sur la plateforme tardivement édifiée entre le puits et le tétrastyle, dont nous avons décrit les fondations à propos de l'Hercule cat. 53. Son poids et sa taille pourraient convenir aux maçonneries mises au jour et son allure ne pas porter ombrage au temple lui-même.

[164] Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 2, p. 48, pl. 26,2; Bossert 1998a, cat. 38, p. 84-85, qui suppose que le relief, précédemment considéré par certains comme un Apollon, fut découvert par E. Ritter dans ses fouilles de l'*insula* 19, en 1783-1786. Mais rien n'exclut une découverte ancienne, en 1750/1751 lors de l'aménagement du Grand Chemin. Cf. *infra* p. 129-130, cat. 28.

[165] Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 1, p. 48, pl. 26.1 et 27.1, 2; Bossert 1998a, cat. 39, p. 86, pl. 32.

[166] Le prétendu pilier à la Victoire d'Augst, qu'il faut sans doute restituer dans un dispositif architectural plutôt qu'isolé, pourrait donner une idée d'un tel dispositif, bien qu'il s'apparente semble-t-il à un montant central libre d'une porte monumentale. En attendant une vraie étude architecturale de cet élément dans son contexte, cf. Bossert-Radtke 1992, cat. 40, p. 57-60 et pl. 24-26. Autre exemple plus éclairant à Mayence, avec des piliers à panneaux décorés: Büsing 1982, p. 26-27, fig. 28, p. 31 et pl. 17, Paneelpfeiler E19-E21 (exemple aimablement signalé par Thomas Hufschmid, Bâle).

[167] Cf. Dia MRA D 64/37, située sur le plan MRA 1965/004.

[168] Cf. *infra* p. 72-73 et Mazur 2006, p. 73 et fig. 47, p. 74; selon la coupe D10, les boulets du radier de fondation sont disposés à 451,30, les dalles culminant à 452,15 dans l'état restauré de la construction, qui n'a pas été nivelée lors de la fouille de 1964.

[169] Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 3-8, p. 48-52, pl. 28-42; Bossert 1983, cat. 23a-e, p. 33-35, pl. 32-35; Bossert 1998a, cat. 30a-e, p. 74-76, pl. 19-21.

[170] En réalité, le compte-rendu de G. Mayor, publié dans *ASA* 1899, p. 44-45 ne mentionne rien de tel, insistant plutôt sur le bon état de ce chapiteau, trouvé à 2 m de profondeur.

Que conclure de cette série de reliefs et de cette sculpture en ronde-bosse ? Que les questions demeurent nombreuses quant à leur provenance, leur aspect original, leur localisation et leur fonction éventuelle dans l'économie de l'iconographie du temple ou du sanctuaire tout entier. L'iconologie de cet espace sacré reste à comprendre, dans ses particularités et dans son développement progressif. Sans une exploration plus complète et mieux documentée des espaces encore inexplorés, il nous paraît difficile d'aller au-delà des quelques remarques ici exposées essentiellement pour vérifier la possible compatibilité matérielle de tel ou tel fragment avec l'architecture du temple, bâti sans doute vers la fin du Ier siècle ou au début du IIe.

Une frise d'armes en couronnement de la cella *?*

Par souci d'exhaustivité, signalons encore ici le carreau à panneau d'armes cat. 34, récupéré à Châtillon-sur-Glâne en 1852 semble-t-il et déposé au Musée romain d'Avenches avec d'autres pièces de même origine, dont on suppose qu'elles proviennent en réalité d'Avenches en raison de l'aspect des fragments de frise architravée cat. 32 et 33[171]. La hauteur originale du bloc n'est pas connue, mais a pu dépasser de beaucoup les quelque 0,62 m conservés, tant par le haut, le bandeau d'anathyrose en retour horizontal n'étant pas conservé et aucune trace de trou de louve ne subsistant dans la cassure, que par le bas, la face inférieure grossièrement retaillée semble-t-il, étant dépourvue de trou de manœuvre près de l'une ou l'autre des faces de joint. Plus que d'une frise il pourrait s'agir donc ici d'un carreau appartenant à un panneau figurant l'amoncellement d'armes d'un butin (à distinguer du trophée présentant un mannequin cuirassé[172]) comme on en trouve aux arcs d'Orange ou de Pola ou à la *Porta Nigra* de Besançon, mais parfois aussi en contexte funéraire. Le motif prend parfois la forme d'une vraie frise d'entablement comme à Arles ou à Narbonne[173]. Quelle que soit la composition du décor dont provient le fragment cat. 34, frise se développant sur une seule assise ou panneau d'armes en superposant plusieurs, le motif semble rarissime en ornement de temple : il est connu au temple du *Divus Hadrianus*[174], mais en décor du *podium* intérieur, et en frise d'entablement au seul temple de *Mars Mullo* à Allones[175].

Sans pouvoir exclure que le fragment cat. 34 ait trouvé place en frise de couronnement de la *cella*, où ses proportions semblent cependant bien monumentales, ou qu'il ait pu orner, sous forme de panneaux, l'un des murs de la *cella*, on retiendra malgré tout que la typologie iconographique du motif se prêterait davantage à un monument triomphal ou funéraire, érigé peut-être à l'intérieur du sanctuaire au demeurant. On verra à ce sujet *infra* p. 73-77 notre tentative d'interprétation fonctionnelle du mystérieux tétrapile (St11) érigé à l'est du temple.

Où restituer le groupe statuaire tibéro-caliguléen de la famille impériale ?

Si le décor architectural et figuré attribuable au temple oriental du sanctuaire de la Grange des Dîmes ou à des monuments peut-être érigés dans sa cour se distingue par une réalisation en calcaire jaune du Jura, les quelque trente fragments de statues en marbre représentant au moins cinq membres de la famille impériale posent des problèmes d'un autre ordre[176]. Toutes plus grandes que nature, et datées d'époque tibéro-caliguléenne en raison de leur similitude avec le groupe homologue érigé sur le forum d'Avenches[177], et avec celui que l'on peut supposer sur celui de Nyon[178], c'est leur situation et leur fonction au sein du sanctuaire dans son état tibérien, puis dans l'état profondément réorganisé de la fin du Ier siècle qui retiendra ici notre attention[179].

171 Bossert 1998a, cat. 55, p. 97, pl. 40 ; Neukom 2002, cat. 58, p. 90, pl. 60.

172 Fornasier 2003, p. 147-149.

173 Fornasier 2003, Arles VII et VIII, p. 42-44, pl. IV.3 et V.1, Narbonne I et II peut-être, p. 80-83, pl. XXVI.1, 2, tous donnés comme frises.

174 Nash 1968, p. 460, fig.563.

175 Brouquier-Reddé *et al.* 2004a, p. 118-120 et fig. 9 ; Brouquier-Reddé *et al.* 2004b, p. 317 et fig. 37, p. 320 et 39, p. 322.

176 Bossert, Meylan Krause 2007.

177 Bossert, Kaspar 1974, p. 18-25 ; Bossert 1983, cat. 37-40, p. 41-45 ; Bossert 1998a, p. 155, cat. Rs 37d, pl. 42.1,2 ; Bossert, Meylan Krause 2007, p. 191-192.

178 Éventuellement Bossert 2002b, cat. 9, p. 22-25 et pl. 8-10.

179 Une première version de cette enquête a été présentée sous le titre « *Signa in templo*, où situer le nouveau groupe statuaire de la famille impériale dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes (Avenches, Suisse) ? » au colloque « *Signa et tituli* », Aix-en-Provence, 26-27 novembre 2009 ; actes sous presse : cf. Bridel à paraître a.

Emanuelle Rosso a bien montré que c'est le cadre monumental, la mise en scène en quelque sorte, qui définit le sens à donner aux représentations des membres de la maison impériale, le plus souvent des statues honorifiques, rarement des statues du culte principal d'un temple[180].

L'exemple des statues peuplant peu à peu le temple d'Auguste et de Rome sur le *Forum Vetus* de *Leptis Magna*[181] est à cet égard emblématique, même si le dispositif architectural est bien différent de ce que nous connaissons au sanctuaire de la Grange des Dîmes. Et c'est bien là l'originalité du groupe statuaire qui nous intéresse: il constituait en quelque sorte une réplique de celui trouvé sur le forum civique de *Forum Tiberii*, et ce dans un espace sacré dont le statut reste discuté, on le verra.

Les fragments identifiables cat. 108-114, 116 et 117, 125, 127, 143, 154 ont été découverts en deux lots dans la tranchée ouverte en 2004 et traversant d'ouest en est le sanctuaire et les fondations du temple.

À l'ouest du temple, les fragments cat. 116 et 117 d'une statue cuirassée, cat. 125 d'un *togatus* et cat. 127, une réparation en calcaire urgonien d'un drapé; ils proviennent de niveaux de démolition des élévations, de spoliation du *podium* et de remblai tardo-antique du terrain, où on les a trouvés mêlés à des fragments de l'architecture du temple[182].

À l'est du *podium*, et jusque sur les décombres du tétrapile, les pièces cat. 108, fragment de manteau sur l'épaule d'un empereur divinisé, cat. 109, fragments de draperie d'une statue féminine, cat. 110, fragment informe avec une face de joint, cat. 143, fragment de plissé, et cat. 154, fragment de cou; ils sont tous issus de niveaux de démolition romains en place et non remaniés où ils ont été trouvés en compagnie de fragments architecturaux de l'ordre de l'*ambitus* du temple ou de son décor de placage[183].

La stratigraphie très minutieusement relevée et interprétée par la responsable de la fouille[184] permet d'écarter l'hypothèse, un temps avancée, d'un apport extérieur de ces morceaux de marbre. Les fragments cat. 116 et 117, cat. 125 et cat. 127 proviennent de la couche de démolition romaine c. 4, scellée elle-même par la couche c. 3 et par la route bernoise du milieu du XVIIIe siècle (sol 2). Le fragment cat. 143 provient de la couche de démolition romaine c. 47, scellée par le remblai de la route actuelle; les fragments cat. 108, 109, 110 et 154 se trouvaient dans la couche de démolition romaine en place c. 48, également scellée par un remblai moderne[185].

Tout porte donc à croire que ces statues ont été détruites en même temps que le temple. La carte de répartition des emplacements où l'on a retrouvé leurs restes[186] n'est cependant pas significative quant à leur situation originale dans l'édifice, en raison de la faible surface explorée et de la dispersion possible de ces restes d'effigies désacralisées. Leur abandon a dû survenir cependant à proximité immédiate de leur position originale, dans l'aire sacrée elle-même, car elles n'ont à l'évidence pas été l'objet d'une accumulation délibérée en vue de leur récupération pour les brûler dans un quelconque four à chaux. La qualité du marbre y aurait pourtant été parfaitement adaptée.

Rappelons ici que ce groupe statuaire de la famille impériale, tel que le reconstitue Martin Bossert, se composait en toute hypothèse des mêmes personnes que celui du forum:

- Un empereur divinisé (cat. 108), atteignant 3,5 m de hauteur s'il était bien debout, soit légèrement moins que le *Divus Augustus* ou *Divus Tiberius* du forum qui mesure 4 m, ou 4,8 m si l'on inclut sa plinthe et sa lance. Qu'elle ait figuré l'empereur trônant ou dressé en majesté, cette effigie (cat. 108) se caractérise par une taille colossale qui pourrait en faire une statue de culte. Eu égard à son poids qui devait dépasser les 5 tonnes, et en l'absence de toute fondation d'un quelconque *podium* à l'intérieur de la *cella* du temple, comme on en connaît au temple de Derrière la Tour par exemple[187], on hésitera à la restituer à cet emplacement, ce qui en ferait au demeurant la statue de la divinité éponyme du temple[188].
- Une statue féminine plus grande que nature (cat. 109, h. 2,41 m), qui pourrait reprendre le modèle de l'Agrippine Majeure du forum.
- Une statue de *togatus* (cat. 125), restitué à peine plus grand que nature (2,10 m).
- Une statue de personnage masculin peut-être revêtu d'une cuirasse, atteignant 2,7 m de hauteur (cat. 116 et 117), à rapprocher du Germanicus (?) du forum.

[180] Rosso 2006, p. 123-136, en particulier p. 129.

[181] Rose 1997, à corriger et compléter désormais par Livadiotti, Rocco, dans Di Vita, Livadiotti (éd.) 2005, p. 165-298.

[182] Ensemble K 04/13127 pour cat. 116, avec les fragments architecturaux cat. 118-122; ensemble K 04/13128 pour cat. 125 et 127, avec les fragments architecturaux cat. 123, 124, 126.

[183] Ensemble K 04/13069 pour cat. 108, 109, 110, où ils sont mêlés à des tambours de colonnes cat. 106 et 107 et des corniches de placage cat. 111-113; ensemble K 04/13262 pour cat. 143, trouvé avec un fragment de fût de colonne rudentée cat. 144, 2 fragments de corniche modillonnaire cat. 145 et 146; ensemble K 04/13279 pour cat. 154.

[184] Mazur 2006, p. 9-10, fig. 2.

[185] Bossert, Meylan Krause 2007, p. 175.

[186] Bossert, Meylan Krause 2007, fig. 16, p. 176.

[187] Morel 1996, p. 94, fig. 3.

[188] Comme c'est le cas de l'Auguste du *forum vetus* de *Leptis Magna*, cf. Livadiotti, Rocco, dans Di Vita, Livadiotti (éd.) 2005, fig. 2.63, p. 233; mais les deux statues de culte sont érigées sur un *podium* dont les fondations sont aussi profondément poussées que celles de la *cella*.

- Une deuxième statue féminine attestée par le fragment cat. 127, réparation en calcaire, à rapprocher de l'Antonia Mineure de *Leptis Magna*, peut-être de taille comparable à l'autre effigie féminine.

Par souci de symétrie et de parité avec le cycle statuaire du forum, on peut supposer un sixième personnage, les combinaisons proposées étant multiples et les vestiges conservés trop menus pour avancer une proposition étayée[189].

On rappellera que ce groupe statuaire, réalisé bien avant la construction du temple qui nous intéresse ici, n'a pas trouvé à ce jour de bâtiment pouvant l'abriter à l'époque de Tibère ou de Claude. C'est pourquoi nous avons proposé naguère de le disposer en plein air sur un soubassement maçonné[190]. Cette imposante plate-forme massive de maçonnerie (fig. 3) dont la hauteur conservée atteint 0,80 m, pour une extension connue de 6 m d'est en ouest, et sans doute d'au moins autant du nord au sud, a été arasée au niveau du sol de construction et de circulation, et son élévation a totalement disparu vers 72 apr. J.-C., lors de la construction de la nouvelle clôture occidentale des thermes de l'*insula* 19, alors agrandis. Il pourrait s'agir ici de l'une de ces bases multiples, connues au forum de *Ruscino* par exemple[191]. La date de construction est assurée par le mobilier et les monnaies retrouvés dans les niveaux de construction et d'occupation, tout comme dans le comblement du fossé de récupération du massif maçonné; c'est de ce dernier contexte que proviennent un important mobilier métallique et quatre monnaies, les plus récentes du règne de Caligula. Parmi elles, un sesterce frappé à Rome en 37-38 dont le revers illustre le sacrifice pratiqué à l'occasion de l'inauguration du *Templum Divi Augusti* de Rome, construit sous Tibère mais achevé par Caligula. Cette pièce exceptionnelle, sans doute ici un don votif, vient à point nommé conforter l'hypothèse qui fait de cet édifice la base d'un monument (honorifique ou cultuel?) célébrant la famille impériale. Quant à son exact dispositif architectural, nous resterons prudent; il combinait sans doute le grès calcaire et molassique dans les parties basses et le calcaire hauterivien en élévation, si l'on en croit les déchets de taille trouvés dans les divers niveaux du chantier de construction. S'agissait-il d'une base simple constituée d'un *podium* de 1,2 m de hauteur? Ou l'ensemble se développait-il plus largement, sous forme d'un autel monumental, les statues disposées à l'arrière? C'est là toute la question, qui souligne l'ambiguïté, ou mieux la multifonctionnalité, à la fois honorifique et cultuelle, des effigies de la famille impériale. En l'absence d'inscription qui nous éclairerait à ce sujet, nous ne nous prononcerons pas. Comment d'ailleurs se représenter la disposition des statues de ce groupe posthume, dont on a vu qu'elles ne sont pas toutes à la même échelle? Faut-il les aligner, les regrouper sur deux rangs? Et dans quel ordre hiérarchique? Faute d'indice archéologique, nous laisserons la question ouverte, tout en relevant que le lieu d'érection de ces statues est particulièrement bien choisi pour les mettre en valeur, qu'elles aient regardé vers l'est, dans l'axe du *decumanus maximus* en provenance de l'entrée du forum, ou vers le sud, s'alignant sur la façade de l'édifice 1 et accueillant le passant qui, venant de l'ouest, se dirigeait vers le centre civique de la cité.

Où ce groupe de statues a-t-il été transféré à l'époque de Vespasien, alors que le temple qui nous occupe ici n'a pas encore été bâti? A-t-il été entreposé provisoirement ailleurs, en attendant l'édification d'une *aedes* digne de l'accueillir? Le groupe a-t-il été présenté alors dans la même disposition qu'à son origine? Ou a-t-il été dispersé, les diverses effigies trouvant chacune un emplacement différent? Si l'hypothèse qu'elles constituent à l'origine un cycle cohérent d'effigies de la famille impériale est retenue, il faut sans doute considérer que d'une manière ou d'une autre cet ensemble conserve son unité dans sa nouvelle présentation de l'extrême fin du Ier ou du début du IIe siècle.

On pourrait supposer une présentation similaire à celle de l'état d'origine, mais à ce jour aucune plate-forme de dimensions comparables à la structure précédemment décrite n'a été repérée dans la cour du sanctuaire[192].

Reste la possibilité, étayée par des comparaisons cependant difficiles à interpréter, on le verra, de disposer ces effigies un peu à la manière de ce qui fut fait au temple de Rome et Auguste à *Leptis Magna*. On renoncera pourtant à placer les deux plus grandes statues de part et d'autre de la porte de la *cella*, où elles encombreraient les passages vers l'*ambitus* et ne trouveraient pas de fondations suffisantes pour les porter. Comme elles ne peuvent pas non plus trouver une place adéquate en entrecolonnement de l'*ambitus*, trop étroit, ou du *pronaos* où elles empêcheraient une bonne distribution de l'escalier vers la *cella* et les deux ailes de l'*ambitus*, on proposera de les situer sur les deux massifs encadrant l'escalier, en avancée du *podium*, le *Divus Augustus* ou *Divus Tiberius* à gauche, et peut-être *Germanicus* à droite, à moins qu'il faille supposer une effigie perdue de *Roma* qui formerait ainsi avec le fondateur de la dynastie un

[189] Cf. cependant les diverses propositions rappelées par Bossert, Meylan Krause 2007, p. 192, n. 157.

[190] Bridel, à paraître a; pour la position du cycle statuaire à l'époque du temple de la fin du Ier siècle, dont la restitution est désormais mieux assurée comme on l'a vu plus haut, on oubliera nos propositions citées *ibidem*, plus bas.

[191] Rosso 2006, p. 115.

[192] La plate-forme St10 tardivement édifiée entre le puits et le tétrastyle, n'offrant qu'une surface de 12 m^2 à peine contre les 36 m^2 supposés de la précédente, suffirait difficilement pour accueillir les six effigies occupant chacune au moins 1,5 m^2; l'édifice tétrapile St11 bâti à l'est du temple pourrait tout au plus en abriter une, et encore difficilement eu égard à sa structure: cf. *infra* p. 73-77.

couple attesté souvent ailleurs[193]. Ces deux statues sont les plus hautes et les plus encombrantes selon les calculs de M. Bossert[194].

De part et d'autre, dans le premier entrecolonnement de l'*ambitus*, et reposant sur le large mur du *podium*, on pourrait restituer les deux figures féminines, Agrippine Majeure à gauche, Agrippine Mineure ou *Antonia Minor* ou tout autre princesse à droite, ces deux statues ne dépassant que de peu, en largeur, l'espace disponible[195]. Un *togatus* occuperait de part et d'autre l'entrecolonnement ultime[196]. Une restitution graphique de ce dernier type, remis en place en entrecolonnement, donnera une idée de l'aspect d'une telle présentation, qui rappelle davantage les statues funéraires, du mausolée des *Iulii* de Glanum, ou de ceux d'en-Chaplix à Avenches par exemple[197], qu'une mise en gloire des membres illustres de la *gens Augusta* comme à *Leptis Magna*.

L'exemple du temple de Rome et Auguste de la cité tripolitaine doit cependant nous inciter à une grande prudence quant à la composition de ces cycles de la maison impériale et à leur évolution surtout. L'extension somme toute limitée des fouilles autour du *podium* du temple avenchois, la localisation des fragments retrouvés et la difficulté à reconnaître les types iconographiques et les personnages figurés, faute aussi d'inscriptions certifiant leur identité et leur statut, tout cela n'exclut pas un nombre bien plus grand de statues honorifiques, de membres de la famille impériale ou d'illustres personnages locaux ou lointains, notables ou évergètes, réparties tout au long des trois autres branches de l'*ambitus*, dans les entrecolonnements ou adossées au mur de la *cella*. Au cycle original tibéro-caliguléen ont pu s'adjoindre au cours des Ier et IIe siècles, nombre d'effigies ou d'ex-voto, aussi bien dans le temple qu'à ses abords, dans la vaste cours du sanctuaire ou sous les portiques qui la limitent, comme on le verra plus loin.

Comme toujours, le dernier mot n'est pas dit tant que la fouille exhaustive n'aura pas été achevée.

On insistera cependant ici sur le fait que contrairement aux sites utilisés pour notre étude comparative où la présence de la dynastie du Prince s'impose pour des raisons institutionnelles, le sanctuaire de la Grange des Dîmes n'est ni un temple urbain de forum, ni un grand sanctuaire civique comme celui du Cigognier, à peu près contemporain[198].

Pourquoi deux groupes statuaires restitués par hypothèse comme homologues, auraient-ils été érigés à la même époque l'un dans un lieu civique par excellence, le forum, et l'autre, réplique du premier à l'échelle 7/8, dans un espace religieux plus traditionnel, probablement funéraire à l'origine, mais bientôt consacré à Mercure, le sanctuaire de la Grange des Dîmes? Les commanditaires des deux groupes de sculptures, qui proviennent probablement d'un seul et même atelier, pourraient être les mêmes représentants des élites helvètes romanisées, intervenant d'une part comme magistrats et évergètes au cœur politique et civique de *Forum Tiberii* dont ils ont assuré la promotion, d'autre part comme héritiers d'un rituel à l'origine héroïque et quasi tribal, pratiqué dans un sanctuaire traditionnel, qui leur est propre, au sein de ce quartier religieux occidental de la colline où se sont regroupés les cultes indigènes peu à peu intégrés au panthéon romanisé de toute la *civitas Helvetiorum*. Au sanctuaire de la Grange des Dîmes, une forme de culte dynastique a pu très tôt se développer autour de statues de la famille impériale réunies sur une base multiple, sans nécessiter les mêmes autorisations officielles qu'un culte public, et manifester l'allégeance au Prince d'une élite helvète fraîchement romanisée; bien décidée à conserver son identité propre, ses cultes distincts, elle a pu s'organiser un peu à la façon d'un collège ou d'une corporation, face aux nouveaux arrivants avec lesquels elle a dû partager magistratures et cultes officiels de la cité. Peut-être ce « collège » d'un culte particulier a-t-il dû s'en remettre à un *patronus* ou à un évergète pour être reconnu. Serait-ce *Afranius Professus*, venu de Narbonnaise, et qui offre la Curie vers 50?[199]

Ce rôle et cette identité particulière des élites autochtones se voient à notre avis réaffirmés avec éloquence dans le cadre institutionnel renouvelé de la *colonia* flavienne, par la construction dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes, à la fin du Ier s. au plus tôt, d'un véritable temple de plan « indigène » ou plutôt proprement gallo-romain, avec haute *cella*

[193] Cf. par exemple, Pula, temple de Rome et Auguste, Hänlein-Schäfer 1985, p. 149-152; Lyon, Verbe incarné, Hänlein-Schäfer 1985, p. 276-277; peut-être aussi Augst: cf. les observations de Bossert-Radtke 1992, p. 48-49 à propos des fragments de l'autel du forum, cat. 32a-r, avec les références utiles en note; à propos de la restitution de l'inscription *Romae et Augusto*, Schwarz 1991, p. 181-184, avec les critiques de Hufschmid 2009, vol. 1, p. 185-187, vol. 2, p. 428-429, fig. 171 et 174 qui hésite entre trois dédicaces du temple: à la triade capitoline, à Jupiter et au génie de l'empereur, au culte municipal de l'empereur. Autre combinaison à Vienne, temple de Livie et Auguste, Hänlein-Schäfer 1985, p. 244-246.

[194] *Divus Augustus/Tiberius*: h. 3,50 m, l. 2,10 m, prof. 1,20 m (?), équivalent de 7/8 de l'homologue du forum qui cote 4 m en hauteur, sans base ni lance; *Germanicus* (?) cuirassé (?) d'après l'exemplaire du forum, réduit à 7/8: h. 3,10 m x 7/8 = 2,70 m, l. 1,50 m x 7/8 = 1,31 m, prof. 1,03 m x 7/8 = 0,90 m (?).

[195] Agrippine Majeure d'après l'exemplaire du forum, réduit à 7/8: h. 2,75 m x 7/8 = 2,41 m, l. 1,40 m x 7/8 = 1,23 m, prof. 0,90 m (?) x 7/8 = 0,79 m.

[196] Selon Bossert, Meylan Krause 2007, p. 180, fig. 21c: h. 2,1 m, l. 1,0 m, prof. 0,75 m.

[197] Rolland 1969, pl. 4, 61-67; Flutsch, Hauser 2012, p. 42, fig. 35 (mausolée nord), et surtout p. 46, fig. 41 (mausolée sud).

[198] Bridel 1982; pour une meilleure compréhension de son statut et de sa fonction, Bridel, Matter 2006.

[199] Fuchs, Margueron 1998, p. 137.

carrée et *ambitus*. Avant Tibère, on n'en connaît que fort peu d'exemples dans nos régions, et ceux connus à Avenches restent difficiles à restituer en élévation. Celui qui vient se substituer au modeste édifice tibérien, consacré à Mercure probablement, présente cependant un aspect architectural témoin d'une romanisation très profonde, avec son haut *podium*, son *pronaos* à fronton, la colonnade au rythme serré de son *ambitus*, son escalier monumental particulièrement développé, et enfin le décor sculpté en attique de l'*ambitus*, réplique en quelque sorte en miroir de celui des portiques du Forum d'Auguste à Rome. Les commanditaires réaffirment ainsi tout à la fois leur identité helvète et leur allégeance aux modèles de Rome, dans une synthèse architecturale originale et particulièrement explicite. Les honneurs ou le culte à rendre à la famille impériale y trouvent à nouveau une place de choix, plus intimement liés que jamais à la divinité éponyme du temple. Tout cela alors même que s'édifie non loin de là le nouvel ensemble monumental du sanctuaire du Cigognier et du théâtre. Symbole de l'unité et de la fidélité de la *civitas* tout entière, ce complexe gigantesque accueille, dans un espace politique et religieux bien distinct du forum, l'ensemble de la nation réunie autour de tous ses dieux assemblés sous l'égide du prince victorieux, garant de la Paix universelle, auquel elle rend sans doute un culte public d'un nouveau type encore[200].

L'évergésie ou le patronat de grandes familles, *Afranius Professus* ou les *Camillii* sous Tibère[201], les *Otacillii* ou *Q. Cluvius Macer* après l'élévation au rang de colonie, sont sans doute mis à contribution pour payer des statues importées d'Italie et financer la construction du cadre architectural qui leur donne un sens. L'extension du sanctuaire, qui englobe bientôt le temple rond, la création d'un vaste portique (à deux étages et rotonde) en limite nord, la monumentalisation de tout le site, couronné finalement par l'amphithéâtre, montrent bien l'importance du secteur sacré occidental de la ville, face au forum, comme lieu de représentation du pouvoir des élites traditionnelles sur la *civitas* entière. De nouveaux cultes continueront d'ailleurs à s'agréger à ce secteur bien avant dans le IIe s., traditionnels à en croire l'architecture des temples qui les hébergent au Lavoex, mais exprimant toujours, à leur manière, leur adhésion à l'Empire et à la vénération de la famille impériale, garante de sa stabilité.

[200] Bridel, Matter 2006, p. 57-58.
[201] Frei-Stolba 1996, p. 2, 35-39.

Les aménagements et dispositifs annexes et leur insertion chronologique
(fig. 7 et dépl. 1)

L'espace de cour très incomplètement exploré tout autour du temple oriental à *podium* n'a livré les vestiges que de rares installations qu'on peut mettre en relation chronologique et fonctionnelle avec lui. Le secteur nord de la partie orientale, le seul a avoir été fouillé en surface de manière systématique, sans que soit atteint toutefois le portique qui le limite à l'est, n'a livré que des installations antérieures ou des aménagements médiévaux, postérieurs au temple. Le secteur occidental n'a été touché que par les tranchées des travaux d'équipement récents, le plus souvent sous l'avenue Jomini elle-même. Au sud, les fouilles de 1963 ont mis au jour le mur de l'enclos sacré et son portail, dont on parlera plus loin, tandis que celles de 1964/1965 ont dégagé l'espace séparant l'entrée du sanctuaire de la face méridionale du *podium* du temple, sans véritable enquête stratigraphique; seuls les petits sondages de vérification ouverts à notre demande en 2005 ont permis de préciser quelque peu l'ordre d'apparition des divers aménagements.

L'autel (St9)

Équipement indispensable aux rites pratiqués dans le temple, l'autel principal où devaient se pratiquer les sacrifices offerts aux divinités qu'il abrite, se situait sans doute à l'emplacement marqué par une fondation (de maçonnerie?) peu profonde et très mal documentée lors des fouilles de 1964/1965, qui a disparu lors des travaux d'infrastructure de la route de contournement et de ceux d'aménagement moderne du site[202].

Située dans l'axe du temple, entre le bas de l'escalier dont un espace de 2 m l'en sépare, et le mur de clôture du *temenos*, distant de 3 m environ, cette plate-forme mesurait environ 1,50 m (5 p.) de longueur au nord, 1,75 m au sud, pour une largeur de 1,20 m (4 p.) à en croire le plan masse de 1964[203]. Le sommet du massif, qui n'apparaît sur aucune des photographies[204], cotait 451,47 m d'altitude, soit 0,08 m plus bas que le palier de départ de l'escalier du temple. On en déduira que l'autel qu'il portait devait reposer sur un soubassement intermédiaire de dalles, sans doute de grès coquillier, épaisses de ½ p. au moins, qui venaient recouvrir ces fondations. Comparé à celui du forum d'Augst[205], il ne devait pas mesurer plus de 0,80 x 0,59 m ($2^2/_3$ x 2 p.), pour une hauteur de 1,20 m environ (4 p.). Il était donc fort probablement monolithique.

Le puits (St7)

Découvert en 1964, le dispositif des six dalles de grès coquillier qui subsistaient de l'entourage d'un puits, dont deux sont échancrées en demi-cercle d'un rayon de 1 p. environ, a fait l'objet d'un relevé détaillé à l'échelle 1/20[206], qui a été muni de cotes d'altitude. Les dalles, épaisses de 0,20/0,21 m, culminaient entre 451,65 et 451,73 m. Elles ont été déposées et remises de niveau sur un lit de gravier en 1967 (fig. 40). Un sondage pratiqué à notre demande par A. Mazur en 2005[207] a permis une exploration presque complète de ce dispositif, amputé de sa dalle nord-ouest, qui présente plusieurs phases d'utilisation. La reconstitution de 1967 et les travaux de drainage et de réhabilitation de 1990 ont cependant compromis une véritable analyse stratigraphique.

---

202 Plan MRA 1965/108.

203 Plan MRA 1965/001, relevé du 24 septembre 1964 à l'équerre à prisme et au ruban d'arpenteur, éch. 1/50, par H. Bögli.

204 Les photographies du secteur, Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos n°s 64/7, 8, 13, 20 et 21, semblent toutes prises avant le dégagement complet des décombres qui recouvraient cette fondation. Aucune diapositive de 1964 ne la montre.

205 Cf. Schwarz 1991, p. 161-180; Bossert-Radtke 1991, p. 199-209; Bossert-Radtke 1992, cat. 32a-r, p. 37-52, pl. 14-18, en particulier fig. 4, p. 39; révision critique dans Hufschmid 2009, vol. 1, p. 187-188, vol. 2 fig. 172 et 173. L'autel du forum d'Augst est constitué de plusieurs orthostates assemblés sur un soubassement dallé. Sa taille (soubassement env. 3,70 x 3,00 m, autel, décentré au sud-ouest pour laisser place, au nord-est, au prêtre faisant face au temple, mesurant environ 2,00 x 1,50 m), et sa disposition sur une fondation maçonnée débordant à l'est justifient une construction de blocs assemblés. L'hypothétique autel de la Grange des Dîmes est porté par une fondation valant en plan à peine les 2/5 de celle d'Augst.

206 Plan MRA 1965/005, du 21 octobre 1964, par M. Lanfranchi. Les seules photographies disponibles datent de 1967, après la restauration du dispositif; cf. Archives MRA, Grange des Dîmes, DF II, photos 1967/293, 295. Le tout a été enfoui à nouveau sous un remblai de protection lors des travaux de réhabilitation de 1990.

207 Mazur 2006, p. 73-74 et fig. 48, p. 75; Mazur *et al.* 2005, p. 88-90.

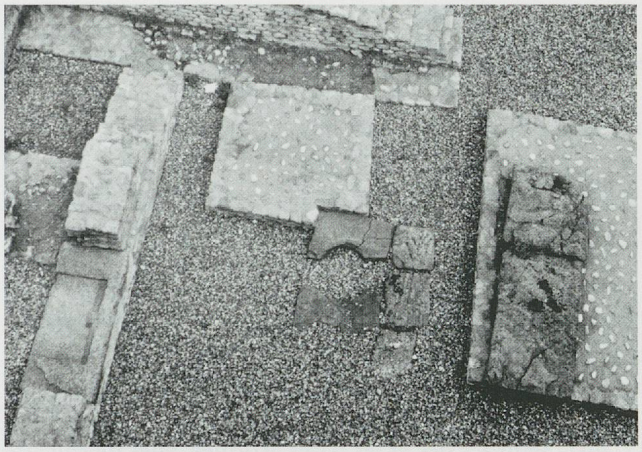

Fig. 40. Le puits St.7. État restauré en 1967. Vue des l'ouest.



Fig. 41. Le puits St.7. État fouillé en 2005. Vue du nord.

Sous le dallage restauré, et une fois enlevée une chape de mortier moderne qui obturait l'orifice du puits, on a pu l'explorer sur une profondeur de 2,2 m environ, jusqu'à la cote 449,15, sans en atteindre toutefois le fond. La chemise du puits (fig. 41), d'un diamètre intérieur de 0,75 m (2½ p.) en moyenne[208] est bâtie à sec de moellons de calcaire hauterivien jaune grossièrement équarris, certains en remploi au vu des traces de rubéfaction ; on y a trouvé également des blocs de grès coquillier, de gros boulets et quelques fragments de calcaire blanc urgonien, eux aussi en remploi. Ce puits est implanté dans une fosse circulaire de 3,60 m (12 p.) de diamètre à son sommet, la chemise mesurant 1,80 m (6 p.) de diamètre extérieur.

Les sédiments contemporains de l'utilisation du puits n'ont pas été atteints. Son comblement était constitué de chaille et de matériaux provenant de la démolition du temple. Il a livré, dans sa partie supérieure, quelques fragments de céramique des Ier/IIIe siècles, deux morceaux d'un rouet de grès de 0,82 m de diamètre, provenant peut-être d'un autre puits[209] et un petit fragment de colonne cannelée en calcaire hauterivien jaune[210] ; plus profondément, divers autres fragments d'architecture[211], des ossements animaux et un petit fragment d'inscription sur dallette de calcaire urgonien de La Lance[212] ; dans le niveau le plus profondément exploré, un fragment de sommet de corniche en calcaire hauterivien jaune, probablement de l'ordre de l'*ambitus*[213].

Immédiatement au sud du puits, un niveau de circulation de galets et boulets de taille moyenne scellait la fosse d'implantation du puits et son premier remblai[214] ; il contenait du matériel céramique se situant vers le milieu du Ier siècle[215] et pourrait correspondre à l'une des phases d'utilisation du puits antérieure à la construction du temple (cf. fig. 41).

Les traces d'usure et de passage de cordes sur le bord de l'ouverture circulaire suggèrent qu'il n'y avait pas de véritable margelle s'élevant au-dessus du dallage, dont le niveau s'accorde par ailleurs avec celui de la cour lorsque le temple était en fonction[216].

---

208 Diamètre maximum de 0,80 m au sommet, de 0,65 m au point relevé le plus bas. Cf. plans MRA 05/0029, 0031, 0035, 0038 et 0039.

209 Inv. 05/13895-01, dans le premier décapage du contenu du puits, 05/13896-02, dans le deuxième ; épaisseur de 0,11 à 0,16 m, œil de 0,12 m de diamètre.

210 Diamètre estimé pour 20 cannelures valant chacune 2 fois la largeur du listel : env. 1 p. Inv. 05/13895-02, dans le premier décapage du contenu du puits, avec en outre une dallette de calcaire urgonien blanc et un fragment d'enduit peint à fond blanc.

211 Ensemble K 05/13896, deuxième décapage du contenu du puits : un fragment de fût de colonne lisse en calcaire urgonien de La Lance (diamètre estimé 0,45 m ou 1½ p.), 2 dallettes de marbre blanc, 2 autres de marbre de Sampans, 3 de calcaire blanc et 2 de fior di pesco.

212 Inv. 05/13897-01, dans le troisième décapage du contenu du puits, avec deux fragments de colonnes rudentées en calcaire hauterivien jaune, 13 fragments de dallettes de calcaire urgonien de La Lance et 1 de fior di pesco.

213 Inv. 05/13898-01, avec, dans le même ensemble, quatrième décapage du contenu du puits, 1 fragment de fût de colonne cannelée en calcaire hauterivien blanc/jaune (inv. 05/13898-02, diamètre restitué env. 1¾ p.), un autre de colonne rudentée, de la même pierre (inv. 05/13898-03, diamètre restitué env. 1 1/3 p.), des fragments de dallettes de placage en marbre de Sampans (1), en calcaire blanc (4).

214 Couche c.11, ensemble K 05/13899, daté par la céramique de la première moitié du Ier siècle.

215 Sol 3, ensemble K 05/13890, daté par la céramique de 30/40 à 50 apr. J.-C.

216 Le niveau de la cour remonte en pente douce du sud au nord. Cf. le niveau du dallage supposé de l'autel 451,62, du stylobate du tétrastyle 451,66/451,75, de la base du parement sud du *podium* 452,17/452,23.

On en conclura que le puits fournissait, sans doute dès les origines du sanctuaire et au moins jusqu'à son abandon, une eau nécessaire et bienvenue pour ceux qui le fréquentaient, qu'ils s'en désaltèrent ou procèdent à des ablutions. Rien n'indique cependant que cette eau soit sacrée, ou qu'une divinité y soit associée; il ne s'agit d'ailleurs pas à proprement parler d'une source jaillissante, mais plutôt d'un orifice aménagé pour atteindre la nappe souterraine où puisaient les habitants de nombreuses maisons de la ville.

Le tétrastyle (St8)

Découvert lors des fouilles de 1964, ce petit édicule carré mesurant 5½ p. de côté (1,635 m)[217] avait conservé alors les quatre dés cubiques disposés aux angles[218], les quatre bases attiques qu'ils portent[219], les quatre dalles qui les relient, et la dalle centrale qui supportait peut-être à l'origine une statue ou un autel, tous éléments, à part les bases, de grès coquillier soigneusement dressés et appareillés à sec (fig. 42, 44). Seuls les dés et les bases attiques, elles de calcaire urgonien blanc de la Lance (?), ont été conservés lors des travaux de restauration de 1967, mais on peut reconstituer les dimensions originales des autres blocs, alors remplacés par des neufs, car les plans d'exécutions ont été conservés[220], qui en donnent les cotes et les particularités. Les quatre dalles intercalées entre les dés mesurent ainsi $2^{1}/_{3}$ p. (0,69 m) de longueur, pour une largeur de 1½ p (0,45 m) à l'ouest et à l'est et 1¼ p. env. (0,365 m) au sud et $1^{1}/_{7}$ p.(0,34 m) au nord. La dalle centrale, épaisse de 25 cm, présentait une rainure périmétrique profonde de 3 cm, large de 7,5 cm sur trois côtés, s'élargissant à 21 cm sur le quatrième, au nord, ménagée à 8 ou 9 cm des bords de la dalle, qui réservait ainsi au milieu le lit d'attente à son niveau originel; elle était en outre percée en son centre d'une cavité transversale de 11 x 3,5 cm, profonde de 3 cm elle aussi, peut-être un trou de louve ravalé, qui se prolongeait dans l'axe du bloc par une perforation cylindrique de 3 cm de diamètre. Deux perforations semblables avaient été pratiquées à la limite interne des défoncements nord et sud, toujours dans l'axe longitudinal du bloc.

L'interprétation d'un tel dispositif, s'il reflète bien l'aspect originel de la dalle centrale, ne manque pas de nous interpeller quant à ses raisons d'être. Nous avons pensé un temps à un dispositif de récolte et d'écoulement de libations[221] ou de sacrifices sanglants qui auraient été pratiqués sur un petit autel de 1¼ p. x 1½ p. de section. S'inspirant du tétrastyle du temple d'Apollon sur le Palatin, qui abritait une statue de bronze de l'empereur Auguste, ou de celui d'Assise, attesté par une inscription qui le dit abriter un groupe des Dioscures, Monika Verzár[222] y disposait, sous un baldaquin porté par les quatre colonnettes d'angle, une statue qui pourrait avoir été celle d'un empereur.

C'est poser le problème de la restitution du monument. On ne peut guère admettre sur les bases conservées que des colonnettes d'un diamètre maximum de $^{5}/_{6}$ p. (0,248 m) si l'on retient les proportions vitruviennes selon lesquelles le diamètre de la base Db vaut 1½ diamètre D du fût, ou $^{15}/_{16}$ p. (0,279 m) si l'on ramène cette proportion à $1^{1}/_{3}$ D, ou $^{8}/_{9}$ p. (0,263 m) selon les proportions du temple d'Hadrien à Rome[223] ou encore, et plus vraisemblablement 1 p. (0,297 m) si on la réduit à 1¼ D. On peut dès lors supposer, selon les proportions de l'ordre corinthien, une hauteur sous architrave H de 10 D maximum, soit 10 p. (2,97 m) dans l'hypothèse la plus élancée, auxquels il faut peut-être ajouter la hauteur du dé, soit 1 p. En considérant que l'entablement vaut ¼ de la hauteur H, la corniche de l'édicule culminerait à 13½ p. de hauteur, le sommet de son toit 1½ p. plus haut, soit à 15 p. ou 4,46 m.

L'édifice serait donc trois fois plus haut que large, mais offrirait peu d'espace à une éventuelle base de statue, 0,36 x 0,45 m, si l'on veut laisser libre le défoncement périmétrique de la dalle centrale. Les colonnes présenteraient donc

[217] Plans MRA 1965/001, plan-masse au 1/50 avec cotes d'altitude, Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 1964/21-26.

[218] Ils mesurent 1½ p. de côté environ (0,45 m), pour une hauteur équivalente, et, culminant à 451,98 m, dominaient de 0,34 m la dalle centrale, fondée 5 cm plus bas semble-t-il.

[219] Hauteur totale 0,225 (env. ¾ p.) à 0,24 m (env. $^{4}/_{5}$ p.) selon les exemplaires. Plinthe de 1¼ p (0,37 m) de côté, haute de ¼ p. (0,074 m), tore inférieur de même diamètre, haut de $^{1}/_{5}$ p. (0,059 m), scotie de 1 p. (0,29 m) de diamètre, haute de $^{1}/_{6}$ p. (0,05 m) listels compris, tore supérieur de $^{1}/_{12}$ p. (0,32 m), haut de $^{1}/_{6}$ p. (0,05 m). La base de l'angle nord-est a été volée en août 2004.

[220] Plan MRA 1969/087, du 22 octobre 1969, par Madeleine Aubert.

[221] Cf. à ce sujet Gros, Theodorescu 1987, p. 707, qui note la fréquence de telles libations *thure et vino*, souvent en l'honneur de l'empereur divinisé.

[222] Verzár 1978, p. 26, fig. 1, p. 7 et fig. 8, p. 30, pl. 21.1. Verzár-Bass 1995, p. 26 et n. 69 pour les sites offrant des dispositifs comparables. Voir en particulier Gros, Theodorescu 1987, p. 707-709, Strazzula 1983, p. 160-162 à propos du *tetrastylum* d'Assise qui aurait abrité une réplique de la statue de culte des Dioscures exposée dans la *cella* du temple.

[223] Wilson-Jones 2000, p. 151, tableau 7.2. La *ratio* est de $D\sqrt{2}$ pour le côté de la plinthe.



Fig. 42. Le tétrastyle St.8 avec la plate-forme St10. Vue du sud.



Fig. 43. Le tétrastyle St.8. après enlèvement de la dalle centrale moderne et de son sommier de béton.

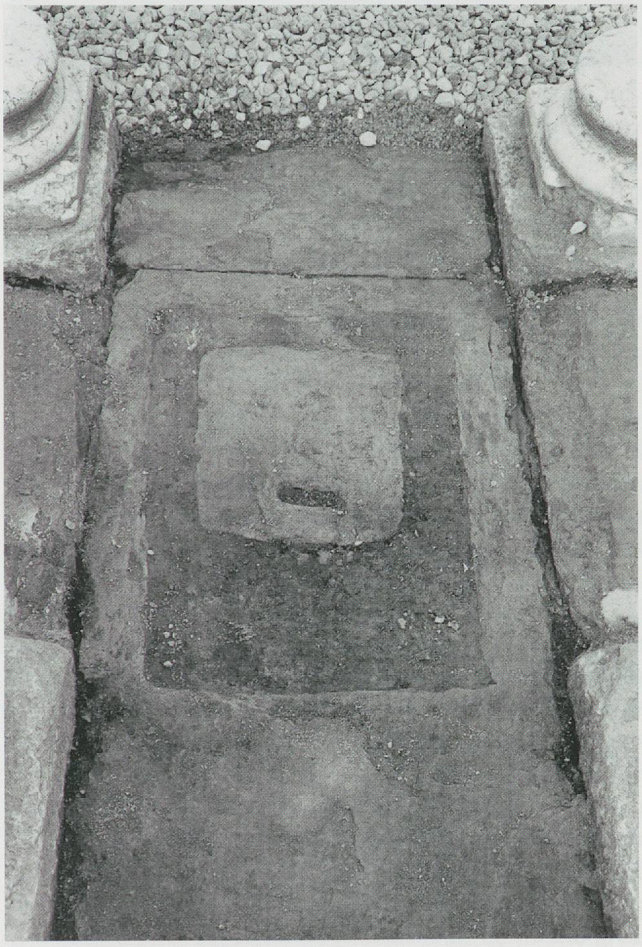

Fig. 44. Le tétrastyle St.8, détail de la dalle centrale d'origine.



Fig. 45. Fondations du tétrastyle St.8. et de la plate-forme St10.

un entraxe E de 3¾ p. (1,115 m), soit autant de diamètre D dans notre hypothèse, qui libère un entrecolonnement de 2¾ p., soit 0,82 m. Pour qu'une statue soit à peu près visible, elle ne devrait donc pas dépasser cette largeur, ce qui implique, pour un *togatus* comparable à cat. 125, de retenir un facteur de réduction de ¾. Il en ferait une statue à peine de grandeur nature (1,65 m), en admettant une base de longueur un peu plus réduite que celle de notre modèle[224].

Si elle n'est pas impossible, cette solution ne nous convient guère, car elle ne rend pas compte du décentrement du lit d'attente de la dalle médiane destinée à recevoir plutôt un autel à notre avis.

[224] Cf. *supra* p. 64, 66 n. 196 pour les dimensions du *togatus* cat. 125.

Pour en avoir le cœur net, et vérifier l'hypothèse que le tétrastyle abritait un autel à libations, nous avons demandé à A. Mazur de pratiquer, sur les côtés ouest et est de l'édicule un sondage limité au nord par la plate-forme St10 tardivement aménagée[225]. Il a été ainsi constaté que les dalles de remplacement intercalées entre les dés d'origine lors de la restauration de 1967 reposaient sur un lit de béton moderne; la dalle centrale, elle aussi de substitution, a été déposée; elle reposait directement sur la fondation romaine d'origine (fig. 43), constituée d'une maçonnerie massive ne dissimulant aucune cavité, contrairement à ce que nous avions imaginé[226]. Implantée dans le terrain naturel, elle est formée de quatre assises de petit appareil de moellons de calcaire jaune, certains rubéfiés, et mêlés à quelques fragments de molasse, le tout assemblé au mortier de chaux. Haute de 0,45 m env., elle culmine à 451,36/451,50 selon l'état de conservation après la restauration moderne et atteint 451,00 en profondeur. Un niveau de chantier[227] à mettre en relation avec sa construction a été repéré à la cote 451,30 et daté par le peu de mobilier qu'il contenait de l'époque claudienne (40-60 apr. J.-C.). Ce niveau a été recoupé par la fosse de construction de la plate-forme plus tardivement établie au nord (fig. 45), entièrement reconstruite en 1967.

Une structure en creux a été dégagée partiellement à l'ouest du tétrastyle[228]; elle renfermait de la céramique datant de l'époque augustéenne, un ensemble d'ossements animaux et une clé en fer de grandes dimensions[229]. Ce dépôt témoigne d'une fréquentation du site bien avant la construction du temple objet de notre étude, mais semble pour l'heure sans rapport avec le tétrastyle qui le supplante, dont on imagine mal qu'il ait pu précéder le temple, mais plus volontiers qu'il en est contemporain. Les coupes stratigraphiques qui auraient permis de préciser cette chronologie n'ont pu être malheureusement établies, les travaux de restauration de 1967 et de réhabilitation de 1990 ayant par trop perturbé les couches encore en place.

Si l'aspect général du tétrastyle peut être donc restitué, l'objet qu'il abritait et la fonction qu'il assumait dans le cadre des rites qui se déroulaient dans la cour du sanctuaire restent encore énigmatiques à notre avis.

La plate-forme (St10)

Située entre le tétrastyle et le puits, une vaste plate-forme maçonnée, de plan légèrement rhomboïdal, mesurant 3,68 m (12 1/3 p.) d'ouest en est et 3,36 m (11 1/3 p.) du nord au sud, a été dégagée lors des fouilles de 1964[230]. Elle portait encore deux dalles de grès coquillier de son dallage de revêtement, celle de l'angle nord-ouest encore intacte (1,72 x 1,06 x 0,20 m), l'adjacente à l'est, à peine plus large, ayant perdu son côté oriental (fig. 46). Très largement restaurée en 1967, la maçonnerie au parement régulièrement monté de trois assises de moellons de calcaire jaune sur un hérisson de boulets culmine actuellement à 451,95/452,03, les dalles à 452,12/452,15. À en juger par les photos de 1964, son noyau était constitué de boulets morainiques à peine liés par un maigre mortier. Au nord-est, elle semble empiéter sur l'emprise de l'escalier du temple (cf. dépl. 1 ou fig. 7), alors qu'au sud elle dominait de près de quatre assises au moins la dalle nord du tétrastyle, en compromettant l'accès et la vue.

Le sondage ouvert en 2005 pour analyser le tétrastyle a livré quelques précisions utiles quant à son mode de construction[231]. Le radier de boulets portant l'élévation de petit appareil est fondé à 451,30 de profondeur, entamant de 0,2 m à peine les sols de construction et d'utilisation du tétrastyle, et culmine à 451,70 environ (cf. fig. 43). Le remplissage de sa tranchée de fondation[232] n'a livré que quatre tessons de céramiques datés 70-100 apr. J.-C., qui ne permettent pas de préciser la date de sa construction. L'élévation parementée qui ne comptait apparemment que trois assises atteint aujourd'hui 451,00 environ au point étudié.

[225] Mazur 2006, p. 73. Plans MRA 2005/027, 036, 037, 042 à 045; Archives MRA, Dossier GDD 2005 Sondages, photos n.b. films 1/1-13, 32-36; 2/1-5, 12-23, 3/2-3, 9-16, 26-34, 4/1-2, 26-28, 32-37; dias MRA 2005/2226-2302. Mazur *et al.* 2005, p. 88.

[226] Bridel 2004, p. 57.

[227] Sol 2, ensemble K 05/13879.

[228] Mazur 2006, st. 7, ensemble K 05/13883.

[229] Cf. Meylan Krause 2008, p. 64 et 77.

[230] Plan MRA 1965/001, Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 1964/21-26, Dia 1964/37.

[231] Plans MRA 2005/036a et c, et 2005/037b, coupes nord et ouest détaillant les fondations de notre St10, ici M1; archives MRA, Grange des Dîmes 2005 Sondages, photos n.-b. film 3/28-32, 4/36-37, dias MRA 2005/2305-2308, 2313, 2314, 2317-2320.

[232] Couche c.2, ensemble K 05/13876.



Fig. 46. La plate-forme St10 et le tétrastyle St.8, état en 1964. Vue de l'est.

Cette vaste plateforme est donc à l'évidence une installation tardive, fonctionnant avec un niveau de cour rehaussé à 452,12 environ, soit près d'un demi mètre au-dessus du niveau original à cet emplacement. Aucun indice ne permet de préciser sa fonction, mais sa position altimétrique la met plutôt en relation avec les annexes tardivement bâties au sud du *podium*, décrites *infra* p. 77-80.

Le tétrapile (St11)

Nous désignons par ce néologisme gréco-latin la construction à quatre piles évidées, ultérieurement complétée par un mur de 1½ p. d'épaisseur qui vient l'entourer au plus près et par un mur de 2 p. d'épaisseur qui délimite alors l'espace environnant de toutes parts sur une largeur de 3 m environ; toutes ces maçonneries ont été dégagées lors des fouilles conduites par A. Mazur en 2004 à l'occasion de la pose d'égouts collecteurs sous l'avenue Jomini[233]. Elles constituent les fondations d'un édifice dont la restitution reste problématique, faute d'éléments de comparaison connus.

Quatre massifs carrés de maçonnerie, de 1,65 m environ de côté (5½ p. = 1,635 m), ont été bâtis aux angles d'un carré de 3,90 m de côté environ (13 p. = 3,866 m), séparés par un vide intercalaire en forme de croix aux branches larges de 0,60 m environ (2 p. = 0,595 m) (fig. 47). Leur construction simultanée dans un fossé de fondation ouvert au même niveau (451,90/452,10) que celui du mur est de l'*ambitus* du temple (M1E,), et poussé à une profondeur comparable de 450,90 environ, rend d'autant plus plausible l'hypothèse que ces deux édifices sont contemporains puisque les remblais comblant leurs fosses de construction pour permettre la suite du chantier apparaissent stratigraphiquement simultanés (fig. 48) et contemporains par le mobilier qu'ils contiennent[234]. Le niveau de circulation entre le temple et le tétrapile est perdu, mais devait se situer au moins à 452,80 dans l'axe ouest-est, car c'est à cette hauteur qu'apparaît le parement de grands blocs de grès du *podium* du temple. On notera à ce propos que, pour l'essentiel, la maçonnerie des quatre piles est bâtie de moellons de ce même grès coquillier qui pourraient bien avoir été taillés dans des chutes du grand appareil du *podium* du temple.

[233] Mazur 2006, p. 34-40, où les quatre piles sont appelées St.45a pour celle du sud-est, St.45b pour celle du nord-est, St.45c pour celle du nord-ouest et St. 45d pour celle du sud-ouest; plans MRA 2004/146 (coupe sud sur St.45a), 159A, 159B et 159C (relevés en plan), 160 (coupes ouest, nord, est et sud sur St.45d+c, b+c, b+a, a+d), 175 (coupe oblique sur St.45a et 45d), 183 (coupe ouest au sud de St.45a), 184 (A. plan partiel St.45d et mur M14; B. coupe sur M14; C. coupe ouest au sud de St.45d). Les murs plus tardifs enserrant les quatre piles sont désignés comme M14 à l'ouest, M8 à l'est et M17 au sud; ceux qui délimitent l'enclos encadrant cet édifice comme M7 à l'ouest, M21 au nord, selon la nomenclature de 1992, année de son dégagement, et M 11 à l'est. Diapositives MRA 2004/1921-2030; photos noir-blanc Grange des Dîmes, films 2004/17, nég. 22-31, 2004/18, nég. 32-37, 2004/19, nég. 8-15, 2004/21, nég. 27-31, 2004/22, nég. 1-36, 2004/23, nég. 2-36, 2004/25, nég. 29-32, 2004/26, nég. 33-36.

[234] Mazur 2006, p. 38, couches c 74, c 63, c 66 et c 69, fossé St.60, cf. notre fig. 12.



Fig. 47. Le tétrapile St11. Vue d'ensemble du sud.

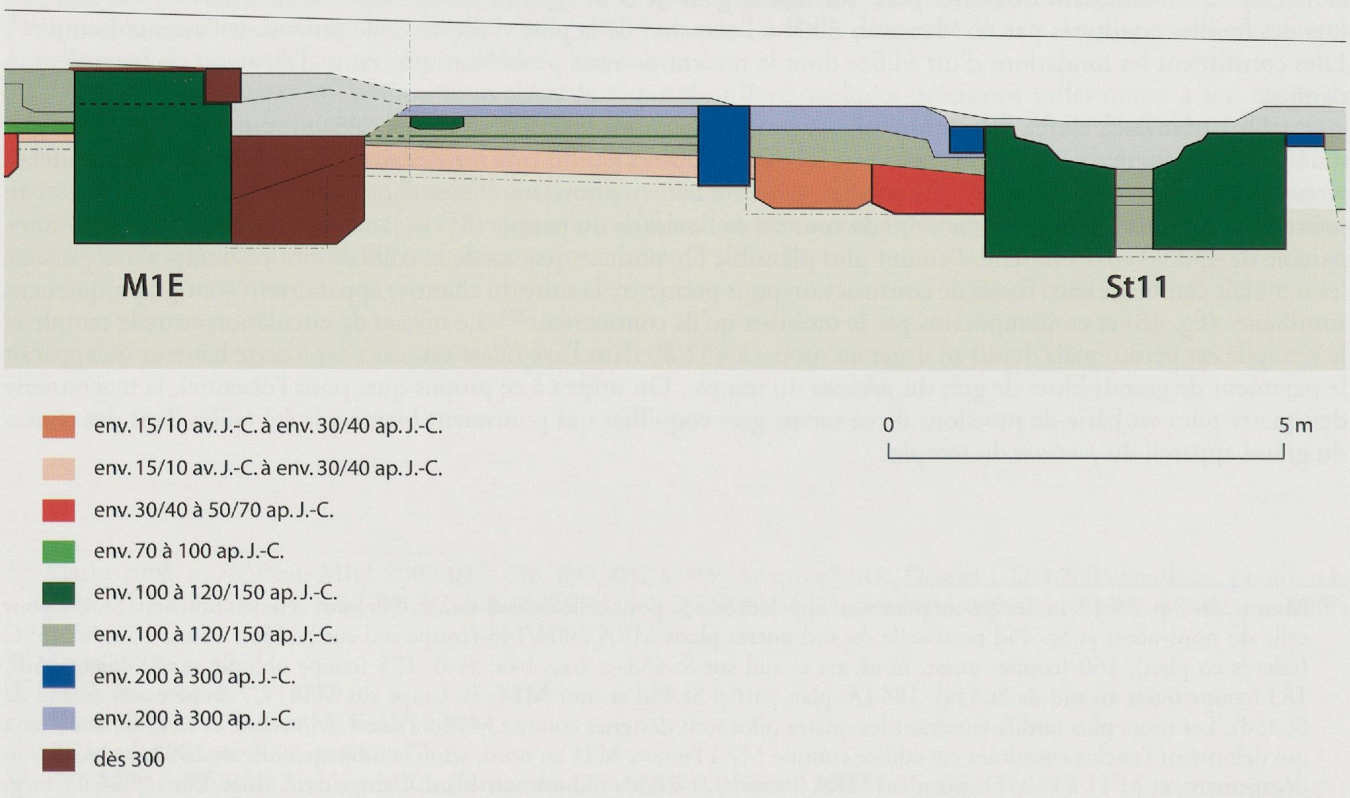

Fig. 48. Le tétrapile St11. coupe stratigraphique restituée entre le mur est M1E du podium *du temple carré, le mur ouest de l'enclos plus tardif et le tétrapile St11. Éch. 1/100.*

Seules les piles sud-ouest et sud-est ont conservé toute leur extension, les deux autres ayant été partiellement détruites par la pose d'une chambre technique moderne. Elles présentent toutes les quatre, sur toute leur hauteur, un évidement central carré de 0,42 à 0,46 m de côté (1½ p. = 0,446 m) obstrué à la base par une dalle de grès coquillier épaisse de 18 à 28 cm, disposée en fond de fouille à 450,60/450,68 selon les cas, avant la construction maçonnée qui débute en tranchée étroite à 450,83/450/87 selon les emplacements (fig. 49). Les six premières assises de l'élévation, jusqu'à la cote 451,50 environ, sont bâties en moellons grossiers mal assisés jetés «a sacco» dans le fond de la fosse de construction selon A. Mazur, plus probablement dans un coffrage coulissant, comme nous l'avons proposé pour certaines parties du *podium* du temple[235]. Au-dessus, les moellons sont plus réguliers et mieux assisés, mais pas nécessairement montés à vue. L'utilisation, là encore, d'un coffrage coulissant nous semble convenir eu égard à la présence, dans l'angle extérieur sud-est de la pile sud-est et sur toute sa hauteur d'une réserve de section carrée de 0,22 m de côté qui trahit la présence d'un poteau cornier du coffrage que nous supposons (fig. 50).

Les quatre piles sont conservées à des hauteurs maximum de 452,33/452,63 et présentent les traces d'un arrachement subcirculaire de 1,80 m de diamètre environ (6 p. = 1,785 m) empiétant sur leur angle interne, défoncé jusqu'à la cote 452,10 environ.

Comment interpréter ces piles de fondation? Deux éléments semblent à notre avis assurés:

- Les cavités réservées dans les piles offrent des logements pour quatre poteaux de bois de près de 1½ p. de côté, reposant sur les dalles de grès qui en forment le fond et maintenus verticaux sur plus de 1,80 m par les piles maçonnées qui devaient être couvertes de dalles au niveau de circulation, estimé à 452,80 au minimum on l'a vu.
- Ces poteaux pouvaient ainsi sans difficulté atteindre une hauteur libre valant 20 fois le côté de leur section (30 p. = 8,92 m) ou une longueur totale valant 6 fois leur hauteur enterrée, soit 10,80 m.

Mais quel aspect avait donc cette construction? quelle fonction assumait-elle?

Les quatre poteaux que nous restituons portaient-ils la charpente d'une toiture? Quel objet aurait-elle abrité? Une statue colossale (d'une divinité? d'un *patronus*? d'un évergète?) atteignant deux fois la grandeur naturelle, soit 3,6 m environ, dont la base viendrait s'insérer sur près de 2½ p. de hauteur dans la dépression relevée au centre du dispositif maçonné? Pourquoi cependant ne pas lui avoir accordé un abri monumental porté par des colonnes de pierre?

L'intrusion d'une architecture de charpente, répondant à l'architecture de pierre très romaine du temple avec lequel l'édifice s'articule selon une juxtaposition qui doit faire sens, nous a incité à chercher du côté de monuments plus «gaulois», dont la tradition se serait perpétuée parallèlement à l'adoption des canons propres à l'Empire. Et comme les traces erratiques d'une inhumation ont été signalées dans l'une des couches de comblement des fondations de l'édifice[236], rappelant la fonction héroïco-funéraire peut-être à l'origine du sanctuaire, nous avons un temps pensé à une structure évoquant les plates-formes d'exposition des défunts, restituées sur un site comme Clemency[237]. De telles installations n'étaient pourtant que temporaires, disparaissant après l'inhumation du défunt. Nous écarterons donc pour l'heure cette hypothèse de monument funéraire ou héroïque.

Un autre dispositif pourrait être évoqué par le mystérieux tétrapile, dont la fonction se rapprocherait alors de celle des arcs de triomphe: on aurait pu accrocher à ses poteaux ces amas d'armes, prises à l'ennemi ou équipant les soldats victorieux, et consacrées par eux à la divinité à leur retour de campagne lorsqu'ils reprennent leur statut de citoyen en paix[238]. Un tel dispositif pourrait rappeler celui de certains sanctuaires gaulois où les têtes des ennemis vaincus étaient suspendues aux pieux de la palissade qui les délimite[239]. Mais quelle bataille illustre d'un contingent helvète pourrait-on bien évoquer au début du IIe siècle...

Dans le même esprit, et peut-être plus conformément aux modèles connus par les reliefs des arcs de triomphe, les quatre poteaux de notre édifice relevaient-ils d'un véritable trophée, combinant des mannequins fichés sur un poteau de bois, portant la cuirasse, le casque, les armes et les enseignes d'un ennemi défait, et des prisonniers enchaînés à un tronc d'arbre[240].

Les mêmes réserves quant à l'occasion justifiant l'érection d'un tel édifice s'imposent ici aussi, mais on notera, dans les deux cas, qu'un dispositif porté par des poteaux de bois éventuellement démontables à la demande a pu permettre une utilisation réitérée du monument, une commémoration répétée et renouvelée par de nouveaux dépôts

[235] Cf. *supra*, p. 25.
[236] Ensemble K 13277, couche c 67; cf. Meylan Krause 2008, p. 64.
[237] Gaeng, Metzler 2008, fig. 8, p. 164.
[238] C'est la fameuse «désécration du guerrier» bien étudiée jadis par Picard 1957, p. 119-122, et citée plus récemment par Fornasier 2003, p. 147-149.
[239] Pour un exemple d'évolution longue, voir le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre: Brunaux [2] 2000, p. 101-111 et en particulier fig. p. 107 et Brunaux 2000, p. 135-140.
[240] Fornasier 2003, p. 153-155, et l'essai de restitution de l'arc d'Avignon, p. 185-189, avec la fig. 37, p. 186, ou encore celui de Toulouse, p. 203-209, avec la fig. 40, p. 207.



Fig. 49. Le tétrapile St11. Coupe sur la pile sud-est. Vue du nord.



Fig. 50. Le tétrapile St.11. La pile sud-est et sa feuillure d'angle. Vue de l'est.

consacrés à une divinité qui reste bien mystérieuse... Et ce n'est pas le mobilier découvert à l'intérieur des logements des quatre piles qui pourra nous renseigner[241] : son dépôt date plus probablement de la désaffectation de l'édifice, les poteaux étant alors récupérés et les cavités comblées.

Faut-il supposer enfin, sans exclure les hypothèses précédentes, que la dépression centrale des fondation a accueilli un bassin ? Rien ne permet de le supposer, pas même les quelques fragments de mortier au tuileau signalés par A. Mazur, retrouvés essentiellement en remploi comme agrégat du mortier des maçonneries. Aucune trace de dispositif d'adduction ou d'évacuation d'eau n'a été notée. S'il faut supposer autre chose qu'une statue, dont les fondations conservées expliqueraient fort mal la présence, c'est plutôt à un dispositif rituel du type autel à libations que nous serions tenté de penser, comme nous l'avons proposé pour le tétrastyle.

Quels qu'aient été le dispositif architectural, la décoration et la fonction de cet édifice tétrapile de bonnes dimensions (8 p. = 2,38 m d'axe en axe des poteaux), son importance est attestée par l'édification, vers le milieu du IIIe siècle, d'une modeste maçonnerie, fort lâche et peu fondée[242], large de 0,45 m à peine (1½ p.) qui vient ceinturer les quatre piles en s'insérant en partie entre elles (cf. dépl. 1 et fig. 47 ou 50). Elle a pu suffire pour porter les orthostates en grès d'un parapet haut de 3 p. (0,892 m) destiné à contrôler l'accès à l'espace délimité par les quatre poteaux[243].

Simultanément, mais mieux fondés, quatre murs larges de 0,60 m. environ (2 p. = 0,595 m)[244] viennent délimiter, selon un plan légèrement désaxé, l'espace entourant les quatre piles sur une largeur de 2,40 m environ (8 p. = 2,38 m) (cf. dépl. 1 et fig. 48). Leur partie enterrée atteignant près d'un mètre de hauteur, ils ont pu porter une élévation assez importante (8 à 10 p.), mur plein ou mur-bahut surmonté d'une grille, comme au sanctuaire du Cigognier[245]. Cet enclos carré de 11 m de côté hors tout, solidement défendu mais laissant voir l'édifice tétrapile d'origine, abritait peut-être les offrandes ou les dons votifs en lien avec sa fonction. On devait y accéder du sud, par un portail dont on ignore tout, les niveaux et les itinéraires de circulation étant perdus, le mur sud inexploré et probablement détruit.

241 Mazur 2006, p. 38-39. Meylan Krause 2008, p. 66-67.

242 Ce sont les murs M8 (plans et coupes MRA 2004/131, 140, 150, 150bis, 129a), M17 (plans et coupes MRA 2004/159b, 184) et M14 (plans et coupes MRA 2004/159b, 184), le mur nord n'étant pas connu ; établis à 452,25 au plus bas (pour M14), ils présentent donc une fondation haute de 0,60 m à peine dans notre hypothèse de sol de marche à 452,80.

243 Ces dalles étaient sans doute épaisses de 1 p. (0,297 m), si l'on en croit le format de celles du *podium* de l'amphithéâtre (Bridel 2004, p. 78-83) ou du parapet de l'escalier du temple, décrit *supra* p. 55.

244 Ce sont les murs M7 (plans et coupes MRA 2004/149, 151, 158, 161,172), M21/92 (plans et coupes MRA 1992/385, 386, 388, 389, 391) et M11 (plans et coupes MRA 2004/140, 142, 150, 150 bis, 152, 169, 174, 176), le mur sud n'étant pas connu. Voir aussi pour M21/1992 Chevalley 1998, p. 30-31. C'est essentiellement la découverte, en remploi dans les murs M7, M21/1992 et sa démolition St. 35/92, de six fragments d'inscriptions, cinq sur dalle de calcaire tufeux jaune (cat. 83 et 88), maçonnés en remploi, la sixième (cat. 153) gravée probablement sur un autel miniature, qui permet d'avancer cette datation. Cf. Mazur 2006, p. 35 et 40 ; Bielman 1992, p. 28-30 pour l'étude épigraphique de cette inscription monumentale qui aurait été érigée sous Hadrien par *Q. Cluvius Macer* ; elle se base sur les cinq fragments, trouvés en 1992 : inv. 92/9169-9 et -10 et 92/9170-1 à -3 ; quatre d'entre eux, jointifs, constituent son bloc A et sont regroupés sous notre cat. 88. Le fragment isolé B, notre cat. 83, appartient sans nul doute à la même inscription. La nouvelle découverte de 2004, inv. 04/13267-01, récupérée en deux fragments jointifs dans la partie inférieure du mur occidental de l'enclos lors de son démontage, provient probablement d'un autel miniature et n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucun commentaire.

245 Bridel 1982, p. 52 : le mur de clôture de l'avant-cour du sanctuaire, sommé d'une grille, est large de 0,75 m.

Telle est du moins l'interprétation que nous retenons pour ces constructions adventices qui couronnent l'essor du dispositif original durant tout le IIe siècle. L'hypothèse un temps avancée d'un édifice couvert des tuiles retrouvées dans une couche de démolition, et combinant les poteaux du tétrapile et les murs extérieurs pour porter un vaste toit, nous semble en tout cas à écarter, en raison même de l'importance du monument central d'origine, qui a dû subsister dans toute sa majesté jusqu'à l'abandon du site. À côté du temple, il rappelait peut-être un héros ou un haut fait cher aux élites autochtones de la cité des Helvètes.

Les annexes de la façade méridionale (murs M9 à M14) et les réaménagements du podium

Les deux annexes flanquant l'escalier du *podium*, dégagées lors des fouilles d'urgence de 1964/1965, ont longtemps passé pour des constructions profanes, antérieures au temple et partiellement démolies à l'occasion de la construction de celui-ci[246]. Une lecture trop rapide des vestiges, par ailleurs fort mal documentés[247] et sans doute perturbés par les constructions qui se sont succédé à cet emplacement, dont la troisième « Grange du Dîme », érigée à cet emplacement en 1780-1781 et plusieurs fois transformée dès sa désaffectation[248], avait convaincu Hans Bögli que le sol de l'annexe occidentale avait été défoncé et son mur nord détruit par l'implantation des fondations du *podium* du temple. Les travaux de restauration réalisés en 1967[249] ont semble-t-il lourdement reconstruit les vestiges de certains murs, empêchant toute nouvelle analyse des maçonneries[250], alors même que la seule stratigraphie, dressée en fin de chantier à la limite occidentale de la fouille ne permet pas l'insertion de ces vestiges dans une séquence chronologiquement claire[251]. Les travaux de consolidation et réhabilitation conduits en 1990-1991 ont définitivement coupé, par la pose de drainages, les raccords stratigraphiques qui auraient pu encore être observés et sont venus couvrir d'un talus herbeux les deux annexes encore considérées comme antérieures au temple, et sans rapport fonctionnel avec lui[252]. La reprise du dossier, suite aux fouilles conduites en 1992 par Christian Chevalley et Jacques Morel sur l'angle nord-ouest du *podium*, nous a conduit à remettre en question une certitude vieille de près de trente ans[253] et à poursuivre depuis une tentative désespérée de restitution de ces deux annexes[254]. Essayons ici de faire le point de l'état de la question, en revenant à la description des maçonneries rapidement documentées en 1964-1965 pour tenter une restitution de ces deux locaux.

L'annexe ouest (M9-M12, cf. dépl. 1 et fig. 7)

Les murs délimitant cette annexe semblent reposer sur un imposant radier coulé dans une fosse poussée à 451,30 de profondeur au moins sous le mur ouest M9, et creusée à partir d'un niveau proche de 452,00 si l'on en croit la face non parementée du mur sud M12, visible sur l'unique coupe déjà signalée. Ces valeurs sont à peu près corroborées par la photographie de la face est du mur M11 dans sa partie sud (fig. 51) qui en donne une vue en coupe : sur deux rangs au moins de boulets, cinq assises de moellons de calcaire grossièrement dressés sont bâties, formant un parement assez régulier. Cette imposante maçonnerie culmine ici à 452,30 environ altitude restituée, alors qu'à l'ouest, elle constitue sans doute le niveau de sol de la pièce principale, à 452,14. Au nord, cette vaste plate-forme est aujourd'hui séparée des fondations du *podium* par une tranchée qui semble avoir coupé le sol de la pièce sur 2 m de longueur ; à l'est, sa limite semble alignée à peu près sur l'assise de fondation en grands blocs du parement ouest du massif latéral St5 du *podium*.

Des quatre murs délimitant cette pièce, seuls trois sont conservés, sur une faible hauteur.

M9, celui qui limite l'annexe à l'ouest, n'a pas été relevé en plan, la fouille ne l'ayant dégagé sur toute sa largeur qu'en 1965, lors de la construction du mur de béton limitant l'aire archéologique de ce côté. Seule l'élévation de son parement est visible sur la coupe alors relevée (fig. 52) ; culminant à 452,71, elle compte encore quatre assises de moellons assez réguliers de calcaire jaune, rougis au feu, et partiellement recouverts d'un enduit de chaux, au-dessus de la

246 Bögli 1967, p. 102, Bögli 1984, p. 17, Bögli 1989, p. 17 et Bögli 1991 (version allemande), p. 17 ; Il faut attendre Bögli 1996, revu par A. Hochuli, pour corriger cette affirmation erronée.

247 Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, 1964, photos 1964/52, 56-60, 68-76 et II, 1965, avec les photos 1965/2-14 ; dias MRA 1964/24-25 ; plans MRA 1965/001-006, 009, 103, 122.

248 Grandjean 2007, p. 369, encadré, fig. 541 et notes 14 et 15.

249 Photos 1967/292-295, dias 1967/245-246 ; le même état est encore visible sur les dias 1987/2568, 2731-2736.

250 Cf. les résultats décevants du sondage 3 de A. Mazur en 2005 : Mazur *et al.* 2005, p. 88-89 ; Mazur 2006, p. 74 et plans MRA 2005/034 et les deux photos jointes.

251 Plan MRA 1965/009 : aucun raccord stratigraphique avec les maçonneries du temple ; la base du mur sud de l'annexe ouest n'est pas atteinte, son fossé de construction n'a pas été vu ; le terrain paraît profondément bouleversé par des travaux de récupération de matériaux.

252 Cf. dias 1990/1795-1808 et 1991/1842-1847 et Bridel 1991, p. 147-149 et fig. 29.

253 Voire notre Note préliminaire... de septembre 1994 dans Bossert 1998a, p. 57.

254 Bridel, dans Faccani 2004, p. 54-56 ; Bridel 2011, p. 295 ; Bridel, Meylan Krause, à paraître.

première assise formant ressaut, constituée de moellons un peu plus hauts. Sans doute, par comparaison avec le mur sud M12, peut-on lui restituer une largeur de 0,90 m environ (3 p.) à la base, réduite à 0,85 m au-dessus du ressaut, à la cote 452,34. Ses angles intérieurs et extérieurs sont conservés , tant au nord qu'au sud et donnent à l'annexe une longueur de 5,94 m environ hors tout (20 p.), pour 4,32 m (14½ p.) en œuvre au niveau de la première assise, 4,42 m (env. 15 p.) au-dessus.

À son extrémité nord, l'arrachement du mur M10 en retour à l'est a été vu (fig. 53). Il était large de 0,76 m à la base, de 0,74 m (2½ p.) une assise au-dessus, et venait aligner son parement interne sur le parement sud des fondations du mur sud M1S du *podium*. Faut-il ici supposer que le parement de grands blocs de grès coquillier était encore en place, que M10 venait buter contre lui et qu'il fut détruit lors de la spoliation de ces blocs, l'annexe étant alors abandonnée? Ou faut-il retenir que cette spoliation, partielle ou totale, a précédé la construction de M10, venu s'établir sur ses décombres? L'hésitation est permise, mais il est évident que la plateforme de fondation est venue s'adosser aux fondations du *podium* préexistant, comme l'indique l'aspect du mur oriental M11 à son extrémité nord (fig. 54).

Large de 0,75 à 0,80 m à la base de son parement oriental, où il se présente comme une hérisson de fondation en léger ressaut, constitué de moellons grossièrement disposés sur deux assises, parfois obliquement, ce mur M11 ne mesure plus que 0,65 m environ au-dessus de la cote 452,40 environ. Son parement occidental marque lui aussi un léger retrait à la cote 452,25 sans doute, et garde encore l'empreinte d'une niche longue de 0,75 m et profonde de 0,36 m, s'ouvrant à 0,60 m du sol environ. Il ne se développe que sur une longueur de 3,80 m depuis son extrémité interne nord, interrompu par un passage large de 0,75 m (2½ p.) à son extrémité sud. Celle-ci, qui forme l'embrasure nord du passage, est revêtue d'un enduit de chaux, tout comme l'était le parement oriental du mur. Le seuil du passage semble en maçonnerie, et conservé à 452,35 environ, accusant une marche montante par rapport au sol de la pièce principale, la circulation dans la pièce orientale étant dès lors à restituer sans doute à 452,40, au niveau du ressaut de fondation oriental. M11 était conservé jusqu'à la cote 453,16 au maximum.

Le mur sud M12 (fig. 55) est bien conservé, depuis son angle sud-ouest jusqu'au droit de M11, moins bien au-delà, où il venait sans doute buter contre le parement de grands orthostates de l'escalier du temple, à moins que, celui-ci ayant disparu, il ait marqué un retour au nord contre le mur d'échiffre M3 de l'escalier, ou qu'il se soit superposé à celui-ci. Large de 0,90 à 0,80 m à sa base, de 0,75 m au-dessus d'un retrait interne situé à 452,34, il présente un curieux dispositif en face nord: c'est une sorte de niche semi-circulaire d'un diamètre de 0,60 m environ, dont le sol, à 452,24, soit 10 cm au-dessus de celui de la pièce, apparaît comme d'argile brûlée sur les photos en couleur[255]; les moellons sous-jacents sont rougis au feu. Dans le pan de mur séparant ce dispositif, que nous interprétons comme un âtre, de la porte attestée par son seuil de grès coquillier, on a noté une fosse rectangulaire de 0,70 x 0,80 m, perforant le sol jusqu'à la cote 451,76, peut-être un cendrier. La dalle de seuil, dont le niveau de marche à l'intérieur est situé à 452,22, présente deux trous de pivot aux angles de ce défoncement, et un trou de verrou vertical carré, décentré à l'ouest, pour l'assujettissement du vantail gauche. Le lit d'attente de la dalle, à 452,30 environ, formait au sud une battue large de 0,20 m et portait à l'est et à l'ouest les montants des chambranles, sans doute de grès eux-aussi. L'ouverture était ainsi ramenée à 3½ p. (= 1,04 m) de largeur, chacun des deux vantaux se rabattant dans l'épaisseur du mur, sans empiéter sur la pièce. On peut supposer une hauteur libre sous linteau valant le double, soit 7 p. ou 2,08 m.

Si la fonction de séjour de la pièce principale de cette annexe ouest semble suggérée par ses aménagements, l'entrée se faisant par la porte sud, celle du petit local oriental qu'elle commande est plus problématique. Ce pourrait être une réserve, une resserre établie sur deux niveaux si elle englobe le massif St5 arasé à 453,40 environ. Ce local doit en principe être couvert lui aussi, à en croire la présence du crépi sur la face orientale de M11. L'étroit boyau qui sépare ce mur du noyau du massif St5 privé de son parement de grands blocs de grès, large de 0,90 m à peine (3 p.) pourrait avoir reçu un escalier, de bois plutôt que de pierre, menant au niveau du *podium*, dans un état peut-être déjà privé du dallage de son stylobate, et desservant au passage la partie haute de cette resserre. Une telle circulation, hypothétiquement restituée, se justifie si l'escalier axial du temple n'est plus en service, ou si elle dessert, à partir de l'annexe, un local bâti sur le *podium* débarrassé des colonnes du *pronaos* et de l'*ambitus*. En dépit d'un mode de construction qui paraît encore très «romain», il n'est pas exclu qu'on soit ici en présence d'une annexe de l'hypothétique église funéraire paléochrétienne supposée avec beaucoup de prudence à l'emplacement de la *cella* du temple par G. Faccani[256].

Une tentative de restitution schématique en plan, coupe et vue de cette annexe (dépl. 11) nous a du moins convaincu de la quasi impossibilité qu'elle ait fonctionné en même temps que le temple. C'est surtout la pente de la toiture en appentis et les maçonneries et charpente nécessaires pour en porter le faîte septentrional qui semblent requérir la démolition préalable des colonnades de la façade sud du temple.

[255] Photos MRA 1965/10-12.
[256] Faccani 2004, p. 25-29.

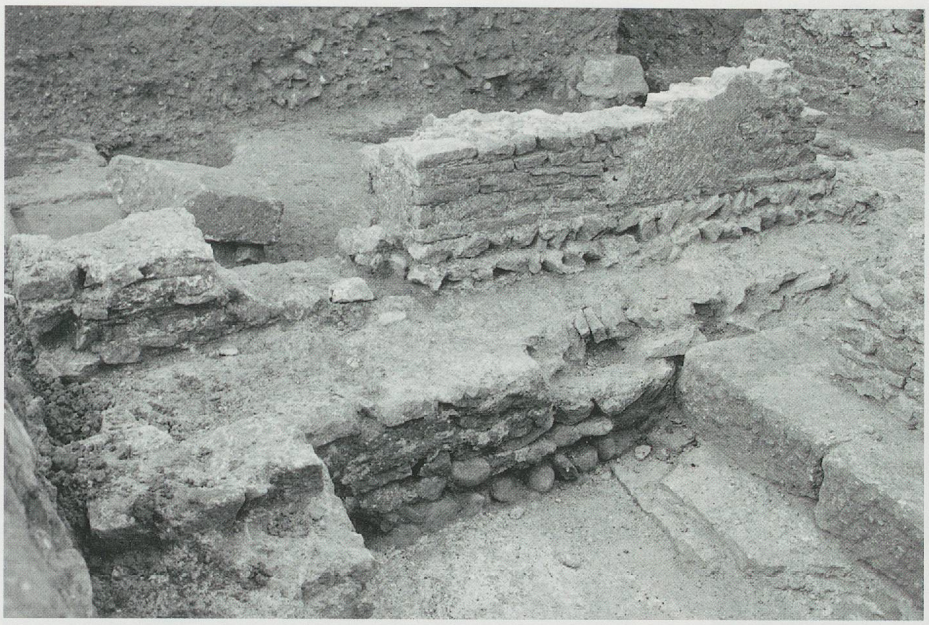

Fig. 51. L'annexe ouest. Mur oriental M11, partie sud, face est et sol adjacent. Vue de l'est.

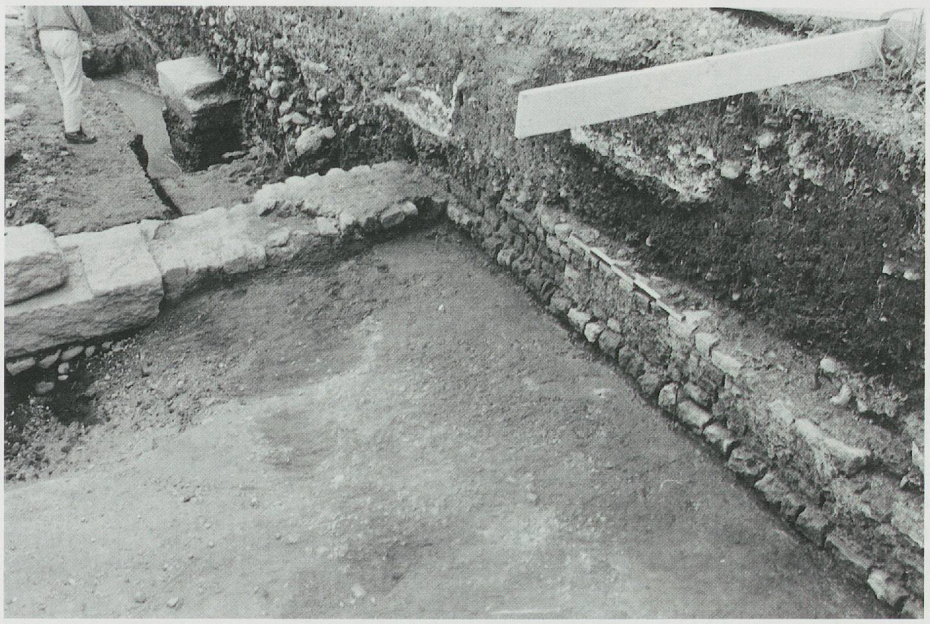

Fig. 52. L'annexe ouest. Murs occidental M9 et méridional M12. Vue du nord-est.

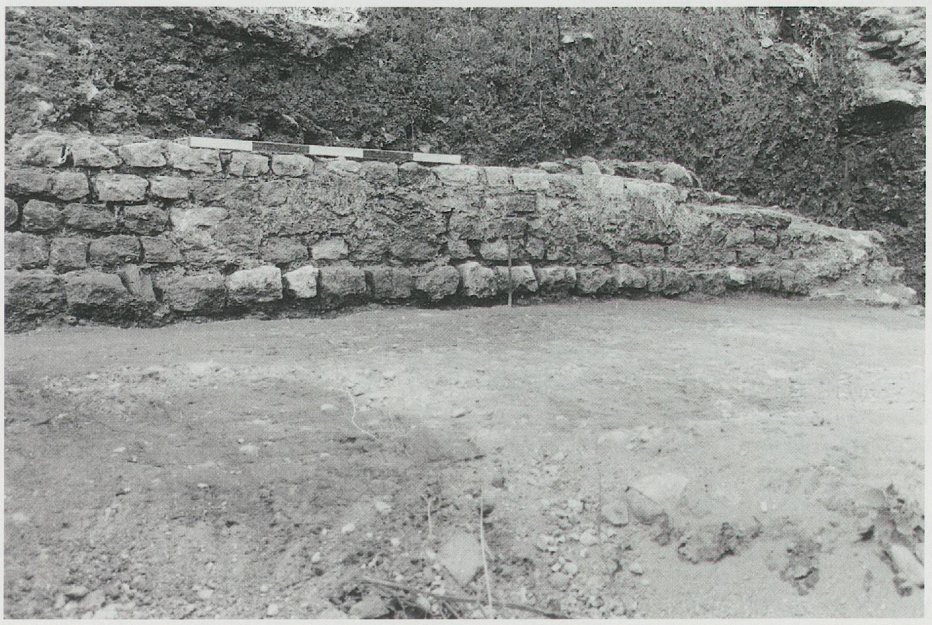

Fig. 53. L'annexe ouest. Angle des murs occidental M9 et septentrional M10. Vue du sud-est.



Fig. 54. L'annexe ouest. Mur oriental M11, extrémité nord. Vue de l'ouest.



Fig. 55. L'annexe ouest. Mur méridional M12, avec l'âtre et le seuil. Vue du nord-est.

Au sud, le niveau de circulation restitué à 452,10 devant la porte d'entrée pourrait reprendre celui d'autres aménagements tardifs fugacement repérés dans la cour et situé sur la coupe occidentale de 1965 : un grand bloc à emmarchement, de grès ou de calcaire, large de 1,10 m, haut de 0,45/0,40 m, et de longueur inconnue, culminant à 451,87, qui a été installé en perforant un sol de graviers et cailloutis établi à 451,80/451,70, qui lui pourrait avoir fonctionné avec le puits et le tétrastyle. Mais la stratigraphie est ici trop perturbée pour assurer la chronologie des divers aménagements, contemporains ou successifs.

L'annexe est (murs M13-M14, cf. dépl. 1 et fig. 7)

Beaucoup moins bien conservée que sa jumelle du côté occidental, cette annexe, traversée avant la fouille par une canalisation moderne orientée nord-sud et incomplètement dégagée à l'est par ailleurs, semble cependant en reprendre le mode de construction et, par symétrie, le plan.

Le sol du local principal à l'est semble pouvoir être restitué au même niveau que dans l'annexe occidentale, soit à 452,14, le mur occidental M13 (fig. 56) marquant un rentrant de 0,12 m sur son parement est à la cote 452,25 environ. Il devait avoir une largeur de 0,60 m en élévation, à en croire ses vestiges culminant à 452,62. Il n'a été vu que sur 2 m de longueur environ, dans la partie nord de son développement, laissant au sud un espace non exploré suffisant pour restituer un passage vers une resserre située à l'ouest. Ses fondations, larges de 1,40 m environ, semblent buter au nord et à l'ouest contre celles du *podium* et du massif St6, recouvrant en partie celui-ci au sud pour atteindre 1,50 m de largeur ouest-est.

Les murs nord et est n'ont pas été vus, le mur sud M14 n'est connu que par un très court tronçon de son segment fermant la pièce principale (1 m à peine, largeur : 0,75 m, culminant à 452,38), auquel faisait sans doute suite à l'ouest la dalle perdue du seuil de la porte d'entrée.

Plus à l'ouest, un second tronçon de ce mur a été vu, qui fermait la resserre au sud. Il est ici large de 0,60 m en élévation culminant à 452,38, sur des fondations atteignant 0,70 à 0,80 m de largeur et venant buter à l'ouest contre le massif de fondations du parement oriental en grands blocs du mur M7 de l'escalier axial.

Par symétrie, nous restituons donc, en élévation aussi, une annexe orientale dont les aménagements, les circulations et les fonctions sont semblables à ceux retenus pour l'annexe ouest.

Les réaménagements du *podium*

On signalera enfin deux emplacements où la fouille et l'analyse minutieuses, conduites par A. Mazur en 2004, ont permis d'identifier des traces de réfection du *podium* qui présupposent, pour l'un d'entre eux au moins, que le parement de grand appareil avait été démonté jusqu'à son soubassement maçonné.

À l'ouest, le parement ouest M1W a été repris, à son sommet conservé, sur une longueur de 2 m environ et une hauteur de deux assises au maximum, qui se distinguent par un appareil moins régulier et un mortier de bâtissage différent[257] (fig. 57).

[257] Mazur 2006, p. 27, dessin MRA 2004/111.

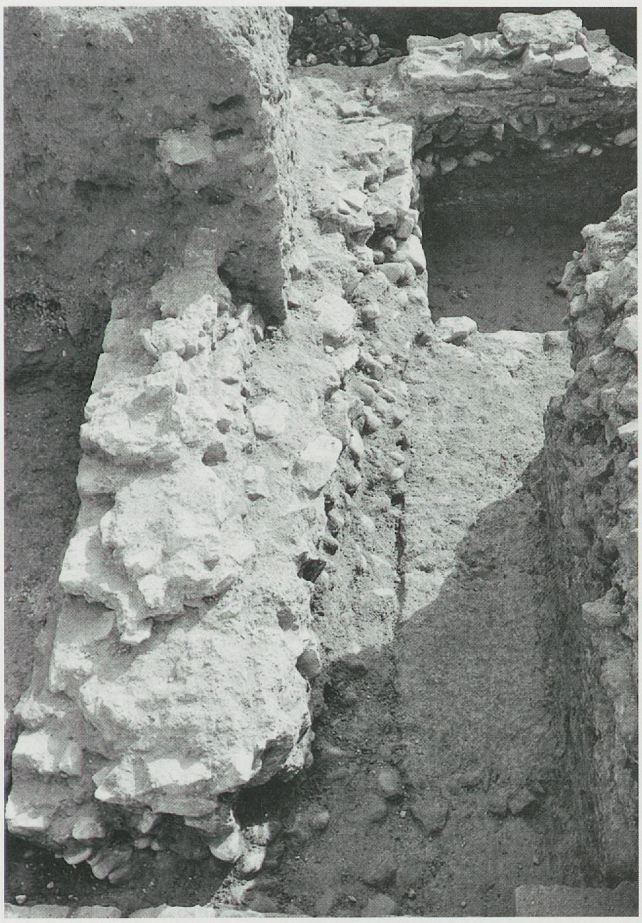

Fig. 56. L'annexe est. Murs occidental M13 et méridional M14. Vue du nord.



Fig. 57. Podium du temple carré, réaménagement tardif du mur occidental M1W. Vue de l'ouest.



Fig. 58. Podium du temple carré, réaménagement tardif du mur oriental M1E et ajout du mur M15. Vue du nord-est.

À l'est, sous deux des trois blocs de grès de la première assise de grand appareil de M1E, le parement est semble avoir été repris en sous-œuvre sur toute sa hauteur, y compris le radier de fondation refait de gros blocs de grès, à en croire un mortier différent et un appareillage des assises décalé[258]. En outre, une maçonnerie M15 mêlant blocs de grès et moellons calcaire (fig. 58), a été bâtie au-dessus du plus méridional des blocs originaux en place, accusant un surplomb de 0,10 m. On a là sans doute les traces d'un réaménagement du *podium*, presque totalement dépouillé de son parement de grand appareil, qui pourrait relever du même chantier que la construction des annexes méridionales.

[258] Faccani 2004, p. 22-23 et fig. 16 a et b ; Plans MRA 2004/105 et 105a et b.

II

Le temple « rond »

Introduction
Histoire de l'exploration du secteur et esquisse de chronologie de son occupation
(fig. 59)

C'est au regretté Jacques Morel, alors détaché par l'archéologue cantonal auprès de la Fondation Pro Aventico pour diriger les fouilles conduites sur le site, qu'on doit l'identification et la mise en évidence par sondages de ce temple jusque là méconnu[259]. Appelé à préaviser sur un projet d'agrandissement d'une maison sise 14, avenue Jomini, (parcelle RF 895), il procéda à une exploration aussi systématique que possible des fondations d'un édifice jusqu'alors considéré comme une tour, dans un environnement difficile en raison de sa réutilisation comme cave depuis la fin du XIXe siècle. Les huit premiers sondages dégagèrent à l'ouest et au sud plusieurs tronçons des fondations d'un bâtiment circulaire de facture romaine, d'un diamètre extérieur de 10,8 m, sur lesquelles s'appuyait la voûte couvrant la cave existante (fig. 60). Ils mirent aussi en évidence plusieurs niveaux d'occupations antérieures à ce bâtiment, dont J. Morel situe la construction après le milieu du Ier siècle apr. J.-C . Dans l'un d'eux, les vestiges d'un édifice rectangulaire en terre et bois du premier tiers du Ier siècle, peut-être un premier *fanum*; au-dessous encore, deux inhumations en position assise et en pleine terre, considérées comme préromaines, ce que les analyses des os par radiocarbone confirmeront en dépit de certaines réserves[260].

L'analyse et le relevé des maçonneries à l'intérieur de la cave (sondage 9) ont confirmé l'hypothèse qu'on était en présence de la *cella* circulaire d'un temple (fig. 61).

Trois sondages de vérification au nord et un quatrième dans la parcelle voisine à l'ouest (RF 2137, avenue Jomini 12) permirent la même année de dégager plusieurs tronçons des fondations circulaires d'un *ambitus* dont l'élévation apparut comme polygonale à la découverte de l'un de ses angles (fig. 62) et de fragments bien conservés de sa colonnade, base, fût et chapiteau d'ordre composite (fig. 63).

En collaboration avec Christian Chevalley, Jacques Morel poursuivit son enquête sur ce temple en 1999, ouvrant trois nouveaux sondages au sud des vestiges déjà repérés. Il dégagea ainsi en partie les substructions de l'escalier d'accès qui aboutissait à un porche sur *podium*, en avancée sur la colonnade de l'*ambitus*, dont ne fut retrouvée que la fosse de spoliation ouverte par les récupérateurs de matériaux (fig. 64) ; sous l'escalier apparut aussi une fosse au contenu daté d'époque augustéenne, confirmant ainsi une présence romaine précoce en ces lieux[261].

Les tranchées techniques ouvertes sous l'avenue Jomini en 2004 et 2005 n'ont livré qu'un seul bloc d'architecture[262] et un lot de stucs attribuables en toute hypothèse au temple rond[263].

---

[259] Morel 1992, avec une bonne présentation des descriptions antérieures de ce qui a longtemps passé pour une tour d'une hypothétique enceinte du Bas-Empire. Cf. Bursian 1867, p. 16 et pl. 2, de Mandrot 1882, p. 12.

[260] Moinat 1993, p. 9-10, avec en conclusion, une datation proposée de l'âge du Fer, sans pouvoir trancher entre le Hallstatt et l'époque de La Tène. Une attribution à la Tène moyenne ou finale est retenue, suite à d'autres découvertes du même type.

[261] Morel, Chevalley 1999 ; Chevalley 2000.

[262] Cat. 175 = inv. 04/13400-01. Les autres blocs, 04/13400-02 et -06 et les fragments de placage de calcaire blanc et de porphyre vert, du même ensemble, n'ont pu être localisés avec précision dans la cour du temple.

[263] Inv. 05/13419-01, cf. Dubois, annexe 2, *infra* p. 201-214.

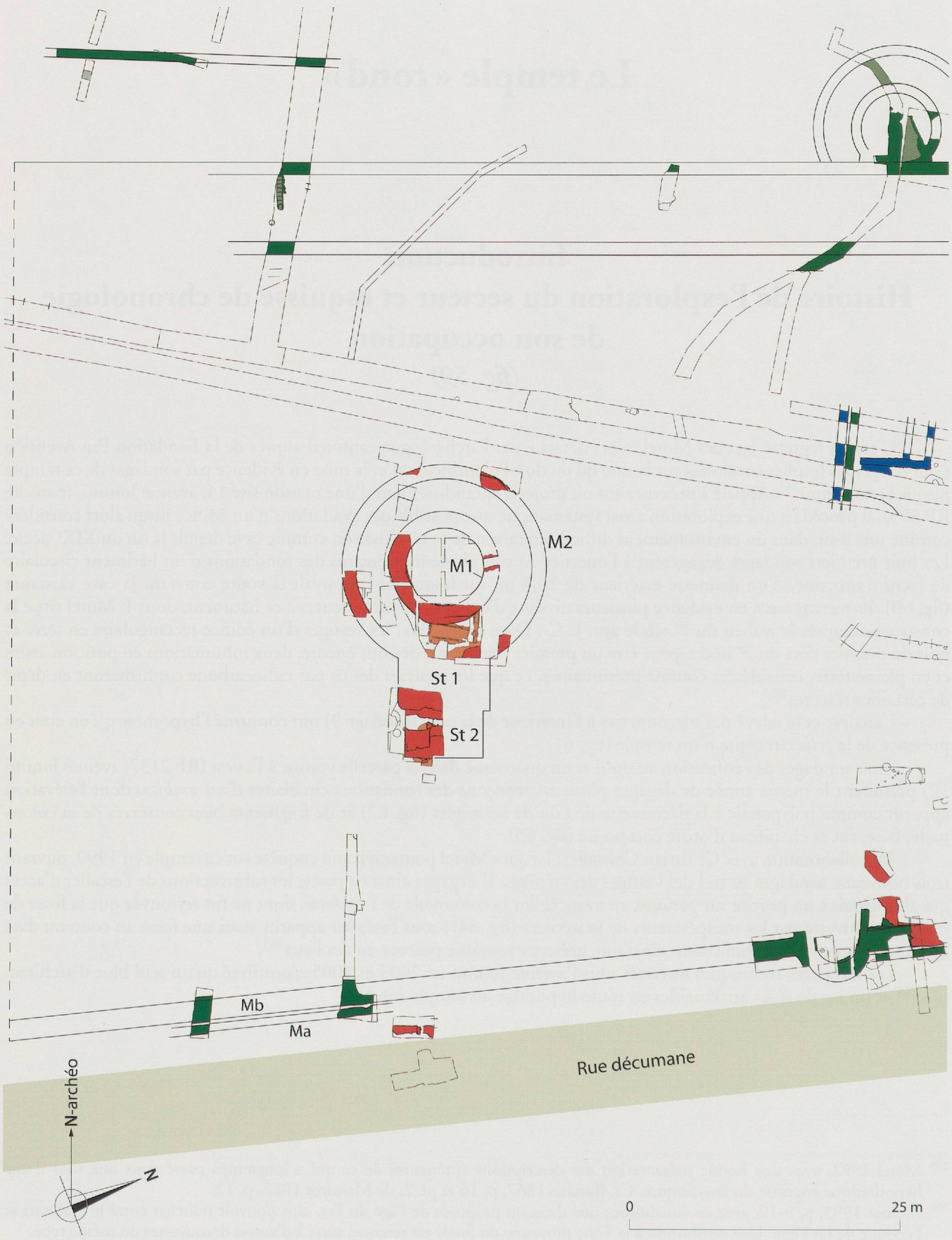

Fig. 59. Temple rond et ses abords. Plan masse schématique avec limites des divers chantiers ou sondages et nomenclature unifiée. Éch. 1/500.



Fig. 60. Temple rond. Les vestiges dégagés par les sondages de 1992. Vue du sud-ouest.



Fig. 61. Temple rond. Les maçonneries relevées dans la cave de l'immeuble sis 14, avenue Jomini. Vue du sud.



Fig. 62. Temple rond. L'un des angles du podium *de l'*ambitus. *Vue du nord-est.*



*Fig. 63. Temple rond. Vestiges de la colonnade de l'*ambitus.



Fig. 64. Temple rond. Les substructions de l'escalier. Vue du nord.

Ces différentes campagnes de fouille ont touché également le mur de péribole sud de la cour du temple, sa cour et les murs qui l'ont séparée de celle du temple carré de la Grange des Dîmes à l'un ou l'autre de leurs états. Ces vestiges seront décrits plus loin, pour autant qu'ils ressortissent à l'état du sanctuaire tel que nous le restituons vers le milieu du IIe siècle[264]. On retiendra d'ores et déjà que le temple rond s'affirme, peu avant son homologue carré de Derrière-la-Tour, comme le premier édifice sacré circulaire à colonnade, bâti en dur, dans ce secteur du pied oriental de la colline d'Avenches.

[264] Pour une bonne esquisse de l'évolution de ce secteur, on se reportera principalement à Morel†, Blanc 2008, p. 37-50, Meylan Krause 2008, p. 59-67.

Les vestiges retrouvés en place
(dépl. 12)

L'exploration très partielle et fragmentée des vestiges du temple rond n'a révélé qu'une partie minime de ses fondations, en sorte que l'interprétation de certaines particularités de ces maçonneries de petit appareil de calcaire jaune reste problématique. Nulle part dans l'édifice les niveaux de circulation antiques n'ont été retrouvés, alors qu'à son pourtour on peut admettre que les niveaux d'arase de la phase précédente ont servi de niveau de chantier pour l'édification du temple, les circulations définitives étant à restituer à peine plus haut sans doute.

Le mur M1 de la cella

Les fondations conservées relèvent d'un plan en anneau circulaire large de 1,75 à 1,90 m environ, assez irrégulier à la base des maçonneries qui sont coulées en pleine terre dans une tranchée ouverte à partir du niveau de chantier repéré en quelques points à 454,55/455,15 et creusée jusqu'à la cote 453,10/453,26. Deux ou trois assises de boulets posés à sec constituent un radier drainant sur lequel un blocage de moellons informes de calcaire jaune et de boulets est posé en tranchée étroite, à bain de mortier. Les dernières assises en sont plus régulières, peut-être montées en coffrage ou à vue, jusqu'à un premier retrait marquant la base du mur paramenté, à la cote 454,84/455,03 en face externe, 454,75/454,98 en face interne.

Le diamètre maximum hors tout semble osciller entre 10,80 m et 10,40 m pour les fondations coulées en tranchée et s'établir plus nettement à 10,40 m, soit 35 p. au-dessus[265], l'appareil devenant plus soigneusement réglé et de meilleure qualité. Le diamètre interne, estimé à 7 m (env. 23½ p.) au niveau des fondations, passe à 7,14 m soit 24 p. dès un retrait marqué par le parement interne à la cote 454,75/454,90, à partir duquel l'appareil se fait plus régulier.

Ces deux faces n'étaient pourtant nullement visibles, comme on le verra plus loin dans notre hypothèse de restitution. La hauteur maximum du noyau conservé a été relevée à 455,51 au nord-ouest, 455,28 au sud. Du côté sud, celui de l'entrée par analogie avec le dispositif du temple carré voisin, un aménagement bien particulier du parement externe mérite d'être signalé, sans trouver pour l'heure quelque justification que ce soit. Au lieu du parement circulaire attendu, il y a là, conservé sur 2,40 m de long environ, un parement rectiligne, qui devait se poursuivre à l'ouest sur 2 m encore (cf. fig. 60) ; soigneusement bâti de deux assises de moellons bien dressés et de format quasi carré, il marque à son extrémité est un angle obtus de 150° environ pour se poursuivre par un tronçon, rectiligne lui aussi, de 0,90 m qui rejoint le parement de plan circulaire. Si l'angle ainsi décrit se retrouve, on le verra, au *podium* de l'*ambitus*, la situation planimétrique de cet aménagement des fondations du mur de *cella* n'est pas en cohérence avec celle du plan polygonal que nous restituerons pour l'*ambitus* et le parement externe de la *cella*. Première tentative avortée d'implantation de l'élévation de l'édifice à un niveau de circulation bien vite abandonné ?[266] Reprise tardive des maçonneries lors de la construction de la voûte de la cave, qui aurait échappé à la sagacité des fouilleurs ? On hésite entre ces explications, sans pouvoir en exclure d'autres.

Le mur M2 du podium *de l'*ambitus

Sur les cinq sondages qui ont touché l'emprise du mur M2, concentrique à M1, l'un n'en a livré que la fosse de récupération, les quatre autres dégageant ses fondations de plan annulaire avec, dans un seul cas, l'amorce d'une élévation qui se révèle polygonale[267].

[265] Cf. Plans et coupes MRA 1992/041-1 et 6, /042, /043, /053, /056, /057, /060 pour les relevés en plan et en coupe sur le parement externe, et 1992/063-/065 pour l'analyse du parement interne remanié lors de l'aménagement de la cave.

[266] C'est l'hypothèse avancée dans Morel 1992, p. 36, et reprise après les fouilles de 1999 par Chevalley 2000, p. 3 et fig. 7, qui note un prétendu parallélisme entre le parement en retrait rectiligne du mur de *cella* et la limite sud du massif de fondation du *podium* du *pronaos*, notre St1. Rien de tel ne peut être conclu cependant à la lecture des relevés de terrain par lui établis.

[267] Ce sont, selon la nomenclature des fouilles de 1992, les sondages S3 et S4 au sud-est (plan et coupe MRA 1992/040), S11 à l'ouest (plans et coupes MRA 1992/068 à /073), S10 au nord-ouest (plan et coupes MRA 1992/075 et /076) et S12 au nord-est (plans et coupes MRA 1992/074 et /077 à 079).

Larges de 1,25 à 1,35 m dans leur partie enfouie, ces maçonneries de petit appareil de moellons de calcaire jaune reposent sur un radier de boulets glaciaires (453,30 à 453,60 env.), puis de calcaires jaunes bruts (453,60 à 453,90/453,95) jetés à sec en fond de tranchée. Au-dessus, les parements de petits moellons semblent montés en tranchée étroite ou en coffrage jusqu'à la cote 454,70/454,86, pour contenir un blocage de déchets de calcaire posés à bain de mortier. Le diamètre extérieur de ces fondations circulaires peut être restitué à 19,03 m (64 p.) hors tout, le diamètre intérieur à 16,35 m (55 p.) et leur largeur théorique à 1,34 m (4½ p.).

Les vestiges mis au jour dans le sondage nord-est permettent de restituer l'amorce d'une élévation polygonale réalisée dans le même petit appareil régulier de calcaire jaune (cf. fig. 62). À la cote 455,42/455,50 selon les emplacements, une arase de la maçonnerie permet la mise en place d'une assise chanfreinée[268] de plan polygonal qui s'inscrit à sa base dans le cercle extérieur des fondations mais marque en élévation un retrait de 7,5 cm environ (¼ p.), en sorte que le diamètre dans lequel s'inscrit ce que nous interprétons comme un *podium* portant la colonnade de l'*ambitus* se réduit à 18,88 m (63½ p.) dès la cote 455,53/455,60. Le parement interne de ce mur montant est conservé sur un très court tronçon qui atteste lui aussi un tracé polygonal et une base à 455,42/455,50 en retrait sur l'arase des fondations, en sorte que sa largeur peut être restituée à 0,89 m (3 p.). Le tronçon observé situe en outre avec précision le point où ce mur montant accuse un angle rentrant de 150° environ, révélant le tracé théorique dodécagonal des côtés du *podium* de l'*ambitus* et permettant de restituer graphiquement l'axe longitudinal sur lequel s'organise tout l'édifice. Culminant dans son état conservé à 455,75/455,82 au maximum, il livre un indice précieux pour l'établissement des niveaux de circulation. On verra plus loin quelle hauteur donner à ce *podium*, en vertu d'un rapport proportionnel à établir avec la hauteur de la colonnade qu'il porte.

Le podium *du* pronaos *St1*

L'accès au temple par sa face sud repose sur l'identification de la St2 décrite ci-dessous comme la paillasse de l'escalier rachetant la dénivellation entre le niveau de la cour et celui du *podium*. L'espace qui sépare ses vestiges des fondations de l'*ambitus* n'a malheureusement pas pu être exploré entièrement et n'a livré dans sa partie fouillée en 1999 que l'angle sud-ouest d'une vaste fosse de récupération ouverte à 453,85 environ et poussée jusqu'à la cote 452,48 (cf. fig. 64). Elle atteste la spoliation sans doute moderne des fondations d'un imposant massif de maçonnerie romaine, coulées dans une tranchée repérée en stratigraphie, atteignant la profondeur de 452,48 et ouverte au niveau du chantier de construction du temple, à 453,50/453,60[269]. Au nord, ce massif empiétait sans doute sur les fondations de l'*ambitus*, perdues elles aussi à cet emplacement et dont il était sans doute solidaire, la colonnade polygonale s'interrompant ici de part et d'autre de son angle axial théorique pour faire place à un porche[270].

L'escalier St2

Seule la moitié ouest du massif de fondation de l'escalier St2 et des massifs qui le flanquaient a été fouillée et décrite (cf. fig. 64)[271]. Il repose sur un radier de fondation constitué de moellons de calcaire jaune et de tuf en remploi, disposés en hérisson, à sec, sur l'arase du niveau d'occupation précédent, à 453,50/453,70 et conservé à 453,70/453,75 sous la maçonnerie du massif sud-ouest, à 453,88 au sud et 454,10 au nord, pour la partie centrale qui portait les marches. Cette paillasse a gardé la trace d'un premier emmarchement monté à sec, conservé à la cote 453,92, à une distance de 10,25 m environ du parement externe du mur de la *cella*, dans l'axe du temple, et de 2,10 m de la limite sud du radier. Le niveau de départ de l'escalier peut être restitué à 453,74.

Le massif latéral ouest, dont la face orientale limite la largeur utile de l'escalier, mesure à sa base 2,28 m ($7^2/_3$ p.) de largeur, valeur rétrécie en élévation à 2,08 m par un retrait de 0,15 m (½ p.) de sa face occidentale et de 0,05 m ($^1/_6$ p.) sur l'autre. Sa tête méridionale n'est pas conservée.

Massif méridional et paillasse de l'escalier ont été détruits sur près de 2 m au nord, lors de l'ouverture de la fosse de récupération des fondations du *pronaos* sans doute.

[268] Un moellon à profil chanfreiné qui provient de cette assise est conservé sous le n° d'inv. 92/08469-14.

[269] Plans et coupes MRA 1999/151à /158, /166 : St10 pour la fosse de spoliation, St. 14 pour le fossé de construction du massif de fondation du porche.

[270] Coupe MRA 1992/042 : sondage 2, St. 2, peut-être la fin de la St10 de 1999. Cf. *infra* p. 90-92 notre restitution en plan.

[271] Plans et coupes MRA 1999/151-154, /158, /159, /162, /164 à /166, /171.

Étude de restitution

En dépit d'un état très arasé des vestiges en place, qui n'ont livré qu'un plan lacunaire des fondations du temple rond, et d'une collection lapidaire réduite à quelques éléments de colonnes, fort évocateurs il est vrai, les progrès récents de nos connaissances sur d'autres temples de plan circulaire du monde gallo-romain, qui fournissent de bons termes de comparaison,[272] nous incitent à proposer une hypothèse de restitution de l'édifice, sous forme de reconstruction graphique et d'étude métrologique. De nouvelles fouilles, qui pourraient bientôt survenir si le propriétaire de l'entreprise horticole qui recèle les ruines du monument mettait en vente son terrain, ne manqueraient pas d'apporter de nouvelles données qui viendraient confirmer ou démentir nos propositions. Le gisement reste potentiellement riche en *membra disjecta* de l'élévation, plusieurs tambours de colonnes ayant été vus dans la coupe et dessinés avec elle, sans être toutefois prélevés, dans le sondage ouvert au nord-est, celui qui a mis au jour l'angle du *podium* de l'*ambitus* et les blocs les plus évocateurs du lapidaire connu[273].

La collection lapidaire (dépl. 13)

Nous avons exclu de notre catalogue les blocs informes et non identifiés[274], ou dont la localisation reste incertaine[275], de même que les nombreuses dallettes de placage de diverses pierres parfois exotiques[276], ainsi que quelques très petits fragments de fût de colonne et peut-être de corniche ou de chapiteau et quelques simples moellons[277]. Ne subsistent ainsi qu'une dizaine de blocs ou fragments qui relèvent tous d'un même ordre composite que nous attribuons à l'*ambitus* du temple en raison de leur lieu de découverte et d'une particularité révélée par la base cat. 158 et le chapiteau cat. 160 : deux rainures verticales recreusant ces blocs jusqu'au droit du fût qu'ils encadrent, et formant entre elles, en plan, un angle obtus de 150°, celui là même relevé sur l'angle conservé du *podium* de l'*ambitus*.

[272] Cf. Aupert 2010 avec bibliographie exhaustive.

[273] Cf. Morel 1992, fig. 13, p. 39 et plan MRA 1992/078.

[274] 92/08469-11 : bloc cubique de 0,10 m de côté, avec traces de pic sur une face, en calcaire de La Lance ; 92/08469-16 : 3 fragments indéterminés en calcaire jaune ; 92/08469-00 : 40 fragments indéterminés de calcaire jaune, 10 de tuf ; 99/10976-00 : fragment de bloc de calcaire brisé à deux faces jointives.

[275] X/02017, tête féminine attribuée par Bossert 1998a, cat. 35, p. 83 et fig. 35, p. 190 au temple rond sur la base d'un lieu de découverte, en 1873, signalé par le plan archéologique de 1910 et identifié par Morel 1992, p. 31 et fig. 3.1, p. 33 comme le temple rond qu'il fouille. Guisan 1973, p. 15, cat. 8 et p. 31, pl. VIII, la donne comme provenant de la Grange des Dîmes, sans citer sa source, donnant comme n° d'inventaire du Musée IAMA 6234. Il faut en fait remonter aux dernières pages du catalogue manuscrit du Musée, (MRA, CAT IV), rédigées en 1958 par Victorine Gonzenbach, chargée de la réorganisation des collections. Elle intitule sa contribution des p. 99 à 107 : « 1958 Réorganisation du matériel », et précise : « on commence par le n° 6000 pour cataloguer tous les objets non inventorisé (sic) provenant de fouilles incertaines d'avant 1937 ; ainsi que les objets catalogués autrefois mais qui ont (probablement) perdus (sic) leur numéro-étiquettes (sic) » et enregistre dès la p. 106, les « objets exposés salle I, non catalogué (sic) auparavant, provenance inconnue ». Parmi eux, p. 107, le n° « 6234. Tête de femme en relief. Pièce d'architecture provenant de l'entablement du Temple de la Grange du Dîme (en calcaire, largeur 28 cm) ». De par ses dimensions et sa configuration, cette tête ne peut appartenir ni à la corniche, ni à l'un des médaillons de l'attique, ni à aucun élément connu de l'élévation du temple de la Grange des Dîmes. Nous n'en avons d'ailleurs nulle part trouvé la trace dans les documents d'archive dépouillés systématiquement par Dominique Tuor, ni dans les différents guides du Musée, ni dans les numéros du *BPA* couvrant la période de 1870 à 1920, Jusqu'à nouvel avis informé, la provenance de cette tête, qui pourrait il est vrai avoir orné un élément architectural, reste inconnue. 04/13400-06 : bloc de section subcirculaire, en calcaire blanchâtre très dur (urgonien ?), grossièrement dressé, peut-être un boute-roue ; 04/13400-00 : 9 fragments de dallettes en porphyre vert.

[276] 92/08450-00, dalle en calcaire de La Lance ; 92/08469-12 : fragment de dalle de calcaire de La Lance avec traces de mortier au tuileau ; 92/08469-00 : 10 fragments de placage en calcaire jaune, 3 en calcaire de La Lance ; 99/10974-00 : dalle de placage en grès coquillier ; 99/10978-00 : dallette, peut-être moulurée, de calcaire blanc ; 99/10983-00 : 7 fragments de dallettes et 1 peut-être mouluré, en calcaire blanc, urgonien de La Lance et jaune hauterivien.

[277] 92/0844-00 : 1 dallette et 1 petit fragment de corniche, en calcaire blanc urgonien de La Lance, provenant de la tranchée de pose d'un drain moderne ; 92/08469-13 : 2 petits fragments jointifs de fût de colonne rudentée ; 92/08469-14 : moellon chanfreiné de calcaire jaune ; 92/08469-15 : moellon de calcaire jaune ; 92/08469-00 : 9 petits fragments de décor à feuilles d'acanthe (chapiteaux ?) ; 99/10977-00 : 2 petits fragments de calcaire jaune, peut-être de corniche ; 99/10978-01 : fragment de fût de colonne rudentée ; 99/10978-02 : petit fragment, peut-être de denticule d'une corniche (?) ; 04/13400-02 : fragment de fût de molasse, avec une face de joint (?).

Le diamètre maximum du *fût* D est donné par les blocs cat. 158 et 159: 0,445 m, soit 1½ p., qui comptent 20 cannelures rudentées séparées par 20 listels plats. Le fragment de tambour cat. 161 provient d'un fût du même type. Le fragment de tambour cat. 175, en dépit de son lieu de trouvaille proche du temple rond, ne peut relever de cet ordre, ni de celui du temple carré de la Grange des Dîmes: pour 20 cannelures, son diamètre serait de 0,63 m.

La *base* cat. 158, qui comprend aussi le pied du fût s'amortissant sur le tore supérieur par une apophyge (hauteur 0,198 m ($^2/_3$ p.), un listel, un talon et un réglet de transition, est dépourvue de plinthe et présente une scotie en trait de scie bordée de deux listels entre les deux tores, de diamètre très proche: 0,605 m pour le supérieur, 0,645 m pour l'inférieur, soit $2^1/_6$ p.; avec le scamillus déchargeant les moulures au lit de pose, elle totalise 0,173 m ($^7/_{12}$ p.) de hauteur, ou 0,198 m ($^2/_3$ p. = $^4/_9$ D) si l'on y ajoute le listel, le talon et le réglet assurant la transition sous l'apophyge du fût.

Le *chapiteau* cat. 160 définit l'ordre comme composite; bien qu'incomplet, on peut lui restituer avec vraisemblance une hauteur de 0,52 m (1¾ p. = $^7/_6$ D), un diamètre à la base du calathos de 0,396 m ($1^1/_3$ p. = $^8/_9$ D) égal à celui du sommet du fût (d) pris sous l'astragale, un abaque de 0,595 m (2 p. = $^4/_3$ D) de côté, équivalent au diamètre à hauteur de l'ovolo, et de 0,84 m de diagonale (2 p. $\times\sqrt{2}$). De par son décor, il s'insère bien entre le chapiteau du monument nord de Chaplix, daté de 23-28 apr. J.-C.[278] et au profil de l'échine encore parfaitement ionique, et celui du portique de l'*area sacra* du forum de Nyon, daté de l'époque tibéro-claudienne déjà[279], qui ajoute un rang de raisde-cœur en ciseau sous le kymation ionique de l'échine.

En superposant au pied du fût solidaire de la base, haut de 0,223 m (¾ p.) si l'on inclut le talon de transition, deux tambours de 1,19 m (4 p.) de hauteur et un troisième de 0,966 m (3¼ p.), celui-ci mesure 3,568 m (12 p. ou 8 D). En y ajoutant la base et le chapiteau, on atteint 4,261 m, soit $14^1/_3$ p. ou 9,5555 D[280].

On peut ici anticiper quelque peu sur la restitution de l'élévation.

S'il ne reste aucun fragment de l'entablement, que nous croyons en pierre, on peut estimer[281] qu'il vaut le quart de la hauteur de la colonne, soit H/4 = $14^1/_3$ p./4 = $3^7/_{12}$ p., ou 1,066 m., qu'on répartira ainsi: 1 p. pour l'architrave 1 p. pour la frise et $1^7/_{12}$ p. pour la corniche.

En supposant pour le *podium* de petit appareil une hauteur de 4½ p., ou 3D[282], soit 1,34 m, la hauteur totale de l'ordre atteint ainsi 5,33 m, bonne approximation pour une probable valeur de 18 p. = 5,352 m = 12 D.

La restitution du plan (dépl. 14)

La *cella*

On supposera un retrait de ½ p. sur le parement externe des fondations, ramenant ainsi à 10,11 m ou 34 p. le diamètre du cercle circonscrit aux angles du mur de la *cella*, nécessairement de plan dodécagonal sur cette face externe pour recevoir aisément les pans trapézoïdaux du toit de l'*ambitus*.[283] Eu égard au niveau de circulation impliqué par la présence d'un *podium* haut de 1,34 m ou 4½ p. selon notre hypothèse, atteignant ainsi la cote 456,76, rien ne s'oppose à une telle disposition. Le parement interne de ce mur que nous avons admis circulaire[284], de 24 p. de diamètre, et dont la largeur de 5 p. aux angles externes ne descend pas au-dessous de 4¼ p. sur leur bissectrice, était peut-être animé de niches, telles qu'on en connaît à Mayence[285], ou, sur plan carré, au temple dit « de Janus » à Autun[286]. Mais

[278] Flutsch, Hauser 2012, p. 234, 253. Voir aussi, pour un exemple de Saintes, Tardy 1989, p. 87-89 et fig. 42: type B, préflavien.

[279] Hauser, dans Rossi 1995, p. 117-118 et fig. 109; voir aussi Tardy 1989, p. 91-95, fig. 44-46, type A d'époque flavienne.

[280] Pour ces rapports proportionnels, cf. Wilson Jones 1989, p. 38, Table A et p. 47, Schema A; Wilson Jones 2000, p. 143-153;

[281] Nous nous inspirons ici de la restitution de l'ordre de l'*area sacra* du forum de Nyon, lui aussi composite. Cf. *infra*, p. 92.

[282] C'est la proportion retenue à Nyon par Hauser dans Rossi 1995, p. 122, suivant Chitham 1985, p. 84-93.

[283] Cf. *infra*, p. 92; on évite ainsi les incohérences de la restitution du temple de Mars *Mullo*, à Allones, où les pans du toit de l'*ambitus* de plan carré devraient décrire des festons à leur insertion dans le mur de la *cella* circulaire... Cf. Brouquier-Reddé *et al.* 2004a, p. 116-119, fig. 8 et 9, Brouquier-Reddé *et al.* 2004b, p. 317-322, fig. 34, 39, pl. VIII.

[284] Une *cella* circulaire à l'intérieur et octogonale à l'extérieur est connue à Aulnay (Charente maritime): Doulan 2006, p.159-165. Celle du temple rond d'Apollon à Autun était peut-être du même type: Aupert 2010, p. 292, n. 130 avec les références. Les tours des portes de l'est et de l'ouest de l'enceinte flavienne d'*Aventicum* sont elles aussi polygonales à l'extérieur et circulaires à l'intérieur. L'autre hypothèse, qui donnerait au mur de la *cella* deux parements parallèles polygonaux et une épaisseur de 4 p. n'est pas absolument exclue; aux angles, l'axe de ce mur se situerait alors sur un cercle de 30 p. de diamètre, la moitié du diamètre de celui positionnant les axes des colonnes de l'*ambitus*. Exemples de *cella* de ce type: Aupert 2010, p. 302, fig. 404 (Sanxay), p. 308, fig. 421 (Mayence), p. 335, fig. 453 (temple d'Aron à Aurillac), et 455 (Cocheren-le Hérapel), souvent avec des pilastres d'angle que nous n'avons pas retenus pour le temple rond d'Avenches.

[285] Aupert 2010 p. 307, fig. 421, p. 308, citant Koethe 1933, p. 80-84 et fig. 29-31 pour le porche de ce temple octogonal d'époque flavienne.

[286] Cf. Aupert 2010, fig. 332, p. 249 (d'après Parlasca 1998), à propos de la hauteur de la *cella*.

rien n'interdit non plus de supposer un parement interne lui aussi polygonal, le mur ayant alors une largeur constante de 4¼ p. Quelle que soit la solution retenue, l'épaisseur de ces maçonneries tout comme leurs fondations poussées très bas, autorisent une élévation importante de la *cella*, de l'ordre de 15 fois leur épaisseur soit au moins 64 p., ou de 6 fois la hauteur enterrée des fondations, soit ici près de 21,5 m ou 72 p.

On a supposé pour la porte ouvrant au sud une largeur de 8 p.

L'*ambitus*

La recherche du schéma régulateur de l'*ambitus* utilise comme points d'ancrage l'angle de 150° formé par le mur de *podium* au nord-est, sa situation dans le plan de l'édifice et le module de la colonnade qu'il porte. Une étude graphique d'approche a très tôt révélé, eu égard à la position de l'escalier, que l'axe longitudinal du temple ne passe pas par l'une des bissectrices du dodécagone, solution habituellement retenue pour qu'un de ses côtés soit perpendiculaire à cet axe et puisse accueillir la porte d'entrée[287], mais bien par l'un de ses angles[288]. Il en résulte que la porte de la *cella* est située à l'emplacement d'un angle théorique de sa face externe et que la colonnade de l'*ambitus* s'interrompt au tiers de la longueur de ses deux côtés flanquant l'axe longitudinal pour laisser place à celle du porche, qui est perpendiculaire à celui-ci.

Le rythme et la position exacte des 31 colonnes que nous restituons sur 10 des côtés du *podium*, qui mesurent à la base du chanfrein 4,91 m de longueur, soit 16½ p. ou 11 D, ont été déterminés graphiquement, puis mathématiquement. En situant l'axe des 11 colonnes d'angle sur un cercle de 30 p. (8,92 m) de rayon, leur base de $2^{1}/_{6}$ p. de diamètre se trouve ainsi en retrait de ½ p. environ sur le parement du *podium*; le nombre et l'entraxe des autres colonnes peuvent être définis, à raison de deux colonnes entre chaque angle, qui se répartissent en trois entraxes une distance théorique de 15,53 p., arrondie à 15½ p, soit 4,61 m. Pour des raisons de statique, nous avons en effet exclu la solution initialement proposée par Jacques Morel de ne restituer des colonnes qu'aux angles, ou éventuellement d'ajouter une colonne axiale entre chacun d'eux[289]. L'entraxe ainsi calculé s'établi à $5^{1}/_{6}$ p. (1,536 m), soit 3,444 D, proportion proche de l'eustyle vitruvien[290]. La largeur de l'*ambitus*, mesurée perpendiculairement au nu du mur de la *cella* et sur l'alignement des centres des colonnes de chaque côté, vaut 12½ p. (3,717 m) environ.

Le *pronaos*

En nous inspirant de la solution retenue pour le temple du Moulin du Fâ à Barzan[291], qui était peut-être aussi proche de celle, inspirée du Panthéon, à retenir pour la Tour de Vésone à Périgueux[292], nous proposons, sur la base du *podium* massif, mais perdu, large de 24 p. en élévation, de restituer un porche à quatre colonnes libres en façade, derrière lesquelles deux rangs de deux colonnes *in antis* assurent l'accès à l'*ambitus*. Le déploiement régulier de la colonnade de celui-ci est interrompu à hauteur de la deuxième colonne du dernier tronçon polygonal, de part et d'autre de l'axe longitudinal du temple, par un pilier formant ante et laissant libre l'entrecolonnement habituel, qui se retourne parallèlement à l'axe longitudinal pour constituer un mur d'ante large de 1½ p. (= D) en élévation.

L'implantation des colonnes de ce porche, *a priori* du même module que celles de l'*ambitus*, est dictée par la distance séparant les deux centres des antes en marquant le terme, restituée à 20 p. (5,947 m) et leur position planimétrique. Nous avons supposé trois entrecolonnements égaux de $6^{2}/_{3}$ p. (1,982 m), en façade comme en retour en profondeur. Latéralement, les bases des colonnes d'angle et des murs d'antes se trouvent ainsi en retrait de $1^{5}/_{12}$ p. sur le nu de la face du *podium*, soit peut-être 1½ p. = D, si l'on restitue une modeste corniche de couronnement.

---

287 C'est le cas à Chassenon par exemple (Aupert 2006, p. 153), Mayence (Koethe 1993), Sanxay (Aupert 1992, p. 86 et Aupert 2008, p. 72), Alésia (Aupert 2010, p. 346 et fig. 486, p. 344).

288 Le seul exemple comparable que nous connaissons, mal documenté, semble être le temple d'Aron à Aurillac, avec le plan donné par Aupert 2010, p. 334-335, fig. 453. Le cas du temple à *cella* heptagonale de Comblessac - Le Mur, connu par la seule détection aérienne, n'est comparable qu'en apparence: un angle est situé à l'arrière sur l'axe du monument, un côté à l'avant (signalé par Maligorne et Provost dans Provost *et al.* 2010, p. 200 et fig. 163.7).

289 Morel 1992, p. 37 et n. 9.

290 L'entrecolonnement vaut 2¼ D. selon Vitr. III,3.10, soit un entraxe de 3¼ D.

291 Aupert 2010, p. 223 et pl. XXI. Une solution comparable s'inspirant ouvertement de celle de Barzan, a été proposée pour le temple circulaire de Cahors: Darles 2004, p. 101, fig. 1.

292 Lauffray 1990, p. 65-66 et fig 25 b, variante de droite.

L'escalier

De même largeur que le *podium* du *pronaos*, le massif qui combine les avancées latérales larges de 7 1/6 p. (2,131 m) et la volée de marches large de 9 2/3 p. (2,874 m) se développe en avant des bases des colonnes de façade du *pronaos* sur une longueur restituée de 18 p. (5,352 m) au niveau des fondations, réduite à 17½ p. (5,204 m) en élévation. La longueur totale de ces massifs et du *podium* du *pronaos* atteint ainsi 30½ p. (9,069 m) depuis l'angle rentrant de l'élévation des *podia* de l'*ambitus* et du *pronaos*, ou 32 p. (9,516 m) en avant du nu du *podium* de l'*ambitus*, à hauteur de la dernière colonne d'angle.

L'escalier lui-même devait compter 13 marches de 1 1/3 p. (0,396 m) de giron, taillées dans des dalles de 1½ p. de largeur, pour une hauteur de 2/3 p. (0,198 m), rachetant ainsi la dénivellation de 14 × 2/3 p. = 9 1/3 p. (2,775 m) entre *podium* et niveau de circulation dans la cour, en occupant une longueur de 13 × 1 1/3 p = 17 1/3 p. (5,154 m).

La restitution des élévations (dépl. 14)

En l'absence de tout vestige de l'élévation de la *cella*, la restitution de son élévation ne peut procéder que par la méthode comparative, en s'appuyant ici sur le modèle du Moulin du Fâ de Barzan et sur l'ordre restitué de l'*ambitus* du temple d'Avenches.

L'ordre de l'*ambitus*, qui est donc aussi celui du *pronaos*, pourrait culminer à 18 p. = 12 D (5,352 m) au-dessus du *podium*, soit à 462,11 m à la rive du toit. Le fronton du *pronaos* culminerait à la hauteur du sommet des pans du toit polygonal, de pente 2/5, soit à 24 p. (7,137 m) du stylobate. Nous interprétons les rainures pratiquées dans la base cat. 158 et le chapiteau cat. 160 comme les ancrages supérieur et inférieur de *claustra* ou *clathri*, peut-être à ouvrants dans leur partie médiane et maintenus à hauteur de leurs traverses par des tenons s'insérant dans des mortaises ménagées dans les fûts des colonnes. Un tel dispositif, connu ailleurs en marbre ou en métal, et représenté par exemple sur un bas-relief du musée des Offices de Florence[293], a sans doute été réalisé ici en bois[294]. Nous avons supposé des sections 5/6 × 1/12 p. pour les cadres, de 3/24 × 1/24 p. pour les fines lattes entrecroisées qui créent cette espèce de moucharabieh. L'*ambitus* avec les objets, statues ou dons votifs qui y étaient peut-être exposés[295], se trouve ainsi mis à l'abri de toute intrusion non souhaitée et d'une bonne part des intempéries, tout comme les stucs et les peintures qui ornaient très probablement le parement externe du mur de la *cella*[296].

En restituant à la *cella* une moulure de couronnement en saillie de 1 p. et en donnant à son mur polygonal une hauteur valant le double de celle de l'*ambitus* toit compris, elle atteindrait 48 p. (14,273 m) à la corniche. Il faut ajouter à cette valeur la hauteur de son toit polygonal, de pente comparable à celui de l'*ambitus*, dont on peut estimer qu'il culminait probablement à 64 p. du bas de l'escalier, soit 6 2/3 p. plus haut, puisque la hauteur de l'escalier vaut 9 1/3 p. La porte de la *cella*, large de 8 p. pourrait avoir mesuré 12 p. (3,568 m) de hauteur en œuvre, sa modénature d'encadrement culminant à la base de l'architrave de l'ordre de l'*ambitus*. Sur le modèle du temple de Barzan[297], nous avons restitué en toute hypothèse 12 *oculi* pour assurer l'éclairage de ce haut volume en forme de tour, qui semble bien, par les proportions que nous lui donnons, correspondre à la conception du temple gallo-romain comme une tour cernée d'un portique beaucoup plus bas. L'adjonction d'un porche tétrastyle à fronton lui confère une note de classicisme romain attestant la culture des commanditaires.

293 Daremberg, Saglio 1881-1919, s.v. *Fenestra*, p. 1038, fig. 2944.

294 En l'absence de tout vestige de verre à vitre dans le mobilier récolté lors des fouilles, nous avons écarté l'hypothèse de véritables fenêtres à vitrage, qui supposent semble-t-il des châssis de métal au vu de la grande hauteur de ouvertures, éléments eux aussi absents de l'inventaire des trouvailles. De telles fenêtres sont restituées par Th. Hufschmid au portique à claire-voie aménagé sur les salles C91 à C93 de l'*insula* 39 d'*Augusta Raurica*: Hufschmid, Tissot 2013, p. 21-30.

295 On verra par exemple la coupe de Sains-du-Nord : van Andringa 2000, p. 27-43.

296 Cf. *infra* Dubois, p. 217-230.

297 Aupert 2010, p. 262-263, fig. 353.

Métrologie et schéma régulateur

Raisonner sur un plan conservé au seul niveau des fondations et une élévation connue par un ordre dont manque l'entablement est un défi qu'on pourra trouver impossible à relever. Nous tenterons cependant ici de rappeler, sous forme de tableau, quelques dimensions significatives, connues ou restituées, qui ont guidé notre hypothèse de restitution et pourraient trahir un schéma régulateur.

Tableau 3. Temple rond. Dimensions et modules

Plan	m	p. = 0,2736 m	D = 1½ p.	Remarque
Ambitus				
Diamètre hors tout au pied du chanfrein du *podium* aux angles	**19,03**	**64**		= hauteur totale
Diamètre sur l'axe des colonnes d'angle	*17,84*	*60*	40	
Cella				
Diamètre externe des fondations de la *cella* au-dessus du ressaut	**10,11**	**34**		
Diamètre interne des fondations de la *cella* au-dessus du ressaut	**7,14**	**24**	**16**	
Diamètre sur l'axe du mur de *cella* aux angles si polygonal sur ses deux faces	*8,92*	*30*	*20*	= ½ diamètre sur l'axe des colonnes d'angle
Pronaos et escalier				
Largeur du *podium* du *pronaos* et de l'escalier avec ses massifs latéraux	**7,14**	**24**	**16**	= diamètre interne des fondations de la *cella*
Avancée du massif du *pronaos* et des escalier sur l'axe des colonnes du *pronaos* et l'angle du *podium* de l'*ambitus*	**9,52**	**32**		
Élévation				
Hauteur de l'escalier	*2,78*	*9⅓*		
Hauteur du *podium*	*1,34*	*4½*	*3*	= ¼ hauteur de l'ordre
Hauteur de l'ordre de l'*ambitus* à la corniche	5,35	*18*	*12*	
Hauteur de l'*ambitus* au sommet des pans du toit	7,14	24	16	= largeur du *pronaos* et de l'escalier avec ses massifs latéraux
Hauteur de la *cella* à la corniche	14,27	48	32	2 × hauteur *ambitus*
Hauteur du toit de la *cella*	1,98	*6⅔*		
Hauteur totale du temple	19,03	64		= diamètre hors tout du *podium*

N.B. **en gras**, valeur mesurée ou reconstruite graphiquement ; *en italique*, valeur extrapolée ; en droit, valeur supposée.

III

Le péribole et les cours

L'existence d'un mur délimitant les cours des deux temples le long de la rue décumane conduisant de la Porte de l'Ouest au *decumanus maximus* et au forum n'est supposée que depuis la découverte de cette voie lors de la construction, en 1963, de la route de contournement[298]. Les divers états successifs de cet ouvrage, liés aux rehaussements de la chaussée, ont été étudiés par Georg Theodor Schwarz, dans quelques sondages seulement[299], et plus récemment par Jacques Morel[300], toujours par sondages très ponctuels. Une véritable datation stratigraphique de l'ensemble de cette clôture monumentale, munie très tôt sans doute des deux portes donnant accès aux deux temples, reste à établir à l'occasion d'une étude plus largement informée des vestiges de ce mur sud du *temenos*. La limite nord, plus récemment observée, en est un peu mieux connue et documentée[301], mais ses vestiges sont arasés très bas. À l'est, les scénarios élaborés à l'occasion de l'étude des diverses phases de développement des thermes de l'*insula* 19[302], qui jouxtent à l'est le sanctuaire de la Grange des Dîmes, permettent de poser quelques hypothèses sur la base des rares et très modestes vestiges mis au jour[303], alors qu'à l'ouest rien n'a été observé jusqu'ici. L'aspect exact et la chronologie du dispositif architectural qui semble avoir séparé en deux ce vaste enclos sacré, pour attribuer une cour à chacun des deux temples, restent eux aussi mystérieux, tout comme les constructions et aménagements divers qui en seraient contemporains[304]. C'est que la plupart du temps les niveaux de circulation liés au fonctionnement de ces édifices sacrés sont perdus ou très profondément perturbés par les opérations de spoliation dont ils ont été victimes dès la fin de l'Antiquité, ne nous laissant qu'un lapidaire extrêmement succinct.

Notre enquête visera donc à proposer quelques pistes d'interprétation des vestiges repérés et considérés comme relevant de la période de fonctionnement des deux temples, soit, pour faire simple, le deuxième siècle et peut-être le début du troisième, étant entendu que l'organisation générale de l'espace sacré et des circulations dans et autour de ce vaste *temenos* remonte sans doute au début du IIe siècle. Elle témoigne d'une volonté de mise en scène des deux temples principaux du flanc oriental de la colline dans un cadre architectural qui les magnifie, répondant à l'ensemble constitué par le temple du Cigognier et le théâtre qui, lui, tourne le dos à la rue décumane. Nous serons donc attentif aux indices qui permettraient de reconstituer les itinéraires de circulation dans et autour de cet enclos, bientôt situé à mi-chemin entre la ville aux quartiers réguliers et l'amphithéâtre qui couronne la colline dès le début du deuxième tiers du IIe siècle[305].

[298] Auparavant, cf. les observations de Jacques Mayor en janvier 1899, données *infra* note 364, le Plan Rosset 1905 (plan MRA 1905/008), et sa version de 1910, mise au net par Trivelli (plan MRA 1910/003).

[299] Schwarz 1966, p. 43 (52) – 52 (61): (Gebiet «Vers le Cimetière», «vers le Cigognier») Untersuchungen entlang der Umfahrungsstrasse 1963/64 et p. 53 (62) – 60 (69): Gallo-römischer Tempel «Grange des Dîmes (ins. 19 West (Notgrabung Umfahrungsstrasse 1963/64); Schwarz 1964, p. 79-81.

[300] Morel 1992, p. 42-43;

[301] Chevalley, Morel 1992, p. 46; Chevalley 1998, p. 24-25, fig. 20, 22-23; Morel 2004, p. 181-183 fig. 9.1,2; Blanc 2005, p. 88 et fig. 2.5, p. 87; Blanc, Vuichard Pigueron 2006, p. 108; Morel†, Blanc 2008, p. 46.

[302] Martin Pruvot 2006, p. 152-153.

[303] Morel, Mazur 2004, p. 179-180, fig. 3.6, 7, 11, 12, 13, p. 177.

[304] Morel, Mazur 2004, p. 180, Morel 2004, p. 183 et fig. 9.4. p. 182.

[305] Bridel 2004, p. 218-220.

Le péribole

Le mur sud et ses portails (dépl. 15.1, 16.1, 17)

Georg-Theodor Schwarz réalise dès 1963, avant même la reprise des fouilles du temple de la Grange des Dîmes lui-même en 1964, toute une série de sondages en bordure nord de ce qui deviendra la route du Faubourg[306]. Découvrant le portail d'accès au temple carré de la Grange des Dîmes (fig. 65) et repérant le tracé des murs successifs délimitant l'enclos au sud, il en tente une première analyse[307] et distingue cinq états successifs[308]:

I. Accès par un portail ménagé dans un mur dont l'élévation en terre et bois a laissé des vestiges à la cote 450,40/450,70, avec une couche d'incendie sur un niveau de gravier à 450,60.
II. Premier seuil en grès coquillier à 451,20, large de 0,60 m environ.
III. Deuxième seuil en grès coquillier, large de 1,20 m environ, à 451,50 et niveau de gravier à 451,30/451,45, fonctionnant avec le mur extérieur, le plus étroit (0,45 m); montants en marbre de deux portes jumelles à deux battants, désaxées par rapport au temple.
IV. Mur intérieur large de 2 m, mais peu fondé avec niveau de mortier sur radier de boulets à 451,70, qui viendrait désaffecter le deuxième seuil; nouveau portail monumentalisé en calcaire urgonien blanc de la Lance, à colonnes de 0,45 m de diamètre et corniche de couronnement, contemporain d'une transformation du temple à la fin du IIe siècle, qui verrait le démantèlement des panneaux à *clipei*.
V. Constructions tardives, peut-être paléochrétiennes.

G.-Th. Schwarz renonce cependant à dater précisément ces phases de construction, eu égard à l'exiguïté des sondages pratiqués, aux difficultés de mise en concordance des niveaux repérés en stratigraphie et au peu de mobilier datant récolté.

Il faut ici reprendre pas à pas la démarche du fouilleur, en partant de l'analyse qu'il fait du deuxième seuil par lui dégagé incomplètement (fig. 66, 67) et depuis disparu. Le portail se prolonge en effet sans nul doute à l'ouest pour compter non pas deux mais trois baies identiques, chacune fermée par deux vantaux comme l'indiquent clairement les crapaudines recevant leurs pivots, les gâches, décentrées, dans lesquelles descendaient les verrous verticaux maintenant l'un des deux battants, mais aussi les traces des feuillures intérieures contre lesquelles ils battaient, les lits d'attente aménagés pour recevoir les blocs des jambages et les trous des goujons qui les assujettissaient. Avec une longueur restituée de 7,00 m (23½ p.) et une largeur de 1,19 m (4 p.)[309], les quatre dalles de ce seuil culminant à 451,54 permettent de proposer la restitution suivante des trois portes (dépl. 17.1):

largeur des baies côté sud, sur la rue décumane: 3½ p. (1,041 m);
largeur des piédroits de ce même côté: 3¼ p. (0,966 m);
largeur des tableaux extérieurs: 1½ p. (0,446 m);
largeur des baies côté nord, à l'intérieur de l'enclos: 5 p. (1,487 m), soit un rélargissement de ¾ p. de part et d'autre de la baie pour accueillir les vantaux ouverts, larges eux-mêmes de 2 p. (0,595 m);
largeur des piédroits de ce même côté: 1¾ p. (0,520 m);
largeur des tableaux intérieurs: 1½ ou 2 p. (0,446 ou 0,595 m) selon que l'on considère que l'élément de marbre retrouvé à l'extrémité orientale est ou non en place et appartient bien à l'état d'origine de ce portail triple.

306 Sondages Dîmes 1 à 18, jusqu'en face de l'*insula* 19 à l'est.; Sondages Delessert Est, Ouest et Tsaud à l'ouest. Cf. Plans MRA 1963/123, /188, /196-203, /229, 1964/068, coupes plans MRA 1964/204-216, carnets de «complexes» 63/2354-2398, /2458-2460, 2465-2488, /2491-2493, 2495-2497, /2504-2505, /259, /2512, /2554-2555, /2557-2558, MRA dossier Grange des Dîmes I, onglet 1963, (route de détournement), photos 63/162-207, Dias MRA D64/54-59, MRA, Archives Schwarz, dossier n° 2, Dias Georg-Theodor Schwarz octobre 1963/5-20 et mai 1964/8-12; «Aventicum – fouilles d'urgences 1963-64 – 4e étape. Rapport sur les recherches effectuées (en allemand)», p. 2-4: Die Untersuchungem am Tempel «Grange des Dîmes».

307 Schwarz 1963, p. 61-62 et fig. 33; Schwarz 1964, p. 79-81.

308 Schwarz 1966, «Monographie Aventicum II. Teil. Manuskript von 180 Seiten, wovon 61 Seiten bereits 1966 abgeliefert. Beilagen: Pläne (im August 1966 abgeliefert); Ordner mit Abbildungen und kleinformatigen Plänen. Im Auftrage der Stiftung Pro Aventico verfasst von G. Theodor Schwarz, Murten», p. 55 (64) - 60 (69). Cf. aussi Schwarz 1964, p. 80-81, pas toujours cohérent avec Schwarz 1966.

309 Le plan MRA 1964/068, non daté, et à l'échelle 1/27 environ (!!!!) donne un état restitué de ce seuil, avec trois portes, alors que le relevé de terrain 1963/202c, au 1/50, livre l'état de découverte lors de la fouille.



Fig. 65. Mur sud du péribole.
Le portail du temple carré.
Vue du sud.

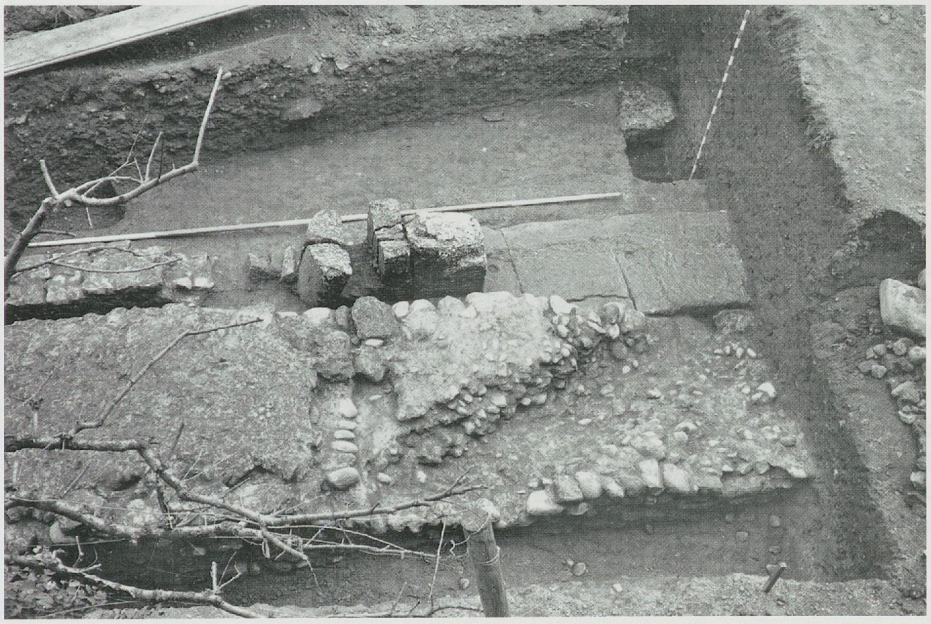

Fig. 66. Mur sud du péribole.
Le portail du temple carré.
Vue du nord.

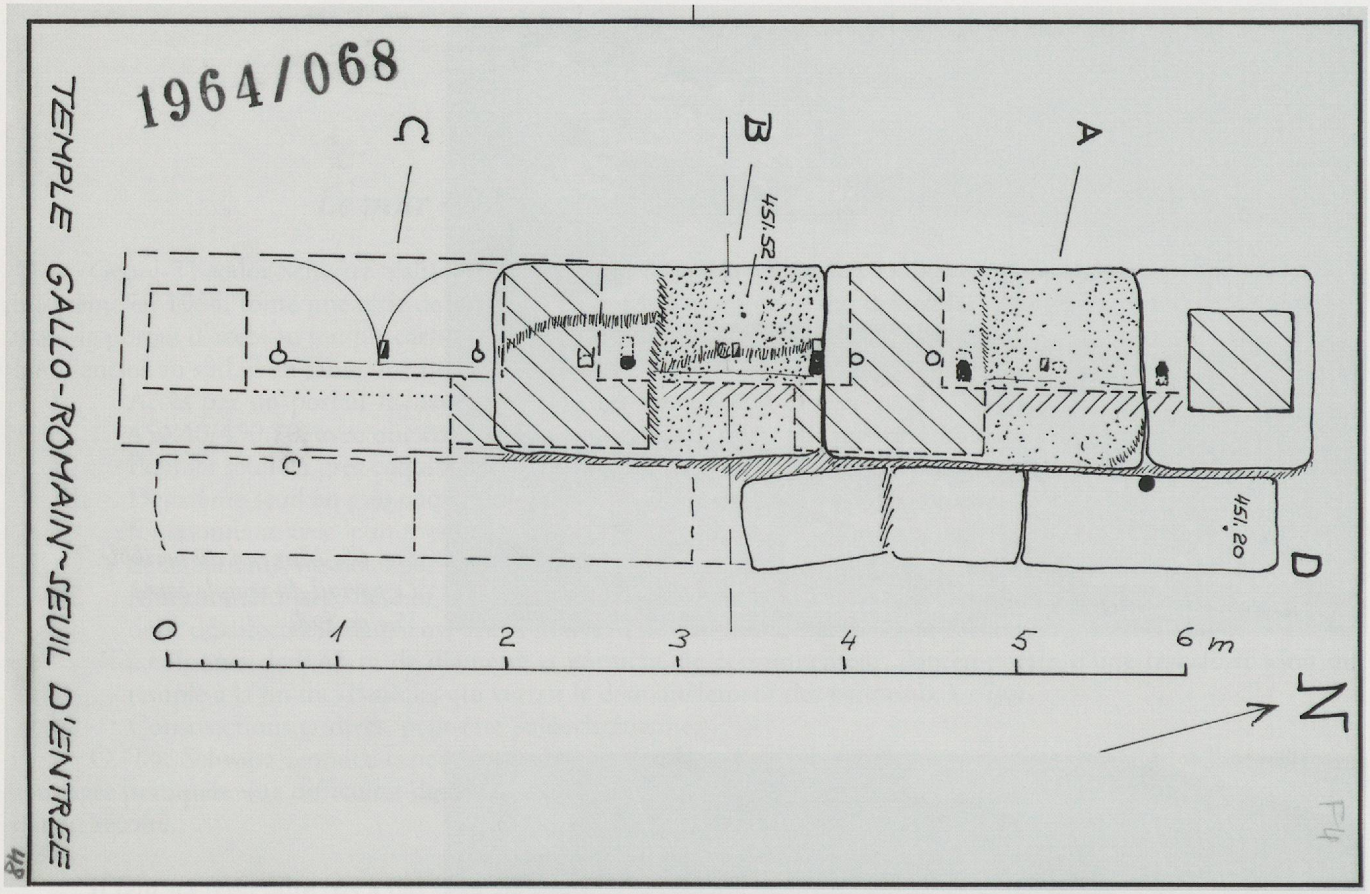

Fig. 67. Mur sud du péribole. Le portail du temple carré. Relevé du seuil par G.-Th. Schwarz. Éch. 1/50.

L'emmarchement formé de quatre dalles de grès coquillier, larges de 0,55 m environ, culminant à 451,20 et accusant une longueur totale restituée de 22 p. (6,54 m) remonte-t-il vraiment à un état antérieur? La coupe stratigraphique relevée en limite ouest du sondage 9, qui n'est pas perpendiculaire aux deux seuils[310], ne permet pas de se prononcer de manière définitive. Un niveau de remblai contenant des décombres de peinture rouge semble le recouvrir jusqu'à la cote 450,45. Mais ce remblai ne date-t-il pas d'une phase ultérieure de démantèlement? On pourrait ainsi supposer que ce premier emmarchement, s'il est bien antérieur au seuil à trois portes, a subsisté lorsque celui-ci a été érigé, complété par un degré intermédiaire récupéré lors du démantèlement de l'installation, qui dédoublait giron et hauteur en ménageant deux marches de $1^{1}/_{6}$ p. × $^{7}/_{12}$ p. Le temple n'est pas situé sur un axe perpendiculaire au seuil et passant par le milieu de la baie centrale, mais bien sur une ligne convergeant avec cet axe environ 3 m en avant des portes, soit en bordure de la chaussée de la voie décumane restituée avec une largeur de 7 m environ, à la cote approximative de 451,00.

Des deux murs parallèles vus par G.-Th. Schwarz dans ses sondages, retrouvés par J. Morel dans ses propres fouilles plus à l'ouest[311], le plus étroit (Ma) paraît le plus ancien, avec une largeur oscillant selon les cas et les niveaux de conservation, entre 0,48 et 0,65 m, voire 0,85 m tout à l'ouest. Il fut vraisemblablement reconstruit en plusieurs points lors de l'édification du plus large (Mb), bâti en retrait de 0,25 à 0,37 m selon les emplacements. Il marque en effet sans aucun doute la limite méridionale d'origine du *temenos*, comme l'indique son alignement sur le seuil que nous venons de décrire. L'espace qui le sépare du bord théorique de la chaussée, près de 3 m, est à considérer comme un trottoir, qui a pu être aménagé en portique: les tronçons de murs qui pourraient être les fondations de son stylobate ont été relevés en un point, mais il pourrait s'agir de vestiges du mur d'un premier enclos à élévation en terre et bois, ou encore d'habitats antérieurs à sa délimitation[312].

[310] Plan MRA 1963/213a.

[311] Jomini 1992.01, sondages S.14E, S.14W, S.13, S.15, Jomini 1993.04, sondages S.18 et S.20W. Dossier MRA Temple rond DF I, plans MRA 1992/083-113; Dias MRA 92/1546-1622, 93/555-590, 600-623, 635-642; Photos 1992, films 27/0-30, 28/1-37, 29/2-26, 1993/30/3-17, 31/1-30, 32/2-21, 34/24-30.

[312] Leur orientation n'est pas toujours garantie; il s'agit du mur M15W et M15E, vu dans le sondage Jomini 1993.04, S.17. Cf. Morel 1992, p. 42 et fig. 16.11, p. 41.

Le mur (Ma) a cependant pu subsister ou être reconstruit lors de l'édification d'un second dispositif (Mb), beaucoup plus massif, bâti à l'arrière du premier, avec lequel il forme sans doute un ensemble. Large de 2,00 à 2,20 m en fondation, reposant sur un réseau de pieux attesté à certains emplacements où il a été exploré jusqu'à sa base, ce mur mesure entre 1,85 et 1,96 m de largeur en élévation. Il s'agit à l'évidence du soubassement d'un imposant dispositif architectural venu monumentaliser et régulariser la clôture du sanctuaire là où elle donne sur la rue décumane, sur une longueur de plus de 160 m sans doute, peut-être de 550 p. (163,55 m) comme au portique nord décrit ci-dessous.

G.-Th. Schwarz, dans une lecture un peu rapide des vestiges de ce mur (Mb), supposait que l'accès, maintenu au même emplacement, était cependant rehaussé à 451,70, désaffectant ainsi le dispositif antérieur. À y regarder de plus près (cf. fig. 66), certaines photos de sa propre fouille semblent bien indiquer que c'est un bouchon tardif, bâti sur un nouveau radier de boulets, qui est venu condamner le seuil en dalles de grès et son prolongement au travers du mur de 1,80 m. Celui-ci se trouve alors rehaussé de 451,44 env. à 451,70/451,94 au moins, tout en ménageant à l'est un écoulement entre deux blocs en remploi, dont un chaperon de grès coquillier (?), disposés en tête du mur étroit remanié sur près de 1,5 m de longueur. Ces modifications tardives, à mettre sans doute en relation avec les dernières transformations et adjonctions apportées au temple déjà démantelé[313], n'empêchent donc pas de maintenir en fonction à son niveau d'origine le seuil en dalles de grès et les trois portes qu'il atteste, dont les passages sont prolongés au travers du large mur bâti à l'arrière.

Nous en tenons un indice à l'autre extrémité du mur sud de l'enclos, presque dans l'axe du temple rond, où G.-Th. Schwarz[314] et J. Morel[315] ont successivement mis au jour des blocs d'une corniche de belle taille, en calcaire urgonien blanc de la Lance (cat. 167-169), dont l'un est mouluré sur ses deux faces opposées, un autre présentant un décrochement de sa modénature à sa face avant. Un fragment de feuille d'acanthe, sans doute d'un chapiteau corinthien (cat. 166) et un tronçon de fût de colonne lisse (cat. 171), tous deux de la même pierre imitant le marbre, couramment utilisée dès le début du IIe siècle, suggèrent un ordre monumental.

L'aspect des lits de pose et d'attente des corniches, tout comme le profil de leur modénature, dite non canonique[316] nous ont convaincu de les restituer en couronnement d'un soubassement massif[317], peut-être de petit appareil revêtu de placages de même pierre[318], qui devait porter une élévation dont nous ignorons tout. La base de ce soubassement devait être probablement elle aussi moulurée[319], et atteindre une largeur suffisante pour recouvrir le mur intérieur (Mb), le plus large, le mur extérieur (Ma), plus étroit, et l'espace qui les sépare et fonctionne sans doute comme canal de reprise des eaux provenant de l'enclos. C'est du moins ce que l'on peut supposer en observant un déversoir relevé par G.-Th. Schwarz[320] à l'est du portail du temple carré.

Le bloc cat. 167 atteste que ce soubassement était couronné d'une modénature sur ses deux faces ; pour une largeur de 4 p. à sa base, il mesurait ainsi 8 p. au lit d'attente, dimension que l'on peut supposer pour le lit de pose des blocs de l'assise de base marquant sans doute une avancée semblable sur les parements du soubassement. Cette base recouvrait donc presque totalement les deux murs de fondation et le canal qu'ils renferment, dont la largeur cumulée atteint environ 9 p.

Le bloc cat. 168, à ressaut, mais mouluré sur une face seulement, indique un décrochement de 2 p. dans l'ordre de couronnement du soubassement, que nous pensons justifié par la présence d'un portail desservant le temple rond. Sans doute à l'origine réalisé sur le même plan que celui retenu pour le portail du temple carré dans son premier état, nous le restituerons agrandi en profondeur ou totalement reconstruit lors de l'adjonction du mur de fondation (Mb) du soubassement monumental.

313 Cf. *supra*, p. 77-81.

314 Schwarz 1966, p. 50-51 ; plans MRA 1963/123 et DO 1627.

315 Morel 1992, p. 42-43 et fig. 19. Nég. MRA 1993/18-36.

316 Quelques exemples de *Gadara* Umm Qeis, Jordanie, en couronnement d'attique du « Bogenmonument » sont donnés par Hoffmann 1996, p. 193, fig. 2. Les entablements des monuments funéraires nord et sud des Cars en Corrèze présentent des corniches au profil voisin de cat. 167-169 : Paillet, Tardy 2006, p. 455, fig. 7. Plus proche par la fonction de couronnement d'un soubassement, on verra Frova, Cavalieri Manasse 2005, p. 197, fig. 3.4. Les profils de base et de couronnement de *podium* donnés par Amy, Gros 1979, p. 117-121, fig. 49 et 50 présentent tous, en couronnement, un important larmier plafonnant, absent des blocs avenchois.

317 On trouve un tel soubassement à la *cella* de la Maison Carrée de Nîmes, par exemple. Cf. Amy, Gros 1979, p. 29 avec la n. 29, fig. 9 et 12 et pl. 12 et 34. Pour d'autres profils de base et de couronnement de *podia*, p. 118 et fig. 50.

318 Le petit fragment d'inscription sur dalle de calcaire urgonien cat. 170 pourrait en être un vestige.

319 On ignore tout du profil de cette assise de base ; nos dessins de restitution (dépl. 17.3, 4) reprennent, en l'inversant, le profil du couronnement, ce qui reste fort peu probable au vu du larmier en baguette saillante qui distingue celui-ci, et n'aurait aucun sens en base du soubassement. Même si la moulure de base était aussi saillante que celle du couronnement, elle avait sans doute un profil facilitant l'écoulement des eaux de ruissellement. Cf. *supra* n. 317 pour quelques références à ce sujet.

320 Plan MRA 1963/201a, sondage 17.

L'étude en plan de l'assemblage des blocs cat. 167 et 168 et de ceux que l'on peut inférer de leur disposition (dépl.17.1, 2) permet une restitution théorique qui prolonge vers l'intérieur de l'enclos des jambages du type de ceux du portail oriental, sous forme de dalles orthostates sans doute, pour porter, côté externe sur rue, un couronnement en avancée sur le mur courant, surmonté d'un étage dont nous ne savons rien.

Les blocs architecturaux mentionnés par G.-Th. Schwarz comme provenant du portail oriental n'ont pas été documentés par lui et sont perdus; il s'agit probablement en réalité des fragments visibles en remploi à l'extrémité orientale de ce portail, où nous avons vu qu'ils constituaient la tête rebâtie du mur Ma, ménageant un déversoir pour les eaux de surface au travers du bouchon tardivement bâti pour rehausser le niveau de circulation de l'entrée[321].

En élévation, la restitution que nous tentons souffre de nombreuses inconnues:

Les niveaux de circulation devant et au travers du portail occidental, supposé et non dégagé, ne peuvent qu'être extrapolés à partir de ceux des sondages voisins. Si deux états de l'empierrement de la rue décumane ont été relevés à 452,40 et 452,75 dans le sondage S.16, dépassant de plus d'un mètre ceux repérés face au portail oriental (451,00 environ), on ignore tout du niveau conservé des murs Ma et Mb à l'emplacement du portail ouest, même si l'on sait que la maçonnerie de petit appareil de ces deux murs est conservée de part et d'autre à 453,12 au minimum. Il faut admettre que la base moulurée du soubassement, en grand appareil, ne peut être située au-dessous de cette cote, dans l'hypothèse qu'elle se développe de manière continue tout le long du mur de clôture sud. Elle s'interrompait donc sans doute face au portail ouest. S'impose dès lors l'hypothèse que ce soubassement, avec ses modénatures de base et de couronnement, suivait la pente de la rue, descendante d'ouest en est, ou restait horizontal, mais marquait probablement un décrochement vertical à l'emplacement où il est interrompu par l'abside fermant au sud la structure séparant la cour du temple rond de celle du temple carré. Eu égard à l'existence assurée d'une élévation portée par le soubassement, (sous forme de mur aveugle, de colonnade adossée, ou d'arcs, ouverts ou aveugles?), nous pencherions pour cette seconde possibilité.

Tentons à titre d'hypothèse la restitution en élévation du portail oriental (dépl. 17.3-6).

Partant de la hauteur de la corniche (2 p.) couronnant le soubassement, on peut supposer qu'elle est portée, au-dessus des portes, par un linteau haut de 2 p. qui incluait une moulure d'encadrement des baies. La hauteur du dessus de porte atteint ainsi 4 p. En admettant que les baies des trois portes sont construites avec une hauteur valant 2 × la largeur de la porte, soit 3½ p. × 2 on obtient une hauteur de 7 p., soit 2,08 m. Le seuil de dalles de grès cotant au lit d'attente des jambages de la porte 451,54, la corniche du soubassement culminera à 7 + 4 p. = 11 p. ou 3,27 m plus haut, soit à 454,81. Dans cette hypothèse, l'assise de la base moulurée du soubassement, interrompue par le passage des portes, ne peut, de part et d'autre, descendre au-dessous de la cote 452,20 environ, attestée dans plusieurs sondages comme niveau conservé des fondations de maçonnerie. La hauteur totale du soubassement, base et corniche de couronnement comprises, s'établirait ainsi à 454,81 – 452,20 = 2,61 m au maximum. On retiendra la valeur de 2,60 m = $8^{3}/_{4}$ p., la base reposant sur les fondations à 452,21. Si base et corniche sont hautes de 2 p. chacune, le parement du soubassement n'a plus que $4^{3}/_{4}$ p. de hauteur.

Quelle importance donner à l'élévation portée par ce soubassement, quel aspect lui restituer? Autant d'inconnues pour lesquelles nous ne disposons d'aucun indice, si ce n'est l'aspect du lit d'attente des blocs cat. 167 à 169 portant traces de son implantation. Le fragment de fût de colonne cat. 171, d'un diamètre estimé à 0,682 m, impliquant un module D de 2⅓ p. (0,694 m) fournit un précieux indice. Il présuppose un ordre qui pourrait être haut de 20 p. sous architrave (H = 8,57 D), et atteindre 25 p. hors tout en comptant un entablement valant le quart de H. Une telle restitution peut sembler bien haute, d'autant plus que rien ne paraît assurer que le fragment de colonne de $2^{1}/_{3}$ p. de diamètre (cat. 171) provient bien de l'étage de ce dispositif architectural.

Cet ordre monumental pourrait en fin de compte s'élever en avant de la face interne du mur de clôture, reposant sur la largeur du mur de fondation Mb par lui laissée libre, tout en interrompant ponctuellement le développement des moulure de base et de couronnement du soubassement. Face au portail, au niveau de circulation plus bas, quatre colonnes libres pourraient marquer une avancée de 3½ p. sur le parement du soubassement, portées par des dés de $2^{1}/_{3}$ p. de hauteur, et disposées selon un entraxe de 6¾ p. = $2^{6}/_{7}$ D environ pour se conformer au rythme des jambages des portes. Au-delà, de part et d'autre, l'entraxe pourrait atteindre $9^{1}/_{3}$ p. = 4 D et les colonnes marquer une avancée moindre sur le nu du soubassement et du mur montant, se réduisant peut-être à des demi-colonnes adossées à des pilastres en faible saillie. La surlargeur des fondations maçonnées serait alors mise à profit pour ménager une *crepis* à

[321] Schwarz 1964, p. 80 et n. 281; les «demi-colonnes de calcaire blanc du Jura» et la «corniche de couronnement» pourraient être en fait deux fragments visibles sur les photos de 1963: un chaperon de mur, sans doute de grès coquillier, avec un trou de louve et peut-être la dalle délimitant le déversoir tardif à l'ouest. La diapositive Archives Schwarz mai 1964/12, qui donne une vue du seuil au moment de la démolition du bâtiment moderne de la Grange des Dîmes, permet d'entrevoir quelques blocs antiques dans les décombres, sans qu'on puisse en identifier la forme exacte et la pierre.

degrés, plus ou moins nombreux selon la dénivellation à racheter. Le mur porté par le soubassement et surmontant les portes du sanctuaire présenterait ainsi un développement rectiligne, scandé peut-être par des niches sur ses deux faces. Côté interne, les demi-colonnes engagées répondraient ainsi aux colonnades des portiques nord et est[322]. Un entablement commun au mur et à la colonnade, couronnerait ces deux éléments en assurant leur cohésion; du côté interne, les quatre colonnes en avancée du portail s'adosseraient à des chambranles débordant de $^5/_6$ p. l'alignement du soubassement, provoquant ainsi un ressaut de sa corniche de couronnement et annonçant une avancée de l'ordre qu'elles portent; le dispositif du portail serait ainsi souligné en face interne également. Côté rue, le ressaut de la corniche de couronnement du soubassement pourrait en revanche n'avoir porté que des groupes sculptés, statues honorifiques ou compositions allégoriques.

En dépit de tous nos efforts, il semble en fin de compte prématuré de se prononcer définitivement sur l'aspect de la clôture sud du sanctuaire, sans nul doute monumentale puisqu'elle longe l'axe principal conduisant à la ville et à son forum, et sur les phases et la chronologie de sa construction, que nous situons provisoirement dans la première moitié du IIe siècle pour l'état en grand appareil de calcaire urgonien blanc de la Lance.

Le portique nord, son cryptoportique et sa rotonde (dépl. 15.2 et 16)

L'exploration minutieuse conduite en 1992 par Christian Chevalley au nord-est du temple carré a permis de dégager quelques tronçons des deux murs, en grande partie spoliés jusqu'à leurs fondations, d'un probable portique fermant la cour du sanctuaire de ce côté[323]. Son mur nord est apparu bientôt comme aligné sur une structure combinant un mur rectiligne et l'amorce au nord d'un mur circulaire, dégagée en 1976 quelque 45 m plus à l'ouest, à l'occasion de la construction d'un garage excavé[324] (fig. 68). Un autre mur vu et rapidement documenté en 1944 par Louis Bosset semble aligné sur le mur sud du portique relevé en 1992[325].

La réhabilitation des canalisations et raccordements de services à l'avenue Jomini a permis ces dernières années de compléter par de nouveaux tronçons[326] (fig. 69) ces lambeaux souvent bien dégradés d'un vaste portique que nous tenterons ici de restituer en partant des quelques niveaux de circulation connus. On notera cependant dès maintenant que sa longueur exacte reste hypothétique, ses deux extrémités n'ayant pas été dégagées à ce jour.

En plan, les vestiges documentés en 1976 et 1992 permettent de préciser le mode de construction du portique dans sa partie orientale.

Le *mur nord*, large de 1,45 m en fondation au seul emplacement conservé[327], était muni de contreforts externes saillant sur son parement nord, dont cinq exemplaires ont été repérés sur une longueur de 25 m dans le secteur oriental, fouillé en 1992; espacés de 19½ p. en moyenne, d'axe en axe, ils ont été sans doute construits chaînés avec le mur lui-même pour assurer au mieux leur fonction de raidisseurs. C'est du moins ce que laisse présumer le niveau identique

322 Pour des compositions de ce type, voir par exemple l'ordre interne de la grande abside sud du forum d'Auguste, tel que restitué par Ungaro, Milella, Vitti 2004, repris dans Meneghini, Santangeli Valenzani 2007, fig. 47, p. 55; ou encore la paroi de fond de la branche nord-ouest de la cour d'entrée du temple de la Triade héliopolitaine de Baalbek (Schultz, Winnefeld 1921, Tafel 38); sans compter le développement plus monumental des ordres en ressaut du *Forum Transitorium* de Rome ou de la bibliothèque d'Hadrien à Athènes.

323 Chevalley, Morel 1992, p. 46 et fig. 21.3B; Chevalley 1998, p. 24-25 et fig. 20, 22-23. Dossier MRA GdD Jomini 15, Photos n-bl. 1991/2,1-6 (sondages préliminaires), 1992/42/32-37, 1992/45/10-15; 1992/46/2-4, 1992/48/23-27, 1992/58/26-32, 1992/60/15, 36, 24-27, 1992/62/14, 15; plans MRA 1992/242, 265, 266, 267, 273, 274, 275, 277, 278, 281, 289, 291, 293, 294, 298, 313, 316, 325, 331; dias 1992/2845, 2846, 2848-2854, 2856-2858, 2918, 2919.

324 Archives MRA, carré K 13, DF I, Maison d'enfants 1976, rapport manuscrit de 4 p. + 15 p. de photos noir-blanc, par V. Fischbacher. Plans MRA 1976/021-023; photos n.-bl. 1976/202-275; dias 1976/27-40.

325 Archives MRA, carré K 13, DF I, Propriété Gutknecht 1944. La photo 1944/1 et le plan de relevé MRA 1944/005 concernent une excavation pratiquée dans la parcelle 1745, propriété Gutknecht, où un mur relevant du temple de Derrière la Tour a été vu. C'est dans l'autre excavation mentionnée sur le plan MRA 1944/003 qu'a été dégagé, près de la fontaine de l'actuelle impasse Marc-Aurèle, un court tronçon de mur, large de 0,70 m, qui est sans doute le mur sud du portique nord de l'enclos du sanctuaire.

326 Morel 2004, p. 181-183, fig. 9.1,2, 10 et 11. Plans MRA 2004/391-395; Dossier MRA raccordements Jomini 2004, Photos n.-bl. films 1-4, dossier Dia MEA 04, btes 1/13-24, 2/1-3. Les deux murs du portique sont recoupés, de même que ceux de la rotonde adjacente au nord, avec ses sols; le raccord avec les fouilles de 1976 est esquissé.
Blanc, Vuichard Pigueron 2006, p. 108-109, fig. 2.4, 5, 3. Dossier MRA Temple DLT, carré K 13, DF I, Photos n-bl. 2006.1, film 1/8-28; plan MRA 2006/125; dias MRA 2006/064-227. Les deux murs du portique sont ici aussi recoupés, et un caniveau d'évacuation des eaux de surface qui le traverse donne de précieux indices quant au niveau de circulation.

327 Plan MRA 1992/292, base estimée à 453,83, conservé jusqu'à 454,09.



Fig. 68. Portique nord du péribole. Le mur nord et l'amorce du mur interne de la rotonde. Vue de l'est.



Fig. 69. Portique nord du péribole. Le mur nord et le sol 5 de la rotonde. Vue du sud.

de leurs fondations[328]. Trois ont été entièrement récupérés avec le mur nord et ne sont connus que par leur fantôme Un seul avait conservé l'amorce de son élévation[329], qui réduit ses fondations de 4½ × 3 p. à 3⅔ × 2⅓ p. environ, ce pilastre venant sans doute recouvrir un ressaut de fondation du mur courant sur ⅓ p. environ, à une cote inconnue.

Plus à l'ouest, dans le secteur de la rotonde explorée en 1976, 2004 et 2006, ce même mur est dépourvu de contreforts et n'atteint plus que 0,94 m (3 1/6 p.) de largeur en élévation, pour 0,98 à 1,10 m en fondations, coulées en tranchée étroite[330]. C'est dire qu'il a changé de fonction et porte sans doute une élévation moins importante.

Le *mur sud* n'est conservé, au niveau de ses fondations, que sur 8 m à peine de longueur dans le secteur est où il fait face au mur nord à contreforts; ailleurs, il n'est connu que par la tranchée de la spoliation qui l'a détruit. Large à sa base de 1,20 à 1,50 m (4 à 5 p.)[331], il devait, sur toute sa longueur, avoir une élévation réduite à 4 p. d'épaisseur sans doute, comme l'indique son « fantôme » au droit de la rotonde[332] et plus à l'ouest encore[333].

Pour tenter une restitution de ce portique, il faut tenir compte de l'important dénivelé entre les points extrêmes qui ont été explorés, tant à l'intérieur de l'enclos[334] que sous le portique lui-même[335] (fig. 70) et au nord, à l'extérieur du sanctuaire[336].

Nous avons retenu l'hypothèse que le portique s'étendait au même niveau de 457,95 sur une longueur totale de 550 p. (163,55 m), avec un axe de symétrie passant par le centre de la rotonde; la moitié orientale reposait, sur une longueur de 150 p. (44,60 m) comptés hors œuvre depuis l'extrémité restituée du portique, sur un cryptoportique au sol légèrement ascendant d'est en ouest de 454,20 à 455,00; celui se terminait, selon notre hypothèse de restitution, par un escalier occupant la moitié de sa largeur et rejoignant le niveau du portique, dans l'axe du temple carré de la Grange des Dîmes. C'est la présence de contreforts extérieurs au seul mur nord qui nous a convaincu de renoncer à supposer un terre-plein massif pour supporter l'extrémité orientale du portique nord; le mur sud aurait dû, à notre avis, en compter aussi s'il avait retenu un remblai haut de plusieurs mètres. Pour les mêmes raisons, nous considérons le mur nord comme le mur de fond du portique; celui-ci s'ouvre donc sur les cours du temple carré et du temple rond qu'il domine, mais ne les dessert pas, en l'absence d'escalier attesté pour racheter la dénivellation. Seule liaison possible: éventuellement à son extrémité occidentale où nous l'avons supposé de plain pied. Il en va de même du cryptoportique, dans lequel on pénètre par une porte donnant sur l'extrémité du portique fermant la cour à l'est. Avec ses deux étages, le dispositif de clôture septentrional du sanctuaire reprend les fonctions et les schémas de circulation qui sont souvent ceux des portiques sur cryptoportique entourant l'*area sacra* des forums, comme à Nyon[337] ou *Virunum*[338] par exemple. Il assure en outre ici un cheminement de transit important entre l'extrémité du *decumanus maximus* au point où la rue décumane menant à la Porte de l'Ouest s'infléchit vers le sud, et l'amphithéâtre qui dominera bientôt tout le secteur religieux de la colline.

En l'absence de témoins assurés de l'ordre du portique, notre tentative de restitution de son plan et de son élévation repose essentiellement sur un schéma régulateur pour lequel nous avons retenu comme module M la largeur du portique, comptée d'axe en axe des colonnes et du mur de fond; il vaut ici 25 p. (7,434 m). La longueur hors tout du portique, contreforts du petit côté oriental et portail du côté occidental compris, s'établirait ainsi à 22M (550 p.

328 454,60 pour la pile M13 selon le plan MRA 1992/313; 452,80 pour la pile M17 selon le plan MRA 1992/281. Cette dernière coupe fait voir la couche c.40 qui comble la tranchée de construction du mur nord et de ses contreforts, couche visible également sur la coupe longitudinale MRA 1992/266 qui l'a recoupée. La coupe 1992/289 la montre scellée par le sol de chantier 4 et la couche d'occupation c.9 datée par le mobilier récolté comme ensemble K 9099 de 70-120/150 t.p.q.

329 Plan MRA 1992/291, pile M14, conservée au maximum à 454,99, avec des ressauts à 454,79, 454,59 et 454,37; base à 454,30; dia 1992/2938.

330 Plan MRA 1976/021-023: conservé à la cote maximum de 456, 93, altitude à la base 453,30, ressaut à 455,20 en sortie de fondations, sol en connexion au nord à 457,87/97; plan 2004/394 (D23), mur M6, conservé à 457,04, récupéré jusqu'à 457,55, sol sur M7 au nord à 457,95; plan 2006/126 (D1), M2, conservé à 458,08 au passage du canal de drainage culminant à 457,98, base inconnue.

331 Plan MRA 1992/286, M4 W, conservé à 454,42 au maximum, base à 453,29 probablement.

332 Plans 2004/391, 393 (D20, D22), M5, base à 455,40/91.

333 Plan 2006/125 (D2), M3, largeur de la tranchée de spoliation culminant à 457,05/10: 1,25 m.

334 Sol 9 à 453,70 à l'extrêmité est (coupe MRA 1992/242, sol 9), 454,70 à l'ouest du secteur exploré en 1992 (coupe MRA 1992/313), 455,70 environ au droit de la rotonde (plan 2004/393 (D22), local L1 devant M4), 457,50 minimum restitué au passage du canal de drainage occidental.

335 Sol 9 à 453,55/60 à l'extrême est (coupes MRA 1992/242, /319), 454,10 à mi-longueur du secteur exploré en 1992 (plan MRA 1992/274), supérieur à 455,00 à l'ouest de ce même secteur (plan MRA 1992/313); sol de circulation du portique à restituer à 457,95 devant la rotonde (plans MRA 1976/023), un dernier niveau de chantier étant signalé en ce point à 457,66 (plan 2004/394 (D23)), et enfin 457,98 au minimum, sur la couverture du canal de drainage occidental.

336 Sol 4 à 453,30/50 à l'extrémité est (plan MRA 1992/289), à plus de 455,25 à l'extrémité ouest du secteur exploré en 1992 (plan MRA 1992/313), à 458,20 au moins au passage du canal de drainage (plan 2006/125 (D2)).

337 Rossi 1995, p. 17-23.

338 Vetters 1977, p. 314-316 et fig. 3.



Fig. 70. Portique nord du péribole. Canal de drainage traversant les fondations. Vue du sud-est.

= 163,55 m). Le centre de la rotonde qui le flanque au nord en son milieu se trouverait sur un axe transversal situé à 11M (275 p. = 81,77 m) des extrémités et passant par le milieu de l'entrecolonnement central de la colonnade. Le cryptoportique s'étendrait sur 6M (150 p. = 44,60 m), comptés des contreforts externes du mur oriental au débouché de l'escalier, situé sur l'axe du temple carré.

En élévation, le cryptoportique compte huit contreforts externes pour renforcer son mur de fond, alors que le mur sud, portant la colonnade, serait percé, dans l'axe des tronçons du mur nord séparant deux contreforts, de six soupiraux pour en assurer l'éclairage. À l'extrémité orientale, une porte à deux battants, large de 8 p. (2,38 m) et de même hauteur, assurerait l'accès depuis le portique est, dans son axe[339].

Le plafond du cryptoportique, qui est aussi le sol du portique, serait porté par des poutres transversales espacées de 6½ p. (1,93 m) d'axe en axe, sans appui médian, que nous avons supposées constituées d'un couple de deux madriers jumeaux de 1 × ½ p. (0,297 × 0,149 m); elles porteraient des solives longitudinales de ¾×½ p. (0,223 × 0,149 m) de section et un plancher sans doute recouvert d'une épaisse chape de mortier au tuileau[340]. La hauteur sous plafond passerait ainsi de 3,15 m à l'est à 2,40 m au pied de l'escalier qui conduit, en 14 marches de 1 × ⅔ p., au niveau du portique. Le massif de cet escalier serait retenu latéralement par un mur d'échiffre formant refend longitudinal, large de 3 p. (0,89 m) et long de 17 p. (5,06 m), placé sur l'axe du cryptoportique pour porter aussi le plancher du portique limité ici à sa moitié sud par la trémie de l'escalier. Ce mur, qui viendrait buter à l'ouest contre un mur de même largeur fermant le cryptoportique, était peut-être percé d'une ouverture améliorant, grâce au dernier soupirail, l'éclairage de l'escalier déjà assuré par l'échappement de la volée de marches.

Pour l'ordre de la colonnade du portique, nous avons retenu comme déterminante la distance du parement interne du mur de fond à l'axe de la colonne, qui donne une largeur utile de 23 p. (6,84 m) et repris cette dimension comme hauteur libre sous architrave H. En donnant aux colonnes un entraxe valant H/2, soit 11½ p., on peut en restituer 46 sur la longueur totale, avec un pilastre à peine saillant et un entrecolonnement plus faible à chaque extrémité.

[339] Nous n'avons finalement pas retenu la version alternative qui prolongerait le portique oriental jusqu'au mur de fond du portique nord, ainsi raccourci de 1M à son extrémité, ce qui, par symétrie, lui donnerait une longueur totale de 20 M ou 500 p. On verra plus loin que l'axe de circulation sud-nord rejoignant le premier *decumanus* nord, qui serait ainsi peut-être conservé, n'existe plus au moment de la monumentalisation du sanctuaire. La restitution de ce portique oriental, telle que nous la proposons en élévation, ne permettrait pas de loger à son extrémité nord une cage d'escalier desservant le portique septentrional; un accès coudé au cryptoportique nous semble en outre peu probable, ne mettant guère en valeur l'itinéraire de transit que nous proposons.

[340] Cf. l'exemple du cryptoportique flavien du forum de *Conimbriga*, Alarcão, Etienne 1977, p. 31-32 pour l'état augustéen et le texte de Vitruve VII,1,2-7, p. 93-99 et pl. X pour l'état flavien.

En admettant que les deux fragments de tambour de colonne rudentée cat. 173 et cat. 175 proviennent bien de ce portique, on peut lui restituer des colonnes de 2⅓ p. (0,694 m) de diamètre maximum D. La hauteur H vaudrait ainsi 9,857 D, proportion aisément admissible[341], le diamètre au sommet du fût d valant alors 2 p. (0,595 m), celui de la base 1½ D soit 3½ p. (1,04 m). La hauteur de cette même base pourrait bien valoir ½ D, soit 1 1/6 p. (0,347 m), celle du fût 5/6 H, soit 19 1/6 p. (5,70 m) et celle du chapiteau 2⅔ p. (0,793 m). En y ajoutant un entablement dont la hauteur vaudrait H/4, soit 5¾ p. (1,71 m), qui combinerait une architrave et une frise hautes toutes deux de 1¾ p. (0,52 m) et une corniche valant 2¼ p. (0,67 m), cet ordre culminerait à 28¾ p. à la corniche, à compter du stylobate, et 7 p. plus haut environ au faîte du toit, valeur qu'on peut aisément arrondir à 36 p.(10,705 m), si l'on admet que ses deux pans accusent une pente de 2/5 et qu'il couvre une largeur totale de 30 p. (8,921 m). À son extrémité orientale, ce toit culminerait ainsi à 468,66, pour un seuil d'accès au cryptoportique à restituer à 454,20.

Le conflit structurel entre le portique nord à son extrémité orientale et le portique est à son extrémité nord, dont on verra que la toiture vient empiéter sans doute sur les deux premiers entrecolonnements du portique nord, implique peut-être que ces deux dernières travées aient été aveugles, peut-être percées de fenêtres hautes, la première colonne n'étant qu'une demi-colonne d'applique, la seconde une colonne dégagée sur les trois quarts de son pourtour. En raison de la hauteur du cryptoportique, mais aussi pour séparer clairement les espaces de circulation périphériques des cours du sanctuaire, nous avons supposé un garde-corps formant parapet dans les entrecolonnements, qu'il s'agisse d'un élément en pierre ou d'une simple clôture de bois, comme au temple carré.

Si rien ne permet de supposer que le cryptoportique était orné de peintures ou de placages de pierres d'ornement, le bon sens veut qu'il ait été au moins badigeonné de blanc pour améliorer son éclairage. Quant aux parois du portique, elles ont fort bien pu recevoir des peintures ornementales[342] et un lambrissage de *crustae*, essentiellement de calcaire urgonien blanc ou de marbre blanc[343].

Le fragment de corniche d'angle en grès coquillier cat. 176, trouvé en remploi, pourrait quant à lui provenir du portail occidental.

C'est plutôt à la *rotonde* ouvrant au centre du portique que nous attribuerions les quelques fragments d'architecture en calcaire urgonien blanc parvenus jusqu'à nous dans ce secteur.

On connaît fort mal cet édifice, dont la fonction exacte nous échappe encore. Le plan de ses vestiges, très incomplet à ce jour, souffre en outre d'une difficulté de calage des relevés de 1976[344] qui n'ont pas été situés au théodolite, mais simplement par triangulation au ruban d'arpenteur sur les angles d'un bâtiment voisin, en contrebas. Le mur nord du portique, replacé sur le plan d'ensemble, paraît ainsi diverger de quelques degrés de l'orientation attestée par ailleurs, peut-être en raison d'un glissement de terrain, en sorte que nous avons décidé de le replacer selon cette orientation théorique.

Constitué de deux murs concentriques larges de 3 p. (0,892 m) en fondations, cet édifice accolé au mur nord du portique a été spolié d'une grande partie de ses maçonneries, en sorte que le mur externe n'est connu que par son fantôme, en un point seulement, et le mur interne par un court tronçon vu en 1976 (cf. fig. 68). Ce sont en fait les sols dégagés dans la tranchée ouverte au travers de l'édifice en 2004 (cf. fig. 69) qui permettent de se faire une idée de sa configuration[345].

Le mur circulaire intérieur, bâti adossé au parement extérieur du mur nord du portique, et dont le tracé régulateur du parement externe semble tangent au parement interne de l'élévation du mur nord du portique, présente des fondations coulées en tranchée étroite de 455,08 à 456,55, puis montées à vue en petit appareil de moellons calcaires, conservé à la cote maximum de 457,54. Dans l'angle nord-est avec le mur du portique, un bouchon triangulaire a été bâti à vue en petit appareil régulier dès la base du parement régulier du mur circulaire, dont il est solidaire. Ce mur circulaire présente en limite nord de la partie conservée de son parement externe, un appareil disposé obliquement (fig. 71) qui trahit sans doute la présence d'un arc ou d'un linteau clavé dès la cote 457,16, peut-être pour laisser passer un canal de drainage ou d'évacuation des eaux d'une fontaine.

---

341 Cf. Gros 2001, p. 496-498; Wilson-Jones 2000, p. 147-148.

342 Cf. *infra* annexe 2, p. 215-217, peintures provenant des ensembles K 14054 et 14394.

343 Cat. 174 par exemple, ou les fragments inv. 04/13383-01, 04/13440-nn. On y ajoutera d'innombrables fragments de dallettes de placage et quelques moulures lisses, le plus souvent en calcaire urgonien blanc de La Lance, trouvés en niveau de démolition, essentiellement au nord du portique, donc à l'extérieur du sanctuaire, mais aussi au sud, dans la cour, en 1992: inv. 92/09091-15, -16, -17; /09092-06, -07; /09093-02; /09094-01; /09095-02; /09098-01, -02; /09101-01, -02; /09102-01; /09105-01, 02; /09107-01; /09110-01; /09111-01; /09113-27 (notre cat. 69) à -30; /09114-02; /09122-02; /09126-04 (fragment de statuette en marbre de Luni, notre cat. 70); /09135-04 à -06, -17; /09144-35, -36, -42, -44; /09147-01 (notre cat. 74), -02 (notre cat. 75); /09155-01 (notre cat. 77), ces trois derniers étant des fragments d'un ordre architectural libre en calcaire urgonien blanc de la Lance.

344 Plans MRA 1976/021-023, rapport V. Fischbacher, Archives MRA, K13, DF I, photos MRA 1976/202-275, dias MRA 1976/27-40.

345 Morel 2004, p. 181-182. Dossier MRA Jomini 9/2004 (MEA), plans 2004/394-398 (D23-27), mur M7, sols 4 et 5, dias MEA 2004/ non enregistrées (boîtes 2/6-24, 3/1-24, 4/1-34, 5/1-17.



Fig. 71. Portique nord du péribole. Le mur intérieur de la rotonde. Détail de l'appareil impliquant l'existence d'un arc.



Fig. 72. Portique nord du péribole. Les sols 5 et 5' de la rotonde. Vue du sud.

Cette dernière hypothèse se trouve confortée par l'aspect du sol délimité par ce mur circulaire dont le diamètre peut être estimé à 21 p. (6,245 m) au parement interne et 28 p. (8,326 m) au parement externe. Fondé sur un épais radier de déchets de calcaire, de boulets morainiques et de tuiles poussé à 456, 73 au nord[346], et montant jusqu'à 457,80 environ, un sol de mortier au tuileau est établi en deux couches à 457,87, puis 457,95 (fig. 72). Cette imposante infrastructure, peut-être constituée des décombres d'un édifice précédent, semble faite pour supporter un poids considérable.

On n'en dira pas autant d'un autre sol, repéré en tranchée à l'extérieur du mur circulaire décrit plus haut, et délimité au nord par un second mur concentrique au premier, qui n'a laissé que son fantôme. On peut restituer à ce mur une largeur de 3 p. (0,895 m) en fondations, avec un diamètre interne de 46 p. (13,68 m) et externe de 52 p. (15,46 m). Le sol de ce déambulatoire annulaire, constitué de deux niveaux successifs de mortier au tuileau, de 12 et de 8 cm d'épaisseur environ, est établi lui aussi à 457,95, mais n'est fondé que sur un modeste radier de déchets de calcaire jaune, de tuiles et de boulets morainiques poussé à 457,60 et recouvrant le remblai de construction du mur intérieur de la rotonde[347].

Quelle élévation donner à cet édifice qui rappelle un peu par son plan la curie du forum d'Augst dans son deuxième état[348] ou le temple circulaire du sanctuaire des Tours Mirandes, à Vendeuvre du Poitou[349], en particulier pour l'insertion d'un édifice circulaire à l'arrière d'un portique ?

346 Coupe plan 2004/396 (D25), sol 4.
347 Coupe plan 2004/398 (D27), sol 5, son radier = c.17 et couche de remblai c.18.
348 Cf. Berger 2012, p. 73-78 ; Sütterlin 1999.
349 Cf. Potut 1969, cité par Aupert 2010, p. 292-293, fig. 379, et p. 336-339, fig. 461, qui restitue un temple circulaire à mur périmétrique et mur de *cella* en maçonnerie pleine, sans colonnade.

Aucun vestige de son architecture ne semble conservé, si l'on excepte le fragment de corniche à cimaise ornée d'un anthémion, en calcaire urgonien blanc cat. 172, trouvé face à la rotonde, mêlé à la destruction d'un mur doublant le stylobate du portique au sud.

Ne restent donc que les hypothèses. Tout comme à Vendeuvre, nous supposerons que le mur extérieur est plein, peut-être percé de fenêtres hautes, aucun dispositif d'accès n'ayant été repéré ailleurs que par le portique lui-même. À la différence du temple poitevin, la rotonde d'Avenches ne semble pas disposer d'un porche interrompant le portique nord : aucune fondation n'en a été du moins repérée.

Eu égard au dispositif des fondations du mur intérieur, nous en faisons un stylobate pour cinq colonnes et deux demi-colonnes adossées à des antes solidaires du mur de fond du portique. En leur supposant un diamètre D de 2 p., des bases de 3 p. et une hauteur sous architrave de 20 p, soit 10 D, deux solutions sont possibles pour la couverture de l'édifice.

La première voudrait qu'un seul toit conique, de même hauteur au faîte que celui du portique, serait porté par une charpente à fermes diamétrales atteignant près de 15 m de portée, reprises il est vrai par la colonnade centrale au quart et au trois quarts de leur longueur. Le volume cylindrique très trapu de l'espace ainsi abrité serait plus bas de plafond que le portique et disparaîtrait totalement derrière celui-ci.

Nous préférons donc une autre solution, plus complexe à gérer à la rencontre des toitures, qui fait de l'anneau extérieur un bas-côté couvert en appentis à hauteur du pan nord du toit du portique, rehaussant en lanterneau l'espace central par un mur percé de ses propres fenêtres hautes qui dominent la toiture de la galerie périphérique. Aux 20 p. de la colonne, on ajoutera 5 p. pour son entablement, et les quelque 4¾ p. nécessaires pour atteindre la hauteur de la corniche du portique nord. Plus haut, la corniche du lanterneau culminerait à 46 p. au-dessus du stylobate, soit 471,63. La toiture conique qui le couronne, d'une pente de 2/5, atteindrait ainsi 52 p. de hauteur, dimension équivalent au diamètre hors tout de l'édifice.

L'accès au déambulatoire à partir du portique se ferait par deux portes latérales de 6 p. de largeur et 9 p. de hauteur, une porte centrale, peut-être plus importante, ouvrant directement sur l'espace central.

Quelles hypothèses peut-on formuler quant à l'usage auquel était destiné l'édifice, et qui soit en mesure de justifier les fondations renforcées de l'espace central ?

En faire le fond d'un bassin nous semble exclu, en l'absence de toute trace d'adduction d'eau, d'implantation d'une margelle de bassin ou d'une base de fontaine.

Y installer une statue monumentale, de divinité ou de personnage illustre à honorer serait une possibilité, mais nous ne pensons pas qu'on puisse en faire une *aedes* supplémentaire, eu égard à la hiérarchie des espaces et au maintien des circulations périphériques autour du sanctuaire, telles que nous les avons évoquées plus haut.

En fin de compte, et à titre de pure hypothèse, ce lieu pourrait être celui des réunions d'un collège en charge de la gestion du sanctuaire de la Grange des Dîmes, avec ses deux temples, et peut-être même de celui de Derrière la Tour, tout voisin au nord-ouest[350]. L'édifice, quoi qu'il en soit, est bien visible à la ronde dans cette seconde hypothèse de restitution ; il vient utilement scander l'axe du long portique nord et dominer le dispositif architectural qui sépare la cour du temple carré de celle du temple rond.

Le portique oriental (dépl. 16.1, 2, 5)

La limite orientale du sanctuaire a varié au cours du Ier siècle[351] en fonction de l'évolution des thermes de l'*insula* 19, voisins à l'est[352], et des nouvelles constructions réalisées à l'intérieur du *temenos*[353]. Les quelques tranchées exploratoires ouvertes dans ce secteur en octobre et novembre 1993[354], puis en 2004 et 2005[355] n'ont livré que de courts tronçons de murs orientés approximativement nord-sud, relevant d'états différents du sanctuaire, de l'*insula* 19 et de son portique sud. Comment démêler ces informations très fragmentaires ?

[350] On cerne encore mal la fonction des édifices profanes dans les sanctuaires gallo-romains ; voir à propos de Thun Allmendingen : Martin-Kilcher, Schatzmann 2009, p. 203-216, avec les dispositifs comparables donnés par la fig. 6/9, et plus précisément p. 212-214 pour la „Profane" Zone.

[351] Morel 1993, p. 22 et fig. 5.4.

[352] Martin Pruvot 2006, p. 140-143 et 151-152.

[353] Morel†, Blanc 2008, p. 42-43.

[354] Archives MRA, Carré L 13, DF I, 1993 + Ins. 19 (Jomini 15-17, tranchée EEF) ; plans MRA 1993/126-136, photos 1993, film 36/24-31, dias 1993/667-695.

[355] Morel, Mazur 2004, p. 179-180 ; Mazur 2006, p. 29-32. Archives MRA Grange des Dîmes 2004.01, TR 2, plans 2004/125bis, 127, 132, 147, 148, 152, 157, (mur M10), 2005/001-/008, /010, 011, 016-021, 049-065 (murs M19 à M22) ; photos 2004, films 16/14-17, 19/35-37, 20/2-10, 21/12-19 et 2005, films 1/21-25, 35-37, 2/1-8, 4/13-27, 5/4-7, 9-12, 28-32, 9/1-4, 18/1-12 ; dias 2004/2083-2101, 2116-2119 et 2005/001-070.

Une stratigraphie relevée en 1993[356] permet de distinguer, avec Jacques Morel, un premier état où une rue empierrée reliait sans doute le *decumanus maximus* au premier *decumanus* nord, bordée à l'est par un mur couvert de chaperons de grès coquillier, dont l'un a été retrouvé sur la chaussée, et à l'ouest par un second mur dont seul subsiste le fantôme[357]. Cet empierrement est bientôt perforé pour établir les fondations de deux murs parallèles distants de 4,5 m environ, poussées en tranchée étroite à 450,60 au moins pour le mur ouest et 450,35 au moins pour le mur est; ces murs sont ensuite montés à vue en petit appareil régulier dès 451,80 pour le premier, large de 0,89 m (3 p.) et 451,50 pour le second, large de 0,89 m (3 p.) en fondations, 0,74 m (2½ p.) en élévation. Là où ils ont été vus, ils sont arasés à la cote 452,00 environ.

Les tranchées ouvertes en 2004 et 2005 sont venues confirmer ces données et apporter quelques précisions sur l'articulation de ce portique avec celui qui borde l'*insula* 19 au sud.

Le mur occidental est large à sa base de 0,97 m (3¼ p.), là où ses fondations reposent à 450,70 sur la plate-forme démantelée qui portait probablement le groupe statuaire tibérien[358], ou à 450,30 hors de son emprise. Il est arasé à 451,75 à l'emplacement exploré, dans l'axe du portique de façade de l'*insula* 19. Ce même mur, vu plus au nord en 2005, présente un aspect semblable: fondations larges de près de 1,00 m coulées en tranchée à 451,20 au plus haut, élévation réduite à 0,89 m par un rentrant de 8 cm en sortie de fondations à 452,10.

Le mur oriental, dont on admettra qu'il est le mur de fond du portique, a été exploré en deux emplacements par les sondages de 2005: à son point de rencontre avec le mur de fond du portique de façade de l'*insula* 19, contre lequel il vient s'adosser en tête, et quelques mètres plus au nord, deux tronçons où il cote au moins 0,89 m (3 p.) de largeur en fondation, largeur réduite à 0,74 m (2½ p.) en élévation par un retrait de son parement interne, à 451,50.

Si l'on admet l'hypothèse que ce portique fermant le sanctuaire à l'est doit avant tout assurer la liaison piétonnière entre le portique longeant au sud l'*insula* 19, où l'on circule à 451,20, et le seuil du cryptoportique soutenant l'extrémité orientale du portique nord du sanctuaire, à 454,20 environ, c'est un dénivelé de 3 m qu'il faut rattraper sur les quelque 36,5 m que totalise cette galerie restituée avec une colonnade donnant sur la cour du sanctuaire. Quatre marches obliques, de ¾ × 1½ p. (0,223 × 0,446 m), ménagées dans la largeur du mur de fond du portique de l'*insula* 19 permettraient déjà d'atteindre la cote de 452,09 au moins, correspondant à un niveau de sol signalé devant le mur stylobate du portique[359]. De là, nous proposons de rejoindre l'entrée du cryptoportique à 454,10 par cinq paliers successifs de 20 p. de longueur chacun, que l'on atteindrait chaque fois par deux marches de ⅔ × 1⅓ p. (0,20 × 0,396 m).

Le stylobate portant la colonnade ne saurait cependant marquer les mêmes paliers: cela impliquerait une toiture en escalier peu aisée à réaliser.

Pour mieux marquer la limite entre ce portique et la cour du temple, nous proposons que le stylobate prenne au sud l'aspect d'un mur bahut, haut de 2 m et culminant à 454,10, qui viendrait mourir au niveau du dernier palier septentrional. Il porterait, selon notre hypothèse que de nouvelles fouilles pourraient confirmer ou ruiner, une colonnade restituée selon les mêmes principes que celle du portique nord. Pour une largeur en œuvre de 17 p. (5,055 m) comptée du nu du mur de fond à l'axe des colonnes, nous supposons une colonne de hauteur sous architrave H équivalente, et un entraxe des colonnes valant H/2, soit 8½ p. (2,527 m). Si le diamètre maximum D des fûts s'établit à 1/10 de H, il vaut ici par valeur approchée 1¾ p. (0,52 m), la base ayant pour hauteur D/2, soit 7/8 p. (0,26 m), le fut 5/6 de H, soit 14 1/6 p. (4,33 m) et le chapiteau, supposé corinthien ou composite, 7/6 de D, soit à peine plus de 2 p.

Mais l'ordre pourrait être plus trapu, D valant 2 p. (0,595 m), et H équivalent à 8,5 D.

Sur la longueur, restituée graphiquement, de 34,5 m entre l'arrière du mur de fond du portique de l'*insula* 19 et le parement du portique nord, on peut disposer 12 colonnes libres et deux antes, peut-être à demi-colonne de tête, ménageant 13 entrecolonnements.

La vision sur le sanctuaire serait ainsi possible dès le deuxième palier et la limite avec le niveau de la cour du sanctuaire bien marquée: celui-ci passe de 451,53 dans l'axe du portique sud de l'*insula* 19, à 453,80, valeur restituée par hypothèse au pied du portique nord. Rien n'empêche au demeurant de supposer que le mur fermant à l'ouest le portique de l'*insula* 19 ait été percé à hauteur d'appui d'une vaste baie dégageant la vue sur le mystérieux monument tétrapile.

En élévation, nous avons supposé un entablement valant H/4, soit 4¼ p. (1,264 m). Si le toit couvre une largeur portée à 23 p. (6,84 m) par le débord des corniches de couronnement de l'entablement et éventuellement du mur de fond, il atteint une hauteur voisine de 4⅔ p. (1,388 m) pour une pente de 2/5, culminant ainsi à 461,81. Une telle disposition implique, nous l'avons dit, d'aveugler par un mur plein les deux premiers entrecolonnements du portique nord que le sommet de l'ordre et la toiture du portique oriental viennent en partie masquer.

[356] Plans MRA 1993/128, 129.

[357] Plan MRA 1993/128, st. 5. La chaussée, dans son dernier état, culmine à 451,80.

[358] Pour la proposition de restituer à cet emplacement le groupe statuaire de la famille impériale, dans l'état tibéro-claudien du sanctuaire, cf. Bossert, Meylan Krause 2007, p. 171 et fig. 13; Bridel, à paraître a.

[359] Plan MRA 2005/010, ressaut intérieur du mur stylobate à 452,07, sol 11 à 452,12.

Reste un point litigieux et crucial, la fermeture de l'enclos au sud-est. On ignore tout en effet du développement du mur sud de l'enclos en direction de l'est, et de celui du mur prolongeant le stylobate oriental en direction du sud, au-delà du portique sud de l'*insula* 19. Le haut et puissant mur sud de l'enclos, à l'architecture massive, pourrait faire retour au nord[360], offrant ainsi un arrière-plan monumental à un monument honorifique ou cultuel, telle une colonne de Jupiter à l'anguipède par exemple[361], dressé dans l'axe du *decumanus maximus*, peu après son inflexion vers le sud. Ce monument pourrait être aussi une fontaine ou un nymphée, dont un bloc trouvé en 1963 par G. Th. Schwarz pourrait provenir, répondant ainsi à la fontaine dite du *sphaeristerium*, érigée en bordure de rue à l'angle sud-est de l'*insula* 19[362]. Les indices manquent cependant dans le secteur pour repérer ce qui aurait pu être les fondations de tels aménagements.

Le mur sud de l'enclos pourrait aussi se prolonger vers l'est au-delà de l'alignement d'un hypothétique mur prolongeant au sud la fermeture occidentale du portique de l'*insula* 19, alignée sur le stylobate du portique oriental du sanctuaire. Moins massif, il devait cependant à notre avis s'élever assez haut pour interdire la vue sur la cour du sanctuaire, selon un principe communément admis pour ce type d'ensemble monumental, et appliqué non loin au sanctuaire du Cigognier[363].

En dépit des bouleversements qu'a subis ce secteur dans l'Antiquité et lors des chantiers successifs de la seconde moitié du XXe siècle, espérons qu'un jour, à la faveur de nouvelles interventions d'urgence, l'écheveau puisse être quelque peu démêlé.

Subdivision du sanctuaire par une hypothétique galerie à abside (cf. dépl. 16.1)

Le monumental mur de clôture méridional, dans son état du début du IIe siècle sans doute, voit son parement externe interrompu par le mur d'une abside saillante, dont l'axe se situe à 34 m environ de celui du temple rond et à 44 m de celui du temple carré. Il s'agit sans doute de la « forte tour » dégagée en décembre 1897 et signalée déjà par Jacques Mayor dans une « Note sur des fouilles exécutées dans le jardin de M. Fornerod à Avenches » datée du 29 janvier 1899[364]. Un sondage de 1963 a touché à nouveau ces vestiges[365] sans en préciser l'interprétation. Jacques Morel reprend l'enquête en 1992 et 1993, procédant à plusieurs sondages qui permettent de saisir la complexité de l'évolution des constructions en ce point nodal où se touchent les cours des deux temples dans leurs états successifs[366], sans pouvoir cependant en assurer définitivement la chronologie relative et absolue. Les sondages complémentaires de 1999 n'apporteront guère de précisions à ce propos[367].

C'est le suivi des travaux de remplacement des canalisations de l'avenue Jomini et de raccordement des parcelles aux services publics qui permet, en 2004, de s'interroger à nouveau sur la fonction de la mystérieuse abside, en la replaçant dans un cadre interprétatif plus large. Plusieurs tronçons de murs, certains à l'état de « fantômes », orientés en direction des amorces de fondations prolongeant au nord le demi-cercle dessiné par la fameuse abside sont en effet mis au jour[368]. Ils relèvent à l'évidence de phases de construction différentes, mais semblent bien indiquer, sur le court tronçon

[360] Voir le plan MRA 1963/200, /201a, S.12 et les coupes 1963/214-a et -b, peu explicites.

[361] On pense ici aux fragments publiés par Bossert 1998a, cat. 30, p. 74-76 et pl. 21, dont on a dit plus haut les incertitudes quant à leur provenance et leur assemblage.

[362] Voir notre contribution dans Martin Pruvot 2006, p. 143-151, en particulier. p. 151 et fig. 166.

[363] Bridel 1982, p. 116-118.

[364] Signalée par Morel 1992, p. 42, n. 16, cette note est mentionnée comme Annexe à son Rapport sur les fouilles de la Porte de l'Est 1897-1898. La propriété en question est celle de Louis Fornerod, « près de l'ancienne Grange du Dîme », correspondant à la partie ouest de l'actuelle parcelle 898, propriété de l'État de Vaud et siège de la direction d'*Aventicum*. Site et Musée romains. On y lit : « ...on mettait à jour des vestiges importants de murailles superposées appartenant à plusieurs constructions contiguës et offrant des traces de reconstruction considérable. On a trouvé notamment une forte tour, ou même édifice circulaire, analogue peut-être à celui qui existe à deux pas de là, chez M. Delessert, jardinier, et qui est porté sur le plan de Pro Aventico (annexé). »

[365] Plan MRA 1963/202-c, /211 et /215, sondage Dîme 6, qui confirme la superposition de deux états.

[366] Morel 1992, p. 42 et fig. 16.5-8 et 18 ; Morel 1993, p. 22, date la construction de cette abside de la fin du Ier/début du IIe siècle. Archives MRA, Temple rond, Carré K 14, 1992-1993 (Jomini 12-16), sondages S13 à S15 ; plans MRA 1992/080, /083-092 ; photos 1992, films 27-29, et 1993, film 30/1-27 ; dias 1992/1546-1622, 1993/555-564.

[367] Morel 1999, p. 224-225. Archives MRA, carré L14, DF1 (Jomini 16), photos n-bl films 25-42, plans MRA 1999/37-46, dias MRA 1999/1125-1203.

[368] Morel, Mazur 2004, p. 180 et fig. 3.14, 15 ; Morel 2004, p. 183 ; Mazur 2006, p. 32-34 ; plans Jomini 2004/D 2, 6, 43, 56, 57, mur M1 et st.2. Dès 1993, une tranchée ouverte pour la compagnie d'électricité EEF avait dégagé deux tronçons des mêmes murs : plans MRA 1992/106, sondage S.21, mur M18 et st. 43.

où ils sont dégagés, que le sanctuaire a été divisé dès la fin du Ier siècle en deux cours, une pour chaque temple, par une construction constituée sans doute de deux murs parallèles dès l'origine. Seul le mur occidental a été vu en 2004, mais il semble bien avoir été aligné sur son homologue de l'abside, distant de plus de 40 m. L'ensemble sera reconstruit un peu plus à l'ouest et combiné avec des locaux annexes à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle selon J. Morel[369].

Reprenons l'analyse des seules maçonneries conservées autrement que sous forme de fantôme et qui pourraient appartenir à l'état du début du IIe siècle. Il s'agit de celles de la partie est de l'abside.

L'imposant mur de fondation Mb paraît succéder à un premier état de l'enclos méridional situé légèrement plus au nord si l'on en croit le réseau de pilotis qui en subsiste et qui a été vu en coupe culminant à 451,10[370] (fig. 73). Mb semble avoir été construit ou reconstruit en ménageant une tête soigneusement parementée, en attente de l'édification, à venir, de l'abside[371]. C'est ce que l'on a pu constater au niveau de ses fondations, poussées à 451,30 et culminant à 452,46, avec un retrait du parement nord à 452,14. L'abside, fondée également sur pilotis à 451,46[372], est bâtie indépendamment du mur Mb sur toute la hauteur de ses fondations, soit jusqu'à 452,56 ; extérieurement, elle semble suivre une courbe de 3,77 m (12⅔ p.) de rayon à sa base, le centre étant placé environ 2 p. au sud du parement nord du mur montant Mb ; le parement interne, dont le centre générateur est situé sur l'alignement de ce même parement, relève d'un rayon de 2,43 m (8 1/6 p.), en sorte que l'épaisseur des fondations à leur base, varie de 5 à 6½ p. Dès la sortie des fondations, le parement externe, de même rayon, est calé sur le même centre que le parement interne, en sorte que le mur montant de l'abside atteint une épaisseur de 4½ p., soit 1,34 m. La tête orientale de l'abside accuse déjà une orientation perpendiculaire à l'axe des murs diviseurs de la cour du sanctuaire, mais s'arrête à l'est exactement au droit du parement du mur Mb. En élévation, soit au-dessus de 452,56 environ, le mur Mb de l'enclos sud et celui de l'abside sont montés liés entre eux, et sont donc contemporains[373].

Le mur oriental de la construction divisant en deux la cour du sanctuaire vient s'adosser en tête à ce point de l'abside[374] ; conservé sur 2,5 m de longueur à peine, il est large de 0,70 m (2⅓ p.), poussé en fondation à 452,05 et arasé à 452,88 au plus haut.

Les structures du côté ouest de l'abside, repérées sous forme de fantômes, peuvent être reconstituées graphiquement par symétrie. Le mur ouest de l'hypothétique galerie (?) divisant le sanctuaire en deux cours viendrait ainsi s'aligner sur le fantôme du mur du premier état de la clôture, repéré en 1993 et 2004 à l'avenue Jomini[375].

Peut-on imaginer ou entrevoir l'aspect que cet édifice longiligne a pu avoir en élévation ? Il est large de 21⅔ p. (6,44 m) hors tout, de 17 p. (5,05 m) en œuvre, et aurait, s'il s'agit d'un portique, une largeur utile de 18 p. (5,35 m) du nu du mur de fond à l'axe des colonnes. L'axe longitudinal de l'édifice recoupe celui de la rotonde du portique septentrional en un point situé environ 6,70 m au sud du parement du mur stylobate du portique, ou 5 m environ devant un mystérieux mur qui le double, exploré sur 3 m à peine de longueur[376]. Ce mur, dont la fonction et la chronologie restent problématiques, pourrait avoir porté, selon J. Morel[377], une volée d'escalier accotée au mur stylobate pour relier la cour au portique nord. Sans l'exclure formellement, – il faudrait de nouvelles fouilles pour s'assurer de l'extension de ce dispositif –, nous préférons retenir que ce mur vient clore au nord l'hypothétique portique subdiviseur du sanctuaire et porter son éventuelle toiture.

Portique à double colonnade, galerie à arcades sur ses deux côtés, sur un seul ? Bien malin qui pourrait répondre. Quelques indices pourraient être livrés par les niveaux de circulation qu'on peut tenter de restituer de part et d'autre dans les cours, et entre les deux murs, mais la tâche est ardue eu égard aux lacunes de la documentation.

La rue décumane, au sud de l'abside, semble fonctionner à un niveau situé vers 452,00/452,30[378] au moment où l'édifice est en fonction. Le sol de l'abside, perdu, ne saurait être plus bas que 452,40, niveau du terrain libre à l'est[379] voire 452,50, niveau de sortie des fondations[380]. Les fantômes du mur occidental du « portique » diviseur, sous l'avenue Jomini, situent le fond de sa fosse de construction à 453,00 et son niveau d'ouverture à 454,00 environ pour le tronçon

369 Morel, Mazur 2004, p. 180.

370 Plan MRA 1992/092, 093, mur M7 ; le mur M11 bâti sur pilotis, mais recouvert par M7, pourrait remonter lui aussi au même état antérieur de M7 ; son fantôme dessine peut-être, vers le nord, l'amorce d'une abside : cf. plan MRA 1992/081, 088.

371 Plan MRA 1992/084, abside : mur M10.

372 Plan 1992/086, 094.

373 Plan 1992/094.

374 Plan MRA 1992/084, mur M9.

375 Plans MRA 1992/106, st.43 ; 2004/373 (D2), 377 (D6), 427 (D56) : st.2.

376 Plans MRA 2004/391 (D20), 393, 394 (D22 et D23) : mur M4, fondé à 455,54, arasé à 456,14, large de 0,96 m environ (3¼ p.), et distant du mur stylobate de près de 0,60 m semble-t-il ; empierrement au sud à 455,73.

377 Morel 2004, p. 183.

378 Plans MRA 1992/085 et 093b, sol 7 et sol 8.

379 Plans MRA 1992/090, 093 ; le sondage S.13 dans l'abside donne une couche d'occupation c.39 à 452,40.

380 Plan MRA 1992/094.



Fig. 73. Galerie de subdivision de la cour. L'abside sud. Vue du sud-est.

vu au nord[381], à 452,88 et 453,60/453,75 pour les sections vues dans les tranchées de 2004, plus au sud[382]. Le dernier point connu, décalé à l'ouest par rapport à l'axe du portique subdiviseur, est donné par l'empierrement précédent le mur flanquant le stylobate du portique septentrional : 455,73.

Si le premier tronçon du portique subdiviseur, entre l'abside et les murs vus sous l'avenue Jomini, accuse un dénivelé probable de 1,60 m sur une longueur de 50 m environ, soit une pente de 3,2% aisément compensable par quelques artifices de construction du stylobate d'une colonnade peut-être double, il en va tout autrement du dernier tronçon, où la dénivellation de 1,73 m sur une longueur de 13 m à peine, soit une pente de 13,3%, à franchir pour se retrouver au pied du mur de stylobate du portique nord, haut de 2,22 m quant à lui, interdit une simple prolongation du cheminement sud-nord. Faut-il alors supposer à son extrémité un dispositif architectural monumental, adossé au mur de stylobate du portique nord, qui pourrait prendre l'aspect d'un nymphée ou d'un monument à niche ? Ou reprendre l'hypothèse d'un escalier d'accès à la rotonde, contraire à tout ce que nous avons jusqu'ici dit des itinéraires de circulation dans et autour du sanctuaire ? Ou encore supposer que l'abside méridionale et le portique subdiviseur étaient établis sur un terre-plein rachetant la pente sud-nord du terrain, son niveau de circulation, horizontal d'une extrémité à l'autre, venant ainsi coïncider (à 455,60 ?) avec celui de l'ordre de couronnement que nous avons supposé au-dessus du socle du mur sud de l'enclos ? Faudrait-il alors supposer un escalier d'accès à son extrémité sud, partant du sous-sol de l'abside qui prenait peut-être à l'étage l'aspect d'un belvédère ?

Ces questions resteront sans réponse tant que l'exploration du secteur n'aura pu reprendre, pour dégager en surface, et non plus en seules tranchées, les vestiges des constructions qui, peu à peu, sont venues occuper les cours du sanctuaire. On pourra alors mieux comprendre leur organisation, leur fonctionnement, les itinéraires qui les parcouraient et les reliaient peut-être l'une à l'autre. Dans cette attente, nous avons préféré laisser l'édifice qui les sépare à l'état de « fantôme » sur les restitutions graphiques que nous proposons (dépl. 18.1, 2, 4, 5).

[381] Plan MRA 1992/106, str. 43.
[382] Plans 2004/373 (D2), TR 1, st. 2 et 3 ; 2004/427 (D56), st. 2.

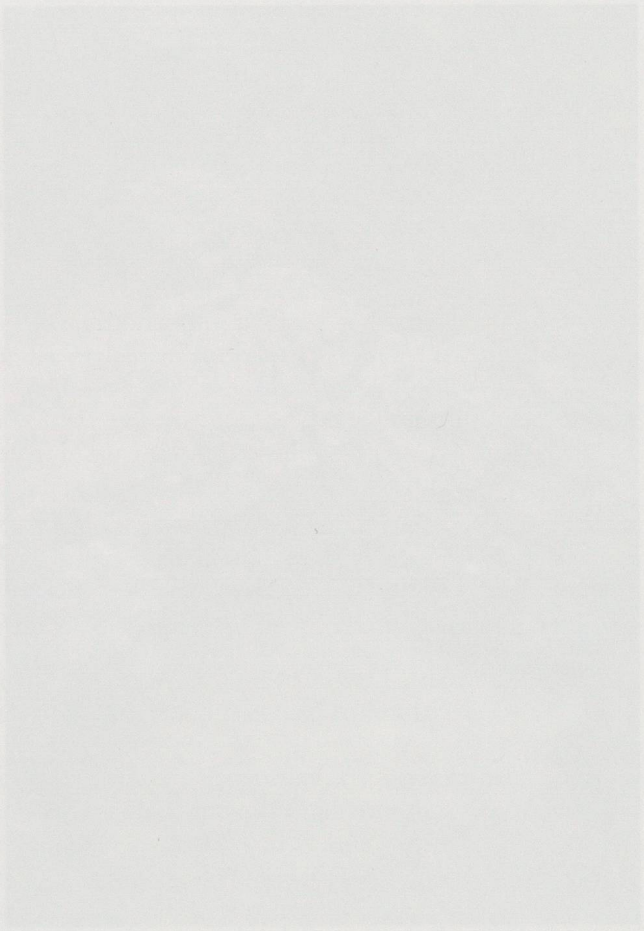

IV

Conclusions

Statut du sanctuaire au sein des édifices publics et sacrés de la ville, capitale des Helvètes

Le coteau sud-est de la colline d'Avenches a livré ces dernières décennies un mobilier et des vestiges de structures ou d'édifices qui relèvent de la sphère sacrée, funéraire ou cultuelle, et ce dès la fin du Ier s. av. J.-C. au moins. Tant à l'emplacement du futur temple rond qu'au voisinage et sous le temple carré de la Grange des Dîmes, mais aussi et plus nettement encore dans le secteur du temple dit de Derrière la Tour, on a pratiqué des rites funéraires ou religieux dès les origines de la ville romaine, et peut-être même auparavant[383]. Il est à ce jour encore bien hasardeux de proposer une reconstitution détaillée du processus évolutif d'acculturation progressive qui a conduit finalement les habitants de la capitale des Helvètes à pratiquer des cultes officiels relevant du rite public romain, et parmi eux le culte de la famille impériale, mais à révérer aussi d'autres divinités plus traditionnelles, locales, régionales ou indigènes, adaptées aux usages et aux goûts du temps quant à leur cadre institutionnel et matériel. L'étude du développement du plan urbain et de la répartition des sanctuaires et des édifices publics peut cependant fournir, croyons-nous, quelques critères permettant de distinguer les fonctions diverses qu'ils assument et qui varient avec le temps, témoignant de l'évolution de la cité des Helvètes tout entière.

Forum et réseau orthogonal des rues, délimitant les *insulae*, remontent aux origines d'Aventicum, dont ils définissent le caractère urbain et la fonction politique de *caput civitatis*.

Le modèle des villes coloniales nouvelles d'époque républicaine ou augustéenne, largement répandu en Italie du Nord et en Narbonnaise dès le Ier s. avant J.-C., s'est ici sans nul doute imposé dès la fondation de la ville, créée dès lors comme une ville nouvelle, sans doute dans la première décennie de notre ère, en l'état de nos connaissances[384].

Le site était cependant déjà fréquenté auparavant, sans qu'on ait à ce jour découvert de vestiges d'habitat remontant à la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. Outre la nécropole extra-urbaine d'En Chaplix, bien éloignée mais remarquablement étudiée, c'est principalement dans le secteur qui nous occupe que l'on a pu dégager quelques structures funéraires, les vestiges de quelques enclos rituels, qui ont peut-être abrité les cultes de quelque divinité traditionnelle, de quelque héros ancestral, héritage de l'époque de l'« indépendance »[385].

Au cours du Ier siècle, ces aménagements sont progressivement remplacés par des édifices, en terre et bois dans un premier temps semble-t-il, chapelles et/ou locaux de service, comme on en connaît sur d'autres sites contemporains[386]; ils sont à leur tour supplantés progressivement par des temples de plan gallo-romain, bâtis en combinant grand et petit appareils, ornés d'un décor sculpté, stuqué ou peint qui en dit long sur l'adoption des goûts et des pratiques proprement romaines par les membres des élites locales, peut-être pour certains au bénéfice de la citoyenneté romaine à titre personnel, qu'on suppose à l'origine de ces édifices: temple de Derrière la Tour et temple rond tout d'abord, puis temple carré de la Grange des Dîmes au moment même où, à l'extrême fin du siècle et suite à l'élévation de la cité au rang de colonie latine en 71, le sanctuaire du Cigognier est édifié.

Tout au long du Ier siècle et dès les origines de la ville, deux secteurs sacrés se développent donc en émulation, le forum central de la cité, avec le temple de son *area sacra*, et la zone sacrée périurbaine du flanc sud-est de la colline, qui la jouxte à l'ouest. Leurs fonctions et les divinités qui y sont vénérées sont sans doute distinctes, et pourraient refléter la nature double d'une capitale de cité, tout d'abord pérégrine, puis colonie latine. On relèvera cependant que

383 Morel†, Blanc 2008, p. 37-41; Bridel, Meylan Krause, à paraître.
384 De Pury-Gysel 2008, p. 22-25; Bridel 2001.
385 Castella 2008, p. 118-120; Morel *et al.* 2005, p. 31-36; Moinat 1993.
386 Yverdon: Menna, Schopfer 2004; Thun Allmendingen: Martin-Kilcher *et al.* 1995, p. 10-12, 29, Martin-Kilcher, Schatzmann (éd.) 2009, p. 53-58, 210-214; Petinesca: dans l'attente d'une publication systématique, cf. Martin-Kilcher 2008, p. 256-257, fig. 11.3.

dès l'époque où la ville est connue sous le nom de *Forum Tiberii*, soit encore dans le premier tiers du Ier siècle, deux groupes statuaires honorant la famille impériale sont érigés , l'un sur le forum, l'autre à l'extrémité orientale du secteur sacré de la colline, dans l'axe du *decumanus maximus*. Les deux pôles sacrés de la ville se placent ainsi sous la protection impériale, tout en affirmant sans doute chacun son caractère propre, sa fonction spécifique.

L'accession au statut de colonie en 71/72 crée cependant une situation nouvelle à tous points de vue. Même si la déduction de vétérans, à titre punitif ou au contraire incitatif, suite aux vicissitudes de l'année des trois empereurs, reste encore sujette à de nombreuses interrogations[387], une nouvelle phase du développement urbain démarre aussitôt, avec la construction du mur d'enceinte, imposant ouvrage symbolique d'un espace civique augmenté et désormais manifesté à la ronde par sa couronne de murailles. L'itinéraire de transit traditionnel par la voie décumane ouest-est passant par le forum, dont elle sépare l'*area sacra* de l'*area publica*, est complété par celui qui, par le sud, rejoint la porte de l'Est, signalant au loin cet accès désormais monumentalisé à la ville. On peine encore à déterminer, hors du réseau orthonormé, les autres axes assurant, depuis les portes de l'enceinte, le transit ouest-est et les accès au forum et aux quartiers de la ville dans leur état du dernier quart du Ier siècle.

L'édification du sanctuaire du Cigognier dès l'extrême fin du Ier siècle, puis du théâtre du Selley, vient former, avec l'espace libre qui les sépare, un vaste complexe monumental, occupant une zone jusque là en partie marécageuse[388], modifiant une nouvelle fois les parcours *intra muros*, et reportant progressivement toujours plus au sud les accès possibles à la porte de l'Est. Au pied des temples du secteur sacré de la colline, c'est une troisième zone civique et religieuse qui va se développer tout au long du IIe siècle, d'autres temples venant s'installer bientôt aux confins occidentaux de ce gigantesque ensemble cultuel[389].

Le sanctuaire du Cigognier, manifeste d'architecture romaine inspiré du *Templum Pacis*, tourne le dos à la voie décumane, mais fait face au théâtre, construit dans le même axe. Il partage sans doute avec lui les cérémonies et les cortèges sacrés qui devaient se déployer en l'honneur des divinités hôtes de ces nouveaux lieux de culte, dieux traditionnels des divers *pagi* ou *vici* helvètes, désormais représentés au chef-lieu, ou divinités nouvellement associées à celles du chef-lieu, tous sans doute réorganisés selon un *ordo* bien précis, sous la protection et à la gloire de l'empereur[390]. Les cultes traditionnels de la *civitas* tout entière ainsi regroupés en un lieu et dans un cadre architectural qui manifeste, tout comme au forum pour les divinités poliades, leur reconnaissance par Rome et leur soumission à l'empereur, dans le cadre des institutions statutaires de la colonie et sous le contrôle des décurions, quel rôle le secteur sacré de la colline peut-il désormais assumer?

Peut-être son rôle original de sanctuaire ancestral érigé par les élites politiques et commerciales autochtones, rôle réaffirmé en élevant temples et portiques monumentaux capables de rivaliser avec ceux du nouveau secteur sacré de la plaine. Dominant cette plaine où s'édifie le nouveau site d'agrégation sociale et religieuse d'une *civitas* devenue colonie, à la population diverse et mêlée, aux élites politiques renouvelées, par le commerce et les échanges de toutes sortes, de nouveau-venus prestigieux et parfois bien en cour à Rome, les vieux sanctuaires des grandes familles helvètes aux origines de la ville s'imposent plus que jamais aux passants parcourant la voie décumane, qui les découvrent, par les portails grand ouverts du monumental mur méridional de leur *temenos*. Désormais reconstruits selon des modèles gallo-romains, mais parés des *ornamenta* qui attestent l'adhésion de leurs commanditaires à l'iconographie et à l'idéologie impériale, ils manifestent par leur spécificité l'identité particulière de ces vieilles familles, qui y célèbrent sans doute entre elles, à la manière des plus récentes et plébéiennes corporations, leur propres cultes et cérémonies en l'honneur des ancêtres illustres et des dieux de leurs *familiae* mais aussi des sacrifices particuliers pour le salut de la famille impériale. Telle est du moins la fonction que nous leur supposons[391], dans l'attente de nouvelles découvertes plus explicites à ce sujet.

L'édification de l'amphithéâtre, qui vient couronner la colline et dominer la ville tout entière, loin d'exclure ou de marginaliser les temples de son secteur sacré le plus ancien, l'intègre sans doute, selon des modalités qui restent encore à préciser, dans les parcours processionnels reliant entre eux les trois édifices à gradins de la zone sacrée occidentale dans son ensemble: le sanctuaire du Cigognier, le théâtre, l'amphithéâtre[392]. Ces trois lieux d'assemblées, de cultes civiques, de cérémonies populaires, de spectacles disent assez la tendance des aventiciens tout comme de leurs contemporains des autres cités, à délaisser la vie politique traditionnelle du forum pour les grandes festivités publiques organisées par les décurions et autres évergètes à la gloire de l'empereur victorieux, garant de la prospérité de leur cité.

[387] Bon résumé de la question dans Tarpin 2002, p. 57-59. Voir aussi Frei-Stolba 1999, p. 81-82; Berger 1999/2000, p. 80-88.
[388] Bridel 1982, p. 5-7.
[389] Temples du Lavoex: cf. Morel†, Blanc 2008, p. 47-48.
[390] Bridel, Matter 2008, p. 57-58.
[391] Cf. *supra* p. 75-76, à propos du monument tétrapile.
[392] Cf. Bridel, à paraître b.

Entre ces trois lieux civiques et publics, le sanctuaire de la Grange des Dîmes abritant le temple « rond » et le temple carré peut sembler un îlot de conservatisme élitiste proprement « helvète ». Il s'est mis cependant lui-aussi au goût du jour, et offre au regard des spectateurs, des autorités ou des fidèles qui défilent en procession du pied de la colline à l'amphithéâtre en passant par ses portiques oriental et septentrional, un accès monumentalisé d'où l'on découvre les temples, les statues honorifiques, les autels et les monuments les plus authentiquement « helvètes » par leurs origines, mais fruits typiques de la nouvelle synthèse gallo-romaine par leur aspect et leur fonctionnement. Ce rôle particulier du sanctuaire de la Grange des Dîmes persistera sans doute tout au long du IIe siècle et jusqu'au bas Empire, et il n'est probablement pas anodin que la première chapelle épiscopale du diocèse se soit vraisemblablement installée sur ses vestiges[393].

L'architecture des temples, signe d'une affirmation originale de l'identité gallo-romaine de la cité

Le temple « rond » dès le milieu du Ier siècle et le temple carré de la Grange des Dîmes à la fin du même siècle s'imposent comme des créations architecturales novatrices et originales à plus d'un titre, nous l'avons noté à plusieurs reprises. Lorsque, dans le premier tiers du IIe siècle sans doute, ils sont réunis à l'intérieur d'un *temenos* désormais matérialisé par des portiques monumentaux au nord et à l'est, d'imposants murs d'enceinte très architecturés au sud, et peut-être à l'ouest, la mise en scène urbaine du sanctuaire touche à son terme. Un peu à la manière des sanctuaires latiaux de *Fortuna Primigenia* à *Praeneste*/Palestrina, *d'Hercules Victor* à *Tibur*/Tivoli ou encore de *Juppiter Anxur* ou de *Feronia*, à *Tarracina*/Terracina[394], ou d'autres sanctuaires gallo-romains périurbains désormais mieux connus tels Sanxay, le Vieil-Evreux ou d'autres encore[395], les temples des divinités traditionnelles chères aux élites locales d'*Aventicum* se trouvent ainsi mis en exergue et magnifiés par l'écrin architectural de la longue colonnade qui les domine, scandée en son centre par une rotonde visible de loin, qui a pu abriter les réunions du collège sacré en assurant la gestion.

Ce sanctuaire monumental est dominé bientôt par l'amphithéâtre, dont la situation orographique et les fonctions civiques et religieuses ne sont pas sans évoquer celles de son homologue du sanctuaire fédéral des Trois Gaules, sur la colline de la Croix-Rousse, au confluent lyonnais de la Saône et du Rhône. Il reste cependant bien visible de loin, au flanc méridional de la colline sacrée d'où l'on découvre tout le paysage urbain de la ville orthonormée et de son forum, du secteur de ses sanctuaires de la plaine et de son théâtre avec au loin le long développement de la couronne crénelée de son mur d'enceinte. La présence de Rome est désormais partout proclamée, multiforme et multifonctionnelle, affirmant par sa monumentalité même l'essor incroyable d'une ville fondée à peine un siècle et demi plus tôt.

Cette toute-puissance de Rome trouve cependant une expression originale et propre à la *civitas* des Helvètes dans le paysage urbain que ses élites ont su modeler au cours des siècles dans sa diversité, reflet de l'acculturation des autochtones au cosmopolitisme de l'Empire, à leur chef-lieu tout au moins.

Si le phénomène n'est pas exceptionnel – on songe à des sites comme Trèves et son sanctuaire de l'Altbachtal[396] ou au sanctuaire du Schönbühl d'Augst[397] – , il prend à *Aventicum* une forme dont l'originalité reste à préciser pour d'autres monuments encore enfouis ou inédits, du forum au mur d'enceinte, des temples du Lavoëx aux thermes de Perruet et au pseudo-capitole de l'*insula* 23. Même si le corpus des inscriptions, en cours d'étude pour une nouvelle édition, livre quelques pistes utiles quant à l'évolution des cultes et des institutions, c'est bien par de nouvelles fouilles programmées et de nouvelles élaborations de la documentation anciennement accumulée que des progrès décisifs seront accomplis dans la reconstitution du processus de naissance, de vie et de mort d'une ville romaine en territoire helvète.

393 Faccani 2004, p. 21-29, 58.

394 Gros 1996, p. 136-140; Préneste: Fasolo, Gullini 1953, p. 353-366, Lauter 1979, p. 390-415, Gullini 1983, p. 140-186, Gullini 1984, *passim*, Coarelli 1987, p. 35-84; Tivoli: Gros 1978, p. 89-90, fig. 26, pl. XXII; Coarelli 1987, p. 85-112; Terracina: Gullini 1983, p. 127-129, Coarelli 1987, p. 113-140.

395 Fincker, Tassaux 1992, p. 63-65 sur la composition architecturale et l'évergétisme; Sanxay: Aupert *et al.* 2008, p. 70-85; Vieil-Évreux: Guyard, Bertaudière 2006; pour d'autres exemples, voir les *Actes du colloque « Agglomération et sanctuaires, réflexions à partir de l'exemple de Grand »*, à paraître.

396 Scheid 1995, p. 231 à propos des « dieux indigènes pris et pensés par la cité nouvelle puis la colonie comme dieux publics », p. 233-235 sur Mercure; Metzler, Scheid 2011.

397 Hufschmid dans Berger 2012, p. 131-137.

V

Catalogue et annexes

Catalogue des fragments d'architecture

Classement par monument et par ordre numérique d'enregistrement

Introduction

Ce catalogue décrit, dans l'ordre chronologique de leur enregistrement à l'inventaire du Musée romain d'Avenches (Cat. Troyon 1852-1938) la plupart des blocs et fragments d'architecture, mais aussi, pour mémoire, des sculptures en ronde-bosse ou en bas-relief attribuables au temple carré de la Grange des Dîmes (A, cat. 1-156), au temple rond (B, cat. 157-165) ou au péribole commun aux deux temples (C, cat. 166-171 : portique sud, cat. 176-176 : portique nord). Nous n'avons retenu, à titre d'échantillons, que quelques uns des milliers de petits fragments de placage, dallettes ou corniches, souvent de pierres exotiques, et avons négligé les morceaux informes ou non utiles à notre enquête, nous contentant de les signaler parfois en note, qu'ils aient été enregistrés individuellement à l'inventaire informatisé ou soient encore réunis en ensembles de prélèvement sous un numéro commun précédé d'un K. Mais tous on fait l'objet d'un examen systématique et d'un enregistrement sur fiches manuscrites avec croquis coté pour les plus significatifs ; cette documentation a été déposée aux archives du MRA.

Parmi les blocs attribués au temple carré de la Grange des Dîmes, plusieurs de ceux trouvés dans les fouilles de 1905/1906 ou précédemment entrés dans les collections ont perdu leur numéro d'inventaire et n'ont pu être identifiés avec certitude à certains de ceux mentionnés à l'inventaire du Musée, dont les descriptions ne sont pas suffisamment précises. Ils ont été temporairement enregistrés « sous X » au catalogue informatisé du Musée, mais nous avons mentionné à titre d'hypothèse les attributions possibles à l'une ou l'autre des rubriques du Cat. Troyon 1852-1938. Il en va de même des blocs autrefois exposés sur la terrasse du Musée. Ces éléments (cat. 57-59), qui avaient eux aussi perdu leur numéro d'inventaire, ont été enregistrés en 1989 comme provenant d'un ensemble « archéologique » (K89/08755) lors de leur prélèvement et de leur transfert dans les dépôts du Musée. Leur identification à l'une des rubriques du Cat. Troyon 1852-1938, pourrait être définitivement établie lorsque l'historique complet de la formation progressive de ce dépôt en plein air aura été reconstitué, grâce à l'examen attentif des plans et photographies attestant son développement tout au long de l'histoire du Musée. Autant que faire se peut, nous proposons des concordances avec le Cat. Troyon 1852-1938 dans les renvois que nous faisons, dans chaque rubrique, aux diverses publications qui mentionnent et décrivent ces pièces en donnant leur numéro d'inventaire. Les trois blocs cat. 12, 15 et 16, attribués par Verzár 1978 au décor du temple carré, proviennent plus probablement de fouilles pratiquées à la Porte de l'Est avant 1916, si l'on en croit un relevé de Louis Bosset, daté du 5 mai 1919, que nous a aimablement communiqué Matthias Flueck en date du 3 juin 2014. On verra également le tableau de concordance donné en p. 24 et le plan de situation des blocs localisés, fig. 39, p. 46.

Chaque rubrique identifie tout d'abord en vedette la fonction du bloc ou fragment décrit, le type de décor qui l'orne et permet sa mise en série, la pierre dans laquelle il a été taillé s'il ne s'agit pas de la plus couramment utilisée, le calcaire jaune du Jura[1], et renvoie aux relevés et aux photographies qui les illustrent et aux pages de l'étude qui en parlent.

Suit une brève mention de l'état de conservation du bloc, ses dimensions, puis une description plus développée de son décor sculpté et des diverses cavités techniques qui permettent d'en proposer une hypothèse de mise en place dans la restitution d'ensemble de l'édifice. Sont données ensuite les indications recueillies quant à son lieu de découverte, son numéro d'inventaire dans le catalogue informatisé du MRA qui permet une recherche multicritère, la liste des relevés dont il a été l'objet, avec indication des dates et auteurs de ces documents et enfin les références aux pages et figures des publications où il est mentionné et illustré.

Les abréviations suivantes sont utilisées :

c.	couche
ChCh	Christian Chevalley
déc.	décapage
Diam.	Diamètre
Ép.	Épaisseur
Haut.	Hauteur
Inv.	Inventaire informatique du Musée romain d'Avenches
Larg.	Largeur, perpendiculairement au côté du bloc visible en façade
LF	Laurent Francey, auteur de nombreux relevés et de mises au net informatiques
Long.	Longueur, parallèlement au côté du bloc visible en façade
MGL	Mireille Gerber Laurens, auteur de nombreux relevés et mises au net à l'encre
/nn	fragment non inventorié individuellement dans un ensemble K
PhB	Philippe Bridel, auteur de certains relevés
p.	*pes monetalis* romain de 0,29738 m selon la valeur retenue pour Avenches d'après les dimensions relevées au sanctuaire du Cigognier, selon Bridel 1982, p. 163, n. 4.
PSW	Prisca Simon Wuillemin, auteur des relevés du groupe statuaire impérial
SACFR	Service archéologique du Canton de Fribourg
s.d.	sans date
s.n.	sans numéro
TP	trou de poteau
00 m	dimension originale d'un bloc entier
(00 m)	dimension résiduelle d'un bloc cassé
[00 m]	dimension restituée d'un bloc cassé

[1] Il s'agit le plus souvent de calcaire hauterivien, dont sont faits aussi la plupart des moellons des murs. On ne peut cependant exclure, en l'absence d'étude pétrographique systématique, que certains blocs brun-ocre aient été extraits de bancs d'un faciès de calcaire urgonien moins siliceux que le calcaire urgonien blanc de La Lance tel qu'on le connaît au grand appareil de l'élévation du sanctuaire du Cigognier (Bridel 1982, p. 61). C'est de ce faciès plus tendre (Bossert 1983, p. 12-13, avec bibliographie en notes ; Bossert 1998a, p. 20 ; Bossert 1998b, p. 19), peut-être plus anciennement exploité, que relèverait toute l'élévation des monuments funéraires de Chaplix (Bossert 2002a, p. 11 ; Flutsch, Hauser 2012, p. 129 avec les références de la n. 246).

A. Temple carré de la Grange des Dîmes

1. Carreau à frise de guirlandes. Cf. *supra*, p. 53, 60, dépl. 7.2.2.
Face avant, face arrière et lit d'attente partiellement conservés.
Haut. (0,28 m); long. (0,30 m); larg. 0,33 m. Face avant ornée en relief (prof. 8 cm) d'une guirlande de baies enserrée par une bandelette; dans la cassure gauche, extrémité droite du fond d'un trou de louve longitudinal large de 2,5 cm, profond de 12 cm; le lit d'attente présente en outre, dans l'axe du trou de louve, un trou de goujon (4,5 x 3,5 cm, prof. 6,5 cm).
Trouvé probablement lors des fouilles de 1905/1906; identifié dans les réserves en 1974, mais sans n° d'inventaire; à rapprocher de cat. 2, 13, 42, 55.
Inv. X/01349
Relevé MGL 15.11.1994.
Verzár 1978, cat. 26, p. 18, pl. 16.2 et 17.1 (où la photo est permutée avec celle de cat. 27).
Bossert 1998a, p. 52-53, fig. 14c.



Fig. 74. Cat. 1. Éch. 1/10.

2. Carreau à frise de guirlandes. Cf. *supra*, p. 53, 60, dépl. 7.2.2.
Face avant et face arrière seules et partiellement conservées.
Haut. (0,40 m); long. (0,39 m); larg. 0,40 m.
Face avant ornée en relief (prof. 8 cm) d'une haste, d'une guirlande de feuilles de lierre et d'une bandelette.
Trouvé probablement lors des fouilles de 1905/1906; identifié dans les réserves en 1974, mais sans n° d'inventaire; à rapprocher de cat. 1, 13, 42, 55.
Inv. X/02214
Relevé MGL 2.11.1994.



Fig. 75. Cat. 2. Éch. 1/10.

3. Hypobase de (demi-?)colonne (?).
Toutes faces conservées, dressées au taillant (?).
Haut. 0,515 m; long. 0,715 m; larg. 0,615 m.
Au sommet de la face avant (?) feuillure de 5,5 à 5,5 cm, haute de 22 à 23 cm, sans doute ménagée lors d'un remploi du bloc; elle est venue recouper partiellement un trou de goujon horizontal de 4,5 x 2,0 cm, profond de 6,0 cm.
Au lit d'attente, trou de louve longitudinal (7,5/9,5 x 2,0 cm, profond de 9,0 cm) et trace d'une ligne de pose arquée, peut-être pour une base de (demi-?) colonne, de 27 cm de rayon (diam. 0,54 m de la base hors tout? Ou du *scamillus* de pose plus ou moins égal au fût? Feuillure pour dallage de stylobate s'il s'agit d'une hypobase de l'*ambitus*; mais pourquoi serait-elle en calcaire jaune et non en grès coquillier? Sa hauteur ne conviendrait sans doute pas non plus, et nous la restituerions plutôt au portique nord du péribole. Cf. *supra* p. 104.
Lieu de découverte inconnu.
Inv. X/02633
Relevé MGL 20.07.1994, corrigé LF 6.5.2013.

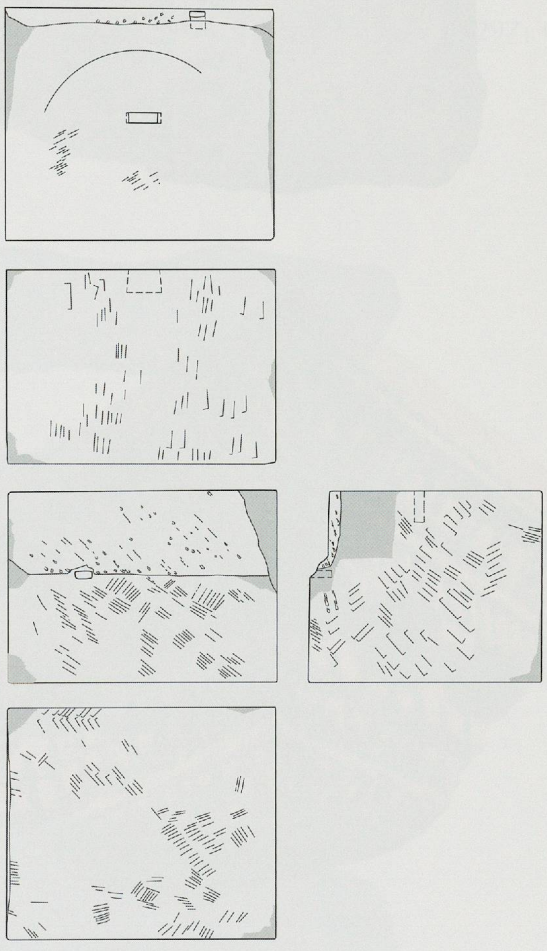

Fig. 76. Cat. 3. Éch. 1/20.



Fig. 77. Cat. 4. Éch. 1/10.

4. Bloc d'angle de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49-51, dépl. 5.1.2.2.
Lit de pose, lit d'attente, deux faces adjacentes ornées et joint droit conservés.
Haut. 0,425 m ; long. (0,72 m) ; larg. 0,872 m. En l'absence de trou de louve conservé, la longueur originale du bloc devait atteindre au moins 1,2 m (4 p.).
Le lit d'attente présente un défoncement profond de 1 à 2 cm, large de 48 cm, en retrait de 28 à 29 cm sur le bandeau de couronnement du côté cassé à gauche, de 21 cm sur le côté en retour entièrement conservé. Il a pu recevoir un élément d'angle de l'assise d'orthostates de l'attique, que deux cavités de manœuvre, en bordure de ce défoncement, ont permis de mettre en place à l'aide d'un levier. Son positionnement définitif a pu être assuré par un goujon de scellement, dont le trou, muni d'un canal de coulée, est encore visible. La cavité de 8 x 4 cm, disposée obliquement et profonde de 6 cm, semble moderne, pratiquée pour assujettir le bloc par un crampon dans la position qu'on lui avait donnée au sommet de l'ordre restitué sur le mur de la terrasse du Musée en même temps semble-t-il qu'une série du sanctuaire du Cigognier, en juillet 1935. Au sommet de la face de joint droite, trace d'un trou de crampon en Pi.
La modénature est presque intacte ; elle compte quatre modillons et quatre caissons le long du côté en retour droit, entièrement conservé. La face avant, brisée à gauche, ne présente plus que trois modillons et trois caissons, celui de l'angle commun au côté en retour ; elle devait avoir six modillons et autant de caissons lorsque le bloc était complet.
Lieu de découverte inconnu, mais judicieusement supposé dans le secteur du temple carré de la Grange des Dîmes par W. Cart, qui, considérant sa présence au Musée dès sa création, en fait remonter la découverte aux travaux de construction de la route bernoise en 1750-1751.
Inv. X/02634
Relevé MGL 2.8.1994.
Bursian 1867, p. 30 et pl. V.2.
Martin 1891, p. 8.
Dunant 1900, p. 11 et pl. II.4.
Cart 1907a, p. 303 et fig. 69, p. 298 ; Cart 1907b, p. 12 et pl. II.
Verzár 1978, cat. 7, p. 11, 20-21, pl. 4.2, 7.1 et 2.

5. Bloc de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Lit de pose, lit d'attente, face avant, face arrière et joint gauche conservés.
Haut. 0,405 m ; long. (0,18 m) ; larg. 0,93 m.
Au lit d'attente, surcreusement oblique à l'arrière, peut-être pour un écoulement des eaux de toiture derrière l'attique, et vestige d'un trou oblique de crampon en Pi vers le joint gauche. Cette face de joint est munie d'un bandeau d'anathyrose sur trois côtés.
La modénature est complète, mais n'a conservé qu'un caisson et la trace d'un modillon à la cassure droite.
Lieu de découverte : comme X/02634 ou fouilles de 1906 si = 1906/ 04404 ou 04405.
Inv. X/02635 = 1906/ 04404 ou 04405 ou 04480 (?)
Relevé MGL 25.8.1994.
Cart 1907a, p. 296 et fig. 68, à droite, p. 297 ; Cart 1907b, p. 8 et pl. I, à droite.
Verzár 1978, cat. 6, p. 11 et pl. 3.2 et 4.2.



Fig. 78. Cat. 5. Éch. 1/10.

6. Fût de colonne lisse.
Lit de pose, lit d'attente et périmètre conservés.
Haut. (0,72 m) ; diam. 0,69/0,72 m.
Lieu de découverte : comme X/02634 ou fouilles de 1906 si = 1906/ 04397 ou 04399.
Inv. X/02636 = 1906/04397 ?, 04399 ?, 04406 ?

7. Fût de colonne lisse.
Lit de pose et périmètre épannelé conservés.
Lieu de découverte : comme X/02634 ou fouilles de 1906 si = 1906/ 04397 ou 04399.
Haut. (0,35 m) ; diam. 0,52 m.
Inv. X/02637 = 1906/04397 ?, 04399 ?, 04406 ?

8. Cimaise de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Lit d'attente et face avant conservés.
Haut. (0,20 m) ; long. (0,36 m) ; larg. (0,15 m).
Le décor sculpté est conservé du bandeau de couronnement au sommet des billettes. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : comme X/02634 ou fouilles de 1906 si = 1906/ 04404, 04405 ou 4480.
Inv. X/02638 = 1906/04404 ?, 04405 ?, 04480 ?
Relevé LF 12.12.2012.
Cart 1907a, p. 296 ? ; Cart 1906b, p. 8 ?
Verzár 1978, cat. 9, p. 11 et pl. 5.2.



Fig. 79. Cat. 8. Éch. 1/10.

9. Bloc de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Toutes faces conservées, l'arrière brute de carrière.
Haut. 0,41/0,425 m ; long. 1,15 m ; larg. 0,88 m.
Lit d'attente finement piqueté vers l'avant, dressé à la gradine pour le reste, en attente d'un orthostate d'attique ; surcreusement rectangulaire à l'angle arrière droit, pour recevoir un chevron ou un arbalétrier ? Traces de pince aux arêtes gauche et droite. Trou de louve longitudinal utile au bloc brut avant épannelage de la modénature. Joints gauche et droit avec bandeau d'anathyrose du côté de la face avant. Reste de cavité de pince de serrage à l'origine à profil en L ou de goujon, haute de 14 cm, large de 5 cm, mais peu profonde (2,1 cm) et sans doute ravalée, à la base du joint gauche. La modénature présente six modillons et cinq caissons et demi.
Lieu de découverte : comme X/02634.
Inv. X/02639 =Troyon 169(b) ?
Relevé MGL 18 et 24.10.1994.
Dunant 1900, p. 11.
Cart 1907a, p. 303 ; Cart 1907b, p. 12-13.
Verzár 1978, cat. 5, p. 11, pl. 3.2, 4.1.

10. Fragment de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Seules les faces avant et arrière sont conservées, partiellement.
Haut. (0,33 m) ; long. (0,38 m) ; larg. (0,52 m) restituable à [0,54 m].
Le décor de la face avant est conservé de la base du rinceau de la frise, qui se développe vers la gauche, au sommet de la fasce médiane de l'architrave.
Lieu de découverte : comme X/02634.
Inv. X/02640.
Relevé MGL 2.11.1994.
Verzár 1978, cat. 16, p. 13, pl. 9.1.



Fig. 81. Cat. 10. Éch. 1/10.

11. Bloc de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2, fig. 82 en p. 124.
Lit de pose, lit d'attente, face avant à modénature, face arrière brute de carrière, face de joint droite démaigrie sont conservés.
Haut. 0,40/0,42 m ; long. (0,66 m) ; larg. 0,81 m. Long. minimum restituée 1,28 m.
Au lit d'attente, endommagé par les intempéries en avant de l'assise d'un orthostate de l'attique, deux trous de goujons, de leviers ou de crampons (modernes ?). Cavité de pince de serrage en L à la base du joint droit. La modénature atteste encore la présence de trois modillons et demi, séparés par trois caissons, et devait en compter cinq et demi. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : comme X/02634 ?
Inv. X/02641
Relevé MGL 24.10.1994.
Verzár 1978, cat. 1, p. 9, fig. 2 et pl. 1.1.



Fig. 80. Cat. 9. Éch. 1/10.



Fig. 82. Cat. 11. Éch. 1/10.

12. Fragment de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant seule conservée, partiellement.
Haut. (0,24 m) ; long. (0,36 m) ; larg. (0,21 m).
La face avant présente la fasce supérieure, le rang de perles oblongues, la fasce médiane et le rang de perles et pirouettes de la fasce inférieure de l'architrave.
Lieu de découverte : comme X/02634 ou plus probablement à la Porte de l'Est avant 1916, si l'on identifie ce bloc avec celui figurant sous le n° 5 sur un relevé de Louis Bosset intitulé « PE. Fragments d'architecture trouvés dans les fouilles avant 1916 », daté du 5.V.19. Aimable indication de Matthias Flueck, 3 juin 2014.
Inv. X/02642
Relevé MGL 15.8.1994.
Verzár 1978, cat. 17, p. 13, pl. 9.2.



Fig. 83. Cat. 12. Éch. 1/10.

13. Deux fragments jointifs d'un carreau à frise de guirlandes. Cf. *supra*, p. 53, 60, dépl. 7.2.2.
Face avant et lit d'attente seuls et partiellement conservés.
Haut. (0,36 m) ; long. (0,43 m) ; larg. (0,24 m).
Au lit d'attente, trou de goujon et vestiges d'un trou de louve longitudinal.
En face avant, amorce d'une guirlande de feuillages et de baies pendant vers la gauche.
Lieu de découverte : comme X/02634 ?
Inv. X/02643
Relevé MGL 15.8.1994.
Verzár 1978, cat. 28a+b, p. 18, pl. 18.2 et 19.1.
Bossert 1998a, p. 52-53, fig. 14a.



Fig. 84. Cat. 13. Éch. 1/10.

14. Fragment de la base d'une corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Lit de pose, face avant et joint gauche à bandeau d'anathyrose partiellement conservés.
Haut. (0,22 m) ; long. (0,54 m) ; larg. (0,28 m).
Trace de cavité de pince de serrage en L à la base du joint gauche.
La face avant a conservé l'amorce de l'ovolo, le réglet et la *cyma reversa* à rais-de-cœur de la base du profil.
Le bloc a été retaillé à l'arrière et en face supérieure pour en permettre le remploi.
Lieu de découverte : comme X/02634 ? ou 1906 ?
Inv. X/02644
Relevé MGL 15.8.1994.
Verzár 1978, cat. 10, p. 11, pl. 6.1.



Fig. 85. Cat. 14. Éch. 1/10.

15. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 105.
Face avant, lit d'attente et joint droit partiellement conservés.
Haut. (0,26 m) ; long. (0,33 m) ; larg. (0,40 m).
La modénature est conservée du bandeau sommital au sommet de la *cyma reversa* de base, mais ne présente pas de larmier à billettes, ni de denticules. Ce fragment ne relève donc sans doute pas du même ordre que les autres, mais pourrait peut-être provenir du portique de la cour. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : inconnu, à moins qu'on identifie ce bloc avec celui figurant sous le n° 1 sur le relevé de Louis Bosset daté du 5.V.19 et donnant, pour la Porte de l'Est («PE») des «Fragments d'architecture trouvés dans les fouilles avant 1916». Aimable indication de Matthias Flueck, 3 juin 2014.
Inv. X/02645
Relevé MGL 22.8.1994.



Fig. 86. Cat. 15. Éch. 1/10.

16. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 105.
Face avant, lit d'attente et joint gauche à bandeau d'anathyrose partiellement conservés.
Haut. (0,28 m) ; long. (0,38 m) ; larg. (0,33 m).
La modénature est conservée du bandeau sommital à mi-hauteur d'un modillon, mais ne présente pas de larmier. Ce fragment ne relève donc sans doute pas du même ordre que les autres, mais pourrait provenir du portique de la cour. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : inconnu, à moins qu'on identifie ce bloc avec celui figurant sous le n° 3 sur le relevé de Louis Bosset daté du 5.V.19 et donnant, pour la Porte de l'Est («PE») des «Fragments d'architecture trouvés dans les fouilles avant 1916». Aimable indication de Matthias Flueck, 3 juin 2014.
Inv. X/02646
Relevé MGL 15.8.1994.



Fig. 87. Cat. 16. Éch. 1/10.

17. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 105.
Face avant, joint gauche et lit d'attente partiellement conservés.
Haut. (0,24 m) ; long. (0,315 m) ; larg. (0,375 m).
De la modénature, ne sont conservés que la base de la cimaise (à feuilles d'acanthe et joncs ou ovolo ?), le soffite



Fig. 88. Cat. 17. Éch. 1/10.

d'un caisson orné d'une rosette et un court tronçon de la moulure en quart-de-rond à perles et pirouettes encadrant un modillon. Dépourvu de larmier, ce fragment ne relève donc sans doute pas du même ordre que les autres, mais pourrait provenir du portique de la cour.
Lieu de découverte inconnu.
Inv. X/02647
Relevé MGL 15.8.1994.

18. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Face avant, avec le soffite d'un caisson et d'un modillon, et joint droit seuls et partiellement conservés.
Haut. (0,315 m) ; long. (0,185 m) ; larg. (0,29 m).
De la modénature ne subsistent que le rang de perles encadrant un modillon et un caisson à fleuron et panneau arrière orné de crossettes se développant vers la droite, et l'amorce des denticules. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : comme X/02634 ou 1906 ?
Inv. X/02648
Relevé MGL 9.11.1994.



Fig. 89. Cat. 18. Éch. 1/10.

19. Fragment de corniche (modillonnaire ?). Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Base de la face avant et lit de pose partiellement conservés.
Haut. (0,32 m) ; long. (0,36 m) ; larg. (0,42 m).
Modénature conservée à la base seulement, avec le talon droit à rais-de-cœur et son réglet de couronnement, et l'amorce de l'ovolo. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : comme X/02634 ? ou 1906 ?
Inv. X/02649
Relevé MGL 7.11.1994.



Fig. 90. Cat. 19. Éch. 1/10.

20. Bloc de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Toutes faces conservées, sauf le joint droit, résultant d'une retaille pour remploi.
Haut. 0,40/0,44 m ; long. (0,56 m) ; larg. 0,845 m.
Lit d'attente muni d'un trou de crampon en Pi (moderne ?) encore rempli de plomb vers le joint gauche, d'un trou de louve longitudinal décentré dans l'état actuel du bloc, qui permet d'en restituer la longueur originale à 0,82 m env., et d'une cavité de goujon ou de manœuvre utile à la mise en place d'un bloc d'orthostate de l'attique, dont l'alignement en façade est donné par la limite de dégradation de la pierre par les intempéries.
La face avant présente tous les éléments de la modénature, avec trois modillons conservés, dont deux intacts, encadrant deux caissons entiers et flanqués de deux demi-caissons ; le bloc entier devait compter quatre modillons. La face de joint gauche, à bandeau d'anathyrose antérieur, présente à sa base un trou de pince de serrage en L. La face arrière est brute de carrière.
Lieu de découverte : comme X/02634 ?
Inv. X/02981 = ?
Relevé MGL 31.8.1994.
Verzár 1978, cat. 2, p. 9, pl. 1.1.

21. Tambour d'un fût de colonne à écailles (*columna loricata*) Cf. *supra*, p. 62.
Lit de pose et moitié du périmètre conservés.
Haut. (0,34 m) ; diam. env. 0,48 m.
Lieu de découverte inconnu, avant 1852.
Inv. SA/00146.1
Bursian 1868, p. 32, pl. VIII.5.
Verzár 1978, p. 49, cat. sc. 5, pl. 29.1 = sc. 4.
Bossert 1983, p. 34, cat. 23d, pl. 34/23d.
Bossert 1998a, p. 74-76, cat. 30d, pl. 20/30d.



Fig. 92. Cat. 21. Éch. 1/10.



Fig. 91. Cat. 20. Éch. 1/10.

22. Tambour d'un fût de colonne à écailles (*columna loricata*) Cf. *supra*, p. 62.
Lit de pose et moitié du périmètre conservés.
Haut. (0,39 m) ; diam. env. 0,48 m.
Lieu de découverte inconnu, avant 1852.
Inv. SA/00146.2
Verzár 1978, p. 49, cat. sc. 4, pl. 29.2 = sc. 5.
Bossert 1983, p. 34, cat. 23c, pl. 34/23c.
Bossert 1998a, p. 74-76, cat. 30c, pl. 20/30c.



Fig. 93. Cat. 22. Éch. 1/10.

23. Tambour d'un fût de colonne à écailles (*columna loricata*) Cf. *supra*, p. 62.
Lit d'attente et trois quarts du périmètre conservés, en deux fragments jointifs.
Haut. (0,34 m) ; diam. env. 0,48 m.
Cavité de goujon au centre du lit d'attente.
Lieu de découverte inconnu, avant 1852.
Inv. SA/00146.3a+b
Verzár 1978, p. 49, cat. sc. 6-7, pl. 30.1,2.
Bossert 1983, p. 34, cat. 23e, pl. 34/23e.
Bossert 1998a, p. 74-76, cat. 30e, pl. 20.



Fig. 94. Cat. 23. Éch. 1/10.

M. Bossert considère ces trois tambours fragmentaires de colonne à écailles comme relevant d'une colonne de Jupiter à l'anguipède à laquelle il attribue le chapiteau à têtes cat. 37, Inv. 1899/03121, trouvé au théâtre, et la tête de géant du groupe sommital à l'anguipède Inv. 65/10496, trouvée lors des fouilles menées en 1965 à la Grange des Dîmes, non loin du torse d'Hercule (?) (Inv. 65/09560) récupéré au fond du puits, qui pourrait appartenir à une seconde colonne à l'anguipède, plus développée[2].

[2] Cf. à ce sujet Bossert dans Verzár 1978, p. 47-52 ; Bossert 1983, p. 33-35, Bossert 1998a, p. 74-77.

24. Bloc de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Lit de pose, lit d'attente, face avant et joint droit à bandeau d'anathyrose partiellement conservés.
Haut. 0,42/0,43 m ; long. (0,76 m) ; larg. (0,70 m).
Au lit d'attente, trou de louve presque totalement conservé à la cassure gauche du bloc, qui permet de calculer sa longueur originale : env. 1,34 m et de restituer sa largeur à 0,80 m environ ; trou de levier près du joint droit, à cheval sur la ligne longitudinale délimitant le parement de deux orthostates jointifs de l'attique ; à l'arrière de cette ligne, le lit a été rectifié au taillant pour présenter deux surfaces distinctes, le joint transversal se situant à 0,53 m du côté droit du bloc.
La modénature a conservé quatre modillons séparés par trois caissons intacts, un quatrième à moitié cassé à gauche : elle devait en compter huit lorsque le bloc était entier.
Lieu de découverte inconnu, au Musée dès avant 1852.
Inv. SA/00170 (Faussement inventorié comme SA/00179 jusqu'en juin 2010)
Relevé MGL 26.10.1994.
Martin 1891, p. 8.
Verzár 1978, cat. 3, p. 9 (l'A. a cru lire sur le bloc le n° 176 ou 179), pl. 2.1,3.





Fig. 95. Cat. 24. Éch. 1/10.

25. Bloc de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Lit d'attente, face avant et face arrière, brute de carrière, en partie conservés ; lit de pose résultant d'une retaille à la gradine à 5 dents (largeur 2,5 cm) pour un remploi (moderne ?) du bloc. Brisé à gauche et à droite.
Haut. (0,53 m) ; long. (0,65 m) ; larg. 0,54 m.
Dépourvu de trou de louve au lit d'attente, le bloc devait donc mesurer au moins le double de sa longueur actuelle, soit plus de 1,30 m environ.
La frise présente un rinceau à tige supérieure et enroulement inférieur, se développant vers la droite ; au-dessous, il ne subsiste de l'architrave que la partie supérieure, jusqu'à l'amorce du rang de perles couronnant la *media fascia*. Traces de polychromie.
Lieu de découverte inconnu, au Musée dès avant 1852.
Inv. SA/00173
Relevé MGL 21.7.1994.
Bursian 1867, p. 31 et pl. VI.9.
Cart 1907a, p. 303, n° 173 ; Cart 1907b, p. 13, n° 173.
Verzár 1978, p. 12, cat. 11, pl. 6.2.



Fig. 96. Cat. 25. Éch. 1/10.

26. Orthostate de panneau d'attique à *clipeus*. Cf. *supra*, p. 49, 60, dépl. 6.1.3.1.
Lit de pose, face avant, face arrière et joint gauche conservés ; le joint droit et les feuillures verticales (et horizontale ?) de la face arrière relèvent peut-être d'une taille secondaire, pour remploi du bloc, dont le sommet est perdu.
Haut. (0,95 m) ; long. (0,54/0,56 m) ; larg. 0,35/0,37 m.
Trou de pince de serrage en L à la base de la face de joint gauche, munie de deux bandeaux d'anathyrose ; la face arrière présente une rainure horizontale de section triangulaire (larg. 9 cm, profondeur 7 cm) à 30 cm de hauteur et un trou de goujon rectangulaire (5 x 4,5 cm, prof. 9 cm) un peu au-dessous, à droite.
Décor : à gauche, candélabre végétalisé en forme de rameau ascendant naissant d'un calice ; à droite, partie gauche de l'encadrement circulaire d'un *clipeus* combinant feuilles d'acanthe, perles et ovolo, de l'intérieur à la périphérie. Traces de polychromie.

Lieu de découverte inconnu, au Musée dès avant 1852.
Inv. SA/00175
Relevé MGL 18.7.1994.
Bursian 1867, p. 31 et pl. VI.7.
Cart 1907a, p. 303, n° 175 et fig. 70; Cart 1907b, p. 13, n° 175 et pl. IV.
Verzár 1978, cat. 23, p. 16, fig. 4 p. 17, pl. 13.2, 14.1,2.
Bossert 1998a, p. 46, cat. 19c, pl. 11.



Fig. 97. Cat. 26. Éch. 1/10.

27. Fragment d'orthostate de panneau d'attique à *clipeus*. Cf. *supra*, p. 49, 60, dépl. 6.1.3.1.
Face avant, lit d'attente et face arrière seuls et partiellement conservés.
Haut. (0,28 m); long. (0,44 m); larg. 0,41 m.
Décor: à gauche, sommet d'un candélabre végétalisé; à droite, court tronçon sommital de l'encadrement circulaire d'un *clipeus*, combinant feuilles d'acanthe (?), rang de perles oblongues et pirouettes, ovolo.
Lieu de découverte inconnu, au Musée dès avant 1852.
Inv. SA/00176; faussement inventorié comme SA/00170 jusqu'en juin 2010
Relevé MGL 15.8.1994.
Cart 1907a, p. 303; Cart 1907b, p. 13.
Verzár 1978, cat. 25, p. 16 (l'A. a cru lire sur le bloc le n° 170), pl. 15.2, 16.1.
Bossert 1998a, p. 46, cat. 19d, pl. 12; la n. 19, p. 55, renvoie par erreur à Martin 1891 p. 8, identifiant ce bloc au n° 170 de Troyon, pourtant un fragment de corniche.



Fig. 98. Cat. 27. Éch. 1/10.

28. Orthostate à tête de *Sol* en relief. Cf. *supra*, p. 62, dépl. 7.2.3.
Face avant, lit de pose, lit d'attente, joint droit et face arrière conservés.
Haut. 0,675 m; long. 0,955 m; larg. 0,34 m.
Au lit d'attente, trou de louve de 12 x 4,5 cm, profond de 15 cm, dont la position à 46 cm du joint droit permet de restituer le centre de gravité du bloc; trou de goujon carré de 5,5 x 5,5 cm, profond de 5 cm, adjacent à l'angle avant gauche du trou de louve. La perpendicularité du trou de louve par rapport au lit d'attente atteste que les faces avant et arrière du bloc (celle-ci peut-être retaillée pour remploi), étaient obliques, inclinées vers l'avant, rendant plus visible la tête de divinité pour un spectateur placé nettement en contrebas. La restitution de la longueur initiale du bloc, en fonction de son état de conservation actuel et de la position du trou de louve, implique une face de joint gauche oblique selon une pente suivant à peu près la cassure ou retaille conservée. La longueur ainsi restituée devait atteindre 0,78 m au lit d'attente et 1,04 m au lit de pose. L'attribution de ce bloc au temple de la Grange des Dîmes et sa position dans la restitution que nous proposons restent hypothétiques.
La face de joint droit présente encore à son sommet le bandeau d'anathyrose horizontal et l'amorce de celui qui borde l'arête verticale antérieure, ainsi que le démaigrissement au pic; elle a été cependant retaillée à sa base lors d'un remploi supposé du bloc.
Une petite cavité (repère?) de 2 cm de diamètre et 0,6 cm de profondeur est visible au lit de pose, à mi-longueur de son état actuel ou à 48 cm du joint droit restitué dans son état d'origine, 15 cm en retrait de la face avant, relief inclus.
Décor: tête juvénile de *Sol* à chevelure bouclée d'où jaillissent les rais triangulaires d'une couronne rayonnante.
Lieu de découverte inconnu, supposé dans l'*insula* 19 par M. Bossert, qui attribue sa mise au jour aux fouilles que E. Ritter auraient pratiquées dans cette *insula* jouxtant le sanctuaire à l'est[3]. Une aquarelle de Ritter datée de 1784 figure cependant ce bloc en couronnement de la fontaine du château, où il dit l'avoir installé[4], alors que les fouilles par lui conduites dans l'*insula* 19 suivent celles de Lord Northampton de février 1786,

3 Bossert 1998a, p. 85, n. 2.
4 Bossert 1998a, pl. 31 et quatrième de couverture.



Fig. 99. Cat. 28. Éch. 1/10.

en automne de la même année[5]. Le bloc était donc connu avant ces fouilles et provient peut-être du chantier de construction du nouveau Grand Chemin en 1750/1751, comme ceux indéniablement attribuables au sanctuaire de la Grange des Dîmes de par leur morphologie (Cat. 4, 5, 8 à 14, 18 à 20, 24 à 28), ou des vestiges découverts lors de la construction de la Grange des Dîmes en 1780/1781[6]. Il est déposé dès 1824 dans la tour de l'évêque[7], devenue Musée en 1838.
Inv. SA/00201
Relevé LF du 10.11.2010.
Curty 1783-1786, f° 4, pl. 3.4 (aquarelle; cf. Bossert 1998a, pl. 31).
Ritter [1786], f° 13 et pl. XX (aquarelle, cf. Bossert 1998a, pl. 31).
Ritter 1788, p. 12 (qui donne les circonstances de son relevé).
Parent 1800-1810, p. 80-81.
Parent 1810, p. 7.
Cat. de Dompierre 1839, p. 68, n° 16.
Bursian 1869, p. 36, pl. 10.1.
Martin 1891, p. 4-5, n° 201.
Dunant 1900, p. 16, n° 201, pl. 2.1.
Cart 1907a, p. 301; Cart 1907b, p. 11.
Verzár 1978, cat. Sc. n° 2, p. 48, pl. 26.2; il faut corriger, p. 48, la date de trouvaille, avant 1852 (et non 1952).
Bossert 1998a, p. 84-85, cat. 38 (avec toute la bibliographie en n. 1), pl. 30-31.

29. Orthostate de panneau d'attique à *clipeus*. Cf. *supra*, p. 49, 60, dépl. 6.1.3.1.
Toutes faces retaillées pour remploi, sauf la face avant, ornée d'une tête de Jupiter Amon, et peut-être la face arrière.
Haut. (0,53/0,56 m); long. (1,00/0,955 m); larg. 0,36 m.
La face de joint droite, quoique retaillée en oblique pour remploi, présente encore les restes de deux bandeaux d'anathyrose encadrant un démaigrissement. Le lit de pose et le lit d'attente actuels divergent. La retaille du lit inférieur a pu se faire au niveau où se situe, sur la face arrière des autres blocs de la même série (cat. 26, 39, 40) la rainure longitudinale recevant sans doute la base du toit de l'*ambitus*. Par comparaison avec la configuration de ces autres blocs à *clipeus*, on peut proposer les dimensions originales suivantes pour cet orthostate retaillé: haut. [1,18 m]; long. [1,635 m] (5,5 p.); larg. [0,39 m].
Décor: à gauche, la tête d'un Jupiter Amon aux cornes de bélier bien reconnaissables, au centre d'un *clipeus* délimité par un rang de perles rondes, un rang de feuilles d'acanthe, un rang de perles rondes et un ovolo.; à droite, tronçon central d'un candélabre végétalisé.
Lieu de première découverte inconnu. Inséré avant 1710 dans de chaînage de l'angle sud-ouest de la tour de l'évêque, à 13 m de hauteur, d'où il a été prélevé en 1888 et déposé au Musée.
Inv. SA/02114
Relevé MGL 11.8.1994.
Bursian 1869, p. 40, pl. 13, encore inséré dans l'angle nord-ouest de la tour.
Martin 1891, p. 9, n° 2114.
Dunant 1900, p. 13, n° 201, pl. 2.5.
Cart 1907a, p. 301; Cart 1907b, p. 11.
Verzár 1978, cat. 22, p. 14-16, fig. 3, p. 15, pl. 12.1,2, 13.
Bossert 1998a, p. 46, cat. 19b (avec toute la bibliographie en n. 13), pl. 11.



Fig. 100. Cat. 29. Éch. 1/10.

5 Fuchs 2004, p. 46-48.
6 Faccani 2004, p. 12, n. 11 et 12 citant déjà, d'après son manuscrit, Grandjean 2007, encadré p. 369 avec les notes 13 à 15.
7 Selon le Journal de R. de Dompierre (MRA Arch. XI), en date du 5.1.1824, cité par Bossert 1998a, p. 85, n.2.

30. Chapiteau composite (?). Cf. *supra*, p. 49.
Lit de pose et quatre faces (en partie) conservés.
Haut. (0,38 m) ; diam. restitué à la base 0,45 m.
Trou de compas et ligne repère au lit de pose ; calathos avec deux rangs de feuilles d'acanthe et amorce des strigiles (?)
Lieu de première découverte inconnu ; récupéré avec d'autres blocs (cat. 30 à 34) attribuables au temple de la Grange des Dîmes, lors de la démolition du pont sur la Glâne ou de l'aménagement d'un chemin d'accès à la gravière de l'île de l'Invua en 1862[8], où ils avaient été remployés, peut-être après leur récupération lors de la démolition du château médiéval des sires de Châtillon en 1852.
Inv. PO-CHA 1852/7455, (n° SACFR), déposé au MRA
Relevé MGL 11.8.1994.



Fig. 101. Cat. 30. Éch. 1/10.

31. Fragment de corniche modillonnaire (?) Cf. *supra*, p. 50-51.
Lit de pose, base de la face avant et du joint gauche conservées.
Haut. (0,28 m) ; long. (0,625 m) ; larg. (0,70 m).
Le bloc n'a conservé que la base d'une modénature différente de celle des corniches du temple de la Grange des Dîmes, superposant un quart de rond à décor de perles et pirouettes, un ovolo, des denticules, surmontés peut-être de modillons. L'attribution à l'un des édifices avenchois est douteuse, même si ce bloc provient de la même série que cat. 30 à 34.
Lieu de première découverte inconnu ; provenance comme cat. 30.



Fig. 102. Cat. 31. Éch. 1/10.

Inv. PO-CHA 1852/7455 a, (n° SACFR), déposé au MRA
Relevé MGL 6.7.1994.

32. Fragment de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1, fig. 103, p. 132.
Face avant et lit d'attente seuls conservés.
Haut. (0,65 m) ; long. (0,26 m) ; larg. (0,44 m).
La frise a conservé les deux tiers d'un enroulement de rinceau descendant se développant vers la gauche, avec une ombelle suspendue à trois étages de feuillage, sortant d'une bractée inférieure à culot feuillu.
L'architrave a perdu son listel sommital et n'a gardé que quelques traces du rang de rais-de-cœur couronnant la fasce supérieure. La fasce médiane est entièrement conservée, avec son rang de perles de couronnement, la fasce inférieure ne présentant plus que le rang de perles et pirouettes et l'amorce de son pan nu. On a là exactement le profil et le décor des blocs homologues trouvés à Avenches. Traces de polychromie.
Lieu de première découverte inconnu ; provenance comme cat. 30.
Inv. PO-CHA 1852/7455 b, (n° SACFR), déposé au MRA
Relevé MGL 7.7.1994.
Schwab 1976, p. 2-3, fig. 2, à droite.
Verzár 1978, p. 24 avec la n. 10, pl. 21.2, à droite, qui reprend celle de Schwab 1976.

[8] Schwab 1976, p. 2.



Fig. 103. Cat. 32. Éch. 1/10.

33. Fragment de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant, face arrière, lit de pose, lit d'attente et joint droit conservés.
Haut. 0,695 m; long. (0,33 m); larg. (0,51 m), restituable à [0,53 m].
Au lit d'attente, trou de crampon en Pi au sommet du joint droit, en partie endommagé. La frise a conservé les deux tiers d'un enroulement de rinceau descendant se développant vers la gauche, avec une rosette à cinq pétales.
L'architrave a perdu son listel sommital et n'a gardé que quelques traces du rang de rais-de-cœur couronnant la fasce supérieure. La fasce médiane est entièrement conservée, avec son rang de perles de couronnement, de même que la fasce inférieure avec son rang de perles et pirouettes. On a là exactement le profil et le décor des blocs homologues trouvés à Avenches. Traces de polychromie.
Lieu de première découverte inconnu; provenance comme cat. 30.
Inv. PO-CHA 1852/7455 c, (n° SACFR), déposé au MRA
Relevé MGL 7.7.1994.
Schwab 1976, p. 2-3, fig. 2, à gauche.
Verzár 1978, p. 24 avec la n. 10, pl. 21.2, à gauche, qui reprend celle de Schwab 1976.

34. Orthostate ou carreau d'un panneau d'armes. Cf. *supra*, p. 63, dépl. 7.3.
Face avant, face arrière, joints gauche et droit avec bandeaux d'anathyrose conservés à mi-hauteur; lit de pose irrégulier, peut-être retaillé, avec cavité de levier (?) en base de face arrière, près du joint droit. Restes de mortier au tuileau sur la face arrière, suggérant un remploi du bloc.
Haut. (0,62 m); long. 0,89/0,90 m; larg. 0,38 m.
Élément isolé d'une vaste composition de trophée d'armes qui pourrait convenir à un monument funéraire ou triomphal, ce bloc n'est ici catalogué qu'en raison de son lieu de trouvaille; son origine avenchoise n'est pas assurée.
Décor: en haut à gauche, bas d'une cuirasse avec ses *pteryges* et les plis de la tunique sous-jacente; la recouvre, en bas, un bouclier ovale orné de volutes adossées, en partie cachées par le pommeau d'un *gladius*; de la manche gauche de la tunique pendent des écailles de cuir; à gauche en bas, partie d'un carquois et de ses flèches, et, caché par le bas du bouclier, un élément sphérique, probablement un casque. Traces de polychromie.
Lieu de première découverte inconnu; provenance comme cat. 30.
Inv. PO-CHA 1852/7455 d, (n° SACFR), déposé au MRA
Relevé MGL 12.7.1994.
Schwab 1976, p. 2-3, fig. 3.
Bossert 1998a, p. 97, cat. 55, pl. 40.



Fig. 104. Cat. 33. Éch. 1/10.



Fig. 105. Cat. 34. Éch. 1/10.

35. Sarcophage fragmentaire. Cf. *supra*, p. 11.
Toutes faces conservées, sauf une extrémité; taillé dans un bloc en grès coquillier récupéré, peut-être de l'amphithéâtre.
Haut. (0,495 m); long. (0,93 m); larg. 0,685 m.
C'est ici probablement l'extrémité haute de la cuve qui est conservée, profonde de 0,29 m environ, avec son rétrécissement en largeur de 0,41 à 0,25 m, destiné à recevoir la tête du défunt.
Lieu de découverte: 1892, au nord de l'ancienne Grange du Dîme, près de l'angle sud-est.
Inv. 1892/02529a
Cart 1907a, p. 311, Cart 1907b, p. 22.
Faccani 2004, p. 12, fig.3, p. 17 et fig. 6 p. 16.



Fig. 106. Cat. 35. Éch. 1/20 env.

36. Sarcophage fragmentaire. Cf. *supra*, p. 11.
Lit de pose, un petit côté et l'amorce de deux longs côtés seuls conservés.
Haut. (0,33 m); long. (0,87 m); larg. 0,67 m.
C'est ici probablement l'extrémité haute de la cuve qui est conservée, avec une profondeur résiduelle de 0,06 m environ, un rétrécissement en largeur de 0,39 à 0,25 m, destiné à recevoir la tête du défunt.
Lieu de découverte: 1892, au nord de l'ancienne Grange du Dîme, près de l'angle nord-est.
Inv. 1892/02529b
Cart 1907a, p. 311, Cart 1907b, p. 22.



Fig. 107. Cat. 36. Éch. 1/20 env.

37. Chapiteau corinthien figuré à bustes et aigles d'angle. Cf. *supra*, p. 62, 127, fig. 108, p. 134.
Toutes faces conservées, les aigles ayant perdu leur tête.
Haut. 0,60 m; long. (0,66 m); larg. (0,66 m); diam. inf. 0,36 m.
Au lit d'attente, cavité recreusée pour recevoir une statue (?), mesurant 42 x 60 cm, profonde de 3 cm, et trou de louve résiduel, décentré, de 8/12 cm x 4,5 cm, profond de 4,5 m.
Lieu de découverte (secondaire): 1899, au théâtre romain. Attribué à une colonne de Jupiter à l'anguipède proche du temple de la Grange des Dîmes par M. Bossert, cf. *supra*, cat. 21 à 23.
Inv. 1899/03121
Verzár 1978, cat. sc. 8, p. 49-52, pl. 31 à 32.
Bossert 1983, cat. 23b, p. 34 et pl. 32 à 33.
Bossert 1998a, cat. 30b, p. 74-76, pl. 19-21, avec bibliographie complète.

38. Autel votif *Deo Mercurio Cissonio*. Cf. *supra*, p. 11-12, 61. Toutes faces conservées.
Haut. 0,413 m; long. 0,225 m; larg. 0,162 m.
Lieu de découverte: 27 décembre 1905, propriété de Daniel Delessert, Derrière la Tour, à 1,5 m. de profondeur, « tout près du pensionnat Doleyres » (Wavre 1906, p. 276 et notre fig. 8, p. 26), soit à l'arrière de l'actuelle annexe de la Maison d'enfants, probablement hors de l'enceinte du sanctuaire, éventuellement en dépôt secondaire. Pour la localisation d'autres trouvailles (lampes miniatures, statuettes de marbre), non loin de cet emplacement, dans la même parcelle, cf. Jomini 1907, p. 28, le plan de A. Rosset 1906, donné par Verzár 1978, pl. 22 et Meylan-Krause 2008, p. 68-69, fig. 29.1.
Inv. 1906/04359
Plan Rosset 1906 (MRA 1905/005): « D: sarcophage sorti en 1894, vendu au Musée ».
Jomini 1906, p. 157 et 245.
Wavre 1906, n° XXIX, p. 276-277.
Jomini 1907a, p. 68; Jomini 1907b, p. 28.
Cart 1907a, p. 310-311; Cart 1907b, p. 20-21.
Wavre 1907, p. 52-53 et pl. VII.
CIL XIII,4, 1916, n° 11476.



Fig. 109. Cat. 38. Éch. 1/5.



Fig. 108. Cat. 37. Éch. 1/10.

Howald, Meyer 1940, n° 223.
Schwarz 1964, p. 79 et n. 276.
Ewald 1974, n° Av26.
Walser 1979, n° 102.
Frei-Stolba, Bielman 1996, n° 26.
Meylan-Krause 1996, p. 24 et fig. 1-3, p. 25-26.
Oelschig 2001, p. 1099, n° 7168.
Meylan-Krause 2008, p. 68-70.

39. et 40. Deux orthostates jointifs formant un panneau d'attique à *clipeus*. Cf. *supra*, p. 49, 60, fig. en page de titre, dépl. 6.1.3.1.
L'orthostate de gauche **39** est constitué des fragments a et c-f; l'orthostate de droite **40** est le bloc entier Inv. 1906/04367b. L'ensemble avait été remonté comme un seul élément avant 1911 semble-t-il, et déposé sous le hangar de la terrasse inférieure du Musée, où il est visible sur les photos dès cette année. Le hangar sera transformé et agrandi en 1940, puis démantelé lors de la réhabilitation de l'amphithéâtre, au début de l'année 1989. C'est en 1984 déjà semble-t-il que l'assemblage des fragments avait été démonté et transporté en réserve, d'abord à l'ancienne centrale nucléaire de Lucens, puis dans les dépôts successifs du MRA à Avenches.

39. Orthostate fragmentaire de panneau d'attique à *clipeus*. Cf. *supra*, p. 49, 60, dépl. 6.1.3.1.
Conservé sous forme de cinq fragments jointifs, recollés en trois ensembles, soit Inv. 1906/04367a, 1906/04367c+d, 1906/04367e+f. Sont ainsi conservés, en tout ou partie, la face avant, la face arrière, le lit de pose, le lit d'attente, le joint gauche et le joint droit, assurant les dimensions originales du bloc.
Haut. 1,20 m; long. 1,01 m; larg. 0,41 m.
Le fragment (a) conserve sur sa face avant l'essentiel du *clipeus*, à tête de divinité fluviale (Achéloüs?) et, en bas à gauche, la dernière volute du rinceau inférieur sortant du culot d'acanthe du motif d'encadrement vertical gauche; lit de pose, joint droit à bandeaux d'anathyrose et démaigrissement central et face arrière à saignée horizontale et cavité de scellement horizontale (6,5 x 3,5 m, prof. 5 cm).
Les fragments (c) et (d), recollés, présentent sur leur face avant le quart supérieur gauche de l'encadrement du *clipeus*, une feuille et le rinceau supérieur droit du motif d'encadrement vertical gauche; ils ont conservés tous deux leur face arrière et une partie du lit d'attente, avec un trou de louve longitudinal (9/12 x 2,5 cm, prof. 12 cm) et, à gauche, un trou de goujon (4,5 x 4,5 cm, prof. 7 cm).
Les fragments (e) et (f) recollés constituent l'angle inférieur gauche du panneau; ils sont ornés sur leur face avant du calice d'acanthe d'où sort le rinceau ascendant constituant le motif d'encadrement gauche; (e) a conservé son lit de pose, sa face arrière avec saignée horizontale et la base du joint gauche, à peine démaigri et muni d'une cavité de pince de serrage en L; (f) n'a conservé que sa face avant et un peu du joint gauche.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. fig. 8, plan Rosset 1906, B).
Inv. 1906/04367a et c à f
Relevé MGL 10.8.1994.
Jomini 1906, p. 157, fig. 91.



Fig. 110. Cat. 39a. Éch. 1/10.



Fig. 111. Cat. 39c. Éch. 1/10.



Fig. 112. Cat. 39d. Éch. 1/10.



Fig. 113. Cat. 39e. Éch. 1/10.



Fig. 114. Cat. 39f. Éch. 1/10.

Cart 1907a, p. 295, 299-301, pl. XX et XXI; Cart 1907b, p. 6, 10-11; plan et pl. III.
Espérandieu 7, p. 107 n° 5432.
Secretan 1919, p. 83.
Verzár 1978, cat. 21, p. 14, pl. 11.2 (par erreur: «vieil inv. n° 4376» au lieu de 4367.
Bögli 1996, p. 17-18, fig. 15.
Bossert 1998a, p. 45-46, cat. 19a, pl. 10.

40. Orthostate de panneau d'attique à *clipeus*. Cf. *supra*, p. 49, 60, fig. en page de titre, dépl. 6.1.3.1.
Toutes faces conservées.
Haut. 1,20 m; long. 0,67 m; larg. 0,41 m.
La face avant figure la partie droite du *clipeus*, avec la corne d'Achéloüs et toute la modénature du médaillon; le motif d'encadrement, à droite, se présente comme un rinceau d'acanthe pendant, sortant d'une ombelle ou d'un calice (?) supérieur à volutes; le lit de pose est muni à la base du joint gauche, d'une cavité de pince de serrage en L (14 x 4 cm, prof. 8/13 cm), et présente encore un trou de louve longitudinal, décentré vers l'avant (12/9 x 2,5 cm, prof. 12 cm), utilisé sans doute pour déplacer le bloc avant son épannelage; le lit d'attente est muni d'un trou de louve longitudinal (11/13 x 3 cm, prof. 7 cm), de deux cavités de crampon en Pi (13 x 3,5 cm, prof. 14/6,5 cm), celle du joint gauche à peu près centrée, celle du joint droit décalée vers l'avant en raison de la présence d'un trou de goujon disposé un peu obliquement (6,5 x 5 cm, prof. 3,5 cm); joint gauche et joint droit présentent deux bandeaux d'anathyrose verticaux, séparés par un démaigrissement; la face arrière est recreusée d'une rainure horizontale, de section triangulaire, pratiquée à 24 cm de sa base, au dessus d'un bandeau en léger retrait, haut de 15 cm.

Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. fig. 8, plan Rosset 1906, B).
Inv. 1906/04367b
Relevé MGL 10.8.1994.
Jomini 1906, p. 157, fig. 91.
Cart 1907a, p. 295, 299-301, pl. XX et XXI; Cart 1907b, p. 6, 10-11; plan et pl. III.
Espérandieu 7, p. 107 n° 5432.
Secretan 1919, p. 83.
Verzár 1978, cat. 21, p. 14, pl. 11.2 (par erreur: «vieil inv. n° 4376» au lieu de 4367.
Bögli 1996, p. 17-18, fig. 15.
Bossert 1998a, p. 45-46, cat. 19a, pl. 10.



Fig. 115. Cat. 40. Éch. 1/10.

41. Bloc d'angle de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Lit de pose, lit d'attente, face avant, face arrière, brute de carrière, en partie conservées; face en retour droit entièrement conservée. Brisé à gauche.
Haut. 0,73/0,735 m; long. (0,965 m); larg. 0,51 m.
Dépourvu de trou de louve au lit d'attente, le bloc devait donc mesurer au moins le double de sa longueur actuelle, soit au moins 1,86 m. Il recevait, à son extrémité droite, un bloc de corniche d'angle se développant sur la façade en retour, mis en place à l'aide d'un levier inséré dans la cavité de manœuvre ménagée à l'extré-

mité antérieure de la limite du léger surcreusement qui le recevait; le bloc de frise architravée adjacent à droite était maintenu par un crampon en Pi dont la cavité se voit encore près de la face arrière (3,5/17 x 4 cm, prof. 3,6/7 cm), aménagée à cette extrémité en face de joint, avec bandeau d'anathyrose encore visible au sommet; le canal recevant le bras du crampon a été bizarrement élargi en triangle, peut-être lors de la mise en place moderne du bloc à l'angle de la terrasse du Musée.
La frise est ornée d'un rinceau dont on aperçoit à gauche de la face principale, la fin d'un enroulement dont sort, au sommet, une tige acanthisée descendante d'où naît un enroulement supérieur, se développant vers la gauche et contenant un fleuron combinant trois corolles feuillues, pendantes et superposées; la tige s'achève à droite par une demi-palmette à trois volutes sortant d'un calice feuillu; le même motif, symétriquement développé, se retrouve sur la face en retour, trois feuilles d'acanthe donnant naissance à trois volutes se développant vers la gauche; l'architrave a conservé toutes ses moulures en face avant comme en retour droit; on notera que la moulure couronnant la fasce inférieure est un cordon sur la face avant, un rang de perles et pirouettes sur le côté en retour. Traces de polychromie.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B).
Inv. 1906/04368
Relevé MGL 25.8.1994.
Cart 1907a, p. 301-303, fig. 71; Cart 1907b, p. 12, pl. V.
Verzár 1978, cat. 13, p. 12, fig. 2 p. 10, pl. 7.1,2.



Fig. 116. Cat. 41. Éch. 1/10.

42. Fragment de carreau à frise de guirlandes. Cf. *supra*, p. 53, 60, dépl. 7.2.2.
Face avant, face arrière, joint gauche et lit d'attente partiellement conservés.
Haut. (0,385 m) ; long. (0,34 m) ; larg. 0,40 m.
Face avant ornée en relief (prof. 8 cm) d'une guirlande de baies et feuilles de lierre (?) enserrée par une bandelette ; dans la cassure droite, trace de l'extrémité gauche du fond d'un trou de louve (?) large de 2,5 cm, à 7 cm du lit d'attente ; le joint gauche présente deux bandeaux d'anathyrose verticaux séparés par un démaigrissement.
Lieu de découverte : fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B, notre fig. 8) ; à rapprocher de cat. 1, 2, 13, 55.
Inv. 1906/04370
Relevé MGL du 7.11.1994.
Verzár 1978, cat. 27, p. 18, pl. 17.2 (où la photo est permutée avec celle de cat. 26), 18.1.
Bossert 1998a, p. 52-53, fig. 14d.



Fig. 117. Cat. 42. Éch. 1/10.

43. Fragment d'orthostate de panneau d'attique à *clipeus*. Cf. *supra*, p. 49, 60, dépl. 6.1.3.1.
Face avant seule et partiellement conservée.
Haut. (0,40 m) ; long. (0,43 m) ; larg. (0,32 m) ; rayon à l'extérieur de l'ovolo [env. 0,695 m].
Ce fragment conserve toute la modénature bordant la figure centrale, perdue, soit, de l'intérieur vers l'extérieur, un rang de perles à peine identifiables, une couronne double de feuilles d'eau lisses et pointues bordée d'un fin listel, un kymation ionique combinant perles et pirouettes et ovolo.
Lieu de découverte : fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B, notre fig. 8) ; à rapprocher de cat. 26, 27, 29, 39, 40.
Inv. 1906/04371
Relevé MGL du 9.11.1994.
Cart 1907a, p. 301, sans n° d'inv. ; Cart 1907b, p. 11, sans n° d'inv.
Verzár 1978, cat. 24, p. 16, pl. 15.1.
Bossert 1998a, p. 46-47, cat. 19e, pl. 12.



Fig. 118. Cat. 43. Éch. 1/10.

44. Bloc de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Lit de pose, lit d'attente, face avant, face arrière (?) et joint droit à bandeau d'anathyrose partiellement conservés.
Haut. 0,39/0,41 m ; long. (0,87 m) ; larg. 0,82 m (?).
Au lit d'attente, trou de louve longitudinal qui permet de calculer la longueur originale du bloc : env. 1,12 m et de confirmer sa largeur à 0,82 m environ ; trou de crampon en Pi au joint droit, et bandeau surcreusé de 2 cm env., large de 10/12 cm, à 15/20 cm en retrait du couronnement de la modénature, dont la limite arrière marque sans doute la face de l'orthostate d'attique que portait le bloc.
La modénature a conservé cinq modillons séparés par quatre caissons intacts : elle devait en compter six lorsque le bloc était entier. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B, notre fig. 8) ; à rapprocher de cat. 4, 5, 8, 9, 11, 14, 18, 19, 20, 24, 50, 80, 84, 105, 115, 118, 128, 130, 133, 141, 145, 146.
Inv. 1906/04403
Relevé MGL 29.8.1994.
Cart 1907a, p. 296-298, fig. 68, à gauche ; Cart 1907b, p. 8-9, pl. I, à gauche.
Verzár 1978, cat. 4, p. 11, pl. 2.2, 3.1.

45. Fragment de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.



Fig. 120. Cat. 45. Éch. 1/10.



Fig. 119. Cat. 44. Éch. 1/10.

Face avant, face arrière, lit d'attente et joint gauche au moins partiellement conservés.
Haut. (0,44 m) ; long. (0,43 m) ; larg. 0,50 m.
Le joint droit résulte d'une retaille du bloc pour son remploi, auquel se rapportent les traces de rubéfaction de la face arrière. La frise a conservé les trois-quarts d'un enroulement de rinceau ascendant se développant vers la gauche, avec une rosette à cinq feuilles d'acanthe, et l'amorce de la remontée de la tige à droite, d'où se détache un stolon vertical. Traces de polychromie.

Lieu de découverte : fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B, notre fig. 8) ; à rapprocher de cat. 10, 12, 25, 32, 33, 41, 51, 52, 85, 90, 96, 101, 129.
Inv. 1906/04409
Relevé MGL 21.7.1994.
Cart 1907a, p. 299 ; Cart 1907b, p. 9.
Verzár 1978, cat. 12, p. 12, pl. 6.2.

46 et **47.** Deux statuettes en marbre de jeunes hommes en pied, dont ne subsiste que le torse. M. Bossert les considère comme des *spolia* tardivement parvenus à l'emplacement où elles ont été trouvées en 1906, à quelques mètres de l'angle nord-ouest du temple carré de la Grange des Dîmes (plan Rosset 1906, A, notre fig. 8). Meylan-Krause 2008, p. 66 et n. 35 suggère que ces torses pourraient avoir été trouvés *in situ* ; ils seraient alors contemporains du temple et figureraient Mercure.

46. Statuette en marbre de jeune homme en pied, dont ne subsiste que le torse. Haut. (0,24 m), haut. tot. rest. [1,05 m] ; long. (0,31 m) ; larg. (0,24 m).
Lieu de découverte : fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Delessert, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, A, notre fig. 8) ; à rapprocher de cat. 47.
Inv. 1906/04415
Cart 1907a, p. 299 ; Cart 1907b, p. 10 ; par erreur n° 4115.
Verzár 1978, p. 18, cat. 29 = sc. 11, p. 53, pl. 33 (légendée par erreur « cat. Sc. 9, p. 52 ».
Bossert 1983, cat. 26, p. 37-38, pl. 41.
Bossert 1998a, p. 155-156, cat. Rs 26, pl. 46.

47. Statuette en marbre de jeune homme en pied, dont ne subsiste que le torse. Haut. (0,24 m), haut. tot. rest. [1,05 m] ; long. (0,31 m) ; larg. (0,24 m).
Lieu de découverte : fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Delessert, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, A, notre fig. 8) ; à rapprocher de cat. 46.
Inv. 1906/04416
Cart 1907a, p. 299 ; Cart 1907b, p. 10 ; par erreur n° 4116.
Verzár 1978, p. 18, cat. 30 = cat. sc. 12, p. 53, pl. 34 (légendée par erreur « cat. Sc. 10 ».
Bossert 1983, cat. 27, p. 37-38, pl. 41.
Bossert 1998a, p. 155-156, cat. Rs 27, pl. 46.

48. Tête de Mercure enfant en haut-relief. Cf. *supra*, p. 61.
Haut. (0,203 m) ; long. (0,174 m) ; larg. (0,095 m).
Lieu de découverte : fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Delessert, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, A).
Inv. 1906/04417
Cart 1907a, p. 299 ; Cart 1907b, p. 10.
Verzár 1978, p. 4, cat. 31 = cat. sc. 9, p. 53, pl. 35.2 (légendée par erreur « cat. Sc. 12, p. 53 ».



Fig. 121. Cat. 48. Éch. 1/5.

Bossert 1983, cat. 20, p. 47-48, pl. 12.
Meylan-Krause 2008, p. 67.

49. Acrotère de bronze doré. Cf. *supra*, p. 54, dépl. 7.3.
Seule la moitié gauche est conservée.
Haut. 0,875 m; long (0, 425 m), ép. 0,01-0,03 m.
Sont conservées les quatre volutes ascendantes à enroulement dextrogyre de la moitié gauche, percées à leur base commune d'un trou carré, l'amorce de la volute sommitale de la moitié droite ainsi qu'un reste de soudure à la base, qui semblent indiquer un retour à angle très obtus, ce qui ferait de cette pièce un acrotère de sommet de fronton.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico, 15 décembre 1905, Derrière la Tour, propriété Doleires-Bessat, près de l'angle nord-est du temple (cf. plan Rosset 1906, C, notre fig. 8).
Inv. 1906/04429
Relevé LF s.d. (2013?).
Jomini 1906, p. 157.



Fig. 122. Cat. 49. Éch. 1/10.

Cart 1907a, p. 294, fig. 67 («h. de l'original 0,95-1 m») et pl. XX, situation en C; Cart 1907b, p. 4-5 avec photo et plan de situation en dépliant, C.
Verzár 1978, p. 19, cat. 34 («h. 85,5 cm»), pl. 19.2.

50. Fragment sommital de corniche modillonnaire. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Lit d'attente, face avant et joint gauche seuls et partiellement conservés.
Haut. (0,21 m); long. (0, 46 m); larg. (0,22 m).
La modénature a conservé, sous le listel sommital épaufré, trois feuilles d'acanthe et trois joncs de la doucine droite, en partie épaufrés, son réglet de base et l'amorce des billettes du larmier. Le joint gauche présente un bandeau d'anathyrose le long de la modénature, un démaigrissement à l'arrière. Le joint droit est le fruit d'une retaille pour remploi. Traces de polychromie.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleires-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B, notre fig. 8).
Inv. 1906/04480
Relevé MGL 7.11.1994.
Cart 1907a, p. 296-298, n° 4483 pour 4480, par erreur, fig. 68 en haut et pl. XX, situation en A; Cart 1907b, p. 8, n° 4483 pour 4480, par erreur, pl. 1 en haut et plan de situation en dépliant: A.
Verzár 1978, p. 11, cat. 8, pl. 5.1; contrairement à la remarque de l'A., il s'agit bien ici du fragment illustré par Cart 1907a, fig. 68 en haut et Cart 1907b, pl. I en haut.



Fig. 123. Cat. 50. Éch. 1/10.

51. Fragment de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant, lit d'attente et joint droit oblique au moins partiellement conservés.
Haut. (0,54 m); long. (0,40 m); larg. (0,41 m).
Le joint droit oblique pourrait suggérer un dispositif en arc plat clavé. La frise a conservé le tiers droit d'un enroulement pendant à trois feuilles d'acanthes superposées et la tige d'un rinceau ascendant se développant vers la gauche; s'en détachent à droite trois stolons feuillus, deux ascendants et un pendant. De l'architrave, ne subsiste qu'un court tronçon du bandeau de couronnement. Traces de polychromie.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B, notre fig. 8); à rapprocher de cat. 10, 12, 25, 32, 33, 41, 45, 52, 85, 90, 96, 101, 129.
Inv. 1906/04481
Relevé MGL 9.11.1994.

Cart 1907a, p. 298; Cart 1907b, p. 9; le n°4481 est par erreur décrit comme un coin de médaillon en relief.
Verzár 1978, cat. 15, p. 13, pl. 8.2.



Fig. 124. Cat. 51. Éch. 1/10.

52. Fragment de frise architravée. Cf. *supra*, p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant, lit d'attente au moins partiellement conservés.
Haut. (0,36 m); long. (0,53 m); larg. (0,50 m).
Au lit d'attente, extrémité droite d'un trou de louve longitudinal dont la position permet de restituer la longueur originale du bloc: 1,00 m au moins. La frise a conservé la moitié droite d'un enroulement lévogyre ascendant à calice feuillu et la tige d'un rinceau ascendant se développant vers la droite, d'où naissait un second enroulement, lévogyre et descendant, frappé d'un fleuron à cinq (?) pétales. Traces de polychromie.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1906, Derrière la Tour, propriété Jules Doleyres-Bessat, près de l'angle nord-ouest du temple (cf. plan Rosset 1906, B, notre fig. 8); à rapprocher de cat. 10, 12, 25, 32, 33, 41, 45, 51, 85, 90, 96, 101, 129.
Inv. 1906/04482
Relevé MGL 7.11.1994.
Cart 1907a, p. 298; Cart 1907b, p. 9; n° 4482.
Verzár 1978, cat. 14, p. 13, pl. 8.1.



Fig. 125. Cat. 52. Éch. 1/10.

53. Bloc fragmentaire d'un haut-relief figurant Hercule. Cf. *supra*, p. 62, fig. 126, p. 142, dépl. 7.3.
Face avant, lit de pose et lit d'attente conservés.
Haut. 0,59/0,595 m; long. (0,57 m); larg. (0,49 m).
La face avant présente le torse d'Hercule en haut-relief, sans qu'on puisse restituer la longueur du bloc, ni sa largeur. Selon M. Bossert, la figure complète devait compter cinq à six assises, atteindre env. 3 m de hauteur totale et appartenir peut-être au soubassement d'une colonne de Jupiter à l'anguipède.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1965, «devant la face Est du temple entre le captage de la source et l'autel, en position secondaire», selon Verzár 1978, p. 19 et Bossert dans Verzár 1978, p. 48.
Inv. 65/09560
Relevé LF 21.12.2012?
Verzár 1978, cat. 32, p. 19 et 48, Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 1, p. 50, 52, pl. 26.1, 27.1 et 2.
Bossert 1983, p. 33, 59, 64 ss.
Bossert 1998a, n° 39, p. 86, pl. 32.

54. Tête fragmentaire de géant anguipède d'une colonne de Jupiter. Cf. *supra*, p. 62.
Face conservée, cou brisé, haut de la tête traité dans un bloc perdu.
Haut. (0,23 m); long. (0,205 m); larg. (0,18 m).
La joue gauche de la tête semble encore présenter un reste de la jambe du cheval de Jupiter qui la bloquait en position relevée.
Lieu de découverte: «Trouvé en 1965 dans le temple de la Grange des dîmes» (Bossert dans Verzár 1978, p. 48); «1965, La Grange des Dîmes» (Bossert 1983, p. 33).
Inv. 65/10496
Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 3, p. 48-49, pl. 28.1 et 2.
Bossert 1983, cat. 23a, p. 33-4, pl. 32, 35.
Bossert 1998a, n° 30a, p. 74, pl. 20, 21.



Fig. 127. Cat. 54. Éch. 1/5.

55. Fragment de carreau à frise de guirlandes. Cf. *supra*, p. 61, dépl. 7.2.2.
Face avant, lit d'attente, joint gauche et face arrière conservés; joint droit et lit de pose perdus. Plus de la moitié d'un trou de louve est conservée au lit d'attente, du côté droit, cassé (long. 11,5 cm, larg. 1,8 cm, prof. 6,4 cm).
Haut. (0,38 m); long. (0,495 m), larg. 0,39 m.
Face avant ornée en relief (prof. 9 cm) d'une guirlande



Fig. 126. Cat. 53. Éch. 1/10.

de baies sphériques à bandelette et d'une feuille d'acanthe. Traces de polychromie.
Lieu de découverte: fouilles Pro Aventico 1964 (photo GdD 64:125=8, 64:134=18), « trouvé en 1965 (sic) devant l'escalier du temple » (Verzár 1978, p. 18); à rapprocher de cat. 1, 2, 13, 42.
Inv. 65/10519
Relevé MGL du 15.11.1994.
Verzár 1978, hors cat., p. 46, pl. 36.1, 2.
Bossert 1998a, p. 52-53, fig. 14b.



Fig. 128. Cat. 55. Éch. 1/10.

56. Base attique et pied de fût de colonne à cannelures rudentées. Cf. *supra*, p. 48, 53, dépl. 6.2.1.1.
Lit de pose, lit d'attente, tore supérieur et fond de la scotie de la base, haute de 30,5 cm, au moins en partie conservés.
Haut. 0,585 m; long. (0,945 m); larg. (0,935 m). diam. du fût 0,89 m; diam. max. restitué de la base 1,2 m env. (4 p.).
Plus de la moitié des 24 cannelures rudentées du pied du fût, haut de 20,5 cm, sont encore intactes. Au lit d'attente, trou de louve profond de 17 cm, sans doute recreusé lors d'une tentative de remploi du bloc, comme l'indique la cuvette, profonde de 8 cm, qui fut ménagée pour faciliter cette opération. Les deux faces latérales opposées, alors grossièrement dressées au pic, dont l'une sous forme d'un encastrement long de 50 cm et large de 5 cm au maximum, taillé grossièrement jusqu'à hauteur de l'apophyge du fût, sont à peu près parallèles, orientées à 60° par rapport au trou de louve. Trou de goujon au lit de pose.
Lieu de découverte: Fouilles Pro Aventico 1964, devant l'escalier du temple (photo GdD 1964: 64:130=10, 64:128=11, 64:129=12, 64:126=13, 64:132=19.
Inv. 65/10520
Relevé MGL 18.7.1994, PhB 8.1.1992.
Verzár 1978, cat. 20, p. 14, pl. 11.1.

57. Tambour de demi-colonne rudentée adossée (à un pilastre?). Cf. *supra*, p. 48, 49, dépl. 4.1.1.2.
Toutes faces conservées, arêtes du pilastre épaufrées.
Haut. 0,702 m; long. 0,585 m; larg. 0,36 m; diam. max. du fût 0,52 m; diam. du fût à son pied 0,505 m.
Face arrière démaigrie, trou de louve au lit d'attente. Au sommet de la face avant, cavité d'encastrement de 19 x 9 cm, profonde de 10, 5 cm pour un madrier horizontal (formant main-courante?) de 18 x 18 cm de section, taillé à mi-bois, l'épaulement venant s'adosser à un méplat ménagé sous la mortaise. Trace d'une retaille en base de l'arête gauche du pilier.
Lieu de découverte: prélevé en 1989 sur la terrasse du Musée; à identifier peut-être avec le n° 4401 du Cat. Troyon, provenant des fouilles Pro Aventico Derrière La Tour, Grange des Dîmes 1906 et mentionné par Cart.
Inv. 89/08755-006
Relevé PhB 3.11.1998.



Fig. 129. Cat. 56. Éch. 1/10.

Cart 1907a, p. 299, n° 4401 (?); Cart 1907b, p. 9-10, n° 4401 (?).
Verzár 1978, cat. 18, p. 13, pl. 10.1.



Fig. 130. Cat. 57. Éch. 1/10.

58. Tambour de pilastre d'angle à deux demi-colonnes, rudenté. Cf. *supra*, p. 48, dépl. 4.1.1.3.
Toutes faces conservées, mais en partie épaufrées. Haut. 0,567 m; L. 0,793 m; l. 0,793 m; diam. fût 0,495 m.
Trou de louve au lit d'attente. La rencontre des deux demi-colonnes est traitée comme un listel en creux.
Lieu de découverte: prélevé en 1989 sur la terrasse du Musée; à identifier peut-être avec l'un des fragments provenant des fouilles Pro Aventico Derrière La Tour, Grange des Dîmes 1906 et mentionnés par Cart, n°s 4396-4399.
Inv. 89/08755-045
Relevé PhB 5.11.1998.
Cart 1907a, p. 299, n°s 4396, 4397, 4399 (?); Cart 1907b, p. 9-10, n°s 4396-4399 (?).
Verzár 1978, cat. 19, p. 13, pl. 10.2 et le croquis de A. Rosset, pl. 22.

59. Tambour fragmentaire de pilastre d'angle à deux demi-colonnes, rudenté. Cf. *supra*, p. 48, fig. 132, p. 146, dépl. 4.1.1.3.
Ne sont conservés, et en partie seulement, que le lit de pose, l'une des demi-colonnes et un peu plus de la moitié du pilastre adjacent à droite.
Haut. (0,39 m), rest. [0,446 m] au moins; long. (0,52 m), rest. [0,743 m]; larg. (0,48 m), rest. [0,74 m]
Lieu de découverte: prélevé en 1989 sur la terrasse du Musée; à identifier peut-être avec l'un des fragments provenant des fouilles Pro Aventico Derrière La Tour, Grange des Dîmes 1906 et mentionnés par Cart, n°s 4396-4399.
Inv. 89/08755-076
Relevé PhB 25.11.1998.
Cart 1907a, p. 299, n°s 4396, 4397, 4399 (?); Cart 1907b, p. 9-10, n°s 4396-4399 (?).
Verzár 1978, cat. 20a à 20d, p. 14, et le croquis de A. Rosset, pl. 22.

60. Fragment de statuette (d'un dédicant?): jambe drapée.
Haut. (0,29 m); long. 0,096 m; larg. (0,09 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, couche C2 (fouilles anciennes).
Inv. 92/09080-11
Bossert 1998a, cat. Rs 68, p. 155, 159, pl. 47.

61. Fragment de statuette de divinité, en marbre: jambe.
Haut. (0,115 m); long. (0,082 m); larg. (0,069 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, couche C2 (fouilles anciennes).
Inv. 92/09080-12
Bossert 1998a, cat. Rs 67, p. 155, 159, pl. 47.

62. Corniche de placage, en marbre. (2 fragments)
Cf. *supra* p. 54, n. 112, fig. 133, p. 146.
Frgmt 1. Sont conservés: le lit de pose, le lit d'attente, la face avant, le joint gauche à 45° pour un retour vers le bas; Frgmt 2: subsistent le lit d'attente, la face avant et le joint droit à cadre d'anathyrose et démaigrissement central.
Haut. 0,069 m; long. (0,075 m); larg. (0,058 m)
Trou de goujon ou de petit crampon au lit d'attente, diam. 0,003 m. La moulure lisse superpose un cavet, un listel, une doucine droite et sans doute un bandeau de couronnement, perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, couche C2 (fouilles anciennes).
Inv. 92/09080-13.1 et 13.2
Relevé LF 30.6.2010.

63. Corniche de placage, en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Lit de pose, lit d'attente, face avant et face arrière conservés.

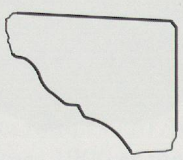

Fig. 134. Cat. 63. Éch. 1/5.



Fig. 131. Cat. 58. Éch. 1/10.



Fig. 132. Cat. 59. Éch. 1/10.

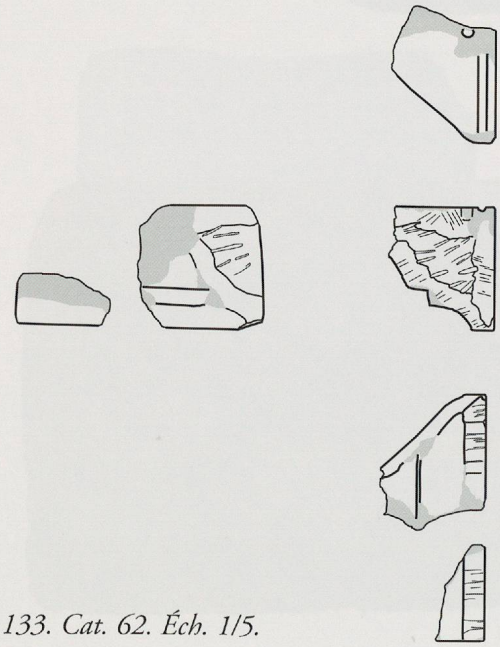

Fig. 133. Cat. 62. Éch. 1/5.

Haut. 0,085 m; long. (0,12 m); larg. (0,11 m).
L'arête supérieure arrière est abattue en léger chanfrein. La moulure lisse, assez grossièrement épannelée, superpose un cavet, un listel, une doucine droite et sans doute un bandeau de couronnement, perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, couche C2 (fouilles anciennes).
Inv. 92/09080-14
Relevé LF 30.6.2010.

64. Fragment de statuette en marbre de Luni: torse.
Haut. (0,20 m); long. (0,175 m); larg. 0,16 m.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, couche C2 (fouilles anciennes).
Inv. 92/09080-16
Bossert 1998a, cat. Rs 69, p. 155, 159, pl. 47.

65. Fragment de dalle moulurée en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Le lit de pose, le lit d'attente et une face moulurée en cavet sont conservés.
Haut. 0,06 m, long. (0,28 m); larg. (0,24 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, couche C2 (fouilles anciennes).
Inv. 92/09080-18
Relevé LF 30.6.2010.

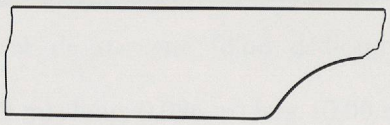

Fig. 135. Cat. 65. Éch. 1/5.

66. Fragment de dalle moulurée en brèche alpine à veines rouges (?). Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Le lit de pose et une face moulurée en cavet (?) sont conservés.
Haut. 0,045 m, long. (0,09 m); larg. (0,06 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, couche C2 (fouilles anciennes).
Inv. 92/09080-19
Relevé LF 30.6.2010.

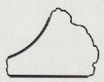

Fig. 136. Cat. 66. Éch. 1/5.

67. Chapiteau toscan de pilier, en grès molassique. Cf. *supra* p. 22.
Toutes faces au moins partiellement conservées.
Haut. 0,33 m; long. (0,92 m), rest. [0,98 m]; larg. (0,89 m), rest. [0,98 m] au lit d'attente; lit de pose: 0,575 x 0,575 m.
Trou de louve et trou de goujon rectangulaire au lit d'attente. Le lit d'attente a peut-être été ravalé. Le profil de ce chapiteau combine, de bas en haut, diverses moulures assez mollement rendues: le sommet du pilier carré, un listel en saillie d'inégale hauteur selon les faces, une *cyma recta* ou talon droit, un réglet, un haut cavet ou une seconde *cyma recta*, un bandeau de couronnement.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, L1-sect. II-I, remplissage inférieur du fossé St43, St55, St8, St42 sup.
Inv. 92/09088-01
Relevé MGL 7.11.1994.
Bossert, Meylan Krause 2007, p. 167, fig. 7.

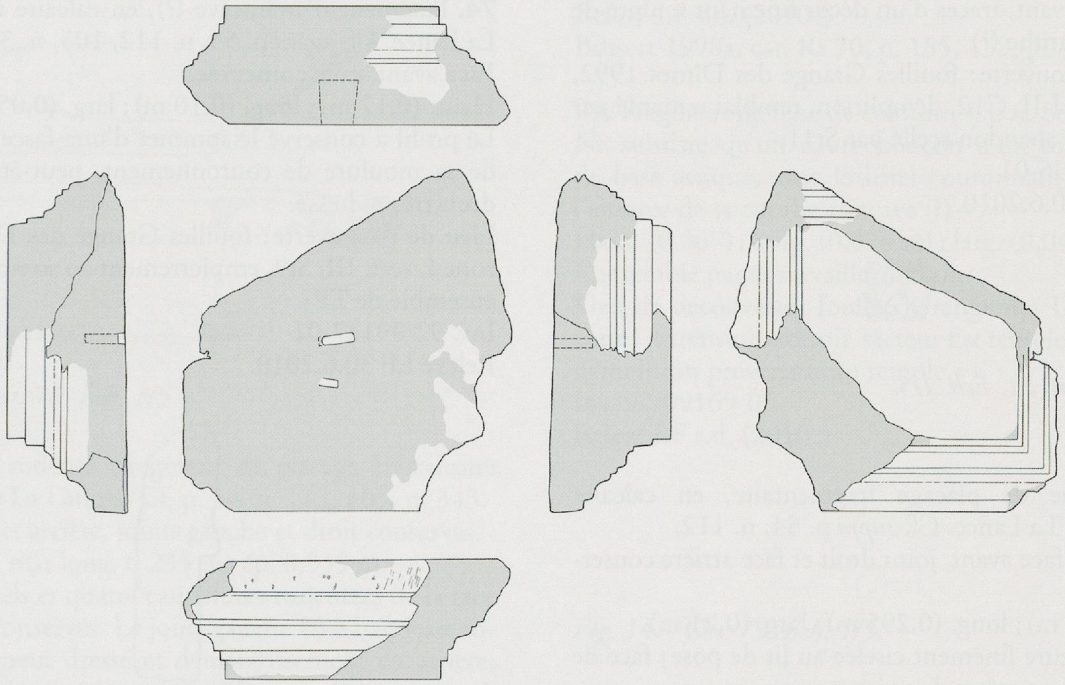

Fig. 137. Cat. 67. Éch. 1/20.

68. Dalle chaperon fragmentaire, en grès molassique. Cf. *supra* p. 22.
Lit de pose, face supérieure, face avant et une face de joint gauche au moins en partie conservés.
Haut. 0,28 m; long. (0,81 m); larg. (0,63 m), sans les fragments épars.
Bandeau vertical haut de 7 cm sur la face avant; face supérieure bombée; joint gauche à cadre d'anathyrose et démaigrissement central.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, L1-sect. II-I, remplissage inférieur du fossé St43, St55, St8, St42 sup.
Inv. 92/09088-02; autres fragments de pièces semblables: Inv. 92/09088-03 à -06
Relevé MGL 30.11.1994.
Bossert, Meylan Krause 2007, p. 167, fig. 8.

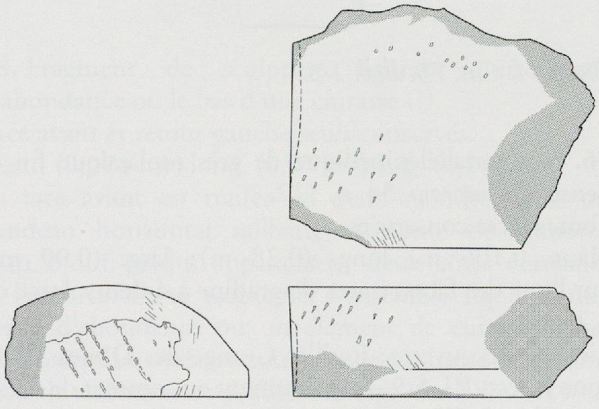

Fig. 138. Cat. 68. Éch. 1/20.

69. Dalle de placage fragmentaire, moulurée (?). Cf. *supra* p. 105, n. 343.
Face avant, lit de pose et lit d'attente conservés.
Haut. 0,042 m, long. (0,135 m); larg. (0,120 m).
Au lit d'attente (?) rainure longitudinale sciée, de 3 mm de profondeur, élargie au ciseau d'un côté pour former chanfrein.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone III, 5, 6, 7, DGSR.
Inv. 92/09113-27; autres fragments de pièces semblables: Inv. 92/09088-03 à -06.
Relevé LF 30.6.2010.

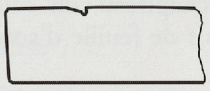

Fig. 139. Cat. 69. Éch. 1/5.

70. Fragment de statuette d'un dieu (?), en marbre de Luni: pied droit avec sandale.
Haut. (0,085 m); long. (0,039 m); larg. 0,054 m.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone II, St100, C7, sol 17.
Inv. 92/09126-04
Bossert 1998a, cat. Rs 66, p. 155, 159, pl. 47.
Meylan Krause 2008, p. 66.

71. Fragment de plaque sculptée, en marbre de Luni. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Face avant et face arrière seules et partiellement conservées.
Haut. 0,024 m; long. (0,07 m); larg. (0,055 m).

Sur la face avant, traces d'un décor finement sculpté de feuilles d'acanthe (?)
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, sect. I-II, C12, démolition, remblai remanié par des tombes; abandon scellé par St11.
Inv. 92/09136-01
Relevé LF 30.6.2010.



Fig. 140. Cat. 71. Éch. 1/5.

72. Corniche de placage fragmentaire, en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Lit de pose, face avant, joint droit et face arrière conservés.
Haut. (0,14 m); long. (0,295 m); larg. (0,21 m).
Arête inférieure finement ciselée au lit de pose; face de joint dressée en arêtes de poisson.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, sect. I-II, C12, démolition, remblai remanié par des tombes; abandon scellé par St11.
Inv. 92/09136-02
Relevé LF 30.6.2010.

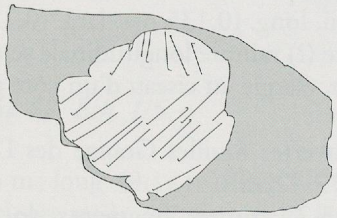

Fig. 141. Cat. 72. Éch. 1/5.

73. Fragment de chapiteau, en calcaire urgonien de La Lance: retroussis de feuille d'acanthe (?). Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Face avant, face supérieure et côté droit conservés.
Haut. (0,045 m); long. (0,09 m); larg. 0,07 m.
Sont bien visibles les cinq digitations en forme des languettes d'un foliole d'acanthe (?), dégagées à la sciotte et se terminant en pointe triangulaire, et la première digitation du foliole adjacent à droite.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, sect. I-II, C12, démolition, remblai remanié par des tombes; abandon scellé par St11.
Inv. 92/09136-03
Relevé LF s.d. (2010?).



Fig. 142. Cat. 73. Éch. 1/5.

74. Fragment d'architrave (?), en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 105, n. 343.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,17 m); long. (0,10 m); larg. (0,05 m).
Le profil a conservé le sommet d'une fasce et l'amorce de sa moulure de couronnement, peut-être un talon droit très redressé.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, sect. III, St9, empierrement au sommet de C22; ensemble de TP?
Inv. 92/09147-01
Relevé LF 30.6.2010.



Fig. 143. Cat. 74. Éch. 1/5.

75. Fragment de base de colonne (ou de pilastre?), en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 105, n. 343.
Profil seul conservé, pour la partie inférieure uniquement.
Haut. (0,15 m); long. (0,11 m); larg. (0,085 m).
Seule la plinthe et le tore inférieur sont conservés.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, sect. III, St9, empierrement au sommet de C22; ensemble de TP?
Inv. 92/09147-02
Relevé LF s.d. (2010?).

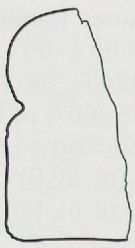

Fig. 144. Cat. 75. Éch. 1/5.

76. Bloc parallélépipédique de grès molassique fin et dense. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Toutes faces conservées.
Haut. 0,106 m; long. (0,28 m); larg. (0,09 m).
Sur l'une des faces, traces de gradine à 4 dents, large de 1,2 cm.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, sect. III, St9, empierrement au sommet de C22; ensemble de TP?
Inv. 92/09147-03
Relevé LF 30.06.2010.

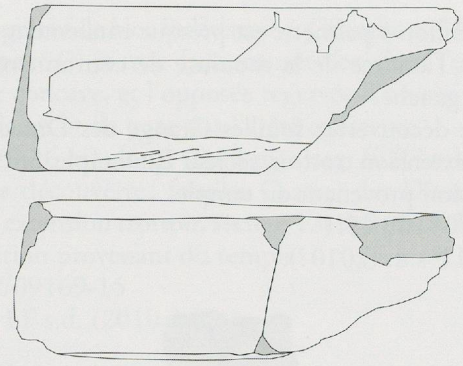

Fig. 145. Cat. 76. Éch. 1/5.

77. Pilastre rudenté (fragment de placage en calcaire urgonien de La Lance). Cf. p. 54, n. 112, 105, n. 343.
Faces avant et arrière, joints gauche et droit conservés.
Haut. (0,22 m) ; long. 0,235 m ; ép. 0,039 m.
Les cinq listels et quatre cannelures rudentées de la face avant sont conservés. Le joint gauche (?) à bandeau antérieur finement dressé et démaigrissement en arrière, présente en haut une cavité pour un petit crampon à patte large de 0,9 cm, épaisse de 1 cm et goujon cylindrique de 0,6 cm de diamètre, long de 2 cm.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, sect. 3, St114, TP ?
Inv. 92/09155-01
Relevé LF s.d. (2010 ?).

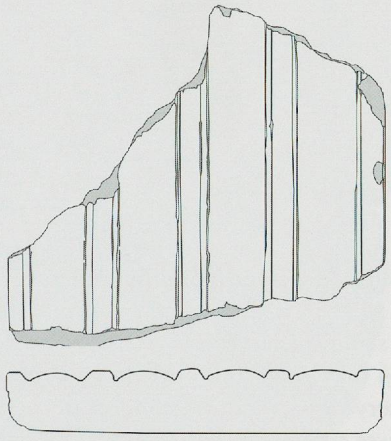

Fig. 146. Cat. 77. Éch. 1/5.

78. Fragment de sculpture figurant une corne d'abondance ou le bas d'une cuirasse (?).
Face avant et retour gauche seuls conservés.
Haut. (0,074 m) ; long. (0,07 m) ; larg. (0,081 m).
La face avant est traitée en demi-cylindre ; sous un bandeau horizontal saillant, surmonté de l'amorce d'un motif perdu, apparaissent deux côtes verticales et l'amorce d'une troisième, l'ensemble figurant une corne d'abondance ou un élément de cuirasse selon M. Bossert. Le côté en retour gauche est dressé au taillant.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-04
Relevé LF s.d. (2010 ?).
Bossert 1998a, cat. Rs 70, p. 155, 159, pl. 47.

79. Fragment de base de colonne. Cf. n. 88 et 112.
Ne subsiste qu'un court tronçon d'un tore supérieur de base attique, avec le listel couronnant la scotie et l'amorce de sa courbe concave (?)
Haut. (0,067) ; long. (0,078 m) ; larg. (0,045 m).
L'ensemble paraît travaillé au tour.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-05
Relevé LF s.d. (2010 ?).

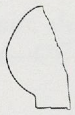

Fig. 147. Cat. 79. Éch. 1/5.

80. Fragment de kymation lesbique en étrier. Cf. *supra* p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Sous une ligne horizontale marquant le sommet du motif (?), vestiges d'une feuille d'acanthe pendante, avec à gauche le bouton sommital du dard de séparation.
Haut. (0,10 m) ; long. (0,12 m) ; larg. (0,12 m).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-06
Relevé LF s.d. (2010 ?).

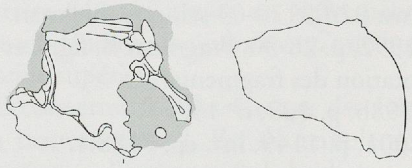

Fig. 148. Cat. 80. Éch. 1/5.

81. Fragment de sculpture : bras, jambe (?).
Fragment cylindrique légèrement curviligne, avec traces d'outil en arêtes de poisson.
Haut. (0,11 m), long. (0,095 m) ; larg. (0,06 m).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-07
Relevé LF s.d. (2010 ?).

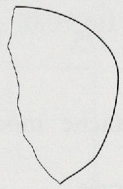

Fig. 149. Cat. 81. Éch. 1/5.

82. Fragment de corniche en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Lit d'attente, lit de pose, face avant et arrière conservés.
Haut. 0,089 m ; long. (0,12 m) ; larg. 0,095 m.
Court tronçon ayant conservé le profil de l'ensemble des moulures, qui superpose un cavet, un listel, une doucine droite et un bandeau, épaufré. Les faces supérieure et arrière forment un angle aigu, leur arête commune étant abattue en léger chanfrein. Talon de débitage en saillie encore visible à la base de la face arrière.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-08
Relevé LF s.d. (2010 ?).



Fig. 150. Cat. 82. Éch. 1/5.

83. Fragment d'une inscription sur calcaire tufeux jaune. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 76, n. 244.
Faces avant et arrière seules conservées.
Haut. (0,24 m) ; long. (0,225 m) ; ép. 0,12 m.
Deux lettres sont reconnaissables : R/S.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169.9 selon Ölschig 2001, p. 1149, inv. ép. 7188.1 ; Inv. 92/09170-03 selon A. Bielman.
Bielman 1992, p. 28-30, Fragment B, fig. 2 et 3 (?) pour la numérotation des fragments.
Bossert 1998b, p. 108, n° 15.
Ölschig 2001, p. 1149, inv. ép. 7188.1.



Fig. 151. Cat. 83. Éch. 1/5.

84. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,075 m) ; long. (0,09 m) ; larg. (0,09 m).
Un modillon à palmette est presque totalement conservé, avec l'amorce de la moulure de couronnement du caisson gauche.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-13.1
Relevé LF s.d. (2010 ?).



Fig. 152. Cat. 84. Éch. 1/5.

85. Fragment d'architrave. Cf. *supra* p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,11 m) ; long. (0,05 m) ; larg. (0,075 m).
Ne sont conservés qu'un rang de perles et pirouettes séparant l'amorce de deux fasces en talus.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-13.2
Relevé LF s.d. (2010 ?).



Fig. 153. Cat. 85. Éch. 1/5.

86. Fragment de fût de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 47.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,14 m) ; long. (0,08 m) ; larg. (0,065 m).
N'est conservé qu'un court tronçon de listel séparant les cannelures rudentées, large de 2,9 cm en surface, de 3,5 cm au fond du sillon séparatif.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-14
Relevé LF s.d. (2010 ?).



Fig. 154. Cat. 86. Éch. 1/5.

87. Fragment de bloc indéterminé. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Lit de pose (?) et trois faces conservées, dont l'une légèrement concave, et l'opposée regravée d'un trait coudé, parallèle au lit de pose et à l'arête conservée.
Haut. (0,16 m) ; long. (0,08 m) ; larg. (0,07 m).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, St35+C26, démolition provenant du temple.
Inv. 92/09169-15
Relevé LF s.d. (2010?).

88. Quatre fragments jointifs et recollés d'une inscription sur calcaire tufeux jaune. Cf. p. 54, n. 112, 76, n. 244.
Faces avant, arrière et inférieure seules conservées.
Haut. (0,345 m) ; long. (0,385 m) ; ép. 0,135/0,148 m.
Six lettres ont été lues : QCL/TER.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, en remploi dans M21, mur tadif.
Inv. 92/09169.10, Inv. 92/09170-01, -02, -03 selon Ölschig 2001, p. 1150, inv. ép. 7188.2 ; Inv. 92/09169-09 et -010, 92/09170-01 et -02 selon A. Bielman.
Bielman 1992, p. 28-30, Fragment A (=1-4), fig. 1 et 3 (?) pour la numérotation des fragments.
Bossert 1998b, p. 108, n° 15.
Ölschig 2001, p. 1150-1151, inv. ép. 7188.2.



Fig. 155. Cat. 88. Éch. 1/5.

89. Bloc parallélépipédique.
Toutes faces conservées, sauf l'un des petits côtés.
Haut. (0,33 m) ; long. 0,11/0,095 m ; larg. 0,089/0,085 m.
Sur l'une des longues faces étroites, cinq engravures formant une silhouette indéterminée ; trou borgne (moderne) près de l'angle inférieur droit de l'une des longue faces larges (diam. 1 cm, prof. 1 cm).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, zone I, extension trottoir, secteur Est temple, en remploi dans M21, mur tadif.
Inv. 92/09170-04
Relevé LF s.d. (2010?).

90. Fragment de frise architravée (?). Cf. *supra* p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant et lit inférieur seuls conservés.
Haut. (0,15 m) ; long. (0,17 m) ; larg. (0,12 m).
Ne sont conservés de la modénature que la fasce inférieure en talus, haute de 9 cm, et l'amorce de sa moulure de couronnement (en talon droit?).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, extension trottoir, zone I, sud, secteur Est du temple, C51 et C52 : niv. sup. récup. absidiole et implantation tombe perturbée par divers creusements modernes (canal).
Inv. 92/09171-06
Relevé LF s.d. (2010?).

91. Tambour fragmentaire de pilastre d'angle à deux demi-colonnes, rudenté. Cf. *supra* p. 48, fig. 156, p. 152, dépl. 4.1.1.3.
Ne sont conservés, et en partie seulement, que le lit de pose, le lit d'attente, l'une des demi-colonnes, en partie épaufrée, et les deux faces consécutives du pilastre adjacent à droite.
Haut. 0,384 m ; long. 0,795 m ; larg. (0,455 m), rest. [0,795 m].
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, extension trottoir, zone I, Est du temple, C28, St36, démol. et récup. à l'intérieur de l'absidiole.
Inv. 92/09172-01
Relevé MGL 15.11.1994, révisé PhB 01.2009.

92. Fragment de corniche d'applique en marbre bréchoïde alpin à veines rouges. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Lit d'attente, faces avant et arrière seules conservées.
Haut. (0,048 m) ; long. (0,092 m) ; larg. (0,092 m).
L'arête arrière du lit d'attente est légèrement chanfreinée ; de la modénature, ne subsiste qu'une bonne partie de la doucine supérieure.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 1992, extension trottoir, zone I, Est du temple, C28, St36, démol. et récup. à l'intérieur de l'absidiole.
Inv. 92/09172-02
Relevé LF s.d. (2010?).

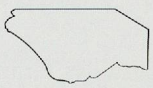

Fig. 157. Cat. 92. Éch. 1/5.

93. Fragment de plaque moulurée en marbre de Luni. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Faces avant et arrière seules et partiellement conservées.
Haut. (0,08 m) ; long. (0,09 m) ; ép. (0,06 m).

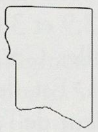

Fig. 158. Cat. 93. Éch. 1/5.



Fig. 156. Cat. 91. Éch. 1/10.

Il pourrait s'agir ici d'un fragment de table inscrite dont ne subsisterait qu'un segment du cadre, qui combinait au moins un talon droit et un listel, seuls éléments conservés.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, extension trottoir, zone I, Est du temple, C28, St36, démol. et récup. à l'intérieur de l'absidiole.
Inv. 92/09172-03
Relevé LF s.d. (2010?).

94. Fragment de tambour de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 47, dépl. 4.1.1.1.
Lit de pose et moitié du périmètre seuls conservés.
Haut. (0,40 m); long. (0,47 m); diam. restitué [0,50 m env.].
Trou de goujon carré au lit de pose. Le périmètre du fût n'a conservé que deux cannelures rudentées (larg. 7 cm) et trois listels (larg. 3 cm).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, extension trottoir, zone I, Est du temple, C28, St36, démol. et récup. à l'intérieur de l'absidiole.
Inv. 92/09172-05
Relevé MGL 13.11.1994 (?).

95. Cinq fragments du fût de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 47.
Divers états de conservation et dimensions.
Les cannelures rudentées sont larges de plus de 5,2 cm, les listels mesurant entre 2,9 et 3,6 cm.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 1992, extension trottoir, zone I, Est du temple, C28, St36, démol. et récup. à l'intérieur de l'absidiole.
Inv. 92/09172-07.



Fig. 159. Cat. 95. Éch. 1/5.

96. Fragment de frise architravée. Cf. *supra* p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,10 m); long. (0,08 m); larg. (0,05 m).
Ne sont conservés de la modénature que la fasce supérieure en talus, haute de 3,5 cm, l'amorce de sa moulure de couronnement (en talon droit?) et deux perles du couronnement de la fasce médiane (long. 3,5 cm).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes/Jomini 15 1992, zone I, trottoir, tombe 7.
Inv. 92/09184-02
Relevé LF s.d. (2010?).

97. Fragment de base de colonne. Cf. *supra* p. 54, n. 112. Haut du profil seul conservé.
Haut. (0,14 m); long. (0,11 m); larg. (0,12 m).
Le fragment n'a conservé que le sommet du profil: apophyge, doucine renversée de raccordement, tore supérieur avec ses listels de couronnement et de base, amorce de la scotie.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes/Jomini 15 1992, zone I, sect. 1, tombe 8.
Inv. 92/09185-01
Relevé LF s.d. (2010?).

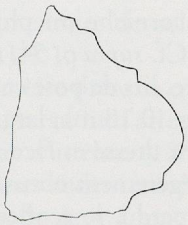

Fig. 160. Cat. 97. Éch. 1/5.

98. Fragment d'angle de pilastre rudenté. Cf. *supra* p. 48, dépl. 4.1.1.3.
Deux faces verticales consécutives seules et partiellement conservées.
Haut. (0,27 m) ; long. (0,25 m) ; larg. (0,24 m).
Chacune des faces présente encore deux listels (larg. 3,2 cm) et deux cannelures rudentées (larg. 6,8 cm), y compris le listel d'angle.
Lieu de découverte : fouilles tranchée EEF dans trottoir vers temple GDD, 1993, démolition et excavation ancienne canalisation.
Inv. 93/09197-01
Relevé MGL 1.11.1994.



Fig. 161. Cat. 98. Éch. 1/10.

99. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Ensemble du profil conservé.
Haut. 0,095 m ; long. (0,18 m) ; larg. 0,098 m.
La modénature combine un cavet, un listel, une doucine droite et un bandeau de couronnement.
Lieu de découverte : fouilles tranchée EEF dans trottoir vers temple GDD, 1993, démolition et excavation ancienne canalisation.
Inv. 93/09197-02
Relevé LF 30.6.2010.

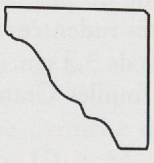

Fig. 162. Cat. 99. Éch. 1/5.

100. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Ensemble du profil conservé, sauf le bandeau supérieur.
Haut. 0,086 m ; long. (0,15 m) ; larg. 0,11 m.
La modénature combine un cavet, un listel, une doucine droite, un listel oblique (?) et un bandeau de couronnement, perdu.
Lieu de découverte : fouilles tranchée EEF dans trottoir vers temple GDD, 1993, démolition et excavation ancienne canalisation.
Inv. 93/09197-03
Relevé LF 30.6.2010.

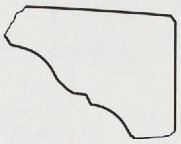

Fig. 163. Cat. 100. Éch. 1/5.

101. Fragment de frise architravée. Cf. *supra* p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Lit d'attente, faces avant et arrière seuls conservés.
Haut. (0,58 m) ; long. (0,34 m) ; larg. 0,54 m.
La frise est conservée sur toute sa hauteur, figurant un rinceau descendant vers la gauche avec enroulement inférieur vers la droite, qui contient trois feuilles superposées. De l'architrave ne sont conservés que le bandeau de couronnement, épaufré et le kymation lesbique à feuilles pendantes sommant la fasce. Traces de polychromie.
Lieu de découverte : fouilles tranchée EEF dans trottoir vers temple GDD, 1993, démolition et excavation ancienne canalisation.
Inv. 93/09197-04
Relevé MGL 11.10.1994.



Fig. 164. Cat. 101. Éch. 1/10.

102. Dalle chaperon fragmentaire, en grès coquillier à ciment calcaire. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Lit de pose, faces supérieure, face avant, face arrière et une face de joint au moins en partie conservés.

Haut. 0,30 m ; long. (0,73 m) ; larg. 0,665 m.
Bandeau vertical haut de 8 à 10 cm en faces avant et arrière ; face supérieure bombée ; face de joint à cadre d'anathyrose et démaigrissement central.
Lieu de découverte : Jomini 15/17, tranchée EEF 1993, entre M1 et M2, couches C6 et C7, en remblai.
Inv. 93/09215-01
Relevé MGL 15.11.1994.

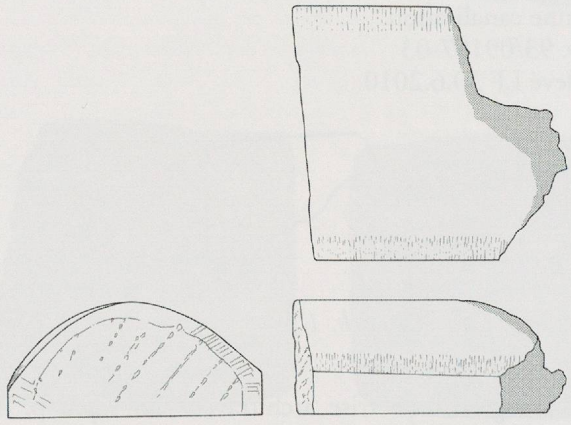

Fig. 165. Cat. 102. Éch. 1/20.

103. Tambour fragmentaire de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 47, dépl. 4.1.1.1.
Lit d'attente et moitié du périmètre conservés.
Haut. (0,88 m) ; diam. au lit d'attente 0,52 m.
Trou de louve au lit d'attente (10/12 x 2,4 cm, prof. 13,5 cm). Les cannelures rudentées sont larges de 6,5 cm en moyenne, les listels de 3,5 cm.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3E, vers M5, c. 12.
Inv. 04/13068-01
Relevé LF s.d. (2010 ?).



Fig. 166. Cat. 103. Éch. 1/10.

104. Fragment de corniche ou plutôt de moulure de base (de placage ?). Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Faces avant et arrière, lits de pose et d'attente conservés.
Haut. 0,09 m ; long. (0,18 m) ; larg. (0,115 m).
Lit de pose finement dressé et face arrière laissée brute, forment un angle légèrement obtus. Le listel de base (?) de la moulure est perdu, le renflement de la doucine renversée traité en pan oblique.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3E, vers M5, c. 12.
Inv. 04/13068-02
Relevé LF 16.2.2005.

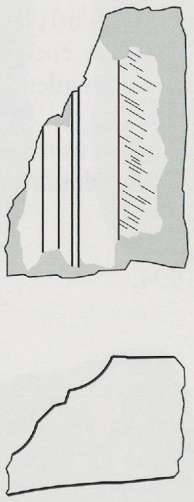

Fig. 167. Cat. 104. Éch. 1/5.

105. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,10 m) ; long. (0,13 m) ; larg. (0,15 m).
De la modénature, on voit encore trois billettes du larmier, avec l'amorce de la doucine droite de couronnement, la moitié d'un caisson avec deux pétales du fleuron, et à gauche les perles d'encadrement latéral d'un modillon.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3E, vers M5, c. 12.
Inv. 04/13068-03
Relevé LF 16.2.2005.

106. Tambour fragmentaire de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 47, dépl. 4.1.1.1.
Lit de pose et périmètre complet conservés.
Haut. (0,275 m) ; diam. au lit de pose 0,524 m.
Trou de goujon au lit de pose (5,9 x 5,6 cm, prof. 4,5 cm). Les cannelures rudentées sont larges de 4,9 cm en moyenne, les listels de 3,3 cm.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-01
Relevé LF 14.6.2005.

107. Tambour fragmentaire de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 47, dépl. 4.1.1.1.
Lit d'attente et périmètre presque complet conservés.
Haut. (0,23 m); diam. au lit d'attente 0,635 m.
Trou de louve au lit d'attente (12/14 x 3,2 cm, prof. 15 cm). Les cannelures rudentées sont larges de 5,9 cm en moyenne, les listels de 4,1 cm. Huit cannelures et listels ont été abattus jusqu'au fond de leur sculpture.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-02
Relevé PhB. 2007.

108 à **110,**. Fragments de statues en marbre. Cf. *supra* p. 64.

108. Manteau passant sur l'épaule gauche d'une statue d'empereur divinisé plus grande que nature.
Haut. (0,225 m), long. (0,184 m); larg. (0,13 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-05.01
Relevés PSW 21.10.2006 et 06.12.2006.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 1, p. 177-181, fig. 17.

109. Fragment de draperie d'une statue féminine plus grande que nature.
Haut. (0,102 m); long. (0,105 m); larg. (0,103 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-05.02
Relevés PSW 23.10.2006.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 3, p. 182, fig. 22.

110. Fragment de face de joint, d'une statue plus grande que nature.
Haut. (0,155 m); long. (0,105 m); larg. (0,095 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-05.03
Relevés PSW 20.10.2006.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 7, p. 189, fig. 31.

111. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. p. 54, n. 112, 64, n. 183.
Ensemble du profil conservé.
Haut. 0,127 m; long. (0,17 m); larg. (0,14 m), rest. [0,149 m].
La modénature combine un cavet, un listel, une doucine droite, un second listel (?) et un bandeau de couronnement (?).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-06
Relevé LF 16.2.2005.

112. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. p. 54, n. 112, 64, n. 183.
Profil partiellement conservé.

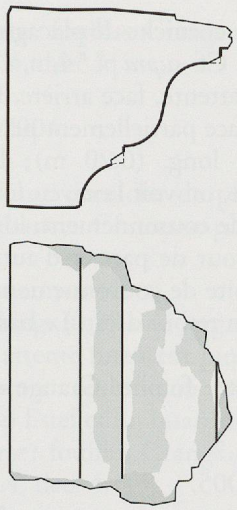

Fig. 168. Cat. 111. Éch. 1/5.

Haut. 0,096 m; long. (0,17 m); larg. (0,08 m).
Lits de pose et d'attente finement piquetés, face arrière sciée (?) formant un angle aigu avec le lit d'attente. La modénature combine un cavet, un listel, une doucine droite en grande partie perdue et sans doute un bandeau de couronnement, totalement perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-07
Relevé LF 16.2.2005.

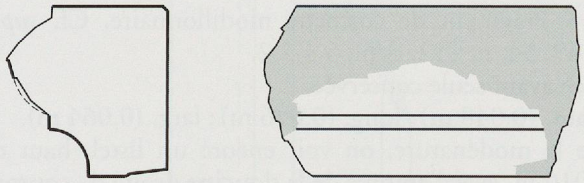

Fig. 169. Cat. 112. Éch. 1/5.

113. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien à veines rouges. Cf. p. 54, n. 112, 64, n. 183.
Profil entièrement conservé, face de joint gauche.
Haut. 0,094 m; long. (0,15 m); larg. (0,096 m).
Lit d'attente et face arrière sciées (?), formant un angle aigu et chanfreiné; face de joint finement piquetée, avec démaigrissement. La modénature combine un cavet, un listel, une doucine droite, un listel et un bandeau de couronnement, perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L5, c. 48.
Inv. 04/13069-08
Relevé LF 16.2.2005.

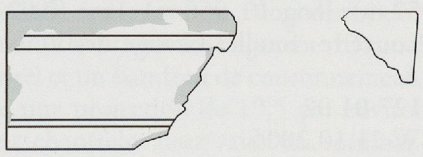

Fig. 170. Cat. 113. Éch. 1/5.

114. Fragment de corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Lits de pose et d'attente, face arrière, retours gauche et droit conservés; face partiellement perdue.
Haut. 0,085 m; long. (0,20 m); larg. (0,075 m).
De la modénature, on voit le cavet, long de 10 cm à sa base et son listel de couronnement, long de 15 cm, qui présentent un retour de part et d'autre, avec l'amorce de la doucine droite de couronnement, presque totalement conservée en retour droit. Le bandeau de couronnement est perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, déc. 5, 6.
Inv. 04/13126-01.2
Relevé LF 28.1.2005.

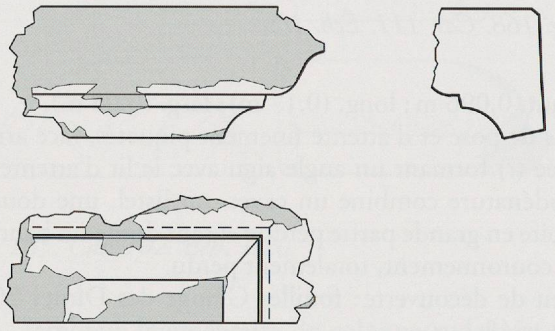

Fig. 171. Cat. 114. Éch. 1/5.

115. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, 54, n. 112, dépl. 5.1.2.2.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,048 m); long. (0,076 m); larg. (0,064 m).
De la modénature, on voit encore un listel, haut de 0,016 m, avec l'amorce de la doucine droite de couronnement, kymation orné de feuilles ascendantes.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, déc. 5, 6.
Inv. 04/13126-01.3
Relevé LF 11.12.2008.

116 et 117. Deux fragments de torse d'une statue masculine en marbre, plus grande que nature. Cf. *supra* p. 64.

116. Haut. (0,32 m); long. (0,52 m); larg. (0,335 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, déc. 4.
Inv. 04/13127-01.01
Relevés PSW 21.10.2006 et 6.11.2007.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 6.1, p. 184-5, fig. 28.

117.
Haut. (0,052 m); long. (0, 056 m); larg. (0,021 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, déc. 4.
Inv. 04/13127-01.02
Relevés PSW 21.10.2006.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 6.2, p. 185-188, fig. 29.

118. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, 64, n. 182, dépl. 5.1.2.2.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,16 m); long. (0,09 m); larg. (0,11 m).
De la modénature, on voit encore une partie d'un modillon avec l'amorce du caisson adjacent à droite, deux billettes du larmier avec leur listel de couronnement et l'amorce de la doucine droite de couronnement.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, partie S, c.4, déc. 4.
Inv. 04/13127-02
Relevé LF 11.12.2008.



Fig. 172. Cat. 118. Éch. 1/5.

119. Fragment d'une moulure de base de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 64, n. 182.
Profil entièrement conservé.
Haut. 0,12 m; long. (0,21 m); larg. (0,14 m).
Lit de pose et face arrière sciées (?), lit d'attente dressé à la gradine, avec cavité de petit crampon en Pi. La modénature combine un cavet, un listel, une doucine renversée et sans doute un bandeau de base, totalement perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, partie S, c.4, déc. 4.
Inv. 04/13127-03
Relevé LF 13.12.2004.

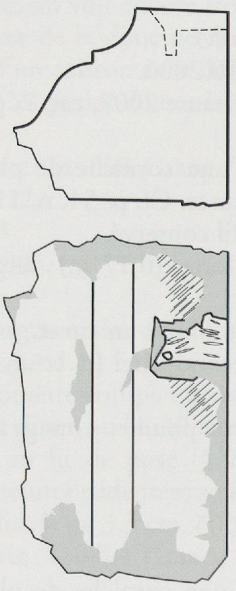

Fig. 173. Cat. 119. Éch. 1/5.

120. Deux fragments jointifs d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 64, n. 182.
Profil entièrement conservé.
Haut. 0,13 m ; long. (0,25 m) ; larg. (0,13 m).
Lit de pose finement piqueté, lit d'attente scié (?), face avant et arrière conservées. La modénature combine un talon droit, un listel, une doucine droite et sans doute un bandeau de couronnement, totalement perdu.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, partie S, c.4, déc. 4.
Inv. 04/13127-04 et -05
Relevé LF 23.12.2004.

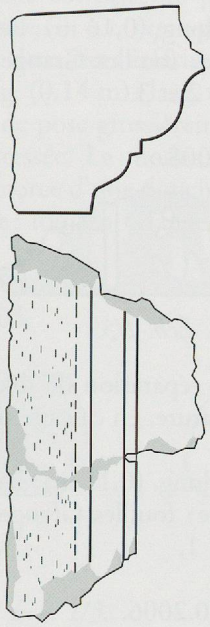

Fig. 174. Cat. 120. Éch. 1/5.

121. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien à veines rouges. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 64, n. 182.
Section presque totalement conservée.
Haut. 0,089 m ; long. (0,145 m) ; larg. (0,095 m).
Lit d'attente et face arrière sciées (?), formant un angle chanfreiné ; lit de pose finement piqueté. La modénature n'a conservé que le cavet de base et son listel de couronnement.

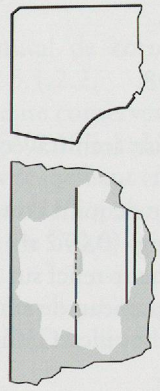

Fig. 175. Cat. 121. Éch. 1/5.

Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, partie N, c.4, déc. 4.
Inv. 04/13127-06
Relevé LF 23.12.2004.

122. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 64, n. 182.
Profil entièrement conservé.
Haut. 0,138 m ; long. (0,33 m) ; larg. (0,158 m).
Lits de pose et d'attente finement piquetés, face arrière sciée. La modénature combine un cavet, un listel, une doucine droite, un listel et un quart de rond.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, partie N, c.4, déc. 4.
Inv. 04/13127-07
Relevé LF 23.12.2004.

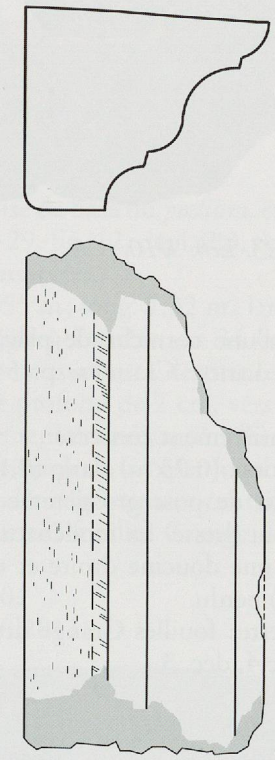

Fig. 176. Cat. 122. Éch. 1/5.

123. Corniche d'attique à ressaut, fragmentaire. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 64, n. 182, dépl. 6.1.3.2.
Lit de pose et face avant conservés.
Haut. (0,24 m) ; long. (0,60 m) ; larg. (0,55 m).
Des 13 fragments conservés, 12 ont été recollés ensemble, le treizième donnant le sommet du profil. En plan, la modénature présente à gauche un ressaut cotant à sa base 6 cm sur une longueur de 10 cm au moins ; en coupe, elle superpose un talon droit, un listel, une doucine droite, et sur le fragment 13, un cavet, un second listel et un bandeau de couronnement, totalisant ensemble une projection de 19,5 cm environ, avec un important chanfrein assez raide au sommet. Le lit de pose présente à la cassure droite l'extrémité d'un trou de pince de serrage en L.

Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, c.4, c.3 dès 453,15, 2,6 à 3,4 m de M5.
Inv. 04/13128-01.001 à 012 et 013
Relevé LF 23.12.2004 et 17.11.2008.

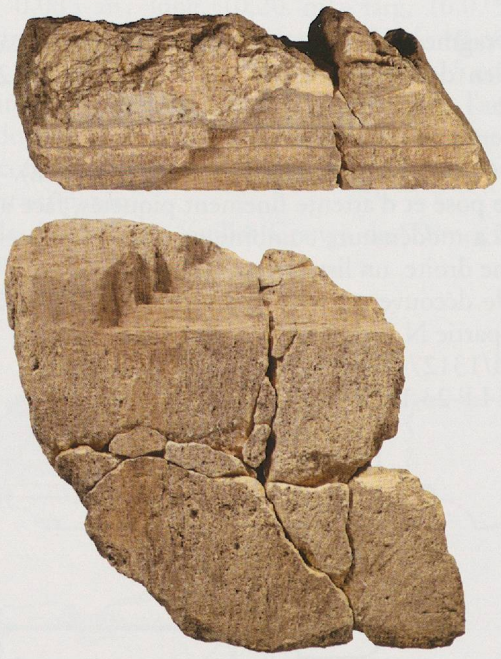

Fig. 177. Cat. 123. Éch. 1/10.

124. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112, 64, n. 182.
Profil presque entièrement conservé.
Haut. 0,09 m; long. (0,23 m); larg. (0,11 m).
Face arrière et lit de pose grossièrement piquetés, lit d'attente finement dressé. La modénature combine un cavet, un listel, une doucine droite et un bandeau de couronnment (?) perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, moitié S, c.4, déc. 3.
Inv. 04/13128-02
Relevé LF 16.3.2005.

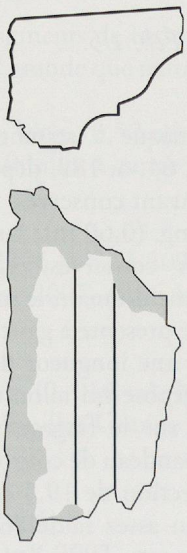

Fig. 178. Cat. 124. Éch. 1/5.

125. Fragment de draperie (*lacinia*) d'une statue en marbre de Luni d'un homme en toge, à peine plus grande que nature. Cf. *supra* p. 64.
Haut. (0,141 m); long. (0,15 m); larg. (0,082 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 E, moitié S, c.4, déc. 3.
Inv. 04/13128-03
Relevés PSW 23.10.2006, 8 et 16.11.2006.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 2, p. 181-182, fig. 21.

126. Fragment de chapiteau corinthien. Cf. n. 182.
Lit de pose et base de deux feuilles d'acanthe de l'*ima folia* (?).
Haut. (0,075 m); long. (0,16 m); larg. (0,09 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, c. 13, déc. 2 et 3.
Inv. 04/13128-04
Relevé LF 11.12.2008.

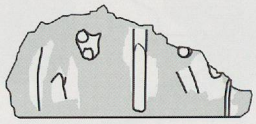

Fig. 179. Cat. 126. Éch. 1/5.

127. Fragment de réparation de draperie d'une statue plus grande que nature, en calcaire urgonien. Cf. *supra* p. 64.
Haut. (0,169 m); long. (0,11 m); larg. (0,065 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, c. 13, déc. 1.
Inv. 04/13128-05
Relevés PSW 24.10.2006.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 8, p. 189-190, fig. 32.

128. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,09 m); long. (0,075 m); larg. (0,07 m).
De la modénature, on voit encore un pétale d'un fleuron de caisson et deux billettes du larmier avec leur listel de couronnement et l'amorce d'un chanfrein qui pourrait indiquer que l'on est en présence d'une corniche sans cimaise, à situer à la base d'un fronton.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, c. 13, déc. 1.
Inv. 04/13129-02.1
Relevé LF 11.12.2008.

129. Fragment de frise architravée (?). Cf. *supra* p. 49, dépl. 4.1.2.1.
Face avant et une face de joint conservées.
Haut. (0,080 m); long. (0,072 m); larg. (0,104 m).
Un motif sculpté en haut-relief sur la face avant pourrait être l'extrémité d'un rameau de rinceau acanthisé.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, c. 13, déc. 1.
Inv. 04/13129-02.2
Relevé LF 11.12.2008.

130. Fragment de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Face avant et joint droit seuls conservés.
Haut. (0,155 m) ; long. (0,14 m) ; larg. (0,145 m).
De la modénature, on voit encore un court tronçon de listel d'encadrement d'un caisson, l'amorce du larmier à billettes avec son listel de couronnement et la partie inférieure de la doucine droite de couronnement.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, c. 13, déc. 1.
Inv. 04/13129-03
Relevé LF 15.2.2005.

131. Fragment d'une corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance (?). Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Profil conservé aux deux tiers inférieurs.
Haut. 0,12 m ; long. (0,14 m) ; larg. (0,12 m).
Lit d'attente et lit de pose grossièrement piquetés, face arrière finement dressée. La modénature combine un cavet, un listel, l'amorce d'une doucine droite.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, c. 13.
Inv. 04/13130-03
Relevé LF 16.2.2005.

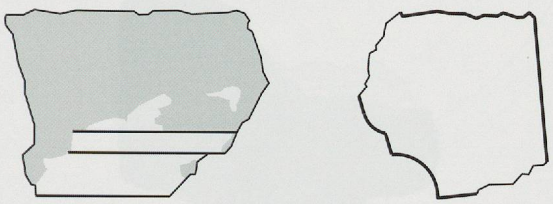

Fig. 180. Cat. 131. Éch. 1/5.

132. Fragment d'une corniche de placage. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Profil conservé au tiers inférieur.
Haut. 0,23 m ; long. (0,20 m) ; larg. (0,17 m).
Lit de pose grossièrement piqueté, face arrière avec feuillure à la base. En face avant, la modénature combine un cavet, un listel et l'amorce d'un talon droit.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3, c.4, c. 13.
Inv. 04/13130-04
Relevé LF 16.2.2005.

133. Fragment sommital de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Face avant et lit d'attente conservés.
Haut. (0,16 m) ; long. (0,19 m) ; larg. (0,125 m).
La modénature présente, de haut en bas, un bandeau de couronnement haut de 9,9 cm, un listel couronnant la doucine droite ornée de hastes et de feuilles d'acanthe ascendantes.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L3 W, moitié S, St. 29, en remploi comme pierre de calage.
Inv. 04/13132-01
Relevé LF 15.2.2005.

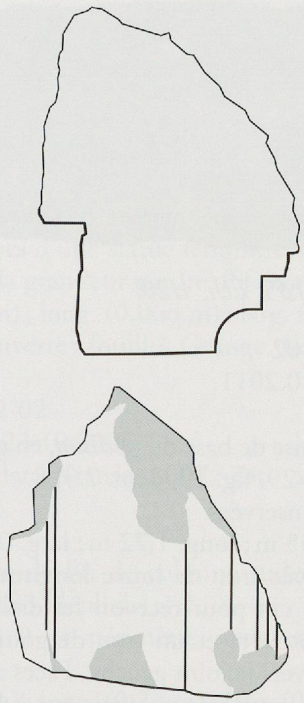

Fig. 181. Cat. 132. Éch. 1/5.

134. Bloc d'assise de base du *podium*, en grès coquillier. Cf. *supra* p. 28-29, fig. 12, dépl. 2.3, 8.
Toutes faces conservées.
Haut. 0,32/0,355 m ; long. 1,32 m ; larg. 0,60/0,70 m.
Lit d'attente réglé à l'arrière sur 34 cm pour recevoir les orthostates ; deux cavités de manœuvre et un trou de goujon carré profond de 7 cm, vers le joint gauche. Faces avant finement dressée, arrière laissée brute, toutes deux avec un bourrelet à la base. Joint droit à bandeau d'anathyrose et démaigrissement central.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, M1.
Inv. 04/13136-01
Relevé LF 25.10.2011.



Fig. 182. Cat. 134. Éch. 1/20.

135. Bloc d'assise de base du *podium*, en grès coquillier. Cf. *supra* p. 28-29, fig. 12, dépl. 2.3, 8.
Toutes faces conservées.
Haut. 0,315 m ; long. 1,16/1,195 m ; larg. 0,685/0,71 m.
Lit d'attente réglé à l'arrière sur 30 cm pour recevoir les orthostates ; une cavité de manœuvre oblongue, profonde de 5 cm et longue de 12 cm, vers le joint gauche. Faces avant finement dressée et arrière laissée brute avec une surépaisseur à la base. Joint droit à bandeau d'anathyrose et démaigrissement central.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, M1.



Fig. 183. Cat. 135. Éch. 1/20.

Inv. 04/13136-02
Relevé LF 25.10.2011.

136. Bloc d'assise de base du *podium*, en grès coquillier.
Cf. *supra* p. 28-29, fig. 12, dépl. 2.3, 8.
Toutes faces conservées.
Haut. 0,32/0,35 m ; long. 1,72 m ; larg. 0,57/0,66 m.
Lit d'attente avec trou de louve longitudinal, dressé à l'arrière sur 34 cm pour recevoir les orthostates ; deux cavités de manœuvre et un trou de goujon carré profond de 7 cm, vers le joint gauche. Faces avant brute de carrière, arrière avec une surépaisseur à la base. Joints droit et gauche à bandeau d'anathyrose et démaigrissement central.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, M1.
Inv. 04/13136-03
Relevé LF 25.10.2011.

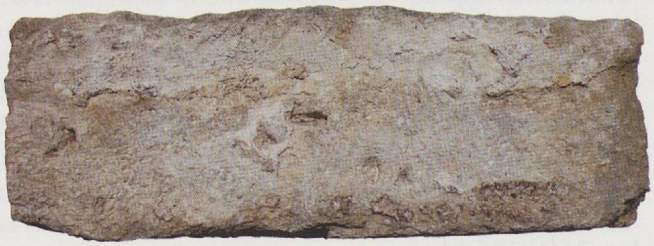

Fig. 184. Cat. 136. Éch. 1/20.

137. Fragment de sarcophage. Cf. *supra*, p. 81.
Lits de pose et d'attente, deux côtés adjacents seuls et partiellement conservés.
Haut. 0,33 m ; long. (0,70 m) ; larg. (0,40 m).
C'est ici probablement l'extrémité haute de la cuve qui est conservée, avec une profondeur résiduelle de 0,24 m environ, un rétrécissement en largeur de 0,12 m, destiné à recevoir la tête du défunt. Elle avait été aménagée dans un bloc antique récupéré. Le fragment a été retaillé à l'extrémité de son côté court, sans doute pour en faciliter le remploi dans M6.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, M6, en remploi.
Inv. 04/13137-01
Relevé LF 12.2008.

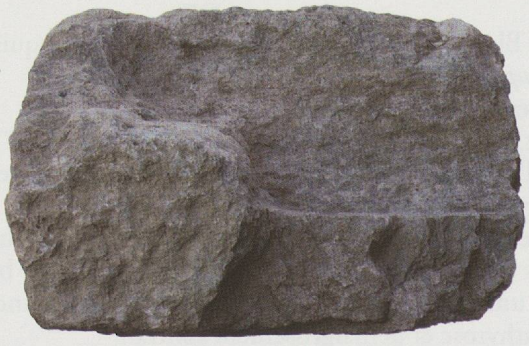

Fig. 185. Cat. 137, vue zénithale. Éch. 1/10.

138. Fragment de sarcophage. Cf. *supra*, p. 81.
Lits de pose et d'attente, deux côtés adjacents seuls et partiellement conservés.
Haut. 0,37 m ; long. (0,43 m) ; larg. (0,36 m).
C'est ici probablement l'extrémité haute de la cuve qui est conservée, avec une profondeur résiduelle de 0,24 m environ, un rétrécissement en largeur de 0,12 m, destiné à recevoir la tête du défunt. Elle avait été aménagée dans un bloc antique récupéré.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, M6, en remploi.
Inv. 04/13137-02
Relevé LF 12.2008.

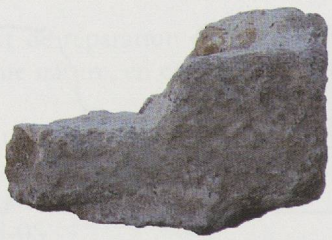

Fig. 186. Cat. 138. Éch. 1/10.

139. Six fragments d'une base attique de colonne ou de pilier. Cf. *supra*, p. 54, n. 112.
Haut. rest. [0,20 m] ; diam. rest. [0,89 m].
Le profil peut être graphiquement restitué ; il superpose classiquement un tore inférieur avec scamillus de pose, une scotie avec ses deux listels et un tore supérieur avec listel de couronnement et apophyge. La plinthe était sans doute réalisée dans un bloc à part.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, C. 64.
Inv. 04/13150-03
Relevé LF 12.2008.

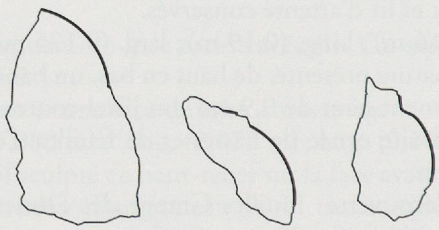

Fig. 187. Cat. 139. Éch. 1/5.

140. Fragment de base attique de colonne. Cf. *supra*, p. 48, n. 88.
Lit de pose finement dressé et face avant seuls conservés.
Haut. (0,265 m) ; long. (0,415 m) ; larg. (0,13 m) ; diam. rest. [0,82 m].
Le profil superpose un tore inférieur sur *scamillus*, ici largement épaufré, une scotie peu développée avec ses deux listels d'encadrement, un tore supérieur avec son listel de couronnement et le départ de l'apophyge.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, C. 38, St. 33.
Inv. 04/13258-01
Relevé LF 17.2.2005.

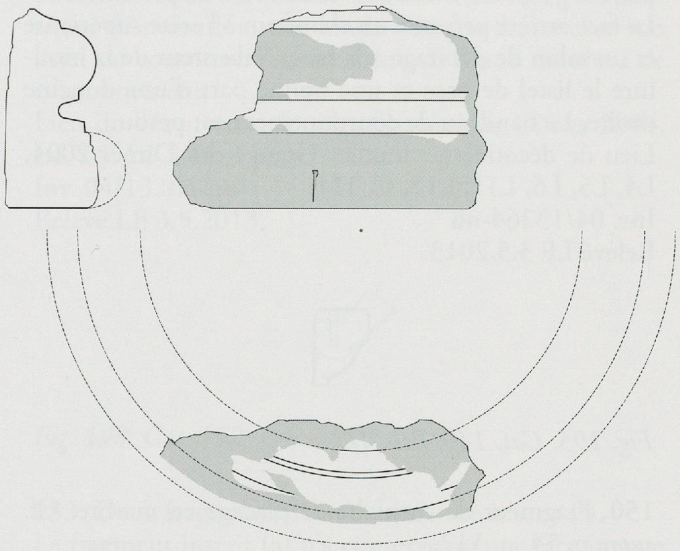

Fig. 188. Cat. 140. Éch. 1/10.

141. Deux fragments jointifs de corniche modillonnaire Cf. *supra* p. 49, dépl. 5.1.2.2.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,14 m) ; long. (0,17 m) ; larg. (0,14 m).
La modénature présente, de haut en bas, la hauteur de la doucine droite, perdue, trois billettes du larmier et la moitié d'une rosace de caisson.
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, c. 38, St. 33.
Inv. 04/13258-02
Relevé LF 17.2.2005.

142. Bloc indéterminé en deux fragments (d'assise de base du *podium*?), en grès coquillier.
Lit de pose, face avant (?) et joint droit avec anathyrose seuls conservés.

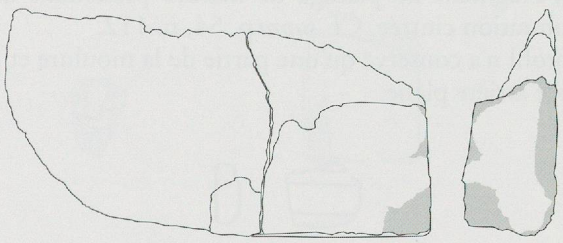

Fig. 189. Cat. 142. Éch. 1/20.

Haut. (0,25 m) ; long. (1,12 m) ; larg. (0,59 m).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, St. 95a.
Inv. 04/13259-01
Relevé LF 25.10 2011.

143. Fragment d'une draperie d'une tunique passant entre les jambes d'une statue féminine, en marbre, une fois et demie la grandeur nature. Cf. *supra* p. 64.
Haut. (0,12 m) ; long. (0,066 m) ; larg. (0,046 m).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, c.47.
Inv. 04/13262-02
Relevés PSW 23.10.2006.
Bossert, Meylan Krause 2007, cat. 4, p. 182-184, fig. 25.

144. Fragment de fût de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 47, 64, n. 183, dépl. 4.1.1.1.
Lit de pose (?) et périmètre seuls et partiellement conservés.
Haut. (0,30 m) ; long. (0,24 m) ; larg. (0,12 m).
Ne sont conservés que deux listels (larg. 3 cm) et deux rudentures (larg. 6,0/6,3 cm).
Lieu de découverte : fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, dégagement machine.
Inv. 04/13262-03
Relevé LF 16.2.2005.



Fig. 190. Cat. 144. Éch. 1/10.

145. Fragment sommital de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, 64, n. 183, dépl. 5.1.2.2.
Face avant et lit d'attente dressé au pic sont seuls conservés.
Haut. (0,18 m) ; long. (0,22 m) ; larg. (0,19 m).
La modénature présente, de haut en bas, un bandeau de couronnement haut de 8,5 cm, la doucine droite ornée



Fig. 191. Cat. 145. Éch. 1/5.

de hastes et de feuilles d'acanthe ascendantes, haute de 7,6 cm et un listel de base haut de 1,5 cm.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, c. 47, dégagement machine.
Inv. 04/13262-04
Relevé LF 16.2.2005.

146. Fragment sommital de corniche modillonnaire. Cf. *supra* p. 49, 64, n. 183, dépl. 5.1.2.2.
Face avant seule conservés.
Haut. (0,165 m); long. (0,15 m); larg. (0,14 m).
La modénature présente, de haut en bas, la base de la doucine droite ornée de hastes et de feuilles d'acanthe ascendantes, son listel de base haut de 1,5 cm et l'amorce du rang de billettes du larmier.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, c. 47, dégagement machine.
Inv. 04/13262-05
Relevé LF 16.2.2005.



Fig. 192. Cat. 146, vue de dessous. Éch. 1/5.

147. Fragment de corniche de placage en calcaire gris à grain fin (?). Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Face avant seule conservée.
Haut. (0,065 m); long. (0,067 m); larg. (0,060 m).
Sont conservés le sommet d'un talon droit, un réglet de transition et le départ d'une doucine droite.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, c. 47, dégagement machine.
Inv. 04/13262-nn
Relevé LF 12.2008.



Fig. 193. Cat. 147. Éch. 1/5.

148. Fragment de corniche de placage en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
La face inférieure oblique, l'amorce de la face arrière avec talon de débitage à la scie et le départ de la moulure de façade sont seuls conservés.



Fig. 194. Cat. 148. Éch. 1/5.

Haut. (0,085 m); long. (0,115 m); larg. (0,075 m).
Seule l'amorce d'un talon droit est conservée.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, c. 47, dégagement machine.
Inv. 04/13262-nn
Relevé LF 12.2008.

149. Fragment de corniche de placage en marbre. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Le profil est entièrement conservé, à l'exception du couronnement de la moulure.
Haut. 0,048 m; long. (0,075 m); larg. (0,035 m).
Au lit d'attente, trace d'une cavité de crampon à patte plate et goujon cylindrique (diam. 0,3 cm, prof. 2,5 cm).
La face arrière présente un chanfrein à l'arête supérieure et un talon de débitage à la base. Subsistent de la moulure le listel de base et une bonne part d'une doucine droite. Le bandeau de couronnement est perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, L5, L6, L11, L12, C. 111.
Inv. 04/13264-nn
Relevé LF 3.5.2013.



Fig. 195. Cat. 149. Éch. 1/5.

150. Fragment de corniche de placage en marbre. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Le profil et la face de joint droite, démaigrie et légèrement oblique, sont presque totalement conservés, à l'exception du couronnement de la moulure.
Haut. 0,053 m; long. (0,075 m); larg. (0,049 m).
La face arrière présente un talon de débitage à l'arête supérieure. Subsistent du profil mouluré le listel de base et presque toute la doucine droite. Le bandeau de couronnement est perdu.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, L5, L6, L11, L12, C. 111.
Inv. 04/13264-nn
Relevé LF 3.5.2013.



Fig. 196. Cat. 150. Éch. 1/5.

151. Fragment de placage de marbre présentant une mouluration cintrée. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Le profil n'a conservé qu'une partie de la moulure et de la face arrière plane.



Fig. 197. Cat. 151. Éch. 1/5.

Haut. (0,04 m); long. (0,05 m); larg. 0,015 m. Subsistent de la moulure arquée le sommet d'un cavet ou d'une doucine droite très peu saillante, un bandeau large de 1,7 cm et le départ d'un chanfrein.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, L5, L6, L11, L12, C. 111.
Inv. 04/13264-nn
Relevé LF 3.5.2013.

152. Fragment de corniche de placage en marbre (?) ou en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 54, n. 112.
Le profil n'est que partiellement conservé.
Haut. (0,060 m); long. (0,050 m); larg. (0,078 m).
Subsistent de la moulure le sommet d'un cavet, un petit réglet de transition, une haute doucine droite avec son listel de couronnement et l'amorce d'une moulure de couronnement.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L4, L5, L6, L11, L12, C. 111.
Inv. 04/13264-nn
Relevé LF 3.5.2013.



Fig. 198. Cat. 152. Éch. 1/5.

153. Deux fragments d'autel miniature inscrit (?).
Le fragment inscrit (a) n'a conservé qu'une face intacte qui porte les lettres LA; le fragment anépigraphe (b) se présente comme un parallélépipède rectangle brisé au sommet. Les deux fragments ne sont pas jointifs mais semblent tirés de la même pierre. Cf. *supra* p. 76, n. 244.
Fragment a: haut. (0,055 m); long. (0,04 m); larg. (0,05 m). Haut. des lettres: 2,0 cm.
Fragment b: haut. (0,097 m); long. 0,08 m; larg. 0,065 m.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, dans le mur M7, partie inférieure.
Inv. 04/13267-01
Relevé LF s.d. (2010?).

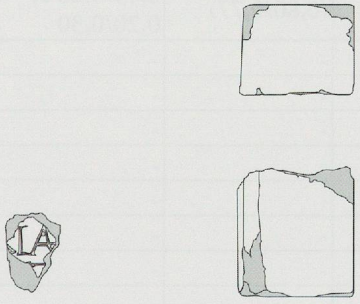

Fig. 199. Cat. 153a+b. Éch. 1/5.

154. Deux fragments sculptés de marbre.
S'ils n'appartiennent pas à des sculptures en ronde-bosse, ces fragments pourraient provenir d'un décor de rinceaux (?), cf. *supra* p. 64.
Fragment a: haut. (0,15 m); long. (0,12 m); larg. (0,08 m).
Fragment b: haut. (0,13 m); long. (0,11 m); larg. (0,035 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2004, L11-L12, C. 48.
Inv. 04/13279-02, -nn?

155. Fragment de dalle inscrite en calcaire urgonien de La Lance. Cf. *supra* p. 69, n. 212.
Seule la face inscrite est conservée, avec trois lettres réparties sur deux lignes.
Haut. (0,07 m); long. (0,048 m); ép. (0,025 m).
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2005, S 2, st. 6, remplissage, déc. 3.
Inv. 04/13897-01
Relevé LF s.d. (2010?).



Fig. 200. Cat. 155. Éch. 1/5.

156. Fragment de sommet de corniche (?)
Face avant seule conservée.
Haut. (0,13 m); long. (0,20 m); larg. (0,13 m).
Du profil, ne sont conservés que le sommet d'une doucine droite, ornée sans doute d'un rang de feuilles d'acanthes et joncs dont subsiste l'extrémité d'un jonc (?), et le bandeau de couronnement.
Lieu de découverte: fouilles Grange des Dîmes 2005, S 2, st. 6, déc. 4.
Inv. 04/13898-01
Relevé LF s.d. (2010?).

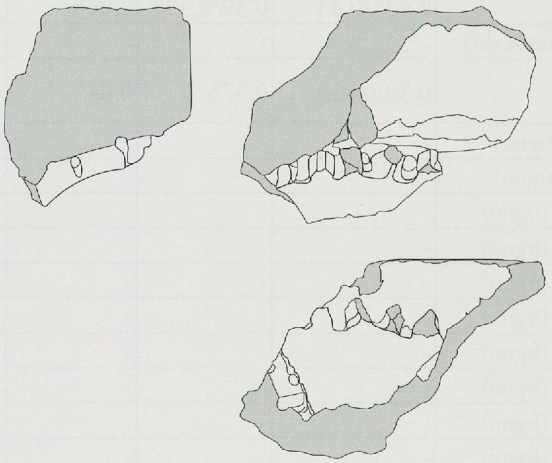

Fig. 201. Cat. 156. Éch. 1/5.

Tableau 4. Temple carré. Dimensions des blocs de l'ordre de l'*ambitus*

A. Frise architravée

Cat. n°	h. hors tout	h. architrave	h. frise	l. hors tout	l. lit de p.	l. lit. d'attente
10	-	-	-	-, (0,52) [0,545]	-	-
12	-	-	-	-	-	-
25	-	-	0,34	0,54	[0,445]	[0,445]
32	-	-	0,30	-, (0,42)	-	>0,40
33	0,695	0,375	0,32	-, (0,51)/[0,54]	(0,395)/[0,48]	(0,32)/ [0,48]
41 (angle)	0,735	0,39	0,345	-, (0,51)	(0,395)/[0,445]	0,455
45	-	-	0,345	-, (0,50)/[0,54]	-	(0,32)/ [0,425]
51	-	-	0,335	-	-	>0,41
52	-	-	>0,36	-, (0,50)/[0,54]	-	-, [0,445]
90	-	-	-	-	-	-
96	-	-	-	-	-	-
101	-	-	0,34	0,54	-	0,495
129	-	-	-	-	-	-

B. corniche modillonnaire

Cat. n°	h. hors tout	h. sans chanfrein	h. chanfrein	l. au lit de pose	l. hors tout au lit d'atteente	l. lit d'attente sans chanfrein	l. siège *clipei* et l. retrait
4 (angle)	0,437	0,405	0,032	0,495/0,505	0,86/0,88	0,745	0,21/0,285 et 0,48
5 (avec descente d'eau)	0,41/0,39 sur 0,32 dès f. arr.	(0,375)	0,03	(0,385) [0,395]	0,93	0,90	-
8.	-	-	0,015	-	-	l. chanfr. 0,15	-
9	0,405/0,425	0,395	0,02/0,04	(0,41) [0,445]	(0,88 ?) [0,895]	(0,83) [0,855]	0,21/0,23 et 0,30/0,32
11	0,40/0,41	-	-	0,445 [h.t.0,47]	(0,81) [>0,85]	-	[0,29]
14 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
15 (ordre dif)	-	-	-	-	-	-	-
16 (ordre dif)	-	-	-	-	-	-	-
17 (ordre dif)	-	-	-	-	-	-	-
18 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
19 (frgmt)	(0,42)	-	-	-	-	-	-
20	0,425/0,43	(0,352)	-	(0,395) [0,47]	(0,83) [>0,84]	(0,73) [>0,77]	0,12 et 0,51
24	0,425/0,44	0,38/0,395	0,045	>0,33	[>0,81]	[0,745[	0,05 et 0,29
31 (ordre dif)	-	-	-	-	-	-	-
44	0,39/0,415	0,375	0,04	(0,43)	(0,83) [>0,865]	(0,80/0,77)	0,15/0,28 et 0,20/0,30
50 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
84 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
105 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
115 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
118 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
128 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
130 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
133 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
141 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
145 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-
146 (frgmt)	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 5. Motifs décoratifs des corniches modillonnaires : entraxe en cm

Cat. n°	Sima en talon renversé Acanthes et joncs	Larmier Billettes	Modillons et caissons	Denticules	Ovolo Oves et dards	Kymation lesbique
4 (angle)	15,0	3,3 à 3,4	8,5 +10 = 18,5	5,6	10,5 à 12,0	11,0 à 11,5
5	?	-3,3	? + 12,5 = ?	6,5	10,5	8,5
8.	15 à 16	?	?	?	?	?
9	14	3,1 à 3,5	9,5+10,1 = 19,6	3,9 à 5,3	9,6 à 11	8,4
11	14 ?	3,3	12+8=20	5, 2	8,6	10,5
14 (frgmt)	?	?	?	?	10,2	10,5
18 (frgmt)	?	?	(perles 4,5)	>6,5	?	?
19 (frgmt)	?	?	?	?	P et p >10 ?	9,4
20	16,0	3,7	7,5+10,5 = 18	6	10,8	11,5
24	15	3,3,	9,4+10,3 = 19,7	6,1	10,2	11,0
44	14	2,7 à 3,0	10+9,5 = 19,5	6,7	10,1	8,4
50 (frgmt)	15	3,3	?	?	?	?
80 (frgmt)	15 ?	?	?	?	?	?
84 (frgmt)	?	?	Mod. [9]	?	?	?
105 (frgmt)	?	-3	?	?	?	?
115 (frgmt)	?	?	?	?	?	?
118 (frgmt)	?	4,0	?	?	?	?
128 (frgmt)	?	3,0	?	?	?	?
130 (frgmt)	?	?	?	?	?	?
133 (frgmt)	½ = -6,0 ?	?	?	?	?	?
141 (frgmt)	?	2,8	?	?	?	?
145 (frgmt)	½ = -7,5 ?	?	?	?	?	?
146 (frgmt)	½ = -7,5 ?	-3,0	?	?	?	?
moyenne	**14,625**	**2,992**	**19,217**	**5,9**	**10,217**	**9,939**
val. restituée	**½ p = 14,868**	**$^1/_{10}$ p = 2,974**	**$^2/_3$ p = 19,824**	**$^1/_5$ p = 5,947**	**$^1/_3$ p = 9,912**	**$^1/_3$ p = 9,912**

B. Temple rond

157. 21 fragments de tambour de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 90.
Deux présentent un lit de pose ou d'attente conservé, tous une partie du périmètre.
Les cannelures rudentées sont larges de 3,8 cm en moyenne, les listels de 2,4 cm, d'où un diamètre restitué de 0,395 m.
Lieu de découverte: fouilles Jomini 12, temple rond 1992, S 11, récupération de M6.
Inv. 92/08468-01.



Fig. 202. Cat. 157. Éch. 1/5.

158. Base attique et pied de fût de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 89, 90, fig. 63, dépl. 13.1.
Lit de pose, lit d'attente, périmètre du fût et profil de la base sans plinthe, haute de 17,5 cm, au moins en partie conservés.
Haut. 0,396 m; diam. max. de la base 0,645 m; diam. du fût 0,445 m.
Les 20 cannelures rudentées du fût, hautes de 17,5 cm, sont encore intactes; son pied s'amortit sur la tore supérieur de la base par une apophyge et son listel (h. 3,0 cm, proj. 2,3 cm) surmontant un talon (h. 1,1 cm, proj. 3,6 cm) et un réglet (h. 0,6 cm). Au-dessous, le tore supérieur (h. 5,9 cm, proj. 2,7 cm, diam. 60,5 cm) est séparé du tore inférieur (h. 6,9 cm, proj. 3 cm, diam. 64,5 cm) par une étroite scotie en trait de scie (h. 2,4 cm, rentrant de 1,5 cm) bordée de part et d'autre d'un listel (h. 0,6 cm, en retrait de 2,0 cm sur le tore supérieur et de 3,0 cm sur le tore inférieur). Au lit d'attente, trou de louve profond de 10 cm, surcreusant un trou de goujon carré de 6 cm de côté, profond de 4,5 cm. Lit de pose avec un *scamillus* en légère saillie (h. 0,6 cm, diam. 47 cm) pour décharger la scotie et les tores de la base; il est percé d'un trou de goujon central carré, de 8 cm de côté, profond de 8 cm, sans doute ménagé, tout comme son pendant du lit d'attente, pour fixer ce bloc sur le tour utilisé pour façonner la base.
Deux rainures verticales dont les axes forment en plan un angle au centre de 150° ont été ménagées dans la partie de la base et du pied du fût débordant les listels et les rudentures. Seule l'une d'elles est conservée, accusant à son sommet une inclinaison de 2 cm vers la droite, soit l'intérieur de l'angle formé en plan par les deux rainures; elle est profonde de 10 cm, large de 6 cm au fond. La seconde n'est attestée que par son côté droit, très partiellement conservé dans une cassure du bloc.
Lieu de découverte: Jomini 12, temple rond 1992, S 12, éventuellement S 10, c. 21a et b, abandon et démolition.
Inv. 92/08469-01
Relevé MGL 1.11.1994.
Morel 1992, p. 33-34 et fig. 14, p. 40.

159. Tambour de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 90, fig. 63, dépl. 13.1.
Lit d'attente et périmètre conservés.
Haut. (0,865 m); diam. 0,445-0,450 m.
20 cannelures rudentées alternant avec 20 listels. Au lit d'attente, trou de goujon carré de 7 cm de côté et autant de profondeur, surcreusé en diagonale par un trou de louve profond de 14 cm.
Lieu de découverte: Jomini 12, temple rond 1992, S 12, éventuellement S 10, c. 21a et b, abandon et démolition.
Inv. 92/08469-02
Relevé MGL 7.11.1994.
Morel 1992, p. 33-34 et fig. 14, p. 40.

160. Chapiteau composite fragmentaire. Cf. *supra* p. 90, fig. 63 p. 86, dépl. 13.1.
Lit d'attente et quatre faces en bonne partie conservés, *ima folia* et lit de pose perdus.
Haut. (0,51 m); diagonale au lit d'attente [0,84 m]; larg. de fleuron à fleuron de l'abaque [0,64 m]; diam inf. du calathos [0,36 m ou 0,396 m = 1 1/3 p.]; larg. de l'abaque et diam. au niveau de l'ovolo [0,595 m]; côté du *scamillus* du lit d'attente [0,46 m].



Fig. 203. Cat. 158. Éch. 1/10.



Fig. 204. Cat. 159. Éch. 1/10.

Au lit d'attente, trou de louve profond de 10,5 cm. Une seule feuille de l'*ima folia* est en partie conservée; plusieurs de la *summa folia* se détachent sur les caneaux ou strigiles, languettes plates habillant le calathos, couronné d'un kymation ionique superposant un rang de perles et pirouettes et un rang d'oves et de dards interrompu par les volutes supportant les angles de l'abaque. Celui-ci, qui présente l'habituel plan carré aux côtés incurvés, est orné à sa base et à son sommet d'un cordon tressé, enserrant un rang de languettes, inclinées le haut vers l'extérieur, se développant autour d'un fleuron central saillant, traité en rosace à cinq pétales et bouton central trilobé.

Les volutes, traitées en prolongement du rang d'oves et empiétant sur le rang de perles et pirouettes et sur le sommet du calathos, ne semblent pas être venues au contact du sommet de la feuille d'acanthe sous-jacente. L'œil en est orné d'une rosace à quatre pétales et bouton central.

Tout comme la base cat. 158, ce chapiteau présente deux rainures verticales disposées en plan sur des axes formant un angle de 150°, l'un à peu près orienté sur le milieu de l'un des côtés de l'abaque; larges de 7 à 8 cm, ces rainures atteignent une profondeur maximum de 12 cm au sommet du chapiteau dont elles traversent l'abaque, mais viennent à fleur du cercle que forme le lit de pose du chapiteau. Elles se poursuivaient sans doute au travers de l'astragale de couronnement du fût de la colonne sous-jacente, autorisant ainsi, avec celles de la base, la pose d'un châssis à claire-voie dans l'entrecolonnement[9].

Lieu de découverte: Jomini 12, temple rond 1992, S 12, éventuellement S 10, c. 21a et b, abandon et démolition.

Inv. 92/08469-03

Relevé MGL 7.11.1994.

Morel 1992, p. 33-34 et fig. 14 et 15, p. 40.

9 Cf. *supra*, p. 92.



Fig. 205. Cat. 160. Éch. 1/10.

161. Fragment de tambour de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 90, dépl. 13.1.
Sont conservés le lit de pose (?), trois rudentures et deux listels, une face grossièrement taillée en retour (mortaise?).
Haut. (0,31 m); long. (0,24 m); larg. (0,19 m).
Lieu de découverte: Jomini 12, temple rond 1992, S 12, éventuellement S 10, c. 21a et b, abandon et démolition.
Inv. 92/08469-04
Relevé MGL 1.11.1994.



Fig. 206. Cat. 161. Éch. 1/10.

162. Volute de chapiteau composite. Cf. *supra* p. 90, dépl. 13.1.
Sont conservés une petite surface du lit d'attente, les trois faces d'un angle de l'abaque et d'une volute.
Haut. (0,24 m); long. (0,26 m); larg. (0,18 m).
Décor comparable à celui de cat. 160, complété, sur la tranche de la volute, par un rameau à quatre feuilles pendantes disposées de part et d'autre d'une nervure centrale en dépression, issu d'un calice à deux sépales sculpté en retour du cordon de base de l'abaque.
Lieu de découverte: Jomini 12, temple rond 1992, S 12, éventuellement S 10, c. 21a et b, abandon et démolition.
Inv. 92/08469-05
Relevé MGL 7.11.1994 (?).

163. Volute de chapiteau composite. Cf. *supra* p. 90.
Sont conservés une petite surface du lit d'attente, les trois faces d'un angle de l'abaque et d'une volute.
Haut. (0,22 m); long. (0,16 m); larg. (0,13 m).
Décor comparable à celui de cat. 162.
Lieu de découverte: Jomini 12, temple rond 1992, S 12, éventuellement S 10, c. 21a et b, abandon et démolition.
Inv. 92/08469-06
Relevé MGL 7.11.1994.

164. Fragment de base de colonne. Cf. *supra* p. 90, dépl. 13.1.
Lit de pose et base du profil conservés.
Haut. (0,10 m); long. (0,10 m); larg. (0,10 m); diam. [env. 0,645 m].
Court fragment superposant le tore inférieur: h. 6,9 cm, proj. 9,2 cm en avant du *scamillus*; le réglet: h. 0,8 cm, en retrait de 3,0 cm sur le tore, et la base de la scotie: h. (1,8 cm); retrait. (3,0 cm), partiellement conservée.
Lieu de découverte: Jomini 12, temple rond 1992, S 12, éventuellement S 10, c. 21a et b, abandon et démolition.
Inv. 92/08469-07
Relevé MGL 7.11.1994.



Fig. 207. Cat. 162. Éch. 1/5.



Fig. 208. Cat. 163. Éch. 1/5.



Fig. 209. Cat. 165. Éch. 1/5.

165. Fragment d'angle d'abaque de chapiteau corinthien ou composite, en calcaire crayeux blanchâtre (?). Cf. *supra* p. 90, dépl. 13.1.
Lit d'attente et trois côtés de l'abaque conservés, avec à gauche le sommet d'une volute.
Haut. (0,12 m) ; long. (0,19 m) ; larg. (0,155 m).
L'aspect diffère un peu de cat. 162 et 163, même si les dimensions sont proches. La volute déborde l'abaque, dont les languettes dont légèrement incurvées ; les deux languettes de la face avant sont séparées par une goutte à leur sommet ; le travail du trépan est très nettement visible. Peut-être s'agit-il là d'un fragment d'un autre type de chapiteau que cat. 162 et 163.
Lieu de découverte : Jomini 14, temple rond 1999, S 2, niveau de démolition.
Inv. 99/10984-01
Relevé LF 10.2011.



Fig. 210. Cat. 166. Éch. 1/2.

C. Péribole commun aux deux temples

1. Portique sud

166. Fragment de rosace ou de feuille d'acanthe en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 99, dépl. 15.1.

Le haut de quatre digitations d'une feuille d'acanthe, sans doute de chapiteau corinthien, est conservé presque intact à son sommet, piqueté sous le retroussis.
Haut. (0,075 m) ; long. (0,125 m) ; larg. (0,06 m).

Lieu de découverte: parcelle 895, M. Delessert, 1963, sondage Est, ensemble 63:144 = K2509.
Inv. 63/02448
Relevé LF 19.12.2012.

167. Corniche double face en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 99, dépl. 15.1.
Toutes faces au moins partiellement conservées.
Haut. 0,59/0,62 m; long. 1,035 m; largeur 2,38 m.
Les deux petits côtés C et D ont conservé tout ou partie d'une modénature propre aux corniches dites non canoniques, le plus souvent situées en couronnement de soubassement massif. Elle superpose un cavet, un filet, un premier talon renversé, un filet, un second talon renversé un peu plus haut que le premier, un bandeau droit, un larmier rectiligne oblique couronné d'un filet droit, un bandeau de couronnement et marque à son sommet un léger chanfrein, large de 0,60 m environ, assurant l'écoulement des eaux de pluie dès l'aplomb de la base de la modénature. La projection totale de ce profil atteint 0,595 m (2 p.), pour une hauteur équivalente.
Le lit de pose, presque totalement perdu, a toutefois conservé, perpendiculaire à la face de joint B, un trou de crampon en pi ou de pince de serrage, dont l'axe est à 18 cm de la base de la modénature de la face C; cette cavité, longue de 17 cm, large de 3 cm et profonde de 4,5 cm, s'élargit à 5,5 cm sur ses derniers 3 cm, atteignant alors une profondeur de 9 cm.
Le lit d'attente, presque totalement conservé, est muni dans l'axe de deux trous de louve longitudinaux, profonds de 12 et 10 cm, qui ont sans doute fonctionné simultanément, eu égard à leur position de part et d'autre de l'axe transversal du bloc et au poids de celui-ci. Laissé brut de carrière sur une largeur 0,60 m au-dessus de la modénature de la face C, il culmine à 0,62 m de hauteur hors tout là où un rehaussement subcirculaire saille de 2,1 cm, en limite de la face A, près de son angle avec la face C. Au droit du trou de manœuvre du lit de pose, la surface du lit d'attente a été abaissée de 2,9 cm par un piquetage grossier visible jusqu'à son extrémité, perdue, au sommet de la face C, et ce sur une largeur limitée par l'axe des trous de louve; un élargissement de ce défoncement semble attesté à l'aplomb de la base de la modénature de la face D. Tant en limite qu'en surface de ce défoncement, des restes de mortier au tuileau ont été vus, qui attestent sans doute une construction (maçonnée?) se superposant à l'assise de grand appareil, et accusant un décrochement de 1 m environ à mi-longueur des faces moulurées.
Les deux longs côtés sont des faces de joint avec bandeau d'anathyrose le long des arêtes du lit d'attente et des petits côtés portant la modénature, et défoncement central au pic. La face A, largement épaufrée, a conservé son angle supérieur gauche avec un trou de goujon de 4,5 x 3 cm, profond de 4,5 cm, ménagé sous le bandeau supérieur, au droit du pied de la moulure de la face C. La face B, presque totalement conservée, présente une cavité de même type, profonde de 3 cm, à mi hauteur du bloc et tout près du bandeau de joint gauche, ainsi que le débouché d'un trou (de pince de serrage? de crampon en pi?) visible au lit de pose.



Fig. 211. Cat. 167. Éch. 1/20.

Lieu de découverte: Route de contournement 1963, propriété M. Delessert, sondage ouest, ensemble 63:OP = K 2504, «gravier supérieur» ou 63 O9 = K 2505, «gravier inférieur»[10].
Inv. 63/02662
Relevé PhB 12.4 et 19.10.2011, remplaçant le dessin de E. Roset Zaugg, du 29.6.1964, DO 1627, dont la coupe est erronée.

[10] Ce bloc est peut-être celui qu'on voit schématiquement représenté, avec un plus petit, sur le plan MRA 1963/123, plan technique et cadastral d'implantation de la route au 1/500. Mais il pourrait aussi s'agir de l'un de ceux dégagés par J. Morel dans le sondage S.16 de ses fouilles de 1993 qui recoupe la fouille de 1963; *infra* cat. 168.

Schwarz 1966, p. 50-51, fig. 47 (corrigé en rouge « p. 59-60, fig. 46 ») avec photo du dessin de E. Roset-Zaugg.

168. Corniche d'angle à ressaut en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 99, dépl. 15.1.
Toutes faces conservées, sauf le joint gauche en retrait.
Haut. 0,59 m ; long. (1,15 m) ; larg. 1,76 m.
La face avant, l'un des petits côtés du bloc, a conservé sa modénature complète qui superpose les mêmes éléments que le bloc cat. 167, à cette différence près que le larmier oblique présente à son sommet une baguette en saillie de section rectangulaire, large de 5 cm et en avancée de 3 cm à sa base, qui faisait sans doute office de goutte pendante. Cette modénature marque en plan, à l'extrémité gauche du bloc, un angle droit suivi d'un angle opposé de même valeur ; la largeur de la face de joint recevant le bloc suivant de la même assise est ainsi réduite à 1,18 m environ au lit d'attente, et 0,59 m au lit de pose, dimensions restituées graphiquement sur la base des rares mais clairs indices conservés du deuxième retour de la mouluration, qui atteste que ce bloc de corniche constitue l'angle saillant d'un ressaut de l'assise à laquelle il appartient. La face arrière, grossièrement démaigrie à sa base, a été laissée brute et présente à son sommet quelques restes de mortier au tuileau.
Le côté droit est une face de joint à bandeau d'anathyrose sur trois de ses côtés qui encadrent un démaigrissement central réalisé au pic ; à 0,65 m en retrait du pied de la modénature, le bas du bloc, ici brisé, a conservé la trace du fond de l'orifice d'un trou de pince de serrage en L aménagé au lit de pose.
Le côté gauche du bloc présente la modénature en retour à angle droit jusqu'à son angle rentrant, en retrait de 0,59 m à la base, mais a perdu la face de joint adjacente à gauche.
Le lit de pose est perdu dans l'angle arrière gauche du bloc, et à la base de la face de joint droit, où reste cependant visible le fond de la cavité arrière d'un trou de manœuvre à profil en L, large de 3,5 cm, long de 12 cm, profond de 13 cm à l'arrière où il présente un plan carré, de 8 cm pour le reste.
Le lit d'attente a conservé un trou de louve longitudinal (prof. 10 cm) situé au centre de gravité du bloc dans son état achevé, et un autre, transversal (prof. 9 cm), utile sans doute pour faciliter le levage et la mise en place de ce lourd élément d'architecture. La surface de la pierre est grossièrement piquetée, sauf aux marges du bloc, plus soigneusement dressées. En retrait de 0,60 m de la face arrière, une ligne de mortier au tuileau atteste sans doute la mise en place d'une assise supérieure, peut-être constituée de deux cours parallèles, ou d'une maçonnerie de petit appareil. En avant de cette ligne, vers le joint droit, petite cavité semi-circulaire, peut-être un trou de pince de manœuvre.
Lieu de découverte : Temple rond, Jomini 14 1993, sondage S.16, c. 42, st. 37.
Inv. 93/08472-01
Relevé L. Maroelli 18, 19, 22.1.1993, 28, 31.3.1993, dessins MRA 1992/107-113, situation 21.1.93, dessins MRA 1992/097 ; mise au net LF s.d. (2012 ?).
Morel 1992, p. 42-43.



Fig. 212. Cat. 168. Éch. 1/20.

169. Fragment de corniche en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 99, dépl. 15.1.
Court tronçon de l'extrémité gauche supérieure d'un bloc de même profil que cat. 168.
Haut. (0,23 m) ; long. (0,19 m) ; larg. (0,26 m).
Lit d'attente, face avant et joint gauche avec anathyrose et démaigrissement seuls conservés ; fine ciselure le long de l'arête supérieure. Le profil n'a conservé que le sommet du talon renversé supérieur, son bandeau de couronnement, le larmier oblique avec sa baguette formant goutte pendante et le bandeau sommital.
Lieu de découverte : Temple rond, Jomini 14 1993, sondage S.16, c. 42, st. 37.
Inv. 93/08472-11
Relevé LF. 10.2011.
Morel 1992, p. 42-43.



Fig. 213. Cat. 169. Éch. 1/10.

170. Fragment de dalle inscrite en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 99, n. 318.
Haut. (0,085 m) ; long. (0,09 m) ; ép. 0,016 m.
Brisée de toutes part, la dalle n'a conservé que deux lettre lues IC par St. Ölschig.
Lieu de découverte : Temple rond, Jomini 14 1993, sondage S.16, st. 38E.
Inv. 93/08479-02
Relevé LF. 10.2011.
Ölschig 2001, n° 987 (sous le n° inv. 92/08479-02, inv. épigraphique 07187).



Fig. 214. Cat. 170. Éch. 1/2.

171. Fragment de fût de colonne lisse en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 99, dépl. 15.1.
Haut. (0,29 m) ; long. (0,29 m) ; larg. (0,24 m) ; diam. estimé : [0,682 m].
Seule une petite surface de l'épiderme du fût est conservée, correspondant à une flèche de 1,5 cm environ pour une corde de 20 cm ; on en a déduit par calcul le diamètre supposé.[11]
Lieu de découverte : Temple rond, Jomini 14 1993, sondage S.17, décapage de surface.
Inv. 93/08480-01
Relevé LF 19.12.2012.



Fig. 215. Cat. 171. Éch. 1/10.

2. Portique nord

172. Fragment de corniche modillonnaire à cimaise ornée de palmettes, en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 107, dépl. 15.2.
Face avant et lit d'attente seuls et partiellement conservés.
Haut. (0,19 m) ; long. (0,26 m) ; larg. (0,185 m).
Le fragment a conservé, à sa base, l'angle avant droit de la baguette d'encadrement d'un caisson ; au-dessus, listel de couronnement des modillons, doucine droite couronnée d'un réglet et ornée d'un anthémion de palmettes circonscrites d'un arceau enveloppant alternant avec des dards pointus aux deux extrémités qui sont liés par un ruban médian aux arceaux[12] ; le tout est sommé d'un large bandeau se retournant en léger chanfrein au lit d'attente.



Fig. 216. Cat. 172. Éch. 1/5.

[11] Selon la formule D = (c^2/4f) + f, soit [(20^2 = 400) : (4 ×1,5 = 6)] + 3 = 66,666 + 1,5 = 68,16, soit environ $2^1/_3$ p. (69,4 cm) de diamètre maximum supposé.

[12] Pour ces motifs, cf. Ginouvès, Martin I 1985, p. 178 et 182 et pl. 50.16.

Lieu de découverte: Jomini 2004, Maison d'enfants d'Avenches, tranchée 1N, L2, démolition de M4.
Inv. 04/13386-02
Relevé L.F. 19.11.2004.

173. Fragment de fût de colonne rudentée, en calcaire jaunâtre alvéolaire. Cf. *supra* p. 105, dépl. 15.2.
Un listel et une partie de rudenture sont seuls conservés.
Haut. (0,09 m); larg. (0,14 m); diam. restitué pour 20 cannelures: [0,62 m] env.
Lieu de découverte: Jomini 2004, Maison d'enfants d'Avenches, sondage S. 1, st. 10 = fossé devant M6W.
Inv. 04/13390-01
Relevé LF. 11.2004.



Fig. 217. Cat. 173. Éch. 1/5

174. Fragment de corniche lisse en calcaire urgonien blanc de la Lance. Cf. *supra* p. 105, n. 343, dépl. 15.2.
Court tronçon de corniche de placage, avec son profil entièrement conservé.
Haut. 0,075 m; long. (0,20 m); larg. 0,09 m.
La pièce présente une crête de sciage au sommet de la face arrière, formant un angle aigu avec le lit d'attente. Le profil superpose un cavet, une doucine droite et un listel.
Lieu de découverte: Jomini 2004, Établissement médico-social, dégagement superficiel.
Inv. 04/13391-01
Relevé LF. 17.2.2005.



Fig. 218. Cat. 174. Éch. 1/5.



Fig. 220. Cat. 176. Éch. 1/5.

175. Fragment de tambour de colonne rudentée. Cf. *supra* p. 83, n. 262, p. 90, 105, dépl. 15.2.
Seul un court tronçon du périmètre est conservé intact, mais épaufré.
Haut. (0,33 m); long. (0,35 m); larg. (0,27 m).
Une séquence de cannelure rudentée (l. 6,1 cm) et de listel (l. 3,8 cm) vaut 9,9 cm, ce qui permet de restituer un fût de 50,4 cm diamètre s'il avait 16 cannelures, ou de 63 cm s'il en avait 20; le dessin de reconstitution dépl. 15.2 lui donne 2 p. = 0,595 m de diamètre.
Lieu de découverte: Jomini 2004.3, tranchées 1 et 2, à hauteur du temple rond, couche c. 5 et démolition.
Inv. 04/13400-01
Relevé MGL 1.11.1994.



Fig. 219. Cat. 175. Éch. 1/10.

176. Fragment de corniche d'angle en grès coquillier de la Molière. Cf. *supra* p. 105, dépl. 15.2.
Lit d'attente brut, face avant et face en retour droit seules conservées, le bloc ayant été brisé pour remploi.
Haut. (0,14 m); long. (0,27 m); larg. (0,30 m).
Le bloc a conservé le sommet de son profil, superposant un listel, une doucine droite et un bandeau de couronnement.
Lieu de découverte: Jomini 2005, tranchée Tr. 04, L.14.
Inv. 05/13438-01
Relevé LF. s.d. (2010?).

Annexe 1
Des traces de polychromie

William Cart signale dans son compte-rendu des fouilles de 1905/1906[1], à propos du bloc d'angle de frise architravée, récemment découvert au nord du *podium*:

« Le fragment de frise que nous avons décrit [plus haut: c'est notre cat. 41, inv. 1906/04368] offre à beaucoup de places des restes de badigeon de couleur bleue, et cela non seulement dans les fonds, mais aussi sur les parties saillantes des rinceaux. Une polychromie de ce genre serait déjà surprenante dans un édifice de l'époque romaine, où les effets de couleur étaient obtenus généralement par des marbres multicolores; on a vu du reste que des débris de marbre et de porphyre rouge avaient été trouvés dans les fouilles. Surtout, on ne comprend pas pourquoi le décorateur romain aurait enfoui son travail si soigné sous une couche monotone de couleur, oblitérant ainsi les fins détails de sa sculpture. »

En conséquence de quoi il en fait un « badigeon moralisateur » attribué à l'architecte de l'évêque Marius, dans l'intention de cacher le décor sculpté d'un bloc païen en remploi...

Pour permettre une nouvelle documentation photographique de l'ensemble du lapidaire, nous avons demandé à Slobodan Bigović, restaurateur au laboratoire du Musée, de procéder à un nettoyage systématique des blocs sculptés, en attirant son attention sur l'éventualité de découvrir d'autres traces de polychromie. Ce fut le cas pour 24 d'entre eux, si l'on exclut les traces modernes laissées par l'inscription des numéros d'inventaire, en noir, puis en rouge, ou les épaufrures gardant la trace d'un contact violent avec les rayonnages rouges du dépôt...

L'importance de cette découverte, la variété aussi des couleurs notées, la présence assez largement attestée d'un enduit préparatoire posé notamment pour combler les pores souvent très larges du calcaire utilisé, ont incité le laboratoire à poursuivre sa recherche avec l'aide de spécialistes de l'Université de Fribourg tout d'abord[2], qui procédèrent à une douzaine de prélèvements en vue d'analyser les pigments pour en déterminer la nature et en confirmer la possible datation d'époque romaine. Les analyses furent en fin de compte confiées au laboratoire du Sammlungszentrum du Musée national de Zürich[3]. Les premiers résultats obtenus par spectroscopie Raman semblent confirmer que la couche préparatoire combine calcite et gypse, que le bleu est du bleu égyptien, majoritairement de la cuprorivaïte, le noir du noir de charbon. Aucun échantillon d'ocre brun-rouge, ni de vert, très rare, n'a été pour l'heure analysé. Le seul prélèvement de rouge (P4), réalisé sur le bloc de corniche cat. 44, a livré un résultat problématique: il s'agit d'oxyde de fer et de rouge de chrome, ce dernier confirmé par spectrométrie de fluorescence de rayons X. Or ce pigment n'est attesté et utilisé que dès la seconde moitié du XIXe siècle... Il faut donc conclure, pour ce bloc en tout cas, à une « pollution » récente, peut-être à l'occasion de la numérotation des blocs lors de leur inventaire.

Dans l'attente d'analyses en cours ou à commander encore, nous nous contenterons ici, grâce aux observations macroscopiques réalisées par S. Bigović, dûment documentées par macrophotographies, et situées sur les relevés architecturaux, de présenter ici sous forme de tableau les occurrences des diverses couleurs, souvent réduites à de minuscules surfaces, et de noter leur position, sur le motif sculpté ou sur le fond du décor. Dans un seul cas (cat. 101), on a noté la superposition, sur une feuille d'acanthe sommairement sculptée, de deux couleurs qui pourraient suggérer que le détail du feuillage était rendu par la peinture.

1 Cart 1907a, p. 312 et Cart 1907b, p. 12.

2 Prélèvements P1 à P11 et enrobage de certains échantillons par Jeanne Bonzon en juin 2012 pour le compte du laboratoire d'archéométrie du Département de Géosciences de l'Université de Fribourg, dirigé par Vincent Serneels.

3 Rapport des analyses 12.10265, du 26.11.2012, établi par Marie Wörle, à titre de version provisoire, le 18 avril 2013, puis avec Tiziana Lombardo, à titre définitif, le 29 novembre 2013 (cf. *infra* p. 185-196).

Tableau 6. Temple carré. Occurrences de polychromie
F = couleur sur le fond du relief – M = couleur sur le motif sculpté

N° cat.	Fond crème	Bleu	Rouge	Ocre brun-rouge	Vert	Noir	Moderne	Echantillon
Frise architravée à décor de rinceaux								
Cat. 20							rouge	
Cat. 25	F+M	F	M	F				
Cat. 32	F+M	F		F			vert	P8, 9
Cat. 33	F					F?		
Cat. 41	F+M	F+M	F			F+M		P1, 2, 3, 7
Cat. 45	F+M	F			F			
Cat. 51	?	F+M						
Cat. 52	F+M	F					bleu	
Cat. 101	F+M	F	M					bleu s/rouge?
Corniche modillonnaire								
Cat. 8	F		M					P6
Cat. 11		M	F	F		F+M		
Cat. 14	F							
Cat. 15	F+M		F					
Cat. 16	F+M			M				
Cat. 18	F+M			M?				
Cat. 19	F+M		M					
Cat. 31	F							
Cat. 44	F+M		M	M			rouge Cr	P4, 5
Cat. 50	M		M					
Orthostate à clipeus								
Cat. 26	F	F					rouge mod.	
Cat. 27	F							
Cat. 29	F							
Cat. 39	F+M	F	F+M			M	noir	
Cat. 43	F+M						noir	
Frise de guirlandes								
Cat. 13	F+M							
Cat. 42	F+M						noir, rouge	
Cat. 55	F+M		M					
Panneau d'armes								
Cat. 34	F+M					M		P10, 11

Dans l'attente d'études plus précises des superpositions de couleurs par examen stratigraphique et de nouvelles analyses de pigments, on se contentera ici de souligner la quasi omniprésence d'un enduit de fond bouche-pores, qui trahit sans doute la présence de polychromie. Il reste peu de chose de ce décor, le bleu dominant nettement, le plus souvent pour les fonds.

Eu égard à la nature de la pierre, qui interdit bien souvent une sculpture fine des décors végétaux, on retiendra que la polychromie visait probablement avant tout à affiner le rendu de ces éléments, et à accentuer les contrastes entre motifs sculptés (guirlandes, fruits, feuilles, têtes de *clipei*) et fond. En dépit de son caractère très lacunaire, cette minutieuse présentation nous paraissait s'imposer: à notre connaissance, c'est la première attestation d'un tel procédé à Avenches[4]. Nous en donnons donc ci-dessous les figures commentées, établies par S. Bigović, suite à ses travaux de nettoyage et à ses observations macroscopiques, dûment documentés.

4 Pour une bonne présentation de la problématique de la polychromie en architecture, cf. Flutsch, Hauser 2012, p. 45-52, avec la bibliographie utile.

Architekturfragmente des Tempels La Grange des Dîmes

Reinigung und makroskopisches Studium der Polychromiespuren

Slobodan Bigović

Die Architekturfragmente des Tempels La Grange des Dîmes, die sich im Steindepot des MRA befinden, wurden in mehreren Phasen ausgegraben. Die Grabungsphasen fanden 1905 - 1907, 1963 - 1965 und 1991 - 1992 statt.[1]

Mehrere in den ersten zwei Grabungsphasen ausgegrabene Architekturfragmente wurden im offenen Steindepot auf der Museumsterrasse entlang der Zufahrtsstrasse ausgestellt. Die so im Freien über Jahrzehnte ausgestellten Architekturfunde waren natürlichen Verwitterungsprozessen ausgesetzt. In der Folge haben die Funde je nach Ausstellungsstelle unter den Einwirkungen von Regen, Frost, Sonne, Wind und Abgasen gelitten und wiesen entsprechende Schäden auf.

Erst seit dem Umbau des Museumseingangs konnten die Architekturfragmente zuerst ab 1989 provisorich im DAB Lucens, dann ab 1992 im geschlossenen Depot des MRA untergebracht werden.

Bei der neusten wissenschaftlichen Untersuchungsarbeit von Philippe Bridel haben die Restauratoren den Auftrag bekommen, die Architekturfragmente zu untersuchen. Dabei galten folgende Vorgaben:

- Prüfen, ob Reste der antiken Polychromie vorhanden sind;
- Reinigen der Steinoberfläche, um eine bessere Übersicht, Lesbarkeit und Fotodokumentation zu ermöglichen.

Zustandsuntersuchung:

Die 51 untersuchten Architekturfragmente sind aus gelblichem und weissem Kalkstein. Ihr Erhaltungszustand und die Sauberkeit der Steinoberfläche ist unterschiedlich, je nach Ausgrabungszeit und anschliessender Lagerung. Einige Fragmente sind gut erhalten, andere weisen fortschreitende Verwitterungsprozesse auf. Folgende Schäden sind festzustellen:

- Bruchstellen
- Bröckelzerfall
- Absandung
- Rissbildung
- Krustenbildung

An der Steinoberfläche sind folgende sekundäre Schmutzablagerungen festzustellen:

- Flugstaub
- Erdresten
- Mörtelüberzüge
- Biogener Bewuchs
- dunkle Krusten

Die Untersuchung der Polychromie-Resten und das Erstellen der Fotodokumentation erfolgten vor bzw. parallel zu der Reinigung der Steinblöcke.

Untersuchung der Polychromieresten

An mehreren der untersuchten Blöcke wurden Spuren von Polychromie gefunden. Die Farbspuren sind nur noch in sehr kleinen Mengen vorhanden, zum Teil sind auch die Farbtöne nicht deutlich. Direkt auf der Steinoberfläche

[1] Bossert 1998a. Ergänzungsfachbibliographie S. 183.

kann man einen weissen, leicht kolorierten Grundton feststellen[2]. Von den Farbtönen ist Blau am besten erhalten, dann sind mehrere Rottöne, sowie Ocker-, Gelb-, Grün- und Schwarztöne festzustellen.

Es wurden diverse Proben entnommen, um folgende Fragen wissenschaftlich abklären zu lassen:

1. Handelt es sich bei den farbigen Resten um Pigmente und wenn ja, um welche?
2. Kann man Bindemittel bei den Pigmenten feststellen?
3. Handelt es sich bei der weissen Schicht um eine Grundierung?
4. Findet sich unter den Farbresten eine Grundierung oder liegen die Pigmente direkt auf dem Stein?

Reinigung der Steinoberfläche

Die Reinigung der Steinoberfläche erfolgte nach dem Grundsatz, „eher zu wenig als zu viel reinigen".[3]

Als erstes wurden die Fragmente im mechanischen Trocken- und Nassreinigungsverfahren behandelt: Abbürsten, Absaugen, Abtragen von Schmutz mit Kleinwerkzeugen und Materialien wie Pinsel, Bürsten, Glasradierern, Spachteln, Skalpellen und Trockenschwämmen. Der verbliebene Schmutz wurde danach mit Heissdampfreiniger oder Wasserdruckreiniger mit feinen Düsen entfernt.

Die Mörtelüberzüge wurden mit pneumatischen Feinwerkzeugen Mikromeisseln und einem Ultraschalmeissel entfernt. Die meisten Schmutzablagerungen auf der Steinoberfläche konnten auf diese Weise entfernt werden. Einzig die schwarze Kruste erwies sich als hartnäckig, blieb unverändert und liess sich nicht entfernen. Es dürfte sich dabei um eine Gipskruste handeln, die vermutlich als chemische Reaktion von Schwefelablagerungen (Luftverschmutzung), Feuchtigkeit (Regen, Tau etc.) und dem im Kalkstein üblichen Bindemittel entstanden ist.[4]

Die schwarze Kruste, die sich nicht mit den üblichen Methoden entfernen liess, wurde mit Amoniumhydrogencarbonatpaste[5] (Einwirkungszeit 24 - 28 Stunden) behandelt. Es wurden 4 gr/1 Amoniumhydrogencarbonat in destilliertem Wasser aufgelöst, anschliessend wurde Arbocel beigefügt, um eine pastenartige Mischung zu bekommen. Damit konnten Kompressen gemacht werden. Nachher wurden die ausgetrockneten Kompressen mit Bürsten, Spachteln und dem Staubsauger entfernt und die betreffenden Stellen wurden nochmals mit lauwarmem Wasser nachgereinigt.

2 Flutsch, Hauser 2012, S. 48.
3 Koller, Nimmrichter 1996, S. 119.
4 Bläuer Böhm 1996, S. 44.
5 „Amoniumhydrogencarbonat und Natriumhydrogencarbonat bewirken die Auflösung schwerlöslicher Sinterschichten mit dem darin eingebetteten Schmutz in leichtlösliche Salze" (Riedl 1998, p. 138).

Cat. 1. Die geskulpte Oberfläche ist sehr beschädigt, viele Teile sind abgebrochen. Die Schadstellen sowie Vertiefungen der geskulpten Seite und alle Seiten sind mit Moos und Flechten befallen. Die Oberfläche ist sehr rau, es ist keine polierte Oberfläche verblieben, deshalb gibt es auch keine Resten von Malerei. An der Rückseite ist ein Stück abgebrochen, es hat Risse und labile Stellen. Moos und Flechten wurden mit Brennspiritus behandelt.

Cat. 4. Auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten (abgesehen von zwei mit rotem Stift aufgetragenen Nummerierungen). Indessen gibt es eine schwarze Kruste, Mörtelresten und Flechten.

Cat. 5. Auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten. Es gibt viele Mörtelresten drauf und eine schwarze Kruste. Die gewählte Methode eignete sich gut für die Reinigung.

Cat. 8. Auf diesem Bruchstück gibt es einige kleine Resten von roter Farbe und von Grundierung. Es hat auch mehrere dunkle Flecken (Verkrustung der Algen?).

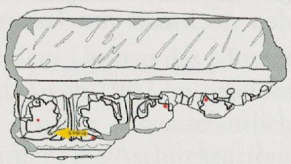

Fig. 221. Cat. 8. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 9. Auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten (abgesehen von zwei mit rotem Stift aufgetragenen Nummerierungen). Die Steinoberfläche ist sehr abgenutzt, die Zerstörung ist zum Teil so fortgeschritten, dass die gehauenen Muster und Profile fast vollständig verblasst sind.

Cat. 10. Auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten.

Cat. 11. Dieser Block ist zum Teil mit schwarzer Kruste bedeckt. Nach der Entfernung der Kruste sind Polychromiespuren zu sehen: Blau, Rot, Ocker, Schwarz.

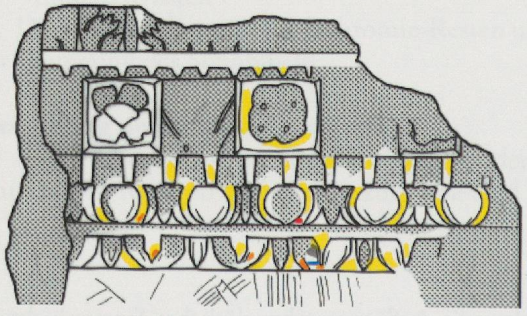

Fig. 222. Cat. 11. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 12. Der Zustand ist stabil, die geskulpte Oberfläche ist sehr rau, man sieht die polierte Oberfläche nicht. Es hat kleine Spuren von Grundierung oder Versinterung, aber keine Polychromieresten.

Cat. 13. Aus zwei Stücken zusammengeklebt. Der Zustand ist stabil. Resten der Grundierung sind sichtbar aber keine Polychromieresten. Klebstoff ist ausserhalb der Bruchstellen aufgetragen und ist verdunkelt.

Cat. 14. Die geskulpte Oberfläche ist sehr rau und porös. Sehr viele Poren sind mit Moos und Flechten gefüllt. Man sieht keine polierte Oberfläche. Es hat wenig Resten von Grundierung, aber keine Polychromieresten.

Cat. 15. Auf diesem Block hat es Resten von Grundierung und rote Farbe an einer Stelle. Der Zustand ist stabil.

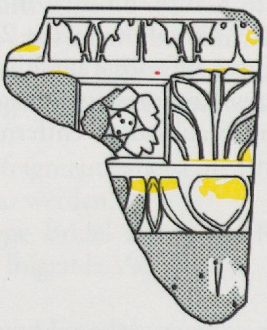

Fig. 223. Cat. 15. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 16. Der Zustand ist stabil. Es hat Resten von Grundierung und gut erhaltene ocker Polychromieresten.

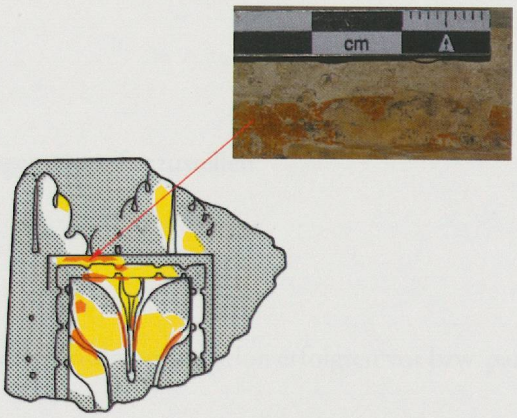

Fig. 224. Cat. 16. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 17. Geskulpte Oberfläche sehr bestossen, rau und porös. Man sieht keine polierte Oberfläche und auch keine Polychromieresten. Das Relief ist zum Teil nicht mehr sichtbar. Synterresten. Viele Poren sind mit Moos und Flechten gefüllt.

Cat. 18. Auf diesem Fragment hat es Grundierung und gut sichtbare Ockerpolychromieresten. Der Zustand des Fragments ist stabil.

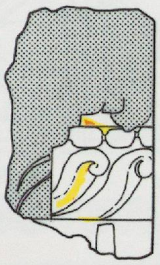

Fig. 225. Cat. 18. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 19. Auf diesem Fragment hat es wenig Resten der Grundierung und kleine Spuren der roten Fassung. Der Zustand des Fragments ist stabil.

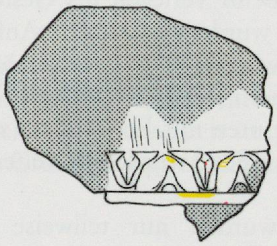

Fig. 226. Cat. 19. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 20. Auf diesem Block gibt es einige Spuren roter Farbe, wobei es sich aber nicht um die antike Fassung handeln dürfte. Zustand stabil, gehauene Oberfläche etwas abgenutzt mit Schadstellen.

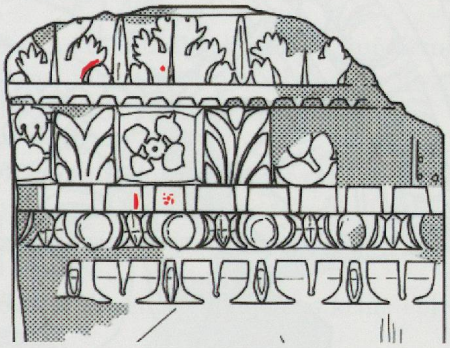

Fig. 227. Cat. 20. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 24. Auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten. Zustand stabil, gehauene Oberfläche etwas abgenutzt mit Schadstellen.

Cat. 25. Die gehauene Seite ist in gutem Zustand. Auf etwa einer Hälfte der Oberfläche sind Grundierungsresten vorhanden. Mehrere Polychromieresten sind sichtbar: Blau – am meisten; Spuren von Ocker und Rot. Auf der rechten Seite sichtbare Bruchstelle mit Rissen.

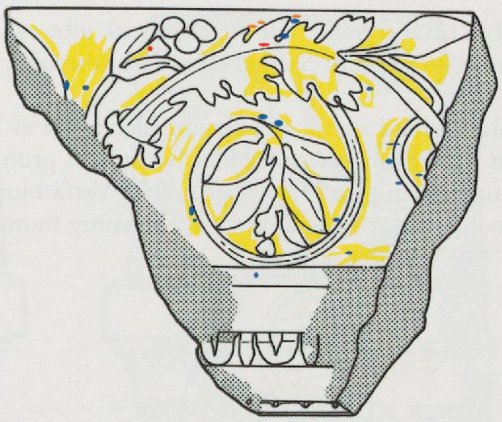

Fig. 228. Cat. 25. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 26. Die gehauene Seite des Blocks ist stark erodiert. Auf einem Teil fehlt das komplette Relief. Auf den vorhandenen Reliefs hat es noch Grundierungsresten und Spuren der blauen Polychromie. Es hat mehrere Flecken von moderner roter Farbe.



Fig. 229. Cat. 26. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 27. Die geskulpte Seite ist bestossen und rau. Es ist keine antike polierte Oberfläche sichtbar. Es hat Spuren von Grundierung aber keine Polychromieresten.

Cat. 29. Die geskulpte Oberfläche ist beschädigt und versintert. Einige Stücke des Reliefs sind abgebrochen, andere bestossen und rau. Nur Spuren von Grundierung sind sichtbar, aber keine antiken Polychromieresten. Es hat Mörtelresten. Ein Teil der geskulpten Oberfläche sowie die linke Seite ist mit einer grauen Skrame überdeckt.

Cat. 31. Zustand stabil, auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten nur Spuren einer Grundierung.

Cat. 32. Zustand stabil, auf diesem Block gibt es Spuren von Polychromieresten: blau, bräunlich, grün. An den Bruchstellen gibt es auch grünliche Verfärbungen, die jedoch nicht von der antiken Farbfassung stammen.

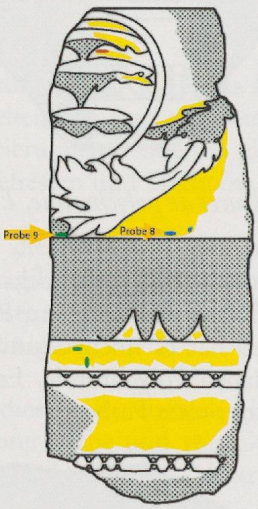

Fig. 230. Cat. 32. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 33. Die Oberfläche ist erodiert, die hervorstehende Teile des Reliefs sind zum Teil abgebrochen. Nur in einem Profil sind kleine Resten von Grundierung und schwarze Polychromie sichtbar.

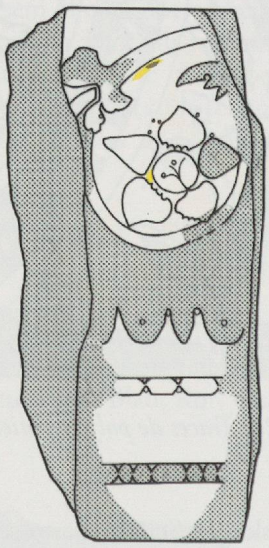

Fig. 231. Cat. 33. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 34. Die Oberfläche ist ziemlich beschädigt und erodiert. Auf der unbeschädigten Fläche hat es Resten der Grundierung und Spuren von Schwarz.

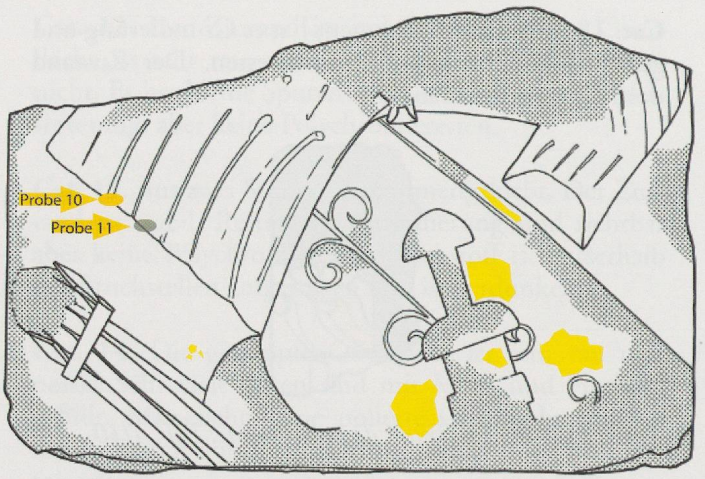

Fig. 232. Cat. 34. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 39a. Auf diesem Block gibt es auf der gehauenen Seite (Haarenbereich) mechanische Schäden. Es scheint, dass beim Verlegen ins Gestell die Palette zu hoch gehoben wurde, so dass beim Anfahren am Gestell angeschlagen wurde und einige der höchsten und exponierten Stellen an den Haaren abgebrochen sind. Zwei Stückchen konnten mit Epoxydharz zusammengeklebt werden. An der Seite wurde ein weiteres gelöstes Stück geklebt.
Die Blöcke wurden nur teilweise (fragmentarisch) gereinigt, zum Teil wurden die Mörtelresten an der



Fig. 233. Cat. 39. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

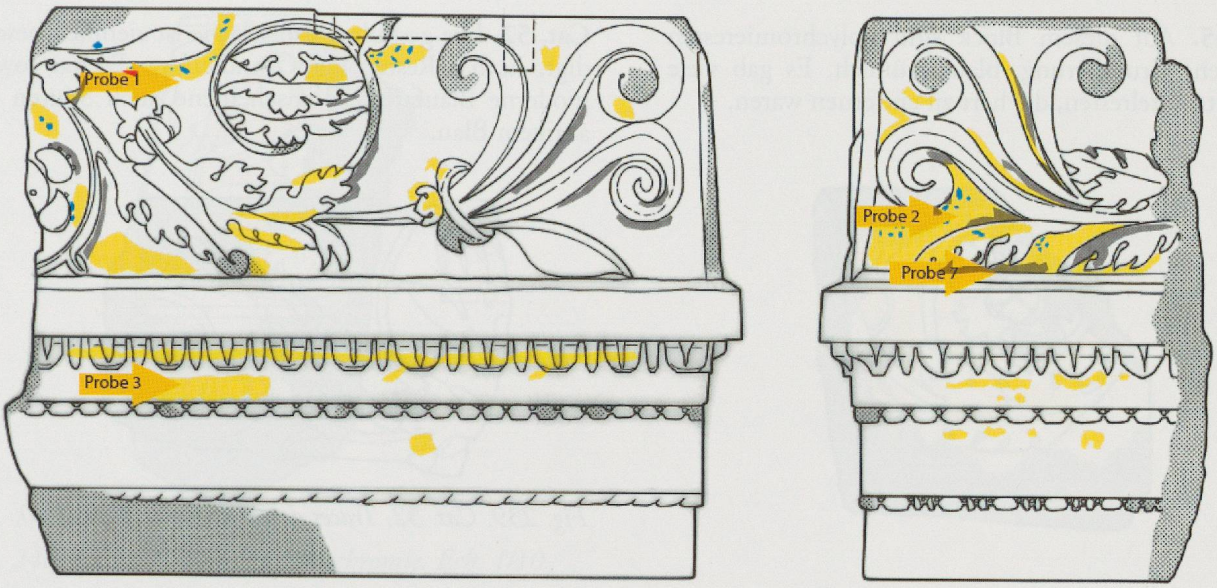

Fig. 234. Cat. 41. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Oberfläche belassen, weil dieser Mörtel an beschädigten Stellen sehr gut haftet; bei dessen Entfernung wurden die Oberflächenteile des Steins auch strapiert. Auf diesem Block gibt es Grundierungsresten und auch Spuren von roter Farbe.

Cat. 39c. Auf diesem Block gab es auf der gehauenen Seite mechanische Schäden. Ein grösseres und zwei kleine Stücke sind abgelöst. Die gleiche Stelle wurde früher geklebt. Die vorhandenen Stücke konnten platziert und geklebt werden, aber es fehlt Material. Es gibt keine Polychromieresten auf diesem Block.

Cat. 39d. Auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten.

Cat. 39e. Auf diesem Block gibt es Grundierungsresten, Spuren von Blau, Rot und Schwarz. Schwarz scheint jedoch nicht antik zu sein. Es hat Risse.

Cat. 39f. Auf diesem Block gibt es Polychromieresten: Blau in Spuren und schwarze Linien, welche aber eher nicht antik sein dürften.

Cat. 40. Auf diesem Block gibt es keine Polychromieresten.

Cat. 41. Dieser Block ist zum Teil mit schwarzer Kruste bedeckt. Es sind Polychromieresten zu sehen: blau, rot und schwarz. Die beiden letzteren Farbtöne sind zwar weniger deutlich, aber dem kompakten Ton nach zu urteilen und wegen der Tatsache, dass sie nur auf der gehauenen Seite vorhanden sind, könnte es sich um Farbe handeln.

Cat. 42. 4 kleine Stückchen sind abgebrochen, welche geklebt werden mussten. Es hat Resten der antiken Grundierung. Rot und schwarz stammen von der modernen Nummerierung.

Cat. 43. Auf der gehauenen Seite gibt es mechanische Schäden. An zwei Orten sind Bruchstellen neueren Datums sichtbar, weil hervorstehende Teile des Reliefs abgebrochen sind. Es hat Resten von Grundierung aber keine sichtbare antike Farbfassung. Auf einem Blatt war mit schwarzer Farbe einer Nummer geschrieben weshalb es schwarze (moderne) Farbresten hat.

Cat. 44. Dieser Block ist zum Teil mit schwarzer Kruste gedeckt. Es gibt Polychromieresten: rot, ocker.

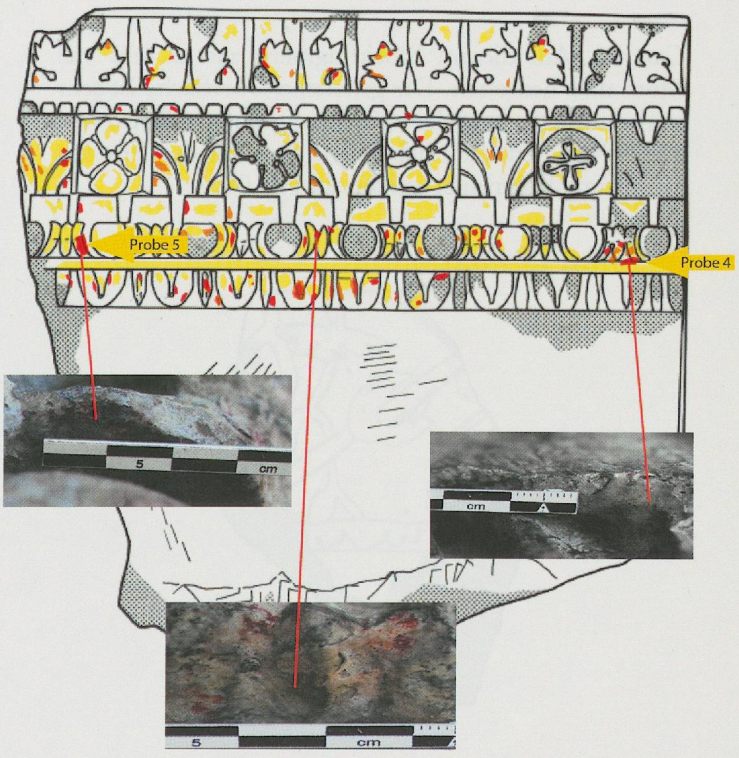

Fig. 235. Cat. 44. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 45. Auf diesem Block sind Polychromieresten zu sehen: Grundierung, blau, grünlich, Es gab viele Zementmörtelresten, die hart zu entfernen waren.

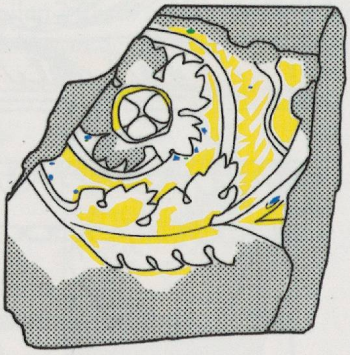

Fig. 236. Cat. 45. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 50. Die geskulpte Oberfläche ist ziemlich beschädigt und abgebrochen. Resten von Mörtel. Resten von Grundierung und Spuren der roten Farbe vorhanden.

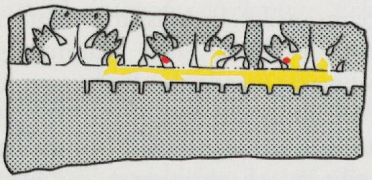

Fig. 237. Cat. 50. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 51. Auf diesem Blockfragment gab es sehr viel Moos und Erdresten. Die gehauene Oberfläche ist sehr stark erodiert. Trotzdem sind einige blaue Farbresten gut sichtbar erhalten geblieben, aber bei der leisesten Berührung lösten sich welche ab. Fig. 00.

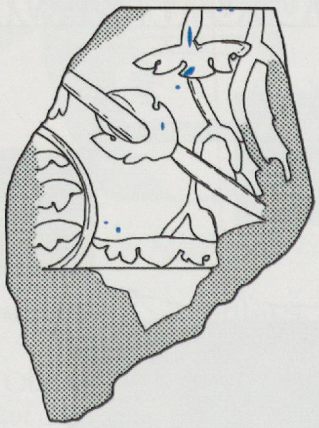

Fig. 238. Cat. 51. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 52. Die geskulpte Oberfläche ist ziemlich beschädigt. Es hat Resten der Grundierung. Es hat sowohl moderne Blaufarbe als anscheinend auch Spuren von antikem Blau.

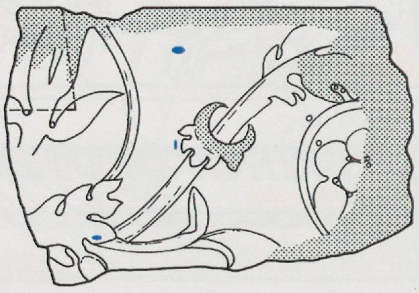

Fig. 239. Cat. 52. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 55. Auf diesem Fragment hat es Resten von Grundierung und mehrere ganz kleine rote Polychromieresten. Der Zustand des Fragments ist stabil.

Cat. 56. Die Oberfläche ist ziemlich rau und erodiert, viele Teile sind abgebrochen. Ein grosser Teil der Oberfläche ist mit Flechten zugedeckt. Es hat keine antiken Polychromieresten nur modernes Blau und Rot. Flechten und Moosresten sind in den Poren verblieben.

Cat. 57. Die Oberfläche ist ziemlich erodiert und verwittert. Grosse Teile sind mit Flechten zugedeckt. Auf diesem Block sind gut sichtbar lebendige Moos und Flechten. Keine Resten von Polychromie.

Cat. 58. Die Oberfläche ist erodiert und verwittert. Zum Teil ist das Relief nicht mehr sichtbar. Sinter und Flechtenschicht an der Oberfläche. Es hat keine Grundierung oder antike Polychromieresten. Es hat zwei schwarze Farbresten, welche aber anscheinend modern sind.

Cat. 59. Die Oberfläche der Säulenstücke ist sehr ausgewaschen und erodiert. Es hat viele Risse und Abplatzstellen. Sehr viel schwarze und grünliche Flechten und Moos. Es hat keine Polychromieresten.

Cat. 91. Der Stein ist gut konserviert. Es hat keine antike Grundierung und Polychromieresten.

Cat. 101. Auf diesem Block gibt es Grundierung sowie Polychromieresten von blau und rot. Es scheint blau über rot zu sein. Blau ist besser erhalten mehrere Resten, Rot nur in Spuren.

Cat. 103. Auf diesem Säulenstück hat es keine Grundierung oder Polychromieresten. Auf der einen Seite der Bruchstellen hat es sichtbare Rötungen durch Verbrennung.

Cat. 118. Auf diesem Fragment hat es keine Polychromieresten.

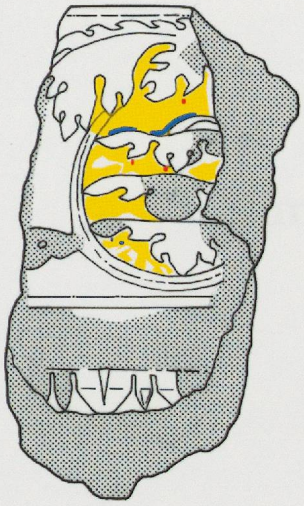

Fig. 240. Cat. 101. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Cat. 123. Von diesen zwölf Fragmenten sind nur auf zweien gehauene Oberflächen sichtbar. Die Oberflächen sind ziemlich ausgewaschen und erodiert. Es sind keine Polychromieresten sichtbar.

Cat. 145. Auf diesem Fragment hat es Abbruchstellen im Relief. Die Oberfläche ist ziemlich bestossen und ausgewaschen. Es hat keine Polychromieresten.

Bibliographie

Bläuer Böhm 1996
Christine Bläuer Böhm, Praktische Hinweise zur Vorgehensweise bei der Untersuchung und Beurteilung von salzbelastenden Baudenkmälern, in: *Salzschäden an Wandmalereien, Arbeitshefte des Bayerischen Landesamtes für Denkmalpflege* 78, 1996, 39-51.

Koller, Nimmrichter 1996
Manfred Koller, Johann Nimmrichter, Die Reinigung von Steinoberflächen als Restaurierungsproblem, in : *20 Jahre Steinkonservierung 1976-1996, Bilanz und Perspektiven, Restauratorenblätter der Denkmalpflege in Österreich* 17, 1996, 117-125.

Riedl 1998
Nicole Riedl, *Entfernung von Kalksinterkrusten dargestellt am Beispiel der römischen Wandmalerei von Mühlheim-Kärlich. Möglichkeiten und Gefahren unter Zuhilfenahme des flüchtigen Bindemittels Cyclododecan.* Köln, Fachhochschule, Restaurierung und Konservierung von Kunst- und Kulturgut, 1998 (Diplomarbeit).

Sammlungszentrum SLM

Analysenbericht 12. 10265

Marie Wörle, Tiziana Lombardo

Datum:	26.11.2012
Untersuchungsobjekt:	Avenches Polychromie
Eigentümer:	Avenches
Auftraggeber:	Myriam Krieg
Auftrag:	Identification des pigments
Untersuchungsmethoden:	Raman-Spektroskopie, XRF

Methode Raman-Spektroskopie
Eine Probe wird mit Laserlicht (monochromatischem Licht) bestrahlt. Der grösste Teil des Lichtes wird elastisch gestreut (Rayleighstreuung), während ein kleiner Teil durch Molekül- und Gitterschwingungen inelastisch gestreut wird (Ramanstreuung) und somit energieärmer (oder energiereicher) geworden ist. Die Veränderung der Energie und somit auch der Frequenz ist abhängig vom Molekül- und Gitteraufbau und wird durch mathematische Prozesse in einem charakteristischen Spektrum veranschaulicht. Mit der Ramanspektroskopie ist es möglich, die Pigmente sowie teilweise auch organische Materialien zu bestimmen. Die Mikro- Ramanspektroskopie ist zerstörungsfrei und es können Proben, welche eine Grösse im Mikrometerbereich besitzen, analysiert werden.

Mode d'enrobage des échantillons
Des prélèvements choisis sont enrobés, après examen au microscope optique en lumière réfléchie de l'échantillon, dans le but de constater le nombre et la succession des couches de couleurs et de déterminer la position de l'échantillon la plus favorable à la suite de l'étude.
L'échantillon est ensuite inclus dans de la résine, poncé puis poli, afin d'obtenir une coupe stratigraphique où sont visibles les différentes couches de couleurs idéalement depuis le support jusqu'à la surface de l'objet.
La résine utilisée est le Technovit 200LC, un mélange de mono- et di- méthacrylate qui polymérise à la lumière bleue (400 à 500nm). Ce produit est fabriqué par Kulzer.

P1

Le prélèvement a été enrobé dans une résine Technovit afin d'être étudié en microscopie optique, sous différents types d'éclairage.
Stratigraphie
Couche 1 : Couche de calcite caractérisée par spectrométrie Raman.
Couche 2 : Couche de gypse, caractérisée par spectrométrie Raman.
Couche 3 : de couleur bleue et constituée de Bleu égyptien, majoritairement de la cuprorivaïte, $CaCuSi_4O_{10}$. Le bleu égyptien a été caractérisé par spectrométrie Raman.

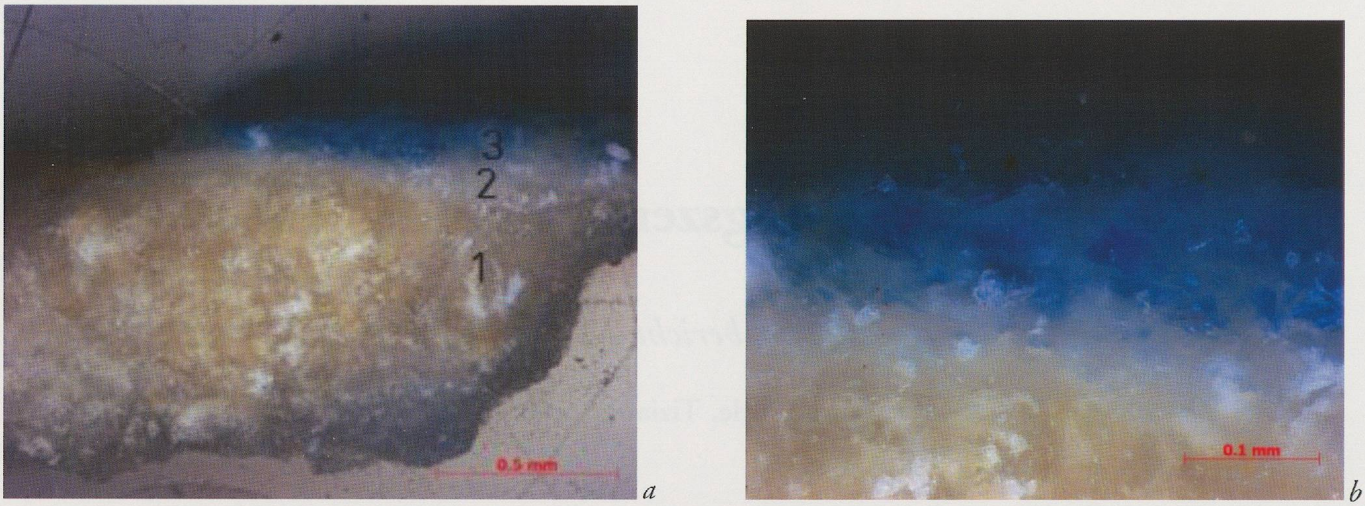

a *b*

Fig. 241. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 5x (a) et objectif 20x (b).

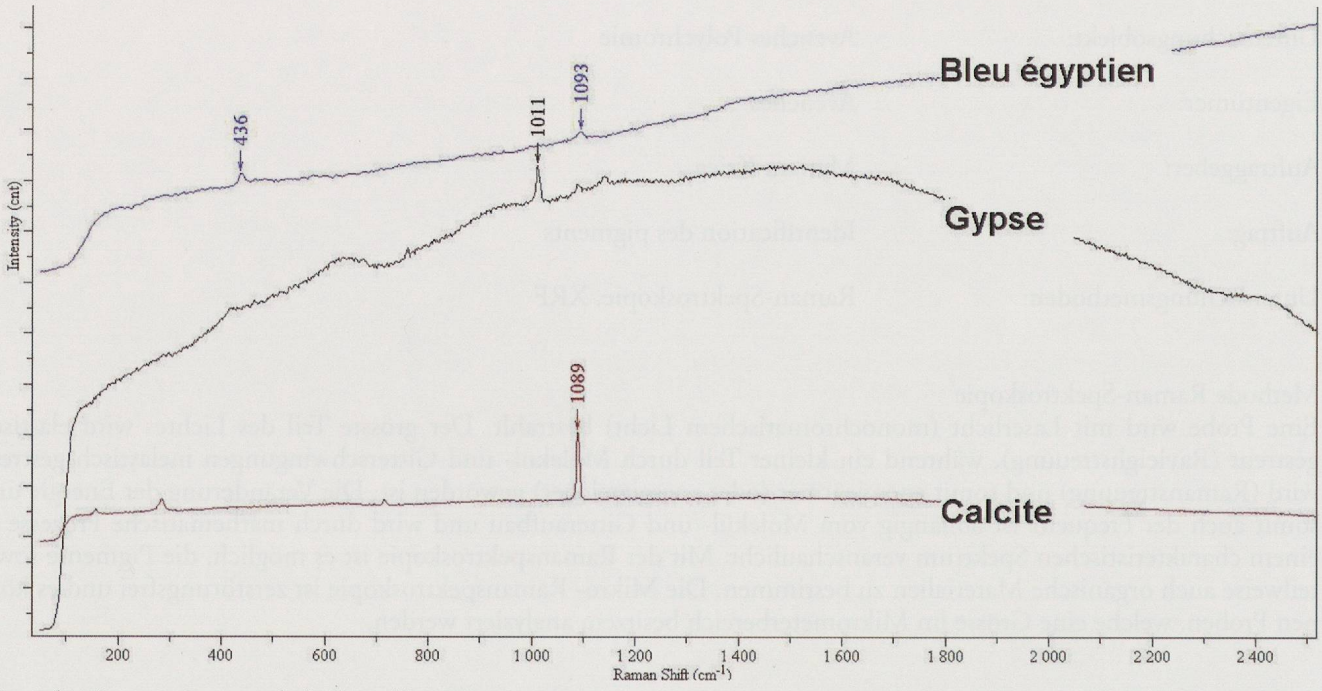

Fig. 242. Spectres Raman de l'échantillon P1

P2

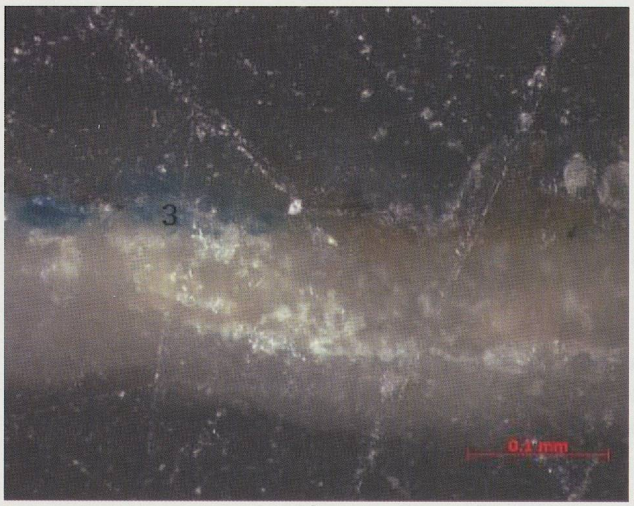

Fig. 243. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 20x.

La première question portait sur la nature des grains noirs.
Les spectres obtenus par spectrométrie Raman montrent qu'il s'agit de noir de charbon.
Sur la coupe stratigraphique, on peut voir quelques grains noirs distribuée en surface de la couche bleue de façon non homogène.
La seconde question portait sur la nature des pigments bleus.
Il s'agit de nouveau de bleu égyptien.

Le prélèvement a été enrobé dans une résine Technovit afin d'être étudié en microscopie optique, sous différents types d'éclairage.
Stratigraphie
Couche 1 : Couche de calcite caractérisée par spectrométrie Raman.
Couche 2 : Couche de gypse anhydre, caractérisée par spectrométrie Raman.
Couche 3 : de couleur bleue et constituée de Bleu égyptien, majoritairement de la cuprorivaïte, CaCuSi4O10. Le bleu égyptien a été caractérisé par spectrométrie Raman. Des grains de noir de charbon ont été identifiés en surface de cette couche 3 sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agisse d'une couche à part entière et bien définie.

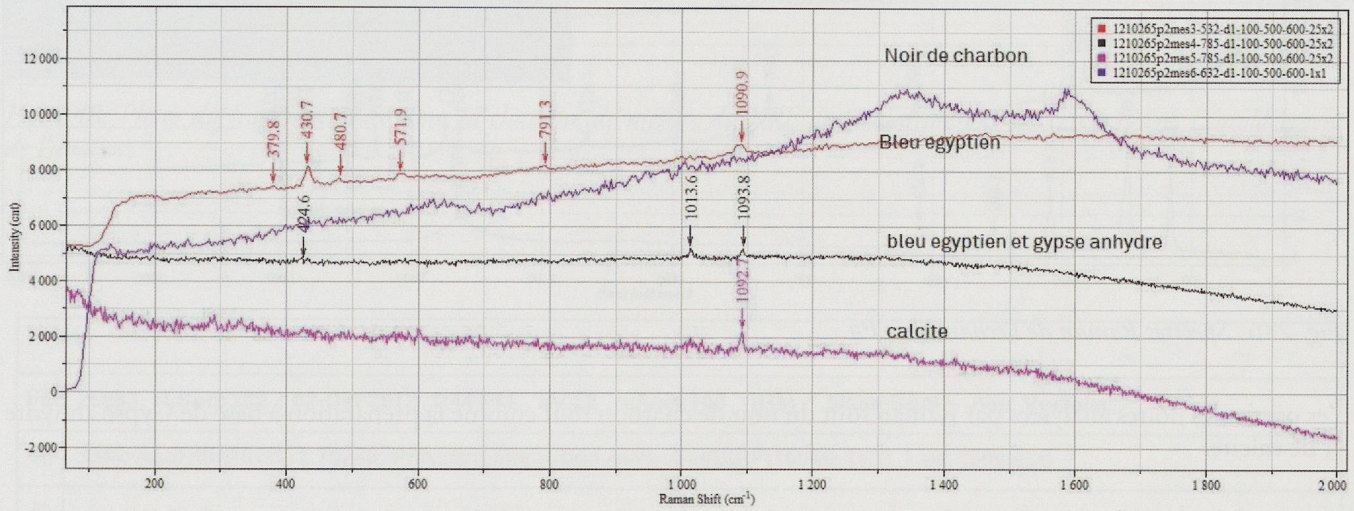

Fig. 244. Spectres Raman de l'échantillon P2.

P4

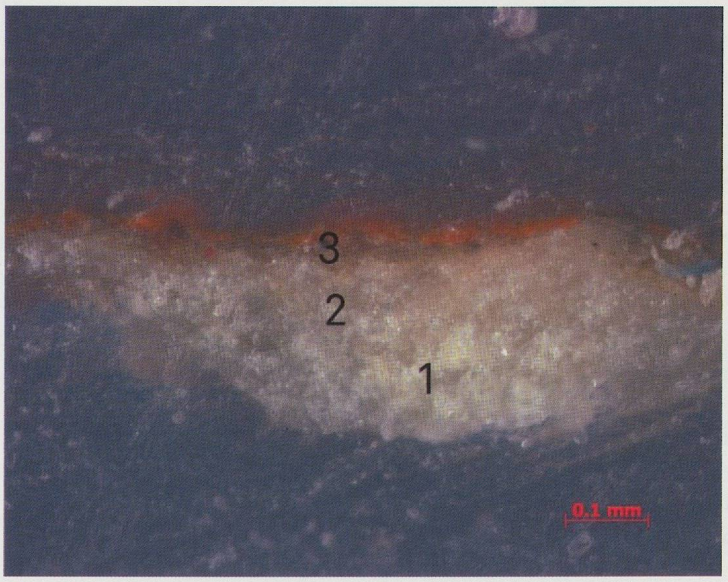

Fig. 245. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 10x.

La question portait sur la nature du pigment rouge.
Cette couche rouge a été étudiée sur deux coupes stratigraphiques P4 et P5 ainsi que sur un fragment non enrobé, sur la surface colorée.
Les spectres Raman obtenus montrent la présence majoritairement de rouge de chrome (Pb CrO_4.PbO) et d'oxyde de fer.
On ne peut pas parler dans ce cas présent de stratigraphie avec deux couches de pigments rouges différents. Le rouge de chrome est majoritaire et peu de grains d'oxyde de fer sont présents sans qu'ils constituent une couche définie.

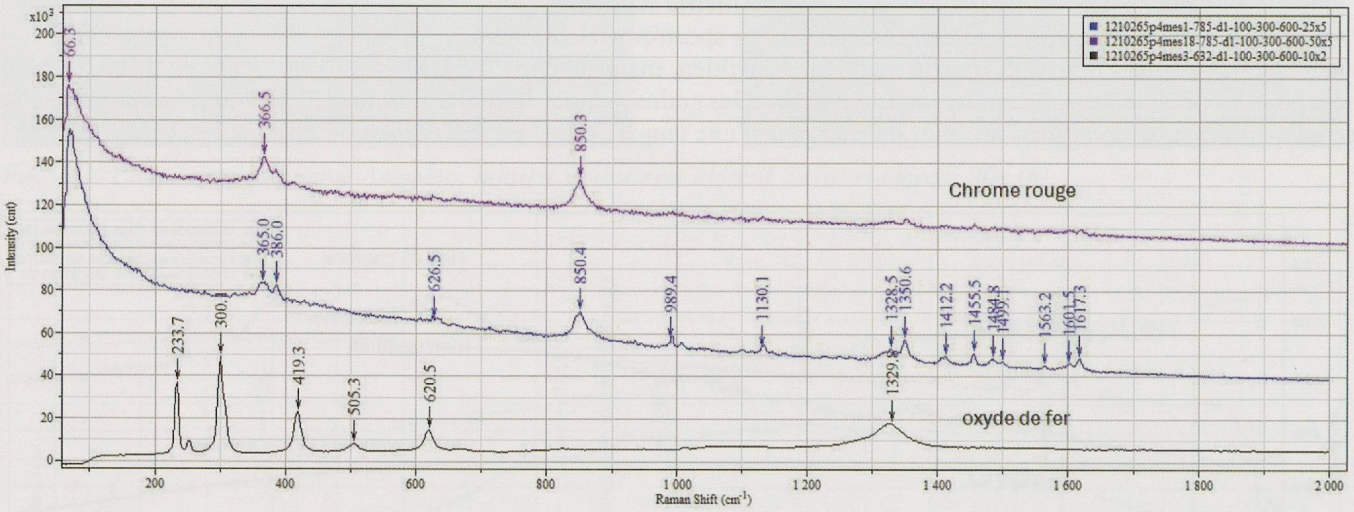

Fig. 246. Spectres Raman de l'échantillon P4.

Les particules noires analysées par Raman sont du noir de charbon tout comme la préparation à base de Gypse anhydre et de calcite.

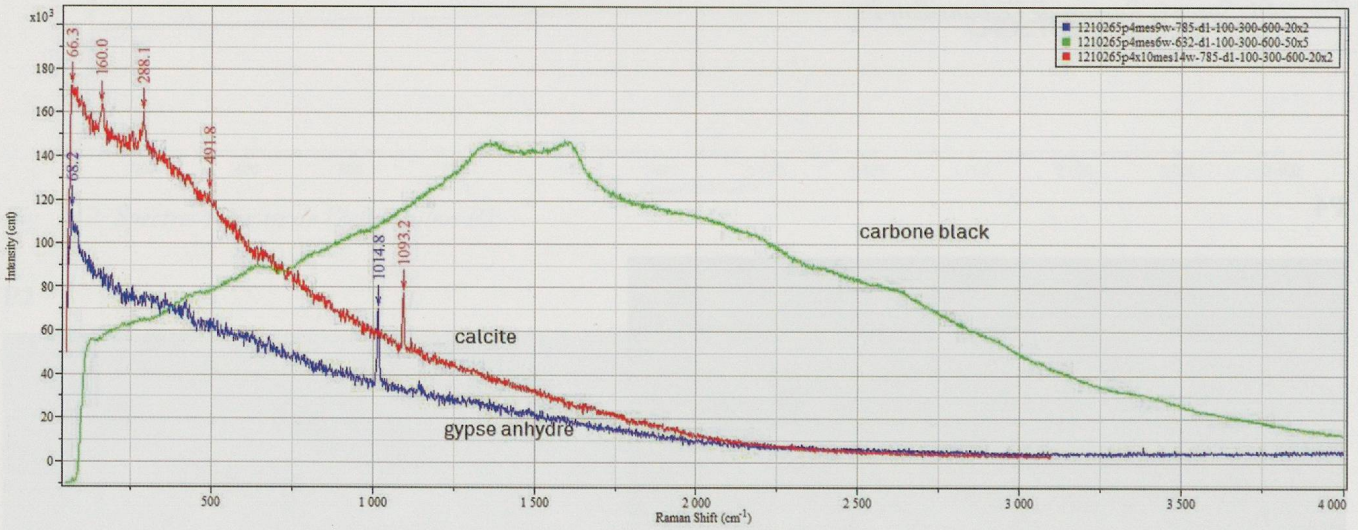

Fig. 247. Spectres Raman de l'échantillon P4.

La présence de chrome, de fer et de plomb a été confirmée par une analyse par spectrométrie de fluorescence des rayons X menée sur un fragment.
Cette analyse a été faite en trois points différents du même fragment.

Le prélèvement a été enrobé dans une résine Technovit afin d'être étudié en microscopie optique, sous différents types d'éclairage.
Stratigraphie
Couche 1 : Couche de calcite caractérisée par spectrométrie Raman.

Couche 2 : Couche de gypse anhydre, caractérisée par spectrométrie Raman.
Couche 3 : de couleur orange rouge et constituée de oxyde de fer et de rouge de chrome, tous les deux caractérisés par spectrométrie Raman. Le rouge de chrome semble être présent au-dessus de la couche d'oxyde de fer.

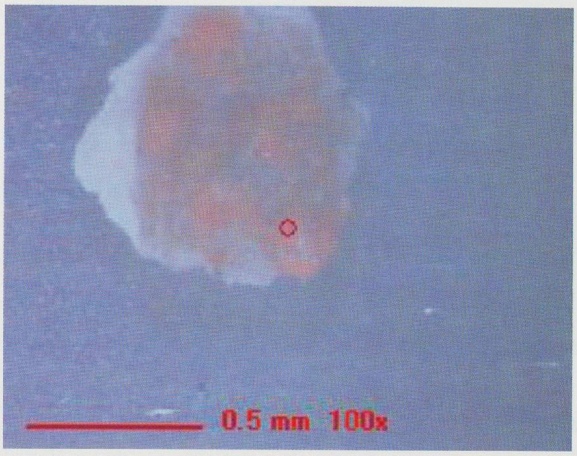

Fig. 248. Photo du fragment placé dans la chambre de mesure du XRF avec, marqué par un cercle rouge, l'emplacement de l'analyse.

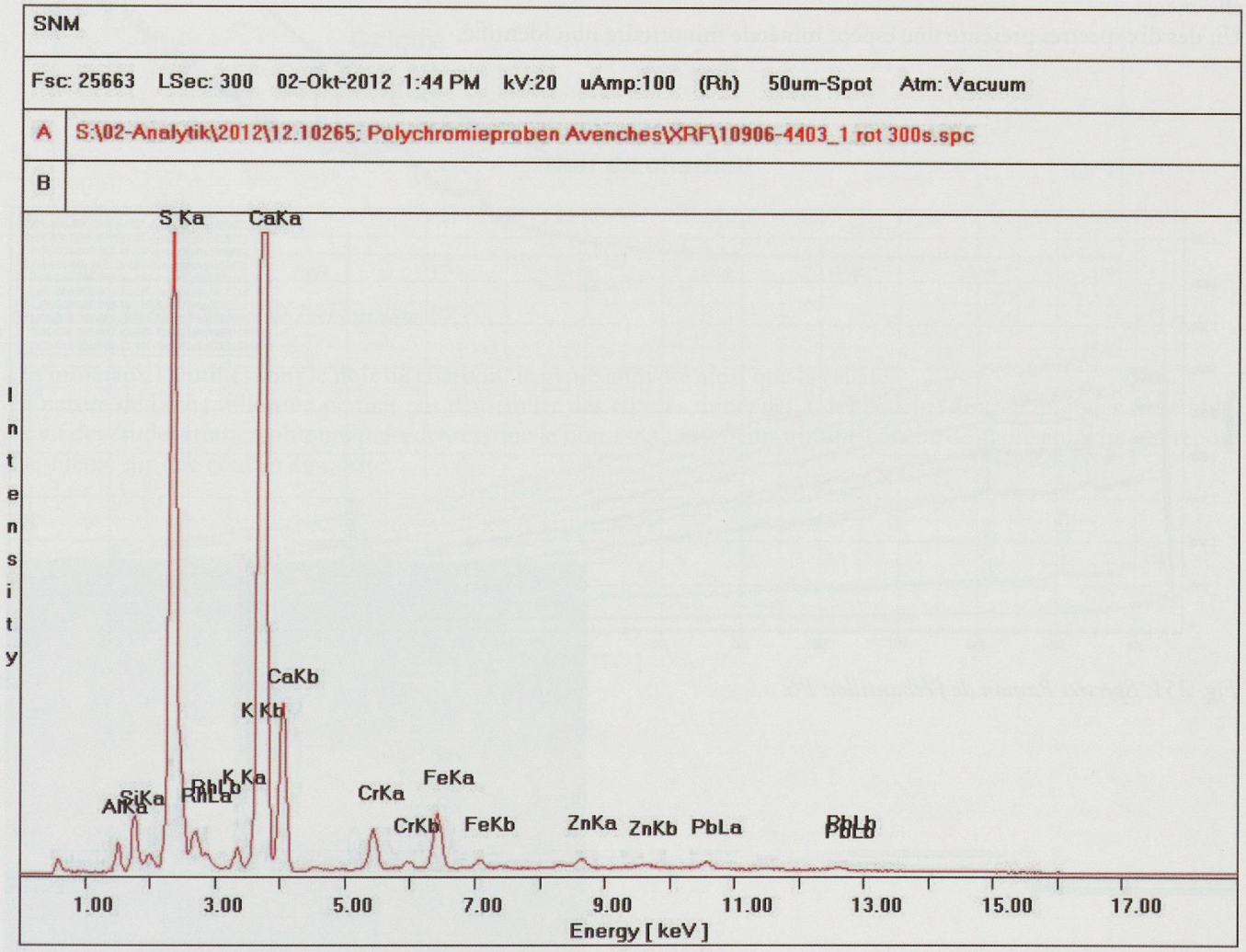

Fig. 249. Spectre de fluorescence des rayons X du fragment P4.

P6

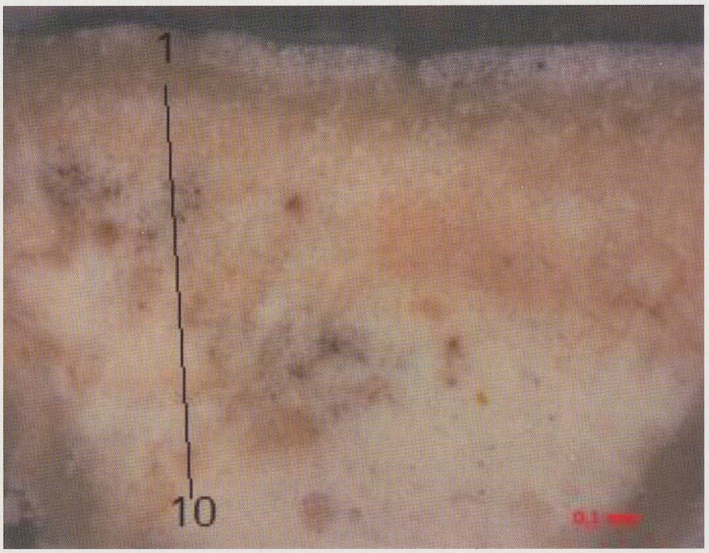

Fig. 250. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 5x.

La question portait sur la préparation.
L'étude a été menée sur toute la largeur de l'échantillon enrobé de résine et préparé sous forme de couche stratigraphique.
Les 10 mesures par spectrométrie Raman ont montré que l'ensemble de l'échantillon est constitué de calcite.
Je ne peux pas affirmer par simple observation optique que la calcite de la partie inférieure de l'échantillon est la pierre elle-même.
Un des dix spectres présente une espèce minérale minoritaire non identifié.

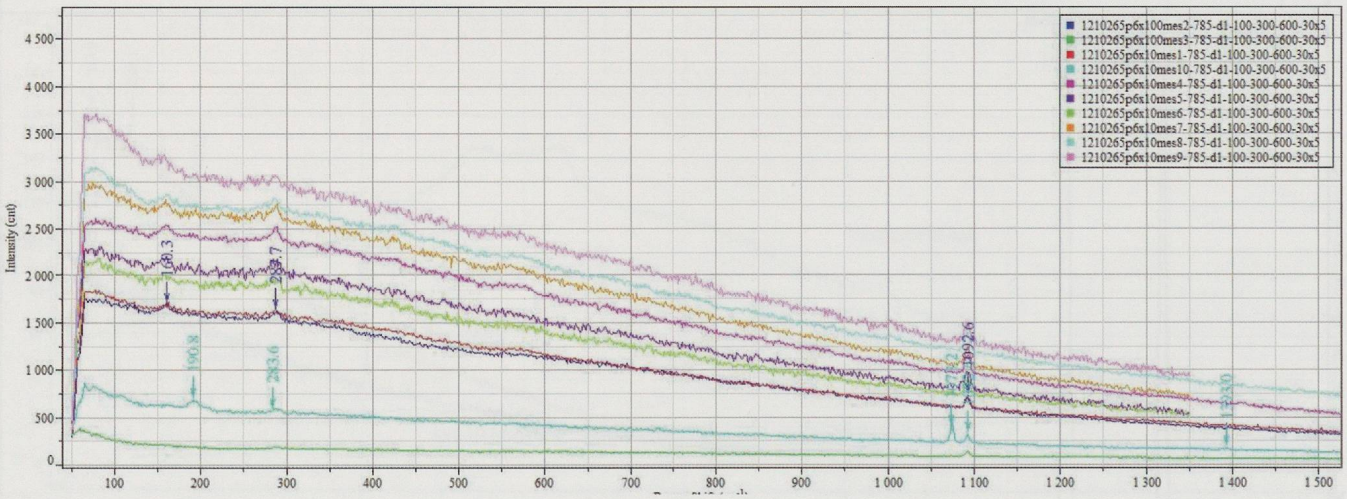

Fig. 251. Spectres Raman de l'échantillon P6.

P7

L'échantillon P7 n'a pas été enrobé, il a été analysé directement sur une plaque métallique.

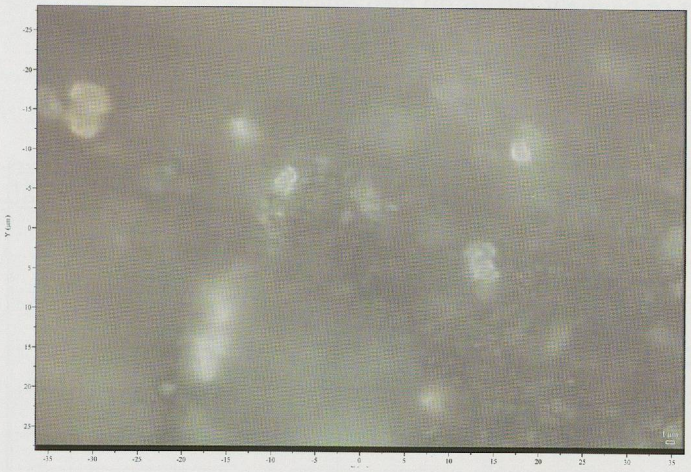

Fig. 252. Fragment photographié lors de l'analyse par spectrométrie Raman, Olympus X100.

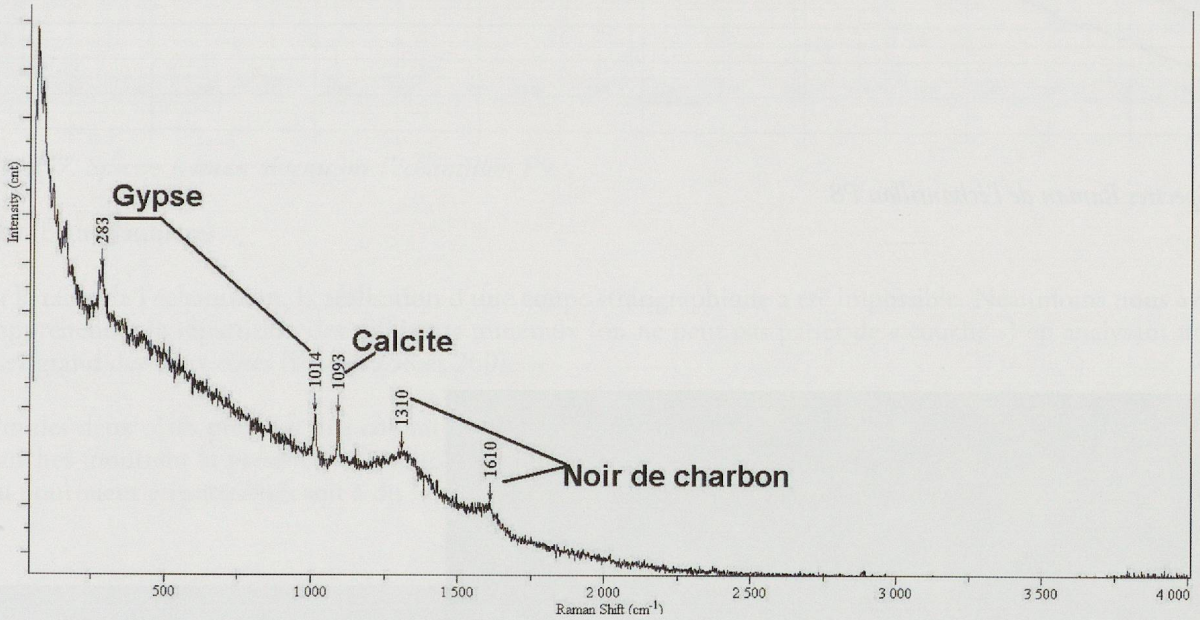

Fig 253. Spectres Raman de l'échantillon P7.

Les minéraux identifiés sont le noir de charbon, le gypse anhydre ainsi que la calcite.
La nature de l'échantillon ne permet pas d'attribuer des espèces minérales à des couches stratigraphiques. Il semble, au vu des études stratigraphiques précédentes, que le noir est à l'extérieur, sur une couche de gypse anhydre qui repose elle-même sur une couche de calcite.

P8



Fig. 254. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 20x.

L'échantillon a été préparé sous forme de coupe stratigraphique afin de mieux localiser les pigments bleus pour les analyser.
L'analyse par spectrométrie Raman a permis de caractériser ce pigment qui est du bleu égyptien.

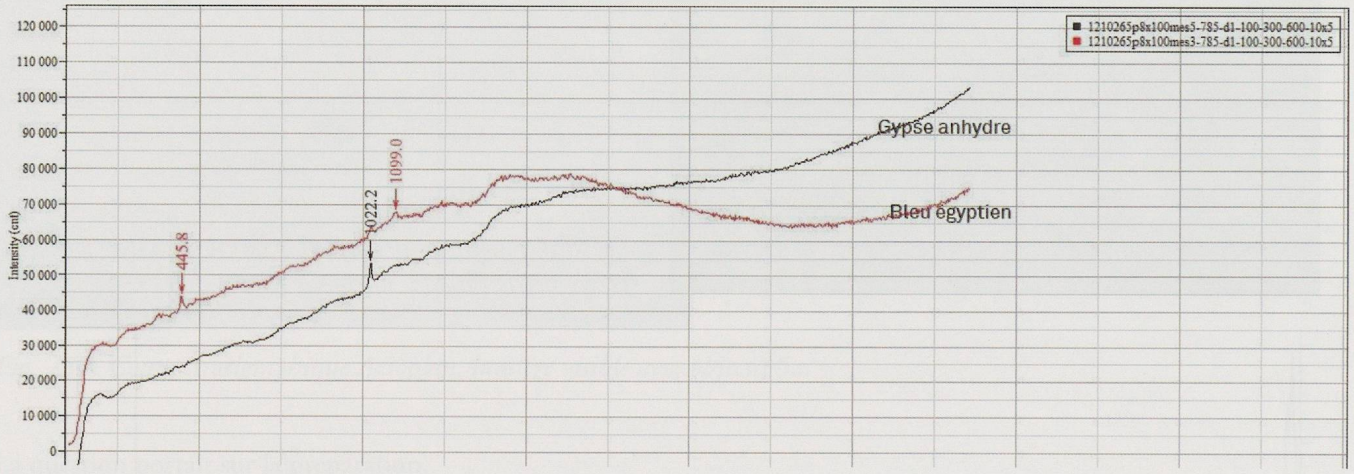

Fig. 255. Spectres Raman de l'échantillon P8.

P9

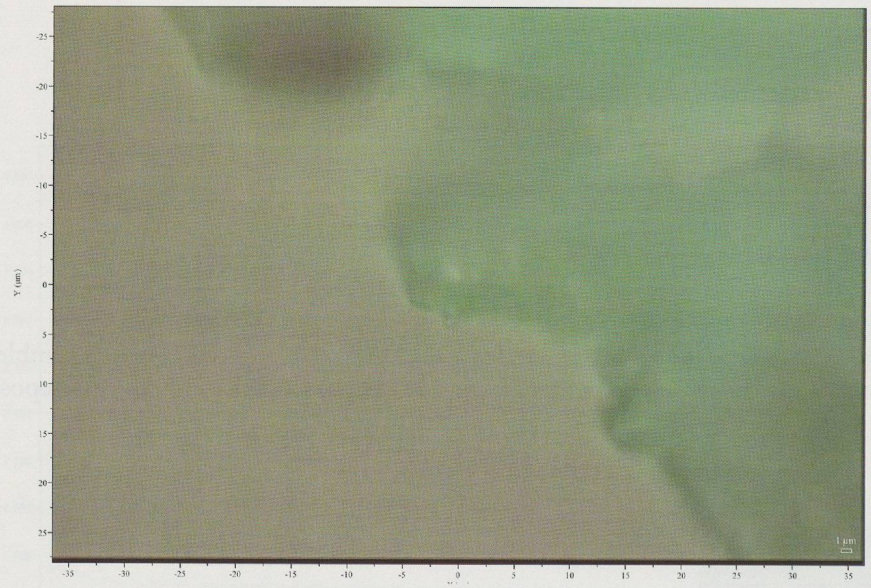

Fig. 256. Fragment photographié lors de l'analyse par spectrométrie Raman, Olympus X100.

L'analyse par spectrométrie Raman a été directement menée sur plusieurs fragments de très petite taille (4 µm maximum) de l'échantillon placés sur une plaque d'aluminium.
D'après les analyses Raman il pourrait s'agir de terres vertes (principalement un mélange de glauconite et de céladonite) (fig. 257) mélangé avec du noir de charbon (pics à 1436 et 1592 cm^{-1}).

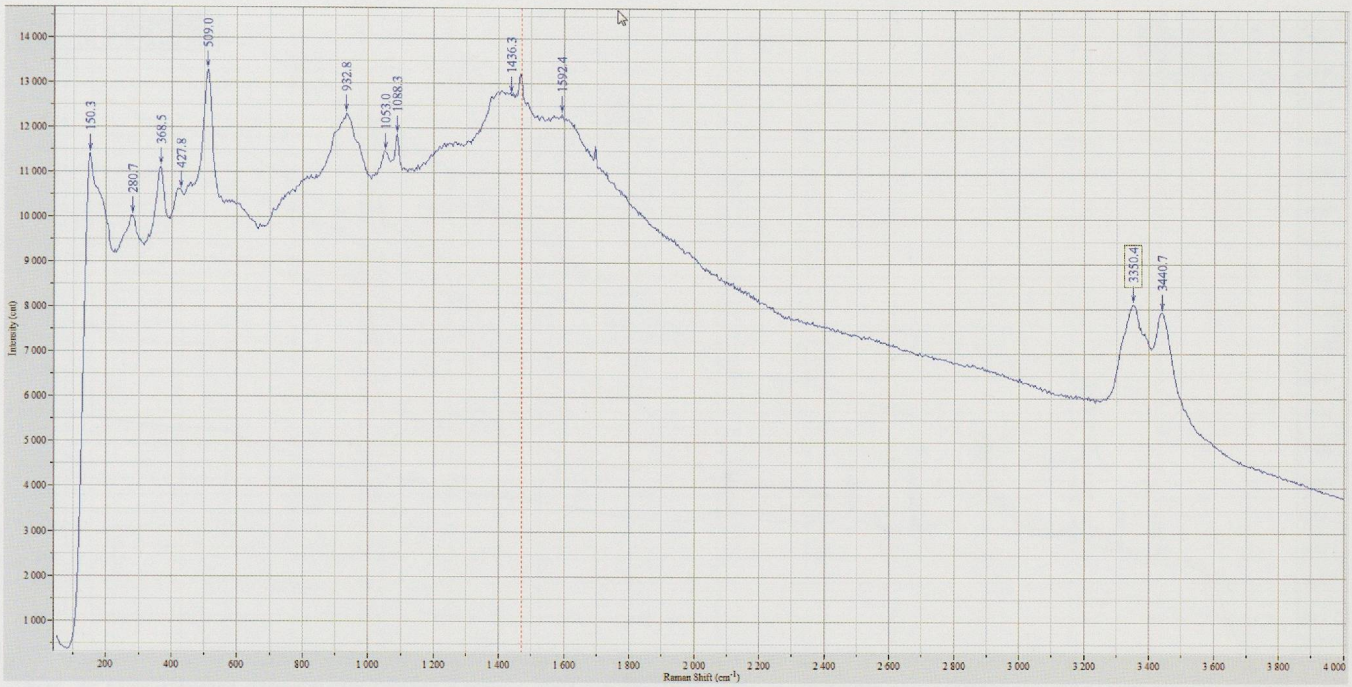

Fig. 257. Spectre Raman obtenu sur l'échantillon P9.

P10 (blanc-Jaunâtre)

Vu la taille de l'échantillon, la réalisation d'une coupe stratigraphique a été impossible. Néanmoins nous avons essayé d'appréhender la répartition des différents minéraux (on ne peut pas parler de « couche ») en analysant un morceau assez grand des deux côtés (figures 258 et 260).

L'un des deux côtés présente une coloration jaunâtre par endroits (fig. 258). Les spectres Raman (fig. 259) des zones blanches montrent la présence de calcite. Les zones jaunes présentent, en plus de la calcite, des pics supplémentaires qui pourraient être attribués soit à du Fe (III) oxyhydroxide.

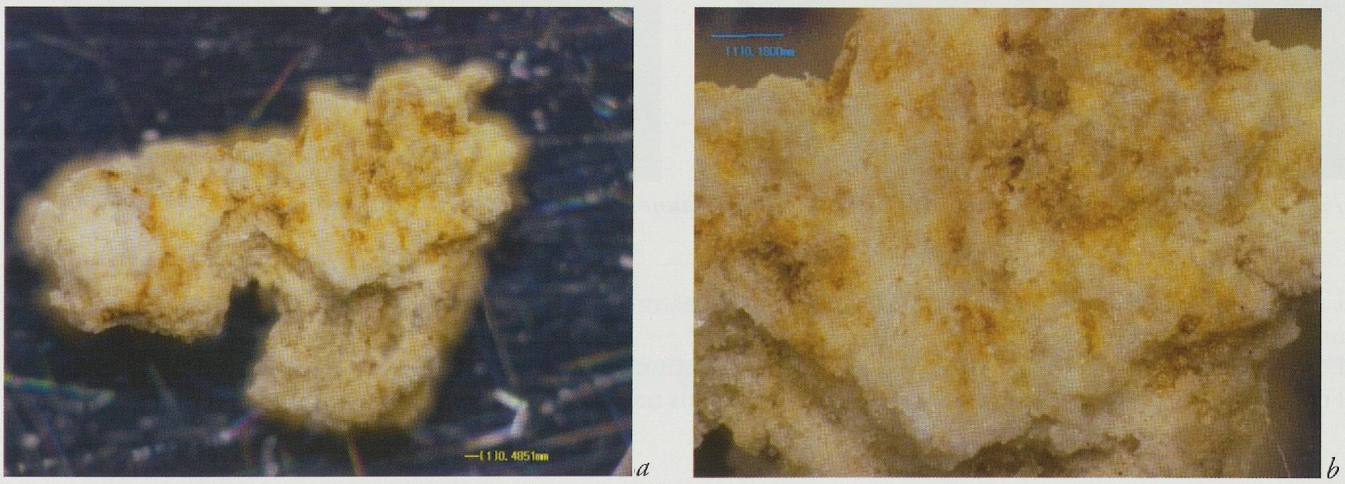

a *b*

Fig. 258. Fragment de l'échantillon P10, côté présentant une coloration jaune : vue générale (a) et détail (b).

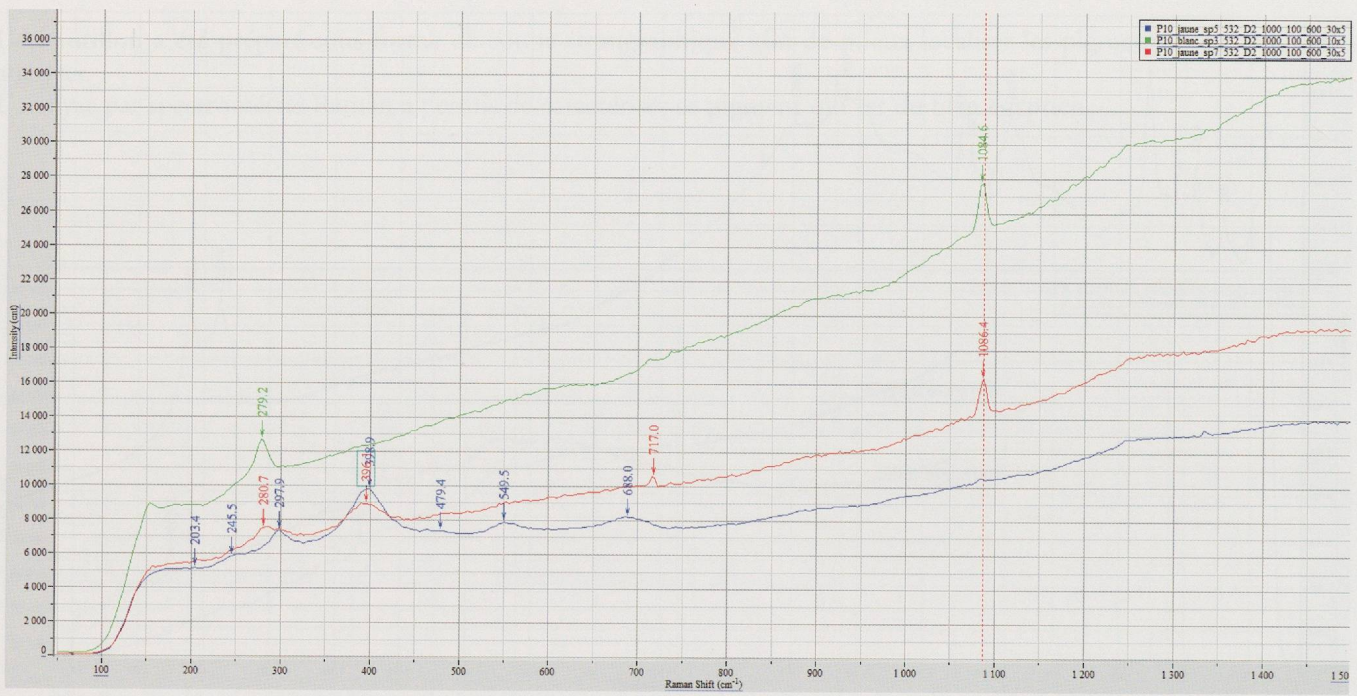

Fig. 259. Spectres Raman de l'échantillon P10 réalisés sur la face présentant des zones de couleur jaune. Vert: Calcite; Rouge: Calcite + oxyhydroxide de Fe; Bleu: oxyhydroxide de Fer.

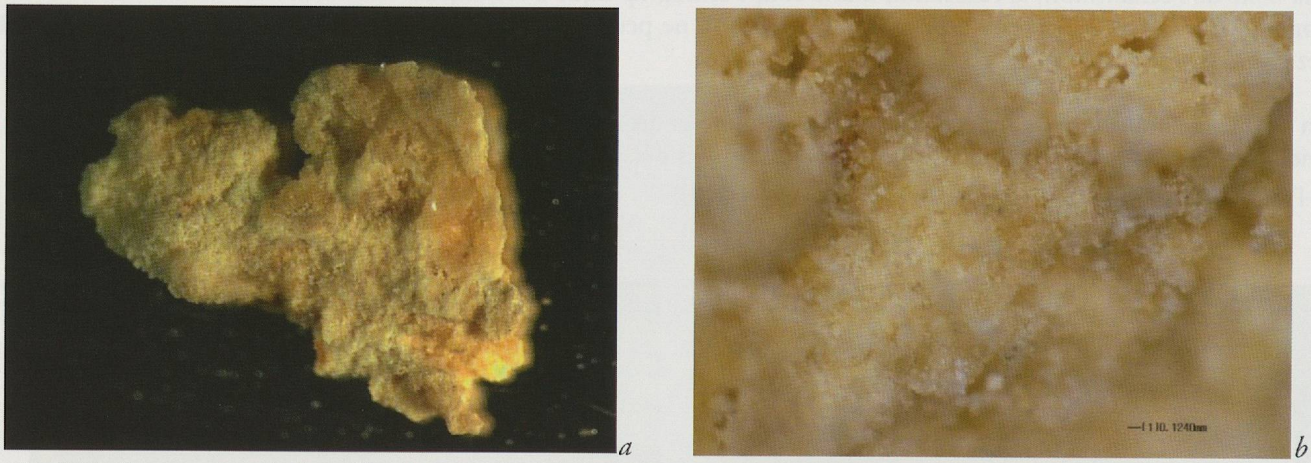

a *b*

Fig. 260. Fragment de l'échantillon P10 côté sans pigment Jaune: vue générale (a) et détail (b).

L'autre côté de l'échantillon montre une coloration blanchâtre assez homogène mais il présente aussi des petits grains noirs (1-3 µm).
L'analyse Raman montre qu'au verso l'échantillon est constitué d'un mélange de gypse et calcite (fig. 261).
Finalement, l'analyse Raman, a montré que les petits grains noirs sont du noir de charbon (fig. 262).

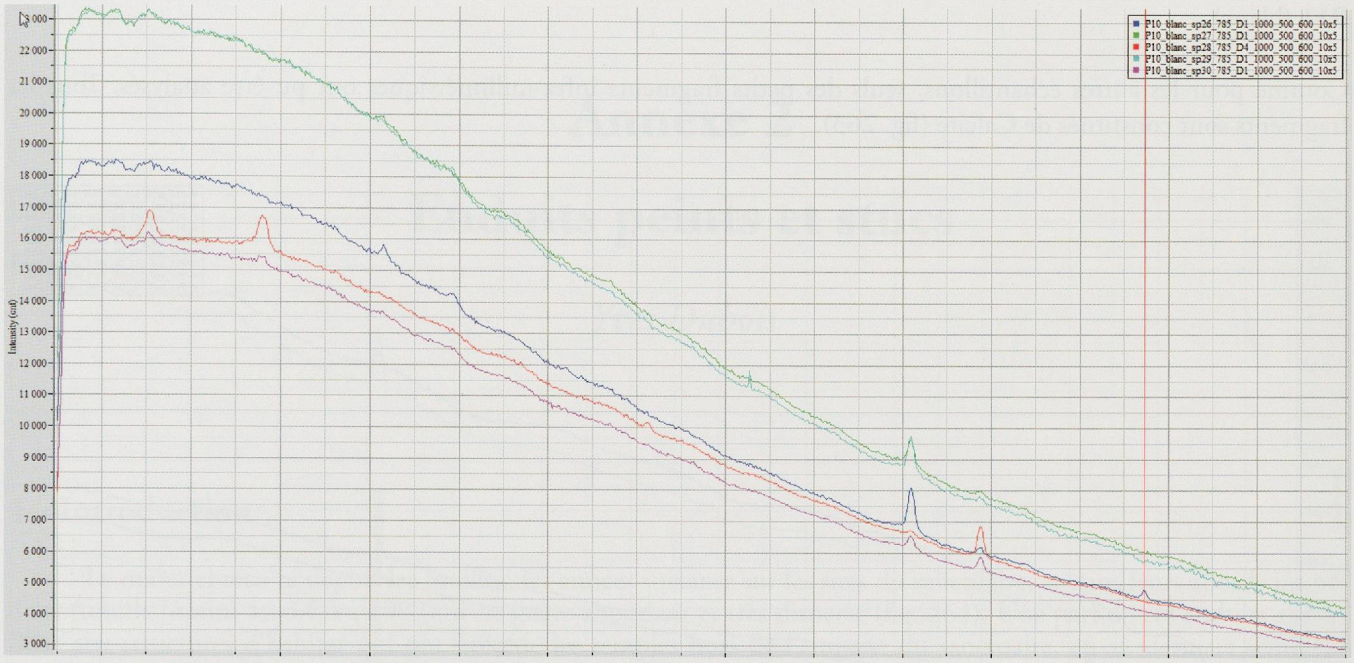

Fig. 261. minéraux détectés sur le côté « verso » de l'échantillon P10 : courbe rouge : Calcite, courbes verte et bleu clair (gypse), courbes bleu et fuchsia : gypse + calcite.

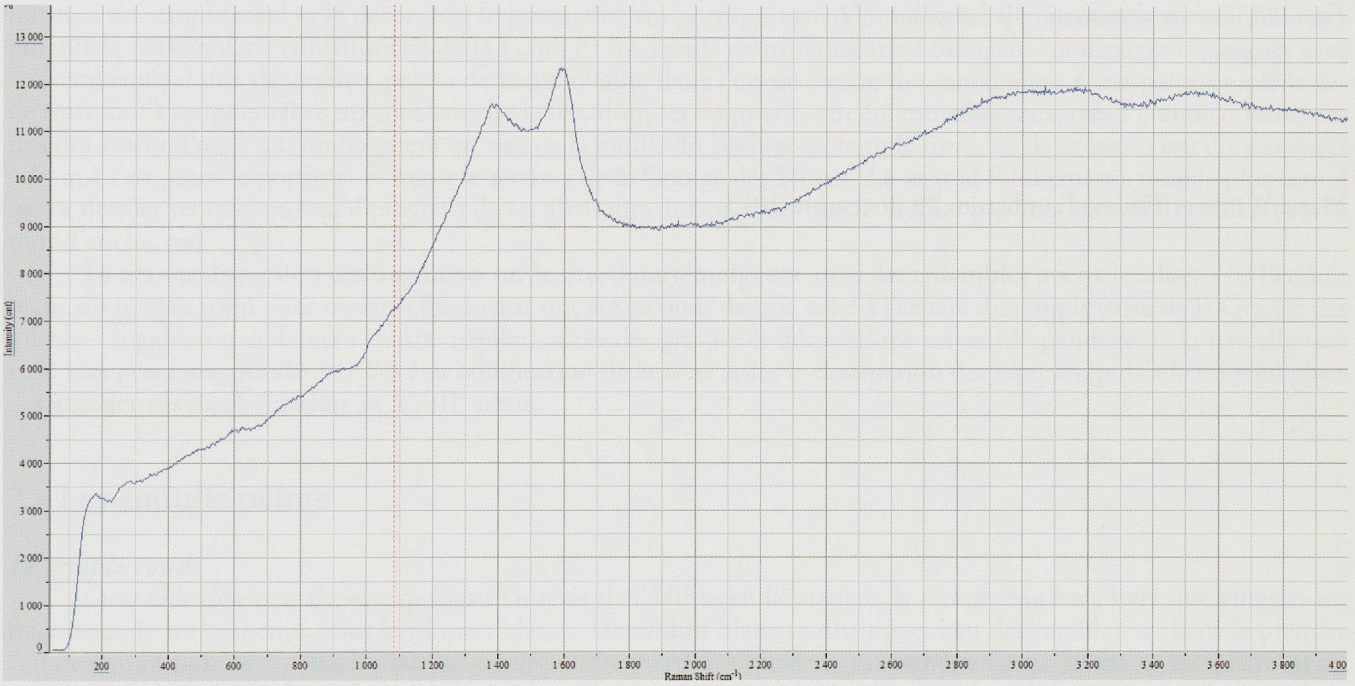

Fig. 262. Noir de charbon détecté sur l'échantillon P10.

P11 (blanc)

Comme pour les autres échantillons, seuls des petits fragments infra-millimétriques ont pu être analysés. Tous les fragments sont constitués de Calcite (fig. 263).

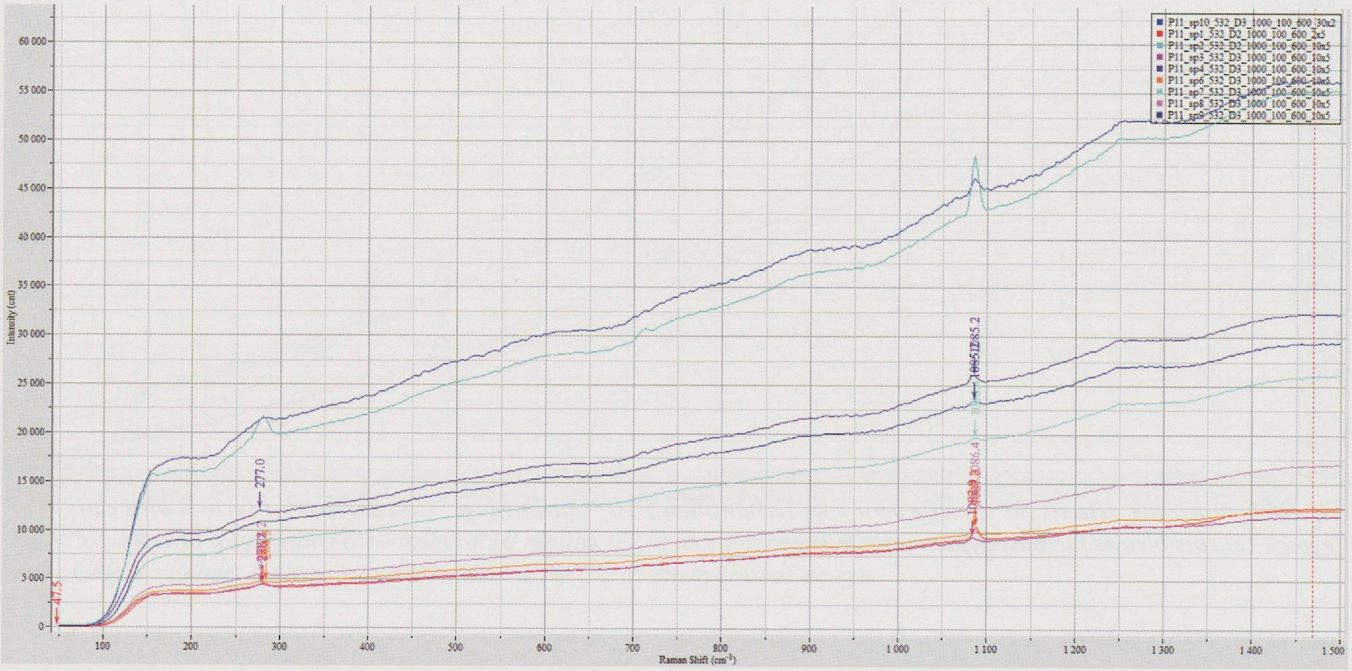

Fig. 263. Calcite détectée sur l'échantillon P11.

Marie Wörle et Tiziana Lombardo, 29 novembre 2013.

Annexe 2

Enduits peints et stucs

Yves Dubois

1 - Introduction

Le matériel récolté depuis les fouilles des années soixante sur les sites du sanctuaire, et dans leurs abords immédiats (fouille Jomini 12-14, en 1992), n'est guère abondant et très dispersé (fig. 264). Une part de ces enduits appartient aux structures d'habitat qui ont précédé les temples hors de l'emprise du sanctuaire, et ces derniers semblent n'avoir pas nécessairement intégré de peintures murales remarquables. Peut-être faut-il davantage imaginer des enduits imitant des revêtements d'architecture, à orthostates, bossages et assises d'appareil, dans la ligne de décors de Ier style dit pompéien, ou style structural, dont les prolongements s'observent jusqu'au IIe s. de notre ère (voir *infra*). Les éléments retrouvés dans les fouilles du temple rond, enduits à fond blanc et corniches ou membres de modénature en stuc blanc, vont dans ce sens. Pour le temple carré de la Grange des Dîmes, dont la fouille est ancienne, le manque pourrait être dû à l'approche de l'époque, qui ne conservait que les fragments remarquables, mais ceux-ci mêmes font défaut. Outre les stucs du temple rond et le décor, très fragmentaire, du portique arrière unissant les deux sanctuaires, seuls de rares potentiels «ensembles», constitués de deux à cinq (!) fragments de structure très homogène, pourraient témoigner avec vraisemblance d'une décoration peinte de haute qualité dans l'un ou l'autre des sanctuaires. C'est par exemple le cas de trois fonds rouge cinabre sur sous-couche jaune, dont les fragments ont été toutefois retrouvés à grande distance les uns des autres. Pour l'un, un fragment est issu de la fouille du *podium* du temple rond, les deux autres ont été retrouvés 125 m à l'est, dans le portique fermant le *temenos* de la Grange des Dîmes. Le second fond cinabre semble plus centré sur ce dernier temple, puisqu'il provient de ses alentours directs, alors que le dernier provient de l'exèdre saillant sur le mur d'enclos sud.

La grande dispersion des fragments sur le site, dont témoignent aussi des ensembles mieux localisés - tel l'enduit blanc du temple rond dont certains fragments ont été récoltés dans la zone à l'arrière du temple carré de la Grange des Dîmes - suggère un étalement et une régularisation des gravats et démolitions suivant le pendage de la parcelle vers l'est. Ces processus ont dû être liés à la bonification de la zone après la destruction des temples, puis à la mise en place des axes actuels de circulation au XVIIIe siècle.

2 - Les enduits peints

Le temple rond

Outre les éléments de stuc qui font l'intérêt de l'édifice en la matière, le temple rond n'a livré que vingt-et-un fragments de revêtements, pour la plupart blancs. Un enduit blanc se distingue: issu des remblais scellant le premier état de démolition de la *cella*, il pourrait correspondre à l'édifice sacré augusto-tibérien sous-jacent au temple rond ou appartenir à la finition de ce dernier[1]. Il présente une constitution proche d'un autre enduit provenant de l'extérieur ou de l'entrée du sanctuaire et montrant sur fond blanc des vestiges de couleurs jaune et noire – motifs ou mouchetis de zone basse (?)[2].

1 Catesp. 2 et 6 (K 8440, 8441, 8447, 8450, 8468, 10977, 10981), soit 12 fragments; on retrouve toutefois certains fragments plus au nord, derrière la *cella* du temple carré de la Grange des Dîmes (K 9176), voire dans le portique extérieur est (K13330?).

2 Cateps. 1 (K 8440, 8450). Cf. décor de façade, *infra* p. 201-202.

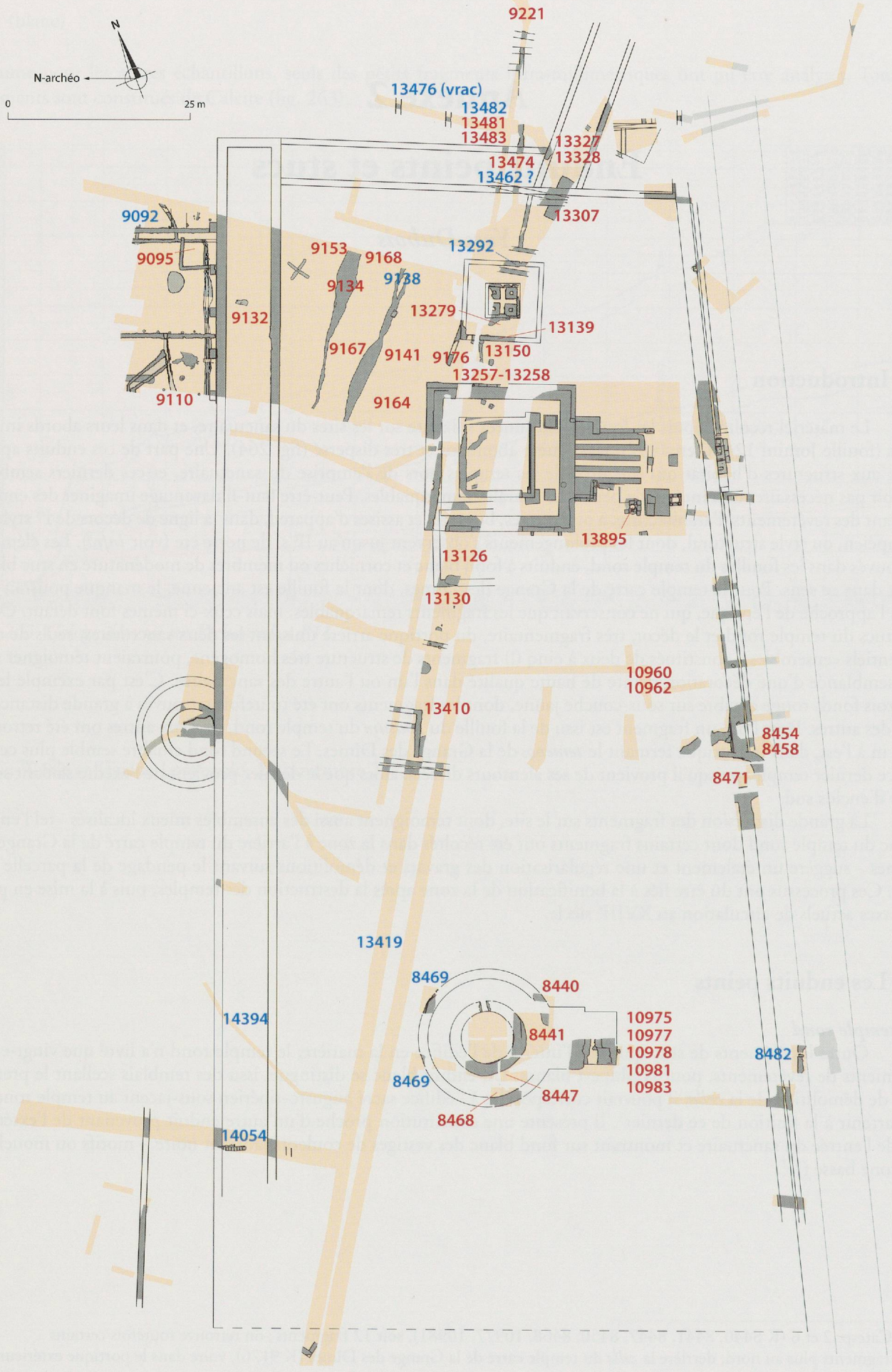

Fig. 264. Carte de répartition des ensembles ayant fourni des stucs (en bleu) et des enduits peints (en rouge). Éch. 1/750.

Un fragment vermillon, retrouvé dans le fossé de construction du *podium* M2 (cateps. 8, fgt 87, fig. 282), atteste l'association de cette peinture de qualité, déjà mentionnée, avec l'édifice antérieur au temple ou avec le premier état de celui-ci. L'emploi de cinabre en surface importante, suggéré par les fragments présentant cette couleur, correspond bien à l'époque augusto-tibérienne. Il reste cependant en vigueur durant tout le premier siècle, avant de voir son usage réduit de plus en plus. La présence de cinabre, l'un des pigments les plus chers à l'époque, dans l'enceinte de temples paraît des plus appropriée, la décoration de la maison des dieux pouvant être sobre dans ses composantes, mais riche dans ses matériaux.

Deux fonds ocre rouge attestent autant d'enduits[3], localisés autour du *podium* du *pronaos* et de l'escalier d'accès, sans qu'il y ait, comme pour le reste, de lien assuré avec cette architecture.

Le décor extérieur et les fragments de l'abside

Les sondages effectués hors enclos au sud-est, dans l'axe du temple, ont livré un décor sur fond blanc fait de bandes et filets de partition ou d'encadrement noirs, jaunes et rouges, sur plinthe à mouchetis rouge foncé et jaune (cateps. 12)[4]. La constitution du *tectorium* comme la surface de l'intonaco, par endroits moins lissée, rapprochent cet enduit peint des enduits blancs retrouvés dans le temple, et suggèrent sa contemporanéité. Issu de la démolition en récupération du mur M15 (sondage S.17), ce décor a cependant dû orner une structure – semi-maçonnée – extérieure au sanctuaire, à moins d'avoir été rapporté pour le comblement de la récupération du mur susmentionné, lors de la suppression du temple augusto-tibérien.

Le décor est très simple, formé sur fond blanc d'une plinthe mouchetée aux couleurs employées au-dessus (fgts 109-110, fig. 283), d'une bande de séparation ou d'encadrement des zones décoratives – ici jaune bordée d'un filet rouge –, d'une zone médiane rythmée de bandes noires et de panneaux définis par des filets de même ton (fgts 111-114, fig. 283) ; il intègre un champ jaune qui peut intervenir en compartiment de plinthe ou en registre intermédiaire ou supérieur (fgts 115-117, fig. 283). Tel qu'on le restitue, ce décor se rattache à un type de composition sobre et simple, utilisée en Gaule, moyennant des évolutions de détail, du Ier siècle av. J.-C. jusqu'au IIIe siècle de notre ère au moins, et habituellement réservé dès la seconde moitié du Ier s. aux locaux secondaires. Des occurrences l'attestent sur le Plateau suisse à Avenches et à *Lousonna*-Vidy, elle est fréquente dans les *villae*, pour ne retenir que les sites publiés[5]. Mais l'intégration d'un registre ou de compartiments jaunes comme la limitation de la bande jaune par des filets rouges rendent le présent décor plus recherché, et comparable peut-être à des peintures d'Yverdon, parc Piguet, et de Cologne[6], conformément à un système décoratif assez hiérarchisé où le rôle – et le statut – d'un décor s'accroit en fonction de sa complexité.

Des éléments à fond rouge ou noir sont issus de la démolition de l'abside saillant du mur sud de l'enclos et marquant le milieu du *temenos*. Deux des fragments vermillon ont été retrouvés là, qui pourraient chronologiquement appartenir au temple rond.

***La décoration du portique nord du* temenos**

Un décor tout aussi abondant, proportionnellement au matériel récolté sur ce site, est celui qui ornait de manière probablement continue le portique arrière du *temenos* (cateps. 11, fgts 88-108, fig. 282). Il a été principalement retrouvé dans deux sondages réalisés à l'arrière du temple rond, mais également, dans le portique toujours, à l'arrière du temple carré de la Grange des Dîmes[7]. Témoin de la fréquentation du lieu propre à tout déambulatoire, voire lieu d'incubation, cette peinture murale comporte des graffiti, approchés grâce à quelques remontages de fragments. La peinture a aussi subi à des degrés divers l'incendie, vraisemblablement dans sa portion ouest: l'action du feu marque la couche picturale d'une altération typique des couleurs, dont la plus caractéristique est le virage des fonds rouges au marron orangé clair.

Les quelques éléments à disposition, très érodés, suggèrent une composition décorative paratactique de panneaux rouges sur fond noir. Les panneaux semblent limités par des bordures larges de 29-30 mm (1/10 pied romain)

3 Cateps. 7 et 10 (K 10978 ; K 10983), soit 3 fragments.

4 38 fragments (K 4080, 4082).

5 Avenches, palais de Derrière la Tour, salle 15 (Morel 2010, p. 88-89, fig. 85-86), *insula* 3, pièce C (Fuchs 1983, p. 31, 32, fig. 4.4), *insula* 17, remblais (Dubois, Fischbacher 2011, p. 98-99, fig. 9) ; Vidy, *domus* du musée (André, Berti, Fuchs 1995) ; Orbe-Boscéaz, décors à fond blanc du Ier s. et local 104, du IIe s. (Dubois à paraître) ; Yvonand-Mordagne, couloirs 10-12 (Dubois 2005, p. 6) ; Buchs, local 3 (Fuchs 1989, p. 55, fig. 16c-d ; Broillet-Ramjoué 2004, p. 169-172, fig. 217-218) ; Winkel-Seeb, *frigidarium* (Fuchs 1989, p. 105 et 107, fig. 29a, Drack 1990, p. 79, fig. 80-81). Pour les renvois bibliographiques, voir aussi la bibliographie spécialisée donnée en fin de chapitre, p. 228-230. Pour les renvois bibliographiques, voir aussi la bibliographie spécialisée donnée en fin de chapitre, p. 228-230.

6 Yverdon, parc Piguet, bâtiment B6, décor H2 (Dao 2010, p. 103-124, pl. 52-55, 102-105) ; Cologne, mur 920 sous le Dôme et décors des *insulae* H/1 et G/1 (Thomas 1993, respectivement p. 71-74, fig. 4-5, p. 210-212, fig. 77, p. 277-278, fig. 116).

7 Respectivement K 14054 et 14394 au sud (93 fragments), K 9132 (2 fgts) au nord.

composées, du fond noir au champ rouge, d'une bande vert clair de 18 mm, rehaussée au premier tiers d'un filet bordeaux, puis une bande vert foncé de 9 mm (fgt 103). Deux variantes à cette transition entre fonds attestent d'autres articulations, dans d'autres registres du décor: une bordure analogue, avec une bande vert foncé, de même largeur sans doute et rehaussée d'un filet jaune, limite le champ noir sans succession apparente au rouge (fgt 104)[8]. D'autres fragments montrent cette transition au moyen d'un simple filet blanc (fgts 98-102). Les panneaux rouges ont reçu, en zone médiane vraisemblablement, une ornementation double ou alternée: d'une part sous la forme d'encadrements intérieurs, larges d'au moins 3,5 cm, constitués de bandes et filets dans les tons verts et bleus (fgts 93-95); d'autre part des éléments blancs à bleutés, pour l'un associé à du vert pâle (fgts 88-90), assimilables à des motifs végétaux, tiges et/ou feuilles. Une bande beige rehaussée d'éléments rose saumon et bordeaux, flanquée d'un trait rose, pourrait fonctionner comme corniche de transition de zone (fgt 96), tandis qu'un fragment très érodé conserve, associé aux fonds rouge et noir, un champ vert à interpréter sans doute comme bandeau d'encadrement de zone ou de paroi (fgt 106).

La composition qui se dessine ainsi rattache le portique à une tendance décorative assez courante pour ce genre de locaux entre la fin du Ier siècle et le début du IIe, voire encore sous les Antonins. L'existence de panneaux à bordures latérales schématisant peut-être des colonnettes trouve de nombreux parallèles datés dans la première moitié du IIe siècle, dont on citera ici les péristyles des *villae* d'Yvonand-Mordagne/VD, en France du Liégeaud à la Croisille-sur-Briance et de Saint-Ulrich, voire les peintures d'Amiens, Clos de l'Oratoire, et d'Eu-Bois-l'Abbé, ou encore en Allemagne certains décors de Cologne, dans le quartier du Dôme, ainsi que la peinture aux Géants de Xanten, Siegfriedstrasse[9]. La transition par un simple filet blanc entre champs rouges et fond noir pourrait concerner les compartiments de zone basse – au-dessus de la plinthe – ou de zone supérieure. Les quantités respectives de fragments à fonds rouges ou à fonds noirs laissent penser que la dominante principale en était le rouge, cantonnant étroitement les champs noirs[10]. L'ornementation végétale des panneaux, même stylisée, tout comme les encadrements intérieurs rehaussant ces champs dans des tons voisins n'est pas sans rappeler des compositions assez élégantes ornant les salles de représentation et les portiques de certaines *villae* ou d'édifices publics: ainsi un décor de la *villa* de Longjumeau (Île-de-France), daté vers 120, à zone médiane monochrome rouge rythmée de bandes et filets délimitant les panneaux alternés à des candélabres et surmontés de frises animales; deux monochromies rouges, à fine architecture et à candélabres, de la maison des dieux Océan, à Saint-Romain-en-Gal (Vienne), datables entre 70 et 170 de notre ère; enfin, à cette dernière date, le péristyle sud de la *villa* d'Orbe-Boscéaz, monochrome et agrémenté de fines hampes métallescentes et de végétation miniature[11]. L'éventuel bandeau vert d'encadrement de paroi ou de zone, fréquent dans la peinture murale provinciale du premier siècle, peut se maintenir au IIe siècle dans des compositions conservatrices, encore très dépendantes de la production antérieure, mais qu'il n'est du coup pas surprenant de trouver en milieu public.

L'intérêt de cet ensemble réside aussi dans la présence de graffiti, davantage du fait de leur réalisation dans ce portique par les visiteurs ou fidèles qui le fréquentaient que pour leur contenu, qui reste malheureusement trop fragmentaire pour offrir quelque information de consistance. Ce petit corpus, analysé par R. Sylvestre, réunit une abréviation, deux messages très lacunaires, quatre angles et arrondis de lettres et deux traits[12].

Le graffito le plus complet (fgt 107, fig. 282) comprend quatre lignes incomplètes, dont trois n'ont qu'une lettre non restituable:

[---]+[---]
[---]NPR[---]
+[---]
[---]+[---]

Seule la deuxième ligne se lit assez clairement. Gravés en majuscule cursive latine, les caractères mesurent environ 4 à 6 cm. Il est impossible de restituer de façon sûre cette inscription. Il pourrait s'agir d'une recommandation adressée aux passants comprenant la particule négative *non*. Mais les observations paléographiques ainsi que les mesures entre les lettres suggèrent plutôt une abréviation indéterminée - peut-être une formule religieuse -, des *tria nomina*, N(umerius,-a) P(-) R(-), ou des *duo nomina*, N(umerius,-a) Pr(-). On ne peut non plus exclure une lecture de deux inscriptions indépendantes l'une de l'autre, réalisées peut-être par des mains différentes: [---]N(-) d'une part et P(-) R(-) ou Pr(-) d'autre part.

8 L'intonaco apparaît directement sous le vert, en lieu et place du rouge.

9 Yvonand-Mordagne: Dubois 2005, p. 9-15, et Dubois 2010; le Liégeaud: Dumasy-Mathieu 1991, p. 104, fig. 75 et pl. I; Saint-Ulrich: Heckenbenner 1984, p. 56-57, fig. 5; Amiens: Defente 1993; Eu-Bois l'Abbé: Barbet 2008, p. 243-245, fig. 379; Cologne: Thomas 1993; Xanten: Jansen, Schreiter, Zelle 2001.

10 Bien que sans valeur de représentativité, eu égard aux multiples conditions de préservation et de fouilles, les quantités de fragments aux couleurs dominantes d'une peinture restent un indice valable de l'importance respective de ces dernières et de leur répartition en paroi.

11 Longjumeau: Mallet, Besson, Allonsius 2011, p. 165-169, fig. 6 et 8; Saint-Romain-en-Gal, décors XXVII et XXIV: Desbat *et al.* 1994, p. 180-184, fig. 152-156 et p. 264, pl. 20-21; Orbe: Dubois 2010, p. 650, fig. 3 et Dubois à paraître.

12 Rapport complet disponible à la Fondation Pro Aventico.

Les autres graffiti n'offrent que de rares lettres désormais isolées ou entourées de lettres illisibles: outre deux P de restitution sujette à caution, dont l'un dans une ligne de 4 lettres au moins, [---]++P+[---] (fgt 108, fig. 282), on retient quatre fragments comportant des angles de lettres pouvant correspondre à A, M, N ou V, ou des courbures assimilables sans doute à des fins de lettres comme un S, C ou G par exemple. On note également quelques traits furtifs, sans doute erratiques (griffures d'usage ou volontaires).

Enduits aux environs du portique est et du temple carré de la Grange des Dîmes

L'essentiel des fragments épars, attestant presque autant de revêtements, sont disséminés dans ces secteurs (cf. catalogue, cateps 18-35, 37-88). On retiendra de ces éléments quelques motifs végétaux sur fond blanc (cateps. 30, 72), des imitations de marbre (cateps. 63, 76), des fonds bleus (cateps. 23, 32, 62) et plus spécialement un décor assez riche à dominante rouge (cateps. 27), agrémenté de guirlandes, d'éventuels candélabres et d'un répertoire de motifs (volutes, coussinets, tigelles, etc.) suggérant une datation dans le courant du Ier s., sinon dans sa première moitié. À noter que ce décor, comme d'ailleurs une partie du matériel dispersé, provient des structures d'habitat nord explorées en 1992 (zone 3), qui sont antérieures à l'installation des sanctuaires.

3 - Les éléments d'ornementation en stuc

Les stucs ont été récoltés dans la démolition du temple rond, sur l'arrière du péribole (cf. plan fig. 264), et lui appartiennent de toute évidence. Décor le plus abondant et le plus riche du site, malgré l'étroitesse des sondages dont il est issu, il n'a permis, pour cette raison aussi, que des remontages limités, n'offrant pas de liaisons entre les différents motifs ornementaux conservés. L'échantillonnage dont nous disposons (cateps. 4) laisse également dans le flou la détermination d'éléments figurés, et oblige malheureusement ainsi à un jeu d'hypothèses très délicat[13].

Corniches, entablements et encadrements

Une série de stucs estampés, détaillés ci-dessous, sont rattachables à un entablement ou à un jeu d'encadrements d'ouvertures ou de panneaux, voire de caissons de plafond.

Une corniche indépendante, haute de 10 cm et saillant de 8 cm, présente un rais-de-cœur en étrier singulièrement inversé par rapport à son orientation canonique lorsqu'elle est en position ordinaire contre le nu d'un mur (fgts 1-2, fig. 269)[14]. Une solution de lecture normale du rais-de-cœur en étrier impliquerait de positionner la corniche en plafond, comme élément d'encadrement d'un caisson par exemple; nous n'y croyons cependant guère, et reviendrons plus bas sur cette disposition.

Sept séquences conservent autant de motifs de modénature, pour la plupart situés entre bandeaux à décrochements ou champs plats: une doucine entre filets droits, ornée d'un rais-de-cœur également inversé haut de 4 cm (fgts 3-12, fig. 270); deux files d'oves sous bandeau, l'une haute de 15-20 mm, l'autre de 24 mm (fgts 13-20, fig. 270-272); une file de perles et pirouettes (fgts 32-36, fig. 274); la combinaison d'une baguette avec, entre filet droit et listel plat, des feuilles d'eau alternées à des dards ou pistils (les feuilles d'eau, larges de 22 mm, ont une nervure centrale et sont rehaussées d'une petite feuille identique légèrement ogivale; la hauteur de la séquence est restituée à 5,6 cm environ (fgts 21-31, fig. 273); un profil miniature de bandeau et doucine sous bordure plate délimite un registre plat (fgts 37-39, fig. 275), alors qu'un dernier fragment mouluré montre, sur 2,4 cm de largeur, trois côtes parallèles de sections trapézoïdales à rhomboïdales (fgt 40, fig. 276). Ce dernier élément n'est pas sans rappeler, en miniature, le traitement de moulurations d'encadrement en marbre, attestées par exemple à Périgueux ou à Séviac[15]. Quelques fragments conservent des angles isolés de 60° à 90°, nettement distincts de la dizaine de fragments à surface plate – sur une petite soixantaine – présentant un décrochement de 4-5 mm le long duquel devait courir un ornement.

[13] L'ouvrage de base sur le stuc dans les provinces romaines reste Frizot 1977, tant pour les aspects techniques que pour le répertoire. Voir, p. 86-89, ses réflexions toujours d'actualité en matière de méthode d'analyse, de styles et de datation des stucs. On y ajoutera la récente synthèse de C. Allag, N. Blanc et B. Palazzo-Bertholon (2011). L'ouvrage de H. Mielsch (1975) sur les stucs d'Italie reste également incontournable.

[14] N'entre évidemment pas en considération ici une position naturellement inversée dans le cas d'une base ou d'une cimaise, peu attendue, voire exclue, en stuc. Description détaillée du motif au catalogue.

[15] Tardy, Bujard, Pénisson 2011, p. 119, fig. 6a; Monturet, Rivière 1986, p. 194-198, pl. 2-5 (chambranles).

Les bandeaux surmontant les motifs susmentionnés ne sont pas conservés au-delà de 2,5-3,5 cm, 6,7 cm dans le cas de la petite file d'oves. Leur récurrence de part et d'autre des ornements, tout comme – en l'état des remontages – l'absence d'associations directes entre ceux-ci, telles qu'on les voit couramment dans les parties hautes d'entablement ou d'arcs[16], tend à orienter l'interprétation du matériel vers une décoration d'encadrement. Si à la rigueur les oves et les perles et pirouettes peuvent orner des fasces d'architrave - quoique généralement, on observera le même motif sous chacune d'elles, de préférence les perles et pirouettes -, et la bordure à doucine miniature limiter une frise d'entablement, l'ensemble des motifs, et plus spécifiquement le rais-de-cœur et les feuilles d'eau, font penser à des jeux de bandeaux dégressifs rehaussés de différents motifs répétitifs. Ce genre d'ornementation apparaît fréquemment aux chambranles de porte, auquel cas la corniche au rais-de-cœur en étrier pourrait y être associée et couronner l'encadrement et la porte[17]. Faut-il pour autant envisager le maigre matériel à disposition comme décor de la porte d'entrée de la *cella*? Vu sa provenance, à l'arrière de l'édifice, on se gardera de l'affirmer, sans en exclure toutefois la possibilité. Mais bandeaux et motifs stuqués peuvent aussi être mis en œuvre en séquences variées d'encadrement, dans l'aménagement des parois pour en rehausser les surfaces de panneaux, de compartiments ou de pilastres, de moulurations de transition, de corniches enfin, conjuguées ou non avec la peinture, par exemple[18]. Si l'association avec cette dernière est impossible à préciser dans le cas du temple rond, l'on peut toujours envisager avec vraisemblance, au vu des enduits blancs également trouvés dans le même secteur[19], un revêtement neutre - soit blanc - proposant un jeu décoratif en relief inspiré des réalisations en stuc des IIIe et IVe styles. Les stucs, laissés blancs, y concrétisent la structure architecturale, les articulations du décor, et suggèrent les marbres blancs employés à ces fonctions en architecture d'apparat du Ier s. avant au Ier s. après J.-C. C'est en particulier le cas, en domaine provincial et au-delà du Ier s., du marbre de Carrare employé traditionnellement pour les corniches. En l'occurrence, la corniche à rais-de-cœur en étrier peut être associée aussi à sa fonction habituelle dans les décors provinciaux, en transition de zones ou en couronnement de paroi[20].

Analyse et comparaisons

Ce type de décor à l'imitation d'une composition architecturale dont les membres en relief sont blancs et généralement associés à des revêtements très neutres, se retrouve de préférence, aux Ier et IIe s. après J.-C., dans les édifices publics. En Italie, le stuc suit l'évolution de la peinture et, très en vogue à l'époque du IVe style, en développe les architectures miniaturistes et filiformes ou endosse la matérialisation, de caractère plus ornemental, des compositions à panneaux et candélabres, à côté de son emploi en voûte et plafond. La décoration des thermes par exemple, recourt largement au stuc laissé blanc, à l'exception des voûtes et de parties hautes – entablement, corniches – rehaussées d'un peu de couleur à l'instar des architectures classiques et hellénistiques. Un excellent exemple en est donné par les salles des thermes suburbains d'Herculanum, en particulier la salle E (fig. 265), à panneaux et figures de guerriers, le *tepidarium* et le *caldarium*, qui privilégient les architectures miniaturistes[21].

Dans les provinces nord-occidentales, l'emploi du stuc s'inscrit dans son rôle des débuts et vise au trompe-l'œil du grand appareil, dans un «héritage du style structural de tradition hellénistique», pour reprendre le mot de N. Blanc[22]. Cet usage se perpétue singulièrement jusqu'au IIe siècle de notre ère, en particulier dans les édifices publics tels les cryptoportiques de Bourges et de Lyon-la Sarra[23]. Le revêtement y est blanc, laissant tout le rôle décoratif au relief creux ou saillant, dans un effet voisin du Ier style pompéien. Ces enduits de faux appareil s'enrichissent de composantes architecturales fréquemment réalisées en stuc dans le décor italien, qui intégreront, dès la seconde moitié du Ier s., les compositions murales peintes : nombre de colonnes et pilastres engagés fictifs, associés à des imitations peintes de

16 Voir par exemple les archivoltes des arcs du décor en stuc de l'hôpital d'Autun, chez Boislève 2011a, p. 528-530, fig. 3, 5, 6. Les associations courantes d'ornements, telles oves et perles et pirouettes, rais-de-cœur et oves ou perles et pirouettes, pour ne citer que les plus communes, ne sont pas attestées ici ; pour cet usage en stuc, outre Autun, cf. Heckenbenner *et al.* 2011, p. 559-561, fig. 10 (Metz, Ancienne chambre des Métiers) et Frizot 1977, catalogue p. 158-159 (Viry, n° 101), p. 188-193 (Bavilliers, n° 168), p. 208-209 (Wierdorf (D), n° 200), p. 212-213 (Diersdofer Hof (D), n° 203), p. 224-225, 230-235 (Aquincum (HU), n°s 312-213, 329-332).

17 Cf. Ginouvès II, pl. 31.1 ou 3-4.

18 Nous renvoyons pour cet aspect prioritairement aux exemples campaniens, mais aussi à la salle stuquée d'Autun, citée en note 16 : panneaux en creux des parois et pilastres y sont délimités par une mouluration simple rehaussée d'oves.

19 Cateps. 2 et 6 (K 8440, 8441, 8447, 10977, 10981).

20 Exemples à Narbonne et Amiens (cf. Sabrié 2011, p. 88-89, et Defente 1993, p. 256, et Defente 1995, p. 155-156). On préférera cette solution, ou celle de couronnement de chambranle, à un emploi en caissons de plafond, plausible mais peu conforme au profil conservé ; voir par exemple les caissons du plafond de la pièce 29 de Settefinestre, pièce 29, ornés d'oves et d'un rais-de-cœur séparés par deux bandeaux et profonds d'env. 25 cm (Cavari, Donati, Roy 2010, p. 400, fig. 7).

21 Mielsch 1975, p. 141-142, pl. 49.

22 Blanc 2010, p. 61.

23 Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011, p. 509.



Fig. 265. Herculanum, salle E des thermes suburbains.

marbre, rythment des pièces d'apparat ou des portiques de riches demeures urbaines et de *villae rusticae*[24]. Les éléments les plus complexes du stuc, comme les corniches et les chapiteaux, restent blancs, voire ajourés, alors que les fûts sont fréquemment peints: ils imitent respectivement, les uns le marbre blanc, les autres des marbres colorés. L'évolution du décor de stuc aux IIIe et IVe s. s'oriente, à l'instar de la peinture murale, vers la reproduction de structures plus vastes et complètes, comme l'extraordinaire ensemble d'Autun, Centre hospitalier, reproduisant des arcades feintes et des embrasures de fenêtres richement ornées d'éléments de modénature – oves, palmettes, coquilles ou frises de bucranes et festons – toujours blancs, mais cernés de bandeaux rouges et bleus[25]. Citons encore, parmi les découvertes récentes, la salle BF de la *villa* de Mané-Véchen dans le Finistère, à soubassement peint et système architectural de pilastres rudentés, d'arcades et d'encadrements moulurés lisses, de tailles et dimensions diverses, mis en œuvre dans un jeu d'alternances et de plans successifs intégrant des registres figurés. Seuls les chapiteaux, modelés, sont rehaussés de peinture verte dégageant les acanthes stylisées blanches[26].

Le recours constant et répétitif au vocabulaire architectural est donc inhérent au décor de stuc, et ce dès le Ier s. avant notre ère[27]. Conservant de cette période prioritairement la destination d'imiter la structure architectonique, il applique également, on l'a dit, ce répertoire aux compositions à panneaux et candélabres dont il développe les cadres et les articulations. C'est sans doute ainsi qu'il faut envisager l'ornementation en stuc du temple rond, dans une conjugaison de motifs pariétaux de IVe style et d'éléments architectoniques monumentaux feints. C'est aussi dans ce contexte, enrichi ou non de peinture, que les panneaux ont pu être rehaussés de figures humaines. Mais s'ils intègrent une décoration inscrite dans le IVe style, les motifs conservés à Avenches n'y endossent pas le genre de mise en œuvre qu'on leur voit la plupart du temps en Italie, où les encadrements sont fréquemment composés de façon symétrique,

24 Ainsi à époque flavienne les colonnes cannelées scandant une salle thermale du camp militaire de Mirebeau, en Côte-d'Or, ou celles, lisses, de la grande salle à imitation d'*opus sectile* de la *villa* de Charleville-Mézières, dans les Ardennes, datée de la seconde moitié du IIe s. (Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011, p. 510); de même à Metz, Ancienne Chambre des Métiers, un pilastre cannelé à chapiteau corinthien et une frise à registres d'oves et de rais-de-cœur – ou plutôt de feuilles d'eau – participant de la décoration d'un portique daté entre fin Ier et première moitié IIe s. (Heckenbenner *et al.* 2011, p. 559-560, fig. 10).

25 Boilève 2011a; grand bâtiment sans doute de la fin du IIIe, voire du début du IVe s.

26 Boilève 2011b, p. 547.

27 Allag, Blanc 2006, p. 106, Blanc 1995, p. 11-13, et Blanc 2010, p. 53.

avec ornements de part et d'autre d'un élément central[28]. Des encadrements larges et hiérarchisés, plus proches de séquences analogues à une architrave ou à un encadrement de chambranle, ont leurs parallèles dans la production de IVe style. On les trouve par exemple à Pompéi, sur les panneaux de l'édicule abritant la fontaine du temple d'Isis, ou à Pouzzoles, dans le *colombarium* de Fondo Caiazzo[29]. On retiendra également les imposants cadres très saillants des reliefs dionysiaques de l'hypogée d'Aguzzano, comme plausible usage dévié de corniches[30].

Toutefois, la mise en œuvre et la morphologie des ornements d'Avenches trouvent aussi leurs parallèles directs dans des régions moins éloignées. On rapprochera les rangs d'oves liés à un bandeau (fgts 13-20, fig. 271, 272) des ovolos de calcaire, plus grands, fréquents parmi les éléments de placages dans l'architecture privée du Plateau, et dont on citera à titre illustratif les exemplaires retrouvés à Buchs[31]. Ces éléments sont attestés également en stuc, dans des dimensions semblables, à Autun ou Santenay, à Alésia, aux thermes de Sanxay enfin[32]. On retiendra l'existence de deux rangs d'oves de tailles différentes séparés par un bandeau dans une corniche sur denticules des thermes de *Virunum* (A), sur la corniche d'un décor d'Amiens, fouilles de l'Oratoire, et bien évidemment à Autun, sur les arcades tardives susmentionnées[33]. La frise à rais-de-coeur (fgts 3-12, fig. 270) peut être rapprochée de l'esprit d'une corniche à rais-de-cœur continu d'Autun et la corniche à rais-de-cœur inversé l'être lointainement d'un élément de même provenance[34]. Son inversion insolite trouve cependant un unique parallèle de stuc à Alésia, dans un traitement plus souple et simple[35]. L'inversion du traditionnel *cymatium lesbium, a fortiori* du *cymation* en étrier, reste en effet un phénomène marginal: hormis son inversion attendue, en architecture, en position basse - en cimaise de *podium* ou base de colonne - qui répond à l'orientation courante en position haute, les exemples en stuc restent rares même en Italie: U. Riemenschneider, dans son étude sur les corniches en stuc des IIIe et IVe styles, n'en illustre qu'un en ciseaux et un en étrier, orné d'un fleuron, qui puissent être rapprochés des exemplaires d'Avenches[36]. Tous, selon l'examen de N. Blanc, laissent entrevoir un usage des moules d'estampage à l'envers, parfois à côté de motifs à l'endroit, sans que l'on sache s'il s'agit selon les cas d'erreur, de méconnaissance ou de volonté de variation décorative[37].

Les éléments figurés

Près d'une cinquantaine de fragments de stuc modelé, au relief lissé, aux formes souples et variées, doivent être rattachés selon toute vraisemblance à une ou des figures anthropomorphes (fgts 57-86, fig. 279 à 281). Quelques rares éléments anguleux, courbes ou incisés peuvent être compris comme pans de vêtement ou représentation d'objets en rapport avec ces figures (vase dans le cas de fgt 55, fig. 278?). À l'exception de l'unique fragment 60, fig. 279 montrant peut-être, sinon un plissé de vêtement, une chevelure à grosses mèches dans un traitement fréquent en stuc[38], les éléments à disposition se limitent à des fragments oblongs de section semi-ronde, larges de 3-4 cm ou de 5-7 cm,

28 Ainsi par exemple à Rome, les baguettes ou listels et bandes de petites oves et dards symétriques délimitant les compartiments d'un plafond de la *villa* sous la Farnésine, ou, dans une version plus simple à Baïes, les oves à coque de part et d'autre d'un listel en séparation de registres des «thermes de Vénus» (Mielsch 1975, p. 111, pl. 2, respectivement p. 115, pl. 7, p. 116-117, pl. 12). Quelques exemples d'éléments symétriques sont conservés dans les provinces occidentales: on citera un encadrement provenant des thermes de *Virunum*, fait de rangs divergents d'oves ou de feuilles d'eau rigides de part et d'autre d'un filet (inv. 7148 et 7183, cf. Frizot 1977, p. 242-245, n° 336, pl. 4-5) et, à Autun, une mouluration symétrique large de 13 cm, faite d'oves divergents, entre listels, flanquant une guirlande centrale (inv. B 3092, *ibidem*, p. 118-119, n° 14).

29 Mielsch 1975, p. 146, pl. 55 (K 55a), et p. 148-150, pl. 57-63 (K 58III-59III); la composition des ornements de ce dernier exemple tempère quelque peu l'affirmation soutenue par les exemples de la note précédente.

30 Mielsch 1975, p. 151-154, pl. 66-67(K 64).

31 Dubois, Morier-Genoud 2004, p. 207-208, fig. 279, pl. 61.

32 Frizot 1977, p. 142-143, n°s 35-37, p. 146-147, n° 41 (inv. B 3112-3114 et 3118), et p. 170-171, n° 120 (inv. FPi 1964-1).

33 Frizot 1977, p. 241-242, n° 336, pl. 3 (inv. 7187), respectivement Defente 1995, p. 155-156 et 161, fig. 24, Boislève 2011a, p. 528-530, fig. 3, 5, 6.

34 Frizot 1977, p. 126-127, n° 18 (inv. B 3096), respectivement p. 120-121, n° 15 (inv. B 3093).

35 Frizot 1977, p. 172-173, n° 123 (inv. FPi 1964-12).

36 Riemenschneider 1986, p. 505, rais-de-cœur en ciseaux n° 16, et p. 509, rais-de-cœur en étrier n° 35; n'est pas retenu en raison de sa stylisation le n° 36; l'inversion semble plus fréquente dans les rais-de-cœur en ciseau tréflés (*ibidem* p. 506-507).

37 Information orale de cette spécialiste, que nous remercions ici pour son amicale disponibilité. À noter qu'en architecture monumentale, l'ordonnance traditionnelle du rais-de-cœur souffre également de quelques exceptions, dispersées à travers le temps et le monde antique, relevant apparemment aussi d'une volonté de variation décorative (information de M. Glaus).

38 Voir par exemple une tête de philosophe (?) du Musée National de Naples (Mielsch 1975, p. 135, pl. 33) ou les têtes féminines d'Autun, dont inv. B 3108 (Frizot 1977, p. 134-135, n° 29, Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011, p. 517, fig. 8c), mais aussi, en sculpture, les Tritons et les Néréides des mausolées d'En-Chaplix, pour rester à Avenches (Bossert 2002a, p. 27-29, n°s 13-14, pl. 10-13). Ces chevelures «à la gauloise», qui offrent de forts contrastes d'ombres et de lumière, rehaussant l'effet visuel du stuc ou de la pierre et la distinction entre peau et chevelure des personnages, seraient développées sous Tibère et sont caractéristiques de la production du Ier s. de notre ère (*ibidem*).

qui pourraient être des membres nus (bras, jambes respectivement), à côté d'un torse (? fgt 78, fig. 281)[39]. En pareil cas, les éléments identifiables tels que mains, pieds, têtes ou au moins visages, ont complétement disparu, de manière volontaire peut-être, ou nous échappent en raison de l'exiguïté de la fouille.

Ces figures devaient atteindre aisément les 60-75 à 90 cm de hauteur: on mentionnera à titre de comparaison les représentations de pugilistes du *caldarium* de la *villa rustica* de Petraro, les guerriers de la salle E des thermes suburbains d'Herculanum précédemment mentionnée ou, dans une taille plus grande, l'athlète de la *villa* San Marco de Stabies[40]. Selon Cl. Allag et N. Blanc, les poses assez figées des personnages représentés dans les architectures peintes ou stuquées de IVe style tendent vers des types statuaires célèbres où l'illusion de la ronde-bosse est donnée par le stuc – une tendance qui ira en s'affermissant, et déjà perceptible dans l'athlète de Stabies posant en Apollon lycien[41]. Dans les provinces, ce genre de représentation humaine en pied est attesté mais reste mal documenté: en Gaule, outre les têtes du Musée Rolin à Autun[42], des figures très fragmentaires mais conservant des membres identifiables ont été récoltées dans les *villae* de Vicourt (Jura), de Curçay-sur-Dive (Vienne), d'Issigeac (Lot) et de Mané-Véchen (Morbihan), dans une *domus* de Vieux (Calvados) enfin[43]. À Curçay-sur-Dive, les stucs, qui appartiennent à la première installation datée du IIe ou IIIe siècle, proposent un personnage cuirassé, un visage de femme, un drapé et des Erotes, qui suggèrent une représentation des amours de Mars et Vénus. À Mané-Véchen, qui a livré de nombreux stucs de très grande qualité, pour une part dorés à la feuille[44], les fragments anciennement découverts - une tête enfantine, un buste féminin et des éléments de quadrupèdes - pourraient être combinés avec les découvertes plus récentes qui, tout en relevant du registre mythologique, ont pu être chargées d'un contenu cultuel: un riche décor architectural daté du début du IIIe s., blanc à fonds bleus et rouges accueille en effet des figures «en quasi ronde-bosse» liées majoritairement au thiase bachique - satyres, Silène (barbe et moustache torsadée), animaux (chevaux) et plus petits personnages d'arrière-plan (?). On retiendra en particulier pour la comparaison avec les éléments d'Avenches le bras d'un Mercure de taille quasi-naturelle[45]. Les stucs de Vieux sont en revanche clairement situés en domaine cultuel avec la représentation, dans un traitement analogue du relief, d'une divinité en nudité héroïque et coiffée d'un bonnet phrygien, Attis[46]. La figure, haute de 83 cm et aussi datée du IIIe s., était installée dans une niche aménagée dans une pièce de la *domus*.

Observations techniques

Une part des stucs du temple rond permet d'observer leur constitution, plus ou moins bien préservée (fig. 269). Le procédé est courant[47]: l'ébauche - ou l'âme - du relief, à savoir une à deux couches de mortier de tuileau lui donnant son épaisseur, est recouverte du stuc proprement dit, étendu et moulé ou modelé selon les motifs à réaliser, puis lissé pour les surfaces planes. Les couches de tuileau, multipliées selon les nécessités du relief, ont entre 10 et 20 mm d'épaisseur, mais l'une d'elles atteint 30 mm dans l'âme de la corniche 04/13419-1. Une couche d'égalisation de 5-6 mm, en fin tuileau, apparaît parfois sous le stuc (fig. 266). L'application du stuc y est faite en une à deux couches également, totalisant 2 à 15, voire 20 mm: la première d'égalisation du profil, la seconde «de mouluration» - qu'il s'agisse d'estampage ou de modelage - et de finition. Les fragments ne conservent en revanche un témoignage de leur support d'origine

39 On comparera la morphologie des fragments de membres d'Avenches à ceux des figures – de bien plus grandes dimensions – de lunette provenant des thermes des *Cisiarii*, à Ostie (Bedello Tata 2010, p. 493, 495, fig. 6 et pl. XLVII).

40 Respectivement Mielsch 1975, p. 129-130, pl. 30, et p. 141 et Allag, Blanc 2006, p. 106, fig. 1.

41 Allag, Blanc 2006, p. 109-110. Le stuc sera d'ailleurs fréquemment employé, aux siècles suivants, pour représenter des divinités, installées dans des niches richement décorées: ainsi, après les figures de Vénus, Neptune et Fortuna du nymphée de la *villa* de San Marco, puis celles du théâtre de la *villa* de Domitien à Castelgandolfo, les figures de Sérapis à Ostie, de Mithra à Rome, etc. (*ibidem*, p. 106-107). Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011, p. 518, soulignent, à propos du traitement des figures en quasi ronde-bosse recensées au IIIe s. en Italie comme dans les provinces, cette «évolution vers des personnages sculpturaux où le stuc utilisé parallèlement à la pierre va se confirmer aux siècles suivants.»

42 Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011, p. 517, posent le problème de l'autonomie de ces têtes, et partant de leur attribution à des chapiteaux par exemple (on se posera à notre sens la même question pour le visage publié de Vicourt), ou à des figures d'applique en pied, vu le fort détachement de certaines d'entre elles.

43 Allag, Blanc 2006, p. 109-113, et Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011, p. 515-518.

44 Frizot 1977, p. 194-197, n° 169, matériel provenant de la salle A; Boislève 2011b, p. 547-550, matériel provenant de la salle BF.

45 Frizot 1977, p. 548, fig. 8. «L'échelle des représentations, la finesse des modelés et la qualité du matériau suggèrent de véritables hauts-reliefs sculptés dans un marbre blanc. Il ne faut toutefois pas perdre de vue la présence de la polychromie, en fond mais aussi sur les reliefs. Les figures de plus petite taille semblent avoir été peintes tandis que les plus grandes demeuraient blanches».

46 Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011, p. 518. Merci à Emmanuelle Amsellem, responsable du Musée de Vieux-la-Romaine, pour les données factuelles de l'Attis.

47 Frizot 1977, p. 33-35, 50-54, 63-66; Allag, Blanc 2006, p. 105, Boislève 2011b, p. 551.



Fig. 266. Fine couche d'égalisation au tuileau sous le stuc Cateps 4, fgts 41-42. Éch. 1/2.

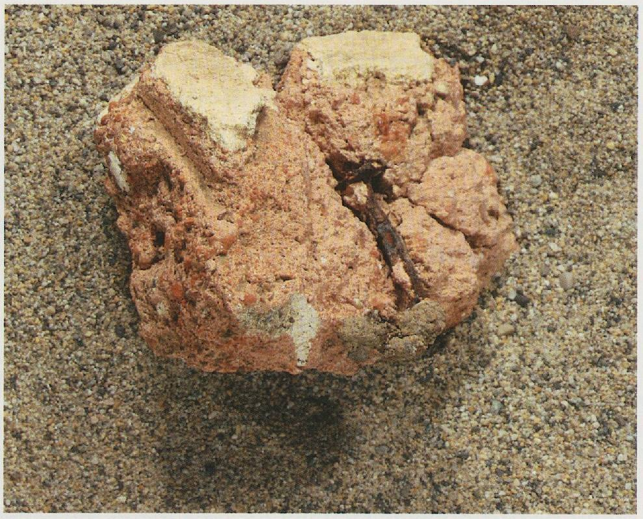

Fig. 268. Clou de renforcement du stuc, noyé dans l'âme de mortier de la corniche Cateps 4, fgt 2 (04/13419-01b). Au premier plan, négatif de la structure d'accrochage. Éch. 1/2.



Fig. 267. Vestige du mortier de sable de la structure portante, au revers de la corniche Cateps 4, fgt 1 (04/13419-1a). Éch. 1/2.

que sur la corniche 04/13419-1a, dont le revers montre les restes d'un mortier de sable qui devait constituer la couche d'égalisation du revêtement, avant la pose de l'intonaco blanc de finition, vraisemblablement ici ôté mécaniquement pour une meilleure adhérence en raison du fort surplomb de l'ornement (fig. 267).

Cette mise en œuvre des stucs du temple rond sur un enduit sableux à intonaco préalablement tiré sur toute la surface du mur ne s'éloigne pas des schémas de réalisation proposés par M. Frizot[48]. Seule la préparation des zones de contact reste inconnue, à l'exception de la corniche; l'intonaco a-t-il été partout localement gratté et ôté pour permettre l'adhérence du mortier de tuileau ou n'a-t-il pu être que ponctuellement griffé pour les reliefs peu saillants?

L'accrochage des éléments les plus proéminents est renforcé par l'emploi de clous noyés dans l'âme en tuileau du stuc. L'exemple ici conservé, sur la corniche 04/13419-01b, montre que l'extrémité du clou est pliée à angle droit sur 2,5 cm, correspondant en cela au revers plan de la corniche (fig. 268). Frizot détaille des cas semblables à Saint-Frégant (Finistère) et à Mâlain (Côte d'Or)[49], où les clous sont systématiquement recourbés vers leur extrémité, et traversent deux couches de tuileau, la troisième, support du stuc, leur recouvrant la tête. Ces clous, comme celui d'Avenches, ne sont plantés ni dans le mur ni dans son enduit; à Mâlain, le clou fixant une corniche lisse ressort à l'arrière d'env. 1,5 cm avant d'être recourbé, suggérant au moins l'épaisseur d'une couche de mortier mural traversée, qui a pu aussi

[48] Frizot 1977, illustrations p. 36 et 37, part. fgts 2, 39, 11.

[49] Frizot 1977, p. 68-69, citant également l'usage de clous pour des stucs de la *villa* de Blanc (Indre) et d'Autun (n° 15, p. 120-121); pour Mâlain, p. 72, fig. 6; pour la *villa* de Kéradennac à Saint-Frégant, p. 198-199, n° 170, et Allag, Blanc 2006, p. 110-111.

être une couche de tuileau perdue. Ce mode d'accrochage, connu également à Pompéi, reste peu clair et sans doute complexe, d'où sans doute un emploi moins répandu, pour renforcer l'adhérence des moulures et figures saillantes, que le recours à des chevilles de bois ou d'os[50]. Le fgt 04/13419-01b conserve également un négatif profilé à angle droit affleurant la face supérieure de la corniche, qui ressortit sans doute aussi au système d'accrochage (fig. 268 et 269).

L'usage du stuc en Suisse

Les stucs sont un genre d'ornementation très mal conservé dans nos régions, probablement en raison de conditions pédologiques d'enfouissement défavorables. Au vu de récentes études sur d'anciens matériels, et des fouilles plus attentives effectuées ces dernières années[51], le corpus doit être bien plus étoffé qu'il ne paraît à ce jour.

Les seuls éléments figuratifs, provenant d'Augst Kastelen, sont une tête d'enfant, haute de 10,7 cm, modelée de trois-quarts à gauche, accompagnée d'un genou d'adulte de profil et d'un élément de drapé[52]. Les exemples de corniches sont à rechercher à Avenches, Augst/BL et Vindonissa/AG, ainsi que dans la *villa* de Corsier/GE. À Avenches, sept fragments d'une bande d'oves de 6 cm de hauteur ont été découverts en 1962 dans un édifice des quartiers nord-est[53]. Le motif, qui semble complet et devait constituer soit une bande de transition entre zones médiane et haute soit, plus vraisemblablement, le couronnement d'une paroi, peut-être au niveau d'une retombée de voûte, est blanc comme les stucs du temple rond. Ce sont également deux fragments blancs d'un rang d'oves et dards (?), surmontant des denticules de 7 cm de côté, qui ont été retrouvés dans les thermes de la légion, à Vindonissa[54]. D'Augst provient un fragment de corniche plus fine, comprenant une baguette et un cavet de 3,6 cm orné d'un rais-de-cœur; ce dernier se compose d'une fleur de lotus à deux pétales et pistil divisant chaque feuille en deux champs, colorés alternativement en rouge et en bleu[55]. La *villa* de Corsier a livré pour sa part de beaux exemples de corniches peintes analogues, hautes de 4,6 et 5,4 cm: l'une présente une file d'arceaux à volutes internes définis par des fleurs de lotus renversées sur fond bordeaux, alternant avec des palmettes à trois feuilles sur fond bleu remplissant les arceaux; la seconde offre des palmettes à trois feuilles sur goutte, entourées de volutes divergentes nouées par un lien et formant calice sur fond bordeaux[56].

Dans la *villa* de Pully/VD, un ensemble très sophistiqué témoigne d'un autre usage du stuc, en ornementation modelée de plafond. Des guirlandes de laurier, larges de 5 cm, épaisses de 4 cm, peintes en noir et rouge et agrémentées de baies disparues, y délimitaient les caissons carrés - à côtés droits ou concaves avec découpe d'angle - d'une voûte surbaissée enrichissant le plafond d'une galerie d'étage[57]. Autre usage encore pour une quinzaine de petits fragments informes ou anguleux, peints en rouge, provenant de la riche *villa* d'Orbe-Boscéaz[58]: il s'agit sans doute d'une bordure ou d'un encadrement en relation avec des coquillages et participant de la décoration mixte[59] d'un *frigidarium*. Citons enfin un unique fragment sans décor préservé, retrouvé dernièrement dans la *villa* de Rodersdorf/SO et attestant l'usage de la technique sur ce site[60].

Tous ces éléments, comme les autres exemples provinciaux, sont datés entre la seconde moitié du Ier siècle et le IIIe siècle, et trouvent pour les exemples peints leurs parallèles parmi les stucs campaniens de IVe style[61]. La décoration en stuc du temple rond s'inscrit dans les débuts de cette fourchette chronologique, contemporaine des réalisations italiennes de IVe style, et pourrait ainsi constituer parmi les premières mises en œuvre de cette technique décorative sur le Plateau suisse, appliquée à un édifice cultuel et public, dans la capitale des Helvètes.

Yves Dubois
juin 2013

50 Allag, Blanc 2006, p. 105, 113-114, Boislève 2011b, p. 551, et Frizot 1977, p. 69-70, Defente 1993, p. 256, et Defente 1995, p. 156.

51 Pour la Gaule, voir en dernier lieu Allag, Blanc 2011, ainsi que les contributions de J. Boislève, R. Sabrié et de l'équipe de D. Heckenbenner dans le même volume.

52 Drack 1950, p. 48, fig. 13, Frizot 1977, p. 214-215, n° 206.

53 Fouille Technicair, sondage 58, bâtiment U2 (K 2085 et 2098).

54 Fuchs 1989, p. 53.

55 Drack 1950, p. 56, Taf. XXXIII, repris chez Frizot 1977, p. 212-213, n° 207.

56 Drack 1950, p. 75-76, pl. XXXIV, Frizot 1977, p. 216-217 (n° 205), Fuchs 1989, p. 73.

57 Fuchs 1989, p. 101-102, revu par Broillet-Ramjoué 2004, part. p. 314-315, fig. 2-5, Broillet-Ramjoué, May Castella 2004, p. 8-9, fig. 9-10.

58 Dubois 2010, p. 652.

59 Composition associant mosaïque pariétale en pâte de verre, stucs et coquillages, voire fragments de concrétions calcaire (cf. Eristov 1995 et Fuchs 1997, qui donnent la bibliographie antérieure).

60 Dubois 2011, p. 41, n° 207.

61 Riemenschneider 1986, *passim*, aux références citées en notes précédentes.

Catalogue des enduits peints et stucs

Abréviations

Cateps. 00	Catalogue des enduits peints et stucs, n°
cons.	conservé
ép.	épaisseur
fgt(s)	fragment(s)
h.	hauteur
l.	longueur
larg.	largeur
min.	minimum
max.	maximum

Temple rond

Cella du temple (K 8440, 8441, 8447, 8450, 8468, 8469, 13419)

Cateps. 1 – K 8440 (1 fgt), 8450 (1 fgt)
Enduit à fond blanc.
Intonaco blanc lisse (0,5-1 mm); mortier gris de sable et chaux, fins et petits nodules de chaux fréquents, rares petits gravillons; posé trois couches (respectivement 5-7 mm, 5-7 mm, 5 mm min).
Ép. cons.: 21 mm.
Sur le frgt issu de K 8450, vestiges de jaune et d'un peu de noir (motifs ou mouchetures?)

Cateps. 2 – K 8440, 8441, 8447, 8450, 8468 (2+1+3=6 fgts + 1+2 fgts mieux conservés).
Enduit à fond blanc.
Tectorium analogue au précédent; plus grande quantité de nodules moyens de chaux, couches moins discernables. Badigeon de chaux en surface, très fin (0,1-0,2 mm) et non lissé; les trois fgts mieux conservés présentent simplement un badigeon un peu plus épais (max. 0,4 mm).
Ép. cons.: 26 mm.

Cateps. 3 – K 8450 (1 fgt)
Fond ocre rouge.
Intonaco blanc épais (2-3 mm), contenant quelques gravillons calcaire; mortier beige de sable et rares gravillons; fins nodules de chaux épars; posé en deux litages 4 mm et 8 mm; couche suivante chargée de qlq graviers (7 mm conservés).
Ép. cons.: 23 mm.

Cateps. 4 – K 8469 (169 fgts et recollages), 04/13419-01a-b (2 fgts)
Stucs blancs estampés ou modelés.
Stuc couvrant et moulé blanc, d'une épaisseur variant de 2 à 20 mm selon les surfaces et les reliefs - pour lesquels il peut être appliqué en deux fois. Support en mortier de tuileau, composé d'une couche d'égalisation occasionnelle, rose-orangé, pouvant atteindre 6 mm env., chargée de fin tuileau (elle n'est présente que sous les reliefs les plus saillants); d'une à deux couches d'env. 10-20 mm d'épaisseur par couche, atteignant 30 mm sur fgt 04/13419-01, de mortier orangé, chargé de tuileaux fins et moyens; quelques éléments plus gros (< 8 mm), quelques graviers et nodules de chaux. Ce mortier a fonction d'accrochage et de volume du relief.

Moulurations ou séquences ornementales.

- Corniche saillante de 8 cm (h.: 10,5 cm), comprenant de haut en bas: un bandeau (h.: 35 mm), un listel plat (13-15 mm), un talon orné d'un rais-de-cœur en étrier inversé (45 mm), un filet droit (10 mm). Inversion du rais-de-cœur: les pistils ou gouttes sont tombants à l'instar des dards d'un rais-de-cœur normal, et les feuilles sont à l'envers, tout comme les doubles nervures médianes formant l'arc de l'étrier (l.: 9 cm) terminé par un œillet tombant – alterné ainsi aux gouttes – à la base de dards végétalisés. Bonne facture du motif, bien dessiné et assez anguleux, aux éléments nets et vigoureux, aux nervures vives et saillantes; les feuilles du dard occupant l'étrier y sont issues de l'œillet et prennent la forme d'un trifol, composé d'une feuille veinée en fer de lance encadrée en arrière-plan de deux feuilles plus petites, de même type mais creuses et incurvées. Présence, sur fgt 04/13419-01b, d'un élément négatif de section carrée et légèrement oblique par rapport à la face supérieure de la corniche (fig. 269.2); à 4-4,5 cm, un clou de 7 cm est noyé dans le mortier, replié à angle droit sur 2,5 cm, sur la face arrière de la corniche. 2 remontages. fig. 269, fgts 1-2.
- Séquence formée d'un bandeau sommital saillant (35 mm), d'un filet droit maladroitement biseauté ou

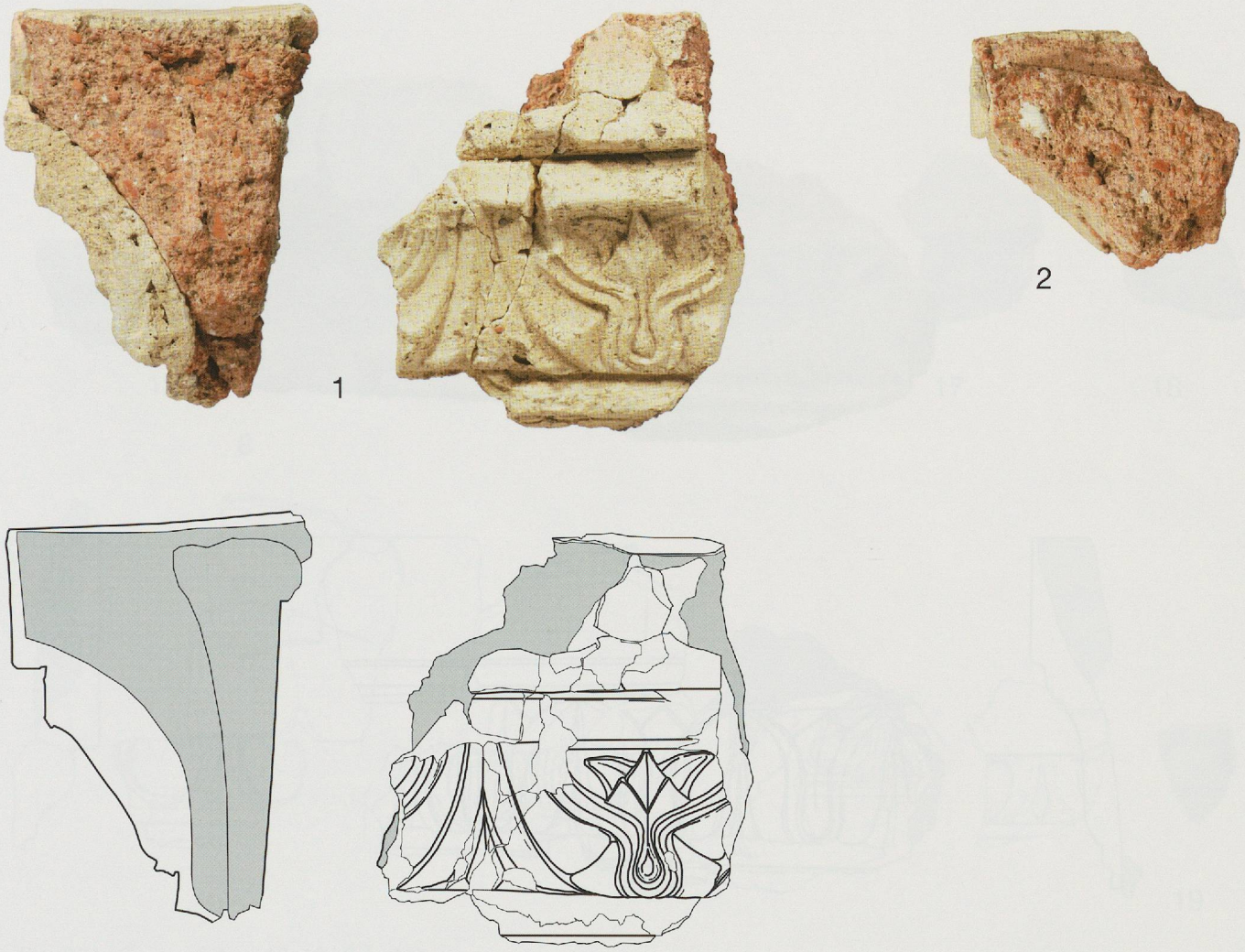

Fig. 269. Cateps 4, fgts 1 et 2. Éch. 1/2.

arrondi (9 mm), d'une doucine très aplatie ornée d'un rais-de-cœur traditionnel mais aussi inversé (40 mm), d'un filet droit (5 mm). Relief du rais-de-cœur bien moins saillant, plus mou que le précédent, aux feuilles d'eau (l.: 36-37 mm) se succèdant tous les 45-46 mm. La séquence présente un aplomb de 29 mm. 23 fgts et recollages. Fig. 270, fgts 3-12.

- File d'oves (15-20 mm) sous bandeau incomplet (67 mm cons.), surmontant un filet droit (5 mm) délimitant un champ (bandeau?). Oves (l.: 17-18 mm) cernés d'une coque mourant sur le filet inférieur et alternés à de petits dards schématiques tous les 30-32 mm. La séquence présente une saillie de 17 mm. 12 fgts et remontages. Fig. 271, fgts 13-19.

- Séquence combinant un bandeau incomplet (25 mm cons.) et une file d'oves plus grands (24 mm); les oves, canoniques, (l.: 18 mm, 25 mm avec coquille) se succèdent tous les 31-32 mm. Saillie de 16 mm. 3 fgts dont 2 jointifs. Fig. 272, fgt 20.

- Séquence combinant, de haut en bas, une baguette? (12-13 mm), un filet droit (5-6 mm), une file (h. non conservée) de feuilles d'eau alternant avec des dards ou pistils, un listel plat (10 mm). Les feuilles d'eau (l. 22 mm) ont une bordure épaisse et une nervure centrale, et sont rehaussées au pied d'une petite feuille identique (l.: 15-17 mm), légèrement ogivale. Ensemble en léger surplomb. 13 fgts dont 1 collage. Fig. 273, fgts 21-31.

- File de perles et pirouettes (15 mm) en limite de champ plat (30 mm cons.; bandeau?). Les perles ont 3 cm de longueur, les pirouettes, doubles, font 6 mm. 6 fgts. Fig. 274, fgts 32-36.

- Profil miniature de bandeau et doucine sous bordure plate (16-17 mm) en couronnement de champ plat. Saillie de 7-8 mm. 3 fgts. Fig. 275, fgts 37-39.

- Série de trois côtes parallèles; une présente une section trapèzoïdale droite (6-7 mm), les deux autres rhomoïdales obliques (6 et 5 mm resp.). 1 fgt. Fig. 276, fgt 40.

60 fragments à surface plate: trois sont des limites de stuc (retour à angle droit) et dix – vraisemblablement des bandeaux – conservent un décrochement de 4-5 mm. Le fgt 47 conserve un décrochement amorti vers un champ plat. Quelques décrochements, dont fgts 50-51, sont arrondis. Fig. 277, fgts 41-51.

4 fgts conservent des angles de 60°, 80°, 90°. Fig. 278, fgts 52-55.

1 fgt plat présente une amorce d'incurvation à laquelle répond à 2,5-3 cm une autre amorce, oblique.

1 fgt à surface légèrement convexe (larg. cons. 4 cm).



3

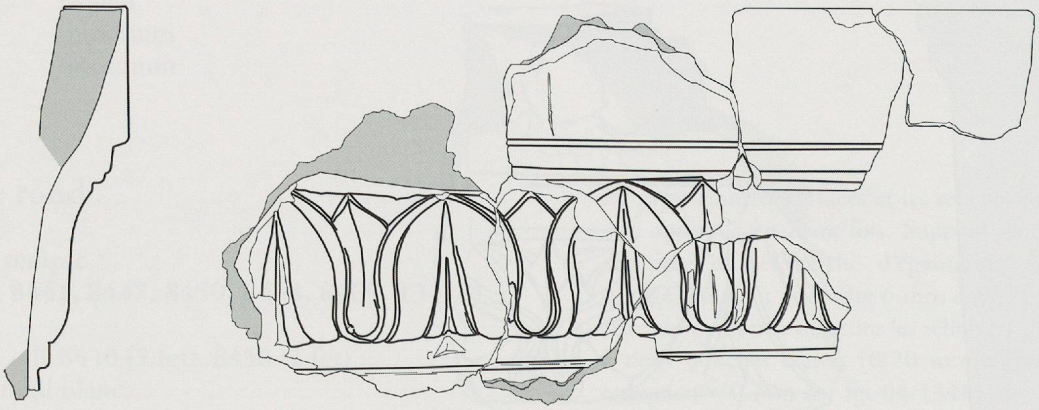



4 5 6 7 8 9



10 11 12

Fig. 270. Cateps 4, fgts. 3-12. Éch. 1/2.

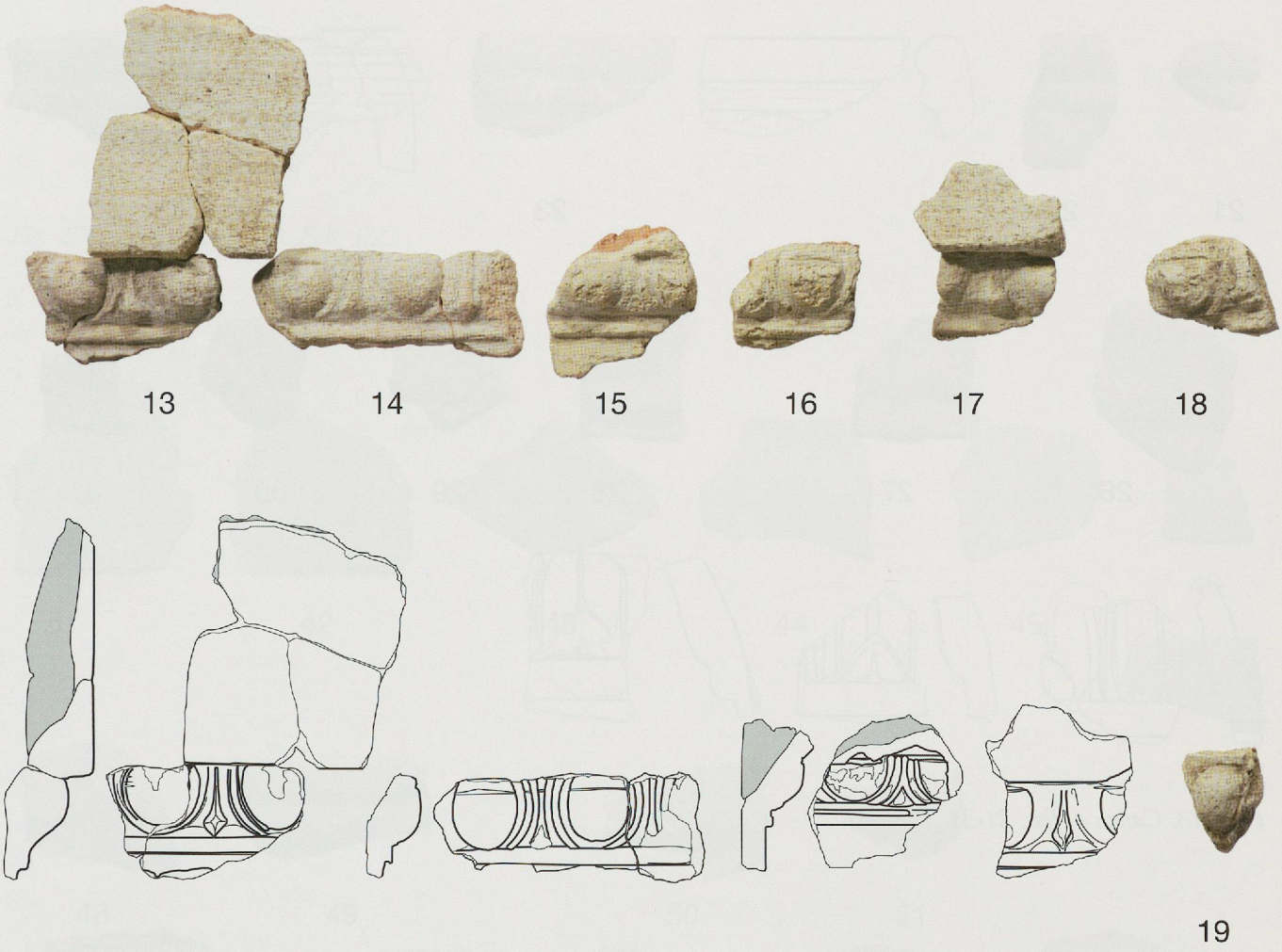

Fig. 271. Cateps 4, fgts. 13-19. Éch. 1/2.

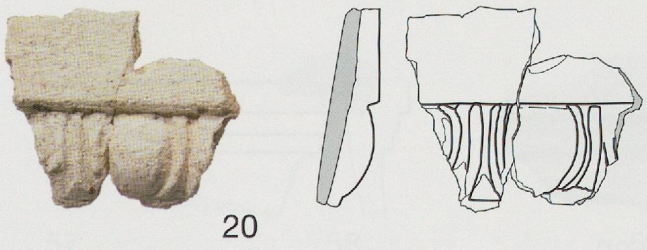

Fig. 272. Cateps 4, fgt. 20. Éch. 1/2.

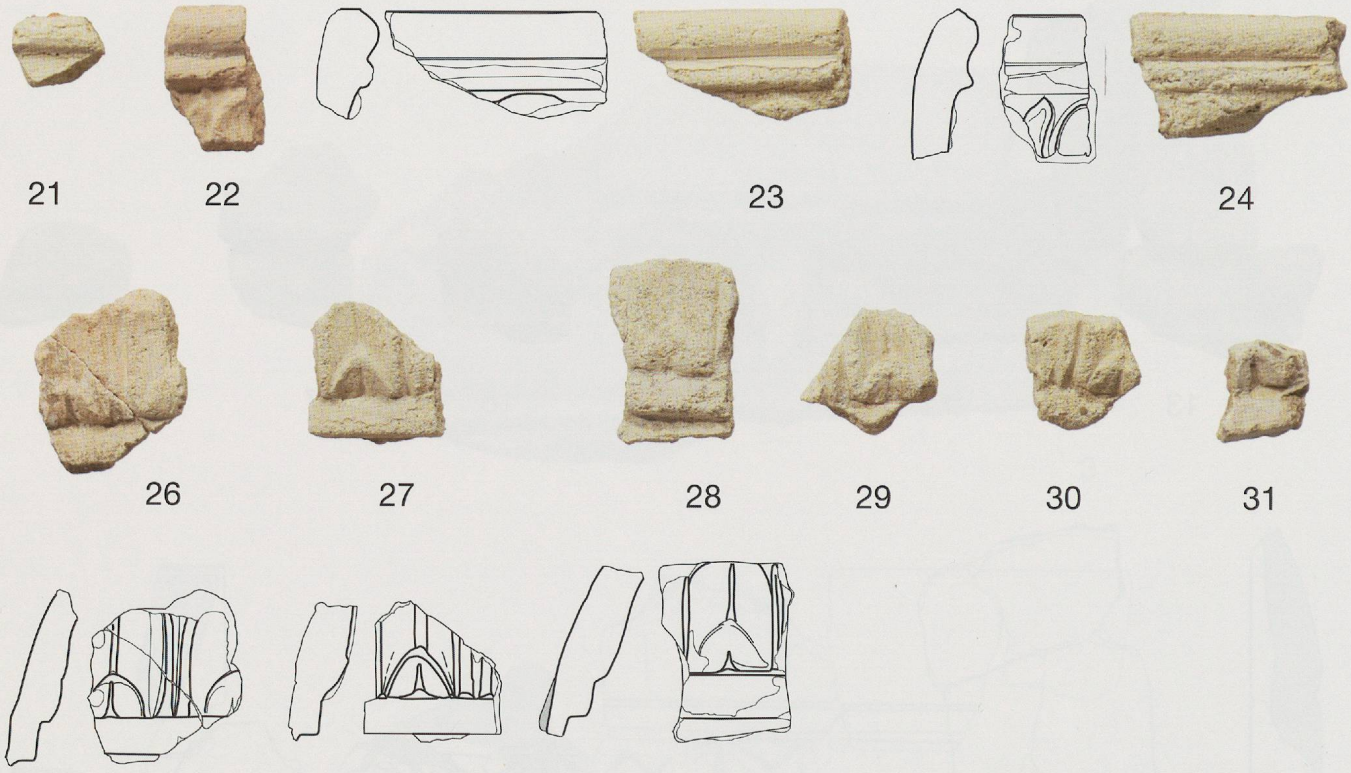

Fig. 273. Cateps 4, fgts. 21-31. Éch. 1/2.

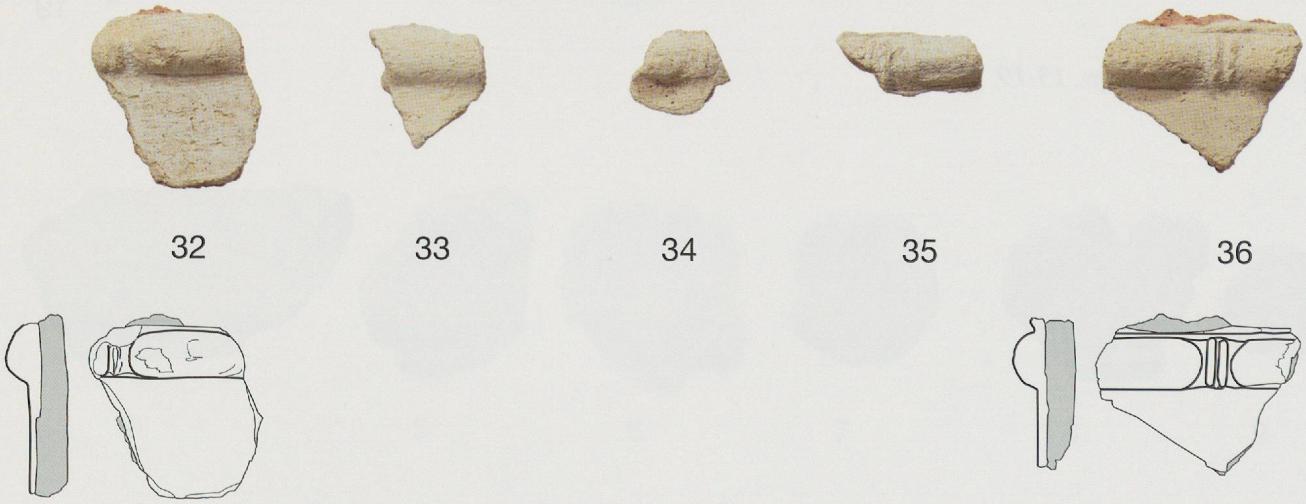

Fig. 274. Cateps 4, fgts. 32-36. Éch. 1/2.



Fig. 275 Cateps 4, fgts. 37-39. Éch. 1/2.

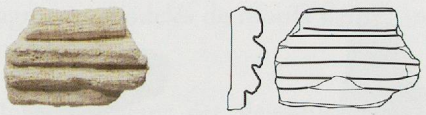

40

Fig. 276. Cateps 4, fgt. 40. Éch. 1/2.



41 42 43 44 45 46 47



48 49 50 51

Fig. 277. Cateps 4, fgts. 41-51. Éch. 1/2.



52 53 54 55

Fig. 278. Cateps 4, fgts. 52-55. Éch. 1/2.



57 58 59 60 61

Fig. 279. Cateps 4, fgts. 57-61. Éch. 1/2.

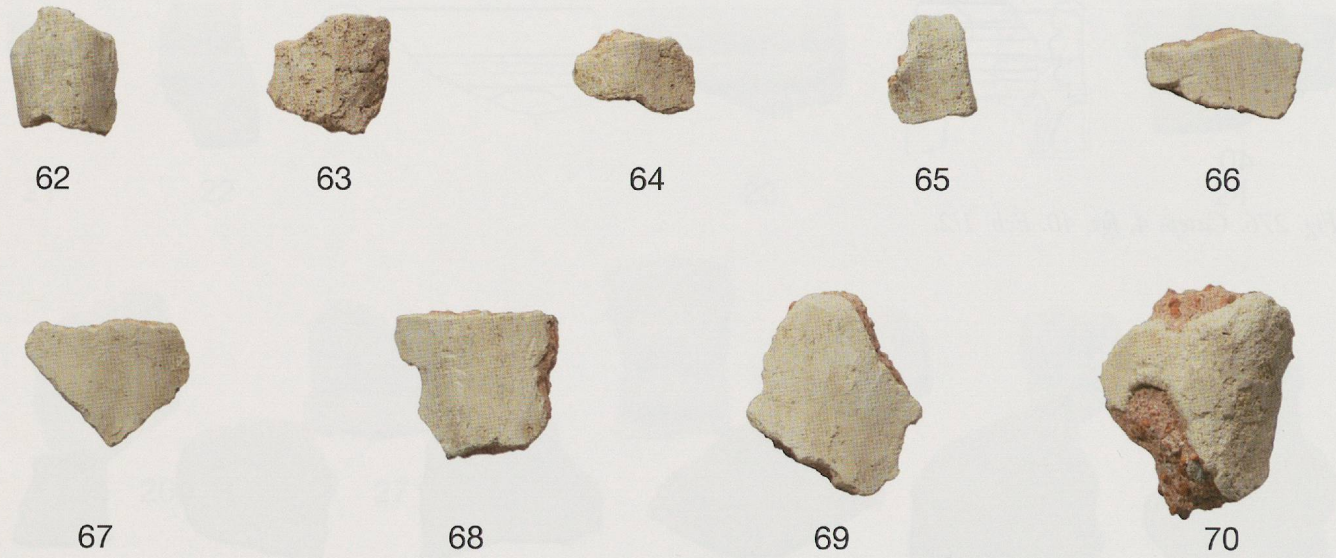

Fig. 280. Cateps 4, fgts. 62-70. Éch. 1/2.



Fig. 281. Cateps 4, fgts. 71-86. Éch. 1/2.

Fragments modelés de motifs figurés (représentation(s) humaine(s) ?).

7 fgts présentant des éléments courbes, côtelés et/ou rehaussés d'incisions participant de motifs végétaux ou skeuomorphes (objets, habits) ; fgt 60 figurerait une chevelure (?). Fig. 279, fgts 57-61.

38 fgts présentent des surfaces modelées lissées, aux formes souples et variées, appartenant à une/des figure(s) humaine(s) (?) : éléments oblongs de section arquée à semi-ronde, larges de 3-4 cm ou de 5-7 cm (membres - bras, jambes ? Fig. 280, fgts 62-70) ; portion de torse (? fgt 78) et fragments d'articulations (fgts 71-73, 79-81) complètent la série. Fig. 281, fgts 71-86.

10 fgts très érodés ou informes, pouvant participer de champs plats ou de motifs figurés.

Podium du *pronaos* (K 10975, 10977, 10978, 10981, 10983)

Cateps. 5 – K 10975 (1 fgt)
Stuc à surface incurvée et mal lissée (nombreuses stries).
Stuc mal lissé (nombreuses stries, 6-8 mm), sur support de mortier beige rosé, constitué de sable et part de tuileaux finement broyés (4 mm).
Ép. cons. : 1,5 cm.

Cateps. 6 – K 10977 (2 fgts), 10981 (1 fgt) - identique à cateps. 2 (*cella* du temple).
Enduit à fond blanc.
En surface, badigeon fin strié.
Ép. : 25-30 mm.

Cateps. 7 – K 10978 (1 fgt)
Fond rouge ou jaune brûlé.
Intonaco fin ; mortier gris (sous l'action du feu) de gravillons de calcaire broyé (4 mm).
Fond devenu marron kaki sous l'action du feu ; vestiges d'une autre couleur virée au gris (blanc ?, bleu ? autre ?).

Cateps. 8 – K 10981 (1 fgt) – pourrait être identique à cateps. 53, K 13150. Fig. 282, fgt 87.
Champ vermillon sur sous-couche jaune épaisse (0,1 mm env.).
Intonaco épais (3 mm) de chaux mêlé de quelques grains de sable ou fins gravillons ; mortier blanc gris de sable fin et part de fins gravillons (10-11 mm, peut-être posé en deux litages) ; mortier plus hétérogène, contenant des nodules de chaux (6 mm conservés).
Ép. cons. : 20 mm

Cateps. 9 – K 10983 (1 fgt)
Surface badigeonnée de chaux (0,2 mm) non lissée à granules ; mortier gris de sable fin, dense (3-5 mm) ; mortier identique un peu moins dense, apparition de quelques nodules de chaux (8 mm max) ; idem, rares petits nodules de chaux, probable négatif de maçonnerie (9 mm max).
Ép. totale : 18-23 mm.
Bas ou angle de paroi ? : tranche oblique non lisse.

Cateps. 10 – K 10983 (2 fgts jointifs)
Fond rouge.
Intonaco (1-1,5 mm) ; mortier gris-blanc de sable fin, rares petis gravillons (4-5 mm) ; mortier plus hétérogène, avec fins graviers et nodules de chaux.
Ép. cons : 10 mm.

Portique arrière du *temenos* (K 14054, 14394)

Cateps. 11 – K 14054 (56 fgts et remontages), K 14394 (37 fgts et remontages). Fig. 282, fgts 88-108.
Décor à fonds rouges et noirs du portique arrière des sanctuaires.
Intonaco de chaux assez fin (0,5-0,75 mm), à imprégnation grise de surface sous les champs rouges ; mortier blanc de sable, à forte proportion de chaux (2 mm) ; mortier blanc gris de sable très compact (5-12 mm), rares petits nodules de chaux et gravillons ; interface de rupture de l'enduit ; mortier gris de sable et part de gravillons, petits graviers et nodules de chaux fréquents, quelques pailles fines (15-18 mm, posé en deux litages égaux).
Ép. cons. : 26-30 mm.
Fond rouge, brûlé par endroits (virant au marron orangé clair) et agrémenté de quelques motifs très erodés : éléments blanc-bleuté et bleus, tiges et/ou feuilles, voire bordure de feuilles (fgts 88-90), associé pour l'un à du vert pâle ; bande kaki nuancée (l. : 9 mm) formant le bord d'un motif plus large et plus clair (fgt 91) ? fgt 92, avec un angle sub-droit, pourrait lui être associé ; les fgts 93-95 montrent peut-être la suite de ce motif, sans doute un encadrement interne de panneau (l. min. : 35 mm) : un trait blanc le limite, à 1 cm duquel apparaît du vert puis les restes d'une bande bleutée. Une bande beige rehaussée d'éléments rose saumon et bordeaux apparaît sur fgt 96, flanquée d'un trait rose.
Une tigelle blanche, associée à du bordeaux, apparaît sur fgt 97 en transition entre champs rouge et noir. Cinq autres fragments montrent cette transition au moyen d'un simple filet gris-blanc (fgts 98-102). Une transition plus complexe est attestée par cinq fgts jointifs (fgt 103) montrant, du rouge au noir, une bande vert clair (l. : 18 mm) rehaussée au premier tiers d'un filet bordeaux, puis une bande vert foncé (l. : 9 mm), totalisant une largeur de 29-30 mm. Une variante ou une bordure analogue est attestée sur fgt 104, avec une bande plus foncée (largeur identique ?), rehaussée d'un filet jaune. Cette bordure limite le champ noir sans succession apparente au rouge, l'intonaco apparaissant sous le vert. Le fond noir, représenté par fgt 105, ne conserve pas de motifs. Le fgt 106, très érodé, conserve une fin de champ rouge, un champ noir et un champ vert, sans doute une bande d'encadrement ou de paroi.
Graffiti épigraphes sur plusieurs remontages sur fond rouge (fgts 107-108). Le fond noir présente aussi des graffiti ou de simples griffures.


87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106

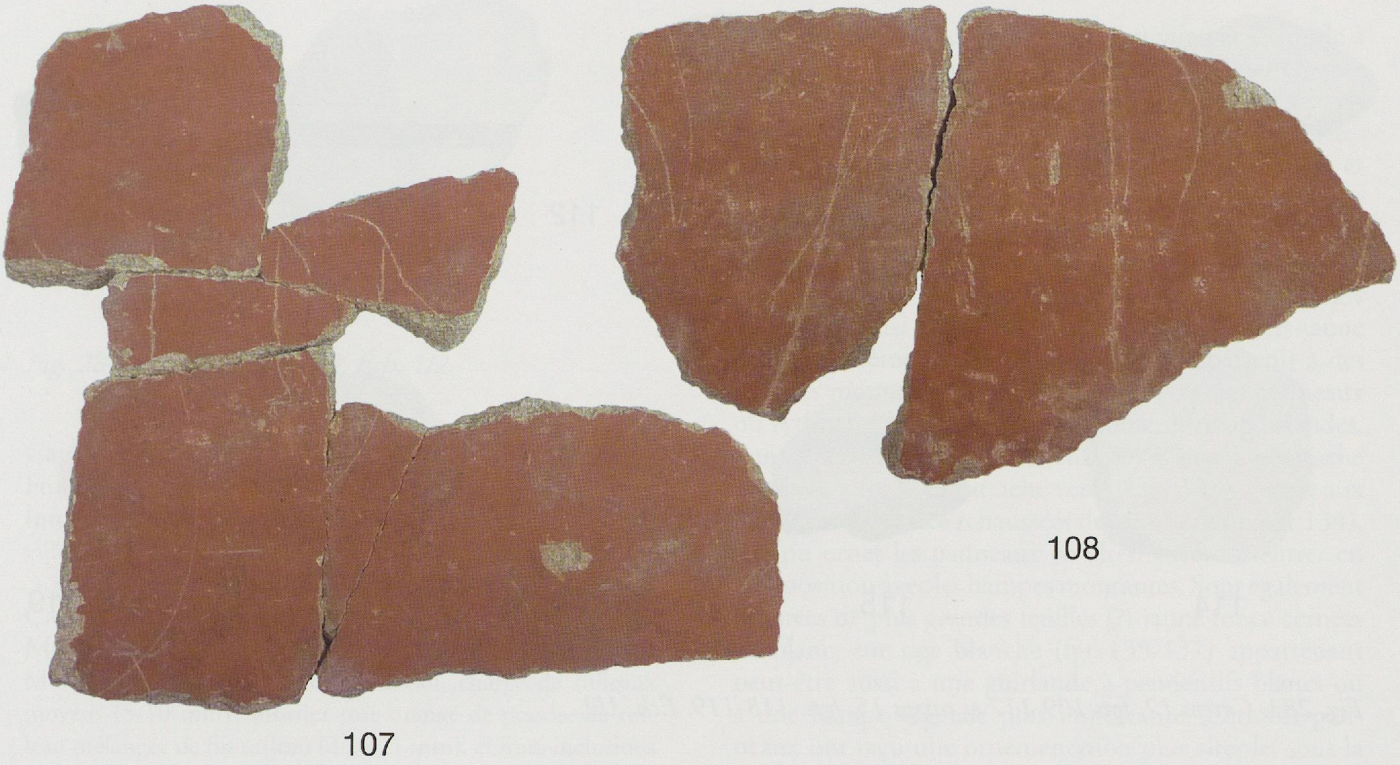

Fig. 282. Cateps 8, fgt. 87 et cateps 11, fgts. 88-108. Éch. 1/2.

Mur sud du *temenos*
(K 8480, 8482)

Cateps. **12** – K 8480 (1 fgt), 8482 (38 fgts, dont 9 avec motifs). Fig. 283, fgts 109-117.
Décor à fond blanc.
Intonaco de chaux lissée (0,15-0,3 mm) ; mortier gris de sable fin, quelques petits gravillons et nodules de chaux, petits ou moyens, rares graviers ; posé en trois couches (respectivement 5-6 mm, 7 mm, 5-8 mm) ; couche d'accrochage identique (10 mm environ). Au revers, négatif du support, sans doute maçonné.
Ép. moyenne : 30 mm ; variation entre 27 et 33 mm.
Plinthe formée de mouchetis jaunes et rouge foncé sur fond blanc. La partition de la paroi est assurée par des motifs rectilignes : bande noire (l. min. : 22 mm), filets noirs (l. : 6-7 mm) perpendiculaires ou parallèles au lissage, bandeau jaune (l. min. : 38 mm) limité par un filet rouge très estompé (fgt 114) ; la surface blanche qui suit ce motif, irrégulière et analogue à un badigeon, suggère une zone supérieure (?). Un champ jaune limité par un filet noir (7 mm) parallèle au lissage, intègre aussi la composition (fgts 115-117).
Surface par endroit moins lissée, rapprochant l'ensemble des K 8440-8447. Un fragment blanc présente une légère incurvation de surface, à situer en bordure d'angle de paroi.

Exèdre médiane du mur sud du *temenos*
(du temple carré?)
(K 8454, 8458, 9471)

Cateps. **13** – K 8454 (1 fgt)
Champ rouge sur fond noir ?
Fin intonaco et mortier rosé de sable et graviers.
Ép. cons. : 24 mm.
Enduit induré ; érosion et altération partielle des couleurs.

Cateps. **14** – K 8458 (2 fgts)
Fond rouge, recoupé par une bande (?) jaune large de 1,5 cm min.
Intonaco fin (0,2 - 0,5 mm) et mortier gris de sable fin, en deux litages de 2-3 mm chacun ; quelques petits nodules de chaux.
Ép. cons. : 11 mm.

Cateps. **15** – K 8458 (2 fgts) – identique à cateps. 39 (K 9141). Fig. 283, fgts 118-119.
Champ rouge cinabre.
Inonaco épais (3-4 mm) ; mortier beige clair de sable, rares gravillons ou éclats de calcaire (1-3 mm).
Ép. cons. : 7 mm.

Cateps. **16** – K 8458 (2 fgts jointifs)
Fond noir et limite de champ érodée.
Intonaco épais (3-6 mm) au niveau d'une pontate correspondant à une limite de champ noir en surface ; mortier gris de sable fin et rares nodules de chaux (5-6 mm) ; mortier gris beige de sable fin, terre (?) et part faible de gravillons



Fig. 283. Cateps 12, fgts 109-117 et cateps 15, fgts. 118-119. Éch. 1/2.

(2-4 mm), quelques nodules de chaux.
Ép. cons.: 18 mm.

Cateps. 17 – K 8471 (2 fgts jointifs)
Fond noir.
Intonaco très fin (0,1-0,2 mm), mortier gris de sable (4 mm), mortier beige de sable, terre et gravillons épars; rares petits nodules de chaux.
Ép. cons.: 18-19 mm.

Temple carré de la Grange des Dîmes

Zone à l'ouest du temple (K 10961, 13404, 13410)

Cateps. 18 – K 10961 (1 fgt)
Revêtement de tuileau peint en rouge.
Mortier rose à tuileaux petits à moyens.
Ép.: 30 mm (10-12 mm et 18-20 mm respectivement)

Cateps. 19 – K 13404 (1 fgt) - identique à ensemble K13462 *infra*, portique nord *temenos*.
Fond bleu.
Intonaco mêlé d'un peu de sable (1 mm); mortier gris blanc à forte proportion de chaux, de sable fin et rares petits gravillons (5 mm); mortier beige de sable, part de petits gravillons, fréquents graviers (8 mm).
Ép.: 15 mm.

Cateps. 20 – K 13410 (1 fgt)
Surface grise - anciennement noire -, avec vestige de motif indéfini blanc; à proximité motif linéaire de même couleur (filet?).
Intonaco blanc, fin (0,75 mm); mortier gris blanc de sable et part de gravillons, rares nodules de chaux (18 mm en deux litages de 8 et 10 mm); mortier gris beige de sable, quelques gravillons et nodules de chaux (14 mm conservés). Négatif de maçonnerie?
Ép.: 33 mm.

Structures à l'ouest du temple (K 13126, 13130)

Cateps. 21 – K 13126 (1 fgt)
Fond blanc, lissage visible.
Intonaco fin blanc (1 mm), mêlé d'un peu de sable; mortier blanc de sable et chaux, part de gravillons (< 4 mm), posé en deux litages?
Ép.: 20 mm.

Cateps. 22 – K 13130 (1 fgt)
Fond brunâtre (surface brûlée?).
Intonaco très fin (0,25 mm) gris; mortier gris de sable et rares gravillons.
Ép. cons.: 8 mm.

Habitat extérieur au *temenos*, au nord (1992, zone 3) (K 9092, 9093, 9094, 9095, 9096, 9099, 9110, 9113)

Cateps. 23 – K 9092 (1 fgt) - identique à 13462, *infra*, portique nord *temenos*. Fig. 284, fgt 120.
Surface bleue délimitée par un tracé préparatoire incisé courbe; à l'intérieur de la courbe, vestige vert (feuille? motif ovoïde?) sur fond blanc.
Intonaco variable (0,1-2 mm) sur mortier blanc de sable fin et rares petits gravillons, à forte proportion de chaux (4-5 mm); mortier rose de sable et poudre de tuileau (?), part de petits gravillons; rares petits nodules de chaux et pailles (15-17 mm, en 2 litages (?).
Ép.: 23 mm.



Fig. 284. Cateps 23, fgt 120. Éch. 1/2.

Cateps. 24 – K 9092 (1 fgt)
Fond rouge.
Intonaco (1 mm), mortier gris blanc de sable et quelques gravillons (11 mm en deux litages ?).

Cateps. 25 – K 9092 (1 fgt)
Mortier de tuileau peint en rouge foncé.
Mortier de sable et poudre de tuileau, chargé de tuileaux moyens (5-10 mm) ; mortier rose orangé de poudre de tuileau mélangée de fin tuileau (diam. 1 mm), et fines inclusions de chaux ; rares graviers et tuileaux venant de la couche supérieure (5-8 mm).

Cateps. 26 – K 9093 (1 fgt)
Fond blanc.
Intonaco assez fin (0,5-1 mm) ; mortier blanc de sable fin (3-3,5 mm) ; mortier blanc de sable fin et rares petits gravillons, à forte proportion de chaux (15 mm, en 2 litages de 8 et 7 mm).
Remarque : le mortier blanc de la couche de réglage est identique à celui de l'enduit à fond bleu 9092, posé lui une seule fois.

Cateps. 27 – K 9094 (101 fgts dont plusieurs jointifs).
Fig. 285, fgts 121-149, 286, fgts 150-155.
Décor à fonds rouges et noirs.
Intonaco épais, de chaux et de sable fin (1-2 mm) ; couche d'égalisation occasionnelle : mortier beige de terre mêlée d'un peu de sable, petits nodules de chaux (2-5 mm) ; mortier beige analogue, mêlé d'une part de gravillons et de petits graviers, quelques nodules de chaux, graviers épars (17-20 mm en deux litages) ; mortier identique (10-15 mm), avec gros graviers épars (< 20 mm).
Ép. cons. : 40 mm.
Les éléments à disposition et la répartition quantitative des fonds monochromes rouges et noirs permettent de proposer l'interprétation suivante.

Couronnement et zone médiane :
Sous un bandeau (?) vert, pouvant encadrer la zone médiane et border les parois, un étroit registre rectiligne jaune crème (bandeau ?) surmonté par une bande marron clair à touches saillantes - obliques ? - et rehaussé de touches de même couleur joue peut-être le rôle de corniche sommitale (fgts 121-122). Ce registre crème est limité par un large filet blanc le séparant d'un fond rouge, sans doute un panneau médian. Un élément blanc courbe s'en détache, pouvant appartenir par exemple à une boucle de nœud (fgt 123). La zone médiane pourrait être constituée de champs rouges et noirs séparés par des filets blancs (fgts 124-129), ou être complètement monochrome rouge, le compartimentage noir et rouge étant alors attribué à la zone basse, voire à une zone haute. Sur fond rouge se succèdent plusieurs catégories de motifs. Des éléments végétaux indéterminés roses et verts, sur tige ou à rehauts blancs et jaunes (fgts 130-131), ainsi qu'un bulbe végétal vert pâle, vert-jaune à rehauts crème (? fgt 132), pourraient appartenir à des hampes montantes agrémentant les côtés des panneaux ou rythmant la surface monochrome. Deux guirlandes, l'une à petites feuilles (2-2,5 cm) vertes à cœur et attache vert pâle, près d'une attache verte (? fgt 133), l'autre aux feuilles jaune foncé rehaussées de jaune crème (fgt 134), ont pu orner les panneaux en alternance, ou entrer en composition avec les hampes montantes. Sont également attestées de plus grandes feuilles (?) jaune foncé cernées de blanc, sur tige blanche (fgts 135-137) appartenant peut-être aussi à une guirlande à pendentifs blancs ou à une hampe végétale plus importante. Certains panneaux ont reçu une ornementation plus simple, sous la forme d'un filet d'encadrement intérieur crème à file de 2 ou 3 gouttes empilées, équidistantes de 2,5-3 cm (fgts 138-139) ; on lui associe un filet crème très écaillé recouvrant un tracé incisé, flanqué des vestiges d'une tige ou d'une feuille vert pâle de même orientation (fgt 140) ; une portion de boucle de nœud de ruban blanc (fgt 141) pourrait devoir être associé au fragment conservant le même élément plausible sous la plausible corniche. Plus surprenant sur fond rouge, sauf dans les compositions précoces où il peut apparaître dans l'axe des panneaux, un motif vert pâle interprété comme fragment de hampe et d'ombelle festonnée à pendentifs jaunes (fgt 142) suggère l'existence de candélabres sur un ou plusieurs panneaux rouges, alors qu'on les attends habituellement sur les fonds intercalaires noirs. Une volute blanche sur remplissage jaune foncé, pouvant appartenir à un coussinet ou à un cordiforme, avec élément d'attache centrale (fgts 143-145), se rattache aisément au répertoire des candélabres. Sur fond non lissé enfin, nœud ou tigelle blanche se dédoublant, avec retombée (fgts 146-147). L'on attribue aux champs noirs médians un motif complexe, folié ou animal (plumes ?), dans les tons bleuté à vert pâle et roses, rehaussés de traits jaune et de touches ou nervures blanches (fgt 148) ; deux traits rouge foncé courbes apparaissent aussi, liés aux touches blanches en virgule.
Le fgt 149 montre la juxtaposition du fond noir avec un champ ou un motif rectiligne bordeaux limité par un filet blanc, motif que l'on pourrait considérer appartenir au bandeau de transition à la zone basse.

Zone basse :
Elle paraît constituée de champs alternés noirs et rouges, inversés par rapport à la zone médiane si celle-ci présente ce rythme : de longues feuilles vert clair et vert foncé, rattachables à des plantes aquatiques (iris, fgts 150-151), et deux extrémités de feuilles de même genre,



Fig. 285. Cateps 27, fgts. 121-149. Éch. 1/2.



Fig. 286. Cateps 27, fgts. 150-155. Éch. 1/2.



Fig. 287. Cateps 28, fgt. 156, cateps 29, fgt. 157, cateps 30, fgt. 158. Éch. 1/2.

plus serrées et vert foncé (fgt 152), apparaissent sur fond rouge, tout comme un bout arrondi de feuille verte apparaît sur fond noir (fgt 153), suggérant une zone basse agrémentée des habituels feuillages dans tous ses compartiments; un filet de partition ou d'encadrement interne blanc est attesté sur fond noir, et pourrait être rattaché aux compartiments de cette couleur (fgt 154).
A noter enfin un champ jaune sans liaison (fgt 155) qui pourrait constituer des compartiments de zone basse unis, en alternance avec les compartiments rouges et/ou noirs.
Remarque: sur un fragment très altéré, le champ rouge médian paraît séparé obliquement par un filet blanc d'un champ vert.

Cateps. **28** – K 9094 (2 fgts jointifs). Fig. 287, fgt 156.
Champ rouge séparé d'un champ jaune par un filet blanc.
Intonaco avec pontata perpendiculaire au motif (0,75-1,5 mm); mortier de sable fin gris beige (4-5 mm); mortier analogue augmenté d'une part de gros sable (6-9 mm).
Ép.: 13-15 mm.

Cateps. **29** – K 9094 (1 fgt)
Fond blanc avec filet noir (7 mm) à proximité d'un élément ovoïde rose (feuille?). Fig. 287, fgt 157.
Intonaco épais (3 mm), posé en deux litages, l'inférieur contenant plus de sable (de quartz?); mortier beige de sable fin, rares graviers (3-4 mm); mortier semblable, chargé de petits gravillons et de quelques nodules de chaux (8 mm); mortier similaire légèrement moins dense (7-10 mm), davantage de graviers (> 8mm) et nodules de chaux (> 4 mm); mortier d'accrochage beige clair, plus dense, absence de graviers, nodules de chaux plus rares, négatifs de pailles occasionnelles (6-12 mm); négatif de maçonnerie (?).
Ép. totale: 35-38 mm.

Cateps. **30** – K 9095 (1 fgt) analogue à l'enduit à fond blanc K 9094 précédent. Fig. 287, fgt 158.
Fond blanc avec filet noir (3-4 mm) et feuille verte sur sous-couche partielle jaune, longue de 4-4,5 cm, large de 2 cm; à gauche, autre portion de feuille sur fond blanc.
Intonaco de chaux mêlée d'une part de sable (5 mm en deux litages?); mortier beige assez dense (7-9 mm), quelques petits gravillons, rares graviers et nodules de chaux (> 7 mm); mortier identique, plus aéré (7-8 mm); mortier similaire, plus dense et hétérogène, avec gravillons et nodules de chaux fréquents, pailles occasionnelles (16-18 mm); négatif d'accrochage (?)
Ép. totale: 40 mm.

Cateps. **31** – K 9095 (1 fgt)
Fond rouge. Semblable au décor à fonds rouges et noirs K 9094.
Intonaco moyen de sable et chaux (1-1,5 mm); mortier beige-gris de sable fin, plus aéré en première pose (21-23 mm en 2 ou 3 litages); mortier plus hétérogène, avec graviers et gros nodules de chaux, quelques pailles (4-5 mm).
Ép. totale: 29 mm.

Cateps. **32** – K 9096 (1 fgt)
Fond bleu sur sous-couche noire; probablement analogue à ensemble bleu K 9092 et K 13462.

Intonaco (1 mm); mortier gris-blanc de sable fin; mortier beige rose assez fin, avec quelques nodules moyens (diam. 2-4 mm), et graviers occasionnels (< 6 mm).

Cateps. **33** – K 9096 (1 fgt)
Surface verte presque lisse (stries du pinceau visibles).
Intonaco moyen mêlé de sable (1-1,5 mm); mortier gris et hétérogène, de sable, gravillons et graviers, petits nodules de chaux, quelques petits tuileaux (13-20 mm, en 2 litages).

Cateps. **34** – K 9099 (1 fgt), 9113 (1 fgt)
Fond rouge.
Intonaco blanc de chaux mélangée de sable fin (1,5-2 mm); mortier beige dense de sable fin et terre (?), quelques petits gravillons (8-9 mm).
Remarque: le mortier beige de la couche de réglage est identique à celui de 9095.

Cateps. **35** – K 9110 (1 fgt)
Fond rouge.
Intonaco de chaux et sable fin de calcaire concassé? (1,5 mm); mortier blanc gris de sable fin et rares fins nodules de chaux (5 mm); mortier beige rosé de sable (9-11 mm en 2 litages?); mortier identique, plus clair, nodules de chaux épars (4 mm min.).
Ép. cons.: 21 mm.

Portique arrière du *temenos* (1992, zone 2)

Cateps. **36** – K 9132 (2 fgts jointifs)
Fond rouge du décor de portique vu *supra* cateps. 11 (K 14054, 14394).
Intonaco blanc (1 mm); mortier blanc de sable fin, quelques petits gravillons et fins nodules de chaux (5-7 mm); mortier beige de sable et gravillons, graviers fréquents, quelques nodules de chaux (ép. non cons.).
S'ils ne sont déplacés – ce que l'on peut en l'occurrence postuler –, ces fragments suggèrent l'unité décorative d'un portique réunissant les deux temples.

Zone à l'arrière de la *cella* (1992, zone 1) (K 9134, 9137, 9138, 9141, 9144, 9153, 9164, 9167, 9168, 9176)

Cateps. **37** – K 9137 (3 fgts jointifs) - très semblable à fond rouge cateps. 24 (K 9092, habitat nord-ouest.
Fond rouge et bande verte séparés par filet blanc large de 8 mm.
Intonaco (1,5 mm; joint de pontata très court sous bande verte); mortier gris-blanc de sable fin (4 mm); mortier identique, augmenté de fins gravillons et quelques petits nodules de chaux (ép. non cons).
Ép. cons.: 9 mm.

Cateps. **38** – K 9134 (1 fgt), 9138 (23 fgts), 9144 (1 fgt), 9167 (1 fgt).
Décor à fonds rouges et noirs.
Tectorium caractérisé par un intonaco fin (0,5 mm max), posé sur une fine couche rose de poudre de tuileau chargée de sable fin (0,75 mm. max), appliquée sur un intonaco sous-jacent peint en rouge, très fin mais s'épaississant jusqu'à 1,5 mm. Ce dispositif, qui ne semble pas pouvoir être assimilé à un joint de pontate, s'amenuise sur plusieurs fragments, jusqu'à disparaître sur d'autres, dont ceux montrant la fin du fond rouge, laissant le fin intonaco sur la couche de réglage; celle-ci est un mortier blanc de sable, à forte proportion de chaux, pouvant se confondre avec l'intonaco (3 mm); mortier suivant gris dense, de sable et part de fins gravillons, rares gros nodules de chaux et graviers (15-18 mm, en deux litages).
Ép.: 27-28 mm.
Le fond noir repose sur le double intonaco. Un fgt sans double intonaco montre un champ noir séparé du fond rouge par un filet rose saumon (K 9134). Un fgt montre un camp rouge pâle saumoné (?) sur intonaco strié – une éventuelle bordure?
K 9144 et 9167 montrent 2 fgts de morphologie identique, au fond rouge simplement plus sourd (probable altération de la couche pigmentaire, discernable sur un autre fgt érodé de K 9138).

Cateps. **39** – K 9141 (1 fgt) – identique à K 8458 *supra*.
Fig. 288, fgt 159.
Champ cinabre sur sous-couche jaune claire dense.
Intonaco blanc épais (3 mm) mêlé de sable; mortier gris-blanc de sable fin (4 mm); mortier identique, mêlé de petits gravillons et petits nodules de chaux, rares gros gravillons (10 mm).
Ép. cons.: 17 mm.



159

Fig. 288. Cateps 39, fgt. 159. Éch. 1/2.

Cateps. **40** – K 9153 (1 fgt)
Identique à cateps. 12, K 8482 et cateps. 1, K 8468, *supra* temple rond.

Cateps. **41** – K 9164 (1 fgt)
Restes de couleur verte.
Intonaco non lissé, strié (1 mm env); mortier gris de sable mêlé de quelques gravillons; idem, plus forte proportion de gravillons, quelques nodules de chaux et rares petits tuileaux.
Ép.: 25 mm.

Cateps. **42** – K 9168 (2 fgts jointifs)
Surface peinte en rose avec motifs érodés jaunes et rouges rehaussés de blanc.
Intonaco mêlé de sable fin (1-1,5 mm); mortier gris blanc de sable et fins gravillons, concentrations de graviers occasionnelles (7-8 mm); mortier identique sans graviers, mais quelques nodules de chaux (6-11 mm); mortier identique, rares petits graviers (9-13 mm).
Ép.: 30 mm.

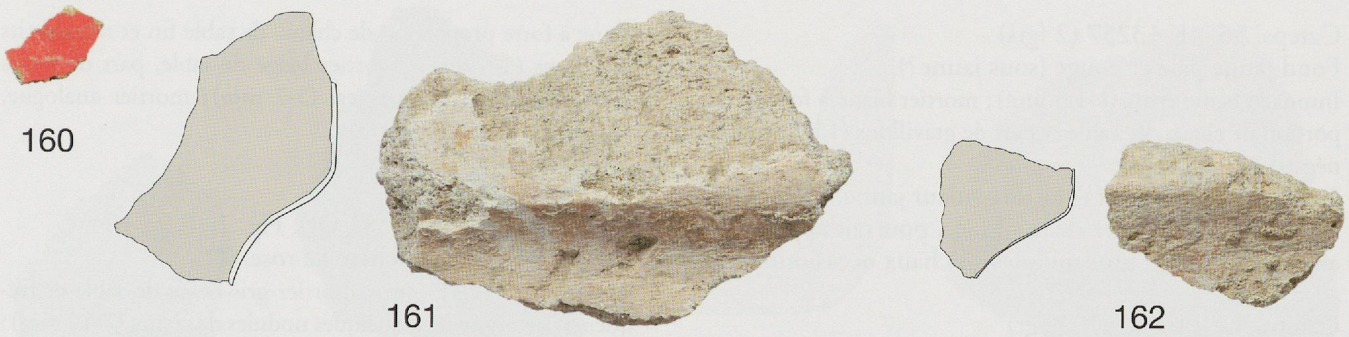

Fig. 289. Cateps 53, fgt. 160, cateps 55, fgts. 161-162. Éch. 1/2.

Cateps. 43 – K 9176 (1 fgt)
Enduit à fond blanc; vestige de jaune? Assez proche de cateps. 1, K 8440, ou cateps. 12, K 8480, *supra*, auquel il pourrait être rattaché, malgré une charge apparente de gros gravillons plus importante.
Intonaco fin (0,5 mm); mortier blanc de sable et gravillons divers, nodules de chaux (12 mm).

Est de la *cella* et tétrapile
(K 13069, 13139, 13150, 13257, 13258, 13279, 13292, 13307)

Cateps. 44 – K 13069 (1 fgt)
Revêtement de tuileau peint en rouge.
Mortier rose clair de chaux et poudre de tuileau, charge de tuileaux fins à moyens, rares nodules de chaux (10-16 mm); mortier rose foncé de poude de tuileau, fins à petits tuileaux et gravillons, rares graviers ou tuileaux moyens, fréquents nodules de chaux (10-12 mm).
Ép. totale: 27 mm.

Cateps. 45 – K 13139 (1 fgt)
Fond rouge, un peu érodé.
Intonaco variable, chargé de sable fin (0,25-1,5 mm); mortier gris blanc de sable et gravillons, quelques nodules de chaux épars (21 mm, posé en deux litages?); mortier de couleur beige, assez semblable (6-7 mm conservés).

Cateps. 46 – K 13139 (1 fgt)
Fond rouge.
Intonaco fin (0,5-0,75 mm); mortier blanc de sable fin (3 mm); mortier gris blanc de sable fin, quelques petits gravillons et nodules de chaux (6 et 9-11 mm).
Ép: 20 mm.

Cateps. 47 – K 13139 (1 fgt)
Fond gris bleuté à vert.
Mortiers assez analogues au fgt précédent; joint de pontate à l'intonaco (?), épais (1,5 mm), couche imprégnée grise recevant la peinture.

Cateps. 48 – K 13139 (1 fgt)
Fond kaki (anciennement jaune?).
Intonaco fin chargé de gravillons fins (1 mm); mortier blanc gris assez chaulé, de sable grossier et gravillons fins, quelques fins négatifs de végétaux (posé en deux litages de 13 et 6 mm).

Cateps. 49 – K 13139 (1 fgt altéré)
Fond brun-noir, surface érodée.
Intonaco (1-1,5 mm); mortier beige, de sables et rares gravillons fins, quelques nodules de chaux (7 mm); mortier identique (12 mm).
Ép.: 22 mm.

Cateps. 50 – K 13139 (2 fgts)
Fonds respectivement rouge et noir.
Intonaco beige (1 mm), mortier beige de sable et fins gravillons, rares nodules de chaux (5 mm); mortier beige hétérogène de sable, tuileaux, graviers (5 mm cons.).

Cateps. 51 – K 13139 (1 fgt)
Revêtement de tuileau à fond rouge.
Mortier rose orangé clair chargé de petits tuileaux (8-9 mm); mortier saumon de poudre de tuileau et tuileaux fins, quelques tuileaux (< 1 cm), quelques nodules de chaux (7-8 mm).

Cateps. 52 – K 13139 (1 fgt)
Revêtement de tuileau à fond rouge.
Mortier rosé clair chargé de tuileaux moyens, dont une part de surcuits (8-10 mm); mortier orange rose de poudre de tuileau et tuileaux fins (6 mm cons.).

Cateps. 53 – K 13150 (1 fgt). Fig. 289, fgt 160.
Fond cinabre sur sous-couche jaune claire; analogue à cateps. 8, K 10981.

Cateps. 54 – K 13150 (1 fgt)
Fond blanc (couleur lessivée?) lissage moyen de la surface.
Intonaco moyen (1,5-2 mm); mortier gris de sable contenant gravillons et graviers, posé deux fois (3-4 mm et 8-10 mm).
Ép: 15 mm.

Cateps. 55 – K 13257 (2 fgts). Fig. 289, fgts 161-162.
Mortier architectonique de revêtement.
Mortiers de sable et gravillons, nombreux nodules de chaux (< 1 cm), part de graviers dans le mortier de remplissage ou d'accrochage (< 1-14 mm), voire fragments de tuile (< 2,5x2 cm).
Surface fortement concrétionnée présentant des restes de peinture unie (?) jaune. Incurvation après inflexion de surface suggérant un cavet; le second fragment propose l'amortissemnt de l'incurvation et un listel plat, avant négatif de support perpendiculaire et latéral.

Cateps. **56** – K 13257 (2 fgts)
Fond jaune pâle et gouge (sous jaune?).
Intonaco blanc épais (1-1,5 mm); mortier blanc à forte proportion de chaux, de sable et part de gravillons (15-21 mm); négatif de maçonnerie.
Le fgt à fond rouge et reste de couleur jaune, présentant une courbure concave de la surface, pourrait appartenir au même enduit; gros nodules de chaux occasionnels.

Cateps. **57** – K 13257 (1 fgt)
Fgt conservant une courte et forte incurvation concave, à fond rouge bordeaux érodé.
Tectorium identique. Ép.: 23 mm.

Cateps. **58** – K 13258 (4 fgts jointifs 2 à 2) - identique à K 13257
Surface non plane, moyennement lissée, restes éventuels de peinture jaune (?).
Mortier blanc (1-2 mm); mortier blanc à forte proportion de chaux, de sable et part de gravillons (15-21 mm); négatif de maçonnerie.
Ép.: 23 mm.

Cateps. **59** – K 13279 (1 fgt)
Revêtement de tuileau peint en rose foncé un peu laiteux.
Mortier rose orangé à tuileaux petits et moyens (< 6 mm), s'apaisissant de 5 à 10 mm; mortier orangé plus hétérogène, de fins et moyens tuileaux, nombreux fins nodules de chaux (12 mm cons.).
Ép. cons.: 17-22 mm.

Cateps. **60** – K 13292 (14 fgts)
Revêtement de tuileau peint en rose, sans doute un rouge bordeaux délavé. Éléments de jonction angulaire, de surfaces plane ou légèrement bombée.
Mortier rose clair de poudre de tuileau, part de sable fin et tuileaux fins à moyens (6-13 mm); mortier rose assez hétérogène, de sable fin, poudre de tuileau, fine à petits tuileaux, nombreux fins nodules de chaux (16-25 mm); mortier d'accrochage (?) beige rosé, à forte proportion de chaux, avec tuileaux moyens à gros et graviers épars (8 mm cons.).
Ép. cons.: 24-35 mm; avec mortier d'accrochage: 40 mm.

Cateps. **61** – K 13307 (2 fgts jointifs)
Enduit à fond blanc.
Intonaco fin, intégrant les gravillons de la couche inférieure (0,5 mm max); mortier blanc, de sable et gravillons, rares petits graviers (7-9 mm).
À rapprocher des ensembles du portique nord.

Portique est du *temenos*
(K 13462, 13474)

Cateps. **62** – K 13462 (5 fgts). Fig. 290, fgt 163.
Fond bleu; fond noir écaillé avec motif rose passé rehaussé d'un filet fin blanc, sur fond jaune crème, identifiable comme colonnette?
Intonaco mêlé d'un peu de sable (1-1,5 mm); mortier gris blanc à forte proportion de chaux, de sable fin et rares petits gravillons (4-6 mm); mortier beige de sable, part de petits gravillons, fréquents graviers (5-7 mm); mortier analogue, plus hétérogène (5-10 mm).
Ép.: 15-23 mm.

Cateps. **63** – K 13462 (1 fgt). Fig. 290, fgt 164.
Porphyre rouge moucheté de rose.
Intonaco fin (0,75 mm); mortier gris-beige de sable et fréquents petits graviers, quelques nodules de chaux (7-10 mm); mortier beige de charge fine, mélangée de fins gravillons, rares nodules de chaux et graviers (7-10 mm); mortier analogue plus hétérogène, plus grande fréquence de graviers (6-10 mm cons.).
Ép.: 27-28 mm.

Cateps. **64** – K 13462 (1 fgt)
Fond rouge sourd.
Tectorium assez analogue au précédent, mortiers de sable uniquement, charges allant jusqu'aux gravillons, rares graviers épars.
Ép.: 21 mm.

Cateps. **65** – K 13462 (1 fgt) - semblable à K 13476 *infra*, extérieur portique nord.
Revêtement de tuileau peint en rouge.
Couche supérieure seule conservée.

Cateps. **66** – K 13462 (1 fgt). Fig. 290, fgt 165.
Couverture de mur ou d'arcature? Enduit rouge à inflexion arrondie de 90°.
Mortier rosé assez chaulé de sable gravillons et tuileaux (< 8 mm) (8-10 mm); mortier analogue, plus hétérogène, de remplissage de l'angle, graviers et tuileaux fréquents (10-25 mm). Négatifs au «revers» de cailloux affleurants de la maçonnerie.
Ép. totale: 35 mm.

Cateps. **67** – K 13462 (1 fgt) - proche de l'enduit blanc K 13476 *infra*, extérieur portique nord.
Surface lisse mais encroutée.
Intonaco assez fin (1-1,5 mm); mortier gris de sable fin, quelques tuileaux moyens, gros gravillons et nodules de chaux épars (deux litages de 4 et 12 mm); mortier beige rosé de gravillons, part de tuileaux petits à moyens, rares plus gros, nombreux nodules de chaux (13-16 mm); mortier analogue, ou second litage.
Ép. cons.: 42-44 mm.

Cateps. **68** – K 13474 (2 fgts). Fig. 290, fgts 166-167.
Champ vermillon sur sous-couche jaune épaisse (0,1 mm env.).
Intonaco mêlé de quelques grains de sable (1-1,5 mm); mortier blanc gris de sable fin et part de fins gravillons (3 mm); mortier gris clair de sable mêlé d'une part de gravillons, fréquents nodules de chaux (10-11 mm, peut-être posé en deux fois).
Ép. cons.: 13 mm.
Cet enduit se distingue un peu des autres à champ cinabre: il est semblable de *tectorium* à K 10981 *supra*,

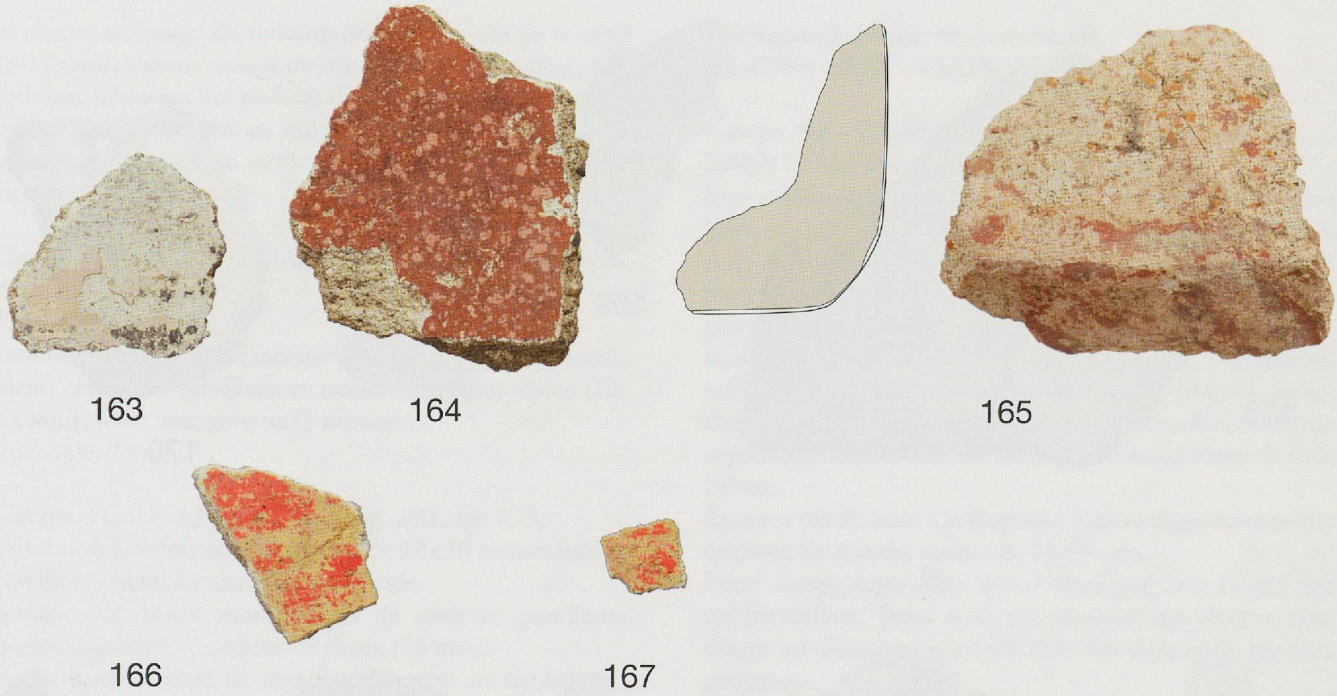

Fig. 290. Cateps 62, fgt. 163, cateps 63, fgt. 164, cateps 66, fgt. 165, cateps 68, fgts. 166-167. Éch. 1/2.

cella temple rond, mais sa sous-couche jaune pourrait également correspondre à celle de K 8458 et capteps. 39 (K 9141).

Cateps. **69** – K 13474 (1 fgt)
Fond rouge.
Intonaco très fin (0,25 mm); mortier gris rosé de sable fin mêlé de quelques gros gravillons épars (2-3 mm); mortier gris rosé hétérogène de sable fin, part de poudre de tuileau et charge de petits tuileaux et quelques gravillons (15 mm).
Ép. cons.: 18 mm.

Cateps. **70** – K 13474 (1 fgt)
Surface blanche mal lissée, très érodée.
Fin badigeon de chaux; mortier gris de sables et gravillons, mêlés de quelques graviers et nodules de chaux (2-5 mm); mortier identique plus hétérogène (5 mm); mortier identique (5-6 mm).

Au-delà du portique est
(K 9221; 13476, 13481-13483, 13486)

Cateps. 71 – K 9221 (1 fgt)
Champ rectiligne noir.
Intonaco fin (0,25-0,75 mm); mortier gris dense, de sable et rares gros gravillons (< 2-3 mm) (5 mm); mortier identique, plus hétérogène, contenant petits graviers et nodules de chaux (10-15 mm); négatif de support au revers?
Ép. totale: 20 mm

Cateps. 72 – K 13476 (6 fgts), 13482 (7 fgts). Fig. 291, fgts 168-172.
Enduit blanc à bande verte et tige végétale.
Intonaco blanc (1-2 mm, 3 mm dans les inflexions); mortier sableux gris, chargé de quelques nodules de chaux (< 4 mm), posé en 1-2 litages (12-18 mm); mortier beige, dense et d'épaisseur variable (8-12 à 15-18 mm), chargé de quelques nodules de chaux (< 2 mm) et plus rares tuileaux (< 6 mm); mortier d'accrochage de même constitution, avec petits galets (20 mm) occasionnels (12 mm); négatifs importants de la structure portante, maçonnée.
Ép. totale: 32-58 mm.
Remarques: sur le fgt 168, couche de réglage (6-8 mm) plus chargée de chaux et de gravillons que les deux couches précédentes (15-18 mm, 8-10 mm); plus de nodules de chaux en couche intermédiaire.
Inflexions de surface à 75°, légèrement bombées (fgts 171-172); surface en retour de 2,5 cm (fgt 170) et 3,5 cm min (fgts 171-172).
Sur fgts 168-169: bande verte sur sous-couche noire large de 22 mm min., flanquée d'un filet parallèle noir, large de 4-6 mm, à distance de 7-8 mm. En dessous, tige bordeaux terminée par un petit fleuron de 2x3 cm, à cinq lobes ou pétales.

Cateps. 73 – K 13476 (3 fgts)
Revêtement de tuileau peint en rouge.
Mortier rose clair, dense et compact, de poudre de tuileau et chaux, et charge de tuileaux petits à moyens (< 8 mm) (8-10 mm); mortier orangé de poudre de tuileau, sable et fins tuileaux; fréquents petits nodules de chaux, plus rarement gros (6-8 mm); mortier dense et plus pâteux, saumon clair, de poudre de tuileau et sable, chargé de graviers, quelques pailles (8-12 mm).
Ép. cons: 30-33 mm.

Cateps. 74 – K 13476 (1 fgt)
Revêtement de tuileau assez semblable, peint en rouge foncé un peu laiteux.
Mortier rose clair, dense et compact, de poudre de tuileau

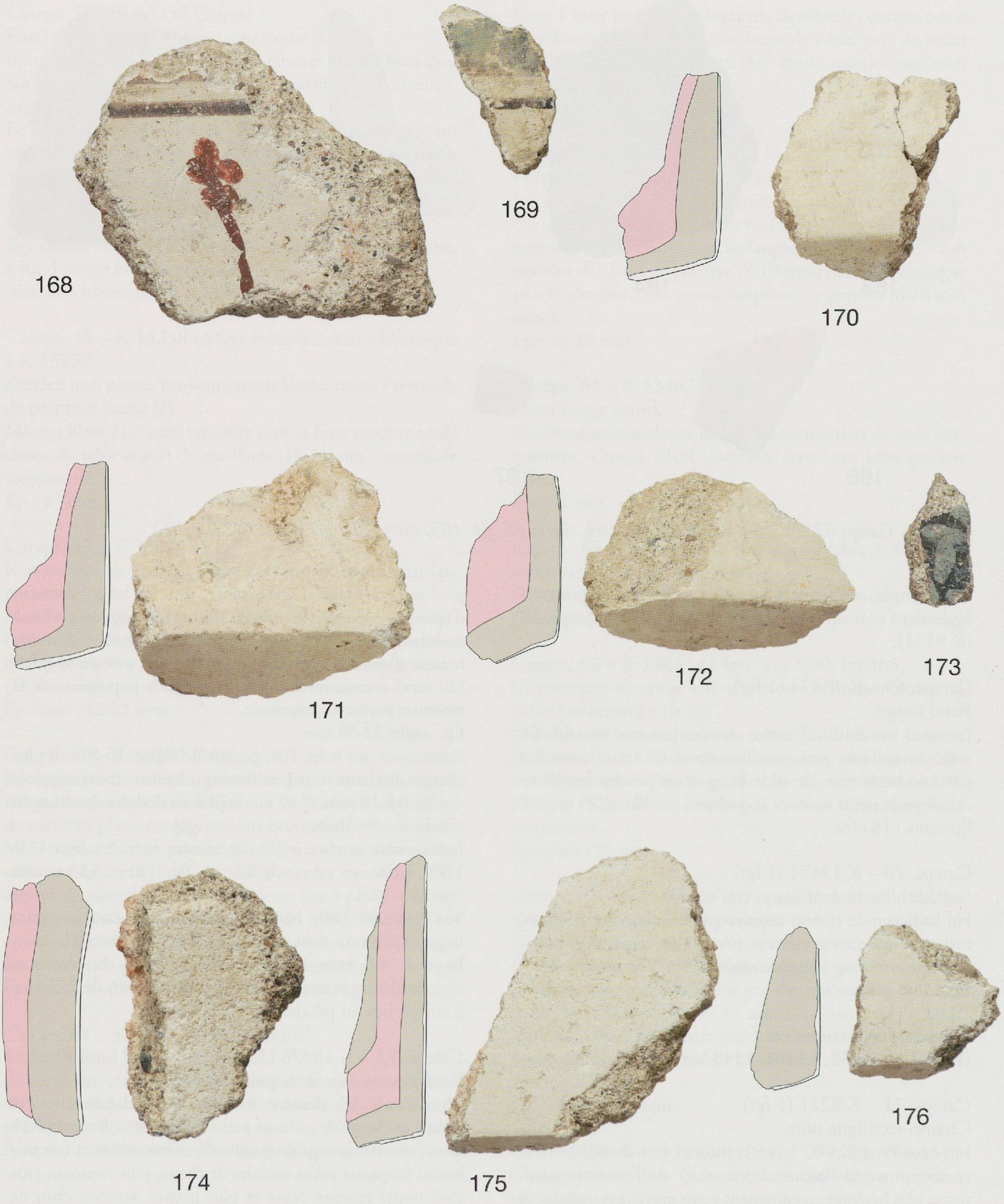

Fig. 291. Cateps 72, fgts. 168-172, cateps 76, fgt. 173, cateps 79, fgts. 174-176. Éch. 1/2.

et chaux, et charge de tuileaux petits à moyens (< 6 mm) (8-11 mm) ; mortier orangé de poudre de tuileau, sable et fins tuileaux, fréquents fins nodules de chaux (4-8 mm) ; mortier orange clair de poudre de tuileau, sable, quelques gros tuileaux et graviers (14-16 mm).
Ép. cons : 34 mm.

Cateps. 75 – K 13481 (1 fgt) - assez semblable de *tectorium* à K 9221.
Fond noir.
Intonaco blanc (1 mm) ; mortier gris clair de sable (3-4 mm) ; idem, chargé de gravillons et nodules de chaux épars (10-12 mm) ; idem avec graviers (5 mm min).
Ép. cons. : 23 mm.

Cateps. 76 – K 13483 (1 fgt). Fig. 291, fgt 173.
Fond noir à trifols oblongs verts, de 18x20 mm et frange (de filet ?) blanche ; surface non lissée.
Intonaco (1 mm), mortiers gris de sable et gravillons ; quelques graviers et nodules de chaux (16 mm).
Remarque : ce type de motif se rattache au rendu, stylisé, d'un porphyre noir à inclusions, peut-être un *serpentino* ; ce traitement est attesté à Autun, à Escolives Sainte-Camille et à Bayeux.

Cateps. 77 – K 13483 (2 fgts) - identique à K 13462 *supra*, portique nord *temenos*.
Fond bleu.
Ép. cons. : 12 mm.

Cateps. 78 – K 13486 (1 fgt)
Revêtement de tuileau peint en rouge.
Mortier rose clair dense et compact, de poudre de tuileau et chaux, charge de tuileaux fins à moyens (< 6 mm) (8-10 mm) ; mortier orangé de poudre de tuileau, sable et fins tuileaux ; quelques nodules de chaux (6-7 mm) ; mortier dense et plus pâteux, saumon clair, de poudre de tuileau et sable (?) fin, chargé de gros graviers (10-15 mm cons.).
Ép. cons. : 30 mm.

Cateps. 79 – K 13486 (42 fgts) - très voisin, sinon identique à enduit blanc cateps. 72. Fig. 291, fgts 174-176.
Enduit blanc bien lissé.
Intonaco épais (1-2,5 mm) de chaux mêlé de petits gravillons calcaire ; mortier gris de sable mêlé de petits graviers, gros graviers et nodules de chaux épars, variant selon les fragments de 8-29 mm (posé en un à trois litages vraisemblement. Un seul litage aux abords de l'angle et en incurvation) ; mortier de tuileau rose clair, charge de tuileaux petits à moyens (< 8 mm), fréquents modules de chaux (5-8 mm ; litage pouvant être doublé, quelques graviers épars: 15-17 mm) ; mortier d'accrochage (n'apparaissant pas systématiquement) gris foncé de sable et graviers, fréquents nodules de chaux (4-9 mm).
Ép. : 20-48 mm, sans couche d'accrochage.
Quelques concrétions en surface.
Fgt 174 à surface concave, fgts 175-176 portant un angle sortant de 78° ; surface en retour conservée sur 1,6 cm. Eléments de voûte ?

Portique extérieur est et zone est (K 2354 ; 13327, 13328, 13330)

Cateps. **80** – K 2354 (40 fgts)
Décor à fond rouge.
Intonaco fin (0,5-1 mm) imprégné de cendre (?) ; mortier gris blanc de sable fin mêlé de rares gravillons (3-5 mm), avec dédoublement de jonction sur certains fragments (7 mm) ; mortier gris aéré, de sable mêlé de quelques gravillons et graviers, rares nodules de chaux (13-19 mm, en 1-2 litages) ; mortier beige de sable fin et part de terre (?), pulvérulent, mêlé de petits graviers et nodules de chaux (7-10 mm) ; accroché par des chevrons à un mortier terreux beige foncé mêlé de végétaux (conservé sur 2-6 mm). Chevrons distants de 1,9-2,9 cm.
Ép. tot. : 30-35 mm. Un fragment d'accrochage montre une épaisseur de mortier terreux de 20-25 mm.
Fond rouge, reste d'un motif rectiligne rose limité par un filet blanc. Fond noir. La composition alterne sans doute les champs, selon les schémas décoratifs les plus courants.

Cateps. **81** – K 2354 (2 fgts jointifs)
Motif linéaire vert sur fond noir ; négatif d'un motif rouge (?). Fig. 292, fgt 177.
Intonaco fin ; mortier blanc gris de sable fin (2-4 mm) ; mortier blanc de sable assez fin, quelques petits gravillons (10 mm).
Ép. cons : 15 mm.



177 178

Fig. 292. Cateps 81, fgt. 177, cateps 83, fgt. 178. Éch. 1/2.

Cateps. **82** – K 2354 (3 fgts)
Fond rouge ocre assez lumineux. Présence de jaune dans la couleur rouge ?
Intonaco mêlé de sable (1 mm) ; mortier blanc gris, assez pulvérulent, de sable et gravillons, quelques nodules de chaux et petits graviers (15-25 mm, posé en deux ou trois litages ?).

Cateps. **83** – K 2354 (1 fgt)
Bordure de paroi.
Intonaco assez fin (0,5-1 mm) ; mortier blanc gris de sable, très dense (4-7 mm) ; mortier analogue, mêlé de quelques graviers et gros nodules de chaux (10 mm) ; mortier d'accrochage

de sable et gravillons, quelques gros graviers, reliefs de maçonnerie (ép. variable).
Ép. cons: 30 mm. Courte incurvation d'angle.
Bandeau vertical vert (4 cm), filet de limitation blanc et champ jaune (fig. 292, fgt 178). Un filet rose dans l'angle brisé, recouvert par le vert. Le motif du bandeau d'encadrement vert de paroi, généralement en zone médiane, est courant au Ier s. de notre ère. Le champ jaune peut être aussi un bandeau, ou un fond.

Cateps. **84** – K 2354 (1 fgt)
Fond rose foncé.
Mortier assez analogue au précédent, quoique moins dense et à plus forte proportion de chaux, proche du *tectorium* du fond rouge ocre. Couche picturale assez épaisse, peu lissée.
Ép. variant de 10 à 30 mm.
Bord de structure? Amorce d'incurvation en surface en même temps que fin de revêtement (couches arrière constituant une tranche biseautée).

Cateps. **85** – K 13327 (2 fgts)
Fond ocre rouge de qualité, bien poli.
Intonaco de chaux très fin (0,25 mm); mortier blanc à charge fins gravillons calcaire (3 mm); mortier de sable gris blanc mêlé de gravillons (6-8 mm).
Ép. cons.: 11 mm.

Cateps. **86** – K 13328 (1 fgt)
Enduit de même qualité, rouge plus chaud.
Tectorium assez semblable, plus chargé en gravillons. Couche de réglage sous intonaco de 2 mm, plus sableuse.

Cateps. **87** – K 13330 (1 fgt)
Enduit à fond blanc.
Intonaco très fin (0,25 mm), posé assez liquide («lissage» visible mou); mortier sous-jacent beige, assez héhétogène, contenant terre, sable fin, gravillons fréquents, nombreux fins nodules de chaux (15-17 mm, posé en deux litages?).

Cateps. **88** – K 13330 (1 fgt)
Enduit à fond blanc, avec motif érodé: champ (?) jaune limité par un filet noir de 5 mm.
Intonaco fin (1 mm max); mortier de sable fin, gris blanc, très dense, avec quelques gravillons (4-6 mm); mortier gris beige de sable et gravillons, petits graviers épars, rares plus gros (< 9 mm), quelques nodules de chaux (12-14 mm); mortier analogue, légèrement beige, pulvérulent (10 mm cons.).
Ép.: 28-29 mm.
Cateps. 88 sans doute contemporain de K 8482, provenant d'une autre paroi du même local ou d'un local voisin?

Bibliographie spécialisée

Allag, Blanc 2006
C. Allag, N. Blanc, Vouneuil et la tradition des stucs antiques, dans *Stucs et décors de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge (Ve-XIIe siècles). Actes du colloque international tenu à Poitiers du 16 au 19 septembre 2004*, (*Bibliothèque de l'Antiquité tardive* 109), Turnhout, Paris, 2006, p. 105-114.

Allag, Blanc, Palazzo-Bertholon 2011
Cl. Allag, N. Blanc, B. Palazzo-Bertholon, Le décor de stuc en Gaule (Ier-VIIIe siècle), dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut moyen Âge: mosaïque, peinture, stuc. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, (*Supplément Aquitania* 20), Bordeaux, 2011, p. 509-523.

André, Berti, Fuchs 1995
P. André, S. Berti, M. Fuchs, *Domus, architecture et peinture d'une maison gallo-romaine*, catalogue d'exposition du Musée Romain de Lousonna-Vidy, du 3 février au 11 juin 1995.

Barbet 2008
A. Barbet, *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris, 2008.

Bedello Tata 2010
M. Bedello Tata, Restare di stucco: la decorazione del soffitto del Tepidarium delle Terme dei Cisiarii ad Ostia, dans *Atti del X Congresso Internazionale dell'AIPMA, Napoli, 17-21 settembre 2007, AION ArchStAnt Quaderni* 18, 2010, p. 489-498.

Blanc 1991
N. Blanc, Architectures du IVe style pompéien dans la décoration en stuc, dans *Akten des internationales Kolloquium zur Römischen Wandmalerei, Köln, 20-23 sept. 1989, Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 24, 1991, p. 125-133.

Blanc 1995
N. Blanc, Stuc et peinture: rencontres, dans *Actes des XIIème, XIIIème et XIVème séminaires de l'AFPMA 1990, 1991, 1993* (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres), (*Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 10), Amiens, 1995, p. 11-15.

Blanc 2010
N. Blanc, Les frises de stuc du décor intérieur en Italie romaine, dans *Atti del X Congresso Internazionale dell'AIPMA, Napoli, 17-21 settembre 2007, AION ArchStAnt Quaderni* 18, 2010, p. 53-64.

Boislève 2011a
J. Boislève, Un important décor architectural en stuc à Autun, dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge: mosaïque, peinture, stuc. Actes*

du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, (*Supplément Aquitania* 20), Bordeaux, 2011, p. 525-538 (l'étude complète est parue dans *Gallia* la même année: J. Boislève, C. Allag, C. Coupry, Un décor stuqué monumental du Bas-Empire à Autun (Saône-et-Loire), *Gallia* 68.2, 2011, p. 195-235).

Boislève 2011b
J. Boislève, Les stucs de la *villa maritima* de Mané-Véchen, anciennes découvertes et nouveaux décors, dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge: mosaïque, peinture, stuc. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, (*Supplément Aquitania* 20), Bordeaux, 2011, p. 539-552.

Broillet-Ramjoué 2004
E. Broillet-Ramjoué, Un plafond voûté, stuqué et peint d'époque hadrianéenne à Pully (Suisse), dans *Plafonds et voûtes à l'époque antique. Actes du VIIIe Colloque international de l'Association Internationale pour la Peinture Murale Antique (AIPMA), Budapest-Veszprem 15-19 mai 2001*, Budapest, 2004, p. 313-317.

Broillet-Ramjoué, May Castella 2004
E. Broillet-Ramjoué, C. May Castella, Stucs et fresques de la *villa* romaine de Pully (VD), *AS* 27.4, 2004, p. 2-13.

Cavari, Donati, Roy 2010
F. Cavari, F. Donati, S. Roy, Sistemi decorativi nella villa di Settefinestre. Nuove acquisizioni dall'ambiente 29, dans *Atti del X Congresso Internazionale dell'AIPMA, Napoli, 17-21 settembre 2007, AION ArchStAnt Quaderni* 18, 2010, p. 395-404.

Dao 2010
F. Dao, *Les peintures murales d'*Eburodunum. *Fouilles de l'Université de Lausanne: Parc Piguet (2006-2009)*, mémoire de master déposé à l'Université de Lausanne.

Defente 1993
D. Defente, Amiens: étude d'enduits peints provenant de la fouille de l'Oratoire, dans *Functional and Spatial Analysis of Wall Painting, Proceedings of the Fifth International Congress on Ancient Wall Painting, Amsterdam, 8-12 September 1992* (*BABesch*, Supplément 3), 1993, p. 250-262.

Defente 1995
D. Defente, Découvertes récentes en Picardie, nouveaux décors à Amiens et Soissons, dans *Actes des XIIème, XIIIème et XIVème séminaires de l'AFPMA 1990, 1991, 1993* (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres), *RAP* 10, 1995, p. 147-162.

Desbat *et al.* 1994
A. Desbat, O. Leblanc, J.-L- Prisset *et al.*, *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)* (55e supplément à *Gallia*), Paris, 1994.

Drack 1950
W. Drack, *Die Römische Wandmalerei der Schweiz*, (*Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Band VIII*), Bâle, 1950.

Drack 1990
W. Drack, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel: Ausgrabungen 1958-1969*, (*Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 8*), Zurich, 1990.

Dubois, Morier-Genoud 2004
Y. Dubois, C. Morier-Genoud, Die Marmorelemente und die Wandmalereien, dans B. Horsiberger, *Der Gutshof in Buchs und die römische Besiedlung im Furttal*, (*Monographien der Kantonsarchäologie Zürich* 37), Zurich, Egg, 2004, p. 155-233.

Dubois 2005
Y. Dubois, Cygnes, dauphins, monstres et divinités: nouveaux résultats à propos des fresques de la *villa* romaine d'Yvonand-Mordagne (VD), *AS* 28-2005-4, 4-15.

Dubois 2010
Y. Dubois, La *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz (Suisse): répartition spatiale des schémas picturaux, dans *Atti del X Congresso Internazionale dell'AIPMA, Napoli, 17-21 settembre 2007, AION ArchStAnt Quaderni* 18, 2010, p. 645-658.

Dubois 2011
Y. Dubois, Die Wandmalereien und der Wandverputz der römischen *Villa* von Rodersdorf, *Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn* 16, 2011, p. 27-46.

Dubois, Fischbacher 2011
Y. Dubois, Verena Fischbacher, Décors peints de l'*insula* 17 à Avenches. Prélèvement, conditionnement et étude préliminaire, *BPA* 53, 2011, p. 93-104.

Dubois à paraître
Y. Dubois, *Ornementation et discours architectural de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz: l'apport des peintures*, (*CAR* à paraître), Lausanne

Dumasy-Mathieu 1991
F. Dumasy-Mathieu, *La villa du Liégeaud et ses peintures. La Croisille sur Briance (Haute-Vienne)*, (*DAF* 31), Paris, 1991.

Eristov 1995
H. Eristov, Les matériaux mixtes dans la peinture romaine: les coquillages, dans *Actes des XIIème, XIIIème et XIVème séminaires de l'AFPMA 1990, 1991, 1993* (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres), *RAP* 10, 1995, p. 17-21.

Fuchs 1983
M. Fuchs, Note d'information sur les peintures d'Avenches, dans *La peinture murale romaine dans les provinces de l'Empire, journées d'étude de Paris, 23-25*

septembre 1982, (*BAR* International Series 165), 1983, p. 27-75.

Fuchs 1989
M. Fuchs, *Peintures romaines dans les collections suisses*, (Bulletin de liaison du CEPMR 9), Paris, 1989.

Fuchs 1997
M. Fuchs, Coquillages, mosaïque d'Orphée et chasse au cerf, *JRA* 10, 1997, p. 473-480.

Frizot 1977
M. Frizot, *Stucs de Gaule et des provinces romaines. Motifs et techniques*, Dijon, 1977.

Ginouvès II
R. Ginouvès (dir), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome II. Eléments constructifs: supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Athènes, Rome, 1992.

Heckenbenner 1984
D. Heckenbenner, Les peintures de la villa gallo-romaine de Saint-Ulrich (Moselle) - état de la question, dans *Peinture murale en Gaule, Actes des séminaires AFPMA 1980-1981 (Limoges et Sarrebourg)*, (*Studia Gallica* I), Nancy, 1984, p. 53-61.

Heckenbenner *et al.* 2011
D. Heckenbenner, M. Mondy, M. Frenzel, K. Boulanger, Enduits peints et espaces architecturaux en milieu urbain et rural chez les Médiomatriques, dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, (*Supplément Aquitania* 20), Bordeaux, 2011, p. 553-565.

Jansen, Schreiter, Zelle 2001
B. Jansen, Ch. Schreiter, M. Zelle, *Die römischen Wandmalereien aus dem Stadtgebiet der Colonia Ulpia Traiana*, (*Xantener Berichte* 11), Mayence, 2001.

Mallet, Besson, Allonsius
Fr. Mallet, Cl. Besson, Cl. Allonsius, Les enduits peints de deux villas en Île-de-France, dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut moyen Âge. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, (*Supplément Aquitania* 20), Bordeaux, 2011, p. 161-170.

Mielsch 1975
H. Mielsch, *Römische Stuckreliefs*, (*Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Supplement* 21), Heidelberg, 1975.

Monturet, Rivière 1986
R. Monturet, H. Rivière, *Les thermes sud de la* villa *gallo-romaine de Séviac*, (*2e supplément à Aquitania*), Paris-Bordeaux, 1986.

Morel 2010
J. Morel† *et al.*, *Le palais de Derrière la Tour à Avenches, 1. Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse*, (*CAR* 117, *Aventicum* XVI), Lausanne, 2010.

Riemenschneider 1986
U. Riemenschneider, *Pompejanische Stuckgesimse des Dritten und Vierten Stils*, (*Publications Universitaires Européennes* XXXVIII, *Archéologie* 12), Francfort-sur-le-Main, Berne, New York, 1986.

Sabrié 2011
R. Sabrié, Maisons du Clos de la Lombarde à Narbonne: architecture et décoration, dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, (*Supplément Aquitania* 20), Bordeaux, 2011, p. 81-92.

Tardy, Bujard, Pénisson 2011
D. Tardy, S. Bujard, E. Pénisson, Architecture publique et domus : un langage ornemental commun ? L'exemple de Vesunna, dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, (*Supplément Aquitania* 20), Bordeaux, 2011, p. 111-124.

Thomas 1993
R. Thomas, *Römische Wandmalerei in Köln*, (*Kölner Forschungen* 6), Mayence, 1993.

Bibliographie

Documents d'archives

Archives du Musée romain d'Avenches (MRA)

Documentation originale de terrain

Plans MRA 0000/000	numéro d'enregistrement des dessins de fouille au MRA
D000	numéro de dessin selon listing du chantier de fouille
Dias MRA	numéro d'enregistrement des diapositives de fouille au MRA
MRA, Grange des Dîmes, DF I à N	dossiers de fouilles déposés au MRA
MRA Archives Schwarz	Fonds reçu du Musée national de Zurich en 2008, non dépouillé.
Photo n.-b. 64:000	numérotation des négatifs noir-blanc déposés au MRA, dont tirages avec double numérotation aux DF I et II.
Photo n.-b. GdD, film 0000/00, nég. 00	numérotation par année des négatifs noir-blanc déposés au MRA, dont liste et planche-contact dans la documentation de fouille non classée.

Catalogues et rapports inédits

MRA CAT I-VII	*Livres d'inventaire manuscrits du MRA*, 1839-1938.
Cat. de Dompierre 1839	François Rodolphe de Dompierre, *Inventaire du Musée des Antiquités d'Avenches* (MRA CAT I), 1839-1844, complété jusqu'en 1852 par E. d'Oleires; copie partielle par Louise de Dompierre (MRA CAT IA).
Cat. Troyon 1852-1938	F. Troyon *et al., Inventaire des antiquités du Musée cantonal d'Avenches*, t. 1-3 (MRA CAT II à IV), 1852-1938.
Chevalley 1998	Chr. Chevalley, *Rapport préliminaire des fouilles de la Grange-des-Dîmes, Avenches 1992*, 1998.
Chevalley 2000	Chr. Chevalley, *Temple rond. Rapport préliminaire sur l'intervention de 1999*, janvier 2000.
Guisan 1973	M. Guisan, *Aspect de la production artistique à Avenches: un groupe de sculptures en pierre locale* (Mémoire de Licence ès lettres de l'Université de Lausanne, juillet 1973, déposé à la bibliothèque du MRA, cote AV 25).
Mazur 2006	A. Mazur, *Rapport sur les investigations réalisées à la Grange des Dîmes en 2004-2005*, Avenches, Cracovie, 2006. Rapport inédit.
Ölschig 2001	St. Ölschig, *Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum (CH)*, 7 vol. (Thèse de doctorat de l'Université d'Osnabrück, 2001, déposée à la bibliothèque du MRA, cote AV 65/1-7. Version imprimée, revue et écourtée: Ölschig 2009.
Schwarz 1966	G. Th. Schwarz, *Monographie Aventicum II. Teil. Manuskript von 180 Seiten, wovon 61 Seiten bereits in 1966 abgeliefert. Beilagen: Pläne (im August 1966 abgeliefert); Ordner mit Abbildungen und kleinformatigen Plänen. Im Auftrage der Stiftung Pro Aventico verfasst von G. Theodor Schwarz, Murten.*

Manuscrits inédits d'autres fonds

Curty 1783-1786 — J. E. Curty, *Recueil des Antiquités trouvées à Avenches en 1783-86. Dessinées d'après nature par Curty, peintre de Fribourg en Helvétie.* (Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire, L 427).

Ritter [1786] — E. Ritter, *Antiquités de la Suisse.* Volume factice réunissant en un atlas de 40 p. in folio environ 80 illustrations: plans, dessins à l'encre, aquarelles, esquisses au crayon, à quelques exceptions rassemblées par Ritter lui-même et la plupart réalisées d'après les sujets originaux ou copiées de sa main; elles ont servi à la préparation de l'édition de Ritter 1788. (Berne, Burgerbibliothek, Mss. h.h. XXIa, 91).

Parent 1800-1810 — A. Parent, *Mémoire sur les recherches des antiquités de l'Helvétie de 1800 à 1810.* (Soleure, Zentralbibliothek, Mss. S II 42).

Parent 1810 — A. Parent, *Mémoire et dessins des Antiquités du canton de Vaud, Berne, 1810.* (Berne, Burgerbibliothek, Mss. h.h. VIII/70).

Imprimés

Sigles des périodiques, séries et usuels

AAS	*Annuaire d'archéologie suisse*, Bâle. Nouveau titre de *ASSPA* dès 2006
AEspA	*Archivo español de arqueología*, Madrid.
ANRW	*Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, W. Hase, H. Temporini (éd.), Berlin, 40 vol., 1972-1998.
AS	*Archéologie suisse*, Bâle.
ASA	*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde – Indicateur d'antiquités suisses*, Zurich.
ASSPA	*Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle.
BAR	*British archaeological reports*, Oxford.
BHV	*Bibliothèque historique vaudoise*, Lausanne.
BPA	*Bulletin de l'Association Pro Aventico*, Avenches.
BRGK	*Bericht der Römisch-germanischen Komission*, Berlin, Mayence.
BullSSPA	*Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle.
CAJ	*Cahiers d'archéologie jurassienne*, Porrentruy.
CAR	*Cahiers d'archéologie romande*, Lausanne.
CEFR	*Collection de l'École française de Rome*, Rome.
CIL	*Corpus inscriptionum latinarum*, Berlin.
CSIR	*Corpus Signorum Imperii Romani. Corpus der Skulpturen der Römischen Welt.*
DHS	*Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive.
Doc. MRA	*Documents du Musée romain d'Avenches*, Avenches.
EAA	*Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale*, Rome.
FiA	*Forschungen in Augst*, Augst.
GAS	*Guides archéologiques de la Suisse*, Bâle.
JbAK	*Jahresberichte Augst und Kaiseraugst*, Augst.
JbZMusMainz	*Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, Mayence.
JdI	*Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, Berlin.
JRA	*Journal of roman archaeology*, Ann Arbor, Michigan.
MAGZ	*Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, Zurich.
MEFRA	*Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, Rome
NEsp	H. Lavagne (dir.), *Nouvel Espérandieu: recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, Paris.
RA	*Revue archéologique*, Paris.
RAN	*Revue archéologique de Narbonnaise*, Montpellier.
RAP	*Revue archéologique de Picardie*, Amiens.
RHV	*Revue historique vaudoise*, Lausanne.
RM	*Römische Mitteilungen*, Rome.
US	*Ur-Schweiz*, Bâle.

Monographies, articles de revues et contributions à des volumes collectifs

Agusta-Boularot, Rosso (éd.), à paraître — S. Agusta-Boularot, E. Rosso (éd.), *Signa et tituli 1. Monuments et espaces de représentation en Gaule méridionale sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie,* Actes du colloque international tenu à Aix-en-Provence les 26-27 novembre 2009 (*Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine* 18), à paraître en 2014?.

Alarcão, Etienne 1977 — J. Alarcão, R. Etienne, *Fouilles de Conimbriga I, L'architecture* (2 vol.), Bordeaux, 1977.

Álvarez Martínez 1993 — J. M. Álvarez Martínez, Ciudades romanas de Extremadura, dans *La ciudad hispanoromana*, catalogue d'exposition, Barcelone, 1993, p. 128-159.

Amy, Gros 1979 — R. Amy, P. Gros, *La Maison Carrée de Nîmes* (38e Supplément à *Gallia*), Paris, 1979.

Architecture et société 1983 — Centre national de la recherche scientifique, École française de Rome, *Architecture et société, de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine,* Actes du colloque de Rome, 2-4 décembre 1980, Paris, Rome, 1983.

Aupert 2004 — P. Aupert, Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques, *Aquitania* 20, 2004, p. 53-68.

Aupert 2006 — P. Aupert, Le temple octogonal de Chassenon, *Aquitania* 22, 2006, p. 131-169.

Aupert 2010 — P. Aupert, *Barzan II. Le sanctuaire au temple circulaire («Moulin du Fâ»). Tradition celtique et influences gréco-romaines* (Ausonius Éditions, Fédération Aquitania, *Mémoires* 24, *Supplément* 22), Bordeaux, 2010.

Aupert *et al.* 2008 — P. Aupert, J. Hiernard, M. Fincker, *Sanxay antique* (*GAF* 43), Paris, 2008.

Bauer 1985 — H. Bauer, Ricerche sul muro perimetrale e sul portico del Foro di Augusto, dans *Roma, Archeologia nel centro* I, 1985, p. 229-240.

Bauer 1987 — Bauer, Nuove ricerche sul foro di Augusto, dans *L'Urbs* 1987, p. 763-770.

Berger 1999/2000 — L. Berger, Gründungsproblematik und Frühzeit der römischen Kolonien in der Schweiz, *Heimat- und Altertumsverein Heidenheim an der Brenz, Jahrbuch* 1999/2000, p. 67-95.

Berger 2012 — L. Berger, *Führer durch Augusta Raurica,* Bâle, 2012.

Besson 1905 — M. Besson, Mémoire pour servir à l'histoire de Marius d'Avenches (saint Maire), dans *Pages d'histoire aventicienne publiées à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société suisse des Monuments historiques à Avenches, les 5 et 6 septembre 1905,* Lausanne, 1905, p. 11-27.

Bielman 1992 — A. Bielman, À propos de Quintus Cluvius Macer, duumvir d'Avenches, *BPA* 34, 1992, p. 22-30.

Blanc 2005 — P. Blanc, Chronique des fouilles archéologiques. 1. Avenches / Avenue Jomini, amphithéâtre, sanctuaire de la Grange des Dîmes, *BPA* 47, 2005, p. 86-88.

Blanc, Vuichard Pigueron 2006 — P. Blanc, N. Vuichard Pigueron, Chronique des fouilles archéologiques 2006, 1. Avenches / Sanctuaire de Derrière la Tour, impasse Marc-Aurèle, *BPA* 48, 2006, p. 108-109.

Bögli 1967 — H. Bögli, Compte rendu de la Direction des fouilles pour la période de juillet 1964 à décembre 1965, C) Fouilles d'urgence, 1) Le temple dit «de la Grange-des-Dîmes», *BPA* 19, 1967, p. 101-102.

Bögli 1984 — H. Bögli, *Aventicum, la ville romaine et le musée* (*GAS* 19), ^{1}1984.

Bögli 1989 — H. Bögli, *Aventicum, la ville romaine et le musée* (*GAS* 19), 2e éd. revue et augmentée, Avenches, Bâle, 1989.

Bögli 1991 — H. Bögli, *Aventicum, die Römerstadt und das Museum* (*GAS* 20) ^{2}1991.

Bögli 1996 — H. Bögli, *Aventicum, la ville romaine et le musée* (*GAS* 19), 3e éd. revue et augmentée par A. Hochuli-Gysel, Avenches, Bâle, 1996.

Boschung 1987 — D. Boschung, *Antike Grabaltäre aus den Nekropolen Roms* (*Acta Bernensia* X, Berne, 1987.

Bossert 1983 — M. Bossert, *Die Rundskulpturen von Aventicum* (*Acta Bernensia* IX), Berne, 1983.

Bossert 1998a — M. Bossert, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum* (*CSIR* Schweiz I.1, *CAR* 69, *Aventicum* VII), Lausanne, 1998.

Bossert 1998b — M. Bossert, *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Aventicum* (*CSIR* Schweiz I.1, *CAR* 70, *Aventicum* VIII), Lausanne, 1998.

Bossert 2002a — M. Bossert, *Die figürlichen Skulpturen von Avenches – En Chaplix (VD): nördlicher und südlicher Grabbezirk* (*CSIR* Schweiz I.3, *CAR* 91, *Aventicum* XII), Lausanne, 2002.

Bossert 2002b — M. Bossert, *Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris* (*CSIR* Schweiz I.4, *CAR* 92, *Noviodunum* IV), Lausanne, 2002.

Bossert, Fuchs 1989 — M. Bossert, M. Fuchs, De l'ancien sur le forum d'Avenches, *BPA* 31, 1989, p. 12-105.

Bossert, Kaspar 1974 — M. Bossert, D. Kaspar, Eine iulisch-claudische Kaiserkultgruppe in Avenches, *BPA* 22, 1974, p. 17-25.

Bossert, Meylan Krause 2007 — M. Bossert, M.-F. Meylan Krause, *et al.*, *Aventicum.* Présence impériale dans les sanctuaires de la *Grange des Dîmes* et de *Derrière la Tour*, *BPA* 49, 2007, p. 159-205.

Bossert dans Bossert *et al.* 2011 — M. Bossert, La sculpture figurée, dans Bossert *et al.* 2011, p. 85-145.

Bossert *et al.* 2011 — M. Bossert *et al.*, *Le mausolée gallo-romain de la Communance à Delémont: études géologique, archéologique et archéozoologique* (*CAJ* 32), Porrentruy, 2011.

Bossert-Radtke 1991 — Cl. Bossert-Radtke, «Neue» und «alte» Marmorfragmente des Augster Forums-Altars. Eine erste Zwischenbilanz zur Untersuchung von 1990, *JbAKA* 12, 1991, p. 199-209.

Bossert-Radtke 1992 — Cl. Bossert-Radtke, *Die figürlichen Rundskulpturen und Reliefs aus Augst und Kaiseraugst* (*CSIR* Schweiz III, *FiA* 16), Augst, 1992.

Bridel 1982 — Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier* (*CAR* 22, *Aventicum* III), Lausanne, 1982.

Bridel 1989 — Ph. Bridel, Les basiliques du forum de Nyon, (Colonia Julia Equestris), *Revue du Nord* 71, 1989, p. 59-65.

Bridel 1991 — Ph. Bridel, Chronique archéologique 1991, Travaux de restauration, *BPA* 33, 1991, p. 145-148.

Bridel 1994 — Ph. Bridel, Le programme architectural du forum de Nyon (*Colona Julia Equestris*) et les étapes de son développement, dans Dupré y Raventós (éd.) 1994, vol. 1, p. 137-151.

Bridel 2001 — Ph. Bridel, La création d'une ville nouvelle: Aventicum, capitale des Helvètes, *AS* 24, 2001.2, p. 12-14.

Bridel 2004 — Ph. Bridel, L'amphithéâtre d'Avenches, (*CAR* 96, *Aventicum* XIII, Lausanne, 2004.

Bridel dans Faccani 2004 — Ph. Bridel, Le temple gallo-romain à podium de la Grange des Dîmes et son sanctuaire. Pour une reprise critique de la documentation, dans Faccani 2004, p. 51-58.

Bridel 2011 — Ph. Bridel, Le sanctuaire de la Grange des Dîmes. Témoin de l'évolution de l'architecture religieuse d'Aventicum, du Ier au début du IIe siècle, dans Reddé *et al.* (dir.) 2011, p. 287-298.

Bridel, à paraître a — Ph. Bridel, *Signa in templo.* Où situer le nouveau groupe statuaire de la famille impériale dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes (Avenches, Suisse)?, dans Agusta-Boularot, Rosso (éd.), à paraître.

Bridel, à paraître b — Ph. Bridel, Gradins, scènes et cheminements dans les édifices du secteur sacré d'Aventicum, dans Th. Hufschmid (éd.), *Theaterbauten als Teil monumentaler Heiligtümer in den nordwestlichen Provinzen des Imperium Romanum* (*FiA* 50), à paraître.

Bridel, Matter 2008 — Ph. Bridel, G. Matter, Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoex: un cas particulier?, dans Castella, Meylan Krause (dir.) 2008, p. 51-58.

Bridel, Meylan Krause, à paraître — Ph. Bridel, M.-F. Meylan Krause, De la sépulture laténienne à l'église paléochrétienne. Le site du sanctuaire de la Grange des Dîmes à Aventicum/Avenches (Suisse), à paraître dans les Actes du colloque *Agglomérations et sanctuaires, réflexions à partir de l'exemple de Grand*, tenu à Grand et Domrémy-la-Pucelle les 20-23 octobre 2011.

Brouquier-Reddé *et al.* 2004a — V. Brouquier-Reddé, S. Cormier, K. Gruel, C. Lefevre, Essai de restitution du sanctuaire de *Mars Mullo* à Allones (Sarthe), *Aquitania* XX, 2004, p. 105-122.

Brouquier-Reddé *et al.* 2004b — V. Brouquier-Reddé, K. Gruel (dir.) *et al.*, Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allones, Sarthe) Ve s. av. J.-C. – IVe s. apr. J.-C., *Gallia* 61, 2004, p. 291-396.

Brouquier-Reddé *et al.* (éd.) 2006 — V. Brouquier-Reddé et al. (éd.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international «Autour d'Allones (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident», Le Mans, 4-6. 6. 2003, Rennes, 2006.

Brunaux 2000 — J.-L. Brunaux, Ribemont-sur-Ancre (Somme): du trophée celtique au lieu de culte public gallo-romain, dans Van Andringa (éd.) 2000, p. 133-156.

Brunaux ²2000 — J.-L. Brunaux, *Les religions gauloises (V^e^-Ier s. av. J.-C.): nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, ²2000.

Brunetti, Henny 2012 — C. Brunetti, Chr. Henny, *Recherches sur* l'area publica *de la* colonia Iulia Equestris. *Les basiliques (Nyon, canton de Vaud)* (*CAR* 136, *Noviodunum* V), Lausanne, 2012.

Bursian 1867 — C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* 1 (*MAGZ* 16.1.1) Zurich, 1867.

Bursian 1868 — C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* 2 (*MAGZ* 16.1.2) Zurich, 1868.

Bursian 1869a — C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* 3 (*MAGZ* 16.1.3) Zurich, 1869.

Bursian 1869b — C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* 4 (*MAGZ* 16.1.4) Zurich, 1869.

Bursian 1870 — C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* 5 (*MAGZ* 16.1.5) Zurich, 1870.

Büsing 1982 — H. Büsing, *Römische Militärachitektur in Mainz* (*Römisch-germanische Forschungen* 40), Mayence, 1982.

Cart 1907a — W. Cart, Le temple gallo-romain de la «Grange du Dîme» à Avenches, *ASA* 9, 1907, p. 293-312, pl. XX et XXI.

Cart 1907b — W. Cart, Le temple gallo-romain de la «Grange du Dîme» à Avenches, *BPA* 9, 1907, p. 3-23.

Castella 2008 — D. Castella, «*Mon père, ce héros*». Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire, dans Castella, Meylan Krause (dir.) 2008, p. 103-120.

Castella, Flutsch 1990 — D. Castella, L. Flutsch, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches – en Chaplix VD, *AS* 13, 1990, p. 2-30.

Castella (dir.) 1998 — D. Castella (dir.), *Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches* (*Doc. MRA* 4), Avenches, 1998.

Castella *et al.* 2001 — D. Castella *et al.*, Le monde des morts, *AS* 24, 2001, p. 72-81.

Castella, Meylan Krause (dir.) 2008 — D. Castella, M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*, Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006, (*Antiqua* 43), Bâle, 2008.

Cavalieri Manasse 1990 — G. Cavalieri Manasse, *Il monumento funerario romano di via Mantova a Brescia* (*Studi e ricerche sulla Gallia Cisalpina* 2), Rome, 1990.

Chevalley, Morel 1992 — Chr. Chevalley, Jacques Morel, Chronique archéologique 1992, 2. Avenches / Grange des Dîmes, *BPA* 34, 1992, p. 44-47.

Chitham 1985 — R. Chitham, *The classical orders of architecture*, New York, 1985.

Combe 1996 — A. Combe, Les cadastres romains dans la région d'Avenches, *BPA* 38, 1996, p. 5-22.

Coarelli 1987 — F. Coarelli, *I santuari del Lazio in età repubblicana*, Rome, 1987.

Coutaz 2001 — G. Coutaz, Deux personnalités de la recherche historique disparaissaient il y a cinquante ans: Eugène Mottaz et Maxime Reymond, *RHV* 109, 2001, p. 189-204.

Daremberg, Saglio 1877-1919 — Ch. Daremberg, E. Saglio, E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919.

Darles 2004 — C. Darles, Le temple rond de Cahors-*Divonna*, hypothèses de restitution, *Aquitania* 20, 2004, p. 95-104.

De Angeli 1992 — S. De Angeli, *Templum Divi Vespasiani*, (*Lavori e studi di archeologia* 18), Rome, 1992.

De La Barrera 2000 — J. L. De La Barrera, *La decoración arquitectónica de los foros de Augusta Emerita*, Rome, 2000.

De Pury-Gysel 2008 — A. de Pury-Gysel, *Aventicum*, capitale des Helvètes, dans Castella, Meylan Krause (dir.) 2008, p. 21-33.

Di Vita, Livadiotti (éd.) 2005 — A. Di Vita, M. Livadiotti (éd.), *I tre templi del lato nord-ovest del foro vecchio a Leptis Magna* (*Monografie di archeologia libica* XII), Rome, 2005.

Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier (éd.) 1999 — M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), *Cités, Municipes, Colonies*, Paris, 1999.

Doulan 2004 — C. Doulan, Le sanctuaire de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : aspects architecturaux, *Aquitania* 20, 2004, p. 69-83.

Doulan 2006 — C. Doulan, Un sanctuaire gallo-romain à Aulnay (Charente Maritime), dans Brouquier-Reddé *et al.* (éd.) 2006, p. 159-165.

Dunant 1900 — E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève, 1900.

Dupré y Raventós (éd.) 1994 — X. Dupré y Raventós (éd.), *La ciutat en el món romà. La ciudad en el mundo romano*, Actes del XIV Congrés Internacional d'Arqueologia Clàssica, Actas de XIV Congreso Internacional de Arqueologia Clásica. Tarragona, 5-9. 9. 1993, Tarragone, 1994.

Eisner 1986 — M. Eisner, *Zur Typologie der Grabbauten im Suburbium Roms*, Mayence, 1986.

Espérandieu — E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, vol. 1-15, Paris, 1907-1966.

Ewald 1974 — J. Ewald, *Paläo- und epigraphische Untersuchungen an den römischen Steininschriften der Schweiz* (*Antiqua* 3), Liestal, 1974.

Faccani 2004 — G. Faccani, Tempel, Kirche, Friedhof und Holzgebäude. Bauliche Kontinuität zwischen dem 1. und dem 16./17. Jahrhundert bei Grange-des-Dîmes in Avenches, *BPA* 46, 2004, p. 7-65.

Fasolo, Gullini 1953 — F. Fasolo, G. Gullini, *Il santuario della Fortuna Primigenia a Palestrina*, Rome, 1953.

Février 2006 — S. Février, Description du décor architectonique du mausolée de Faverolles et données métrologiques, dans Moretti, Tardy (éd.) 2006, p. 377-386.

Fincker, Tassaux 1992 — M. Fincker, F. Tassaux, Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine et le culte impérial, *MEFRA* 104, 1992, p. 40-76.

Flutsch *et al.* (dir.) 2002 — L. Flutsch, U. Niffeler, F. Rossi, *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge, de l'Homme de Neandertal à Charlemagne*, V, Époque romaine, Bâle, 2002.

Flutsch, Hauser 2006 — L. Flutsch, P. Hauser, Les mausolées d'Avenches - en Chaplix: mythologie et démolition, dans Moretti, Tardy (éd.) 2006, p. 407-418.

Flutsch, Hauser 2012 — L. Flutsch, P. Hauser *et al., Le mausolée nouveau est arrivé: les monuments funéraires d'Avenches-en Chaplix (canton de Vaud, Suisse)*, (*CAR* 137-138, *Aventicum* XVIII-XIX), Lausanne, 2012.

Fornasier 2003 — B. Fornasier, *Les fragments architecturaux des arcs triomphaux en Gaule romaine* (*Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 746), Besançon, 2003.

Frei-Stolba 1999 — R. Frei-Stolba, Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches, dans Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier (éd.) 1999, p. 29-95.

Frei-Stolba, Bielman 1996 — R. Frei-Stolba, A. Bielman, *Musée romain d'Avenches: Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire* (*Doc. MRA* 1), 1996.

Frova, Cavalieri Manasse 2005 — A. Frova, G. Cavalieri Manasse, La basilica forense di Verona alla luce dei nuovi scavi, dans Lafon, Sauron (éd.) 2005, p. 179-201.

Fuchs 2004 — M. E. Fuchs, *La maison d'amour et des saisons: construction et décor d'un quartier d'Avenches, l'Insula 10 Est et la peinture murale d'époque sévérienne.* Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne en automne 2003, Lausanne, 2004, 3 volumes.

Fuchs 2010 — M. E. Fuchs, L'Océan de Münsingen (BE): une mosaïque entre l'air et l'eau, *AAS* 93, 2010, p. 123-127.

Fuchs, Margueron 1998 — M. Fuchs, G. Margueron, Les estampilles sur tuiles d'Avenches. *Afranius*, la légion XXI, *Cornelius*, *Camillius* et les autres, *BPA* 40, 1998, p. 105-172.

Gabelmann 1971 — H. Gabelmann, Das Kapitol in Brescia, *JbZMusMainz* 18, 1971, p. 124-145.

Gaeng, Metzler 2008 — C. Gaeng, J. Metzler, Observer les abords des sépultures pour comprendre le rite funéraire, dans Scheid (dir.) 2008, p. 161-170.

Genequand, Aliquot 2014 — D. Genequand, J. Aliquot, Une nouvelle inscription latine de la *colonia Iulia Equestris* et un ensembe de blocs architecturaux romains trouvés à Carouge GE, *AAS* 97, 2014, p. 121-136.

Grandjean 2007 — M. Grandjean, *Avenches, la ville médiévale et moderne: urbanisme, arts et monuments*, (*Documents du MRA* 14), Avenches, 2007.

Gros 1976 — P. Gros, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, (*Collection Latomus* 156), Bruxelles, 1978.

Gros 1987 — P. Gros, Un programme augustéen: le centre monumental de la colonie d'Arles, *JdI* 102, 1987, p. 339-363.

Gros 1996 — P. Gros, *L'architecture romaine du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, 1. Les monuments publics*, Paris, 1996.

Gros 2001 — P. Gros, *L'architecture romaine du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, 2001.

Gros 2006 — P. Gros, Le « modèle » du forum d'Auguste et ses applications italiques ou provinciales. État de la question après les dernières découvertes, dans Navarro Caballero, Roddaz (éd.) 2006, p. 115-127.

Gros, Theodorescu 1987 — P. Gros, D. Theodorescu, L'« autel » du forum d'Assise, *MEFRA* 99, 1987, p. 693-710.

Gullini 1983 — G. Gullini, Terrazza, edificio, uso dello spazio. Note su architettura e società nel periodo medio e tardo repubblicano, dans *Architecture et société* 1983, p. 119-189.

Gullini 1984 — G. Gullini, Architettura italica ed ellenismo alessandrino, dans N. Bonacasa, E. di Vita (éd.), *Alessandria e il mondo Ellenistico-Romano : studi in onore di Achille Adriani*, III, Rome, 1984, p. 527-592.

Guyard, Bertaudière 2006 — L. Guyard, S. Bertaudière, Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : résultat des fouilles 2005-2006 et perspectives 2007-2009, *Haute Normandie archéologique* 11.2, 2006, p. 83-93.

Hänlein-Schäfer 1985 — H. Hänlein-Schäfer, *Veneratio Augusti : eine Studie zu den Tempeln des ersten römischen Kaisers*, Rome, 1985.

Hauschild 1972-1974 — Th. Hauschild, Römische Konstruktionen auf der oberen Stadtterrasse des antiken Tarraco, *AEspA* 45-47, 1972-1974, p. 3-44.

Hauschild 1993 — Th. Hauschild, Katalog der in den Tafeln erfassten Denkmäler, dans Trillmich, Hauschild *et al.* (éd.) 1993, p. 233-425.

Hauser dans Rossi 1995 — P. Hauser, Les fragments d'architecture, dans Rossi 1995, p. 117-132.

Hennig, King (ed.) 1986 — M. Hennig, A. King (ed.), *Pagan Gods and Shrines of the Roman Empire*, (*Monography* 8), University Committee for Archaeology, Oxford, 1986.

Von Hesberg 1980 — H. von Hesberg, *Konsolengeisa des Hellenismus und der frühen Kaiserzeit*, (*Mitteilungen des Deutschen archaeologischen Instituts. Römische Abteilung. Ergänzungsheft* 24), Mainz, 1980.

Hoffmann 1996 — A. Hoffmann, Von der Vielfalt der Gebälke und Gesimse, dans Schwandner (éd.) 1996, p. 190-196.

Honroth 1971 — M. Honroth, *Stadtrömische Girlanden. Ein Versuch zur Entwicklungsgeschichte römischer Ornamentik* (*Sonderschriften des Österreichischen Archäologischen Instituts* 17), Vienne, 1971.

Horne 1986 — P. D. Horne, Roman or Celtic Temples? A case study, dans Hennig, King (ed.) 1986, p. 15-24.

Horne, King 1980 — P. Horne, A. King, Romano-Celtic Temples in Continental Europe: A Gazetter of those with Known Plans, dans Rodwell (ed.) 1980.

Howald, Meyer 1940 — E. Howald, E. Meyer, *Die römische Schweiz. Texte und Inschriften mit Übersetzung*, Zurich, 1940.

Hufschmid 2009 — Th. Hufschmid, *Amphitheatrum in Provincia et Italia. Architektur und Nutzung römischer Amphitheater von Augusta Raurica bis Puteoli* (*FiA* 43/1-3), Augst, 2009.

Hufschmid, Tissot 2013 — Th. Hufschmid, L. Tissot-Jordan, *Amphoren im Treppenhaus. Zur Architektur und Wanddekoration der Gebäude in Insula 39 von Augusta Raurica*, (*FiA* 49), Augst, 2013.

Janon 1986 — M. Janon, *Le décor architectonique de Narbonne. Les rinceaux* (*RAN*, Suppl. 13), Paris, 1986.

Jomini 1906 — F. Jomini, Avenches, Musée cantonal, *ASA* 8, 1906, p. 157 et 245.

Jomini 1907a — F. Jomini, Nachrichten, Waadt, Avenches, *ASA* 9, 1907, p. 67-68.

Jomini 1907b — F. Jomini, Fouilles des particuliers 1903-1907, *BPA* 9, 1907, p. 24-36.

Kaenel et al. (éd.) 2005 — G. Kaenel, S. Martin-Kilcher, D. Wild (éd.), *Colloquium Turicense, Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1er s. av. J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône*, (*CAR* 101), Lausanne, 2005.

Kockel 1983 — V. Kockel, *Die Grabbauten vor dem Herculaner Tor in Pompeji*, Mayence, 1983.

Koenig, Rebetz (éd.) 1995 — F. E. Koenig, S. Rebetz (éd.), *Arculiana, recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995.

Koethe 1933 — H. Koethe, Die Keltische Rund- und Viereckstempel der Kaiserzeit, *BRGK* 23, p. 10-108.

Koppel 1990 — E. Koppel, Relieves arquitectonicos de Tarragona, dans Trillmich, Zanker (éd.) 1990, p. 328-340.

Lafon, Sauron (éd.) 2005 — X. Lafon, G. Sauron (éd.), *Théorie et pratique de l'architecture romaine: la norme et l'expérimentation.* Études offertes à Pierre Gros, Aix-en-Provence, 2005.

Lauffray 1990 — J. Lauffray, *La Tour de Vésone à Périgueux* (*Gallia*, Suppl. 49), Paris, 1990.

Lauter 1979 — H. Lauter, Bemerkungen zur Späthellenistischen Baukunst in Mittelitalien, *JdI* 94, 1979, p. 390-459.

Leon 1971 — Chr. F. Leon, *Die Bauornamentik des Trajansforums und ihre Stellung in der früh- und mittelkaiserzeitlichen Architekturdekoration Roms*, Vienne, 1971.

Luschin 2002 — E. M. Luschin, *Cryptoporticus. Zur Entwicklungsgeschichte eines multifunktionalen Baukörpers* (*Ergänzungshefte zu den Jahresheften des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien*, 5), Vienne, 2002.

De Mandrot 1882 — A. de Mandrot, *Notice sur Avenches*, Lausanne, 1882.

Mar 1993 — R. Mar, El recinto de culto imperial de Tárraco y la arquitectura flavia, dans Mar (éd.) 1993, p. 107-156.

Mar (éd.) 1993 — R. Mar (éd.), *Els monuments provincials de Tárraco. Noves aportacions al seu coneixement* (*Documents d'Arqueologia Clàssica* 1, 1993), Tarragone, 1993.

Martin 1891 — L. Martin, Catalogue-guide du musée (marbres et mosaïques), *BPA* 4, 1891, p. 3-26.

Martin-Kilcher 2008 — S. Martin-Kilcher, Zwischen *Petinesca* und *Vitudurum*: Städtische Kultorte und Götter in der *civitas Helvetiorum*, dans Castella, Meylan Krause (dir.) 2008, p. 247-264.

Martin-Kilcher *et al.* 1995 — S. Martin-Kilcher *et al.*, *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen*, (*GAS* 28), Berne, 1995.

Martin-Kilcher, Schatzmann (éd.) 2009 — S. Martin-Kilcher, R. Schatzmann (éd.), *Das römisches Heiligtum von Thun-Allemendingen, die Regio Lindensis und die Alpen* (*Schriften des Bernisches Historischen Museums* 9), Berne, 2009.

Martin Pruvot 2006 — Ch. Martin Pruvot, *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle* (*CAR* 103, *Aventicum* XIV), Lausanne, 2006.

Mazur *et al.* 2005 — A. Mazur, J. Morel, Ph. Bridel, Chronique des fouilles archéologiques 2005, 2. Avenches / Temple de la Grange des Dîmes, *BPA* 47, 2005, p. 88-90.

Meneghini 2009 — R. Meneghini, *I Fori Imperiali e i Mercati di Traiano*, Rome, 2009.

Meneghini, Santangeli Valenzani 2007 — R. Meneghini, R. Santangeli Valenzani, *I Fori Imperiali: Gli scavi del Comune di Roma (1991-2007)*, Rome, 2007.

Menna, Schopfer 2004 — F. Menna, A. Schopfer, Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du *vicus* d'*Eburodunum*/Yverdon VD, *ASSPA* 87, 2004, p. 303-312.

Metzler, Scheid 2011 — J. Metzler, J. Scheid, Sanctuaires et organisation politique et sociale avant et après la conquête. L'exemple des grands lieux de culte de l'Est de la Gaule, dans Reddé *et al.* (dir.) 2011, p. 533-542.

Meylan Krause 1996 — M.-F. Meylan Krause, Un dépôt votif découvert en 1905, *BPA* 38, 1996, p. 23-34.

Meylan Krause 2008 — M.-F. Meylan Krause, Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'*Aventicum*, dans Castella, Meylan Krause (dir.) 2008, p. 59-78.

Mignon, Zugmeyer 2006 — J.-M. Mignon, St. Zugmeyer, Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse) dans Moretti, Tardy (éd.) 2006, p. 289-320.

Moinat 1993 — P. Moinat, Deux inhumations en position assise à Avenches, *BPA* 35, 1993, p. 4-12.

Morel 1991 — J. Morel, Chronique archéologique 1991, 6. Avenches / Grange des Dîmes, *BPA* 33, 1991, p. 134.

Morel 1992 — J. Morel, Chronique archéologique 1992, 1. Avenches / Avenue Jomini 12-14. Temple rond, *BPA* 34, 1992, p. 31-44.

Morel 1993 — J. Morel, Chronique archéologique 1993, 4. Avenches VD / Avenue Jomini 12-14-15-17. Temple rond – Grange des Dîmes, *BPA* 35, 1993, p. 21-22.

Morel 1996 — J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 1996, 1. Avenches / Derrière la Tour, avenue Jomini 1-5, *BPA* 38, 1996, p. 92-94.

Morel 1999 — J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 2009, 2. Avenches / Avenue Jomini 16 – Grange des Dîmes, *BPA* 41, 1999, p. 224-225.

Morel 2004 — J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques 2004, 2. Avenches / Avenue Jomini 9 – Maison d'Enfants d'Avenches et 3. Avenches / Avenue Jomini, *BPA* 46, 2004, p. 181-184.

Morel *et al.* 2005 — J. Morel, M.-F. Meylan Krause, D. Castella, Avant la ville : témoins des 2e et 1er siècles av. J.-C. sur le site d'*Aventicum*-Avenches, dans Kaenel et al. (éd.) 2005, p. 29-58.

Morel†, Blanc 2008 — J. Morel†, P. Blanc, Les sanctuaires d'*Aventicum*. Évolution, organisation, circulations, dans Castella, Meylan Krause (dir.) 2008, p. 35-50.

Morel, Chevalley 1999 — J. Morel, Chr. Chevalley, Chronique des fouilles archéologiques 2009, 3. Avenches / Avenue Jomini 14 –temple rond, *BPA* 41, 1999, p. 226-227.

Morel, Mazur 2004 — J. Morel, A. Mazur, Chronique des fouilles archéologiques 2004, 1. Avenches / Avenue Jomini – sanctuaire de la Grange des Dîmes, *BPA* 46, 2004, p. 176-180.

Moretti, Tardy (éd.) 2006 — J.-Ch. Moretti, D. Tardy (éd.), *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque de Lattes, 11-13 octobre 2001 (*Archéologie et histoire de l'art* 24), Paris, 2006.

Navarro Caballero, Roddaz (éd.) 2006 — M. Navarro Caballero, J.-M. Roddaz (éd.), *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, Actes du 128e colloque du Comité des travaux historiques et scientifiques, Bastia 2003, Bordeaux/Paris, 2006.

Nash 1968 — E. Nash, *Bildlexikon zur Topographie des antiken Rom*, Tübingen ^{2}1968.

Neukom 2002 — Cl. Neukom, *Das übrige helvetische Gebiet, mit einem Beitrag zu CSIR Schweiz III, Funde in Basel und Liestal*, (*CSIR* Schweiz 1,7, *Antiqua* 33), Bâle, 2002.

Ölschig 2009 — St. Ölschig, *Kaleidoskop der Epigraphik. Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum* (*Doc. MRA* 16), 2009.

Packer 1997 — J. E. Packer, *The Forum of Trajan in Rome. A Study of the Monuments*, Berkeley, Los Angeles, 1997.

Packer 2001 — J. E. Packer, *The Forum of Trajan in Rome. A Study of the Monuments in Brief*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 2001.

Paillet, Tardy 2006 — J.-L. Paillet, D. Tardy, Les monuments funéraires des Cars en Corrèze : premier bilan des recherches, dans Moretti, Tardy (éd.) 2006, p. 445-472.

Parlasca 1998 — K. Parlasca, Zum «Janus»-Tempel in Autun, *Germania* 76, 1998, p. 257-289.

Pensabene 1973 — P. Pensabene, *Scavi di Ostia, VII : I Capitelli*, Rome, 1973.

Pensabene 1993 — P. Pensabene, La decorazione architettonica dei monumenti provinciali di Tarraco, dans Mar (éd.) 1993, p. 33-105.

Pensabene 2005 — P. Pensabene, Nuovi ritrovamenti di fregi marmorei dall'acropoli di *Tarraco* e i complessi monumentali di culto imperiale, dans Lafon, Sauron (éd.) 2005, p. 233-246.

Picard 1957 — G. Ch. Picard, *Les trophées romains : contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphal de Rome* (*CEFR* 187), Paris, 1957.

Potut 1969 — C. Potut, Six ans de fouilles à Vendeuvre-du-Poitou. Le sanctuaire gallo-romain des Tours Mirandes, *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4e série, 10, p. 29-59.

Precht 1975 — G. Precht, *Das Grabmal des Poblicius*, Cologne, 1975.

Provost *et al.* 2010 — A. Provost, V. Mutarelli, Y. Maligorne, *Corseul : le monument romain du Haut-Bécherel, sanctuaire public des Coriosolites* (*Documents archéologiques* 3), Rennes, 2010.

Reddé *et al.* (dir.) 2011 — M. Reddé *et al.* (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule* (*Bibracte* 21), Glux-en-Glenne, 2011.

Reymond 1905a — M. Reymond, Les églises anciennes d'Avenches, dans *Pages d'histoire aventicienne publiées à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société suisse des Monuments historiques à Avenches, les 5 et 6 septembre 1905*, Lausanne, 1905, p. 29-75.

Reymond 1905b — M. Reymond, Les origines chrétiennes d'Avenches, *Revue de Fribourg*, janvier 1905, p. 1-15.

Reymond 1919 — M. Reymond, La chapelle Saint-Symphorien d'Avenches, *RHV* 27, 1919, p. 161-170.

Ritter 1788 — E. Ritter, *Mémoire abrégé et Recueil de quelques Antiquités de la Suisse avec des Dessins levés sur les lieux depuis 1783*, Berne, 1788.

Robert 2005 — R. Robert, Le « monument aux cygnes » de Vienne (France), dans Lafon, Sauron (éd.) 2005, p. 247-258.

Rodwell (ed.) 1980 — W. Rodwell (ed.), *Temples, Churches and Religion in Roman Britain* (*BAR*, Brit. Ser. 77), 1980.

Rohmann 1998 — J. Rohmann, *Die Kapitellproduktion der römischen Kaiserzeit in Pergamon*, Berlin, New York, 1998.

Rolland 1969 — H. Rolland, *Le Mausolée de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, (*XXIe supplément à Gallia*), Paris, 1969.

Rose 1997 — Ch. B. Rose, *Dynastic Commemoration and Imperial Portraiture in the Julio-Claudian Period*, Cambridge, 1997.

Rossi 1995 — F. Rossi, *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords, fouilles 1988-1990* (*CAR* 66, *Noviodunum* III), Lausanne, 1995.

Rosso 2006 — E. Rosso, *L'image de l'empereur en Gaule romaine. Portraits et inscriptions*, (*Archéologie et histoire de l'art* 20), Paris, 2006.

Rosso 2009 — E. Rosso, Les hommages rendus à Caius et à Lucius Caesar dans les provinces gauloises et alpines, dans M. Christol et D. Darde (dir.) *L'expression du pouvoir au début de l'Empire. Autour de la Maison Carrée à Nîmes*, Actes du colloque organisé à l'initiative de la ville de Nîmes et du Musée archéologique de Nîmes (Nîmes, Carré d'art, 20-22 octobre 2005), Paris, 2009, p. 97-110.

Rosso 2011 — E. Rosso, *Imitatio Vrbis* et programmes décoratifs provinciaux : à propos de quelques ensembles de Gaule méridionale, dans Bulletin de la SFAC, *RA* 2011, p. 197-208.

Roth Congès 1987 — A. Roth Congès, Le mausolée de l'Île du Comte, dans *Ugernum. Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine*, 2 (*Travaux du centre Camille Jullian* 2, *Cahiers de l'ARALO* 16), Caveirac, 1987, p.46-116.

Sauron 2006 — G. Sauron, Jupiter Ammon dans le décor officiel des provinces occidentales, dans Navarro Caballero, Roddaz (éd.) 2006, p. 205-228.

Schazmann 1923 — E. Schazmann, *Das Gymnasion* (*Altertümer von Pergamon* VI), Berlin, Leipzig, 1923.

Scheid 1995 — J. Scheid, Les temples de l'Altbachtal à Trèves: un «sanctuaire national»?, *Cahiers du Centre Gustave Glotz* VI, 1995, p. 228-243.

Scheid (dir.) 2008 — J. Scheid (dir.), *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire* (*CEFR* 407), Rome, 2008.

Schultz, Winnefeld 1921 — B. Schultz, H. Winnefeld, *Baalbek I*, Berlin, Leipzig 1921.

Schwab 1976 — H. Schwab, Un oppidum de l'époque de Hallstatt près de Fribourg en Suisse, *BullSSPA* 25/26, 1976, p. 2-13.

Schwandner (éd.) 1996 — E.-L. Schwandner, *Säule und Gebälke. Zur Struktur und Wandlungsprozess griechisch-römischer Architektur*, Bauforschungskolloquium in Berlin, 16.-18. Juni 1994, Mayence, 1996.

Schwarz 1957 — G. Th. Schwarz, Les scholae et le forum d'Aventicum, *BPA* 17, 1957, p. 13-74, en particulier: Le forum et la topographie de l'ancien Aventicum, p. 58-70. Conclusions sur la topographie, p. 70-74.

Schwarz 1961 — G. Th. Schwarz, Les fouilles topographiques de 1959/1960. Rapport préliminaire, *BPA* 18, 1961, p. 40-76.

Schwarz 1963 — G. Th. Schwarz, Aventicum, découvertes en 1963, *US* 27, 1963, p. 60-62.

Schwarz 1964 — G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Berne, Munich, 1964.

Schwarz 1991 — P.-A. Schwarz, Neue Erkentnisse zum Forums-Altar und Forums-Tempel in Augusta Raurica (Augst BL). Die Ergebnisse der Grabung 1990.054, *JbAK* 12, 1991, p. 161-197.

Secretan 1905 — E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, ^{2}1905.

Secretan 1919 — E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, ^{3}1919.

Seyrig, Amy, Will 1975 — R. Amy, H. Seyrig, E. Will, *Le temple de Bêl à Palmyre*, Paris, 1975.

Strazzula 1983 — M. J. Strazzulla, Assisi: problemi urbanistici, dans *Les «Bourgeoisies» municipales italiennes aux IIe et Ier s. av. J.-C.*, Actes du congrès de Naples, 7-10.12.1981, Paris, Naples, 1983, p. 151-164.

Sütterlin 1999 — H. Sütterlin, Altes und Neues zur Augster Curia. Zwei neue Inschriftenfunde aus dem Forumsbereich von Augusta Raurica (Grabung Curia Schutzdach 1998.51), *JbAK* 20, 1999, p. 159-180.

Tardy 1989 — D. Tardy, *Le décor architectonique de Saintes antique, 1. Les chapiteaux et bases* (*Aquitania*, Suppl. 5) Paris, Bordeaux, 1989.

Tarpin 2002 — M. Tarpin, 3. L'histoire. La guerre civile et ses conséquences, dans Flutsch *et al.* (dir.) 2002, p. 56-59.

Terrer 2003 — D. Terrer *et al.*, *Vienne (Isère)* (*Nouvel Espérandieu* 1), Paris, 2003.

Trillmich 1990 — W. Trillmich, Colonia Augusta Emerita. Die Hauptstadt von Lusitanien, dans Trillmich, Zanker (éd.) 1990, p. 299-318.

Trillmich, Hauschild *et al.* (éd.) 1993 — W. Trillmich, Th. Hauschild *et al.* (éd.), *Denkmäler der Römerzeit* (*Hispania Antiqua*, 2), Madrid, 1993.

Trillmich, Zanker (éd.) 1990 — W. Trillmich, P. Zanker (éd.), *Stadtbild und Ideologie: die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit*, Actes du colloque de Madrid, 19 – 30.10.1987, (Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, *Abhandlungen* 103), Munich, 1990.

Trunk 1991 — M. Trunk, *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen* (*FiA* 14), Augst, 1991.

Ungaro, Milella, Vitti 2004 — L. Ungaro, M. Milella, M. Vitti, Il sistema museale dei Fori Imperiali e i Mercati di Traiano, dans J. Ruiz de Arbulo (éd.), *Simulacra Romae*, Tarragone, 2004, p. 11-47.

L'Urbs 1987 — *L'Urbs, espace urbain et histoire (Ier siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.)*. Actes du colloque international organisé par le Centre National de la Recherche Scientifique et l'École française de Rome (Rome, 8-12 mai 1985), Rome, 1987.

Van Andringa 2000 — W. Van Andringa, Le vase de Sains-du-Nord et le culte de l'*imago* dans les sanctuaires gallo-romains, dans Van Andringa (éd.) 2000, p. 27-44.

Van Andringa (éd.) 2000 — W. Van Andringa (éd.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine* (Centre Jean Palerne, *Mémoires* 22), Saint-Étienne, 2000.

Verzár 1978 — M. Verzàr [*i.e.* Verzár], *Un temple du culte impérial* (*CAR* 12, *Aventicum* II), Lausanne, 1978 (la page de titre porte par erreur la mention « Avenches 1977 »).

Verzár-Bass 1995 — M. Verzár-Bass, Bemerkungen zum Problem der Kaiserkultstätte in Aventicum, dans Koenig, Rebetz (éd.) 1995, p. 15-32.

Vetters 1997 — H. Vetters, Virunum, *ANRW* II, 6, p. 302-354.

von Gladiss 1972 — A. von Gladiss, Der « Arc du Rhône » von Arles, *RM* 79, 1972, p. 17-87, pl. 26-52.

Walser 1979 — G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, 1-3, Berne, 1979-1980.

Wavre 1906 — W. Wavre, Inscriptions d'Avenches 3, *ASA* 8, 1906, p. 276-278.

Wavre 1907 — W. Wavre, Inscriptions d'Avenches, *BPA* 9, 1907, p. 46-56.

Wilson 1980 — D.R. Wilson, Romano-Celtic Temple Architecture : How much do we actually know ?, dans Rodwell (ed.) 1980, p. 5-30.

Wilson Jones 1989 — M. Wilson Jones, Designing the Roman Corinthian Order, *JRA* 2, 1989, p. 35-69.

Wilson Jones 2000 — M. Wilson Jones, *Principles of Roman architecture*, New Haven, Londres, 2000.

Zanker 1969 — P. Zanker, *Das Forum Augustum*, Tübingen, 1969.

Tables des figures (fig.) et des tableaux (tab.) dans le texte

I Le temple carré de la Grange des Dîmes

Introduction
Les antécédents et la chronologie de l'occupation du secteur

Fig. 1. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble, toutes phases superposées. Éch. 1/500.

Fig. 2. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 1 (15 av. J.-C. à 20/30 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

Fig. 3. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 2 (30/40 à 50/70 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

Fig. 4. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 3 (70 à 100 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

Fig. 5. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures dans leur développement maximum, phase 4 (vers 150 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

Fig. 6. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures dans leur ultime état de fonctionnement, phase 5 (vers 200/300 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

Les vestiges retrouvés en place

Fig. 7. Temple carré et ses abords immédiats. Plan masse schématique avec limites des divers chantiers ou sondages et nomenclature unifiée. Éch. 1/200.

Fig. 8. « Croquis des fouilles de l'Association Pro Aventico en 1905 XII [et augmenté en 1906] ». Éch. originale 1/500, ici 1/750.

Fig. 9. Temple carré, mur nord du podium *M1N, avec empreintes des blocs de grand appareil et parement des fondations. Vue du nord.*

Fig. 10. Temple carré, angle intérieur des murs est M1E et sud M1S du podium. *Vue de l'ouest.*

Fig. 11. Temple carré, murs nord M1N et est M1E du podium. *Vue du nord-est.*

Fig. 12. Temple carré, mur est M1E du podium, *avec dalles et empreintes de dalles de grand appareil du parement. Vue du nord-est.*

Fig. 13. Temple carré, mur sud du podium *M1S et hypobase St.4. Vue du nord-ouest.*

Fig. 14. Temple carré, mur sud du podium *M1S, partie ouest. Vue du sud-ouest.*

Fig. 15. Temple carré, mur sud du podium *M1S, partie est. Vue du sud.*

Fig. 16. Temple carré, mur ouest du podium *M1W en 1964. Vue de l'est.*

Fig. 17. Temple carré, mur ouest du podium *M1W en 1990. Vue du sud.*

Fig. 18. Temple carré, murs nord M1N et ouest M1W du podium. *Vue de l'ouest.*

Fig. 19. Temple carré, mur ouest du podium *M1W. Vue de l'ouest.*

Fig. 20. Temple carré, angle intérieur des murs nord M2N et ouest M2W de la cella.

Fig. 21. Temple carré, mur est de la cella *M2E, partie sud. Vue du nord.*

Fig. 22. Temple carré, mur est de la cella *M2E, angle intérieur nord..*

Fig. 23. Temple carré, mur est de la cella *M2E et contrefort d'angle St.2 ; noter le coup de sabre qui les sépare. Vue du nord*

Fig. 24. Temple carré, mur sud de la cella *M2S, partie est, et contrefort d'angle St.2. Vue de l'est.*

Fig. 25. Temple carré, angle sud-ouest du mur de la cella *M2, avec le contrefort St.1, l'hypobase St.3 et le mur sud du* podium *M1S. Vue de l'ouest.*

Fig. 26. Temple carré, mur ouest de la cella *M2W, partie sud, contrefort d'angle St.1 et hypobase St.3. Vue du sud.*

Fig. 27. Temple carré, mur ouest de la cella *M2W, partie nord. Vue de l'est.*

Fig. 28. Temple carré, hypobase St.3 et contrefort d'angle St.1 et mur sud du podium *M1S. Vue du nord.*

Fig. 29. Temple carré, hypobase St.4. Vue de l'ouest.

Fig. 30. Temple carré, les murs d'échiffre M3 à M6, le mur M8 et le massif St.5. Vue du sud.

Fig. 31. Temple carré, les murs d'échiffre M3 à M7 et les massifs St.5 et St.6. Vue de l'ouest.

Fig. 32. Temple carré, massif occidental St.5 avec dalles du parement et fragment de l'orthostate sud-est en place. Vue du sud-ouest.

Fig. 33. Temple carré, recharge tardive sur les murs d'échiffre M6 et M7 et sur la fondation du départ de l'escalier M8. Vue du nord-est.

Fig. 34. Temple carré, mur d'échiffre M7 et massif oriental St.6. Vue du sud.

Fig. 35. Temple carré, massif oriental St.6, face est avec empreintes de blocs du parement de grand appareil. Vue de l'est.

Fig. 36. Temple carré, extrémité sud du mur d'échiffre M7 avec dalle de parapet en place sur sa dalle de fondation in situ *et fondation M8 du départ de l'escalier. Vue de l'est.*

Fig. 37. Temple carré, fondation M8 du départ de l'escalier, partie ouest. Vue de l'ouest.

Fig. 38. Temple carré, fondation M8 du départ de l'escalier, partie est, avec au fond la dalle de parapet. Vue de l'ouest.

Étude de restitution

Fig. 39. Temple carré, plan de situation des vestiges épars de l'élévation. Les numéros sont ceux du catalogue, p. 119-165. Éch. 1/500.

Les aménagements et dispositifs annexes et leur insertion chronologique

Fig. 40. Le puits St.7. État restauré en 1967. Vue des l'ouest.

Fig. 41. Le puits St.7. État fouillé en 2005. Vue du nord.

Fig. 42. Le tétrastyle St.8 avec la plate-forme St.10. Vue du sud.

Fig. 43. Le tétrastyle St.8. après enlèvement de la dalle centrale moderne et de son sommier de béton.

Fig. 44. Le tétrastyle St.8, détail de la dalle centrale d'origine.

Fig. 45. Fondations du tétrastyle St.8. et de la plate-forme St.10.

Fig. 46. La plate-forme St.10 et le tétrastyle St.8, état en 1964. Vue de l'est.

Fig. 47. Le tétrapile St.11. Vue d'ensemble du sud.

Fig. 48. Le tétrapile St.11. coupe stratigraphique restituée entre le mur est M1E du podium *du temple carré, le mur ouest de l'enclos plus tardif et le tétrapile St.11. Éch. 1/100.*

Fig. 49. Le tétrapile St.11. Coupe sur la pile sud-est. Vue du nord.

Fig. 50. Le tétrapile St.11. La pile sud-est et sa feuillure d'angle. Vue de l'est.

Fig. 51. L'annexe ouest. Mur oriental M11, partie sud, face est et sol adjacent. Vue de l'est.

Fig. 52. L'annexe ouest. Murs occidental M9 et méridional M12. Vue du nord-est.

Fig. 53. L'annexe ouest. Angle des murs occidental M9 et septentrional M10. Vue du sud-est.

Fig. 54. L'annexe ouest. Mur oriental M11, extrémité nord. Vue de l'ouest.

Fig. 55. L'annexe ouest. Mur méridional M12, avec l'âtre et le seuil. Vue du nord-est.

Fig. 56. L'annexe est. Murs occidental M13 et méridional M14. Vue du nord.

Fig. 57. Podium *du temple carré, réaménagement tardif du mur occidental M1W. Vue de l'ouest.*

Fig. 58. Podium *du temple carré, réaménagement tardif du mur oriental M1E et ajout du mur M15. Vue du nord-est.*

II Le temple « rond »

Introduction
Histoire de l'exploration du secteur et esquisse de chronologie de son occupation

Fig. 59. Temple rond et ses abords. Plan masse schématique avec limites des divers chantiers ou sondages et nomenclature unifiée. Éch. 1/500.

Fig. 60. Temple rond. Les vestiges dégagés par les sondages de 1992. Vue du sud-ouest.

Fig. 61. Temple rond. Les maçonneries relevées dans la cave de l'immeuble sis 14, avenue Jomini. Vue du sud.

Fig. 62. Temple rond. L'un des angles du podium *de l'*ambitus. *Vue du nord-est.*

*Fig. 63. Temple rond. Vestiges de la colonnade de l'*ambitus.

Fig. 64. Temple rond. Les substructions de l'escalier. Vue du nord.

III Le péribole et les cours

Le péribole

Fig. 65. Mur sud du péribole. Le portail du temple carré. Vue du sud.

Fig. 66. Mur sud du péribole. Le portail du temple carré. Vue du nord.

Fig. 67. Mur sud du péribole. Le portail du temple carré. Relevé du seuil par G.-Th. Schwarz. Éch. 1/50.

Fig. 68. Portique nord du péribole. Le mur nord et l'amorce du mur interne de la rotonde. Vue de l'est.

Fig. 69. Portique nord du péribole. Le mur nord et le sol 5 de la rotonde. Vue du sud.

Fig. 70. Portique nord du péribole. Canal de drainage traversant les fondations. Vue du sud-est.

Fig. 71. Portique nord du péribole. Le mur intérieur de la rotonde. Détail de l'appareil impliquant l'existence d'un arc.

Fig. 72. Portique nord du péribole. Les sols 5 et 5' de la rotonde. Vue du sud.

Les cours

La subdivision des cours du temple à *podium* et du temple rond : abside et portique (?)

Fig. 73. Galerie de subdivision de la cour. L'abside sud. Vue du sud-est.

V Catalogue et annexes

CATALOGUE DES FRAGMENTS D'ARCHITECTURE

Fig. 74. Cat. 1. Éch. 1/10.
Fig. 75. Cat. 2. Éch. 1/10.
Fig. 76. Cat. 3. Éch. 1/10.
Fig. 77. Cat. 4. Éch. 1/10.
Fig. 78. Cat. 5. Éch. 1/10.
Fig. 79. Cat. 8. Éch. 1/10.
Fig. 80. Cat. 9. Éch. 1/10.
Fig. 81. Cat. 10. Éch. 1/10.
Fig. 82. Cat. 11. Éch. 1/10.
Fig. 83. Cat. 12. Éch. 1/10.
Fig. 84. Cat. 13. Éch. 1/10.
Fig. 85. Cat. 14. Éch. 1/10.
Fig. 86. Cat. 15. Éch. 1/10.
Fig. 87. Cat. 16. Éch. 1/10.
Fig. 88. Cat. 17. Éch. 1/10.
Fig. 89. Cat. 18. Éch. 1/10.
Fig. 90. Cat. 19. Éch. 1/10.
Fig. 91. Cat. 20. Éch. 1/10.
Fig. 92. Cat. 21. Éch. 1/10.
Fig. 93. Cat. 22. Éch. 1/10.
Fig. 94. Cat. 23. Éch. 1/10.
Fig. 95. Cat. 24. Éch. 1/10.
Fig. 96. Cat. 25. Éch. 1/10.
Fig. 97. Cat. 26. Éch. 1/10.
Fig. 98. Cat. 27. Éch. 1/10.
Fig. 99. Cat. 28. Éch. 1/10.
Fig. 100. Cat. 29. Éch. 1/10.
Fig. 101. Cat. 30. Éch. 1/10.
Fig. 102. Cat. 31. Éch. 1/10.
Fig. 103. Cat. 32. Éch. 1/10.
Fig. 104. Cat. 33. Éch. 1/10.
Fig. 105. Cat. 34. Éch. 1/10.
Fig. 106. Cat. 35. Éch. 1/20.
Fig. 107. Cat. 36. Éch. 1/20.
Fig. 108. Cat. 37. Éch. 1/10.
Fig. 109. Cat. 38. Éch. 1/10.
Fig. 110. Cat. 39a. Éch. 1/10.
Fig. 111. Cat. 39c. Éch. 1/10.
Fig. 112. Cat. 39d. Éch. 1/10.
Fig. 113. Cat. 39e. Éch. 1/10.
Fig. 114. Cat. 39f. Éch. 1/10.
Fig. 115. Cat. 40. Éch. 1/10.
Fig. 116. Cat. 41. Éch. 1/10.
Fig. 117. Cat. 42. Éch. 1/10.
Fig. 118. Cat. 43. Éch. 1/10.
Fig. 119. Cat. 44. Éch. 1/10.
Fig. 120. Cat. 45. Éch. 1/10.
Fig. 121. Cat. 48. Éch. 1/5.
Fig. 122. Cat. 49. Éch. 1/10.
Fig. 123. Cat. 50. Éch. 1/10.
Fig. 124. Cat. 51. Éch. 1/10.
Fig. 125. Cat. 52. Éch. 1/10.
Fig. 126. Cat. 53. Éch. 1/10.
Fig. 127. Cat. 54. Éch. 1/5.
Fig. 128. Cat. 55. Éch. 1/10.
Fig. 129. Cat. 56. Éch. 1/10.
Fig. 130. Cat. 57. Éch. 1/10.
Fig. 131. Cat. 58. Éch. 1/10.
Fig. 132. Cat. 59. Éch. 1/10.
Fig. 133. Cat. 62. Éch. 1/5.
Fig. 134. Cat. 63. Éch. 1/5.
Fig. 135. Cat. 65. Éch. 1/5.
Fig. 136. Cat. 66. Éch. 1/5.
Fig. 137. Cat. 67. Éch. 1/20.
Fig. 138. Cat. 68. Éch. 1/20.
Fig. 139. Cat. 69. Éch. 1/5.
Fig. 140. Cat. 71. Éch. 1/5.
Fig. 141. Cat. 72. Éch. 1/5.
Fig. 142. Cat. 73. Éch. 1/5.
Fig. 143. Cat. 74. Éch. 1/5.
Fig. 144. Cat. 75. Éch. 1/5.
Fig. 145. Cat. 76. Éch. 1/5.
Fig. 146. Cat. 77. Éch. 1/5.
Fig. 147. Cat. 79. Éch. 1/5.
Fig. 148. Cat. 80. Éch. 1/5.
Fig. 149. Cat. 81. Éch. 1/5.
Fig. 150. Cat. 82. Éch. 1/5.
Fig. 151. Cat. 83. Éch. 1/5.

Fig. 152. Cat. 84. Éch. 1/5.
Fig. 153. Cat. 85. Éch. 1/5.
Fig. 154. Cat. 86. Éch. 1/5.
Fig. 155. Cat. 88. Éch. 1/5.
Fig. 156. Cat. 91. Éch. 1/5.
Fig. 157. Cat. 92. Éch. 1/5.
Fig. 158. Cat. 93. Éch. 1/5.
Fig. 159. Cat. 95. Éch. 1/5.
Fig. 160. Cat. 97. Éch. 1/5.
Fig. 161. Cat. 98. Éch. 1/10.
Fig. 162. Cat. 99. Éch. 1/5.
Fig. 163. Cat. 100. Éch. 1/5.
Fig. 164. Cat. 101. Éch. 1/10.
Fig. 165. Cat. 102. Éch. 1/20.
Fig. 166. Cat. 103. Éch. 1/10.
Fig. 167. Cat. 104. Éch. 1/5.
Fig. 168. Cat. 111. Éch. 1/5.
Fig. 169. Cat. 112. Éch. 1/5.
Fig. 170. Cat. 113. Éch. 1/5.
Fig. 171. Cat. 114. Éch. 1/5.
Fig. 172. Cat. 118. Éch. 1/5.
Fig. 173. Cat. 119. Éch. 1/5.
Fig. 174. Cat. 120. Éch. 1/5.
Fig. 175. Cat. 121. Éch. 1/5.
Fig. 176. Cat. 122. Éch. 1/5.
Fig. 177. Cat. 123. Éch. 1/10.
Fig. 178. Cat. 124. Éch. 1/5.
Fig. 179. Cat. 126. Éch. 1/5.
Fig. 180. Cat. 131. Éch. 1/5.
Fig. 181. Cat. 132. Éch. 1/5.
Fig. 182. Cat. 134. Éch. 1/10.
Fig. 183. Cat. 135. Éch. 1/10.
Fig. 184. Cat.1 36. Éch. 1/10.
Fig. 185. Cat. 137. Éch. 1/10.
Fig. 186. Cat. 138. Éch. 1/10.
Fig. 187. Cat. 139. Éch. 1/5.
Fig. 188. Cat. 140. Éch. 1/10.
Fig. 189. Cat. 142. Éch. 1/10.
Fig. 190. Cat. 144. Éch. 1/10
Fig. 191. Cat. 145. Éch. 1/5
Fig. 192. Cat. 146. Éch. 1/5
Fig. 193. Cat. 147. Éch. 1/5.
Fig. 194. Cat. 148. Éch. 1/5.
Fig. 195. Cat. 149. Éch. 1/5.
Fig. 196. Cat. 150. Éch. 1/5.
Fig. 197. Cat. 151. Éch. 1/5.
Fig. 198. Cat. 152. Éch. 1/5.
Fig. 199. Cat. 153a+b. Éch. 1/5.
Fig. 200. Cat. 155. Éch. 1/5.
Fig. 201. Cat. 156. Éch. 1/5.
Fig. 202. Cat. 157. Éch. 1/5.
Fig. 203. Cat. 158. Éch. 1/10.
Fig. 204. Cat. 159. Éch. 1/10.
Fig. 205. Cat. 160. Éch. 1/10.
Fig. 206. Cat. 161. Éch. 1/10.
Fig. 207. Cat. 162. Éch. 1/5.
Fig. 208. Cat. 163. Éch. 1/5.
Fig. 209. Cat. 165. Éch. 1/5.
Fig. 210. Cat. 166. Éch. 1/2.
Fig. 211. Cat. 167. Éch. 1/20.
Fig. 212. Cat. 168. Éch. 1/20.
Fig. 213. Cat. 169. Éch. 1/10.
Fig. 214. Cat. 170. Éch. 1/2.
Fig. 215. Cat. 171. Éch. 1/10.
Fig. 216. Cat. 172. Éch. 1/5.
Fig. 217. Cat. 173. Éch. 1/5.
Fig. 218. Cat. 174. Éch. 1/5.
Fig. 219. Cat. 175. Éch. 1/10.
Fig. 220. Cat. 176. Éch. 1/5.

Annexe 1. Des traces de polychromie

Fig. 221. Cat. 8. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 222. Cat. 11. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 223. Cat. 15. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 224. Cat. 16. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 225. Cat. 18. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 226. Cat. 19. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 227. Cat. 20. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 228. Cat. 25. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 229. Cat. 26. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Fig. 230. Cat. 32. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 231. Cat. 33. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 232. Cat. 34. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Fig. 233. Cat. 39. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Fig. 234. Cat. 41. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Fig. 235. Cat. 44. Traces de polychromie. Éch. 1/10.

Fig. 236. Cat.45. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 237. Cat. 50. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 238. Cat. 51. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 239. Cat. 52. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 240. Cat. 101. Traces de polychromie. Éch. 1/5.

Fig. 241. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 5x (a) et 20x (b).

Fig. 242. Spectres Raman de l'échantillon P1.

Fig. 243. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 20x.

Fig. 244. Spectres Raman de l'échantillon P2.

Fig. 245. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 10x.

Fig. 246. Spectres Raman de l'échantillon P4.

Fig. 247. Spectres Raman de l'échantillon P4.

Fig. 248. Photo du fragment placé dans la chambre de mesure du XRF avec, marqué par un cercle rouge, l'emplacement de l'analyse.

Fig. 249. Spectre de fluorescence des rayons X du fragment P4.

Fig. 250. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 5x.

Fig. 251. Spectres Raman de l'échantillon P6.

Fig. 252. Fragment photographié lors de l'analyse par spectrométrie Raman, Olympus X100.

Fig. 253. Spectres Raman de l'échantillon P7.

Fig. 254. Coupe stratigraphique Axioplan, lumière visible avec objectif 20x.

Fig. 255. Spectres Raman de l'échantillon P 8.

Fig. 256. Fragment photographié lors de l'analyse par spectrométrie Raman, Olympus X100.

Fig. 257. Spectre Raman obtenu sur l'échantillon P9.

Fig. 258. Fragment de l'échantillon P10, côté présentant une coloration jaune : vue générale (a) et détail (b).

Fig. 259. Spectres Raman de l'échantillon P10 réalisés sur la face présentant des zones de couleur jaune. Vert : Calcite ; Rouge: Calcite + oxyhydroxide de Fe ; Bleu : oxyhydroxide de Fer.

Fig. 260. Fragment de l'échantillon P10 côté sans pigment Jaune : vue générale (a) et détail (b).

Fig. 261. Minéraux détectés sur le côté « verso » de l'échantillon P10 : courbe rouge : Calcite, courbes verte et bleu clair (gypse), courbes bleu et fuchsia gypse + calcite.

Fig. 262. Noir de charbon détecté sur l'échantillon P10.

Fig. 263. Calcite détectée sur l'échantillon P11.

Annexe 2. Enduits peints et stucs

Fig. 264. Carte de répartition des ensembles ayant fourni des stucs (en bleu) et des enduits peints (en rouge). Éch. 1/750.

Fig. 265. Herculanum, salle E des thermes suburbains.

Fig. 266. Fine couche d'égalisation au tuileau sous le stuc Cateps 4, fgts 41-42. Éch. 1/2.

Fig. 267. Vestige du mortier de sable de la structure portante, au revers de la corniche Cateps 4, fgt 1 (04/13419-1a). Éch. 1/2.

Fig. 268. Clou de renforcement du stuc, noyé dans l'âme de mortier de la corniche Cateps 4, fgt 2 (04/13419-01b). Au premier plan, négatif de la structure d'accrochage. Éch. 1/2.

Fig. 269. Cateps 4, fgts 1 et 2. Éch. 1/2.

Fig. 270. Cateps 4, fgts.3-12. Éch. 1/2.

Fig. 271. Cateps 4, fgts. 13-19. Éch. 1/2.

Fig. 272. Cateps 4, fgt. 20. Éch. 1/2.

Fig. 273. Cateps 4, fgts. 21-31. Éch. 1/2.

Fig. 274. Cateps 4, fgts. 32-36. Éch. 1/2.

Fig. 275. Cateps 4, fgts. 37-39. Éch. 1/2.

Fig. 276. Cateps 4, fgt. 40. Éch. 1/2.

Fig. 277. Cateps 4, fgts. 41-51. Éch. 1/2.

Fig. 278. Cateps 4, fgts. 52-55. Éch. 1/2.

Fig. 279. Cateps 4, fgts. 57-61. Éch. 1/2.

Fig. 280. Cateps 4, fgts. 62-70. Éch. 1/2.

Fig. 281. Cateps 4, fgts. 71-86. Éch. 1/2.

Fig. 282. Cateps 8, fgt. 87 et cateps 11, fgts. 88-108. Éch. 1/2.

Fig. 283. Cateps 12, fgts 109-117 et cateps 15, fgts. 118-119. Éch. 1/2.

Fig. 284. Cateps 23, fgt 120. Éch. 1/2.

Fig. 285. Cateps 27, fgts. 121-149. Éch. 1/2.

Fig. 286. Cateps 27, fgts. 150-155. Éch. 1/2.

Fig. 287. Cateps 28, fgt. 156, cateps 29, fgt. 157, cateps 30, fgt. 158. Éch. 1/2.

Fig. 288. Cateps 39, fgt. 159. Éch. 1/2.

Fig. 289. Cateps 53, fgt. 160, cateps 55, fgts. 161-162. Éch. 1/2.

Fig. 290. Cateps 62, fgt. 163, cateps 63, fgt. 164, cateps 66, fgt. 165, cateps 68, fgts. 166-167. Éch. 1/2.

Fig. 291. Cateps 72, fgts. 168-172, cateps 76, fgt. 173, cateps 79, fgts. 174-176. Éch. 1/2.

Fig. 292. Cateps 81, fgt. 177, cateps 83, fgt. 178. Éch. 1/2.

Crédit des illustrations

Archives du Musée romain d'Avenches: fig. 8-38, 40-47, 49-58, 60-73.

Site et Musée romains d'Avenches, Andreas Schneider: frontispice, fig. 74, 75, 77-132, 151-156, 159, 161, 164, 166, 172, 177, 182-186, 190-192, 202-219.

Site et Musée romains d'Avenches, élaboration Jean-Paul Dal Bianco: couverture, fig. 1-7, 39, 48, 59, 264.

Site et Musée romains d'Avenches, élaboration Laurent Francey, d'après des relevés de Philippe Bridel, Christian Chevalley, Laurent Francey, Mireille Gerber Laurens: fig. 76, 133-150, 157, 158, 160, 162-163, 165, 167-171, 173-176, 178-181, 187-189, 193-201,

Site et Musée romains d'Avenches, élaboration Slobodan Bigović: fig. 221-240.

Schweizerisches Nationalmuseum, Sammlungszentrum, Lindenmoosstrasse 1, 8910 Affoltern am Albis, Marie Wörle et Tiziana Lombardo: fig. 241-263.

Yves Dubois: fig. 266-292, élaborées à partir de relevés de Laurent Francey (SMRA), et de photographies d'Andreas Schneider (SMRA) et de Sandrine Bosse (SMRA) pour la fig. 282, fgt 107 et 108.

Nicole Blanc, École Normale Supérieure, Paris: fig. 265.

Table et légendes des tableaux (tab.) dans le texte

Tableau 1. Temple carré. Concordance de la désignation des murs et des structures . . . . . p. 24

Tableau 2. Temple carré. Dimensions et modules . . . . . p. 56-57

Tableau 3. Temple rond. Dimensions et modules . . . . . p. 93

Tableau 4. Temple carré. Dimensions des blocs de l'ordre de l'ambitus . . . . . p. 164

Tableau 5. Temple carré. Motifs décoratifs des corniches modillonnaires: entraxe en cm . . . . . p. 165

Tableau 6. Temple carré. Occurrences de polychromie . . . . . p. 175

Table et légendes des plans en dépliants

Le temple carré de la Grange des Dîmes

Dépliant 1. Temple carré

Plan archéologique des phases étudiées avec limites des fouilles, nomenclature, nord géographique et nord archéologique. Éch. 1/250.

Dépliant 2. Temple carré

***Le* podium.** *État relevé et restitution.*
1. Élévation et plan du flanc ouest.
2. Élévation et plan du flanc nord.
3. Élévation et plan du flanc est.
Éch. 1/50.

Dépliant 3. Temple carré

***Le* podium.** *État relevé et restitution.*
1. Coupe nord-sud A-A'.
2. Coupe ouest-est B-B'.
3. Coupe nord-sud a-a' sur le mur sud (M1S) et le massif occidental (St.5).
4. Coupe ouest-est b-b' sur le mur ouest (M1W).
5. Coupe nord-sud c-c' sur le mur nord (M1N).
6. Coupe ouest-est d-d' sur le mur est (M1E).
Éch. 1/50. rest. = restitué; cons. = conservé

Dépliant 4. Temple carré

***Les* membra disjecta**. *Blocs et fragments d'architecture.*
Éch. 1/10 sauf mention contraire.

*1. L'*ambitus.
1.1 La colonnade.
1.1.1 Tambours de colonnes libres, cat. 94, 103, 106, 107, 144.
1.1.2 Demi-colonne adossée, cat. 57.
1.1.3 Piliers d'angle cordiformes, cat. 58, 59, 91, 98.
1.2 L'entablement
1.2.1 Blocs de frise et architrave, cat. 10, 12, 25, 32, 33, 41, 45, 51, 52, 101. Fragments cat. 85, 90, 96, 129 (éch. 1/5).

Dépliant 5. Temple carré

***Les* membra disjecta**. *Blocs et fragments d'architecture.*
Éch. 1/10 sauf mention contraire.

*1. L'*ambitus.
1.2 L'entablement
1.2.2 Les corniches modillonnaires, cat. 4, 5, 8, 9, 11, 14, 18, 19, 20, 24, 44, 50. Fragments cat. 80, 84, 105, 115, 118, 128, 130, 133, 141, 145, 146 (éch. 1/5).

Dépliant 6. Temple carré

***Les* membra disjecta**. *Blocs et fragments d'architecture.*
Éch. 1/10 sauf mention contraire.

*1. L'*ambitus.
1.3 L'attique
1.3.1 Les orthostates à clipei, *cat. 26, 27, 29, 39, 40, 43.*
1.3.2 La corniche à ressauts, cat. 123.

2. Le pronaos
2.1 La colonnade
2.1.1 La base cat. 56.

Dépliant 7. Temple carré

***Les* membra disjecta**. *Blocs et fragments d'architecture.*
Éch. 1/10 sauf mention contraire.

2. Le pronaos
2.2 La frise d'entablement, cat. 1, 2, 13, 42, 55.
2.3 Le fronton ?, cat. 28.

3. La cella *?, cat. 34, 49, 53.*

Dépliant 8. Temple carré

***Le plan restitué**. Calage sur les fondations relevées, avec les dimensions principales en pieds romains, les cotes altimétriques des vestiges conservés et la situation des coupes de la restitution du* podium.
Éch. 1/50.

Dépliant 9. Temple carré

Les ordres restitués.
1. Le pronaos *et l'*ambitus, *leur articulation vue du sud. 2. La même articulation vue de l'est. 3. L'angle nord-ouest de l'*ambitus *avec les plans de pose schématiques au niveau a, de la base de l'architrave; b, du sommet de la frise; c, du sommet des orthostates de l'attique; d, du dessous de la corniche de l'attique.*
Éch. 1/20.

Dépliant 10. Temple carré

Le temple restitué
1. Plan. 2. Façade sud. 3. Façade ouest. 4. Coupe ouest-est en travers du pronaos *et de la galerie sud de l'*ambitus. *5. Coupe ouest-est sur l'axe transversal de la* cella. *6. Coupe nord-sud sur l'axe longitudinal de la* cella.
Éch. 1/100.

Dépliant 11. Les annexes tardives

Tentative de restitution schématique.
1. Plan restitué des annexes sur fond de relevé archéologique. 2. Coupe restituée nord-sud de l'annexe ouest. 3. Vue restituée de la façade sud de l'annexe ouest.
Éch. 1/100.

Le temple « rond »

Dépliant 12. Temple « rond »

***Le plan restitué** sur les fondations relevées, avec les dimensions principales en pieds romains, les cotes altimétriques des vestiges conservés et la situation des coupes de la restitution.*
Éch. 1/50.

Dépliant 13. Temple « rond »

***Les* membra disjecta *et l'ordre de l'*ambitus.**
1. La colonnade : base cat. 158, 164, fûts cat. 159, 161, chapiteaux composites cat. 160, 162, 163, 165, éch. 1/10.
2. L'ordre restitué, éch. 1/20.

Dépliant 14. Temple « rond »

Le temple « rond » restitué.
1. Plan. 2. Façade sud. 3. Façade ouest. 4. Coupe nord-sud par l'axe longitudinal du pronaos *et de la* cella.
Éch. 1/100.

Le péribole et les cours

Dépliant 15. Le péribole

***Les* membra disjecta**
1. Le portique sud : fragment de chapiteau cat. 166 (éch. 1/5), corniches cat. 167, 168 (éch. 1/20), 169, fût de colonne cat. 171 (éch. 1/20).
2. Le portique nord : fragments cat. 172 (corniche à anthémion), 173 (fût de colonne cannelée), 174 (corniche de placage), 175 (fût de colonne cannelée), 176 (corniche en grès coquillier).
Éch. 1/10, sauf mention contraire.

Dépliant 16. Le péribole et ses cours

***Le sanctuaire restitué,** avec ses cours et les portiques qui le délimitent*
*1. Plan. 2. Vue du portique nord et coupe sur le portique est. 3. Coupe longitudinale du portique nord et de la rotonde. 4. Plans-coupes a et b du portique nord et de la rotonde avec leurs toitures. 5. Coupe longitudinale du portique est et transversale du portique sud de l'*insula *19 et du portique nord.*
Éch. 1/250.

Dépliant 17. Le portail est du péribole

***Hypothèse de restitution** du portail est du mur sud de l'enclos.*
1. Plan-coupe A-A' au niveau de la circulation au travers du soubassement ; 2. Plan-coupe B-B' au niveau du mur montant ; 3. Coupe a-a' de l'élévation du mur courant ; 4. Coupe b-b' de l'élévation par la porte axiale ; 5. Façade sud sur rue ; 6. Façade nord sur cour.
Éch. 1/50.

Conclusions

Dépliant 18. Le sanctuaire en restitution 3D

1. Vue d'ensemble du sud-est, avec à gauche l'amphithéâtre et en bas à droite le sanctuaire du Cigognier. 2. Le temple carré tel qu'on le découvre par le portail de l'enclos sud, avec le portique nord au fond. 3. Le temple carré vu du sud-ouest. 4. Le temple carré et le portique nord, vus du sud-est. 5. Le temple rond, vu du sud. 6. Le temple rond et le portique nord, vus du sud-ouest.

Crédit des plans et relevés en dépliants

Site et Musée romains d'Avenches, élaboration de Jean-Paul Dal Bianco : dépl. 1.
Site et Musée romains d'Avenches, élaboration de Laurent Francey, d'après des relevés de Philippe Bridel, Christian Chevalley, Laurent Francey et Mireille Gerber Laurens : dépl. 4-7, 11, 13.1, 15, 17.
Mathias Glaus, Lausanne : dépl. 2, 3, 8-10, 12, 13.2, 14, 16, (d'après des esquisses de Philippe Bridel), dépl. 18.

Tables des matières

Propos liminaires, par Pierre Ducrey 5

Préface, par Pierre Aupert 7

Remerciements 9

Avant-propos 11

Historique de l'exploration du secteur. Objectifs de l'enquête, moyens mis en œuvre et options de publication 11
De Saint Symphorien à Mercure et à la famille impériale: un siècle d'exploration du flanc sud de la colline d'Avenches 11
Le présent volume: objectifs et moyens mis en œuvre 13
Un secteur religieux peu exploré et au développement encore mal connu 13

I Le temple carré de la Grange des Dîmes

Introduction 15
Les antécédents et la chronologie de l'occupation du secteur 15
Un siècle d'explorations archéologiques 15
L'interprétation proposée pour les phases antérieures au temple sur *podium* 15

Les vestiges retrouvés en place 23
Les murs du *podium* (M1N, E, S, W) 25
Les murs de la *cella* (M2N, E, S, W) et les contreforts des angles SW et SE (St.1 et St.2) 33
Les hypobases des piliers du *pronaos* 37
Les substructions de l'escalier (M3 à M8) et les massifs latéraux (St.5 et St.6) 39

Étude de restitution 44
Le plan 44
Les élévations 48
Modules et schémas régulateurs 55
Le décor sculpté: l'iconographie et sa signification 58

Les aménagements et dispositifs annexes et leur insertion chronologique 68
L'autel (St.9) 68
Le puits (St.7) 68
Le tétrastyle (St.8) 70
La plateforme (St.10) 72
Le tétrapile (St.11) 73
Les annexes de la façade méridionale (murs M9 à M14) et les réaménagements du *podium* 77

II Le temple « rond »

Introduction. Histoire de l'exploration du secteur et esquisse de chronologie de son occupation 83

Les vestiges retrouvés en place 87

Étude de restitution 89

III Le péribole et les cours

Le péribole 95
Le mur sud de l'enclos et ses portails 96
Le portique nord, son cryptoportique et sa rotonde 101
Le portique oriental 107

La subdivision du sanctuaire par une hypothétique galerie à abside 109

IV Conclusions

Statut du sanctuaire au sein des édifices publics et sacrés de la ville, capitale des Helvètes 113

L'architecture des temples, signe d'une affirmation originale de l'identité gallo-romaine de la cité 115

V Catalogue et annexes

Catalogue des fragments d'architecture 117

Annexe 1 : Des traces de polychromie 174
Studium der Polychromiespuren, *Slobodan Bigović* 176
Analysenbericht, *Marie Wörle, Tiziana Lombardo* 185

Annexe 2 : Peintures murales et stucs, par Yves Dubois 197

VI Bibliographie et tables

Bibliographie 231

Table et légendes des figures (fig.) et des tableaux (tab.) dans le texte 244

Table et légendes des plans en dépliants (dépl.) 251

Table des matières 255